

EX LIBRIS H.-J. FERON, SACERDOTIS.

Universitäts
BIBLIOTHECA





Col. spec.



1
67
8

Œ U V R E S
C O M P L E T T E S

D E M E S S I R E

E S P R I T F L É C H I E R ,

É V E Q U E D E N I S M E S ,

*Ci-devant Prêtre de la Doctrine Chrétienne, &
l'un des quarante de l'Académie Française.*

T O M E V I I I .

*CONTENANT les Mandemens, Lettres Pasto-
rales, & autres écrits de Morale & de Piété.*

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

Ms. esp

ŒUVRES COMPLETTES

DE MESSIRE

ESPRIT FLÉCHIER,

EVEQUE DE NISMES,

ET L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE
FRANÇOISE.

REVUES sur les Manuscrits de l'Auteur, augmentées
de plusieurs Pièces qui n'ont jamais été imprimées, &
accompagnées de Préfaces, d'Observations & de Notes
sur tous les endroits qui ont paru en avoir besoin.

TOME IV. PARTIE II.



A NISMES,

Chez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



BX
890
F545
1782
r.8

coll. of c.



P R É F A C E

DE L'ÉDITEUR,

SUR les Pièces contenues dans ce huitième Volume.

DANS les sept Volumes de cette Collection qui ont précédé celui ci, on a vu M. Fléchier, tantôt comme Historien exact & disert, tracer d'une main savante le Portrait d'un grand Empereur, & de deux Prélats célèbres, & embellir le récit des événemens par l'élegance d'un style enchanteur; tantôt comme Orateur ingénieux, noble & touchant, répandre les plus brillantes fleurs de l'éloquence sur le tombeau des Héros du siècle & de la religion, faire revivre leurs vertus & leurs grands exemples, développer avec art les principes de la morale chrétienne, inspirer aux pécheurs des sentimens de confusion & de crainte, qui les disposent à la pénitence, & inspirer le goût de la piété à ceux dont la vie n'a été qu'un cercle de désordres & d'amusemens.

M. de Nîmes va paroître sous un autre caractère dans ce huitième Volume de ses Œuvres complètes: c'est un successeur des Apôtres qui parle aux fidèles confiés à sa vigilance, pour les instruire & les consoler; c'est un Evêque digne des plus beaux siècles de l'Eglise, qui prend le ton des Chrysostome & des Ambroise, en adressant la parole à son troupeau, pour le rappeler dans les voies droites & sûres, quand il s'en écarte, ou lui apprendre à souffrir sans murmurer, quand Dieu le châtie; c'est un père qui, ne pouvant faire entendre sa voix à tous ses enfans, fixés

par leur condition & leurs travaux en différens lieux d'une vaste contrée, leur donne par écrit des avis salutaires sur leurs besoins, leurs dangers, leurs épreuves, leurs intérêts véritables, & la conduite qu'ils doivent tenir dans les circonstances difficiles où ils se trouvent.

Il n'y a rien de plus noble, de plus affectueux & de plus touchant que les Mandemens & les Lettres Pastorales de M. Fléchier, soit qu'il les adresse indistinctement à tous les Fidèles de son diocèse, soit qu'il ne les destine qu'à une certaine portion de ceux qui lui sont soumis, comme les Curés, les Religieuses, les nouveaux convertis. Ce n'est pas la même éloquence qu'on admire dans les Oraisons funèbres, les Panégyriques & les autres compositions oratoires de l'illustre Prélat. C'est un genre d'éloquence tout différent, plus onctueux, plus tendre, où l'empreinte du cœur & le langage du sentiment se fait encore plus remarquer. Le style est toujours également pur, correct, harmonieux, comme dans tous les autres Ouvrages qui nous restent de cet immortel Ecrivain; mais on voit dans ceux-ci, qu'il a pris soin de l'approprier à la nature des sujets qu'il traite, & à la qualité des personnes auxquelles il veut se rendre utile. C'est pour cela que, sous une apparence d'uniformité, il y a dans ces Pièces un ton si varié, des nuances si différentes & si faciles à saisir, pour peu qu'on y fasse attention, lorsqu'on passe de l'une à l'autre. Le ton qui domine dans toutes, c'est celui de la dignité, de la noblesse & de la vérité, avec des teintes habilement ménagées de force & de pathétique, de douceur & d'aménité, suivant que l'illustre Ecrivain a besoin d'employer ce qui frappe & remue l'esprit, ou ce qui touche & amollit le cœur, pour arriver à son but. Mais de quelque manière qu'il s'y prenne, & de quelque secret de l'art qu'il fasse usage, c'est toujours un Evêque qui parle de la manière qui convient le mieux à la sainteté de son caractère, à

l'autorité sacrée dont il est revêtu, aux sentimens dont il doit être pénétré, à l'importance & à la grandeur des vérités qui sont l'objet de ses instructions. On croit entendre un de ces éloquens & pieux Evêques des premiers temps, qui portés comme lui au rang sublime de successeurs des Apôtres, étoient remplis de leur esprit & de leur doctrine, combattoient les ennemis de la religion avec un zèle intrépide & sage tout à la fois, & ne connoissoient, en attaquant les erreurs ou les vices, d'autres ménagemens que ceux de la charité. D'après cela, nous osons dire, que de tous les écrits de M. Fléchier, il n'en est point où il ait mieux saisi, mieux imité le ton de l'antiquité, que dans ceux dont ce Volume est composé. Le Théologien dogmatique & moraliste, l'Orateur éloquent & l'Ecrivain poli s'y montrent en même temps, & s'y prêtent un mutuel secours; l'un pour approfondir & discuter les principes, l'autre pour employer à propos les raisonnemens ou les peintures, & le troisième pour adoucir la sécheresse des préceptes & la sévérité des reproches, par les charmes d'une diction pure & attrayante. Une Notice courte, & néanmoins suffisamment développée de chaque Pièce contenue dans ce Volume, justifiera pleinement le jugement que nous en portons. D'ailleurs, ces Notices nous ont paru nécessaires, pour rappeler les faits qui ont donné lieu aux Mandemens & Lettres Pastorales de l'éloquent Prélat, & pour remettre sous les yeux du Lecteur les principales circonstances auxquelles M. Fléchier se contente de faire allusion, sans s'y arrêter, parce que personne ne les ignoroit de son temps.

I. *Mandement pour la publication de la constitution d'Innocent XII, portant condamnation du Livre intitulé: EXPLICATION DES MAXIMES DES SAINTS, &c.*

Nous ne retracerons pas ici tout ce qui s'est passé

en France au sujet du Quiétisme , dans les dernières années du siècle passé. A présent que les intérêts de ceux qui ont figuré dans cette affaire ne subsistent plus , & que les vues personnelles qui les animoient ont disparu avec eux , on convient qu'il y entra , d'une part , plus de subtilité que de penchant , à renouveler des erreurs déjà prosrites; & de l'autre , plus de jalousie & d'animosité , que de véritable zèle. Si Bossuet , l'Aigle des Orateurs & l'Oracle de l'Eglise de France , n'avoit que des intentions pures , s'il ne cherchoit dans ce dernier combat qu'à faire triompher la vérité , combien d'autres n'étoient pas conduits par des motifs aussi louables? Mais Fénelon , cet homme si vrai , si modeste , cette ame si franche , si éloignée de toute feinte & de tout sentiment contraire à la droiture & à la sincérité , qui l'accusera d'avoir voulu se distinguer par la singularité de ses opinions , ou d'avoir soutenu l'erreur connue , par attachement à ses propres idées? Tout le monde convient aujourd'hui , que s'il n'eût pas composé le Télémaque , & quelques autres Ouvrages d'un style enchanteur , où les plus sublimes leçons de Morale & de Politique sont cachées sous le voile des fictions les plus ingénieuses , avant de publier l'Explication des Maximes des Saints , ce dernier Ouvrage , uniquement destiné aux personnes versées dans la Théologie Mystique , auroit moins paru dangereux & moins digne de la proscription. Personne n'ignore quels furent les moyens dont on se servit pour inspirer des soupçons odieux , & de vives alarmes à LOUIS XIV; ce Prince aimoit la religion , mais il étoit peut-être trop jaloux de régner sur les esprits & sur les consciences , genre de domination qui n'appartient qu'à Dieu seul. Prévenu contre l'Archevêque de Cambrai , excité , nous ne dirons point par les ennemis de ce Prélat , qui n'en eut pas , ou qui ne mérita jamais d'en avoir , mais par ses envieux , il déploya toute son autorité contre la nouvelle hérésie , & contre celui qui passoit

pour en être le défenseur. Il poursuivit si vivement à Rome la condamnation du Livre des *Maximes*, & il fut secondé avec tant de chaleur par les Evêques qui avoient pris parti dans cette affaire, que le pieux Pontife Innocent XII, ne pouvant s'empêcher d'en témoigner sa surprise, écrivit à quelques-uns que si Fénélon avoit péché par excès d'amour de Dieu, ils avoient péché, eux, par défaut d'amour du prochain. Dès que le Chef de l'Eglise eut condamné le livre des *Maximes*, & la doctrine qu'il renferme, l'humble & religieux Archevêque de Cambrai, qui avoit beaucoup écrit pour défendre l'un & l'autre, ne connut plus d'autre parti que celui de la soumission la plus parfaite. Il monta lui-même en chaire pour rendre publique, & la décision du Saint Siège qui condamnoit son Ouvrage, & son adhésion pleine & entière à ce Jugement respectable. Il fit plus, & pour laisser à la postérité un monument durable de son repentir & de sa docilité, il donna à son Eglise, pour l'exposition du Saint Sacrement, un Soleil d'or porté par deux Anges, dont l'un foule aux pieds plusieurs Ouvrages hérétiques, parmi lesquels on voit le sien distingué par le titre gravé en gros caractères.

Le Roi ordonna que la Constitution d'Innocent XII fût reçue & publiée dans tout le Royaume; & pour rendre cette acceptation plus solennelle, il voulut que les Evêques de chaque Métropole tinssent à cet effet une Assemblée provinciale, sous la présidence de leur Archevêque. M. Fléchier, qu'on ne se laissoit jamais d'entendre, fut chargé de porter la parole dans l'Assemblée de la Province Ecclésiastique de Narbonne, présidée par le Cardinal de Bonzi Archevêque de cette Ville. Il le fit avec son éloquence & sa dignité ordinaires. Il a su concilier dans ce Discours son zèle pour la vérité, son attachement à la saine Doctrine, & son respect pour les décisions du Saint Siège, avec l'estime dont il étoit pénétré pour les vertus & les talents de Fénélon, qui lui rendoit la même justice. On voit

qu'il en coûte à son cœur pour dire que son illustre ami s'est trompé; il glisse légèrement sur les erreurs de son Livre; il s'exprime de manière à faire penser que l'Auteur de l'Ouvrage proscrit a plutôt mérité sa condamnation par l'inexactitude des expressions, que par le vice des sentimens; il ne parle de sa personne qu'avec admiration; il s'attache à relever le mérite de sa soumission, de sa candeur & de son courage, à se condamner lui-même sans restriction & sans réserve; il donne enfin à ce grand exemple de docilité les justes éloges qui lui sont dûs.

On retrouve les mêmes attentions & les mêmes ménagemens dans le Mandement que M. de Nîmes adressa aux Fidèles de son diocèse, pour la publication de la Bulle d'Innocent XII. Cette pièce est plus courte que ne semble le demander l'importance du sujet, qui auroit fourni au Prélat la matière d'une instruction très-étendue, s'il eût voulu traiter à fond les divers points de doctrine qui ont rapport à la nature de l'Oraison, à ses règles & à ses effets, aux principes de la vie intérieure, & aux questions difficiles de la Théologie mystique. Mais on s'aperçoit qu'il évite à dessein d'entrer dans la discussion de ces objets délicats. Il se contente de tracer une idée rapide & abrégée de la nouvelle spiritualité, de ses maximes dangereuses, de ses abus & du genre d'Oraison qu'elle s'efforçoit d'introduire. « Nous avons connu, dit-il, » qu'il s'élevoit (en France) une secte de gens spi- » rituels ou mystiques, qui s'éloignant des routes » que Jesus-Christ & les Apôtres nous ont tracées, » & marchant dans leurs propres voies, retranchoient » de la prière les demandes & les desirs qui en font » les parties les plus essentielles, négligeoient de mé- » diter les mystères du Sauveur, de pratiquer les œu- » vres évangéliques, de faire des fruits dignes de pé- » nitence, & substituoient, au lieu des plus solides » moyens qui conduisent à Dieu par Jesus-Christ, une » oisive & stérile oraison, & une foi sans action &

» sans vigilance ; sous prétexte de rendre la charité
 » plus pure & plus désintéressée , ils lui ôtoient les
 » précautions de la crainte & les douceurs de l'espé-
 » rance ; un abandon outré , & une triste indifférence
 » étoit le fond de leur religion ; & mettant la gran-
 » deur & la dignité du Christianisme dans une espèce
 » de vertu qui tendoit à la destruction de toutes les
 » autres , ils proposoient aux ames fidelles d'étouffer
 » jusqu'au désir de leur salut , & d'acquiescer à leur
 » réprobation éternelle. »

Dans ce court exposé , M. Fléchier donne tout à la fois , & le tableau des erreurs condamnées par le saint Siège , & le motif de leur proscription. Venant ensuite au livre de M. de Cambrai , dont il ne put se dispenser de parler , il se borne à dire que *cet Ouvrage pouvoit faire plus d'impression sur les esprits , que tous les autres , tant par la subtilité de sa doctrine , que par la réputation de son Auteur.* Il continue par louer la conduite humble & courageuse de son illustre Collègue , & il finit par condamner avec le Pape & les Evêques de France , dans le dispositif de son Mandement , le livre des *Maximes* qui en est l'objet.

II. *Lettre Pastorale aux Fidèles du diocèse de Nîmes , au sujet des Fanatiques.*

Tous ceux qui ont étudié l'histoire des dernières années du siècle passé & des quatre premières de celui-ci , dans les mémoires fidèles du temps , n'ignorent rien de ce que nous allons dire ; mais dans le nombre de ceux qui liront cette partie des Ouvrages de M. Fléchier , combien n'y en aura-t-il pas qui nous sauront gré de les avoir instruits , du moins en général , des principaux événemens dont la connoissance augmentera le goût & l'intérêt qu'ils prendront à cette lecture ? Le fameux Edit de Nantes , accordé par Henri IV , en 1598 , aux demandes importunes des Préten-

dus Réformés , & aux besoins que ce Prince avoit de s'assurer d'eux , fut révoqué par un Edit contraire , le 22 Octobre 1685 , après plusieurs atteintes , d'une part , & beaucoup de murmures & de mouvemens inquiets de l'autre. Les émigrations hors du Royaume , les défenses & les précautions rigoureuses pour en arrêter le cours , les lois coactives & pénales contre ceux qui tentoient de s'évader , & ceux que la crainte ou des intérêts puissans réduisoient à feindre , furent les suites inévitables de cette loi , qu'on accuse aujourd'hui d'en avoir encore eu d'autres plus funestes. Louis XIV étoit alors engagé dans la guerre qui fut terminée par le traité de paix conclu à Ryfwick , en 1697. Dans les dernières années qui précédèrent ce traité , les ennemis de la France ne cessèrent d'exciter à la révolte les Religionnaires du Languedoc , du Vivarais & des cantons voisins. Ils leur envoyoient des émissaires pour leur promettre du secours , des Prédicants qui leur annonçoient une révolution prochaine & le rétablissement de leur culte , de l'argent , des armes & des munitions de guerre. Avec ces moyens ils s'attroupèrent dans les montagnes , se répandirent par bandes , plus ou moins nombreuses , par-tout où ils espéroient trouver beaucoup de butin & peu de résistance. Bientôt le fanatisme , avec toutes ses extravagances & toutes ses fureurs , s'alluma parmi ces gens grossiers , que l'ardeur du climat & l'habitude d'une vie errante dispoit à l'enthousiasme. Ils eurent des Prophètes & des Prophétesses qui les encourageoient au meurtre , au pillage , & leur promettoient la béatitude du Ciel pour prix de leurs crimes.

Quand la paix fut conclue , & qu'ils furent qu'il n'avoit pas été question d'eux dans le traité , comme ils s'en étoient flattés , ils ne renoncèrent ni à leurs espérances , ni à un genre de vie où ils trouvoient l'indépendance absolue , avec cette liberté de conscience qu'on leur avoit fait espérer. La commotion étoit donnée , les esprits étoient enflammés , les passions

impures ou fanguinaires ne connoiffoient plus de frein , l'infpiration juftifioit tout , & les Illuminés , qui étoient aux gages des Chefs , commandoient à la fois la débauche & le carnage. Le Gouvernement qui avoit peut-être été trop indifférent d'abord fur la caufe & les effets de ces troubles , prit enfin la réfolution d'employer la force , pour les faire cefler. Mais comme on n'avoit pas à la Cour une idée juſte de ce qui fe paſſoit dans les folitudes du haut Languedoc , & moins encore du caractère des ennemis qu'on avoit à combattre , on y deftina de trop foibles moyens pour réuſſir. Les fanatiques ſe déroberent aifément à l'activité des troupes qui les pourſuivoient fur des rochers inacceſſibles , & dans des défilés dont eux ſeuls connoiſſoient les iſſues. On en tuoit quelques-uns , que d'autres remplaçoient auffitôt , avec le déſir de venger les morts qui étoient leurs parens , ou leurs amis. Un motif plus agiſſant encore les animoit tous , nous voulons dire , celui de ſe diſtinguer dans leur ſecte , par l'intrépidité , la hardieſſe , & ce qu'ils appeloient le zèle de la maifon de Dieu.

Malgré la ſage conduite des Officiers & la courageuſe ardeur des troupes , les ravages cauſés par ces pelotons de ſcélérats , dont la religion étoit un horrible mélange de fanatiſme & de férocité , durèrent juſqu'au commencement de la guerre que Louis XIV fut obligé de ſoutenir pour conſerver à ſon petit-fils le trône d'Eſpagne , où le teſtament de Philippe IV l'avoit appelé. Alors le délire & la cruauté des révoltés , qui avoient paru ſe calmer pendant quelque temps , reprirent une nouvelle force. Ils avoient à leur tête des monſtres altérés de ſang , qui ſe faiſoient un jeu des crimes les plus atroces. Ce n'étoit plus l'eſpoir de rétablir un culte , dont ils ne rempliſſoient pas les obligations , qui les animoit , mais la haine du culte oppoſé , de ſes Myſtères les plus ſacrés , de ſes Miniſtres , & de tous ceux qui en obſervoient les pratiques. Cruels par goût & de ſang froid , c'étoit un

plaisir pour eux de voir la flamme dévorer des Eglises , des châteaux & des villages entiers , & le sang des Prêtres & des Catholiques couler sous la hache ; de tourmenter leurs cadavres , tant qu'il paroïssoit y rester quelque mouvement de vie , & de disperfer leurs membres çà & là après les avoir séparés. Sans but & sans avantage dans le mal qu'ils faisoient , la destruction & le carnage étoient devenus pour eux une habitude & une espèce de métier. Après avoir exercé leurs fureurs sanguinaires dans les bourgs & les campagnes , ils répandoient l'effroi jusques dans les villes. Les Catholiques & les Curés de la campagne y venoient chercher la sûreté ; les premiers , parce que leurs habitations avoient été dévastées par le feu , les seconds , parce que leurs Eglises avoient été pillées , profanées par des troupes de brigands , qu'ils étoient sans cesse exposés au sort de leurs confrères assassinés ou brûlés dans leur voisinage. Les Religieuses , dont les Monastères étoient situés hors des villes & dans des lieux solitaires , craignoient à tout instant de se voir attaquées dans leurs asiles , & vouloient les abandonner.

Tel étoit l'affreux spectacle qu'offroient de toutes parts le diocèse de Nîmes & les pays voisins. M. Fléchier , touché du malheur de ses Diocésains , leur devoit des secours , des consolations & des conseils paternels dans la situation déplorable où ils se trouvoient. Après avoir satisfait au premier de ces devoirs avec une générosité qui lui faisoit oublier ses propres besoins , la sensibilité de son cœur & son tendre amour pour le troupeau confié à ses soins , ne lui permirent pas de négliger les autres. Il savoit que ce n'étoit pas assez pour un bon père , de pourvoir à la sûreté & à la subsistance de ses enfans , & qu'il falloit encore soutenir leur courage , ranimer leur foi , diriger leur conduite , relativement aux circonstances , & leur apprendre à tirer avantage de leurs infortunes mêmes par la résignation , la patience & les autres vertus chrétiennes. C'est l'objet des trois Lettres Pastorales

qu'il adressa dans ces temps orageux ; la première à tous les Fidèles de son diocèse , la seconde aux Curés & autres Ecclésiastiques chargés du soin des ames , la troisième aux Religieuses. Nous allons présentement en tracer la Notice. Si nous nous sommes un peu étendus sur ces préliminaires , c'est qu'ils nous ont paru nécessaires , pour servir d'introduction à la portion des écrits de M. Fléchier qui nous occupe.

Dans l'instruction destinée à tous les Fidèles de son diocèse , le pieux & savant Prélat commence par rappeler les soins qu'il a pris durant le cours de son épiscopat , pour réparer les brèches que l'hérésie avoit faites à la maison du Seigneur , & faciliter le retour de ceux qu'elle avoit égarés. Ces travaux du premier Pasteur , secondés par ceux des Ministres du second ordre , qui partageoient sa sollicitude , fructifioient abondamment , & l'on pouvoit espérer du moins que les enfans deviendroient meilleurs Catholiques que leurs pères , & qu'au milieu d'un peuple mal converti peut-être , il se formeroit une génération nouvelle qui , par son attachement à la Foi , consoleroit l'Eglise de ses pertes. Mais tout-à-coup l'homme ennemi est venu dans les ténèbres semer l'ivroie parmi le bon grain. Le souffle contagieux des faux Pasteurs a répandu l'esprit d'indépendance & de révolte. Aussitôt l'hérésie , qui s'affoiblissoit de jour en jour , a repris de nouvelles forces , s'est changée en une secte pleine d'illusion & de mensonge , qui se nourrit de visions & de vains fantômes , qui prend ses agitations & ses rêveries pour les opérations du Saint-Esprit , qui canonise les meurtres & les sacrilèges , & qui ose consacrer au nom de Dieu , par des inspirations prétendues , des actions d'une cruauté aussi contraire aux lois de l'humanité , qu'à celles de la Religion.

Après ce début , il trace l'horrible tableau des excès à peine croyables de barbarie & d'impiété , auxquels ces forcénés n'avoient pas discontinué de s'abandonner , depuis qu'ils s'étoient familiarisés avec le

carnage & les profanations. A ce tableau, qui n'est propre qu'à inspirer l'horreur, il en oppose un autre qui touche le cœur sans l'attrister; c'est celui de la patience, du courage & de la fidélité d'un grand nombre de Catholiques de tout état, de tout sexe & de tout âge, qui, par une mort héroïque, avoient renouvelé dans l'Eglise les grands exemples des anciens Martyrs. Tout cet endroit est d'une chaleur & d'un pathétique dont l'impression reste dans l'ame par les sentimens de pitié, de terreur & d'admiration qu'elle y fait naître. Viennent ensuite les règles de conduite que le zélé Prélat juge à propos de prescrire à ses diocésains dans ce temps de persécution & d'épreuve, & les précautions que sa charité, dirigée par la prudence, lui suggère, pour éviter de plus grands malheurs. Les règles de conduite sont, 1^o. de demeurer ferme dans la Foi, & de s'adresser à Dieu par la prière, pour obtenir cette grâce; 2^o. de ne se pas laisser abattre par la crainte, mais d'espérer que Dieu viendra au secours de ceux qui souffrent pour sa gloire & pour la défense de sa Religion; 3^o. de ne se pas exposer témérairement à la fureur des meurtriers, mais de veiller pour se tenir en garde contre leurs attaques imprévues; 4^o. d'employer ces jours de colère à faire de dignes fruits de pénitence, & à se ranimer dans la ferveur par la pratique des bonnes œuvres. Les précautions que le zèle & la vigilance du Prélat lui inspirent de prendre, consistent principalement à réunir pour un temps auprès de lui, les Pasteurs que la crainte a dispersés, afin de se concerter avec eux sur ce qu'ils ont à faire pour concilier les devoirs de leur ministère, avec la sûreté de leurs personnes, leur indiquer des asiles, & pourvoir à leur conservation, sans manquer à ce qu'exigent d'eux les intérêts de la Religion & les besoins spirituels de leurs Paroisses.

Il finit par jeter un regard de tendresse & de douleur sur les coupables auteurs des maux qui font couler

ses larmes. Il voudroit pouvoir leur faire entendre sa voix , leur demander pourquoi leurs bras sont armés de haches & de poignards , &c. mais ces furieux ne l'entendent pas , & tout ce qu'il peut faire , c'est de pleurer sur eux , de prier Dieu qu'il daigne amollir leur cœur , & de les assurer qu'ils trouveront toujours dans le sien les sentimens d'une charité compatissante , qui ne leur fermera pas les portes du bercail , lorsqu'ils se présenteront pour y rentrer.

III. *Lettre Pastorale aux Curés & autres Ecclésiastiques , touchant la persécution des Fanatiques.*

LE sàvant Evêque commence cette pièce par un récit historique & touchant de l'origine & des premiers mouvemens du fanatisme, dont les fureurs avoient éclaté dans un temps où le calme sembloit renaître. Il rappelle ensuite à ses Curés les règles de prudence & de charité , qu'il leur avoit données dans ses conférences & ses synodes , pour ménager , comme des vaisseaux fragiles , ces hommes dont la foi étoit encore infirme & chancelante ; puis il ajoute que s'ils ont suivi ces règles , il ne peut assez les louer , & que s'ils n'ont pu adoucir ces ames féroces par leur sagesse & leur zèle , il ne peut assez les plaindre. Il applaudit à leur courage , il donne de justes éloges à leurs travaux quoiqu'infructueux , il compatit à leurs peines , il partage leur affliction & leur douleur , parce qu'il fait , & ce qu'ils ont fait , & ce qu'ils ont souffert. De - là il passe à la peinture des cruautés que la secte meurtrière avoit exercées contre les Ministres de la Religion catholique. Les couleurs qu'il emploie sont fortes , énergiques , d'une teinte sombre & lugubre , comme le sujet l'exige. « On voit couler de tous côtés » le sang des Prêtres ; les uns sont percés de mille » coups ; les autres brûlés à petit feu ; quelques-uns » massacrés au pied de l'autel où ils viennent d'offrir

» le saint Sacrifice ; leurs barbares assassins écorchent
 » ces têtes vénérables qui portent la couronne du sa-
 » cerdoce royal de Jesus-Christ , coupent ces doigts
 » consacrés par les onctions sacrées , & déchirent ces
 » lèvres encore teintes du sang de l'Agneau sans tache. »
 Quel tableau ! quelles tristes & désolantes images !
 Spectacle d'horreur & d'atrocité ; on frémit en se le
 représentant. Les Pasteurs fuient , les Eglises sont
 abandonnées, le service de la Religion cesse , les Fi-
 delles restent sans Chefs , sans consolation , sans se-
 cours spirituels ; plus d'offices publics , plus de prédi-
 cations , plus de Sacremens. Voilà sur-tout ce qui af-
 flige le pieux Prélat. Cependant il ne peut condamner
 des Curés qui ne se sont réfugiés auprès de lui , que
 pour se dérober au danger d'une mort certaine &
 cruelle , qui n'eût été d'aucune utilité pour leurs ouail-
 les ; il ne peut les approuver non plus , parce qu'avec
 une foi généreuse & un grand courage , ils auroient
 été moins timides. Il se contente donc de leur retra-
 cer les anciennes règles de l'Eglise pour la conduite
 des Pasteurs dans le temps de persécution , & l'exem-
 ple des Saints , dont les uns ont attendu la mort avec
 constance & fermeté , sans abandonner leur poste , &
 les autres ont cédé pour un temps à l'orage , afin d'é-
 paragner un nouveau crime aux persécuteurs & de
 nouveaux malheurs à l'Eglise. Mais dans quelles cir-
 constances est-il permis de fuir , & dans quel cas la
 résistance jusqu'à la mort devient-elle un précepte ?
 questions difficiles à décider. M. Fléchier laisse à ceux
 qui ont des lumières & du zèle , qui connoissent d'une
 part leurs devoirs , de l'autre les périls , & qui peu-
 vent les mettre en balance , à se juger eux-mêmes. Il
 craint seulement qu'on ne soit trop facile à s'alarmer ,
 qu'on n'exagère le danger , & qu'en se le figurant ou
 plus grand , ou plus prochain qu'il n'est , on ne s'en
 fasse un prétexte pour favoriser le dégoût de la rési-
 dence , la paresse & la lâcheté. Mais il n'insiste pas
 sur cet objet , pour ne point offenser des coopéra-

teurs qu'il estime. Il ne veut que ranimer leur courage, fortifier leur zèle & diriger leur conduite, soit pendant qu'ils resteront éloignés de leurs troupeaux, soit après qu'ils seront de retour dans leur résidence. C'est le but des avis qu'il leur donne, & des règles qu'il leur prescrit.

Ces avis & ces règles sont 1°. pour ceux qui n'ont point quitté leur résidence & le service de leurs Eglises de gémir en secret, de pleurer les péchés du peuple, de l'exhorter à la pénitence, & de remplir tous les devoirs de leur ministère avec d'autant plus de vigilance & de pureté, qu'ils sont tous les jours menacés de l'interrompre, en fuyant eux-mêmes, ou en mourant pour la Foi; 2°. pour ceux que la persécution a forcés de prendre la fuite, de soupirer après le rétablissement du culte divin dans leurs paroisses, de se regarder comme des Prêtres exilés & interdits en quelque sorte de leurs fonctions, de porter la honte & la confusion de leur fuite, quoiqu'involontaire & raisonnable; 3°. de faire une retraite de dix jours dans le séminaire pour réfléchir sur leurs obligations, réparer les fautes qu'ils ont commises dans l'exercice de leur ministère, & se renouveler dans l'esprit de leur état; 4°. de remplir le vide du temps qu'ils passeront loin de leurs ouailles par des lectures pieuses, des conférences utiles sur des matières ecclésiastiques, & l'étude des saintes Ecritures; 5°. d'éviter les compagnies mondaines, où règnent la dissipation, le luxe, l'amour du plaisir, & une liberté peu saine pour des hommes d'une profession grave & sainte; 6°. de s'abstenir encore plus des grands festins & des parties de jeu où la moindre perte est celle du temps; 7°. de ne point assister aux exécutions des meurtriers que la Justice condamne à expier leurs crimes sur l'échafaut, spectacle d'horreur qui ne convient point à des Ministres d'un Dieu de douceur & de paix; 8°. de vivre en commun & sous la même discipline dans le séminaire, autant qu'il se pourra, ou du moins, de se

faire une folitude dans les maifons où ils fe font choifis un afile ; d'y prier pour l'Eglife , pour leurs paroiffiens & pour eux-mêmes ; d'y repaffer leurs années dans l'amertume d'un cœur humilié fous la main de Dieu & brifé par le repentir ; d'y fonder les difpofitions de leur ame , relativement aux motifs de leur retraite & à la caufe réelle de leur fuite ; 9°. de célébrer les faints myftères tous les jours , s'ils le peuvent , pour attirer les bénédictions du Ciel , & obtenir la fin des calamités qui les affligent ; 10°. de fe préparer au combat & de s'animer au martyre , fi Dieu l'exige d'eux , par l'exemple de ceux de leurs confrères dont le fang fume encore , & qui l'ont répandu en témoignage des vérités qu'ils avoient prêchées aux fidelles que le fouverain Pafteur leur avoit confiés.

M. Fléchier termine cette éloquente Inſtruction de la manière la plus touchante. « Il ne me reſte plus , » dit-il à ſes Curés & aux autres Eccléſiaſtiques qu'il » inſtruit , il ne me reſte plus qu'à vous exhorter de » joindre vos gémiſſemens aux nôtres , à la vue des » miſères publiques & de nos devoirs communs. Tant » d'objets d'horreur & de pitié qui nous environnent » doivent nous attriſter & nous attendrir , pour la » converſion des méchans , pour la conſolation des » juſtes. Nous avons élevé , ou régénéré en Jeſus- » Chriſt , des enfans dont les uns ſont devenus meur- » triers des autres. Vous devez ſentir que vous êtes » pères , & nous ſentons bien que nous le ſommes » encore plus que vous. . . . Je prie le Seigneur , » ajoute-t-il en finiſſant , qu'il répande ſur vous ſes » bénédictions de douceur & de paix , après un fi » cruel orage , afin que vous raiſſembliiez vos trou- » peaux diſperſés , que vous en repreniez le ſoin & » la conduite , avec une entière tranquillité , & que » *lorſque le Prince des Pafteurs paroîtra , vous » remportiez une couronne de gloire qui ne ſe flé- » trira jamais.* »

IV. *Lettre Pastorale aux Religieuses du diocèse de Nîmes, au sujet des Fanatiques.*

CETTE pièce est la plus longue de celles que M. l'Evêque de Nîmes a composées sur le même sujet. Un avertissement du premier Editeur nous apprend qu'elle n'a pas été envoyée aux personnes à qui elle étoit destinée, & que l'ayant trouvée imparfaite dans les manuscrits de l'illustre Auteur, on a mieux aimé la faire paroître en cet état, que d'y rien ajouter d'une main étrangère. Nous avons eu la même délicatesse & le même respect pour un ouvrage sorti de la plume d'un si grand Maître, les papiers qui nous ont été confiés par son héritier, ne nous ayant fourni aucun moyen de suppléer ce qui manque. Nous nous permettrons seulement de hasarder nos conjectures à la fin de la notice que nous allons en donner, sur la manière dont nous présumons que cette Instruction, d'ailleurs si belle & si intéressante, auroit été terminée, si le savant Prélat y eût mis la dernière main; & ce fera M. Fléchier, qui, par l'enchaînement & la progression de ses idées, nous conduira lui-même à deviner en quelque sorte celles qui lui restoit à développer, lorsque sa plume s'est arrêtée.

« Nous apprenons avec douleur, dit-il en commençant, que la fureur des fanatiques, qui depuis quelque temps désolent nos villes & nos campagnes, a jeté la frayeur & le trouble dans vos Monastères. Les cruautés qu'ils ont exercées sur les Fidèles, les feux qu'ils ont allumés jusques dans le Sanctuaire, le sang innocent qu'ils ont répandu dans toutes les parties de ce diocèse, ne justifient que trop vos craintes, & vous avez besoin que le Seigneur augmente votre foi & soutienne votre confiance. » Ce début conduit M. Fléchier à tracer un tableau raccourci, mais frappant, du caractère atroce

des fanatiques , & des crimes dont ils continuoient tous les jours de se noircir. Les traits & les couleurs en sont ménagées , & on s'aperçoit que c'est à dessein , pour ne point accroître les alarmes des pieuses Vierges qui , du fond de leurs solitudes , voyoient s'élever là flamme des incendies que ces ennemis de notre culte allumoient par-tout où leurs troupes furieuses pouvoient pénétrer. Cependant il parcourt les divers événemens dont elles ont été instruites , & en particulier ceux qui les ont frappées le plus vivement , parce qu'ils se sont passés en quelque sorte sous leurs yeux. Mais il conserve dans ces récits le ton qu'il lui convenoit de prendre en parlant à des Epouses de Jesus-Christ séparées du monde , vouées à un genre de vie paisible & modeste qui les éloigne de toutes les idées de combats , de ravage & de sang qu'il falloit employer en parlant de ces objets déplorables. Massacres des Prêtres , pillages des Eglises , profanations , impiétés , attentats de toute espèce , il ramène tout aux vues de la Religion & aux sentimens de la piété. C'est Dieu qui permet tant de calamités pour éprouver notre foi , exciter notre vigilance , ranimer notre ferveur ; ce sont nos péchés qui attirent ces orages , & qui en prolongent la durée. La pénitence , la prière , le renouvellement du cœur , le détachement du monde , l'union avec Dieu , &c. Tels sont les remèdes propres à guérir de si grands maux , & à les changer en moyens de salut. C'est ainsi que les vrais Chrétiens , & à plus forte raison , les personnes religieuses , doivent envisager les tribulations de la vie présente , quelle qu'en soit la cause. Manière adroite dont se sert M. de Nîmes pour donner des leçons de sagesse & de piété aux Vierges chrétiennes qu'il instruit , & pour les rappeler à l'esprit de leur vocation , en leur montrant ce qu'elles doivent faire , dans ce qu'il suppose qu'elles ont fait.

Mais comme leurs alarmes étoient grandes & que la cause n'en étoit que trop réelle , il falloit pour ras-

Sur des filles timides de puissans motifs de consolation , ajoutés à ceux que la Religion fournit aux ames qui se conduisent par les vues de la foi ; M. Fléchier les tire de sa vigilance sur elles & des précautions qu'il a prises pour leur sûreté. Elles se sont reposées sur les attentions de sa charité , & sur les mesures que sa prudence lui a fait préférer aux moyens que d'autres leur ont proposés. Par-là elles ont su concilier ce que la raison leur inspiroit de faire pour se mettre à l'abri du danger , avec les engagements de leur état qui les fixent dans leurs solitudes , & ne leur permettent pas de quitter ces saints asiles où Dieu les a conduites comme dans un port de salut , & la maison de leur éternité. Cette résolution courageuse méritoit des éloges ; le Prélat saisit encore cette occasion de leur donner des avis salutaires & de cacher ses leçons , sous l'enveloppe délicate des louanges.

Viennent ensuite les règles de conduite que ces pieuses filles devoient suivre selon leur état présent , & leurs besoins particuliers , dans l'agitation générale du diocèse. Par ces règles , qui sont pleines de sagesse , & qui annoncent une grande connoissance des devoirs & des écueils de la vie religieuse , il leur prescrit 1^o. de calmer leurs esprits & de réduire leurs craintes à une sage modération ; 2^o. d'être plus exactes que jamais à garder la retraite , le silence , le recueillement , à se séparer du monde , & à éviter les entretiens du parler ; 3^o. d'être plus étroitement unies entre elles par les liens de la religion & les offices d'une charité commune ; 4^o. de s'appliquer avec un nouveau zèle à la pratique des observances générales & particulières de leur institut ; 5^o. de s'exciter à des sentimens de componction & de pénitence , pour expier les offenses énormes qui se commettent contre Dieu ; 6^o. de contenir dans de justes bornes le sentiment naturel qui nous attache à la vie & nous fait craindre la mort ; 7^o. de se mettre dans une telle disposition de cœur , que les tourmens & la mort même n'aient rien d'ef-

frayant pour elles , s'il les falloit endurer , comme tant d'autres personnes de leur sexe qui ont versé leur sang pour la foi ; 8°. de s'adresser à Dieu par la prière , l'oraison devant être la principale ressource de ceux qui sentent leur foiblesse , & qui sont dans l'affliction , pour obtenir la force & la patience dont ils ont besoin.

Ce dernier article conduit l'Auteur à traiter le sujet de l'oraison , sujet si important en lui-même , si intéressant dans tous les temps pour les personnes qui tendent à la perfection , & dont on s'occupoit beaucoup alors , tant dans le monde que dans les cloîtres , à cause des disputes qui s'étoient élevées en France sur cette matière. M. Fléchier établit comme un principe incontestable , que l'oraison est la nourriture des ames qui sont jalouses de s'unir à Dieu , & que sans cet aliment , la vie spirituelle ne peut subsister. Il détermine ensuite quel est le genre d'oraison dont il parle & dont il conseille la pratique. Il en fait sentir la nécessité , il en trace les caractères , il en expose les avantages. Il avoit commencé l'examen des causes les plus ordinaires qui nuisent au progrès des ames dans le saint exercice de l'oraison , lorsqu'il s'est arrêté. Mais on voit par le fil de ses idées , qu'il se proposoit de ne quitter cet objet , qu'après avoir donné des règles sûres pour éviter les défauts où l'on a coutume de tomber , & les illusions où s'exposent ceux qui s'engagent au hasard dans des routes nouvelles & pleines d'écueils. Il auroit sans doute fini par-là , & les maximes qu'il auroit proposées auroient été tout-à-la-fois , & des moyens propres à faciliter la pratique de l'oraison , & des précautions utiles contre les dangers de la fausse spiritualité , dont la doctrine avoit trouvé des défenseurs qui , par leurs talens & leur autorité , pouvoient réussir à l'accréditer. Tous ceux qui savent combien M. Fléchier , par la justesse & la clarté de ses idées , étoit capable de répandre de lumière sur ces matières délicates , doivent regretter

qu'il n'ait pas mis la dernière main à l'écrit que nous venons d'analyser.

V. Lettre Pastorale aux Fidèles du diocèse de Nîmes, au sujet de la Croix de Saint Gervasi.

Nous avons déjà parlé de cette Croix fameuse dans le Discours Préliminaire, & nous y avons dit, avec quelle prudence M. Fléchier se conduisit en cette occasion que les circonstances rendoient infiniment délicate, & qui, sous un Prélat moins circonspect, auroit pu causer de grands troubles dans tout le pays. Cette instruction est peut-être de tous les écrits de l'éloquent Prélat, sans excepter ses Oraisons funèbres, celui où il y a le plus d'art, & nous ajoutons, celui où l'art étoit le plus nécessaire. En effet, de quoi s'agissoit-il ? & que falloit-il faire ? Il s'agissoit d'une Croix plantée sur une hauteur par un étranger de la plus basse condition, sans motif & sans vue, qu'une dévotion populaire & vague ; qui s'étoit porté à faire cette action de piété, & à choisir ce lieu, comme au hasard, & par un mouvement naturel, qu'aucune intention réfléchie & motivée n'avoit dirigé. Cette Croix, dont l'origine étoit si obscure & si peu importante, le peuple en avoit fait tout-à-coup un objet de vénération, un instrument de miracles sans nombre, & la colline sur laquelle ce signe du salut, si respectable en lui-même, étoit élevé, devenoit de jour en jour plus célèbre par le concours du peuple qui s'y rendoit en foule de toutes les parties du diocèse de Nîmes & des contrées voisines, sur le bruit des prodiges qu'on en racontoit. Dans ce moment d'agitation & de ferveur mal conçue & plus mal réglée, que falloit-il faire ? Etablir d'une manière solide les vrais principes de la Doctrine catholique sur le culte dû à la Croix en général, comme signe de la rédemption ; éclairer la Religion du peuple sur ce point de

foi, dont l'enseignement exige tant de précision & de justesse, pour ne rien donner à la superstition & ne rien retrancher à la piété ; diriger la confiance des simples & des ignorans qui composent par-tout la multitude, en leur apprenant à ne pas confondre la représentation avec l'objet représenté, & à ne pas supposer une vertu intérieure & active dans un signe qui n'a d'autre destination que de nous rappeler les souffrances & la charité d'un Dieu revêtu de notre chair, qui a souffert la mort pour expier nos péchés ; montrer qu'à cet égard la Croix de saint Gervasi n'avoit rien de plus extraordinaire & de plus particulier que toutes les autres ; que les choses merveilleuses qu'on en publioit étoient sans fondement ; que quand Dieu manifeste sa puissance par des miracles, c'est toujours pour une fin digne de lui, & que ses opérations ont toujours des caractères de sagesse, de sainteté, de bienfaisance qui les font reconnoître.

Voilà ce qu'il falloit faire ; & ce qu'il y avoit de plus difficile, c'est que tout ce plan d'instruction, il étoit nécessaire de le remplir avec tant d'exactitude & tant de précautions, que le Catholique & le nouveau converti fussent également instruits, c'est-à-dire également ménagés ; sans quoi l'un & l'autre auroient eu à se plaindre. Celui-là, qu'on enlevoit à la piété un aliment dont elle a besoin pour se soutenir ; celui-ci, qu'on autorisoit des pratiques superstitieuses dont les auteurs de la réforme s'étoient autorisés pour colorer leur séparation. Fléchier, dans la Lettre Pastorale que nous examinons, marche toujours dans ce juste milieu, dont il ne pouvoit s'écarter, sans nuire à sa cause, en contrariant des préjugés qu'il falloit respecter, pour aller à son but d'un pas sûr, & rendre son travail utile aux anciens & aux nouveaux Catholiques, qu'il portoit en même temps dans son cœur. Il expose d'abord les motifs qui l'engagent à parler, après avoir gardé le silence quelque temps, pour examiner le cours que prendroit cette nouvelle dévotion du peu-

ple. Ce morceau, qui est comme un exorde, renferme l'histoire de la Croix de saint Gervasi; début sage, récit naïf & simple, dont toutes les expressions & toutes les circonstances de détail sont si attentivement mesurées, que personne ne peut s'en offenser. Il pose ensuite les principes de la plus saine Théologie, sur le culte des Croix, des Images & de tous ces objets sensibles que la Religion a consacrés, depuis la plus haute antiquité. Il parle après cela des précautions qu'il a déjà prises, pour que rien de scandaleux & d'indécent ne se glisse dans des actes dont la piété est le principe. Il s'applaudit du succès, & il loue ses diocésains de la régularité de leur conduite, de l'ordre édifiant, du respect & du silence religieux qui règnent dans leur marche, lorsqu'ils vont porter leurs hommages à la Croix du nouveau Calvaire. C'est avec la même sagesse qu'il s'exprime, lorsqu'il vient aux miracles que l'on racontoit avec admiration, comme des faits publics & avérés. Serait-il étonnant, dit-il, que le signe du salut, planté dans une terre nouvellement arrosée du sang des Martyrs, attirât du Ciel des grâces visibles & propres à ranimer la foi? Mais les miracles qui nous paroissent les moins douteux, ajoute-t-il, ceux qui nous consolent davantage, c'est qu'on y voit des pécheurs qui se convertissent, des ennemis qui se réconcilient, des incrédules, qui, venus comme à un spectacle, s'en retournent en se frappant la poitrine: rien de plus noble, de plus pathétique & de plus touchant que tout cet endroit.

Mais comme le culte le plus pur & le plus autorisé dans l'Eglise a des règles pour diriger la piété dans les choses dont on pourroit altérer ou pervertir l'usage, il est encore plus nécessaire de veiller sur les dévotions nouvelles, pour en écarter les abus, & contenir dans de justes bornes les âmes simples qui seroient portées à s'en éloigner. Ces règles sont l'objet de la dernière partie d'une Instruction qui, dans son peu d'étendue, ne pouvoit renfermer des choses plus

excellentes. 1^o. Le Prélat recommande à son peuple de ne point aller à ce nouveau Calvaire par le désir d'y voir des miracles , parce que Dieu n'en fait point pour contenter la vaine & orgueilleuse curiosité des hommes ; mais d'y monter en esprit de pénitence , & d'y porter dans des corps infirmes un esprit contrit & humilié. 2^o. Il défend aux Curés , aux Ecclésiastiques & aux Religieux qui se trouveroient présens , de donner des attestations de miracles , dont on ne peut sagement juger sans les avoir examinés , & cet examen il se le réserve , conformément à la discipline de l'Eglise renouvelée dans le Concile de Trente. 3^o. Il veut qu'à la vue de la Croix on s'excite à la componction & à la reconnoissance , en se retraçant les souffrances de Jesus-Christ , & se rappelant ce qu'il a fait pour nous , & ce que notre salut lui a coûté. 4^o. Il désire que le culte de la Croix soit entre les Fidèles un principe d'union & de charité , n'ayant tous qu'une même foi & une même espérance. 5^o. Il proscriit les marches & les assemblées nocturnes , qui auroient pour prétexte d'éviter la chaleur du jour , & qui pourroient donner lieu à des abus trop réels. 6^o. Enfin , il souhaite qu'il ne se mêle rien que de grave & de régulier dans les processions , les stations , & sur-tout dans les rafraîchissemens que sont obligés de prendre ceux qui viennent de loin ; & que les honneurs rendus à la Croix de J. C. soient une source de bénédiction pour tous ceux qui viennent se prosterner à ses pieds en mémoire de Jesus-Christ. Avant de finir , il s'adresse aux nouveaux convertis : « Pour vous , leur dit-il , avec autant de fa-
 » gesse que de douceur , pour vous , M. T. C. F.
 » qui , sortis depuis peu du sein de l'erreur , n'avez
 » pas encore le goût de ces dévotions affectueuses ,
 » ne vous offensez pas des honneurs qu'on rend , par
 » rapport à Jesus-Christ , à tout ce qui lui appar-
 » tient , ou le représente. Ne soyez pas les ennemis
 » de la Croix , de peur d'en être les adorateurs. N'im-
 » putez pas à l'Eglise des superstitions qu'elle n'en-

» seigne pas , qu'elle ne dissimule pas , qu'elle ne souffre pas , dès qu'elles lui sont connues. Demandez à Dieu , non pas qu'il diminue la foi de vos frères , mais qu'il augmente la vôtre , &c. » La conclusion de cette Lettre vraiment Pastorale , termine avec une noble & touchante simplicité , les sages maximes que le pieux Auteur y a répandues. « Prions-le , » (J. C.) dit-il , qu'il nous donne les grâces nécessaires pour recueillir le fruit & le mérite de sa rédemption ; qu'il nous inspire les sentimens d'une véritable pénitence , & qu'en vertu de sa Croix , où son amour & nos péchés l'ont attaché , il nous aide à porter les Croix spirituelles ou corporelles dont il nous afflige en cette vie. »

VI. Mandement pour ordonner des Prières publiques pour la prospérité des Armes du Roi , l'avancement de la Paix , & l'heureux accouchement de Madame la Duchesse de Bourgogne.

Cette Pièce est courte , mais , dans sa brièveté , elle renferme beaucoup de traits , où la touche du grand Maître se fait remarquer. Le Duc d'Anjou , (Philippe V) petit-fils de Louis XIV , étoit monté sur le Trône d'Espagne , où Charles II , après avoir long - temps balancé dans son choix , l'avoit appelé en mourant. Les Puissances jalouses de la grandeur & des prospérités de la France , avoient osé partager la succession de ce Monarque , sans le consulter , tandis qu'il vivoit encore ; elles disputèrent son héritage , après sa mort , au Prince qu'il avoit nommé pour son successeur : toute l'Europe s'arma , moins contre Philippe que contre son ayeul , dont elle vouloit se venger ; & pour le punir d'un demi siècle de gloire , elle s'étoit unie dans le dessein d'empêcher un nouveau Sceptre d'entrer dans la maison de ce Roi , qui avoit ajouté trois Provinces à son Empire. Pendant les premières

années de cette guerre , la victoire , si long-temps fidelle à Louis , lui fit moissonner de nouveaux lauriers ; mais bientôt le sort des armes changea ; la Nation , fans manquer de force & de courage , éprouva des revers affligeans , & la puissance d'un Prince si confamment heureux dans ses entreprises , fut humiliée par des revers.

M. Fléchier débute par la peinture de cet embrasement général de l'Europe , & par celle de nos disgraces , dont il trouve la cause dans les péchés des Grands & du Peuple , sur-tout dans l'affoiblissement sensible de la foi , & les progrès de l'impiété. C'est donc par la conversion du cœur , par le zèle de la religion , & la pratique des vertus qu'on doit travailler à fléchir le Ciel irrité , à ramener la victoire sous nos drapeaux , & à mériter que Dieu nous fasse goûter les douceurs & l'abondance de la paix. « Les » Nations qui nous attaquent , dit l'éloquent Prélat , » sont moins à craindre pour nous , que les vices » qui nous corrompent ; & l'ennemi qui peut nous » nuire davantage , c'est nous-mêmes , si nous n'allons » au pied des Autels , par une conversion sincère , laver » dans nos larmes & dans le sang de Jesus-Christ nos » iniquités passées , fléchissant ainsi la justice de Dieu » qui les punit , & attirant sa miséricorde qui les » pardonne ». Le reste de ce Mandement n'est employé qu'à en marquer plus particulièrement l'objet , qui est , comme le titre l'annonce , de faire des prières publiques , conformément aux pieuses intentions du Roi , pour la paix , pour la prospérité des armes du Roi , & l'heureux accouchement de la Duchesse de Bourgogne.

VII. *Mandement pour la Publication du Jubilé.*

DANS un Sermon sur le même sujet , qui se trouve parmi les Discours de Piété du VII^{me}. Volume de

cette Collection , M. Fléchier avoit traité en Orateur la matière du Jubilé , envisagée du côté théologique & moral. Ici le Prélat considère son objet sous un autre point de vue. Le Roi n'avoit demandé le Jubilé , & Clément XI , l'un des plus sçavans & des plus vertueux Pontifes qui aient rempli le saint Siége dans ces derniers temps , ne l'avoit accordé , que pour exciter les peuples à réunir leurs prières & leurs bonnes œuvres , afin d'obtenir la fin d'une guerre qui embrasoit tout le midi de l'Europe & épuisoit la France. M. Fléchier , entrant dans les pieuses intentions du souverain Pontife & du Roi , ramène toutes ses pensées à la paix , & aux moyens indiqués par la Religion pour apaiser la colère de Dieu , & mériter qu'il fasse cesser les fléaux dont il frappe la terre. Il rappelle tout ce qu'on a fait jusqu'à ce moment par le désir de la paix , les vœux , les prières , les jeûnes , les solennités , l'oblation de la victime sans tache , tout a été mis en usage , pour rendre le Ciel plus propice , & rien n'a réussi. L'épée moissonne des bataillons entiers , la flamme dévore les villes & les campagnes , la discorde répand par-tout ses ravages , les armées fondent & disparaissent , nos ennemis enflés de leurs succès n'ont que des pensées d'orgueil ; notre modération passe dans leur esprit pour faiblesse ; ils ne veulent poser les armes qu'après avoir mis le comble à nos malheurs ; & dans notre épuisement , il faut encore que nous cherchions des ressources pour soutenir la guerre.

Cependant nous avons prié , gémi , fatigué le Ciel par nos larmes & nos supplications. Pourquoi se montre-t-il insensible à notre affliction & sourd à nos cris ? C'est qu'en lui demandant la fin des calamités que nos péchés ont attiré sur nos têtes , nous continuons de pécher encore. M. Fléchier étend cette idée par la peinture des désordres & de la corruption qui règnent dans tous les états. De-là il passe aux moyens de calmer la justice de Dieu , & d'attirer

fa miséricorde ; ce sont avec les prières & les bonnes-œuvres , la douleur , le repentir , l'humiliation , la réformation des mœurs , &c. Il entre dans les détails , & il les accompagne des exhortations les plus vives & les plus pressantes. Il observe que ce n'est pas assez d'implorer la bonté de Dieu , en s'affligeant & s'humiliant devant lui , mais qu'en lui demandant la paix , il faut n'avoir que des vues pures & chrétiennes. Borner ses desirs à la délivrance des misères & des afflictions temporelles , c'est se rendre indignes d'être exaucés , parce qu'il y a une paix du monde qui livre le cœur au danger des prospérités humaines , & une paix de Dieu qui garde les esprits & les cœurs pour les rendre fidelles ; la première , il la faut craindre ; la seconde est celle qu'il faut désirer.

Après ce morceau d'une éloquence pleine d'onction , l'Auteur expose les intentions de l'Eglise & celles du Pape , en accordant le Jubilé. C'est à nous d'y répondre avec des sentimens de componction & de pénitence ; à nous , de nous sanctifier par le jeûne , la prière , la visite des lieux saints ; à nous de réparer dans ce Jubilé le peu de fruit que nous avons retiré de plusieurs autres , & de mettre à profit des jours de salut , qui seront peut-être les derniers pour nous , &c. Suit une prière touchante que le pieux & charitable Pasteur adresse à Dieu pour son Troupeau , & le dispositif du Mandement , qui contient l'ordre qu'on doit observer à l'ouverture & pendant la durée du Jubilé.

VIII. *Mandement contre les Spectacles.*

CETTE pièce est encore une des meilleures & des plus importantes qui se trouvent non-seulement dans ce volume , mais dans toute la Collection des Œuvres de M. Fléchier. On y voit quels étoient les principes de ce grand Evêque sur le théâtre , qu'on voudroit ériger aujourd'hui en école de sagesse , & faire regarder comme le seul moyen qui reste à la philo-
sophie

sophie pour combattre le vice avec succès, & conserver à la Nation quelque apparence de mœurs. Il y a rassemblé tout ce que les Pères de l'Eglise ont écrit de plus fort contre les jeux scéniques, & il présente leurs maximes sur ce point de morale avec autant de clarté que d'énergie. Avant d'en venir au développement de ces maximes respectables de l'antiquité, qui se sont perpétuées dans l'Eglise jusqu'à nos jours, parce qu'elles tiennent à son esprit & à sa discipline; le pieux Evêque de Nîmes raconte comment le goût des spectacles s'est introduit dans sa ville épiscopale. Une troupe d'hommes & de femmes, qui se sont fait un art & une profession de corrompre les cœurs par des chants & des récits fabuleux; arrive & s'établit, avec l'espoir d'attirer la foule & de faire un gain considérable. Mais leur attente est trompée, leur théâtre languit; à peine la nouveauté y attire-t-elle d'abord quelques curieux; bientôt on cesse d'y venir, & la troupe est obligée de se retirer, honteuse & mécontente de son peu de succès. Le Prélat a gardé le silence; qu'étoit-il besoin qu'il s'élevât contre un scandale qui a duré si peu, & qui s'est détruit de lui-même? Mais au bout de quelque temps, une nouvelle troupe se présente; on l'accueille avec empressement; elle ouvre son théâtre sur les ruines du premier; on y court en foule; on ne peut s'en rassasier; on y porte l'argent qu'on refuse aux pauvres; on y mène les enfans, & c'est pour eux une récompense que de les conduire à ces sources de corruption: anciens Catholiques, nouveaux convertis, tous ont le même goût & la même ardeur; les uns, au mépris de la pure doctrine dans laquelle ils ont été nourris, ne rougissent pas d'avoir part à ces œuvres de ténèbres; les autres semblent n'avoir oublié de leur ancienne discipline, que la privation des spectacles qu'elle leur interdisoit, & les aumônes qu'elle les obligeoit de faire. Dans cet état des choses; *l'esprit immonde étant revenu plus fort qu'il n'étoit*, ayant établi sa domination;

& travaillant à la perpétuer , un Evêque peut-il se taire ?

Après ce début , il réunit avec beaucoup d'art , & sous un même point de vue , toutes les raisons que d'autres ont développées avec plus d'étendue contre les jeux du théâtre , pour en faire voir le danger , & démontrer combien ce genre d'amusement , qu'on voudroit faire passer pour légitime & même utile , est contraire à l'esprit du Christianisme. Les conjonctures fâcheuses dans lesquelles on étoit alors , fournissent à l'illustre Auteur de nouveaux moyens qu'il ne manque pas de faire valoir. Toute l'Europe étoit en armes , & la France déjà épuisée par une suite de malheurs , soutenoit seule , contre les autres Puissances , une guerre destructive & ruineuse. Chaque citoyen devoit craindre pour la patrie ; le Roi humilié sous la main toute-puissante de Dieu , réclamoit ses anciennes miséricordes , & mettoit tout le royaume en prières ; convenoit-il à des Chrétiens , à des François , dans de pareilles circonstances , d'étaler sur des théâtres l'appareil du luxe & de la vanité , d'y voir jouer des scènes divertissantes ? &c. Quand les spectacles seroient innocens , ne devoient-ils pas être défendus dans ces temps de tribulations ? &c. M. Fléchier tire de cette idée tout ce qu'elle peut fournir de détails intéressans à l'imagination riche & brillante d'un écrivain tel que lui. Il s'anime & devient pathétique : « Est-ce au pied du théâtre , dit-il , ou » à l'Autel qu'on va chercher des consolations dans » les calamités publiques & les malheurs particuliers ? . . . Pendant qu'Israël & Juda , Joab & vos » Princes sont sous des tentes , dans les brûlantes ardeurs de la guerre & de la faison , il vous sied bien » d'écouter à votre aise un chanteur ou une chanteuse , & de voir sur un théâtre , comme en raccourci , » la figure du monde qui passe , &c.

Il finit par une exhortation douce & paternelle :
 » Nous vous conjurons , dit-il , par Notre Seigneur

» Jésus-Christ , de vous en abstenir , (des spectacles)
 » évitez les pièges funestes que le démon vous a ten-
 » dus. Ne fournissez pas à vos convoitises de quoi se
 » soulever contre vous. Ecoutez la voix du Pasteur
 » qui vous exhorte & vous sollicite , qui aime mieux
 » devoir votre obéissance à ses charitables conseils ,
 » qu'aux censures que l'Eglise lui a mises en main, &c.»

IX. *Lettre Pastorale au sujet de la disette de Blé, & de la crainte de la Famine.*

LE cruel hiver de 1709 avoit mis le comble aux malheurs de la Nation , accablée de ses pertes , & surchargée d'impôts nécessaires pour soutenir une guerre qui duroit depuis neuf ans , & dont on ne voyoit pas encore le terme. Le froid excessif avoit tout fait périr. Les plantes , les arbres , tout avoit été frappé de mort. Le fléau s'étoit étendu d'un bout de la France à l'autre , & dans la plupart des pays voisins , sans épargner les climats d'une température plus égale , où l'on a plus ordinairement à craindre les chaleurs brûlantes de l'été , que les extrêmes rigueurs de l'hiver. Nulle espérance de récolte , de manière que les habitans des villes & des campagnes , sans subsistance pour l'année présente , étoient encore sans espoir pour celle d'après , faute de pouvoir ensemençer les champs ; ainsi le peuple accablé sous le poids de sa misère , n'avoit pas même la consolation d'envisager la ressource d'une récolte éloignée , & le sentiment de la disette actuelle , étoit encore aigri par l'affreuse image d'une famine inévitable dans l'avenir.

Voilà le triste sujet que M. l'Evêque de Nîmes avoit à traiter dans cette Lettre Pastorale. Son ame sensible & bienfaisante s'y déploie toute entière. Instruire son peuple sur les véritables causes des maux qu'il éprouve , lui apprendre l'usage qu'il en doit faire pour son salut & l'expiation de ses péchés , le consoler par les sages précautions du zèle & de la charité , écarter les effets

de l'accablement & du désespoir , telles sont les vues qui dirigent le tendre & vertueux Prélat , & les fins utiles qu'il se propose. Il remplit ces différens objets aussi dignement que pouvoit le faire , dans des circonstances aussi affligeantes , un Evêque qui réunissoit le plus beau génie , & le cœur le plus parfait , à toutes les qualités d'un excellent Pasteur.

Il commence par un tableau fidelle & touchant des différentes plaies dont le courroux du Ciel avoit coup sur coup frappé le Royaume , depuis quelques années ; les objets réunis dans ce tableau portent au fond de l'âme une vive impression de douleur & de pitié ; ce sont la guerre & toutes ses funestes suites , les défaites , le carnage , les dévastations & les autres calamités dont le Languedoc avoit eu sous les yeux quelques foibles images , lorsque cette Province , & en particulier le diocèse de Nîmes , avoient été en proie aux fureurs meurtrières des fanatiques. « De nouvelles » iniquités , ajoute-t-il , ont sans doute attiré une calamité nouvelle. Une disette imprévue a jeté la » frayeur dans les esprits , & *les tempêtes de la faim* » ont ému tout-à-coup les peuples.... *Le Seigneur* » *a fait souffler le triste aquilon ; l'eau s'est glacée* » *comme le cristal* ; un froid mortel a pénétré jus- » ques dans le sein de la terre , *la gelée a brûlé les* » *déserts , & séché ce qui étoit vert , ou qui pouvoit* » *le devenir , comme si le feu y avoit passé....* » Le soleil sans force & sans chaleur n'a pu ranimer » les germes naissans.... Les arbres ont été frappés » jusques dans leurs racines ; les troupeaux ont péri » dans leurs bergeries , sans que la main secourable » du maître ait eu de quoi les nourrir ou les réchauffer ; les hommes étonnés , sur-tout les pauvres , » ont gémi , & ont dit en gémissant : *Seigneur , qui* » *pourra subsister dans la rigueur de votre froid, &c.* » Ce tableau est encore plus fortement coloré que le précédent.

De cette peinture , M. Fléchier passe à celle des

craintes & de la désolation du peuple ; il blâme ses craintes , parce qu'elles sont excessives , & sa désolation , parce qu'elle annonce un attachement outré aux biens de la terre , dont les châtimens du Ciel nous privent , un manque de foi & de confiance en Dieu ; il montre combien ces dispositions du cœur sont contraires aux sentimens qui doivent animer les Chrétiens , dans l'acquisition , l'usage & la perte des biens temporels. Ce n'est pas néanmoins qu'il veuille condamner des prévoyances utiles & raisonnables , auxquelles Dieu même nous assujettit en cette vie , mais il veut que ces attentions sur les besoins de l'avenir , soient discrètes & subordonnées au gouvernement de la Providence. C'est , dit-il , à ces hommes défiants qui jettent sans cesse un regard alarmé dans le lointain , & qui n'y voient que des sujets de crainte , c'est une inquiétude payenne de s'agiter , de s'attrister , de se soulever comme vous faites ; Chrétiens sans résignation & sans foi , qui murmurent toujours , qui désirent sans bornes , demandent sans discrétion , reçoivent sans actions de grâces , souffrent sans patience & jouissent sans réflexion. Il s'élève ensuite avec beaucoup de force contre les riches , qui , loin de proportionner leur charité aux besoins des pauvres , deviennent plus durs & plus insensibles à mesure que les temps sont plus fâcheux. Mais il lance des traits de malédiction contre ces hommes impitoyables , qui ne trouvent jamais que les subsistances soient assez chères pour ouvrir leurs greniers , qui les resserrent avec un soin cruel , afin de les rendre toujours plus rares , & qui établissent ainsi un commerce abominable sur la misère même de ceux que la faim réduit à disputer aux animaux des alimens funestes & dégoûtans , pour se rassasier , plutôt que pour se nourrir.

Ces réflexions conduisent l'éloquent Prélat à l'examen des causes morales auxquelles on doit attribuer tant de calamités de divers genres , dont il a si sou-

vent parlé dans ses Instructions. C'est toujours ici comme ailleurs, dans la dépravation du cœur, dans les dérèglements & la corruption publique, dans le mauvais usage de l'abondance, des richesses & de la prospérité, qu'il trouve le principe de ces fléaux, par lesquels Dieu juste & miséricordieux tout à la fois, châtie & corrige son peuple : & pour se renfermer dans son sujet, il montre que c'est par la privation des biens temporels que Dieu en punit l'abus criminel, ou la jouissance immodérée. On abuse des dons de Dieu, faut-il s'étonner si Dieu les enlève ? La maison d'Israël ne reconnoît pas que c'est moi qui lui donne du blé, dit le Seigneur par un Prophète, hé bien, c'est pour cela que je reprendrai mon blé dans son temps. Après cela, suit une exhortation aux riches, pour les porter à la commisération & à la libéralité dans ces jours d'afflictions. Il parcourt les prétextes dont les riches du siècle ont coutume de couvrir leur indifférence & leur dureté, & il les réfute par des raisons fortes, tirées de saint Ambroise. La modération des désirs, l'humilité, la résignation, la pénitence, sont les vertus qu'il conseille, & les règles de conduite qu'il propose aux riches & aux pauvres, dans ces temps désastreux, où la terre étoit de fer & le Ciel d'airain. Il conclut par des paroles consolantes & propres à exciter la confiance, en faisant naître dans les cœurs l'espoir d'une paix dont toutes les Puissances armées paroïssent alors s'occuper. Il avoit déjà parlé des mesures que la prévoyance des Magistrats, jointe à sa charité compatissante & généreuse, avoit prises pour procurer des alimens au peuple, & aux laboureurs de quoi ensemer leurs champs, & réparer la disette d'une année par l'abondante récolte de la suivante. Après avoir donné dans cette Instruction tant de preuves de son zèle & de sa tendresse pour ses diocésains, il ne pouvoit mieux la terminer que par ces paroles du Sauveur : *Travaillez sur-tout pour avoir, non la nourriture*

qui peut périr , mais celle qui demeure dans la vie éternelle , & que le Fils de Dieu vous donnera. (Joan. ch. 6. v. 27.)

X. Mandement pour demander à Dieu , par des Prières publiques , la prospérité des Armes du Roi & la Paix.

M. FLÉCHIER avoit fait briller aux yeux de son peuple , dans l'Instruction précédente , l'espoir d'une paix prochaine & vivement désirée. Il s'en flattoit lui-même , & au milieu des calamités de tout genre , dont le Royaume étoit défolé , il partageoit avec tous les bons citoyens cette espérance fondée sur des dispositions qui sembloient l'annoncer. Mais l'état des choses avoit changé tout-à-coup , & la guerre étoit devenue plus nécessaire que jamais. La haine des uns , (pour nous servir des expressions de l'éloquent Prélat) l'ambition des autres , ou plutôt , les péchés de tous , se sont opposé au bonheur de tous. LOUIS XIV , par amour pour ses sujets , s'étoit déterminé à tous les sacrifices qui pouvoient se concilier avec sa gloire & l'honneur de sa Couronne ; mais plus le désir de la paix le rendoit facile , plus ses ennemis enivrés de leurs succès , trouvoient de plaisir à l'humilier. Lorsque ce Prince , autrefois si redouté , accordoit une chose , les Puissances , jalouses de sa gloire , se hâtoient d'en proposer une autre , plus déraisonnable & plus indigne de lui , comme si elles n'eussent eu d'autre dessein que de voir jusqu'où elles pourroient le réduire à oublier sa grandeur , & comme si la plus douce partie de leur vengeance eût consisté à jouir de son abaissement. Elles portèrent , le dirons-nous , l'insulte , ou l'inhumanité , jusqu'à exiger de ce Prince septuagénaire , qu'il se joignît à elles pour détrôner son petit-fils. M. Fléchier décrit avec toute la force & la dignité convenables , cette conduite révoltante des ennemis de LOUIS XIV. On remarque

dans ce morceau l'élevation & la chaleur d'un génie qui s'indigne contre l'orgueil des véritables auteurs des malheurs de la patrie , jointes au sentiment douloureux d'un sujet fidelle qui aime & honore son Souverain comme il le doit. « Ce n'est pas-là , dit-il à ses » diocésains , cette paix que nous vous exhortons à » demander dans vos prières. Celle qui vous est né- » cessaire , & que vous désirez depuis si long-temps , » doit venir de la miséricorde de Dieu & non pas » de sa colère. »

Le Prélat représente ensuite toute la Nation offensée des énormes conditions proposées à un Roi , qui , dans le cours d'un règne long & glorieux , avoit souvent donné la paix à ses ennemis , autant par modération , que par grandeur d'ame , & qui s'abaissoit alors jusqu'à la demander , ne songeant plus qu'à la défense , & s'adressant avec confiance au Dieu des armées pour en obtenir du secours. Il ranime l'espérance du François , en lui rappelant & la justice de sa cause , & ses triomphes dont quelques disgrâces n'ont pu ternir l'éclat. Le motif de cette espérance est dans la valeur de nos troupes qui n'ont pas encore tout-à-fait oublié comment il faut faire pour vaincre , & surtout dans la bonté de Dieu , qui n'a pas retiré pour toujours de dessus nous son ancienne protection. Nous avons été heureux , nos ennemis le sont à leur tour ; mais si nous avons mérité d'être humiliés , en nous glorifiant trop de nos prospérités , pensent-ils , eux , que leur orgueil ne pourra pas être confondu , & que Dieu ne relevera pas , quand il le voudra , ceux qu'on croyoit abattus ? A ces nobles & consolantes idées , succèdent des réflexions d'une morale saine & profitable sur la vraie cause des maux publics dont toute la France gémissoit alors ; le dérèglement des mœurs , l'affoiblissement de la Foi , les progrès du vice , sa contagion , son audace effrénée , &c. Il finit , comme à l'ordinaire , par exhorter son peuple à quitter les voies corrompues , à rentrer dans les sentiers de la

justice & de la vertu , à se purifier par les larmes & les œuvres de la pénitence , en leur disant avec un Prophète : *Convertissez-vous , repentez-vous de toutes vos impiétés , & votre iniquité ne sera plus la cause de votre ruine.*

XI. Lettre en forme de Mémoire à Monseigneur l'Archevêque de Paris (le Cardinal de Noailles) sur la conduite qu'on doit tenir à l'égard des nouveaux convertis du Languedoc.

Nous avons placé cette Lettre à la suite des Ouvrages dont nous venons de parler , parce que nous l'avons considérée comme un écrit dogmatique , dont l'objet intéresse directement la Religion. En voici l'occasion. Après la révocation de l'Édit de Nantes , en 1685 , on avoit employé différens moyens plus ou moins rigoureux , mais tous coactifs , non-seulement pour empêcher les prétendus Réformés de tenir des assemblées religieuses , soit dans les villes chez des particuliers , soit dans des lieux écartés de la campagne , mais encore pour les obliger à prendre part aux exercices publics de la Religion catholique. LOUIS XIV , qui étoit pieux , mais qui ne savoit pas toujours se renfermer dans les devoirs de simple protecteur de l'Eglise , quand il s'agissoit des intérêts de la Foi , & de l'unité de croyance , déploya toute son autorité contre les restes d'une secte , à laquelle on lui avoit persuadé qu'un Prince aussi puissant & aussi redouté que lui porteroit aisément le dernier coup. Mais l'événement n'avoit pas répondu à ces flatteuses promesses. La rigueur des lois coactives , & celle des préposés de l'autorité à qui l'exécution en étoit confiée , n'avoient produit que des révoltes ouvertes , ou des conversions simulées. Ceux qu'on appelloit nouveaux réunis , Catholiques au-dehors , mais Calvinistes dans le cœur , retournoient à leur premier culte , auf-

fitôt qu'ils pouvoient secouer le joug de la contrainte. Alors on les traitoit en relaps , on leur faisoit subir les peines prononcées contre ceux qui professoient de nouveau l'erreur après l'avoir abjurée. Il arrivoit delà que le Roi , avec des intentions pures & du zèle pour la vérité , faisoit couler dans plusieurs grandes Provinces , les larmes , quelquefois même le sang de ses sujets , & que mille voix s'élevoient pour lui donner l'odieux nom de persécuteur , sans que l'ancien culte en recueillit le moindre avantage.

On s'occupa donc , en 1698 , dans le Conseil de LOUIS XIV , à chercher des moyens plus doux , plus sages & plus convenables aux circonstances , pour retenir les nouveaux convertis dans le culte qu'ils avoient embrassé , en renonçant au calvinisme , sans blesser la liberté naturelle , & sans compromettre l'aūtorité du Prince , ni l'honneur de l'Eglise. M. le Cardinal de Noailles , Archevêque de Paris , que Madame de Maintenon consultoit alors sur toutes les affaires de la Religion , avec une pleine déférence à ses conseils , parce qu'elle connoissoit en lui beaucoup de droiture , jointe à beaucoup de piété , fut chargé de conférer sur cet important objet avec les Evêques qui se trouvoient à Paris , & d'écrire à ceux du Languedoc pour avoir leur avis. La lettre de ce Prélat est datée du 14 Juillet 1698 ; il en expose le motif & l'objet en peu de mots : « J'ai représenté au Roi , dit-il , qu'il est » nécessaire que les Evêques soient consultés sur le » dessein que Sa Majesté a de régler & de rendre » uniforme la conduite qu'on doit garder présente- » ment à l'égard de ceux qu'on appelle Réunis. . . » Tout le monde , ajoute-t-il , est d'accord qu'il faut » employer l'autorité pour empêcher les assemblées , » & tout ce qui leur est déjà défendu par les Edits , » mais point du tout pour les faire approcher des » Sacremens. Ainsi la difficulté se réduit à savoir , » s'il faut les forcer d'aller à la Messe & aux instruc- » tions , & jusqu'à quel point il faut pousser l'auto-

» rité sur cela. Tous les bons Evêques qui sont ici ,
 » ne peuvent approuver qu'on les contraigne d'aller
 » à la Messe , parce que c'est une chose contraire aux
 » règles de l'Eglise. Ce seroit un scandale pour les
 » bons Catholiques , par les irrévérances que les faux
 » Réunis commettraient infailliblement , & un nou-
 » veau crime pour eux , capable d'éloigner encore la
 » grâce de leur conversion. Il ne paroît pas de diffi-
 » culté à les faire venir aux instructions , il ne peut
 » y en avoir que sur la manière. » La difficulté étant
 réduite à ce dernier point , le Prélat prie ses Collè-
 gues , au nom du Roi , de lui envoyer un mémoire ,
 où chacun d'eux marquera , d'après ses lumières &
 son expérience , ce qu'il croira plus utile , soit pour
 faciliter la conversion des hérétiques obstinés , soit
 pour retenir dans le devoir les nouveaux convertis.

Nous ignorons ce que les autres Evêques ont ré-
 pondu , & si M. Fléchier , qui parle toujours dans
 cette pièce en nom collectif , fut chargé de répondre
 au nom de tous ; ce que nous serions assez portés à
 croire , en considérant la haute estime dont il jouis-
 soit parmi ses illustres Collègues , & l'opinion bien
 méritée qu'ils avoient de sa prudence & de son savoir.
 Mais , quoi qu'il en soit , sa réponse , que nous don-
 nons dans ce Volume , & qui n'avoit encore paru
 dans aucun recueil de ses Ouvrages , est un écrit pré-
 cieux , soit qu'on y veuille chercher sa façon de penser
 particulière sur la question proposée , soit qu'on l'en-
 visage comme une discussion raisonnée & savante de
 cette même question. On y trouve la preuve de ce
 que nous avons dit avec connoissance de cause , dans
 le Discours Préliminaire touchant le système de tolé-
 rance qu'il s'étoit fait , & le plan de conduite qu'il
 s'étoit tracé relativement aux Protestans opiniâtres ,
 & aux nouveaux convertis de son diocèse , en con-
 séquence de ce système. Il le développe ici dans toute
 son étendue , & il l'appuie des raisonnemens & des
 autorités sur lesquelles il s'étoit fondé pour l'établir. Ce

fyftême & ce plan de conduite étoient , comme nous l'avons dit , un mélange de douceur & de févérité ; douceur pour attirer , févérité pour contenir ; douceur envers ceux qui montroient de la docilité , & n'avoient befoin que d'être encouragés , ou favorablement accueillis ; févérité à l'égard de ceux qui vouloient être preffés , qui balançoient encore par des motifs de délicateffe , ou de refpect humain , & qui défirent que l'autorité , venant au fecours de leur foibleffe , leur fournît un prétexte pour excufer leur changement aux yeux des perfonnes dont ils craignoient la cenfure & les reproches. Mais nous devons observer que M. Fléchier ne fuivoit ftrictement ces principes que dans les affaires qui tenoient au gouvernement général de fon diocèfe , & que dans tous les cas particuliers , fa bonté naturelle le faisoit ordinairement pencher du côté de la douceur & de l'indulgence. Nous en avons une infinité de preuves dans les lettres de M. de Bafville écrites à ce Prélat , qui nous ont été remifes. On y voit le vertueux Evêque de Nîmes , demandant des grâces , pour fervir d'encouragement & de récompense à ceux qui avoient déjà renoncé à l'hérésie , ou qui vouloient la quitter ; protégeant les malheureux , trouvant toujours des raifons pour engager le Magiftrat à modérer les peines , & rendre moins coupables à fes yeux les vrais Proteftans , ou les faux Réunis qui avoient mérité d'être punis. Cette réflexion augmente le regret que nous avons de ne pouvoir faire ufage des lettres de M. de Bafville , à M. Fléchier , que nous poffédons en original , au nombre de plus de trois cents , autrement que pour attester la douceur , la charité & la modération de ce Prélat , à l'égard de ceux dont il déploroit l'aveuglement , & qui furent toujours le principal objet de fa rendre follicitude.

C'est par une fuite de ces principes & de ces fentimens , que M. Fléchier s'est cru obligé de déclarer , dans un endroit de cet écrit , que quand il parle de *contrainte* , « il n'entend point par ce mot , des

» moyens durs & violens , mais des remèdes effica-
» ces ; qu'il parle d'une contrainte qui porte à la
» conversion , & non pas au défefpoir , qui foit plutô
» une correction qu'un châtiment , qui n'éloigne &
» n'aigriffe pas ceux qui font méchans , & qui n'in-
» quiète pas ceux qui font ou qui veulent devenir bons ,
» qui les pousse , mais qui ne les frappe pas , & que
» ce ne foit pas tant une punition de l'erreur où ils
» font , qu'un avertissement de la quitter. Mais , ajou-
» te-t-il aussitôt , comme il n'est pas juste de leur ôter
» toute liberté , il n'est pas convenable non plus de
» les abandonner à eux-mêmes , & il y a une espèce
» de peine médicinale , nécessaire pour guérir cette
» dureté de cœur , qui , selon le langage de l'Écri-
» ture , ne peut être corrigée par les paroles , mais
» qui peut l'être aisément & sans blesser , par les
» petites sévérités de la discipline. » Voilà son sys-
tème expliqué bien clairement , & l'on voit qu'il le
réduit à cette unique maxime : engager par la dou-
ceur , éclairer par l'instruction , & en même temps ,
pousser , exciter par l'aiguillon d'une contrainte mo-
dérée & sagement appliquée.

Au reste , tout cet écrit est marqué au même coin
de sagesse & de modération. Les principes qu'il pose ,
les conséquences qu'il en tire & les règles qu'il pres-
crit , sont puisées dans la même source , & ne res-
pirent que l'esprit de la douceur chrétienne & de la
charité pastorale. Une érudition choisie & une logi-
que exacte y viennent continuellement à l'appui l'une
de l'autre. La question proposée y est considérée dans
tous ses rapports avec les maximes de la prudence
évangélique , avec les règles de la discipline ancienne
& moderne de l'Eglise , & enfin avec les idées d'or-
dre & de justice sur lesquelles reposent le bonheur &
la paix des sociétés. L'illustre Auteur y renferme la
puissance & les devoirs des Ministres de l'Eglise dans
les justes bornes que Jesus-Christ leur a données , &
il n'accorde à l'autorité du Prince , que ce qui est un

exercice nécessaire de cette même autorité dans les choses qui tiennent à la police extérieure de la Religion, & une obligation résultante du titre par lequel il règne ; en un mot, nous croyons pouvoir assurer qu'on doit regarder ce mémoire, tout abrégé qu'il est, comme un traité complet sur la matière qu'il s'agissoit d'examiner. On ne peut rien désirer sur cet objet, de plus concis, de plus lumineux, & d'une pratique plus sûre. Nous pensons, enfin, qu'après l'avoir lu, il est impossible de ne pas convenir que M. Fléchier possédoit l'esprit d'analyse, qui fait les bons Théologiens, comme les bons Philosophes, au même degré que les talens plus brillans, mais peut-être moins utiles, de l'imagination & du génie, qui constituent les grands Orateurs.

XII. *Lettre en forme de Dissertation sur la fidélité des Sujets envers leur Prince.*

LE sujet de cette espèce de dissertation convenoit très-bien aux circonstances. L'esprit de révolte s'étoit allumé, comme on fait, parmi les Protestans du Languedoc, à la suite de l'esprit de vertige & de fanatisme dont leurs prétendus Prophètes les avoient enivrés. Si tous n'avoient pas les armes à la main, on peut assurer que le plus grand nombre de ceux qui ne se joignoient pas aux rebelles, n'étoient retenus que par des motifs de crainte ou d'intérêt ; qu'ils se réjouissoient de leurs succès & s'affligeoient de leurs pertes ; qu'ils regardoient leur cause comme celle de toute la secte, & que par conséquent ils étoient leurs complices dans le cœur. Ce n'est pourtant pas que dans le grand nombre, il n'y en eût quelques-uns, qui, soit par religion, soit par humanité, désapprouvoient les profanations & les cruautés dont les fanatiques armés se rendoient coupables par-tout où ils pouvoient exercer impunément leur barbarie. Mais ces gens de bien étoient obligés de se taire, & de

gémir tout bas des excès qui se commettoient sous leurs yeux , pour ne pas irriter des esprits prévenus , & ne s'attirer ni haine ni reproche.

Jamais peut-être il ne fut plus nécessaire de rappeler aux sujets , combien les liens qui nous retiennent dans la fidélité que nous devons à nos Souverains sont respectables & sacrés , & d'insister fortement sur la vénération , l'obéissance & l'exactitude à payer le tribut , qui sont les devoirs que cette fidélité nous impose. C'est le but que M. Fléchier s'est proposé dans cet écrit. Il y examine l'origine & le fondement de la fidélité des sujets envers les Princes , sous l'empire desquels la Providence a voulu les faire naître , ou les faire vivre. Il montre quel est le caractère de cette fidélité ; il détermine son étendue , & il expose les obligations tant générales que particulières qui en résultent. Après avoir rapporté toutes ces raisons tirées des principes de la Religion , des maximes de la saine morale & des notions d'ordre public , connues des payens mêmes , & mises en pratique dans les plus anciens gouvernemens , il fait voir que sur ce point de doctrine , les Théologiens Protestans sont d'accord avec les Catholiques. Il cite leurs assertions & leurs propres paroles , entre autres , celles du célèbre le Sueur , l'un des oracles de l'Eglise Réformée. De ces témoignages qui ne sont point suspects , & des sentimens qu'ils expriment sur une matière aussi importante , il conclut que la conduite des Protestans , qui ont levé l'étendard de la rebellion contre leur Souverain , sous prétexte de persécution , est en contradiction avec leurs principes. Il développe ce raisonnement , & il en tire des conséquences pressantes contre ceux qui s'arment pour se soustraire à l'autorité , & secouer le joug des lois , dont le but est de mettre un frein à l'indépendance , & de maintenir le repos public , en réglant l'usage de la liberté.

Cet écrit semble en annoncer plusieurs autres sur la même matière ; mais il s'est trouvé seul , parmi les

manuscrits de M. l'Evêque de Nîmes qui nous ont été confiés. Ce n'est même que d'après une copie que nous le donnons ici , car malgré toutes les recherches que nous avons faites , nous n'avons pu recouvrer l'original , & encore cette copie étoit-elle si négligée , que la suite du discours & le sens de l'Auteur nous ont paru altérés en plusieurs endroits. Pour les rétablir , il a fallu chercher dans une multitude de petits morceaux de papier sans ordre & d'une écriture très-difficile à lire , sur lesquels le Prélat jetoit ses pensées , à mesure qu'elles se présentoient à son esprit , se réservant de les rassembler & d'en faire le choix , lorsqu'il se mettroit à travailler de suite & avec méthode , sur le sujet qu'il vouloit traiter , d'après le plan qu'il s'étoit tracé. Ces papiers épars , & dont les premiers Editeurs ont peut-être dédaigné de faire usage , nous ont beaucoup servi pour donner à cette pièce la forme sous laquelle nous la faisons paroître. Mais ils nous ont encore été d'un plus grand secours , pour rapprocher & mettre en ordre les morceaux compris sous le titre suivant.

XIII. *Considérations & pensées diverses sur plusieurs sujets de Morale & de Piété.*

CETTE portion des Ouvrages de M. Fléchier est absolument neuve. Nous l'avons tirée de cette quantité de papiers informes dont nous venons de parler , ils sont tous écrits de la main de l'illustre Auteur , qui les a réunis en différens paquets , sous une enveloppe ou bande de papier blanc scellée de ses armes , avec un mot seulement , aussi de sa main , comme ; *Résurrection , Communion , Pénitence ,* &c. pour indiquer le sujet principal de chaque paquet. En réunissant de la sorte , sous un titre commun , tous ces morceaux de papier sur lesquels il avoit jeté ses idées , M. Fléchier a seulement empêché qu'ils ne fussent confondus ou dispersés. Mais cette précaution n'a pas
remédié

remédié au peu d'ordre qui se trouve entre tous ces papiers volans & détachés , dont la seule liaison est le rapport qu'ils ont à un même sujet. On y remarque pourtant quelquefois certains signes , comme des chiffres, ou des lettres que l'Auteur a marqués çà & là , pour se remettre sur la voie de ses idées ; mais il avoit seul la clef de cette nomenclature arbitraire , de sorte que ces indications , dont nous ignorons le sens & l'usage , n'ont pu servir à nous guider dans l'obscur labyrinthe que nous avons à parcourir.

D'abord il a fallu se mettre en état de lire cette écriture d'un caractère très-ferré , surchargée d'abréviations , & souvent indéchiffrable par la vétusté de l'encre & la mauvaise qualité du papier. Cette première difficulté , qui a été plus grande que nous ne pouvons le dire , étant vaincue , nous avons fait transcrire tout ce qui s'est trouvé dans chaque paquet , sous le titre général que l'illustre Auteur y a placé , sans faire attention au défaut de sens & de liaison , au désordre des idées , à l'incorrection du style , aux vides & aux lacunes qui sont presque en aussi grand nombre que les phrases. Cette opération purement mécanique étant terminée , le plus important & le plus pénible restoit à faire. C'étoit 1^o. de faire le choix de ce qui méritoit d'être conservé , dans ce chaos inutile ; 2^o. d'y mettre de l'ordre & de la clarté ; 3^o. de distinguer , du reste , plusieurs morceaux d'une certaine étendue , & quelques pensées rendues avec plus de brièveté , dont l'Auteur a fait usage dans quelques-uns de ses écrits , pour ne les pas répéter , & de rejeter absolument ce qui ne pouvoit paroître à la suite de ses Ouvrages , sans déroger à sa réputation , & sans que cet inconvénient pût être compensé par aucun avantage pour le lecteur. Après tant de travail , il en falloit encore un autre , non moins nécessaire & non moins difficile ; il consistoit à ranger sous des idées générales , & à séparer par des titres propres & convenables , les réflexions de quelque étendue qui forment

une suite d'instruction sur des sujets d'une utilité non équivoque, & qui n'ont pas été considérés ailleurs selon les mêmes vues & les mêmes rapports.

Voilà, non le détail exact & circonstancié, mais un léger aperçu du travail que nous avons été obligé de faire, pour mettre l'extrait de cette masse informe de manuscrits en état de voir le jour. Heureux, si par tant de soins nous sommes parvenus à tirer quelques grains d'or, de cet amas confus de papiers que nous pouvons comparer aux matières qu'on enlève de la mine, qui, toutes riches qu'elles sont, doivent subir plusieurs opérations laborieuses, avant qu'on en voie fortir le précieux métal qu'elles renferment! Il nous a semblé que ces différens morceaux, ayant tous pour objet quelque vérité chrétienne, le titre général de *Considérations & pensées diverses sur plusieurs sujets de morale & de piété*, que nous leur avons donné, étoit celui qui leur convenoit le mieux. En effet, il annonce que ce recueil contient & des réflexions développées, où le sujet est traité de manière à laisser dans l'ame un fond de lumière & d'instruction dont les personnes pieuses aiment à se remplir, & de simples pensées détachées les unes des autres, exprimées en peu de mots, d'un tour naturel, mais vif, & propre à s'insinuer rapidement dans l'esprit, & à devenir le germe des considérations les plus utiles, pour ceux qui sont portés à la méditation & au recueillement.

Les personnes qui cherchent dans les lectures édifiantes, qu'elles font régulièrement chaque jour, & l'instruction qui éclaire l'esprit, & l'onction qui touche le cœur, & les sentimens affectueux qui nourrissent la piété, trouveront ici tout ce qu'elles désirent. C'est pour elles sur-tout que nous avons travaillé en rédigeant cette partie des Œuvres de M. Fléchier, qui étoit restée jusqu'à présent dans l'obscurité d'où nous la faisons sortir. Le désir de leur préparer un aliment solide & agréable tout à la fois, & la vue des avan-

tages qu'elles en recueilleront pour leur avancement dans la vertu ; nous ont soutenu contre les dégoûts & l'aridité d'un travail, dont toute la difficulté ne peut être bien connue que de celui qui s'y est dévoué. Au reste, si par la lecture de ces réflexions instructives d'un Prélat, non moins recommandable par sa piété que par son beau génie, quelqu'un reçoit du Ciel de la consolation dans ses peines, de l'encouragement dans son zèle, un amour plus ardent & plus courageux pour Dieu, une charité plus tendre & plus active pour le prochain, un goût plus vif pour les biens qui sont l'objet de l'espérance chrétienne, nous nous croirons trop payés d'une peine qui produira de si heureux effets.

*XIV. Oraison Funèbre de M. Fléchier,
par M. l'Abbé du Jarry.*

Nous avons conservé cette pièce, parce qu'elle se trouve dans les précédentes Éditions des Œuvres de M. Fléchier, & que plusieurs personnes auroient pu nous faire mauvais gré de ne la pas revoir ici. D'ailleurs, il suffit qu'elle ait rapport à l'illustre Prélat, pour qu'elle nous devienne précieuse. L'Abbé du Jarry, comme nous l'avons déjà remarqué, l'avoit connu très-particulièrement, sur-tout pendant les dernières années de sa vie. Admis à son intimité, il l'avoit étudié comme un excellent modèle, & dans ses talens, & dans ses vertus. C'est sous ce double rapport qu'il a entrepris de le peindre, dans l'éloge funèbre qu'il a consacré à la mémoire de ce grand Homme, son maître, son bienfaiteur & son ami. On a toujours regardé l'Oraison funèbre de M. Fléchier, comme la meilleure pièce de cet Abbé, qui s'étoit fait une réputation parmi les Orateurs chrétiens de son temps, quoiqu'il ne se soit pas élevé jusqu'au premier degré dans une carrière où tant d'hommes célèbres partageoient alors les suffrages du public. L'admira-

tion, la reconnoissance & l'amitié semblent l'avoir inspiré. Il est plus noble dans ses idées, plus animé dans ses images, plus suivi dans ses raisonnemens & ses peintures, plus correct & plus élégant dans son style, qu'il n'a coutume de l'être; de sorte qu'en comparant ce discours avec ses autres ouvrages, on voit que le sujet a donné de l'énergie à son ame, & lui a fait développer tous ses moyens.

Il y a peu d'éloges funèbres, dont la division soit plus juste, plus naturelle & plus convenable au sujet. Fléchier qui s'étoit élevé par ses talens, d'un état peu distingué par lui-même, au rang des premiers Pasteurs de l'Eglise, & qui avoit justifié son élévation par ses vertus, est représenté sous ces deux traits principaux qui le caractérisent & le peignent exactement. Il a laissé, dit son Panégyriste, un parfait modèle aux Orateurs, & un grand exemple aux Evêques. Il ramène avec beaucoup d'art & de vérité, les travaux littéraires & la vie pastorale de l'Evêque de Nîmes à ces deux idées générales. Il y a des beautés frappantes, & des détails intéressans dans l'une & l'autre partie de ce discours, où les pensées & les sentimens sont répandus de manière que l'attention est toujours soutenue, & qu'on ne perd jamais de vue le héros. Dans la première partie, on voit M. Fléchier s'annonçant dans le monde par d'heureux essais, méritant par la douceur de son caractère, & le bon usage de ses talens, d'illustres amis qui s'occupent de sa fortune, & s'avancant pas à pas dans la carrière des honneurs, sous un Prince éclairé qui ne laissa presque jamais le mérite sans récompense. L'Orateur s'arrête tour-à-tour sur les différens genres dans lesquels M. Fléchier s'est exercé, poésie, histoire, éloquence, & apprécie avec justesse les ouvrages de chaque genre par lesquels cet éloquent & judicieux Ecrivain s'est acquis la réputation dont il a joui dans le siècle de la politesse & du génie.

La seconde partie plus grave par son objet, mais

également intéressante par les divers aspects sous lesquels cet objet est considéré, représente M. Fléchier dans l'exercice des fonctions pastorales. C'est un tableau fidelle & attachant de sa vie publique & privée depuis son élévation à l'épiscopat jusqu'à sa mort. Les vertus qui lui furent propres, la douceur, la prudence, le désintéressement, la charité, le zèle sage & circonspect, sont les ornemens de ce tableau, qui joint la richesse du fond à la beauté de l'ordonnance. On y voit un Pasteur vigilant & généreux, qui ne respire & n'agit que pour le bonheur de son troupeau. Toujours occupé des besoins temporels & spirituels de son peuple, sa tendre sollicitude ne connoît point de bornes, tant qu'il y a dans son diocèse des errans à ramener, des foibles à protéger & des malheureux à secourir. Les principes de son gouvernement sont dictés par la sagesse & la douceur. Les règles de sa conduite, au milieu des orages qui grondent autour de lui, sont puisées dans les maximes les plus pures de l'Évangile, & dans les sentimens d'un cœur toujours porté à l'indulgence & à la modération. Toutes ces qualités qui constituent le vrai Pasteur & le grand Evêque, le Panégyriste de M. Fléchier qui en avoit vu de près les effets admirables, dans un temps d'agitation & de calamités, les a peintes des couleurs les plus vives & les plus naturelles.

Mais c'est principalement lorsqu'il suit l'Evêque de Nîmes dans sa vie privée, qu'il devient intéressant. Alors le doux souvenir des momens heureux qu'il a passés dans le commerce du plus aimable des hommes, imprime à son discours tout le charme & toute l'aménité qu'il y a puisés. On croit être admis dans ce cercle d'hommes choisis, d'esprits cultivés & délicats comme lui, avec lesquels il aimoit à se délasser des fatigues de son ministère & de la gêne de l'étiquette. On jouit de cette humeur égale, de ce caractère vrai, de cette gaieté décente, de cette noble familiarité qui rendoit son amitié si précieuse, & sa

société si délicieuse au petit nombre de ceux avec lesquels il se plaisoit à vivre en liberté. Quiconque , en lisant cet endroit de son éloge , ne regrette pas de n'avoir pu être du nombre de ceux dont il avoit fait choix pour les approcher de lui , & partager avec eux de si doux loisirs , n'auroit pas mérité qu'un homme tel que Fléchier l'eût compté parmi ses amis.

On a dit que cette Oraison funèbre n'a pas été prononcée , parce que l'Abbé Robert, Prévôt de l'Eglise de Nîmes , en fit une aux obsèques du Prélat , le 25 Février 1710. Cependant rien n'empêcheroit de penser qu'elle a fait partie des honneurs que tous les Corps & toutes les Eglises du diocèse s'empresèrent de rendre à la mémoire de l'éloquent & vertueux Evêque qu'on venoit de perdre. Si rien n'établit cette conjecture , rien ne la détruit non plus ; il y a même plusieurs traits dans ce discours qui supposent une pompe solennelle , un concours d'auditeurs & une assemblée nombreuse. Mais , quoi qu'il en soit , à ne considérer cet éloge de M. Fléchier que comme un ouvrage inspiré à l'Abbé du Jarry par l'attachement & la reconnaissance , il ne fait pas moins d'honneur à son esprit qu'à son cœur , & l'on peut dire , qu'à quelques légers défauts près , il est digne du grand Homme dont il s'est proposé de célébrer les talens & les vertus.





MANDEMENTS,

E T

LETTRES PASTORALES.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, pour la publication de la Constitution de Notre Saint Père le Pape Innocent XII, du 12 Mars 1699, portant condamnation & défense du Livre intitulé : Explication des Maximes des Saints, &c.

ESPRIT FLÉCHIER, par la grâce de Dieu & du saint Siège Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils : au Clergé, & aux fidèles de notre diocèse, SALUT & bénédiction. L'Esprit-Saint nous ayant appelés à la conduite de cette Eglise, nous devons, selon le conseil de l'Apôtre, avoir une attention continuelle sur nous-mêmes, pour garder fidèlement le dépôt sacré de la foi & de la religion de nos Pères; & sur nos troupeaux, pour en éloigner tout esprit d'illusion & de mensonge. Nous y sommes même plus obligés en un temps où la discipline des mœurs est relâchée, & la charité de plusieurs refroidie; en des lieux, où les peuples ont autrefois paru plus susceptibles de séduction, & où la difficulté que nous trouvons à détruire l'ancienne erreur, doit faire plus appréhender qu'il ne s'en introduise de nouvelles.

Il y a quelques années, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, que nous avons connu par divers livres qu'on a publiés, que le Quiétisme qu'on avoit éteint en Italie, commençoit à renaître en France. Il s'élevoit une Secte de gens spirituels, ou mystiques, qui s'éloignant des routes que Jésus-Christ & les Apôtres nous ont tracées, & marchant dans leurs propres voies, retranchoient de la prière les demandes & les

désirs, qui en font les parties les plus essentielles, négligeoient de méditer les mystères du Sauveur, de pratiquer les œuvres évangéliques, de faire des fruits dignes de pénitence, & substituoient au lieu des plus solides moyens qui conduisent à Dieu par Jesus-Christ; une oisive & stérile oraison, & une foi sans action & sans vigilance; sous prétexte de rendre la charité plus pure & plus désintéressée, ils lui ôtoient les précautions de la crainte & les douceurs de l'espérance; un abandon outré, & une triste indifférence étoit le fond de leur religion, & mettant la grandeur & la dignité du Christianisme dans une espèce de vertu qui tendoit à la destruction de toutes les autres, ils proposoient aux âmes fidèles d'étouffer jusqu'au désir de leur salut, & d'acquiescer à leur réprobation éternelle.

Nous sommes obligés, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, de vous donner une légère connoissance de ces profanes nouveautés de termes & de sentimens, qui sont d'autant plus dangereux, qu'ils sont fondés sur des idées de perfection imaginaire, afin que vous les évitiez, comme l'Apôtre l'ordonne.

Le livre de M. l'Archevêque de Cambrai, sous le titre de *Maximes des Saints sur la vie intérieure*, quelque adoucissement qu'il eût tâché d'y apporter, pouvoit faire plus d'impression sur les esprits que tous les autres, tant par la subtilité de sa doctrine, que par la dignité & la réputation de son Auteur.

Ces opinions qui commençoient à se répandre, & qui par la sublimité du discours & la singularité des pratiques, portoient les uns à la présomption, & pouvoient par des conséquences dangereuses, porter les autres au libertinage, avoient besoin d'être arrêtées par des livres également pieux & savans, & par un jugement authentique du saint Siège.

Des Evêques zélés pour la vérité, & versés dans la science de l'Eglise & dans l'intelligence des Ecritures, ont d'abord aperçu & fait apercevoir au monde, au travers de ces brillantes spiritualités, les taches de l'illusion & de l'erreur, & se sont appliqués à combattre ces nouvelles dévotions de sentiment & d'expérience, par les règles de l'Evangile, & par l'ancienne tradition de l'Eglise.

Cette cause portée au tribunal de N. S. Père, a tenu, dans le temps des contestations, toute l'Eglise de France en sus-

pens. Ce livre attaqué & défendu avec tant de zèle, examiné avec tant de soin, d'attention & d'exaétitude, a été enfin condamné par un des plus sages & plus religieux Pontifes qui aient rempli la Chaire de saint Pierre depuis longtemps.

Vous avez fu sans doute, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, combien nous sommes redevables à la protection du Roi, qui s'intéresse avec tant de zèle à la pureté de la foi, & qui soutenant par sa royale autorité notre sollicitude Pastorale, empêche en toute occasion, comme il a fait en celle-ci, les doctrines nouvelles de s'établir, & de s'introduire dans son Royaume.

Après nous être unis au saint Siège, qui est, selon les Pères & les Conciles, la source & le centre de l'unité, en recevant sa constitution en forme de bref, dans notre Assemblée Provinciale; après avoir vu l'acceptation & le consentement de toutes les Eglises de France, il ne nous reste plus qu'à condamner ce livre dans l'étendue de notre diocèse, comme son Auteur l'a déjà condamné lui-même dans le sien. On peut juger par son entière soumission, que si ses sentimens n'ont pas toujours été justes, ses intentions n'ont jamais été mauvaises. On peut voir par son exemple jusqu'où va la prévention de l'esprit humain, quand il s'arrête à son propre sens; & quand il passe au-delà des bornes raisonnables de la vertu: mais on peut dire aussi qu'il n'a manqué que par un trop grand désir de perfection, & que sa piété même a été la cause & l'origine de son erreur. Aussi a-t-il été le premier à la reconnoître; s'il a eu la foiblesse de faillir, il a eu le courage de confesser hautement qu'il s'est trompé; dès qu'il a vu le coup qui le menaçoit, il a baissé sa tête humiliée, & nous avons presque appris la Sentence prononcée contre son livre, par les marques publiques qu'il a données du repentir de l'avoir fait.

A CES FINS nous avons reçu & recevons avec tout le respect & la soumission qu'on doit au saint Siège, la constitution en forme de bref de N. S. P. le Pape Innocent XII, en date du 12 Mars dernier; que nous avons traduit de Latin en François, & que nous avons joint à notre présent Mandement: Avons condamné & condamnons le livre intitulé: *Explication des Maximes des Saints sur la Vie intérieure*, par Messire François de Salignac de Fenelon Archevêque

Duc de Cambray, &c. Imprimé à Paris chez Pierre Aubouin l'an 1697, comme étant un livre qui pourroit porter insensiblement les fidelles dans des erreurs déjà condamnées par l'Eglise, & comme contenant encore des propositions téméraires, scandaleuses, pernicieuses dans la pratique, & même erronées respectivement. Avons condamné & condamnons de plus en particulier les 23 propositions énoncées dans ladite Constitution de Sa Sainteté, conformément aux résolutions de la susdite Assemblée de la Province de Narbonne. Avons défendu & défendons, sous peine d'excommunication, au Clergé & aux fidelles de notre diocèse de lire ou garder ledit Livre; leur enjoignons sous la même peine, de nous en remettre tous les exemplaires quinze jours après la publication de notre présent Mandement. **ORDONNONS** que notre dit présent Mandement sera lu & publié dans notre Eglise Cathédrale, & dans toutes les Eglises de notre diocèse par les Prieurs, Curés ou Vicaires, & ensuite affiché aux portes des Eglises & autres lieux accoutumés, le premier Dimanche immédiatement après la réception dudit Mandement: enjoignant à notre Promoteur de tenir la main à l'exécution de tout ce qui y est contenu. **DONNÉ** à Nîmes dans notre palais épiscopal, le 20 Octobre 1699. *Signé*, ESPRIT, Evêque de Nîmes; *Et plus bas*, par Monseigneur, BÉGAULT.

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, aux Fidelles du diocèse de Nîmes, au sujet des Fanatiques.

ESPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils: A tous les fidelles de notre diocèse, SALUT & bénédiction.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES, les désordres que les fanatiques causent depuis quelque temps dans cette Province, & la désolation du troupeau que Jesus-Christ nous a confié, ont fait sur nous de si vives impressions, que nous n'avons pu refuser à notre sollicitude Pastorale, de vous faire part de notre douleur, & de la répandre dans vos cœurs, comme nous la ressentons dans le nôtre.

VOUS savez, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, les soins que

nous avons pris durant le cours de notre épiscopat, de réparer les brèches que l'hérésie a faites dans ce diocèse ; d'y rétablir la pureté des mœurs & de la doctrine ; de ramener dans les voies de Dieu ceux qui s'en étoient écartés ; de fortifier dans la foi ceux que nous connoissions infirmes ; d'encourager enfin les ames timides, que retenoient les respects humains, & d'adoucir par la charité & par l'instruction, celles que l'orgueil, l'ignorance ou l'obstination rendoient moins dociles.

La parole de la vérité étoit écoutée, les préjugés de la naissance & de l'éducation sembloient s'effacer, & si les esprits n'étoient pas tout-à-fait soumis, du moins paroissent-ils tranquilles. Nous espérons sur-tout que les enfans, plus heureux, & peut-être plus sages que les Pères, profiteroient de nos instructions, & qu'il se formeroit, au milieu même d'un peuple mal converti, une génération fidelle.

Nos péchés sans doute ont arrêté le cours des miséricordes divines. *L'homme ennemi est venu de nuit semer son ivroie sur notre bon grain.* Les habitans des villes & de la campagne nouvellement réunis, ont presque tous secoué le joug de la discipline. Tout sexe, tout âge a corrompu sa voie. L'espérance de se rétablir, l'envie de se faire craindre, le désir même de se venger, le temps commode pour le faire, les mauvais conseils soutenus de mauvais exemples, les conspirations domestiques, & les correspondances étrangères, les assemblées illicites & furtives, les discours séduisans, & le souffle contagieux des faux Pasteurs, ont introduit d'abord le relâchement, ensuite l'irréligion, peu de temps après la révolte.

Cette hérésie qui s'affoiblissoit tous les jours, ayant repris tout d'un coup de nouvelles forces, est devenue une secte pleine d'illusion & de mensonge, qui contrefait les dons de Dieu & le langage des Prophètes, qui met dans l'imagination & dans la bouche des enfans *ses songes & ses visions*, qui prend ses agitations & ses rêveries pour des opérations du Saint-Esprit, qui se croit inspirée jusques dans ses meurtres & ses sacrilèges, & qui joignant à l'imposture la cruauté, porte par-tout le fer & le feu, égorge les fideles, massacre les Prêtres, brûle les Autels, foule aux pieds les saints mystères, & ne connoît d'autre religion que celle de haïr & de vouloir détruire la véritable.

Il nous fut aisé de prévoir, MES TRÈS-CHERS FRÈRES ; les maux que la séduction de ces faux Prophètes, jointe au penchant & à la crédulité des peuples, pouvoit produire. Nous les avons vu naître, nous les vîmes croître chaque jour, & nous levâmes les mains au Ciel pour demander au Père céleste qu'il ouvrît sur ses enfans humiliés les yeux de sa miséricorde, & qu'il arrêtât par sa bonté les premières fureurs de ces esprits séditieux, qui se trouvant coupables devant Dieu & devant les hommes, & craignant les supplices qu'ils avoient mérité, songeoient à soutenir leur rébellion par les mêmes crimes par lesquels ils l'avoient commencée.

Nous gémissions devant le Seigneur irrité. Nous avons pourtant quelque confiance qu'il abrégeroit en faveur de ses Elus, ces tristes & mauvais jours ; que les victimes déjà immolées presque sur ses Autels, auroient apaisé sa colère, & que Jesus-Christ, cet adorable Sauveur, qui a versé son sang pour notre rédemption, ne permettroit pas qu'on vît couler plus long-temps celui de ses fidelles, qui sont les membres de son Corps Mystique. Mais la tribulation augmente au lieu de finir, la main de Dieu s'appesantit sur nous, pour châtier les péchés des uns, pour éprouver la fidélité des autres, & pour perpétuer dans son Eglise la possession où elle est de vaincre le monde par sa foi, & d'avoir des Martyrs dans tous les pays & dans tous les siècles.

On ne peut se représenter sans horreur les cruautés que ces hommes de sang exercent impunément contre les Catholiques. L'on voit presque par-tout des Prêtres, Ministres du Seigneur, massacrés entre le vestibule & l'Autel, des pères égorgés entre les bras de leurs enfans, des enfans arrachés du sein de leurs mères, des familles entières sacrifiées à une religion barbare, des hommes percés de mille coups devant & après leur mort, plusieurs hachés en pièces & par morceaux, quelques-uns meurtris, écrasés, brûlés tout ensemble, comme s'il falloit plus d'un genre de supplice & plus d'une mort pour un Catholique ; & tout cela le plus souvent sur la bizarre & fatale décision d'une prétendue Prophétesse, qui par ses tremblemens affectés & par ses paroles entrecoupées de sanglots, prononce les jugemens qu'on lui suggère, & se sert du nom de l'Esprit de Dieu pour autoriser la fureur des hommes.

Ce n'est pas notre dessein, MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

de vous irriter par ces funestes idées , à Dieu ne plaife que nous veuillons jeter dans vos esprits des motifs de vengeance & de haine. Nous laissons au Seigneur le soin de venger le sang de nos frères qui ont été mis à mort pour son nom , & qui prosternés au pied du Trône de l'Agneau , attendent le temps qu'il a destiné pour l'exécution de sa justice. Nous laissons au Roi , à qui Dieu n'a pas mis sans raison le glaive en main à le tourner contre ces rebelles , qui ont ensanglanté les leurs du meurtre de tant de Catholiques. Nous exerçons un ministère de paix & de charité , & nous vous exhortons à prier , à gémir , à désirer la conversion plutôt que la mort des pécheurs , à prendre plus de soin d'apaiser la colère de Dieu que vous avez offensé , que de réprimer les passions de ceux qui vous persécutent.

Vous devez adorer les secrets de la Providence & de la Justice divine , *opérer votre salut avec crainte & tremblement* , *Philipp.* à la vue de tant d'horribles scandales , & reconnoître que *c. 2.* *l'orgueil des impies monte toujours* ; qu'il n'y a point d'excès *Pfal. 73 :* dont ne soient capables ceux qui sont assez malheureux pour être abandonnés de Dieu , & qu'on n'est pas loin , quand on a perdu tous les sentimens de la Religion , de perdre encore ceux de l'humanité.

Nous avons pourtant cette consolation , & nous devons en rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces , que nous pouvons dire avec Jesus-Christ , que *nous n'avons perdu au-* *Joan. c4* *cun de ceux qu'il nous a donnés* ; que la vertu de sa grâce a *13.* soutenu les foiblesses de la nature contre les frayeurs de la mort , malgré la rigueur des tourmens ; & que nous n'avons appris aucune chute qui doive nous faire rougir. Nous pouvons même vous proposer des exemples d'une fidélité & d'une constance singulière.

On a vu des Prêtres déjà blessés de plusieurs coups . & prêts à consommer leur sacrifice , rappeler ce peu qui leur restoit encore de vie , pour embrasser leur meurtrier , & pour baiser la main déjà levée pour leur donner le coup mortel. Des Laïques s'exposer à toute la rage de ces barbares , plutôt que de livrer les Vases sacrés. Des mères , comme celle des Macchabées , exhorter leurs enfans au martyre , offrir avec leur sang celui de ces innocentes victimes , & leur enseigner par leur exemple à mourir pour Jesus-Christ , comme elle ; leur avoient appris à vivre pour lui. Des soldats dans nos

hôpitaux , mêler à la douleur qu'ils avoient de leurs péchés ; la joie d'avoir répandu leur sang pour les expier.

Nous devons donc être plus attentifs sur nous & sur tout le troupeau , puisque nous voyons tous les jours un glaive impitoyable prêt à tomber sur quelqu'une de nos ouailles. Une tendresse pastorale nous fait sans cesse trembler pour elles. Nous voudrions pouvoir réunir sous nos yeux tous les Catholiques de notre diocèse ; & non-seulement mettre leur vie à couvert des périls qui les menacent , mais encore défendre leur foi de ces tentations terribles , auxquelles nous les savons tous les jours exposés.

Nous compatissons d'autant plus à leur état , que nous savons que par la retraite nécessaire des Curés , que la persécution a bannis de leurs Paroisses , ils sont privés du secours de la parole de Dieu & de l'usage de ce Pain des forts , qui a toujours été la consolation & l'appui des ames chrétiennes dans de pareilles tribulations. Nous voudrions pouvoir être à tous , & remplir par nous-mêmes le ministère de ces Pasteurs , qui se font crus en droit de quitter leurs Paroisses , par une crainte , que nous aurions souhaité , pour votre consolation & pour vos besoins spirituels , qu'ils eussent pu vaincre ; mais que tant de funestes exemples ne nous ont pas permis de condamner.

Nous ne laissons pas de sentir vivement cet abandon , & pour y suppléer , **MES TRÈS-CHERS FRÈRES** , nous vous exhortons , vous qui êtes nés dans le sein de l'Eglise , & vous qui vous y êtes attachés par une réunion sincère ; & nous

1. Cor. 16. vous conjurons. 1°. *De demeurer fermes dans votre foi , &*
Psal. 120 *dans votre vocation , de lever les yeux au Ciel , d'où vous*
doivent venir les véritables secours , de n'entrer point en dé-
fiance des miséricordes divines , & d'attendre avec patience
l'effet de cette éternelle & immuable protection que Jesus-
Christ a promise à son Eglise.

Nous vous recommandons en second lieu , de ne point succomber sous le poids des tribulations présentes , en vous laissant abattre par de vaines frayeurs , ou par des tristesses selon la chair ; de ne pas vous occuper de ces tragiques événemens , sans y joindre la volonté de Dieu qui les permet , & les péchés des hommes qui les produisent ; de vous former une sainte vie , & de vous préparer une sainte mort par des pratiques de piété & des œuvres de miséricorde chrétienne ;

de ne point tenter Dieu pourtant , & de vous mettre à couvert de ces troupes meurtrières , à qui le démon , qui est homicide dès le commencement , inspire jour & nuit de vous surprendre , & qui croient rendre un service à Dieu , de diminuer le nombre de ceux qui le servent. *Joan. 8. Joan. 16.*

Nous vous avertissons sur-tout, MES TRÈS-CHERS FRÈRES , d'employer ces jours de colère à faire des fruits dignes de pénitence , dans ces conjonctures où l'Eglise comme étonnée pleure la mort de ses enfans & de ses Ministres , & où Dieu paroissant plus irrité , la foi doit être plus vive & la discipline plus sévère ; sur-tout en ce saint temps de Carême , destiné à la confession & à l'expiation des péchés , préparation nécessaire pour recueillir les grâces de la divine Eucharistie. *Luc 32*

Nous sommes persuadés que l'éloignement des Pasteurs ne diminuera pas la ferveur des fidèles , & que vous n'aurez pas moins d'empressement que vous en avez eu les autres années , d'approcher de la sainte Table , selon le précepte de l'Eglise. Nous employerons de notre côté tous nos soins , pour vous procurer toutes les consolations que vous pouvez tirer de votre piété , qui sont les véritables , & presque les seules qui vous restent.

C'est pour satisfaire à ce devoir pastoral , que nous avons résolu de rappeler , s'il est possible , tous les Pasteurs qui sont dispersés. Nous leur indiquerons des lieux d'asile & de sûreté à portée de leurs Paroisses , où leurs personnes seront à couvert sous la protection des armes du Roi , & d'où les troupeaux pourront recevoir les services qu'ils ont droit d'attendre de leur ministère.

Vous devez cependant, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, vous, qui vous trouvez par le malheur des temps sans Pasteurs, sans Eglises, sans exercice public de religion, recourir souvent au souverain Pasteur des ames, qui n'abandonne point les brebis qui écoutent sa voix & qui le suivent ; servir Dieu au-dedans de vous , & réparer par votre piété intérieure, la triste interruption du culte extérieur ; faire de vos maisons des Eglises où Jesus-Christ soit loué & glorifié par vos familles ; vous souvenir que vous êtes vous-mêmes les temples du Saint-Esprit, que les hommes ne peuvent détruire ; nourrir votre ame d'instructions & de lectures utiles & saintes , & ranimer vos espérances par la consolation des Ecritures, *Rom. 15.*

Pfal. jusqu'à ce qu'il plaîse au Seigneur de rassembler les dispersions
 146. d'Israël, & de rendre la paix & la tranquillité à nos diocèses.

Nous demandons au Ciel qu'il nous la donne cette paix, & que la droite du Très-Haut change les cœurs de ceux qui la troublent. Si nous croyions ces enfans rebelles en état de nous entendre, que ne voudrions-nous pas leur dire pour les faire rentrer dans leur devoir ? Nous leur demanderions, comme S. Paul aux Galates : *Insensés que vous êtes, qui est-ce qui vous a enforcelés ?* Qui est-ce qui a étouffé dans vos cœurs les sentimens de la raison & de la nature ? D'où vient que vos bras sont armés de haches & de poignards pour aller égorger des innocens qui ne vous ont point offensés ? Avez-vous oublié le nom Chrétien, nom de douceur & de charité, pour prendre la férocité des Nations les plus barbares.

Nous ne pouvons que pleurer sur eux, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, & sur leur aveuglement, qu'ils déplorent eux-mêmes lorsqu'ils voudront ouvrir les yeux & faire revivre en eux les sentimens de religion que nous tâchions depuis long-temps de leur inspirer, & que nous n'avions jamais cru qu'ils pussent perdre jusqu'à ce point. Dieu en tirera sa gloire, & fera servir peut-être leurs propres crimes à les défabufer entièrement de cet attachement opiniâtre qu'ils conservoient encore pour leurs erreurs.

Pour nous, nous les assurons de ne perdre jamais les sentimens de charité qu'ils ont trouvé dans notre cœur, lorsque nous avons pu leur en donner des marques. Les portes du bercail sont toujours ouvertes pour recevoir ces brebis égarrées. Nous ne refusons point, si le Seigneur daigne amollir leur cœur, de les conduire dans les voies de la pénitence, & de les réconcilier avec Jesus-Christ.

Dans cette vue, nous déclarons à tous les Curés qui ont quitté leurs Eglises, qu'ils aient à se rendre auprès de Nous, afin que nous puissions prendre avec eux les mesures convenables pour le service de leurs Paroisses pendant ces fêtes prochaines, leur ordonnant de se joindre à nous pour demander à Dieu tous ensemble dans nos oraisons & dans nos
Pfal. 24. saints Sacrifices, qu'il oublie nos iniquités, & qu'il se souvienne de ses anciennes miséricordes, par les mérites de Jesus-Christ pacificateur & médiateur entre Dieu & les hommes.

A Nîmes le 23 Mars 1703.

LETTRE

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, à tous les Prieurs, Curés, Prêtres, & autres Ecclésiastiques de son Diocèse touchant la persécution des Fanatiques.

ESPRIT FLÉCHIER, par la grâce de Dieu & du Saint Siège Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils : A tous les Prieurs, Curés, Prêtres, & autres Ecclésiastiques de notre Diocèse, SALUT ET BÉNÉDICTION. //

MES TRÈS-CHERS FRÈRES. La persécution qui s'est élevée dans nos Eglises, nous a été d'autant plus sensible, qu'elle a commencé par la Maison de Dieu, je veux dire par la désolation & par le meurtre de ses Ministres. Les Prêtres, ces oints du Seigneur, qu'il a défendu de toucher, & qu'il a tenu de tout temps sous sa protection particulière, ont été les premières victimes que les Fanatiques ont égorgées. Ils vous ont regardés, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, comme les chefs d'une Religion qui leur étoit odieuse, comme des sentinelles d'Israël prêtes à crier à l'ennemi, comme des témoins & des censeurs importuns de leur rébellion naissante. Ils ont dit comme ces Impies dont il est parlé dans le livre de la Sagesse : *Sap. 2 :*
Faisons tomber le Juste dans nos pièges, parce qu'il nous est incommode, & qu'il est contraire à nos œuvres.

L'orage avoit long-temps grondé sur les montagnes, nous en étions aussi menacés dans la plaine. La mort funeste, mais bienheureuse d'un Abbé qui s'étoit dévoué dès sa jeunesse aux Missions Evangéliques, fut le premier coup qui servit comme de signal pour la révolte générale dans vos Paroisses. Vous vîtes alors, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, parmi ces peuples nouvellement réunis, des mouvemens qui vous firent craindre pour la Religion, pour eux, pour vous-mêmes. Ils écoutèrent la voix trompeuse des séducteurs. Le souffle du démon leur parut une inspiration du Saint-Esprit. Ils apprirent à leurs enfans l'art de trembler & de prédire des choses vaines. Il se forma dans leurs Assemblées des conspirations & des complots d'iniquité, au milieu même de leurs prières. Vos Eglises devinrent désertes; la parole de Dieu étant négligée, l'ignorance se trouva jointe à la malice; les cœurs s'endurcirent de plus en plus; les lumières de la Foi

L'Abbé
de Chey-
la.

s'éteignirent ; la Religion se perdit , & la fureur enfin prit la place de la raison.

Dans les temps mêmes où les esprits paroissent tranquilles , nous avons souvent reconnu que leur foi étoit infirme & chancelante : nous vous avons donné dans nos Conférences & dans nos Synodes , des règles de prudence & de charité , pour les ménager comme des vaisseaux fragiles , pour les instruire *en toute patience & doctrine* , pour leur adoucir le joug du Seigneur , & les réduire à une obéissance raisonnable , retranchant toute bassesse de vos bontés , toute amertume de votre zèle , toute passion & tout intérêt de vos fonctions ; pour les ramener par des avertissemens paternels , non par des reproches ou par des menaces , & pour n'agir à leur égard que par les motifs & les principes de la Religion que vous aviez dessein de leur inspirer. Nous vous avons même exhortés , sur le point de ces fatales révolutions , de redoubler vos soins & votre attention , pour leur montrer l'abîme où ils alloient se précipiter , pour réveiller les remords de leur conscience abusée , en leur imprimant le respect de la Loi de Dieu & la crainte de ses jugemens , & pour rallumer dans leurs cœurs les restes d'une Foi mourante.

Si vous avez suivi ces règles , MES TRÈS-CHERS FRÈRES , nous ne pouvons assez vous louer. Si vous n'avez pu en les suivant , adoucir ces ames féroces , nous ne pouvons assez vous plaindre. Quoi qu'il en soit , touchés du triste état où vous avez été réduits , nous avons prié le Seigneur qu'il vous consolât dans vos peines , qu'il vous fortifiât dans vos travaux , qu'il vous éclairât dans votre conduite , qu'il vous encourageât dans vos craintes , qu'il vous délivrât de vos dangers & de vos maux , & qu'il voulût bien être *le Dieu de votre salut , & le protecteur de votre vie.*

La grâce du Sacerdoce , qui nous unit en Jesus-Christ , & la portion que vous avez dans l'office de Pasteur que nous exerçons , nous font partager avec vous tout ce que vous souffrez dans les tribulations de l'Eglise. Nous vous confidurons *comme les Prêtres du peuple de Dieu , de qui dépend le salut des ames.* Nous vous avons appelés à la conduite d'une partie de notre Troupeau. Nous avons mis l'Évangile entre vos mains dans votre Ordination , comme on nous l'a mis sur les épaules dans la nôtre. Vous avez annoncé comme nous les paroles de vie & de vérité , que nous vous avons

In om-
ni pa-
tientia
& doc-
trina.
2. Tim.
6.

Vos es-
tis Pres-
byteri in
populo
Dei : ex
vobis
pendet
anima il-
lorum.
Judith,
3, 8.

mises dans la bouche ; vous êtes entrés en part de notre sollicitude , de notre autorité , de nos ministères. Nous vous avons confié ce que l'Eglise a de plus grand & de plus sacré , son culte , ses lois , sa discipline , la dispensation des Sacrements , la sanctification & le salut des Fidèles. Vous avez travaillé dans l'enceinte de vos Paroisses , comme nous avons fait dans tout le Diocèse , & vous avez rempli la place des Disciples de Jesus-Christ , comme nous avons l'honneur , quoiqu'indignes , de remplir celle de ses Apôtres.

Dans cette foudroyante révolution , nous avons pleuré nos malheurs , & Dieu n'a pas été touché de nos larmes. Vous avez perdu presque en même-temps la liberté de vos fonctions & la sûreté de vos personnes : tous les nouveaux Réunis qui composoient presque vos Paroisses , se séparèrent de vous tout d'un coup. Ceux qui avoient été méchans , se fortifièrent dans leur malice ; ceux qui ne l'étoient pas par naturel , le devinrent par contagion. Quelques-uns qu'on avoit regardés comme bons , ou ne le furent plus , ou n'eurent pas le courage de le paroître. L'iniquité sortit du fond d'une longue hypocrisie , d'autant plus violente , qu'elle avoit été contrainte. A peine trouviez-vous par-ci , par-là , quelques brebis qui connussent & qui écoutassent la voix du Pasteur. Votre peuple cessoit d'être votre peuple , & vous aviez raison de craindre que vos propres Paroissiens ne devinssent enfin vos parricides.

Déjà dans les Diocèses voisins cette Secte meurtrière faisoit couler le sang des Prêtres , perçant les uns de mille coups , brûlant les autres à petit feu , égorgeant quelques-uns presque à la vue des Autels , où ils venoient d'offrir le saint Sacrifice ; & pour comble d'impiété , écorchant ces têtes vénérables qui portoient la couronne du royal sacerdoce , coupant ces doigts consacrés par les onctions , & par l'attouchement des saints Mystères , & déchirant les lèvres encore teintes du sang de l'Agneau sans tache , pour avoir le plaisir de les dégrader inhumainement , & de leur ôter avec la vie , tout ce qui pouvoit avoir servi à exercer les fonctions de leur Prêtrise.

Quelle fut notre douleur & notre inquiétude , MES TRÈS-CHERS FRÈRES , lorsque nous apprimes qu'on égorgeoit les Prêtres de tous côtés , qu'une troupe effrayée de Pasteurs & d'Ouvriers Evangéliques fuyoit devant la face de l'ennemi ,

& que le fléau de Dieu descendoit & approchoit de nos Tabernacles. Vous craignîtes, & nous craignîmes pour vous aussi. Prêts à prendre part à vos dangers, pour le secours & pour la consolation de vos peuples, ou à vous appeler auprès de nous, pour notre fureté commune, nous consultâmes votre courage.

Quelques-uns fermes dans la Foi & dans le service de leurs Paroisses, ont résisté au démon, qui, comme un lion rugissant, cherchoit tous les jours à les dévorer. Ils ont craint d'être mercénaires, s'ils fuyoient à l'approche du loup, & s'ils abandonnoient leurs brebis. Ils ont cru que ni la tribulation, ni l'angoisse, ni la persécution, ni le glaive, ne devoient pas les séparer de la charité de Jesus-Christ; que leur vie ne leur étoit pas plus précieuse que leur salut, dans l'accomplissement de leur ministère; qu'ils tenoient à leurs peuples par des liens indissolubles, & ramassant quelques petits secours, levant les yeux au Ciel, d'où viennent les grands, au milieu des périls qui les menaçoient: *Ils ont fait comme David, au-dedans d'eux-mêmes cette prière au Dieu de leur vie: Mon Dieu, vous êtes mon défenseur & mon refuge.* Nos Archiprêtres ont donné l'exemple; plusieurs l'ont suivi, & nous avons béni le Seigneur qui donnoit ce courage & cette force à ses serviteurs.

Apud
me ora-
tio Deo
vitæ
meæ,
dicam
Deo:
Suscep-
tor meus
es tu, &
refugium
meum.

Ps. 58.

Soit que vous n'avez pas trouvé les mêmes protections, **MES TRÈS-CHERS FRERES**, soit que vous n'avez pas eu la même constance, vous avez cru pouvoir céder aux malheurs du temps. Vous êtes devenus inutiles dans vos Paroisses, où vous pouviez à peine exercer, à cause de l'indocilité des esprits, un reste de fonctions infructueuses. Vous alliez tomber sous le glaive du barbare persécuteur. Le petit nombre de Fidèles qui s'unissoit avec vous, alloit subir la même peine, & vous aviez sujet de craindre les cruautés qu'on vous préparoit, ou celles dont on menaçoit les Catholiques.

Quoi qu'il en soit, **MES TRÈS-CHERS FRERES**, vous vivez, tristes témoins de la désolation de vos Paroisses, vous voyez de loin fumer les pitoyables restes de vos Eglises; ces Chaires d'où vous aviez tant de fois annoncé les Vérités Evangéliques; ces Autels où vous offriez tous les jours le sacrifice de l'Agneau sans tache; ces Tabernacles d'où vous tiriez ce Pain de vie, qui descend du Ciel pour la nourriture des ames; ces Ornaments & ces Habits sacrés qui servoient à parer la

sainte Sion dans ses jours de solennité , ou à rendre le Sacerdoce plus vénérable dans la célébration des saints Mystères ; ces Tribunaux où vous avez peut-être réconcilié les pécheurs mêmes qui vous affligent ; ces images des Saints , la plupart Martyrs , dont la vue est aujourd'hui si nécessaire , ou pour implorer leurs intercessions , ou pour imiter leurs exemples ; tous ces ouvrages , faits de main d'homme à la vérité , mais consacrés au Dieu éternel , composent ce bucher fatal , & servent de matière à ces incendies facrilèges.

Ce qui vous a sans doute le plus touché , c'est la cessation du Service divin. Toute la Religion semble être sortie avec vous de vos Paroisses ; les louanges de Dieu ne s'y chantent plus ; le Sacrifice perpétuel y est interrompu ; l'esprit de prière y est éteint ; il n'y a point de foi dans ces contrées d'Israël ; la parole de Dieu en est bannie ; personne ne rompt le Pain , personne même ne le demande ; les Assyriens ont coupé tous les canaux qui portoient les eaux de la grâce dans Béthulie ; ni pluie , ni rosée ne tombent plus sur les montagnes de Gelboë , & l'abomination de la désolation règne partout dans le Sanctuaire.

Judith.
c. 6.
2. Reg.
21.
Marc. 13.

Quelque douleur que nous ayons eu de vous voir hors de vos Eglises , nous avons ressenti quelque consolation de vous voir hors de danger autour de nous. Vos défenseurs , si vous en aviez , avoient eux-mêmes besoin de défense ; le petit nombre étoit opprimé par la multitude ; le zèle de la Religion ne pouvoit tenir contre la fureur des impies ; la haine qu'on vous portoit , retomboit sur ceux qui paroissoient vos amis , & vous qui exerciez un ministère de vie , deveniez par occasion des instrumens de mort à l'égard des Fidèles de vos Paroisses. Ainsi votre présence étant dangereuse pour vous & nuisible aux autres , vous avez cru que votre fuite étoit nécessaire.

Vous nous représentez ces raisons , MES TRÈS-CHERS FRERES , & vous nous demandez d'approuver vos craintes & votre retraite. C'est à vous à connoître vos devoirs , & à les remplir avec courage. C'est à nous à examiner vos dangers , & à vous en tirer avec prudence. Nous vous devons la justice & la charité , comme vous les devez aux ames qui vous sont commises ; & dans ce temps de calamité , nous sommes réduits à plaindre le malheur des Troupeaux , & à compatir même à l'infirmité des Pasteurs.

Tertull.
lib. de
Fugâ in
perfe-
cut.

Vous le savez, MES TRÈS-CHERS FRERES, il s'est trouvé dans les premiers siècles du Christianisme de Docteurs rigides, qui, par un zèle qui n'étoit pas selon la science, vouloient qu'on se livrât sans ménagement aux persécuteurs, faisoient un crime aux Fidelles d'une précaution raisonnable, & reprochoient aux Ecclésiastiques que leur fuite scandalisoit & décourageoit les laïques, leur arrachoit les couronnes du martyre, les privoit des secours spirituels, & laissoit en proie le bercail aux bêtes des champs.

Ils supposoient, que le temps de la persécution est un temps destiné de Dieu pour l'épreuve de son Eglise; que son intention est de connoître ceux qui sont à lui, & de les manifester; qu'il se sert de l'iniquité du démon ou de la malice des hommes, pour examiner ses véritables serviteurs; qu'il en tire sa gloire par la confession des Martyrs, & par la chute même des apostats, accomplissant sa justice dans l'iniquité des uns, comme il perfectionne sa vertu dans l'infirmité des autres; qu'il permet au monde pervers ses malignités, ou pour le confondre par la foi victorieuse de ses élus, ou pour faire connoître que ceux qui se perdent étoient des hommes déjà perdus; que c'est Dieu enfin qui lâche la main au démon & qui lui donne le droit de tentation, purifiant par lui le juste pour le couronner, lui livrant le pécheur pour le punir.

Ils ajoutoient, Que la persécution venant de Dieu, & tout ce qui vient de Dieu étant un bien, il falloit attendre ses ordres & s'abandonner à sa providence; que c'étoit se désier de sa protection que de fuir; & présumer de soi, que de croire pouvoir échapper à sa poursuite.

Ils tiroient ensuite à conséquence, Que le Seigneur n'enverroient pas la persécution, s'il vouloit qu'on l'évitât; que c'est renoncer Jesus-Christ, ou du moins n'avoir pas le courage de le confesser, que de fuir; que si c'est être heureux, que de souffrir pour la justice, c'est être malheureux, que d'en rejeter les occasions; qu'il ne faut pas craindre ceux qui ne peuvent que tuer le corps, & qui n'ont point de pouvoir sur l'ame; que quiconque aime plus sa vie que Jesus-Christ, n'est pas digne de Jesus-Christ; que la charité, quand elle est parfaite, doit chasser la crainte; qu'il paroît au moins de la bonne volonté à s'exposer, & qu'il y a plus d'honneur pour un soldat Chrétien de périr dans le combat, que de se sauver par la fuite.

Matth.
10.
Luc. 1.
14.
1. Joan.
1.
Pul-
chrior
est miles
in pugnâ
prelio
amissus,
quàm in

L'Eglise n'a pas approuvé ces sévérités outrées: elle a cru, que comme il y a une générosité Chrétienne qui brave quel-

quelquefois les périls, il y a aussi une prudence Evangelique qui les évite, & qu'il y a des retraites qui ne sont pas des déjections; elle ne prétend pas fermer les lieux de refuge, que Jesus-Christ a ouverts lui-même à ses Disciples; elle a des égards pour ses enfans, & comme elle craint qu'il n'y ait de la lâcheté dans leur fuite, elle craint aussi qu'il n'y ait de la présomption dans leur confiance.

De-là ils ont conclu, que les Ecclesiastiques sont obligés de demeurer dans la place où Dieu les a mis, pour encourager le peuple par leurs exhortations & par leurs exemples: *Qu'ils doivent attendre que la volonté du Seigneur s'accomplisse, & baisser leur tête humiliée sous le glaive qui les menace; que c'est un scandale, que ceux qui doivent conduire les autres, les abandonnent; que le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis, que le mauvais qui fuit dès qu'il voit venir le loup, mérite d'être chassé de sa Bergerie; qu'il faut retenir à cet Ouvrier inutile & lâche la rétribution de sa mission, & qu'enfin toute fuite du Clergé, dans un temps de persécution, est une espèce de perfidie.*

Ejicetur de villâ Pastor, destinatur illi Missionis suæ merceded. Ibid. Aug. Ep. 180. ad Honoratum.

Saint Augustin n'a guère été moins exact sur la Loi de la résidence des Ecclesiastiques, dans des temps difficiles & dangereux, tel qu'étoit celui de l'irruption des Vandales. Il convient que les laïques peuvent se retirer dans les villes & places fortifiées. Ce sont des particuliers, qui n'étant chargés que d'eux-mêmes, ont droit de penser à leur sûreté; leur vie, pour ainsi dire, est toute à eux, & comme ils portent par-tout la Religion & les Ministères, ils portent leur ame & leur salut avec eux, & vont chercher les secours des Pasteurs empruntés dans les Eglises étrangères.

Mais il prétend: *Que ceux qui par leurs ordres ou par leurs bénéfices sont liés au service de l'Eglise, qui les a consacrés, & qui les entretient dans le sacré Ministère, n'ont pas la même liberté; que ces liens, serrés par la charité de Jesus-Christ, sont indissolubles; qu'ils sont devenus débiteurs de leur propre vie, & comme garans du salut éternel de leurs frères, que les besoins spirituels des peuples étant continuels, les ministères le doivent être; que sur des périls incertains, que Dieu peut détourner quand il lui plaît, il n'est pas juste d'abandonner tant d'ames rachetées par Jesus-Christ, dont la perte est presque certaine; que c'est dans le temps des persécutions que la présence du Pasteur est plus nécessaire, temps où les Fidèles se réunissent, où tout sexe, tout âge a recours à la prière; où les uns demandent le Baptême, les autres*

la réconciliation , plusieurs la nourriture spirituelle , tous l'édification , l'instruction , & la consolation qu'ils ont droit d'attendre des Prêtres.

Ce saint Docteur, MES TRÈS-CHERS FRERES , convient pourtant , que les serviteurs de Jesus-Christ, Ministres de ses Sacremens & de sa Parole , peuvent pratiquer ce qu'il commande , ou qu'il permet dans son Evangile , *de fuir d'une Ville à l'autre* , quand quelqu'un d'eux est spécialement & personnellement recherché , & que son Eglise peut être desservie par d'autres. C'est ainsi que l'Apôtre sort de Damas , pour éviter la fureur des Juifs qui vouloient le perdre , se conservant lui-même à l'Eglise , & laissant le ministère rempli par ses frères , sur qui la haine ne tomboit point. C'est ainsi que saint Athanase , après avoir remis à des Prêtres fidelles & courageux la conduite de son peuple d'Alexandrie , fuyoit la colère de l'Empereur Constantius , portant comme en triomphe par toute la terre , le Nom & la Divinité de Jesus-Christ , dont il étoit le défenseur ; gardant cette foi dans son cœur & dans ses écrits , comme un dépôt précieux que le Saint-Esprit lui avoit particulièrement confié , & que les Puissances du monde auroient voulu lui arracher ; dédommageant ainsi , par les services qu'il rendoit à l'Eglise universelle , ceux qu'il devoit à son Eglise particulière.

Serviteurs inutiles que nous sommes , nous ne pouvons nous appliquer les exemples de ces grands Saints , & nous n'avons d'autre gloire dans nos tribulations , que celle d'être persécutés comme eux pour Jesus-Christ. Vous avez reconnu par les massacres qu'on a faits de vos confrères du voisinage , qu'on en vouloit à tous en général , & à chacun de vous en particulier. Le Sacerdoce du Seigneur étoit attaqué tout entier ; vous étiez devenus des signes de contradiction & de ruine ; ceux à qui vous pouviez confier la direction de vos paroisses , croyoient avoir aussi-bien que vous , le droit de craindre & de fuir. Ainsi le péril étant évident & spécial pour chacun de vous , vous ne pouviez demeurer sans exposer votre caractère & vos personnes ; commettre quelque autre à vos fonctions , c'étoit une substitution de mort , plutôt qu'un remplacement de ministère.

Nous n'avons pas dessein de justifier ici , ni de blâmer votre retraite , nous avons souhaité que Dieu l'approuvât , &

qu'il vous réservât à de plus paisibles travaux pour l'utilité de son Eglise. Quelques-uns ne savent peut-être que trop ce que Jésus-Christ dit à ses Apôtres : *Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une Ville fuyez dans une autre* ; indiquant par un excès de bonté , à des esprits qu'il prévoyoit devoir être pusillanimes , le port & l'asile de la fuite , dit Tertulien ; ne prétendant pas toutefois qu'ils se servissent de ces paroles comme d'un voile pour couvrir leur lâcheté.

Saint Augustin se plaint aussi de l'abus qu'on fait de cette sentence , dans les dangers de Religion , où l'on voudroit naturellement autoriser l'infirmité de la foi , de cette permission Evangélique.

Cependant, MES TRÈS-CHERS FRÈRES , c'est sur ce texte & sur plusieurs autres , que saint Athanase a fondé l'Apologie de sa fuite. Il croit que Dieu veut ménager le sang de ses serviteurs ; que leur vie n'est pas moins précieuse devant lui que leur mort , & que son dessein est plutôt de les éprouver , que de les perdre. *En ce temps-là* , dit Jésus-Christ dans un autre endroit : *Plusieurs trouveront des occasions de scandale & de chute , se trahiront & se haïront les uns les autres. Il s'éleva un grand nombre de faux Prophètes , qui en séduiront plusieurs ; & parce que l'iniquité sera accrue , la charité de plusieurs se refroidira... Alors que ceux qui seront dans la Judée fuient sur les montagnes.* Les exemples qu'il nous a donnés , ajoute ce Père , sont conformes à sa doctrine. *Il est conduit en Egypte dans son enfance , pour éviter la fureur d'Hérode... Après la mort de ce Prince , étant revenu dans la Terre d'Israël , il se retire à Nazareth , pour éviter les embûches d'Archelaüs son fils & son successeur.* L'Evangéliste remarque , qu'après la résurrection de Lazare , lorsque les Princes des Prêtres & les Pharisiens eurent tenu conseil pour trouver le moyen de le faire mourir , il ne se montra plus en public parmi les Juifs , & se retira dans une contrée qui est auprès du désert... Où il se tint avec ses Disciples. Le même saint Jean nous apprend : *Que lorsque les Juifs prirent des pierres pour les lui jeter , il se cacha , & sortit du Temple... Sur quelques paroles qu'Hérode le Tétrarque avoit dit de lui , après avoir fait mourir saint Jean , il partit du lieu où il étoit , dans une barque , & se retira en particulier dans un lieu désert.*

Eloignez de votre esprit , MES TRÈS-CHERS FRÈRES , toute idée de vaines craintes , & de basses timidités. Si Jésus-Christ s'est soustrait en ces occasions à la violence des hom-

Math.
c. 10.

Athan.
Apol. de
fugâ suâ.

Math.
c. 24.

Math. 2.

Joan. 11:

Joan. 9.

Joan. 1. mes ; c'est que son heure n'étoit pas encore venue. Il avoit en ses
 Joan. 7. mains sa vie & sa mort ; il favoit les temps & les momens
 & 8. que son Père avoit mis en sa puissance ; il attendoit que son
 Eglise fût fondée , & son Evangile consommé : alors il se
 livra lui-même pour nous , sans fuir , sans demander à son
 Père des légions d'AnGES pour sa défense , sans approuver
 que Pierre tirât l'épée , montrant seulement à la vue du
 Calice , la vérité de sa chair mortelle , par son dégoût &
 par sa tristesse , & soumettant aussitôt sa volonté à celle de
 son Père , pour rendre son oblation libre , & son sacrifice
 volontaire.

Quant au conseil , ou au précepte de fuir d'une Ville à
 l'autre , plusieurs ont cru qu'il ne regardoit que la personne
 & la condition des Apôtres , que le Père céleste avoit desti-
 nés à instruire & à ramener les ouailles perdues de la maison
 d'Israël ; qu'il leur falloit une mesure de temps & de vie pour
 accomplir l'œuvre Apostolique , & pour conduire les pre-
 miers fruits de leur mission à maturité ; que si leur Maître
 les engageoit à fuir , ce n'étoit pas pour éviter le péril des per-
 sécutions , qu'il leur enseignoit de souffrir , & qu'il leur prédisoit
 qu'ils souffriroient ; mais pour continuer & pour avancer la pré-
 dication de la Loi de grâce , de peur que la parole de Dieu , qui
 demeure éternellement , ne pérît , pour ainsi dire , avec eux , &
 que le ministère ne fût opprimé avec les Ministres ; que d'ailleurs
 ils cherchoient la gloire de Dieu , non pas leur repos , & qu'exer-
 cant par-tout les mêmes fonctions , & trouvant par-tout les mêmes
 obstacles , changer de lieu pour eux , n'étoit proprement que chan-
 ger de persécution.

Quoi qu'il en soit , MES TRÈS-CHERS FRERES , ce n'est
 pas pour favoriser le dégoût qu'on a de la résidence , ni les
 prévoyances humaines , qui préviennent les dangers de
 loin , ni la paresse des Ouvriers qui se fatiguent de leurs
 fonctions , que Jesus-Christ a laissé de pareils conseils & de
 pareils exemples dans son Evangile. Les SS. Pères ont cru
 qu'il étoit permis de s'en servir en ces occasions. 1°. Quand
 il ne reste plus de Catholiques dans une paroisse : car peut-on
 croire , dit saint Augustin , que le service Ecclésiastique
 soit nécessaire dans les lieux où il n'y a point de peuple
 fidelle ? 2°. Quand les Pasteurs sont personnellement
 poursuivis , & qu'ils substituent d'ailleurs des gens savans
 & pieux en leur place , à l'exemple de saint Athanase.

Tertull.
 lib. de
 fugâ in
 persecut.

Aug. Ep.
 cit.

3°. Quand leur présence, odieuse aux persécuteurs, peut attirer la persécution sur tout le troupeau. *Il nous convient, dit saint Cyprien, de maintenir la paix & la sûreté commune, & de nous absenter quelquefois, quoique cette absence nous soit ennuyeuse, de peur que notre présence n'attire sur vous la haine & la fureur des Gentils, & que nous ne soyons malgré nous, occasion de trouble & de division à plusieurs, nous qui devons procurer le repos à tout le monde.* 4°. Quand dans cet éloignement nécessaire, retenant dans leurs cœurs une sollicitude Pastorale, & des liaisons de doctrine & de charité, ils se rendent présens en esprit, par leurs soins, par leurs instructions, & par leur affection paternelle. C'est ainsi que le même saint Cyprien justifioit sa retraite, écrivant au Clergé de Rome. Le peuple de Carthage ému contre les fidèles de cette Ville, avoit souvent demandé avec des cris violens & séditieux, dans le cirque & l'amphithéâtre, qu'on lui livrât ce saint Evêque, & qu'on l'exposât aux lions, pour servir de spectacle aux Gentils, & pour être sacrifié tout ensemble à leur plaisir & à leur fureur. Il se retira pour quelque temps, moins pour la conservation de sa vie, que pour le repos & la sûreté de ses frères, craignant d'irriter contr'eux par sa présence indiscrete, des esprits aigris déjà contre lui. Cependant tout absent qu'il étoit de corps, il déclare qu'il a été présent par son esprit, par ses secours, par ses avertissemens; & qu'il n'a manqué à aucun de ses devoirs à leur égard, autant que son exil & sa foiblesse lui pouvoient permettre. Il donna part au Clergé de Rome des treize Lettres Pastorales qu'il avoit écrites à son peuple durant sa retraite.

C'est dans cette vue, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, que nous vous avons appelés auprès de nous, afin qu'étant sous nos yeux, vous puissiez recevoir de nous les consolations nécessaires, & que vous trouvant dans le centre du Diocèse, vous puissiez entretenir des correspondances utiles à ce qui reste de Fidèles dans vos Paroisses. Aussi vous avons-nous souvent rassemblés pour concerter avec vous les moyens d'assister les pauvres, de conforter les pusillanimes, de ramener même les coupables. Nous avons rallumé de temps en temps le zèle de quelques-uns, par les considérations de leur état, & par les exemples de leurs généreux Confrères; les invitant d'aller visiter leurs troupeaux dans ces intervalles de paix; où l'éloignement des rebelles, & la protection des troupes

Oportet nos paci communi consulere, & interdum, quamvis cum tædio animi nostri, deesse vobis, ne præsentia nostræ invidiam & violentiam Gentilium provocet, & simus....
Cyp. lib. 3. Ep. 14.
Absens tamen corpore, nec spiritu, nec actis, nec momentis meis desui, quominus, secundum Domini præcepta, fratribus nostris, in quibus possem, pro mediocritate meâ, consulere.
Cyp. lib. 2. Ep. 1. lib. 2. Ep. 2.

du Roi ont laiffé quelque repos & quelque liberté de travailler au falut des ames. Nous vous avons tous exhortés de *veiller & prier* dans ces jours de tentation, & de reconnoître, que fi vous n'êtes pas obligés de mourir, vous êtes du moins obligés de vivre pour Dieu, & pour les hommes dont fa providence vous a chargés.

La miféricorde du Seigneur fur nous, peut-être auffi l'attention que vous avez eue fur vous-mêmes, vous ont tirés des périls qui vous menaçoient. Tandis qu'ailleurs il en a coûté le fang à tant de Prêtres, nous n'en avons perdu qu'un feul. Notre Clergé n'a fourni qu'une victime aux perfécuteurs; c'est pour nous une confolation, nous ne favons fi c'est une louange pour vous.

Quant aux règles de conduite qu'il vous convient de garder, MES TRÈS-CHERS FRERES, dans de fi triftes conjonctures, ceux que Dieu, par fa grâce, a retenus dans leur réfidence & dans le fervice de leurs Eglifes, doivent gémir en fecret, pleurer les péchés & les afflictions du peuple, s'acquitter des devoirs de leur miniftère avec d'autant plus d'exactitude & de pureté, qu'ils font tous les jours menacés de les interrompre; fe réunir plus étroitement à leurs troupeaux, par les liens d'une charité & d'une compaffion mutuelle; adoucir les pertes & les inquiétudes des uns par les fecours de la miféricorde chrétienne; ranimer la ferveur des autres par la vertu des Sacremens & par la confolation des Ecritures; former enfin en tous des cœurs contrits & humiliés, afin d'apaiser la colère de Dieu par les pratiques de la pénitence.

Pour vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, que la perfécution a fait fortir de vos réfidences, & qui foupirez après le rétabliffement du culte divin dans vos paroiffes, vous devez vous regarder comme des Prêtres exilés, ou interdits de vos fonctions, & porter avec vous la honte & la confufion de votre fuite, quoique raifonnable: chacun de vous fe doit dire

Ubi est à lui-même ces paroles du Prophète: *Où est le troupeau qui grex qui l'avoit été confié? Et ne pouvant le nourrir au-dehors par vos datus est inftructions, vous devez au moins l'entretenir au-dedans de tibi? vous par votre affection & par vos prières.*

13. Comme vous êtes raffemblés ici, & que vous n'y pouvez travailler que pour vous-mêmes, nous vous avons enjoint à tous de faire une retraite fpirituelle de dix jours dans

notre Seminaire , pour y réfléchir sur les obligations de votre état , pour y examiner les principes de votre vocation & de votre entrée dans le Sacerdoce de Jesus-Christ , & dans la direction des ames ; de peur que le commerce du monde ne ralentisse votre piété , & que votre inaction dégénérait en indolence , vous ne perdiez la connoissance & l'habitude de vos devoirs , en cessant de les pratiquer.

Quoique vous paroissiez déchargés des peines & des travaux du ministère , il vous doit être plus pénible de n'avoir plus à travailler , votre repos vous doit être à charge , & vous êtes d'autant plus à plaindre , que vous sentez le poids de vos obligations , sans avoir le moyen de les accomplir. Il faut du moins remplir le vide de vos occupations pastorales , & mettre à la place du temps que vous aviez coutume d'employer à la visite des malades , à l'instruction des ignorans , à la consolation des affligés , l'assistance aux saints Offices , les lectures pieuses & utiles , l'étude des saintes Ecritures , & sur-tout une conversation édifiante , qui inspire la piété que vous prêcheriez dans vos paroisses.

Il ne vous convient pas , MES TRÈS-CHERS FRERES , de vous répandre dans le monde auquel vous servez de spectacle , *1. Cor. 4.* aussi-bien qu'aux hommes & aux Anges. Le temps de tribulation est un temps de recueillement & de retraite. Eloignez-vous de ces promenades publiques , où la vue des objets mondains , la liberté des discours , les joies séculières & immodestes ne peuvent que blesser la piété des Ministres de J. C. La Religion d'ailleurs étant attaquée par tant d'endroits , il est juste de la faire respecter en vos personnes , & d'ôter aux hérétiques & aux liberrins le plaisir malin de compter en vous voyant , le nombre des Prêtres oisifs & des Eglises ruinées.

Evitez les compagnies des gens du monde , qui ne vous sont ni utiles , ni honorables. Vous devez être aussi peu touchés de leurs intrigues & de leurs plaisirs , qu'ils le sont la plupart des malheurs de l'Eglise & de vos pertes particulières. Le commerce que vous aurez avec l'Egypte , vous en fera prendre les mœurs & les coutumes. *Ce n'est pas l'esprit de ce monde que nous avons reçu , mais l'esprit de J. C. 1. Cor. 12.* Unissez-vous par les liens d'une charité fraternelle , vous que la tempête a jetés dans le même port. Affligez-vous ensemble , consolez-vous ensemble , raisonnez entre vous sur ce que vous devez à l'honneur de votre Sacerdoce , & au salut de vos Troupeaux.

Gardez-vous sur toutes choses de la trop grande fréquentation avec les personnes du sexe, où il y a souvent du péché, & presque toujours du péril & du scandale, & où votre conscience & votre réputation sont également exposées. Le Sage nous avertit, tantôt de ne les pas regarder; tantôt de ne point parler avec elles, parce que leur entretien brûle comme le feu, tantôt de ne point s'afféoir & de ne point manger avec elles, voulant nous faire craindre par ces avis diversifiés, les pièges secrets & visibles que le démon nous tend en tout temps, & la multiplicité des dangers où nous jette notre propre fragilité, & celle des autres.

Ne ref-
picias...
Collo-
quium
enim il-
lius qua-
si ignis
exardescit.

Ne fe-
deas om-
nimò ,
neque
accum-
bas. Eccl.
c. 9.

Que votre modestie serve comme de rempart à votre chasteté. Fuyez les curiosités dangereuses, les conversations vaines, les familiarités indécentes, les directions, & les visites mêmes des femmes qui paroissent vertueuses, où l'on n'est pas toujours conduit par la charité, & où, sous prétexte de gagner une ame, il arrive quelquefois qu'on en perd deux.

Can.
Apost.
34.

Conc.
Laod 24.
Conc.

Carth.

327.

Si Cleri-
cus in ta-
bernâ co-
medens
invenia-
tur, ex-
com.

Convivia
publica

regiant :

privata :

non tan-
tùm so-
bria, sed

& publi-

Nous vous avons souvent exhortés à demeurer dans notre Séminaire, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, ou à vivre ensemble dans une honnête société, sous une dépense commune. Nous vous avons permis pour vos commodités, de vous aider du secours de vos familles, & de celui des gens de bien qui craignent Dieu, & qui honorent ses Ministres. Mais nous vous avons interdit ces tables tumultueuses, où l'on s'entretient d'ordinaire des vanités & des folies du siècle, où l'on blesse la charité par la médifance, la tempérance par les excès, la pudeur par l'indiscrétion & par la licence. Jesus-Christ a mangé quelquefois avec les pécheurs; il pouvoit en faire des Saints, & sa sainteté étoit hors d'atteinte: mais il est à craindre pour vous que votre vertu ne soit exposée en de pareilles occasions, que votre cœur & vos oreilles n'aient du moins beaucoup à souffrir, & que la compagnie où vous vous trouvez, ne condamne votre présence. Il faut que vos repas soient non-seulement sobres, mais encore pudiques; que de sages & pieux entretiens les assaisonnent; que la frugalité vienne plutôt de la modération de votre esprit, que de la modicité de vos revenus, sur-tout en ces mauvais jours, où mangeant votre pain sans travail, vous devez le manger avec douleur, & ne pas abuser du bien que l'Eglise vous a laissé, quoique vous n'ayez plus la peine de la servir.

Le danger qu'il y a, MES TRÈS-CHERS FRERES, que le loisir où vous vous trouvez, ne vous jette dans des amusemens séculiers, dont la gravité de votre état & la tristesse du temps doivent entièrement vous éloigner, vous engagent à vous défendre les jeux, que les saints Canons défendent aux Prêtres. L'épée que vous avez vu briller sur vous, & qui pend encore sur vos têtes, vous avertit de vous tenir dans une crainte salutaire. Vous vous êtes retirés ici pour chercher la sûreté de votre vie, non pas la commodité de vos plaisirs. Vous ne devez désirer de gagner, ni craindre de perdre, que les âmes qui vous ont été confiées, & qui se trouvent malheureusement privées du secours qu'elles peuvent exiger de vous. Il n'est pas permis aujourd'hui de commettre au hasard du jeu le restes des oblations des Fidèles. Oferiez-vous vous divertir, tandis que les loups ravagent vos champs & dévorent impitoyablement vos ouailles ?

Ce n'est pas que nous ayons sujet de nous plaindre de votre conduite sur cet article ; mais nous avons cru qu'il étoit de notre devoir de vous donner cet avertissement. Des mains consacrées pour la bénédiction des peuples, sont indignement employées à des usages si profanes. Le patrimoine de l'Eglise ne doit pas ainsi être dissipé, & plus la portion que vous en avez est petite, plus il faut avoir d'attention à la ménager. Par le jeu vous dérobez à Dieu des heures destinées à la prière & aux bonnes œuvres ; vous déréglez votre esprit, & vous affoiblissez en vous le goût des occupations spirituelles. Vous irritez votre cupidité par des gains & par des pertes, que l'affection ou le besoin rendent considérables, quoiqu'elles ne le soient pas par elles-mêmes. Vous vous exposez, vous, & ceux avec qui vous jouez, aux impatiences & à tous les autres péchés que le jeu cause ; vous scandalisez les laïques, & leur rendez votre ministère méprisable.

Nous vous dirons avec l'Apôtre, MES TRÈS-CHERS FRERES : *Ayez donc soin de vous conduire avec une grande circonspection, non comme des personnes imprudentes, mais comme des personnes sages, rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais.* . . .

Nous vous exhorterons comme lui, à vous entretenir de *Pseaumes, d'Hymnes & de Cantiques spirituels, chantant & psalmodiant au Seigneur dans le fond de vos cœurs, & dans les Eglises où se fait le Service divin ; que s'il faut donner par*

ca co-
lant.
Ibid. de
Of. Ec-
cles. l. 2.
c. 2.
Canon.
42. 50.
Apost.
Conc.
Lateran.
Can. 16.
Clerici
ad aleas
vel taxii-
los non
ludant,
nec hu-
jusmodi
ludis in-
terfint.

Ephes. 5.

Ibid.

nécessité quelque relâche à vos esprits, vous devez en régler le temps, les lieux, & la mesure, & non-seulement vous abstenir des divertissemens qui peuvent être scandaleux, mais cacher même aux séculiers vos récréations innocentes.

Nous avons appris avec quelque peine, que plusieurs d'entre vous, contre les règles de la douceur & de la bienfiance Ecclésiastique, vont assister aux fréquentes exécutions qu'on fait des meurtriers qui nous persécutent. Nous leur avons nommé des consolateurs, & ceux qui ne sont pas destinés à être les ministres de leur salut, n'ont pas droit d'aller jusqu'aux pieds des échafauds, être les spectateurs de leurs supplices. L'Eglise si circonspecte & si charitable, ne peut approuver ces tristes & indécentes curiosités; elle a coutume de prier pour ses persécuteurs, bien loin de s'intéresser à les voir punir; elle laisse à la justice des hommes à faire mourir les corps de ceux qui troublent la paix & le repos de la société, & ne songe qu'à implorer les miséricordes divines pour la conversion de leurs ames.

La douceur & l'humilité de cœur sont le partage des Chrétiens, & principalement des Prêtres. Il semble qu'on n'a pas tout-à-fait pardonné à un ennemi qu'on veut voir expirer sur la roue, & quelque innocente que puisse être l'intention, l'action n'est pas de bon exemple. Quelle occupation pour un Ecclésiastique, d'être le témoin des impatiences d'un homme qui souffre, & peut-être de l'impénitence d'un homme qui meurt, & de porter jusqu'à l'Autel, où il offre le Sacrifice de la propitiation, un esprit rempli de ces images sanglantes! Si les Conciles ont interdit aux Prêtres tous les attraites des yeux & des oreilles qui peuvent les amollir à la volupté, n'auroient-ils pas interdit aussi les horreurs des yeux, qui peuvent endurcir à la vengeance? Souvenez-vous que nous ne sommes faits que pour prier, & pour intercéder pour les malheureux; que nous devons avoir non-seulement les mains, mais encore les yeux nets du sang de nos frères, quoique méchans & criminels; que nous n'avons à leur souhaiter d'autres peines, que celles de la pénitence, & que selon S. Augustin, les souffrances des martyrs, d'ailleurs si saintes & si glorieuses, étoient en quelque façon déshonorées, lorsqu'il en coûtoit le sang de leurs ennemis.

Comme les dons intérieurs de la grâce & de la vocation de Jesus-Christ honorent devant Dieu son sacerdoce, les

Conc.

Turon. 3.

Conc.
Cabilon.

2.

Ne passions
fervor-
rum Dei,
quæ de-
bent esse

vertus

vertus & les bienféances extérieures de profession, le rendent honorable devant les hommes. Pour cet effet, nous souhaitons, **MES TRÈS-CHERS FRÈRES**, que votre modestie soit connue de tout le monde; que vos paroles, vos actions, vos démarches portent ceux avec qui vous conversez, à glorifier le Père céleste qui est dans les Cieux; que vous soyez *la bonne odeur de Jesus-Christ*, & que votre corps même devienne, pour ainsi dire, spirituel; par la circonspection & par la garde de vos sens. Nous vous ordonnons, pour la décence de votre état, & pour l'édification même du public, de porter l'habit long Ecclésiastique dans la ville qui est devenue le lieu de votre résidence. C'est pour vous *cet habillement de salut & de justice*, dont parle le Prophète, qui est la marque & l'ornement de votre prêtrise; qui vous distingue des enfans du siècle; qui leur imprime quelque respect; qui vous impose à vous-même une retenue convenable, & qui, joint à la pureté de vos mœurs, vous rend vénérables aux Laïques. Nous prions les Curés des diocèses voisins, de se conformer à la discipline du nôtre, & de se regarder, *non comme des étrangers venus de dehors, mais comme citoyens de la même-cité des Saints, & domestiques de la maison de Dieu.*

Nous vous avons exhortés plusieurs fois de dire tous les jours la sainte Messe, pour satisfaire à votre piété, & de vous partager dans des Eglises différentes pour éviter la confusion. C'est dans la célébration des saints mystères que vous trouverez vos solides consolations dans les maux présens. Jesus-Christ immolé pour nous, est la seule victime qui peut apaiser le courroux du Père céleste. Offrez sur nos Autels, puisque ceux de vos Paroisses sont abattus, cet adorable sacrifice. Joignez-y l'oblation de vos ouailles & de vous-mêmes, & souvenez-vous que l'ancienne Eglise faisoit graver sur ses calices l'image d'un Pasteur qui portoit sa brebis sur ses épaules, afin que dans l'action du sacrifice, ceux qui étoient chargés du salut des ames, vissent dans ce symbole de compassion & de charité, ce qu'ils sont obligés de faire pour elles.

La part que vous avez peut-être à la désolation de vos peuples, par le peu de soin que vous avez eu de leur enseigner les vérités chrétiennes, de les supporter avec pitié, de graver dans leurs esprits la connoissance de Dieu & de sa Loi, vous oblige à vous humilier & à gémir devant le Seigneur,

in Eccle-
siâ glo-
riosa,
inimico-
rum san-
guine
dehonest-
tentur.
Aug. Ep.
138.
2. Cor. c.
2.

Is. c. 61;

Ephes. 2.

Tertull.
de Pudic
cit.

Oſée. 4. Les outrages, le menſonge, l'homicide, le larcin ſe ſont répandus comme un déluge parmi les hommes, & ils ont commis meurtre ſur meurtre, parce qu'il n'y a point de vérité; il n'y a point de miſéricorde, il n'y a point de connoiſſance de Dieu ſur la terre. Il eſt à craindre que vous n'ayez laiſſé croître les ronces & les épines dans vos champs, faute de vigilance & de culture, que vous n'ayez fait l'œuvre de Dieu avec tiédeur, & que la perſécution que vous ſouffrez de vos propres paroiffiens, ne ſoit la fuite de leur erreur & la punition de vos négligences. Jugez-vous là-deſſus vous-mêmes.

Examinez-encore, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, les motifs de votre retraite; ſi c'eſt timidité naturelle, ou prudence évangélique; ſi c'eſt pour vous conſerver à vous-mêmes, ou pour vous réſerver à vos troupeaux; ſi vous avez cauſé un dommage certain aux ames qui vous avoient été commiſes, dans le temps que le danger que vous craigniez étoit incertain; ſi vous avez uni à la ſentence de Jeſus-Chriſt, qui permet à ſes diſciples de fuir d'une ville à l'autre, celle qui déclare que *c'eſt le mercenaire qui fuit quand le loup approche*: ſentences inſéparables, & d'une même vérité; qui ſe tempèrent l'une par l'autre, l'Evangile n'impoſant pas aux uns la néceſſité de demeurer dans le péril, & blâmant dans les autres la trop grande facilité de l'éviter. Ce ſont les règles que donne ſaint Auguſtin.

Aug. Ep.
180.

Vous pouvez fortifier votre foi par l'exemple de vos confrères, dont la mort a été précieuſe devant Dieu, & dont la mémoire doit être éternelle parmi les hommes. Ces Prêtres de Jeſus-Chriſt, dont le monde n'étoit pas digne, ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie préſente, afin d'en trouver une meilleure dans la réſurrection. Ils ont été lapidés, ils ont été ſciés, ils ont été éprouvés en toute manière. Les uns preſſés de renoncer à leur foi par promeſſes & par menaces, après avoir reçu mille coups, ont glorifié Jeſus-Chriſt de tout leur cœur & de tout leur ſang, & confeſſé ſon ſaint nom par autant de bouches qu'ils avoient de plaies. Les autres levant au Ciel leurs mains tremblantes, moins par la crainte des tourmens, que par la foibleſſe de l'âge, & regardant la hache fatale prête à couper en pièces leur corps mortel, ont imploré le ſecours divin, & tiré du fond de leur religion les principes de leur conſtance.

Hebr. 11.

Nous avons ſu qu'un de ces Prêtres, que ſon zèle avoit

ramené dans sa Paroisse, & quelques Catholiques avec lui, ayant été pris & destinés à la mort, ce bon Pasteur, qui auroit voulu donner à ces barbares autant de sang qu'ils en demandoient, s'étoit offert de porter sur lui les tourmens de tous; & que ne pouvant obtenir d'eux la grâce d'être égorgé seul, il obtint celle d'être égorgé du moins le premier, pour ne pas voir souffrir ses frères, & pour leur apprendre par son exemple comment on souffre, & comment on meurt par la grâce & pour la foi de Jesus-Christ.

On ne sauroit assez louer ceux qu'une longue habitude de vertus & de fonctions Ecclésiastiques, sembloient avoir préparés à la couronne de Justice que le souverain Juge leur a rendue. Ils ont scellé de leur sang le pardon de leurs meurtriers; ils ont regardé *la mort comme un gain*, & ne l'ont retardée que pour baiser la main qui les massacroit. Ceux-là ne sont pas moins louables, qui brûlant sans se plaindre, sur le débris des Tabernacles & des Autels, louoient Dieu au milieu des flammes, dont ils étoient consumés, & faisoient exhaler vers le Ciel le parfum de leurs prières dans le feu de leur charité. L'Eglise a trouvé par-là sa consolation dans ses propres pertes; elle a vu refleurir ces palmes dont elle couronne ses Martyrs, & la grâce surabonder dans ces mêmes lieux où l'on voyoit abonder le péché.

Ce sang répandu pour Jesus-Christ, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, ou plutôt, le sang de Jesus-Christ répandu pour nous doit ranimer notre espérance. Que nos péchés finissent, & Dieu fera finir nos maux; *il n'a pas retiré sa miséricorde de dessus nous, & quoiqu'il nous afflige, il ne nous abandonne pas.* Philip. c. 1. Machab. 2. c. 6. Il a dessein de nous éprouver, nous & les peuples qu'il nous a confiés; de séparer la paille d'avec le bon grain, & de remettre l'ordre & le calme dans nos diocèses. Il y a deux sortes de tribulations, dont il se sert pour cette épreuve, qui sont aujourd'hui unies ensemble; la persécution & l'hérésie. Comme à la fin des siècles la Justice de Dieu fera un discernement universel & une éternelle séparation des bons d'avec les méchans, pour la consommation de la pureté & de la sainteté de l'Eglise; sa Providence fait de temps en temps des séparations particulières des justes d'avec les impies, de ceux qui sont fidelles, d'avec ceux qui ne le sont pas, par l'épreuve de la foi & de la patience, que produisent les persécutions & les hérésies: c'est par-là que l'Eglise se main-

tient dans sa charité, en participant à la Croix & aux souffrances de son Epoux; & dans sa pureté, en éloignant d'elle tout ce qui est contraire à sa piété & à sa doctrine.

Il ne me reste plus, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, qu'à vous exhorter de joindre vos gémissemens aux nôtres, à la vue des misères publiques & de nos devoirs communs. Tant d'objets d'horreur & de pitié qui nous environnent, doivent nous attrister & nous attendrir, pour la conversion des méchans, pour la consolation des justes. Nous avons élevé, ou régénéré en Jesus-Christ des enfans, dont les uns sont devenus les meurtriers des autres. Vous devez sentir que vous êtes pères, & nous sentons bien que nous le sommes encore plus que vous. Comme le ministère dont nous sommes chargés, est plus noble & plus étendu, nous avons aussi plus de sujet de nous humilier & de nous confondre.

Je prie le Seigneur, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, qu'il répande sur vous ses bénédictions de douceur & de paix, après un si cruel orage; afin que vous rassembliez vos troupeaux dispersés, que vous en repreniez le soin & la conduite avec une entière tranquillité; & que *lorsque le Prince des Pasteurs paroîtra, vous remportiez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.*

A Nîmes le 6 Septembre 1703.

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, aux Religieuses de son Diocèse, au sujet des Fanatiques.

ESPRIT FLÉCHIER, par la miséricorde de Dieu, & par la grâce du saint Siège Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils: Aux Religieuses de notre diocèse, SALUT & bénédiction.

Nous apprenons avec douleur, MES CHERES SŒURS; que la fureur des fanatiques, qui depuis quelque temps défolent nos villes & nos campagnes, a jeté la frayeur & le trouble dans vos monastères. Les cruautés qu'ils ont exercées sur les fidelles; les feux qu'ils ont allumés jusques dans le Sanctuaire; le sang innocent qu'ils ont répandu dans toutes les parties de ce diocèse, ne justifient que trop vos crain-

tes, & vous avez besoin que le Seigneur augmente votre foi & soutienne votre constance.

Le bruit de tant de malheurs & de tant de crimes a pénétré jusques dans vos solitudes. Vous avez vu briller de loin ce glaive fatal, qui tombe sur tant de têtes innocentes. Les larmes que versent aux pieds de vos Autels tant de personnes affligées; le secours de vos prières qu'elles implorent; les récits pitoyables qu'elles vous font de leurs pertes ou de leurs peines, vous réduisent à gémir tous les jours pour elles & pour vous-mêmes.

Par les misères du monde vous apprenez ses malignités; les douleurs des uns vous montrent les fureurs des autres; dans ce que souffrent les gens de bien, vous voyez jusqu'où va l'orgueil des impies. Après avoir déploré les malheurs d'autrui, où vos dangers sont enveloppés, vous tournez vos tristes & timides réflexions sur vous-mêmes, vous joignez dans votre esprit ce qui peut arriver à ce qui arrive; & ce qui produit en vous la pitié, fait naître en même temps la crainte.

En quoi, MES CHERES SŒURS, nous ne pouvons blâmer votre conduite, puisque nous craignons autant pour vous que vous-mêmes, d'autant plus que nous sentons le poids des calamités & des iniquités d'un peuple, dont nous sommes obligés par notre ministère de souhaiter le repos & de procurer le salut. Comment ne seriez-vous pas touchées des tribulations présentes? La loi de Dieu n'est plus connue; les meurtres ne finissent point; chaque jour renouvelle ses horreurs, & découvre celles de la nuit passée; on oublie qu'on est Chrétien, on ne sent presque plus qu'on est homme: les esprits s'aigrissent d'eux-mêmes; la raison ne les conduit plus; la crainte ne les retient plus; la punition ne fait qu'irriter leur malice; le pardon même qu'on leur offre ne sert qu'à les encourager à mal faire.

Ce qui doit être plus sensible, c'est qu'ils se sont fait une religion d'abolir, s'ils pouvoient, la nôtre. Ils détruisent les lieux saints; ils profanent les Sacremens; ils foulent aux pieds les sacrés mystères; ils ont exhalé leurs blasphèmes jusqu'au milieu des saintes solennités; ils jettent leurs armes sanglantes sur les corps des Martyrs qu'ils ont égorgés; ils vont en troupe briser les portes des nos Eglises, & les abattre à coups de haches & de coignées, comme s'ils étoient

dans une forêt ; ils brûlent le Sanctuaire du Seigneur , & profanent sur la terre le tabernacle où l'on révere son saint nom ; & dans l'excès de leur aveugle fureur , ils menacent de faire cesser les jours de fête de dessus la terre , d'éteindre dans le sang des Prêtres le sacerdoce de Jesus-Christ , & d'enfvelir la mémoire de son adorable sacrifice sous la ruine de ses Autels.

Je sai, MES CHERES SŒURS, l'horreur que vous avez eue de ces résolutions & de ces exécutions sacrilèges. Vous avez humilié vos ames devant Dieu, & plus touchées de ces scandales publics que de vos dangers particuliers, vous vous êtes

Pf. 73. 3. écriées avec le Roi Prophète : Levez vos mains pour punir à jamais l'orgueil de ces hommes impies, combien ont-ils commis de

Ibid. 22. crimes dans les lieux saints ; levez-vous, Seigneur, & jugez vous-même votre propre cause. Tantôt dans une sainte con-

Ibid. 18. fiance. Souvenez-vous, Seigneur, de ces Vierges qui sont à vous, & que vous avez protégées jusqu'ici. Tantôt dans une

Ibid. 19. appréhension raisonnable : N'exposez pas à ces hommes cruels & féroces, des ames qui confessent votre nom, & n'oubliez pas pour toujours les ames de vos pauvres filles.

Vos vœux & vos inquiétudes ont redoublé à mesure que la tribulation approchoit de vous. Vos couvens, la plupart hors de l'enceinte des Villes, étoient moins à couvert des insultes nocturnes de ces troupes incendiaires qui s'étoient répandues dans la campagne. Vous appreniez confusément que ce parti d'iniquité, ou par esprit de libertinage, ou par ignorance de religion, ou par corruption de cœur, ou par contagion de malice, se fortifioit tous les jours comme un torrent bourbeux, grossi par les eaux impures qu'il a ramassées ; qu'il s'élevoit de la poussière des chefs sanguinaires, qui ne tiroient leur supériorité que de la hardiesse & de l'énormité de leurs crimes ; qu'il se trouvoit par-tout, au milieu même des fidelles, des protecteurs publics & secrets de l'erreur & de la révolte, dont les mauvais discours, ou le silence hypocrite & sombre, font entendre la part qu'ils ont, ou du moins l'approbation qu'ils donnent à tous ces désordres.

Quoique les Villes fussent gardées, que les détachemens réglés en assurassent les environs, & qu'un des premiers soins de ceux qui commandent, fût de veiller à votre sûreté ; nous n'avons pas laissé d'appréhender quelquefois pour

vous les approches de cette espèce d'ennemis furieux & artificieux tout ensemble, qui toujours prêts à surprendre, & sûrs de n'être presque jamais surpris, courent sans se lasser dans les voies de l'iniquité, ou se délassent par l'occasion & par le plaisir qu'ils ont de nuire.

Dieu le permet ainsi pour l'épreuve de notre foi, pour l'exercice de notre patience, & vous voyez presque, MES CHÈRES SŒURS, le trouble universel que cause dans cette contrée cette Secte homicide, conçue dans l'erreur, née dans le sang, nourrie d'illusions, élevée dans l'ignorance & dans la révolte. L'orage a quelquefois grondé de vos côtés, il a éclaté dans le voisinage; quelques-unes de vous l'ont vu tomber elles-mêmes dans cette ténébreuse & cruelle irruption qui porta le fer & le feu jusqu'aux murailles de votre Ville, & presque de votre Monastère.

Quelle fut pour vous l'horreur de cette nuit fatale? Vous comprîtes par les voix confuses d'une populace effrayée, qui demandoit d'être secourue, que vous aviez besoin du secours du Ciel. Une troupe nombreuse de meurtriers & d'incendiaires se jetoit tumultuairement dans le faubourg. Le chant des Pseaumes étoit pour eux un commencement de fureur & comme un signal de massacre. Vous voyiez allumer les feux, dont la sombre & triste lueur perçoit jusqu'à l'obscurité de vos cellules, & dont les flammes dévorantes consumoient les maisons & les Eglises; vous entendiez les cris des victimes inhumainement égorgées, & l'affreuse image de tant de morts vous fit presque mourir de pitié, de douleur, de crainte.

Vous dites alors avec le Roi Prophète : *Les douleurs de la mort nous ont environnées, & les torrens d'iniquité viennent nous troubler.* Vous recueillites le peu qui vous restoit de force, & soutenant par les réflexions de la foi, les foiblesses de la nature, vous montâtes la montagne de Sion. L'Arche de la nouvelle alliance étoit portée devant vous; vous suiviez, Hosties demi-vivantes & humiliées, Jesus-Christ immolé pour nous dans l'Eucharistie: arrivées au lieu de votre refuge, & si je l'ose dire, du sien, dans le temps de la désolation, vous demeurâtes prosternées en sa présence; vous gémissiez & vous vous consoliez auprès de lui; vous connoissiez sa puissance, & vous imploriez son secours; vous adoriez son sacrifice; & vous lui prépariez le vôtre. Le Ciel

exauça vos prières ; ceux qu'on craignoit , craignirent eux-mêmes ; les citoyens & les soldats prirent les armes , & le Seigneur lui-même garda la Cité. Nous apprîmes , avec douleur , les peines que vous aviez ressenties , & nous vous louâmes de les avoir supportées.

Vous avez presque toutes eu quelque part , MES CHÈRES SŒURS , à ces sortes d'inquiétudes , & nous avons toujours été attentifs à vous en délivrer , en vous inspirant , sur des assurances visibles de protection , une confiance raisonnable. Nous avons appris de celui qui est le Pontife & le véritable Pasteur des ames , à compâtir aux infirmités. Nous avons prié le Seigneur qu'il fût lui-même votre défenseur , qu'il vous cachât dans le secret de sa face , & qu'il vous mît à couvert des troubles que causent les hommes. Tout s'intéresse d'ailleurs pour vous : les sentinelles d'Israël veillent la nuit à votre garde ; les filles de Jérusalem vous offrent des lieux de retraite , & notre prévoyance est occupée à vous procurer du secours , ou à vous préparer des asiles.

A Dieu ne plaise que nous abandonnions à la fureur des loups ravissans la portion la plus pure du troupeau que Jesus-Christ nous a confié. Nous savons quelle est la gloire des vierges chrétiennes , que Dieu a choisies pour être les compagnes fidelles de l'Agneau sans tache , & qui sont sur la terre par leur vertu , ce que les Anges sont dans le Ciel par leur nature. L'Eglise les considère comme les épouses de Jesus-Christ , qui s'élevant par sa grâce au-dessus de l'ordre de la nature , de la liberté de la loi , de la force de la coutume , ont déposé leurs volontés chastes dans les mains de celui qui veut être l'Epoux des Vierges , comme il a voulu naître d'une Vierge. Nous regardons vos Monastères comme des retraites heureuses , où la simple & pudique vertu se met à couvert de toutes les tentations du siècle , où la foi triomphe du monde & de ses convoitises dans le sexe le plus fragile , où la chair & le sang n'ont aucun pouvoir , & où Dieu semble avoir rétabli l'innocence de la première origine : comme les Temples du Roi des Rois , où la grâce de Jesus-Christ amène les filles élues qui vont se consacrer à lui , & s'unir autour des Autels sous les lois d'une charité & d'une intégrité commune , tirant du feu sacré du Sanctuaire de quoi nourrir celui qui brûle dans leurs cœurs , pour chanter les cantiques de Sion , pour vaquer à la prière , à la lecture & à la médita-

tion des saints Myſtères , formant enfuite par leurs inſtructions & par leurs exemples , une chaſte génération après elles , & joignant au don d'une éternelle continence , le fruit d'une fécondité ſpirituelle , qui ſe reproduit & ſe perpétue par une ſucceſſion de virginité.

Comme c'eſt une de nos fonctions de recevoir vos vœux , & de vous conſacrer à Dieu , c'eſt auſſi une de nos obligations d'écouter vos plaintes & de vous protéger contre l'injuſtice. Ce voile que nous avons mis ſur vos têtes , pour vous rendre comme invisibles aux hommes , doit auſſi vous couvrir & vous rendre inacceſſibles à leurs injures. Nous n'avons pas oublié que les ſaints Canons nous ordonnent d'être les tuteurs & les pères des Vierges que nous avons préſentées à Jeſus-Chriſt , & de leur conſerver ces bénédictions de douceur & de repos , que nous leur avons promiſes & données de ſa part dans la ſolennité de leurs profeſſions.

Auſſi n'avons-nous rien oublié pour exciter votre dévotion , & vous porter au recueillement & à la prière ; pour vous affermir dans ce temps de confuſion , dans votre ſainte vocation , en vous défabuſant du monde , dont nous vous représentons les impiétés ; pour vous donner quelque dégoût d'une vie fragile & périffable , en vous en faiſant entrevoir une éternelle ; pour vous faire tirer enfin du fruit de vos épreuves préſentes. Vous nous avez écoutés : la plupart d'entre vous , ſans interrompre leurs devoirs , ont mis en Dieu leur confiance , & nous avons reconnu parmi les autres la conſtance de l'eſprit , dans les foibleſſes mêmes de la crainte.

Car encore , MES CHÈRES SŒURS , que la protection du Ciel , & le ſecours des troupes du Roi duſſent , ce ſemble , vous raffurer , nous avons lieu de préſumer que vos eſprits ne ſont pas aſſez tranquilles. La continuation des impiétés vous afflige ; le bruit des armes vous étonne ; la néceſſité d'être gardées vous fait entrevoir des dangers ; l'intérêt même que le monde ſemble prendre pour votre repos , eſt capable de le troubler.

Les uns , par religion pour les lieux ſaints , ou par amitié pour vos perſonnes , après avoir exagéré les malheurs publics & particuliers , ſi toutefois il eſt poſſible de les exagérer , vous propoſoient de céder au temps , rempliſſoient vos eſprits d'images funeſtes de meurtres & d'incendies , affoi-

Pf. 54.
3. 9.

bliffoient votre courage à la vue des périls qui vous menaçoient, & vous confeilloient de vous éloigner en fuyant, & d'aller chercher des folitudes plus sûres & plus tranquilles, pour y attendre celui qui vous auroit délivré de l'abattement de l'esprit & de la tempête. Les autres, par une maligne pitié, vous prédisoient des maux qui ne devoient pas vous arriver, & ne cherchoient qu'à vous effrayer en faisant semblant de vous plaindre.

Vos familles vous redemandoient, & croyoient dans cet état de tribulation, avoir encore sur vous les droits du fang & de la nature. Elles vous repréfentoient qu'elles vous avoient offertes à Dieu comme vierges, non pas comme martyres; qu'elles vous avoient immolées dans la Religion, pour y être mortifiées, non pas pour mourir d'une mort cruelle par les mains des fanatiques, & qu'elles prétendoient reprendre leur droit fur une vie qu'elles vous avoient donnée. Vous crûtes que la chair & le fang leur révéloient ces fentimens, & quoiqu'attendries de ces généreufes affections, vous fûtes encore plus touchées de vos devoirs.

Des Monaftères charitables, qui prenoient part à vos malheurs, vous offroient de partager avec vous leurs folitudes, pour y exercer dans une paix & une régularité communes, les obfervances de votre Institut. Vous demeurâtes fermes dans les places où Dieu vous a mifes; les embarras du monde où l'on vouloit vous rejeter, vous faifoient plus de peur que les malheurs du monde qu'on vouloit vous faire fuir; votre clôture étoit pour vous une haie facrée qui renfermoit votre vocation, & qui vous féparoit du fiècle; vous fentiez les liens qui vous attachoient à votre retraite; vous regardiez vos Couvens comme les maifons de votre éternité, & vous ne pouviez vous réfoudre, ou à retourner dans la maifon de vos pères, que vous devez avoir oubliée, ou à chercher votre repos en diminuant peut-être celui des autres; trouvant d'ailleurs que c'étoit un triste fpectacle que de voir des Monaftères délaiffés, des Eglifes abandonnées, & des Vierges de Jefus-Chrift errer dans le monde comme des colombes forties de l'Arche, fans favoir où affeoir leur pied, & ne doutant pas que nous n'euffions nous-mêmes pris foin de votre retraite, fi nous l'avions jugé néceffaire.

Vous défirez présentement, MES CHÈRES SŒURS, que pour votre inftruction, autant que pour votre confolation,

nous vous prescrivions, selon votre état présent, des règles pour votre conduite.

Le premier avis que nous sommes obligés de vous donner, c'est de calmer vos esprits, & de réduire vos craintes à une sage modération. Nous ne prétendons pas étouffer en vous l'amour naturel de la vie, ni blâmer vos attentions & vos précautions raisonnables. Nous pardonnons même à la mollesse de votre cœur certaines sensibilités qui vous troublent, & vous désolez malgré vous : car nous savons que la peur est une passion sans règle ; les sens s'emparent de la raison, l'imagination grossissant & rapprochant les périls, élève au dedans de nous des mouvemens involontaires, & l'ame frappée de fausses réflexions, n'est pas toujours maîtresse d'elle-même.

Nous ne saurions approuver, MES CHERES SŒURS, ces fortes de timidités outrées, qui traînent avec elles la tristesse, l'abattement, l'impatience ; qui dessèchent toute la vigueur de l'esprit, où l'infirmité de la foi se trouve jointe à la foiblesse de la nature ; qui jettent le trouble jusqu'au fond de la raison, qui font qu'on n'est plus à soi, & qu'on est tellement occupé de l'amour de cette vie, qu'on oublie les espérances de l'autre.

Par ces appréhensions excessives, on offense la Providence de Dieu, qui règle les événemens ; sa justice, qui tolère ou punit les pécheurs quand il lui plaît ; sa bonté, qui ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces.

Les Vierges que l'Évangile appelle sages, le sont en tout, soit qu'elles désirent, soit qu'elles se réjouissent, soit qu'elles craignent. Elles portent en leurs mains leurs lampes toujours allumées ; la lumière de la foi & de la raison ne cesse jamais de les éclairer ; quelque tribulation qu'elles prévoient ou qu'elles souffrent, elles possèdent toujours leurs ames dans leur patience ; elles ne connoissent d'autres craintes que celles que le péril produit, & que la Religion modère, qui percent les nuages du chagrin par des rayons de confiance, & qui laissent encore souvenir que le Seigneur qui mortifie, est le même qui vivifie, & que du même endroit d'où partent les maux, partent aussi les délivrances.

Quand la retraite, le silence, le recueillement ne seroient pas les vertus de votre état, elles devroient être pour vous les vertus de ce temps-ci, où l'on ne peut avoir que

des entretiens ennuyeux & des distractions lugubres. Vous devez vous interdire les Parloirs autant que la nécessité ou la charité le peut permettre. C'est par ces ouvertures fatales que se glissent les serpens qui portent la tentation dans les Monastères : c'est-là que se lient les amitiés séculières, que se débitent les nouvelles inutiles, que se tiennent des discours profanes, que se font des confidences indiscrettes. Le monde n'ayant plus de joie, ne peut que vous communiquer ses tristesses; les uns épouvantés de ce qu'ils voient, les autres affligés de ce qu'ils souffrent, vont pour se consoler & se fortifier auprès de vous; si votre curiosité les favorise, ils troubleront votre repos, & peut-être arrivera-t-il qu'ils ne rapporteront pas la force & les consolations qu'ils vont chercher, & qu'ils vous laisseront leurs afflictions & leurs foiblesses.

Cette séparation du monde, MES CHERES SŒURS, doit vous engager à être plus étroitement unies entre vous par les liens de la Religion, & par les offices d'une charité commune. Cette union consiste à prendre toutes un même esprit de douceur, d'humilité, de sagesse & de patience. Dans ce temps de tribulation, où selon la différence des esprits, la vertu & l'infirmité se manifestent; que celles qui sont infirmes ne blâment pas celles qui sont fortes; que celles qui sont fortes ne méprisent pas celles qui sont infirmes; *mais supportez-vous les unes les autres, suivant le conseil de l'Apôtre, & prenez soin de conserver l'union de l'esprit dans le lien de la paix.*

*Ephes.
4. 2. 3.*

Cette charité ne peut subsister qu'au moyen de la foi qui opère par la dilection; l'amour du prochain demande de l'action & du mouvement; il s'éteindroit bientôt dans le cœur, si les assistances réciproques ne lui servoient comme d'aliment. Cet amour dans le Ciel, confondu dans l'amour divin, sera sans fonction, dit S. Augustin; comme les besoins des hommes auront cessé, les ministères de cette charité cesseront aussi; ce feu sacré, comme dans sa sphère, brûlera devant Dieu sans se consumer, & se nourrira de lui-même dans le cœur des Bienheureux; mais ici-bas, cette vertu ne se conserve que par l'usage qu'on en fait. Les services utiles, les condescendances raisonnables, les conseils salutaires, les compassions affectueuses, les amitiés & les reconnoissances cordiales sont également les effets & les causes de cette union, qui vous liant toutes en Jesus-Christ, vous fait ressentir en commun les peines & les consolations que Dieu vous envoie.

Nous avons dit *en commun*, MES CHERES SŒURS, pour exclure ces amitiés particulières, qui sur des considérations de parenté, de ressemblances d'humeur, ou d'agrémens personnels, se forment quelquefois dans les Monastères, même les plus réglés. Cette union si étroite avec les unes, est une espèce de séparation d'avec les autres. Sainte Thérèse la regarde comme une source de relâchement, de division, de partialités & de jalousies; c'est sortir de cette égalité qui entretient la paix intérieure & extérieure; c'est se faire un poids & un poids, & une mesure de charité arbitraire; c'est détourner le cours de vos affections, & reprendre la propriété d'un cœur que vous avez bien voulu consacrer à Dieu; c'est sacrifier aux tendresses de la nature les obligations de la Règle, & préférer aux vertus de l'ame les agrémens de la personne. On a beau s'imaginer que ces affections sont honnêtes, innocentes & saintes comme celles des autres Sœurs; car outre que ce sont d'ordinaire les plus imparfaites qui se lient ainsi le plus entr'elles, par le besoin qu'elles ont de ces consolations naturelles, & que ces liaisons singulières offensent la société & sont injure à la charité commune; on voit qu'elles ne portent à rien de spirituel ni de parfait. Quand on ne s'aime que pour servir Dieu & pour s'entr'aider à l'aimer, on l'aime toutes ensemble; la communauté qui est toujours sainte, ne peut rien inspirer que de saint. Les particuliers se communiquent le plus souvent ce qu'ils ont de mauvais, & comme c'est la chair & le sang qui les a fait naître, c'est la chair & le sang qui les entretient. On cherche à se voir, sans savoir pourquoi, & à se parler, sans avoir rien à se dire; ce qu'on appelle amitié n'est qu'amusement & relâchement de la Règle; le silence, la retraite, la discrétion, l'ordre, l'exemple, tout s'y néglige.

Quoi qu'il en soit, faute d'attention à cultiver l'amitié des unes, on néglige souvent & quelquefois on perd même l'amitié, ou du moins l'estime de toutes: ce qui fait dire à Ste. Thérèse, que c'est la Religion qui doit régler les amitiés des Religieuses, & qu'il est également dangereux de s'aimer trop peu, ou de s'aimer trop dans les Monastères; ce qu'il faut plus soigneusement éviter en ces mauvais jours, où vous avez besoin de vous unir toutes ensemble pour soutenir cette charité qui est le lien de la perfection; de vous mettre entre les mains de Dieu & vous tenir comme enveloppées dans le

sein de sa Providence; de puiser dans son amour celui que vous devez aux personnes qui le servent & qui l'aiment comme vous; de joindre unanimement vos cœurs, vos vœux, vos oraisons & vos larmes, vos craintes, vos inquiétudes. Vos afflictions mises en commun vous deviendront plus supportables; le fardeau sera plus léger quand vous le partagerez également entre vous, & que la vertu de la Communauté soutiendra les foiblesses des particuliers.

Rien ne peut tant contribuer en ce temps de trouble & de calamité, à vous procurer cette paix intérieure, & la miséricorde de Dieu que vous demandez, que l'exacte observance de vos Règles. Vous pouvez vous dire à vous-mêmes ce que l'Apôtre disoit autrefois : *La paix sera pour celles qui auront suivi cette règle, & la miséricorde pour l'Israël de Dieu.* Galat. 6. 16. Nous ne parlons pas, MES CHERES SŒURS, de l'observation de ces lois éternelles & immuables, parties de l'absolue volonté de Dieu, gravées dans le cœur de l'homme innocent, publiées depuis & commandées à tous les hommes pécheurs, perfectionnées dans la plénitude des temps, tracées dans les actions de Jesus-Christ, écrites dans son Evangile, imprimées par son Esprit dans l'ame des Justes, & généralement reçues comme des devoirs & des nécessités de religion. Vous n'avez garde, MES CHERES SŒURS, de manquer à ces obligations essentielles; grâces à la miséricorde du Seigneur, vous êtes fidelles à sa Loi, & sa Loi vous sera fidelle. Nous ne parlons pas non plus de l'observation des vœux que vous avez faits au Seigneur en présence de son peuple, à la face de ses Autels, dans l'oblation volontaire de vos biens pour les pauvres, de vos plaisirs par la chasteté, de votre liberté par l'obéissance. Nous savons que Dieu vous a conduites & soutenues comme par la main dans la voie des conseils évangéliques, où vous regardez vos vœux comme des engagements inviolables, veillant sans cesse sur vos affections & sur vos desirs; & que vos volontés sont renfermées dans vos promesses.

Nous parlons, MES CHERES SŒURS, de ces observances journalières qui se pratiquent dans vos Monastères; de cette suite continuelle d'occupations vertueuses, que la Règle vous prescrit, ou que la Supérieure vous commande; de ces lois de Communauté que vous vous êtes imposées, qui n'étoient pas essentielles à votre salut, & qui le sont à votre

état. Tous les Instituts ont leur forme de vie , autrement ils ne seroient ni salutaires , ni durables ; c'est la piété qui les établit , c'est la régularité qui les conserve. Dieu veut qu'il y ait de l'ordre dans sa maison , & la Religion qui doit tout régler , pour se maintenir , a besoin elle-même qu'on la règle.

Vos Fondateurs inspirés de Dieu , comme tous les autres , vous ont tracé le chemin du Ciel , en vous laissant des ordonnances & des constitutions qui vous conviennent & vous engagent toutes également , afin qu'ayant les mêmes idées & les mêmes obligations , vous vous unifiez plus étroitement par la charité , & que vous puissiez vous encourager , vous édifier , vous entr'aider les unes les autres , & arriver à la même fin par l'uniformité des moyens qui vous sont marqués. Sans cela la division , ou du moins la confusion s'introduiroit , chacune se conduiroit par son propre esprit ; & donnant dans des singularités peu édifiantes & peu solides , ou dans des dévotions discordantes , qui s'affoiblissent & se détruiraient d'elles-mêmes , perdrait le secours de l'émulation , le fruit de la charité , & le mérite de l'obéissance.

Vous devez accomplir ces devoirs communs qui sont faits pour vous , & pour lesquels vous êtes faites , qu'il faut étudier & mettre en pratique pour votre sanctification & pour l'assurance de votre salut. Ce sont des traditions de vos Pères , qui portent leur bénédiction avec elles ; des ordonnances qui vous garderont si vous les gardez , selon les termes de saint Bernard ; des volontés de Dieu bonnes & agréables , qui préparent à celle qui est parfaite ; des conseils de précaution qui mettent les commandemens à couvert des transgressions & des attaques , & qui sont comme des haies que la crainte du Seigneur a plantées sur les avenues du Sanctuaire , pour en défendre les approches aux ennemis de la loi de Dieu.

C'est cette Règle , MES CHERES SŒURS , qui dispose du détail de vos actions , qui vous marque le temps de parler & de se taire , les heures de communication & de retraite , de repos & de travail , d'adoucissement & de pénitence ; elle vous mène sans cesse à Dieu , pour lui parler dans l'office & dans la prière , pour l'écouter dans l'instruction & la lecture , pour le servir dans les discours & dans les œuvres , pour s'unir à lui dans les communions , pour imiter sa charité dans les services & les administrations , pour

implorer sa grâce & sa miséricorde dans les besoins ou dans les peines, avec intention de le satisfaire & de l'honorer en chacune de ces observances, & de le glorifier & de lui obéir en toutes, sans s'étonner des grandes, sans se rebutter des petites, les estimant, non par la qualité ou par la matière de l'action, mais par la dignité du service, par la grandeur du Maître qu'on sert, & par le désir qu'on a de lui plaire.

De cette bienheureuse exactitude naît la force & la paix de l'ame, au milieu même des troubles qui vous environnent. Vous sentirez le joug du Seigneur s'adoucir par l'habitude de le porter; un calme secret s'élève dans le fond de vos consciences; la volonté de Dieu s'accomplir en vous sans aucune peine; des jours pleins s'écouler insensiblement vers l'éternité; la bonne odeur de la Religion passant d'une Sœur à l'autre, embaumer tout le monastère & se porter même au-dehors. Celles qui pour leurs infirmités ne pourront être régulières, s'humilieront en se regardant comme inutiles, & mettront à la place de l'action & de l'obéissance effective, une soumission intérieure & une patience nécessaire. Hélas! MES CHÈRES SŒURS, n'est-il pas juste que dans le temps que des hommes d'iniquité violent indignement toute la loi de Dieu, il se trouve des ames fidelles qui l'observent toute; que les illusions & les impiétés d'une secte sacrilège soient en quelque façon expiées par les pratiques solides & saintes des sociétés religieuses; & qu'à cette abondance de malice qui irrite le Ciel, s'oppose cette abondance de justice évangélique qui l'apaise?

De-là doivent naître en vous des pensées & des sentimens de componction & de pénitence, pour expier par des mortifications communes & particulières, les offenses énormes qui se commettent contre Dieu, & dont les nôtres font en quelque façon la cause. Nous ne prétendons pas, MES CHÈRES SŒURS, vous imposer un joug nouveau, planter de nouvelles croix dans vos Monastères, ni vous donner une autre Règle que la vôtre. Nous ne voulons que vous faire sentir & vous induire à réparer les outrages que vous savez qu'on fait à votre Epoux.

Quoique l'état de vie que vous professez paroisse doux; & qu'il soit en effet déchargé des rigueurs & des austérités corporelles de plusieurs autres, il ne laisse pas d'être un
état

état de pénitence : si vous ne portez pas si durement la mortification de Jesus-Christ sur votre corps , vous n'êtes pas moins obligées de la porter dans votre esprit : les jeûnes fréquens , les abstinences perpétuelles , les solitudes & séparations entières du monde , les silences inviolables , les cilices piquans , les veilles gênantes , exercices de filles aussi délicates que vous , sont des éloges de leur ferveur & des reproches de votre foiblesse : mais la foudrification , l'humiliation , le renoncement au siècle , l'abnégation de vous-mêmes , & les autres vertus intérieures , difficiles à la nature , & pourtant essentielles à la Religion , ne vous engagent pas moins qu'elles ; & quelques différentes que soient les actions , il faut qu'elles partent d'un même cœur , & que ce soit le même esprit qui les anime.

Toute vie religieuse , MES CHERES SŒURS , est une vie pénitente ; vous avez essuyé du moins les premiers traits de la malignité du monde ; vous l'avez connu tel qu'il est , environné de ses vanités & de ses plaisirs ; ses desirs flatteurs & ses espérances trompeuses avoient peut-être jeté dans vos cœurs les premiers fondemens de sa séduction : vous avez senti vos dangers ; infirmes & déjà coupables , vous êtes venues dans ces asiles sacrés , réparer par les vœux de votre profession ce que vous pouviez avoir fait contre ceux de votre baptême ; purifier par une nouvelle consécration de votre ame & de votre corps , ce qui pouvoit s'être glissé de profane dans l'une & dans l'autre ; & prendre au lieu de votre robe d'innocence , dont vous aviez laissé ternir la blancheur , l'habit de Religion comme votre robe de pénitence.

Appelées de Dieu à l'honneur de le servir dans sa sainte maison , & par la grâce de Jesus-Christ élevées à la dignité de ses épouses , vous devez d'autant plus soigneusement entretenir cet esprit de mortification & de pénitence , qu'il s'agit de garder la pureté de la Règle que vous avez embrassée , & la fidélité que vous avez jurée à votre Epoux ; ce qui demande de vous une attention sévère & continuelle sur vous-mêmes , pour prévenir ou pour étouffer tout ce qui pourroit affoiblir ou corrompre votre vertu.

Mais nous vous exhortons , MES CHERES SŒURS , de joindre à la douleur intérieure que vous ressentez de tant de meurtres & de sacrilèges , dont l'horreur vient jusqu'à

vous, des œuvres d'humiliation & de contrition extérieure. Je fai que quelques-unes d'entre vous avoient fait des projets de pénitence & d'austérité, louables dans leur intention, mais peu convenables dans la pratique; les vues des Communautés ne se règlent pas sur des vues particulières. Chaque Ordre doit chercher ses dévotions extraordinaires dans la perfection de son état, non pas dans des idées de perfections étrangères. Dieu rejette par son Prophète les mortifications de choix & de propre volonté. Il faut que la science règle la mesure de notre zèle; la discrétion & l'obéissance sont les règles de la Règle même. La loi que Dieu vous a donnée par vos Pères, est la mesure de votre justice; en retrancher par sa volonté propre, c'est relâchement, c'est paresse; y ajouter par sa volonté, c'est affectation, c'est orgueil; mais y mêler, selon la nécessité des temps & la prudence des Supérieurs, quelque dévotion édifiante & raisonnable, c'est un conseil & une volonté de Dieu.

Nous vous exhortons donc, MES CHERES SŒURS, à redoubler vos prières & même vos jeûnes, à resserrer vos recueilemens & vos solitudes, à prolonger vos temps de réflexion & de silence, à partager par une compassion secrète les souffrances de tant de Fielles, à les assister de votre substance commune. Portez vos tristes pensées au pied de ces Autels où vous portez l'encens de vos oraisons: renouvelez chaque jour au Seigneur le sacrifice que vous lui avez déjà fait de vous-mêmes: consacrez-lui de plus tous les momens d'une vie dont il a bien voulu par sa miséricorde être le protecteur. N'ayant pas été jugées dignes d'être martyres de sa foi, foyez-les, s'il se peut, de son amour; offrez-lui au lieu d'une mort peut-être cruelle, mais prompte, les fruits d'une plus douce, mais plus longue patience: présentez-lui, au défaut de votre sang, celui de tant de Fielles qui viennent de le verser pour lui, & plus encore, celui que Jesus-Christ, propitiateur & propitiation pour nos péchés, a versé pour nous: implorez sur-tout, avec gémissement & avec larmes, les grandes miséricordes du Seigneur pour la conversion des impies qui persécutent l'Eglise de Dieu; & pour leur attirer cette grâce, faites un sacrifice au Seigneur des maux mêmes qu'ils vous font souffrir.

Faut-il que sous une fausse & ridicule idée de Religion, des hommes, des femmes mêmes, supportent la faim, la

soif, les incommodités des saisons, s'exposant à tous les dangers pour l'exécution de leurs crimes; & que nous, pour l'accomplissement des ordres de Dieu, suivant les règles du christianisme, ne supportons pas avec une entière soumission les tribulations de la vie; d'autant plus que ce qu'ils souffrent est la punition de leurs péchés, & ce que nous souffrons est la pénitence des nôtres; & que ce qu'ils font pour nous nuire, est fureur en eux, & que ce que nous faisons pour nous sauver, est serueur en nous.

Vos délicatesses, vos craintes, MES CHERES SŒURS, viennent d'un trop grand amour de la vie. Cet attachement à soi-même & à sa propre conservation, peut donner lieu de croire que la Foi n'a pas assez affoibli les sentimens de la nature; qu'on tient encore au monde par quelques endroits, & qu'on craint plutôt ceux qui tuent le corps, & qui n'ont aucune puissance sur l'ame, que celui qui peut perdre l'ame & le corps, & les envoyer à la gêne du feu. Car, enfin, qu'est-ce que cette vie? Une vapeur que le soleil émeut & dissout en fort peu de temps; une feuille qui tremble & qui tombe au premier vent; un flambeau qui s'allume, & qui s'éteint presque aussitôt qu'il est allumé: c'est un nombre de jours, la plupart tristes & mauvais, que le Seigneur a mesurés, & qu'il abrège en faveur de ses élus, pour les tirer plutôt des misères de ce monde & les rapprocher de l'éternité: c'est un passage où l'on est amusé par de faux plaisirs, ennuyé par de véritables peines qu'on souffre & qu'on voit souffrir; où l'homme exposé à la vanité & à la douleur, sujet au péché, esclave des grandes ou petites passions, selon son état, doit regarder la mort comme le point de sa délivrance: c'est une espèce d'exil ennuyeux qui nous tient éloignés de notre patrie céleste, & privés de l'héritage qui nous a été préparé dès le commencement du monde; ce qui doit nous faire dire souvent: *Pourquoi est-ce que mon exil est prolongé? Quand est-ce que j'irai & que je paraîtrai devant la face de Dieu?*

Pf. 119.

5.
Pf. 41. 3e.

Ce dégoût de la vie présente, convenable à tous les Chrétiens, l'est encore davantage, MES CHERES SŒURS, aux personnes Religieuses comme vous. Qu'est-ce que votre entrée en Religion, qu'une sortie de ce monde? Vous avez renoncé à ses prétentions, à ses plaisirs, à son abondance, à ses aï-
sés: vous avez quitté vos parens, vos amis, & tout ce qui



pouvoit raisonnablement vous plaire ; ces privations & ces séparations volontaires sont comme des actes de mort que vous avez faits , qui doivent vous avoir disposées à la dernière , ou du moins avoir diminué d'autant en vous l'amour de la vie.

Il vous doit être plus facile de faire par nécessité ce que vous avez déjà fait par religion ; les liens de votre ame & de votre corps sont déjà rompus ; vous ne vivez presque plus dans le temps , que par l'espérance que vous avez de vivre avec Dieu dans l'éternité. Pourquoi donc auriez vous tant d'appréhension de consommer un sacrifice que vous avez déjà bien avancé ? Que celles-là craignent de mourir , qui ont entretenu dans les cloîtres les désirs & les dissipations du siècle. Que ces Vierges imprudentes qui ont laissé éteindre leurs lampes , craignent d'aller trouver l'Epoux , qui les méconnoitra & les exclura de la solennité des nœces , & leur dira : *Je ne vous connois point.* Que celles-là n'osent se présenter devant l'Agneau , qui n'ayant pas conservé la blancheur de leurs vêtemens , n'ont pas eu le courage de le suivre. Que celles-là craignent la mort , qui ont été ingrates aux dons de Dieu , rebelles à ses volontés , insensibles à son amour , infidèles aux promesses qu'elles lui ont faites. Mais mourir , pour des Vierges sages , c'est s'unir avec Jesus-Christ , dont elles sont les chastes & fidèles Epouses ; c'est aller jouir dans le Ciel du bonheur des Anges , dont elles ont imité sur la terre la pureté toute céleste ; c'est aller recevoir des mains de Dieu même , qui les a préservées de toute sorte de corruption , une couronne immortelle & incorruptible.

Math.
25. 12.

Nous jugeons trop favorablement de votre piété , MES CHÈRES SŒURS , pour croire , qu'après les premiers mouvemens que la nature a jetés malgré vous dans votre cœur , vous ayez refusé votre vie à celui qui pour vous racheter du péché , & pour vous réconcilier avec Dieu , a donné la sienne pour vous. Vous direz peut-être , que ce n'est pas la mort en elle-même que vous craignez , mais la mort cruelle. Nous détestons la fureur de ces hommes plus qu'homicides , & nous compatissons à votre foiblesse. Mais ne savez-vous pas , qu'encore que vous ne puissiez rien de vous-mêmes , vous pouvez tout en celui qui vous fortifie ; que c'est sa force qui fait les Martyrs , & que dans les épreuves de la foi , plus le

ſexe eſt fragile , plus les tourmens ſont violens ; plus la grâce eſt puiſſante , plus les victoires ſont glorieuſes. Quand vous n'auriez pas eu l'exemple de tant de Fidelles de la campagne , qui n'ayant ni les mêmes lumières , ni les mêmes engagements que vous , ont ſouffert mille cruautés avec confiance , le défefpoir de ceux qui nous perſécutent ne devoit-il pas nous confondre ? Nous les voyons , hommes & femmes , toujours prêts à ſubir les rudes & honteux ſupplices d'une mort ignominieufe ; & nous fuyons une mort que l'Ecriture appelle précieufe devant Dieu & reſpectable devant les hommes.

Ce n'eſt pas , MES CHÈRES SŒURS , que vous deviez vous commettre par un zèle inconſidéré , ou vous deſtiner à la mort de votre propre volonté. L'Apôtre nous avertit que nous ne ſommes pas à nous-mêmes , & que ſoit que nous vivions , ſoit que nous mourions , nous appartenons au Seigneur. Comme vous n'avez pu ſans ſa grâce renoncer au ſiècle , vous ne pouvez le vaincre ſans ſon inſpiration & ſans ſon ſecours. La force & la perſévérance , dans les épreuves de la foi , ſont des dons de ſa miſéricorde , qu'il eſt louable de deſirer , mais qu'on ne peut être aſſuré d'obtenir. Vous pouvez donc , MES CHÈRES SŒURS , vous tenir dans l'état d'humiliation où Dieu vous a miſes , & le ſervir avec crainte & confiance. Il ne demande pas votre vie ; mais votre foi ; il ſe contente que vous ſoyez tout le jour mortifiées pour lui , & vous diſpenſe d'être mortes. Jeſus-Chriſt vous eſt un époux de ſang , mais c'eſt du côté de ſon alliance , & non de la vôtre. Tous ne ſont pas dignes d'être ſes Martyrs , c'eſt beaucoup qu'il daigne vous regarder comme ſes Vierges. Il y a dans le tréſor de ſes grâces des palmes & des couronnes différentes ; les unes pour récompénſer les œuvres , les autres pour honorer les ſouffrances ; les unes pour ceux qui ont combattu pour la vérité , les autres pour ceux qui ont perſévéré dans la juſtice.

Que ſi quelques-unes de vous avoient conçu dans leur eſprit le généreux deſſein de mourir dans l'occafion pour le nom & pour la gloire de Jeſus-Chriſt , qu'elles ſe conſolent ſi le martyr leur a manqué , de n'avoir pas manqué au martyr ; Dieu qui fonde les cœurs , lira leur confeſſion dans leur penſée , l'approuvera , & couronnera la bonne volonté qui l'a fait naître.

Cependant, MES CHÈRES SŒURS, louez le Seigneur avec nous des bénédictions qu'il répand sur nos Eglises affligées : tout âge, tout sexe tombe sous le glaive impitoyable des ennemis, mais tout âge & tout sexe confesse le nom de Jésus-Christ ; autant de meurtres de leur côté, autant de martyrs du nôtre : si l'inhumanité des uns nous effraie, la constance des autres nous édifie ; l'Eglise pleure sur ses enfans comme Rachel, parce qu'ils ne sont plus dans son sein ; mais elle se réjouit en même temps, parce qu'ils ont passé dans le sein de Dieu même ; le Monde voit d'horribles spectacles, mais la Religion se soutient par de grands exemples.

On a vu, pour me renfermer dans la vertu de votre sexe, des dames vraiment Chrétiennes, en un âge déjà avancé, mourir constamment pour une religion qu'elles avoient long-temps pratiquée, & couronner par une mort précieuse devant Dieu, une longue suite de bonnes œuvres dont elles l'avoient glorifié devant les hommes. On a vu de jeunes filles, à qui le monde a fait sentir ses cruautés avant que de leur avoir fait connoître aucun de ses plaisirs, sceller de leur sang l'innocence de leur baptême. Vous avez plaint le malheur & admiré la constance d'une jeune & pieuse dame, que ces monstres affamés du sang Catholique, ont percée depuis peu de mille coups, tandis qu'elle invoquoit le nom du Seigneur & qu'elle le louoit dans sa confession, & qu'elle expiroit dans la paix & dans la charité de Dieu, qui la fortifioit dans sa foi, & qui la couronnoit dans sa patience.

Il s'est trouvé des femmes fortes, que la désolation de leur famille & le tourment de la mort n'ont point étonnées. Les unes ont vu lever sur elles la hache dégouttante encore du sang de leurs maris ; & mourant comme eux pour le soutien de la religion, après avoir été unis ensemble par les liens sacrés du mariage, se sont unis pour toujours dans la gloire de leur martyr. Les autres, réduites à voir brûler leurs enfans avant que d'être brûlées elles-mêmes, ont souffert en elles & en eux une double mort pour Jésus-Christ, la foi soutenant la raison, & la grâce dominant sur la nature.

Nous pouvons dire, MES CHÈRES SŒURS, qu'il est sorti du fond des iniquités & des foiblesses humaines, des miracles de la puissance divine, & que le Fils de l'homme a trouvé de la foi en Israël. Des filles foibles ont eu le courage de reprocher aux impies leur impiété, & de s'exposer elles-mêmes.

mes à leur fureur, dans la pensée de l'adoucir pour les autres. Nous avons vu la pieuse invention d'une veuve : son mari cruellement écrasé, ne lui avoit laissé que sa religion & quelques enfans d'un âge assez tendre. Elle les offroit tous les jours au Seigneur comme des victimes encore sans tache, & leur apprenoit avec soin les préceptes de la Loi divine. Après leur avoir rempli l'esprit & le cœur d'espérance & de foi, pour éprouver leur courage, elle leur annonçoit tout d'un coup l'arrivée des fanatiques : A genoux, mes enfans, leur disoit-elle; vous êtes Catholiques, voici ceux qui les font mourir, regardez le Ciel, & voyez les couronnes que Dieu vous prépare : la mère leur montrant l'exemple par ses essais réitérés, elle leur faisoit faire comme un apprentissage du martyre. On voyoit cette petite famille de confesseurs, baissant leurs têtes innocentes pour recevoir le coup dont on les menaçoit, & s'accommodant eux-mêmes comme Isaac sur le bûcher, attendre, si Dieu l'eût permis, à finir pour lui une vie qui ne faisoit que commencer.

Votre zèle n'a pas été si vif, & vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang pour Jesus-Christ; trop occupées peut-être des dangers du corps, MES CHERES SŒURS, vous ne l'êtes pas assez de ceux de l'ame; & vous devez dire comme le Roi Josaphat, lorsque les Ammonites & les Moabites s'étoient assemblés contre lui : *Cum ignoremus quid agere debeamus; hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te.* Seigneur, dans l'extrémité où nous sommes réduits, ne sachant plus que faire, la seule espérance qui nous reste, c'est d'élever nos yeux vers vous. L'oraison doit être la principale ressource de ceux qui sentent leurs foiblesses ou qui sont dans l'affliction, pour obtenir de Dieu qu'il les affermissé dans leur patience, & qu'il excite en eux par son Esprit-Saint, ces gémissemens ineffables qui produisent cette paix qui est au-dessus de tout sentiment & de leurs lumières.

2. Paralip. 20.
12.

C'est par cette raison, que l'ame sortant comme hors d'elle-même pour s'élever à Dieu par la connoissance de ses perfections, de ses vérités, de ses mystères; rentrant ensuite en elle-même dans la vue de ses infirmités, de ses besoins, de ses défauts, d'un côté elle adore cette Majesté divine, de l'autre elle reconnoît sa propre indignité.

Nous ne parlons pas de cette espèce d'oraison où l'on

s'entretient de ses propres pensées, & où l'on s'occupe de son esprit; c'est Dieu même qui doit être l'objet de notre attention, nos raisonnemens & nos lumières ne peuvent nous élever au-dessus de nous. Il faut s'approcher de Dieu dans l'oraison avec plus de simplicité que de clarté, avec plus de pureté de cœur que de subtilité d'esprit, pour pénétrer les choses saintes. Ce n'est pas non plus de cette espèce d'oraison mystique, où le discours & l'entendement n'ont point de part, où les opérations de l'ame demeurent dans la suspension & dans le silence. Ceux qui entrent sans une vocation particulière, dans ces voies extraordinaires, & qui n'ont pas une parfaite connoissance de leurs défauts & une grande pratique de vertu, sont sujets à donner dans des spiritualités peu solides, à nourrir dans ces dévotions raffinées une imperceptible vanité, & souvent à recevoir toute sorte d'illusions pour des vérités essentielles.

Nous vous proposons, MES CHERES SŒURS, cette forme d'oraison que vous pratiquez, & que vos pères vous ont prescrite; ou l'on ne pense ni trop, ni trop peu; où la mémoire fournit le sujet, l'entendement le considère & le polit, pour ainsi dire, la volonté le reçoit & le met en œuvre; où s'allume, dans la méditation, ce feu qui éclaire & qui chauffe tout ensemble, & qui produit la lumière, le sentiment & l'action même vertueuse; où l'on se présente à Dieu comme une terre sèche qui demande l'eau de sa grâce. C'est de cette vue, quoiqu'obscur, de sa miséricorde, de sa justice, de sa charité, de sa grandeur, que doivent naître les bons desirs, les bons mouvemens que nous sentirons, & la connoissance que nous aurons de nous-mêmes & de nos défauts. C'est de-là que dérivent les motifs de se corriger, de se perfectionner dans sa vocation, de profiter des grâces qu'on attend ou qu'on a reçues.

La vie spirituelle ne peut subsister sans cet aliment; c'est cette chaleur qui se répand dans toutes les parties de l'homme intérieur; c'est d'elle que viennent les connoissances & les pratiques du salut, les attentions & les retours sur soi-même, l'étude & l'amour de la loi de Dieu, les forces & les facilités de l'accomplir; c'est elle qui nous apprend à mettre à profit pour notre sanctification, tristesses, tentations, disgrâces; c'est le canal par où Dieu nous communique ses dons, nous assiste dans nos faiblesses, nous enrichit,

& nous fournir des ressources dans nos besoins. Les Saints, qui connoissoient l'importance de cet exercice de religion, où Dieu nous parle, & où nous parlons à Dieu, l'ont regardé comme la source des bonnes pensées, des saintes résolutions, des pratiques vertueuses, de la tranquillité & de la joie intérieure des âmes. Ils ont cru que c'étoit de-là que dépendoit l'observation de vos vœux & de vos règles, & que telle qu'étoit l'oraison des personnes religieuses, telle étoit d'ordinaire leur vie.

Vous devez donc, MES CHERES SŒURS, être persuadées qu'il n'y a point de moyen plus sûr ni plus efficace pour vous avancer dans la perfection, que celui de l'oraison qui vous est ordonnée par votre Règle. C'est dans celle du matin qu'il vous convient de faire un fond de régularité & de dévotion pour tout le reste de la journée. C'est dans celle du soir que vous devez rentrer dans vous-mêmes par une exacte recherche de tout ce qui peut s'être glissé de négligence ou d'impureté. C'est dans vos momens de dissipation & d'ennui qu'il faut renouveler la ferveur & le zèle que vous sentez se rallentir dans votre cœur.

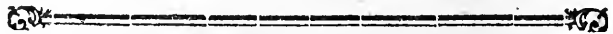
Quand on néglige l'oraison, tout l'intérieur se dérange, la religion s'affoiblit, les vérités se diminuent, la ferveur languit peu à peu, le courage s'abat par les moindres difficultés, les bons desirs se dissipent, la charité se refroidit, la cupidité se réveille; on tombe dans les vanités & les inutilités de la vie; les petites passions qu'on croyoit avoir brisées contre la pierre, revivent dans le cœur; & comme on a retiré de Dieu ses affections & ses connoissances, Dieu retire ses lumières & ses miséricordes.

Il n'est pas moins dangereux d'apporter des empêchemens à l'oraison & à la méditation des choses saintes. Vous le savez, MES CHERES SŒURS, l'attention nous manque souvent malgré nous; nous nous présentons à Dieu sans y penser; nous sommes présens devant lui sans y être; notre cœur, par sa propre vivacité, nous échappe à tout moment, sans qu'on puisse le retenir; il se trouve comme livré aux fantômes de notre imagination & aux égaremens de notre esprit. David sentoit lui-même avec douleur que son cœur lui échappoit, & courant après lui comme après un fugitif, sans qu'il pût le reprendre, jusqu'à se voir réduit à crier à Dieu, comme il fait ailleurs : *Cor meum dereliquit me*, *Aug. in Pf. 85.*

mon cœur m'a abandonné. Il le sentoît revenir avec joie, & s'écrioit : *Seigneur, votre serviteur a trouvé son cœur pour vous prier.*

I. ib. 2.
Reg. c. 7.
27.

Ce ne sont pas seulement les vivacités & les agitations naturelles de l'esprit & du cœur humain qui troublent la paix & l'attention de nos oraisons ; ce sont encore , d'un côté les dissipations extérieures, les conversations avec les créatures, les soins temporels, les images & représentations des choses mondaines ; de l'autre, les attachemens imparfaits, les satisfactions humaines, les affections sensibles. Les premières sont les distractions de l'esprit : si vous le nourrissez de lectures vaines & curieuses ; si vous l'arrêtez sur tous les objets que vous présentent vos sens ; si vous le remplissez d'images mondaines ; si vous le chargez de ce qui se dit, de ce qui se fait d'inutile ou d'irrégulier dans le monastère ; si vous le contristez & l'effarouchez, pour ainsi dire, par les récits recherchés.



LETTRE PASTORALE de Monseigneur l'évêque de Nîmes, aux Fidèles de son Diocèse, au sujet de la Croix de saint Gervasi.

ESPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils : A tous les fidèles de notre diocèse, SALUT & bénédiction en Jésus-Christ.

MES TRÈS-CHERS-FRÈRES, la réputation d'une Croix nouvellement érigée dans une Paroisse de notre diocèse ; le concours du peuple qui s'y fait tous les jours ; la dévotion qui s'y établit ; les merveilles qui s'y publient, ont donné lieu à tant de bruits & de raisonnemens incertains, que nous croyons être obligés de déclarer ce que nous en savons & ce que nous en pensons, afin que vous sachiez ce que vous en devez croire.

Psal. 4. Soit ignorance, soit foiblesse, les enfans des hommes donnent aisément dans la vanité & dans le mensonge ; souvent ils trompent, & souvent ils sont trompés ; les uns jugent sans connoissance, les autres sans discrétion ; les uns croient trop, les autres ne croient pas assez : les témoignages qui sont faux, fondent des opinions qui le sont aussi ; & suivant la disposition des esprits ou la diversité des croyances, les

uns se font un mérite de blâmer & de contredire ce que les autres se font une religion de croire ou de pratiquer. De-là vient que la Croix, instrument de notre salut, est encore aujourd'hui *scandale* aux hérétiques, comme aux Juifs; *folie* aux libertins, comme aux Gentils; *sageſſe & vertu de Dieu* à ceux qui sont appelés, par la conformité des souffrances de Jesus-Christ, à la jouissance de sa gloire.

C'est à nous, à qui le Seigneur, par sa grâce, a confié le sacré dépôt de sa foi & de sa vérité, à redresser ces faux jugemens en matière de religion. Les saints Conciles, *MES TRÈS-CHERS-FRÈRES*, nous recommandent d'être attentifs à ces dévotions extraordinaires; de n'y souffrir rien d'abusif, d'irrégulier, ni de profane; d'examiner si la doctrine de la foi & la discipline des mœurs y sont observées; de discerner, & de prononcer, après une exacte recherche, quels sont les vrais ou les faux miracles, & de faire comprendre au peuple, même le plus grossier, qui se prosterne devant la Croix, que ce n'est pas cette figure inanimée qu'il faut adorer; mais Jesus-Christ mourant sur la Croix, & opérant notre rédemption, dont elle nous rafraîchit la mémoire.

Nous pouvons devant Dieu & devant vous, *MES TRÈS-CHERS-FRÈRES*, nous rendre ce témoignage, que nous avons éloigné de ce diocèse, durant le cours de notre épiscopat, toute doctrine & toute nouveauté suspecte. Nous avons travaillé à vous faire connoître Dieu seul spirituellement & véritablement adorable, pour lui former en vous des *adorateurs en esprit & en vérité*. Nous avons prêché Jesus-Christ crucifié, afin de vous rendre semblables à lui par la charité, par la douceur, par la patience. Nous avons eu soin de vous annoncer une *religion pure & sans tache*, également contraire à l'incrédulité des uns, à la superstition des autres; afin que ceux qui sont avec nous fussent instruits & consolés, & que ceux qui sont hors de l'Eglise fussent édifiés de nous, ou du moins n'eussent rien à nous reprocher.

Notre sollicitude n'a pas été moindre quand nous avons appris les hommages précipités qu'une foule empressée alloit offrir à la Croix nouvelle; de crainte que l'erreur ou l'illusion ne se glissât dans l'esprit du peuple, & que l'homme ennemi, dans l'obscurité de cette dévotion naissante, ne semât quelque ivroie parmi le bon grain. Nous avons instruit, exhorté, envoyé sur les lieux & aux environs, des Prédica-

teurs & des Catéchistes , & remis dans l'ordre ceux qui trop zélés , ou trop crédules , pouvoient en être fortis. Heureux , après avoir vu dans cette contrée tant de profanations & de sacrilèges , dont ni les remontrances des Pasteurs , ni les Loix divines & humaines ne purent arrêter le cours , de n'être présentement occupés qu'à régler certains excès de religion dans des gens de bonne volonté , toujours prêts à se corriger.

Nous ne prétendons pas par-là , MES TRÈS-CHERS FRÈRES , diminuer l'indignation qu'on doit avoir contre ceux qui mettent leur confiance en du bois ; qui s'écrient *sur des signes & des prodiges menteurs* ; & qui détournent sur la créature l'encens réservé pour le Créateur. Nous avons déclaré , & nous le déclarons encore , que nous ne souffrirons rien de semblable ; & que pour peu que nous connoissions qu'Israël devienne idolâtre , nous briserons le Serpent d'airain.

In signis
& prodigiis mendacibus.
2. Theff.
2.
4. Reg.
28.

Plusieurs
Ecrits
imprimés.

Nous n'avons fait jusqu'à présent qu'observer ce qui s'est passé au sujet de cette Croix : mais parce qu'on en parle par-tout ; qu'on attend que nous en parlions ; qu'on y suppose tous les jours de nouveaux miracles , & qu'il en court même des relations fausses & fabuleuses , nous avons cru qu'il étoit de notre devoir de faire connoître à tous ceux qui sont attirés par un esprit de piété , ou par quelque espérance de guérison , à cette dévotion qui n'est pas encore bien fondée , quelle a été son origine , & quel est son accroissement.

Paroisse
de S.
Gervasi.

Un Berger , natif de Provence , venu quelquefois dans notre diocèse , d'un âge assez avancé , zélé pour la Religion Catholique , & dévot à la Croix de Jesus-Christ , vint nous communiquer il y a quelques mois le dessein qu'il avoit d'élever une Croix dans une de nos Paroisses , à deux lieues de la ville de Nimes , si nous voulions le lui permettre. Il nous fit connoître que les Paroissiens en auroient beaucoup de joie ; qu'il avoit remarqué le lieu qu'il croyoit être le plus propre ; & qu'il n'avoit d'autre motif , ni d'autre intérêt que celui de relever l'honneur de la Croix , & de contribuer à la réparation des outrages que les hérétiques lui avoient faits dans les derniers désordres des fanatiques.

Nous reconnûmes en cet homme une simplicité qui ne manquoit pas de bon sens ; son dessein nous parut louable , & par nos ordres la Croix fut faite avec soin , bénie suivant les formes de l'Eglise , portée avec quelque solennité , posée

en signe de la Mort & de la Passion de Jesus-Christ, sur une espèce de montagne, qui domine d'un côté sur un grand chemin, de l'autre sur une plaine où règnent plusieurs villages Catholiques, d'où pouvant être vue de plus loin & de plus d'endroits, elle pût être par conséquent plus honorée.

Voilà, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, l'origine de cette Croix qui fait tant de bruit, & pour laquelle nous avons vu tout d'un coup s'élever une dévotion, qui n'ayant été ni prévue, ni sollicitée, ne peut venir que du cœur & de la religion des fidèles; mais qui dans le concours & dans le mouvement d'une multitude emportée par le goût d'une pieuse nouveauté, & par un zèle qui n'est pas toujours selon la science, pouvoit excéder les bornes d'une vénération réglée.

Elle alloit, en effet, jusqu'à regarder cette Croix comme une Croix miraculeuse, & le Berger qui l'avoit dressée comme un Saint & comme un Prophète.

Pendant cette ferveur se réchauffe de plus en plus; les voies de Sion sont tous les jours plus fréquentées; les Processions abordent de toutes parts; les malades s'y traînent, ou s'y font porter; les miracles vrais ou faux, se publient sur la montagne; le bruit s'en répand dans le voisinage, & bientôt plus loin; & soit inspiration du Ciel, soit envie d'être guéri, soit impatience de réparer tant de profanations passées, ce culte se trouve établi, sans savoir pourquoi, presque aussitôt qu'il a commencé.

Quoique le peuple, instruit de la doctrine de l'Eglise, marche dans les voies de la vérité, & qu'il ne reconnoisse en cette Croix autre vertu que celle de Jesus-Christ crucifié; comme il y a par-tout des esprits qui se préoccupent, & qu'il convient de leur en ôter les occasions, nous avons d'abord éloigné de notre diocèse le Berger, à qui le peuple rendoit des honneurs excessifs, de peur que cette prévention populaire ne l'exposât à la séduction de l'orgueil ou de l'intérêt, & que sa présence n'excitât quelque espèce de curiosité, ou d'estime superstitieuse. Sur quoi nous sommes obligés de nous louer de sa résignation & de son obéissance.

Nous avons rejeté ces visions & ces révélations célestes, dont quelques-uns croyoient qu'il falloit relever l'origine de cette Croix, pour la rendre plus vénérable, en la rendant mystérieuse. Si son exaltation est l'œuvre de Dieu, il n'a

pas besoin pour la maintenir du secours des fictions & des inventions humaines. Si c'est l'ouvrage de l'esprit ou de l'imagination del'homme, elle tombera d'elle-même. *Pourquoi, comme les faux Prophètes, faire parler le Seigneur, quand le Seigneur n'a pas parlé?* Et pourquoi vouloir honorer par le mensonge celui qui dans son Evangile s'est appelé *la vérité?*

Ezech.
13.

Joan. 14.

Sur le bruit qui s'étoit répandu, qu'un saint Evêque de nos prédécesseurs, avoit été anciennement enterré sur cette montagne, nous avons empêché le peuple crédule d'aller sur des traces imaginaires d'un tombeau, porter de vaines & indiscrètes prières à un Saint qu'on ne connoît point, & qui n'a peut-être jamais été.

Nous avons défendu de ratifier cette Croix, ou d'en couper des morceaux, pour les garder comme des reliques. Ces parties séparées ainsi du tout, ayant perdu le mérite de la signification & de la représentation de la mort & des souffrances de Jesus-Christ, ne sont que des fragmens d'un bois commun, qui n'est plus digne d'aucun honneur. Nous avons ordonné pour cet effet, aux Prêtres & aux Officiers du lieu de se précautionner contre cet abus, de peur que ces petites & fausses dévotions ne vinssent à détruire la principale & la véritable.

Après avoir ainsi réformé les préventions & les ignorances d'un petit nombre de personnes, nous avons eu la satisfaction de voir croître, avec l'affluence du peuple, la ferveur de la piété, dans un culte religieux & raisonnable.

Vous savez, MES TRÈS-CHERS FRERES, la vénération qu'on a toujours eue pour la Croix, depuis que par la mort de Jesus-Christ, d'instrument de supplice qu'elle étoit, elle est devenue l'instrument de son sacrifice. *C'est par la Croix que Jesus-Christ nous a réconciliés avec Dieu. C'est sur la Croix qu'il a pacifié par son sang, qu'il y a répandu, tant ce qui est sur la terre, que ce qui est dans le Ciel. C'est par elle qu'il nous a fait revivre, en nous pardonnant nos péchés; & qu'effaçant la cédule qui nous étoit contraire, il l'a entièrement abolie en l'attachant à la Croix.*

Les Chrétiens des premiers siècles l'eurent en si grand respect, qu'ils en furent par distinction surnommés *les Adorateurs de la Croix*. Les figures & les représentations des Croix devinrent bientôt communes. Le Pape Pie Premier ordonna qu'elles fussent bénies & mises au rang des choses sacrées.

Cruci-
cola.
Tert.
Apol. c.
16.

C'étoit l'usage des anciens Martyrs, lorsqu'ils se préparoient à la mort, de faire un grand signe de Croix sur eux-mêmes, comme pour consacrer leurs personnes, & pour imprimer & porter sur tout leur corps, non-seulement la mortification, mais la mort même de Jesus-Christ, & pour se crucifier spirituellement avec lui, quoiqu'ils mourussent d'une autre espèce de supplice.

L'Eglise a toujours regardé le signe de la Croix comme une profession de foi racite; comme un bon augure, & une bénédiction prévenante de nos actions & de nos entreprises; comme la marque du Sacrement & du Sang de Jesus-Christ. Elle a voulu que la figure de la Croix fût souvent réitérée dans toutes ses Consécérations, parce qu'il n'y a que la vertu de Jesus-Christ qui opère les sanctifications, & qui perfectionne les Sacremens.

Les Empereurs, de leur côté, ont établi l'honneur de la Croix par des lois dignes de leur religion & de leur sagesse. Ils l'ont placée dans leurs étendards, comme un signe ou présage de victoire; ils l'ont posée sur leur Diadème, comme la marque de leur foi & de leur soumission à l'Eglise; ils l'ont fait arborer dans les villes & les campagnes, pour exciter la dévotion des peuples. Constantin, par reconnoissance & par piété, en fit planter une à Rome, & trois à Constantinople. Dans la suite l'usage les a multipliées, & Dieu a bien voulu en favoriser quelques-unes en divers temps & en divers lieux, d'une protection toute particulière.

Il n'en faut pas davantage, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, pour justifier les vœux que vous portez à la Croix, & les bienfaits que vous en rapportez. Les guérisons miraculeuses que vous croyez y voir ou y ressentir tous les jours, ne nous surprennent pas. Qui ne fait que l'Esprit de Dieu souffle où il veut; que le bras du Seigneur n'est pas accourci, & qu'il manifeste la gloire de son nom, en attachant quand il lui plaît, à d'infirmes & sensibles élémens, les effets extraordinaires de sa grâce ou de sa puissance? Mais ces guérisons ne nous déterminent pas aussi. Nous savons que selon l'Ecriture, nous devons être prudents dans le bien; qu'il est à propos d'éprouver les esprits, pour connoître s'ils sont de Dieu; que ce seroit prendre son nom en vain, que d'approuver de vains miracles; & qu'on n'est guères moins coupable de lui attribuer une fausse gloire, que de lui en refuser une véritable.

L'an 57.
de Jesus-
Christ vi-
deliaron.
Carpe,
Ev. de
Tiatires.
Nestor,
Ev. de
Magide,
& au-
tres.

1. Corint.
Tert. du
cor. mi-
lit. 2. ad
uxor.

Aug.
Tract. 11.
in Joan.

S. Cyr.
Serm. de
Pass.

S. Cyr.
de Bap-
Ann. 312.
Hist.

Eccl.
Hist.

Eccl.
Ann. 330.
Niceph.

1. c. 36.
Eodemi
ann.

Idem. lib.
7. c. 49.

Joan. 8.
Isai. c.
59.

1. Petr. 4.
1. Joan.
5.

Les miracles, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, sont des effets surnaturels, que Dieu produit par sa vertu, pour la manifestation de sa puissance, ou pour l'affermissement de sa religion, quand il les juge nécessaires. S'il s'en faisoit toujours, à force d'être ordinaires, ils passeroient pour naturels; il y auroit de l'insuffisance dans les premiers, ou de l'inutilité dans les derniers; la coutume en ôteroit l'admiration; la foi s'affoiblirait par ces évidences continuées; & l'on auroit plus d'attention aux signes visibles de sa puissance, qu'aux effets invisibles de sa grâce.

Il ne convient pas non plus que les miracles aient cessé; on douteroit des anciens, si l'on n'en voyoit quelquefois de nouveaux. La foi de plusieurs est devenue si foible, qu'elle a besoin de temps en temps d'être ranimée. La Religion n'en seroit pas moins sainte, mais elle en seroit moins éclatante. Le peuple demande des signes & des prodiges, des guérisons & des délivrances surnaturelles. Ce ne sont pas les choses grandes, ce sont les choses extraordinaires qui le frappent. Il reçoit tous les jours tant de gages de l'amour & de la miséricorde de Dieu, il veut encore voir au moins de loin en loin des spectacles de sa puissance.

Chryso-
tom.
Hom. 14.
in Math.

Le Seigneur, selon l'ordre de sa Providence, emploie les miracles quand il veut introduire dans le monde quelque ordonnance, ou quelque doctrine nouvelle. Dans la publication de l'ancienne Loi, il voulut comme forcer par des prodiges incous, un peuple porté naturellement à l'idolâtrie, à le reconnoître pour le vrai Dieu. Dans l'établissement de l'Évangile, pour affermir la créance des Mystères, qui sont au-dessus de la nature, & des pratiques opposées aux inclinations & aux forces naturelles, il a voulu montrer qu'il étoit le Législateur souverain des hommes, & le Maître de la nature, communiquant encore à ses Apôtres le même pouvoir d'accréditer sa foi, & de faire de ses miracles & des leurs, comme le sceau de sa parole & de la prédication évangélique.

C'est par ce moyen qu'il a préparé les peuples à résister aux erreurs naissantes. C'est par ce privilège qu'il a fait discerner l'Eglise Catholique dans la confusion des hérésies. C'est par ce témoignage authentique de secours & de protection, qu'il a consolé son peuple, après qu'il a souffert quelque rude persécution, & que par d'horribles scandales, il a vu sa religion violée.

Nous

Nous avons lieu de croire, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, qu'après les tribulations que la foi vous a causées, vous avez droit de jouir des consolations que la foi vous donne. Qui fait si par cette Croix nouvellement élevée, Dieu ne veut pas réparer l'ignominie de tant d'autres indignement brisées & abattues ? Qui fait s'il ne veut pas faire abonder sa grâce, où les crimes ont abondé ; & si, comme il a fait voir en nos jours de véritables martyres, il n'a pas dessein de montrer de véritables miracles ? Qui fait si le sang de tant de Martyrs, dont la terre voisine est encore toute trempée, n'a pas obtenu par ses cris ces grâces visibles pour leurs frères, & peut-être même pour leurs meurtriers ?

Ce n'est pas notre dessein pourtant d'approuver tant de miracles, que nous n'avons pas encore jugé à propos de vérifier dans les formes. Nous ne pouvons pas dire qu'il y en ait aucun de certain, ni qu'il soit certain qu'il n'en soit fait aucun. Mais comme il ne nous convient pas de favoriser les opinions populaires sur des faits qui ne sont pas avérés, nous ne voulons pas aussi laisser perdre le bien que la Providence divine veut tirer de cette dévotion, qui s'augmente tous les jours... Il ne faut rien donner au mensonge ; mais il ne faut rien ôter à la vérité ; & comme nous ne devons pas donner cours aux erreurs naissantes, nous ne devons pas aussi arrêter le cours d'une source nouvelle de bénédictions, qui s'ouvre & se répand dans notre diocèse.

Nous apprenons en effet des Curés des environs, qu'à l'occasion de cette Croix, la piété s'est établie dans leurs Paroisses. Les jeux & les divertissemens en sont bannis ; les cabarets y sont fermés ; il n'y a plus ni dissention, ni débauche ; on n'y chante que de saints Cantiques ; les Offices sont fréquentés ; les Fêtes s'y sanctifient ; & les jours même de travail, on va se délasser le soir au pied de la Croix, par les prières qu'on y fait, des fatigues de la journée.

Nous savons qu'un peuple infini aborde tous les jours cette montagne, presque tous pieds nus, dans un profond recueillement, sans se parler, sans se distraire les uns les autres ; que le chemin se passe en oraisons & en prières ; qu'ils marchent tous, devant ou après leur Communion, occupés de Jesus-Christ & de ses Mystères ; que la première station est l'Eglise de la Paroisse, où chacun rend à Jesus-Christ présent & sacrifié sur l'Autel, ses premières adora-

rions ; qu'on va de-là fans bruit & fans confusion , le cœur contrit & les yeux baissés , rendre à la Croix de Jesus-Christ les hommages qui lui sont dus.

On nous a rapporté qu'il règne sur cette montagne un silence religieux , qui n'est interrompu que par les soupirs & les prières de ceux qui sentent le poids de leurs douleurs ou de leurs péchés , ou par la voix de ceux qui chantent les hymnes faites en l'honneur de la Croix ; qu'enfin on s'en retourne aussi modestement qu'on étoit venu ; que ceux qui se croient délivrés de leurs maux , glorifient Dieu ; que ceux qui n'en sont pas guéris , se sentent du moins consolés ; que chacun y reçoit l'édification qu'il y donne , & rapporte dans sa maison , sinon les espérances d'une bonne santé , du moins les projets d'une bonne vie.

Mais ce qui nous console le plus , c'est d'apprendre les bénédictions spirituelles que le Seigneur daigne verser sur ces assemblées. On y voit des pécheurs qui se convertissent à Dieu de tout leur cœur ; des pénitens qui repassent leurs années dans l'amertume de leur ame ; des ennemis qui se réconcilient , sans autre médiation que celle de leur conscience ; des incrédules venus à cette Croix comme à un scandale , s'en retournent frappant leur poitrine ; des gens enfin de peu de foi , que le hasard ou la curiosité y ont amenés , touchés de la dévotion du peuple & de la religion du lieu , se sont écriés comme Jacob : *Vraiment Dieu est en ce lieu , & nous ne*

Genes.
28. 16. *le savions pas.*

Ce sont-là , MES TRÈS-CHERS FRERES , les miracles qui nous intéressent le plus , ce qui regarde votre salut éternel nous devant être plus cher que ce qui vous procure une santé passagère. Les effets de la miséricorde de Dieu n'ont pas moins de grandeur que les effets de sa puissance , & les dépouilles visibles des vices vaincus par la grâce de Jesus-Christ , laissés au pied de la Croix , ne lui sont pas moins d'honneur que les images visibles qu'on y laisse des infirmités & des guérisons corporelles.

Isaï. 53. Nous ne vous blâmons pas de recourir dans vos *langueurs & dans vos douleurs à la Croix , sur laquelle Jesus-Christ les a supportées dans son corps mortel* , comme les peines de nos péchés. La nature affligée & souffrante , cherche toujours à se soulager : quand les moyens humains lui manquent , elle s'adresse aux surnaturels ; il y a même , outre la délivrance ,

quelque gloire d'avoir été regardé de Dieu comme un objet digne de ses compassions, & de s'être tiré par une providence particulière, de la sujétion & des lois communes de la nature.

Mais nous vous exhortons, MES TRÉS-CHERS FRÈRES, à monter ce nouveau Calvaire en esprit de pénitence ; à porter dans vos corps infirmes, un cœur contrit & humilié ; à préférer les considérations de votre salut à toute autre ; à révéler la Croix dans la vue d'y participer, si Dieu le veut ; & à vous mettre dans la disposition de rapporter dans vos maisons, ou la joie, ou l'humiliation ; & de laisser à Dieu la gloire de votre guérison, ou le tribut de votre patience.

N'y allez pas par envie de voir des miracles. Jesus-Christ *Luc. 13.* n'en fit point pour Hérode, ni pour sa Cour : les merveilles de Dieu ne sont pas faites pour divertir, mais pour convertir les hommes. Le respect, la frayeur, l'étonnement, l'instruction & le profit les accompagnent, non pas une vaine curiosité, ou une admiration infructueuse.

Ne vous faites pas non plus un honneur de raconter les miracles que vous vous imaginez avoir vus, ou que vous avez ouï tumultuairement proclamer : car comme les vrais servent à confirmer la foi, à nourrir la piété, à soutenir les gens de bien & à confondre les impies ; les faux offensent la vérité, qui est l'ame de la religion, induisent les foibles à erreur, donnent matière aux railleries des libertins, fondent aux ennemis de l'Eglise un nouveau droit de la calomnier, & fournissent à tous les esprits mal intentionnés, par ces miracles qui sont faux, des préjugés contre ceux qui sont véritables.

Nous défendons aux Curés, aux Ecclésiastiques, ou Religieux qui se trouveront présens à ces dévotions de la Croix, de donner des attestations des miracles, dont on ne peut sagement juger, sans les avoir examinés ; qui dépendent des circonstances du passé, & de celles de l'avenir ; & qui ne peuvent être véritables, si les maux ne l'ont été, & si les guérisons ne le sont aussi. Les acclamations des peuples ne sont qu'une impression légère : une impetuosité de foi leur fait presque voir ce qu'ils ne voient pas : quand ce feu de persuasion est refroidie, on les détrompe facilement ; ce bruit se dissipe, & le mensonge, s'il y en a, se dissipe aussi.

Mais les attestations écrites par des personnes qu'on doit estimer par leur état, aussi fidelles dans les témoignages qu'ils rendent, que dans les ministères qu'ils exercent, sont censées être données avec connoissance de cause, courent de main en main, & de lieu en lieu, trompent la religion des foibles, & même des forts, & vont tenter la crédulité des Provinces voisines. Nous nous chargeons, suivant les ordres du saint Concile de Trente, d'examiner ces faits, dont il faut encore douter.

Nous vous recommandons enfin, **MES TRÉS-CHERS FRÈRES**, que la sagesse de votre conduite réponde à la pureté de votre foi; que selon le conseil de l'Apôtre, *tout se passe dans l'honnêteté & dans l'ordre*; & que la paix, la prudence, la charité, la sobriété vous accompagnent dans ces pieux pèlerinages. Que les hommes aillent, autant qu'il se peut, séparément d'avec les femmes; qu'il n'y ait ni dissipation, ni conversation indécente; & que la religion du dehors fasse connoître celle du dedans.

Nous avons cru devoir arrêter des compagnies de filles dévotes, qui pour éviter la chaleur du jour, ou pour être moins remarquées, partoient la nuit pour aller visiter la Croix. Nous savons qu'elles marchent dans l'honnêteté & dans la décence, *comme si elles marchaient de jour*; deux à deux, occupées de leur silence ou de leurs prières; qu'elles attendent impatiemment au pied de la Croix que l'aurore la leur découvre. Le motif qui les y conduit, semble nous répondre de leur sagesse: mais comme il y a des bienféances que la religion & le monde même ont établies; que les pratiques les plus saintes dégèrent avec le temps; que la réputation du sexe est très-délicate; & que les abus s'introduisent à la faveur même de la piété, nous avons jugé à propos de les avertir, que les filles chrétiennes ne doivent ni trop se montrer, ni trop se dérober au monde; qu'elles ont des voiles à prendre moins sombres que ceux de la nuit; & que leur modestie doit être non-seulement exacte, mais encore, selon S. Paul, connue de tous les hommes.

Comme il vient des processions de plusieurs diocèses, nous présumons qu'il ne s'en fait point sans la permission de l'Evêque diocésain; aucun séculier, quel qu'il soit, n'ayant droit d'en faire, ou d'en ordonner, selon les Conciles. Leur marche doit être grave & bien concertée; leurs chants & leurs

Omnia
honestè
& securum
ordinem
servant.
1. Corint.
14.

Velut in
die hon-
nestè
ambule-
mus.
Rom. c.
13.

Philip. 4.
Non pla-
cet Laï-
cum sta-
tuendi in
Ecclesia
habere

cérémonies conformes aux lois & aux usages de l'Eglise ; qu'on ne s'entretienne qu'avec Dieu ; qu'on ne s'arrête qu'à la Croix ; qu'on ne s'attache dans les repas & dans les délassemens qu'on y prend, qu'aux besoins, non pas aux plaisirs de la vie ; & qu'on se souvienne que les grâces qu'on reçoit ici, sont en partie les fruits des bons exemples qu'on y donne.

Grâces à Jesus-Christ, qui doit attirer tout à lui quand il sera élevé de terre, il ne s'est rien passé qui ne fût louable & chrétien ; & quoiqu'il y ait eu certains jours plus de quatre mille personnes, de tout sexe, de toute condition, de tout âge, il n'est arrivé jusqu'ici aucune espèce de désordre.

Pour vous, MES TRÉS-CHERS FRÈRES, qui sortis depuis peu du sein de l'erreur, n'avez pas encore le goût de ces dévotions affectueuses, ne vous offendez pas des honneurs qu'on rend, par rapport à Jesus-Christ, à tout ce qui lui appartient, ou qui le représente. Ne soyez pas les ennemis de sa Croix, de peur d'en être les adorateurs. N'imputez pas à l'Eglise des superstitions qu'elle n'enseigne pas, qu'elle ne dissimule pas, qu'elle ne souffre pas dès qu'elles lui sont connues. Demandez à Dieu, non pas qu'il diminue la foi de vos frères, mais qu'il augmente la vôtre. Nous ne prétendons pas qu'il y ait en cette Croix matérielle ni divinité, ni vertu qui la puisse faire honorer ; ce n'est pas là que nous adressons nos demandes, ou que nous attachons notre confiance ; nous révérons ce qu'elle nous représente. A Dieu seul sont dues ces adorations suprêmes, ce culte direct & absolu que nous lui rendons. Humiliés & anéantis devant lui, à cause de son excellence & de son indépendance souveraines, nous nous écrivons avec l'Apôtre : *Au Roi des siècles, immortel, invisible, à Dieu seul soit honneur & gloire dans tous les siècles des siècles.*

Il ne me reste plus qu'à conjurer tous les fidèles, qui par un mouvement de religion, viendront auprès de cette Croix, d'y venir tous dans un même esprit ; qu'à son aspect ils reconnoissent ce qu'ils coûtent à Jesus-Christ, & par conséquent ce qu'ils lui doivent ; qu'ils retracent dans leur mémoire les circonstances de sa Passion, & qu'ils soient touchés de sa mort douloureuse & humiliante. Saint Grégoire de Nisse disoit autrefois de lui-même, qu'il n'avoit jamais vu la représentation du sacrifice d'Abraham, sans avoir répandu des larmes ; sur quoi le second Concile de Nicée tire cette conséquence par proportion : quelles impressions doit faire sur

potestatem cui obediendi manet necessitas, non auctoritas imperandi. Professiones debent esse graves, compositæ & modestæ, joci & confabulationes longè abesse. Conc. Col. lon. 4. c. 2.
Joan. 12.
Tertull.
Conc.
Trid.
Sess. 25.
de Reform.

Tim. c. 1.

Greg.
Nyss.
orat. P.
the.

Conc.
Nic. 2.
act. 4.

les Chrétiens la vue de la Croix de Jesus-Christ , vraiment crucifié , mort , & ressuscité.

Prions-le tous ensemble qu'il nous donne les grâces nécessaires pour recueillir le fruit & le mérite de sa rédemption ; qu'il nous inspire les sentimens d'une véritable pénitence ; & qu'en vertu de la Croix , où son amour & nos péchés l'ont attaché , il nous aide à porter les croix spirituelles ou corporelles , dont il nous afflige en cette vie.

A Nîmes le 21 Juillet 1706.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes , pour ordonner des Prières publiques pour la prospérité des armes du Roi , pour l'avancement de la paix , & pour l'heureux accouchement de Madame la Duchesse de Bourgogne.

ESPRIT FLÉCHIER par la grâce de Dieu & du Saint Siège Apostolique , Evêque de Nîmes , Conseiller du Roi en ses Conseils : Au Clergé & au Peuple de notre Diocèse , SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

MES TRÈS-CHERS FRERES , nous voyons toujours avec douleur le cours durable & violent des dérèglemens & des calamités du siècle ; des Princes armés de tous côtés les uns contre les autres ; des Nations émues par des raisons d'intérêts , de jalousie , de défiance , de haine ; des Royaumes divisés , & par conséquent défolés ; des Armées toujours prêtes à se choquer & à se détruire ; une guerre enfin générale , & le sang chrétien répandu par-tout. Que pouvons-nous juger , sinon que *tout le monde* , selon la parole de saint Jean ; étant *plein de malice & de corruption* , la colère du Ciel tombe sur tous les habitans de la terre ?

Mundus
totus in
maligno
positus
est.

1. Joan.
5.

Mais nous sommes encore plus sensibles aux maux qui font gémir la France , & qui nous touchent de plus près. Il semble , MES TRÈS-CHERS FRERES , que le Seigneur ait retiré de nous ses bénédictions accoutumées. Les ennemis qui fuyoient autrefois devant nous , prévalent aujourd'hui sur nous ; & Dieu pour tempérer , par des humiliations salutaires , une gloire heureusement & longuement continuée ; & pour punir notre ingratitude & notre confiance présomptueuse ,

afflige depuis quelques années un Royaume qu'il avoit rendu lui-même si florissant.

Reconnoissons, **MES TRÈS-CHERS FRÈRES**, que nous ne sommes malheureux, que parce que nous sommes coupables; & disons avec le Prophète: Malheur à nous, parce que nous avons péché: *Væ nobis, quia peccavimus.*

Thren. 5.

Nous ne manquons ni de force, ni de courage; le feu de la Nation n'est pas ralenti; la Puissance qui nous gouverne n'a jamais eu plus de grandeur, de sagesse & de piété. . . . Cependant nos armes ne prospèrent point; une main invisible nous frappe, & nous enlève les victoires quand nous sommes prêts de les gagner; & la Providence, qui sembloit préparer nos voies, & conduire elle-même nos entreprises, semble avoir tourné vers nos ennemis le bonheur des événemens.

Nous ne sommes pas surpris de cette diversité de fortune. Dieu seul est exempt de tout changement & de toute vicissitude. Comme il n'y a point sur la terre de parfaite justice, il n'y a point aussi de parfaite félicité. *Celui qui vit dans l'éternité, & qui a créé toutes choses ensemble, est le seul qui est juste en tout, & Roi victorieux éternellement.*

Apuđ quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio. Jac. 1. v. 17. Qui vivit in æternum, creavit omnia simul.

Nous ne sommes pas étonnés non plus que Dieu nous châtie, puisque nous n'avons ni profité de ses grâces, ni suivi ses Commandemens. Si nous étions fidèles observateurs de sa Loi, & qu'il ne voulût que nous éprouver & nous purifier par la tribulation; nous pourrions espérer qu'il seroit bientôt touché de notre fidélité & de notre patience. Mais nous avons irrité sa colère, & nous ne pouvons l'apaiser que par une prière & une pénitence persévérante.

Qui ne voit, **MES TRÈS-CHERS FRÈRES**, que la Religion s'affoiblit tous les jours dans l'esprit des peuples? Chacun cherche ses intérêts: les misères augmentent, & l'on devient moins charitable; on est humilié, sans devenir humble; le luxe règne jusques sur le débris de la pauvreté; l'hérésie n'a presque perdu que son nom; l'Évangile n'est ni assez connu, ni assez pratiqué; & le Fils de l'homme ne trouveroit aujourd'hui que peu de foi en Israël.

Deus solus justificabitur, & manet invictus Rex in æternum. Eccli. 6. 18.

C'est de-là, **MES TRÈS-CHERS FRÈRES**, que partent les coups de la main de Dieu. Nos péchés sont la cause de nos malheurs. Les Nations qui nous attaquent, sont moins à craindre pour nous, que les vices qui nous corrompent; & l'en-

nemi qui peut nous nuire davantage , c'est nous-mêmes , si nous n'allons au pied des Autels , par une conversion sincère , laver dans nos larmes & dans le sang de Jesus-Christ , nos iniquités passées ; fléchissant ainsi la justice de Dieu , qui les punit ; & attirant sa miséricorde , qui les pardonne.

Nous vous avons autrefois exhortés , **MES TRÈS-CHERS FRERES** , dans le temps même de nos conquêtes , à demander la paix au Seigneur. Une guerre , quelque glorieuse qu'elle soit , ne laisse pas d'être ruineuse. Combien de cruautés & d'injustices se commettent inévitablement dans les plus justes ?

Vous savez les raisons que nous avons de désirer , & de demander avec plus d'ardeur que jamais , cette bienheureuse paix.

Que si ces momens fortunés , que le monde ne peut prévoir ni avancer , & que *le Père Céleste tient en sa puissance* , ne doivent pas encore arriver , prions-le qu'il se souvienne de son ancienne alliance , à laquelle nous ferons à l'avenir plus fidèles ; qu'il conserve la sacrée personne du Roi , & maintienne l'honneur de son règne ; qu'il le remette dans les voies de ses prospérités passées , & lui enseigne l'usage qu'il en doit faire pour son salut , non pas pour sa propre gloire ; qu'il répande un esprit de sagesse dans ses conseils , un esprit de force dans ses armées , & ce double esprit dans les Chefs qui les commandent ; qu'il affermissé Philippe V , son petit-fils , par l'amour des peuples , & par sa protection efficace , sur le Trône où il l'a placé ; qu'il veuille bien continuer de génération en génération , la succession de sa piété , jointe à celle de sa Couronne , par l'heureux accouchement de Madame la Duchesse de Bourgogne.

Espérons , **MES TRÈS-CHERS FRERES** , que Dieu exaucera nos prières , & qu'il ne méprisera pas des cœurs contrits & humiliés. *Il n'a jamais détourné de nous sa miséricorde ; & même en nous corrigeant par l'adversité , il n'abandonne pas son peuple.*

Nam
quam
quidem à
nobis
amovet
miseri-
cordiam
suam ,
corri-
piens ve-
rò , in ad-
versis

La victoire qu'un de nos Généraux vient de remporter sur un Prince vaillant & audacieux , malgré les tristes conjonctures qui en diminuent l'éclat , non pas le mérite , nous laisse entrevoir , que nous pouvons prétendre à son secours & à ses bienfaits. (1)

(1) M. Fléchier parle sans doute ici de la victoire remportée près

A CES CAUSES, après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les Dignités & Chanoines de notre Eglise Cathédrale; Nous ordonnons qu'il sera fait dans notre diocèse des processions & des prières publiques, avec exposition & bénédiction du très-saint Sacrement; que l'ouverture en sera faite dans notre Eglise Cathédrale, Dimanche prochain vingt-fixième du présent mois, immédiatement après vêpres, par une procession générale, en la manière accoutumée; que lesdites prières seront continuées dans toutes les Eglises de la ville de Nîmes, suivant l'ordre qui leur sera marqué; que lesdites processions & prières seront faites dans les autres Eglises de notre diocèse, le premier Dimanche après la réception du présent Mandement, suivant la coutume. Enjoignons à tous les Prêtres qui célébreront la sainte Messe dans notre diocèse, de dire pendant un mois les Collectes pour la paix: *Deus à quo sancta desideria*. Et pour le Roi: *Quæsumus omnipotens Deus*. Exhortant les Compagnies & tous les Fidèles, d'assister auxdites processions & prières, avec la piété & la décence requise & accoutumée. DONNÉ au Château de Caveyrac, le vingt-troisième Septembre mil sept cent six.

populum
suum
non de-
relin-
quit.
2. Math.
c. 6.

de Cartiglioné, le 7 Septembre de cette année, par le Comte de Medavi, sur le Prince de Helle (depuis Roi de Suède), victoire, qui devint inutile par les suites malheureuses de l'entreprise formée sur Turin. Ce sont là probablement les tristes conjonctures auxquelles le Prélat fait allusion.

† ESPRIT, Evêq. de Nîmes.

Par Monseigneur, BEGAULT.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes,
pour la publication du Jubilé.

ESPRIT FLÉCHIER par la grâce de Dieu, & du Saint Siège Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils: Au Clergé & au Peuple de notre Diocèse, SALUT & BÉNÉDICTION en NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

MES TRÈS-CHERS FRERES, nous déplorons depuis longtemps les maux infinis que nous cause une guerre, dont nous sentons toute la rigueur, & dont nous n'osons encore

espérer la fin. Nous n'avons rien oublié de ce qui pouvoit nous rendre le Ciel propice ; nous avons dans toutes les solennités , invoqué le nom du Seigneur , répandu nos cœurs devant lui, imploré ses miséricordes ; nos Temples ont retenti du bruit de nos sacrés Cantiques ; nos Prêtres ont souvent offert sur les Autels du Dieu de la paix , l'Hostie sainte & pacifique ; nous avons mille fois conjuré le Dieu des armées de faire voir à tout le monde ce grand prodige de sa puissance : *De calmer l'Univers , & faire cesser les guerres jusqu'aux extrémités de la terre.*

Pofait
prodigia
super
terram ,
auferens
bella uf-
que ad fi-
nem ter-
ræ. Pf.
45.

Tant de vœux & tant de prières , n'ont produit jusqu'ici que quelque lueur de paix & de miséricorde de Dieu sur nous , qui s'est évanouie presque aussitôt qu'elle s'est montrée : quelque ardens qu'aient été nos désirs , nos espérances ont été vaines ; & nous avons reconnu que ce bien , après lequel nous soupirons , *doit venir d'en-haut* , & que la paix peut se proposer sur la terre , mais ne peut se conclure que dans le Ciel.

Nos ennemis , enflés de leurs derniers succès , se sont élevés par orgueil au-dessus de nous ; nos bonnes intentions qui devoient les adoucir , semblent les avoir offensés ; notre modération a passé dans leur esprit pour foiblesse. Ils ont cru , par quelques avantages remportés sur nous , avoir acquis le droit de nous subjuguier : soit présomption , soit jalousie , soit haine , ils se consomment eux-mêmes , pour avoir le plaisir de nous consumer ; & l'envie qu'ils ont de nous rendre misérables , fait qu'ils ne sentent pas leur propre misère : mais *le Dieu de Jacob sera notre défenseur* , & leurs desseins pourront bien être confondus.

Vox fla-
gelli , &
equi tre-
mentis ,
& qua-
drige-
ferven-
tis , &
equitis
ascen-
dentis

Dans la fatale nécessité de recourir encore aux armes , nous pleurons les malheurs , ou plutôt les péchés du monde. Vous voyez approcher , MES TRÈS-CHERS FRERES , la triste saison où les fureurs des hommes se renouvellent. On entend déjà le bruit des soldats qui insultent , *des chevaux qui hennissent , des chariots qui roulent , de la cavalerie qui s'avance : on voit des épées qui brillent , des lances qui étincellent* ; appareil de guerre par-tout ; des nuages épais se rassemblent de tous côtés , pour former comme un orage universel sur toute la face de la terre. Les Puissances ne songent qu'à s'attaquer , ou à se défendre , selon les projets qu'elles ont concerté ; la campagne est prête à s'ouvrir ; les peuples gémissent ; les

ennemis menacent ; & les uns & les autres ne font occupés & mi- que du mal qu'ils ont à souffrir , ou de celui qu'ils ont à faire.

Nous vous l'avons déjà dit , MES TRÈS-CHERS FRERES , c'est à nous à nous imputer les calamités dont nous nous plaignons. C'est à tant de peuples qui les ressentent , & qui les méritent comme nous , à faire , pour les détourner , des fruits dignes de pénitence. La colère de Dieu n'a jamais été plus vive , ni plus étendue ; les tribulations n'ont jamais été plus pressantes , parce que les péchés n'avoient jamais été plus multipliés. Nous pouvons dire avec le Prophète : *Le Seigneur est entré en jugement avec les habitans de la terre , parce qu'il n'y a point de vérité , point de miséricorde , point de connoissance de Dieu.* Pour entrer dans le détail des vices qui régnoient alors , & qui règnent encore aujourd'hui , il ajoute : *La médifance , le mensonge , l'homicide , le larcin , l'adultère , se sont répandus comme un déluge parmi les hommes ; & la conclusion qu'il en tire : C'est pourquoi la terre sera désolée , & tous ceux qui y habitent seront dans l'abattement.* Voilà la fuite inévitable de ces sortes de dérèglemens. Faut-il donc s'étonner , que la dépravation des mœurs étant générale , la punition le soit aussi ? que le torrent d'iniquité ait attiré le torrent de la Justice divine ? que les pécheurs ayant méprisé la loi du Seigneur , & s'étant soulevés contre lui , le Seigneur jette le trouble & la division au milieu d'eux , pour les confondre , & pour les punir par eux-mêmes ? & que du fond de tant de cœurs corrompus , s'élèvent des vapeurs meurtrières , dont il se fert pour faire pleuvoir sa guerre ici-bas , selon les termes de l'Écriture ?

Humilions-nous , MES TRÈS-CHERS FRERES , sous le poids de cette main toute-puissante. Reconnoissons que la mort , le sang , les querelles , l'épée , les oppressions , la famine , la ruine des pays , & les autres fléaux ont tous été créés de Dieu pour accabler les méchans. C'est par-là qu'il manifeste sa vérité , qu'il fait craindre ses jugemens. Comme la guerre est le fléau général qui renferme & qui entraîne après soi tous les autres , nous devons regarder la paix comme une source de bénédiction , d'où dérivent toutes les douceurs & les consolations de la vie.

Nous vous avons souvent exhortés à la demander , MES TRÈS-CHERS FRÈRES , cette paix si désirable & si nécessaire , Vous l'avez fait dans vos afflictions : nous avons vu couler de vos yeux des larmes de pénitence ; nous croyions lire sur vos visages

& mi-
cantis
g ladii,
fulgurar-
tis haste.
Nahum.
c. 3.

Osée. c. 4.

Maledic-
tum , &
menda-
cium , &
homici-
dium , &
furtum .
& adul-
terium
inunda-
verunt.
Propter
hoc , lu-
gebitter-
ra , & in-
firmabi-
tur om-
nis qui
habitat
in ea.

Pluet su-
perillum
bellum
suum.

Job. 20.

Mors ,
sanguis ,
contentio
&
rom-
phaa ,
oppres-
siones ,
fames &
contri-
tio , fla-
gella su-

per ini-
quos
creata
sunt hæc
omnia.

Ecl. 40.

les sentimens & les affections de vos cœurs ; nous avons été touchés de vos voix plaintives , & nous espérons que le Seigneur le seroit aussi par sa miséricorde : cependant il a rejeté nos prières , & nous a laissés dans l'horreur d'une guerre impitoyable. Peut-être n'a-t-il pas trouvé nos cœurs assez contrits & humiliés ? Peut-être a-t-il dessein d'éprouver plus long-temps notre patience ? Peut-être veut-il , pour garder les proportions de sa justice , que la durée de nos maux réponde à celle de nos iniquités passées ? Peut-être n'avons-nous pas assez persévéré dans les jeûnes , & dans les oraisons en sa présence ?

Homo
qui jeju-
nat in
peccatis
suis , &
iterum
eadem
faciens ,
quid pro-
ficiet hu-
miliando
se ? Ora-
tionem
ejus quis
exau-
diat ?

Ecl. 34.

Ce qu'il y a de certain , MES TRÈS-CHERS FRERES , c'est qu'après avoir prié , jeûné , pleuré , la plupart de vous n'en sont pas devenus meilleurs. De-là vient que nous ne sommes pas écoutés. *Si un homme jeûne après avoir commis des péchés , & les commet de nouveau , que gagnera-t-il de s'être humilié , & qui exaucera sa prière ?* Nous vous avons souvent ramenés à l'origine de vos malheurs. Nous vous avons quelquefois sollicités avec l'Apôtre : *Voici le temps favorable , voici les jours du salut.* A-t-il paru quelque amendement ? Le monde qui désire tant d'être heureux , est-il devenu plus chrétien ? A-t-on vu plus de foi en Israël , plus de charité pour le prochain , plus d'assiduité aux saints Offices , plus de respect & de silence dans les Eglises , plus de retenue dans les discours , plus de modestie dans les habits , plus d'émulation & de zèle pour les bonnes œuvres ? Comment voulons-nous que Dieu change pour nous , si nous ne changeons pas pour lui ?

Jusqu'ici vous n'avez rien obtenu , parce que n'étant pas dans les voies d'une sincère & durable pénitence , vous n'avez pas demandé comme il faut. Il est à craindre même , MES TRÈS-CHERS FRERES , que vous ne demandiez pas ce qu'il faut , je veux dire , que vous ne borniez vos desirs à la délivrance de vos misères & de vos afflictions temporelles. Il y a une paix du monde , qui se maintient dans la paisible possession de ses biens & de ses plaisirs ; qui dissipe l'esprit & le cœur , & les livre aux prospérités & aux satisfactions humaines. Mais il y a , selon l'Apôtre , *une paix de Dieu , qui est au-dessus de tout sentiment , qui garde les cœurs & les esprits des Fidèles en Jesus-Christ , qui fait que dans le trouble on possède son ame par sa patience , & dans le calme on possède Dieu par sa charité.*

Pax Dei,
quæ ex-
superat
omnem
sensum ,
custodiat

Voyez, MES TRÈS-CHERS FRERES, quel est l'objet de vos désirs & de vos prières. Si vous cherchez votre repos indépendamment de votre salut ; si vous envisagez la paix comme une suite de jours serains, qu'on passe dans la mollesse & dans l'opulence ; si, peu touchés des calamités publiques, vous ne songez qu'à vos incommodités particulières ; si vous n'apercevez au-travers de vos tribulations, la punition de vos péchés ; si vous ne portez dans vos cœurs que *cette tristesse du siècle qui opère la mort ; & non pas celle qui est selon Dieu, & qui produit pour le salut une pénitence persévérante* : si vous n'avez dessein de joindre la pureté des mœurs à la tranquillité de la vie ; car c'est dans cette vue que nous faisons des prières, des supplications, des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes, principalement pour les Rois ; afin que nous menions une vie douce & tranquille, dans toute sorte de piété & d'honnêteté : ce sont les règles que l'Apôtre donne à son disciple Timothée.

corda
vetra &
intelli-
gentias
vestras in
Christo
Jesu.
Philip. 4.

1 Corint.
c. 7.

Pro om-
nibus
hominibus,
pro
Regibus.

Que seroit-ce, MES TRÈS-CHERS FRERES, si vous mettiez vous-mêmes des obstacles aux grâces que vous attendez ? si demandant la paix au Seigneur, vous la refusiez à vos Frères ? si vous murmuriez indiscrètement contre les ordres de la Providence qui vous afflige, ou de ceux dont elle se sert pour vous affliger ? si dans le temps que vous condamnez les passions des autres, vous vouliez épargner les vôtres ; & si vous négligiez de vous réconcilier avec Dieu par votre changement de vie, lorsque vous le priez de pacifier & de réconcilier le monde par sa puissance ?

Purifions, MES TRÈS-CHERS FRERES, nos pensées & nos actions, & profitons de ce temps de rémission & de grâce que l'Eglise nous offre aujourd'hui. Touchée de la misère & du désordre de ses enfans, cette bonne Mère semble se mettre entre Dieu & eux, pour attirer sur la terre les miséricordes du Ciel, & pour élever au Ciel des cœurs attachés à la terre. Elle ouvre le sacré trésor du sang & des mérites de Jésus-Christ, dont elle est la dépositaire ; elle adoucit toutes les rigueurs de la Justice divine ; elle nous décharge du poids de nos expiations pénales ; elle nous aide par sa médiation, & nous console par son indulgence.

C'est à nous à répondre à ses intentions ; à observer fidèlement les conditions qu'elle a prescrites, dans un esprit de recueillement, d'humiliation & de pénitence ; à nous sancti-

fier par la visite des saints Lieux , par le jeûne & par la prière ; à réparer par les dévotions de ce Jubilé le peu de fruit que nous avons recueilli de plusieurs autres ; à mettre enfin à profit la fainteté de ces jours consacrés à la mémoire de Jesus-Christ crucifié, dont les souffrances, le sacrifice & la rédemption ne peuvent être assez honorés de toute la piété & la reconnoissance chrétienne.

Nous prions le Seigneur qu'il vous rende , par sa grâce , tels qu'il veut que vous foyez , pour être exaucés dans vos demandes. Du reste , **MES TRÉS-CHERS FRERES** , nous vous dirons avec l'Apôtre , *que tout ce qui est honnête , tout ce qui est juste , tout ce qui est saint , tout ce qui vous peut rendre aimables en Jesus-Christ , tout ce qui est d'édification & de bonne odeur , tout ce qui est vertueux & louable , soit l'entretien de vos pensées.* Alors le Dieu de la paix sera avec vous , & vous accordera la paix que vous désirez.

A CES FINS , après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les Dignités & Chanoines de notre Eglise Cathédrale ; afin que les Fidelles observent exactement ce qui est nécessaire pour gagner le Jubilé, en exécution de la Bulle , Nous ordonnons de suivre fidèlement ce qui est prescrit dans l'Instruction particulière que nous avons fait imprimer à cet effet.

L'ouverture du Jubilé se fera le Dimanche de la Passion , dixième jour du présent mois d'Avril, immédiatement après vêpres, par une procession solennelle : enjoignant à tous les Ordres Religieux de cette ville, de se rendre à cet effet dans notre Eglise Cathédrale, & exhortant les Compagnies, les Officiers, & tous les Fidelles, d'assister à ladite procession avec la piété & dévotion requises ; après laquelle procession il y aura bénédiction du très-saint Sacrement.

Mandons à tous les Chapitres, Prieurs, Curés, Vicaires, & Communautés séculières & régulières, qu'incontinent après avoir reçu ladite Bulle de Notre S. Père le Pape, & notre présent Mandement, ils aient à les publier, ou faire publier dans leurs Eglises, selon leur forme & teneur, & à exhorter les peuples, tant par eux, que par les Prédicateurs, de se disposer à profiter des grâces de ce saint Jubilé : enjoignons de plus à tous les Fidelles de prier Dieu pour Notre S. Père le Pape, pour la Personne sacrée du Roi, pour Monseigneur le Dauphin, & pour toute la Maison Royale.

De cæte-
rò, Fra-
tres,
quæcum-
que sunt
vera,
quæcum-
que pidi-
ca, quæ-
cumque
iusta,
quæcum-
que sanc-
ta, quæ-
cumque
amabi-
lia, quæ-
cumque
bonæ su-
ma, si
qua vir-
tus, si
qua laus
discipli-
nae, hæc
cogita-
te... &
Deus pa-
cis erit
vobis-
cum.
Philip.
.. 4.

DONNÉ à Nîmes dans notre Palais Episcopal le 1er.
Avril 1707. *Signé,*

† ESPRIT, Evêque de Nîmes.

Et plus bas, Par Monseigneur, BEGAULT.



*MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes,
aux Fidelles de son Diocèse, contre les Spec-
tacles.*

ESPRIT FLÉCHIER par la grâce de Dieu, & du Saint
Siège Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en
tous ses Conseils: A tous les Fidelles de notre Diocèse, SALUT
& Bénédiction.

MES TRÈS-CHERS FRERES.

NOUS voyons avec douleur, depuis quelque temps, l'af-
fection & l'empressement que vous avez pour les Spectacles,
que nous avons souvent déclarés contraires à l'esprit du
Christianisme, pernicieux aux bonnes mœurs, & féconds
en mauvais exemples; où, sous prétexte de représentations
& de musiques innocentes par elles-mêmes, on excite les
passions les plus dangereuses; & par des récits profanes & des
manières indécentes, on offense la vertu des uns, & l'on
corrompt celle des autres.

Nous crumes la première fois, que ce n'étoit qu'une curio-
sité passagère d'un divertissement inconnu, dont vous vou-
liez vous défabufer, & nous eumes quelque légère condes-
cendance: mais puisque c'est une habitude de plaisir, & une
espèce de libertinage qui se renouvelle tous les ans, nous
connoissons que ce n'est plus le temps de se taire, & qu'un
plus long silence pourroit vous donner lieu de penser que
nous tolérons ce que l'Eglise condamne, & que nous con-
damnons avec l'Eglise.

Nous étions assez occupés à ramener les hérétiques à
détruire leurs erreurs & leurs préventions, à corriger les
vices & les foiblesses ordinaires des hommes: on n'avoit
guères vu de théâtre dressé dans cette ville; l'art de corrom-
pre les cœurs par des chants & par des spectacles, n'y étoit
pas encore introduit; l'oïiveté n'avoit pas encore amolli les

esprits, & l'hérésie même avoit horreur de ces corruptions publiques.

La Providence divine sembloit nous avoir mis à couvert pour toujours de cette espèce de séduction, par la chute des premiers qui vous l'apportèrent : on les vit méprisés & misérables, traînant une triste & honteuse pauvreté dans ce Diocèse, où ils avoient conçu le dessein & l'espérance de s'enrichir : nous ne plaignîmes pas leur sort ; nous les assistâmes pourtant, & nous vous louâmes, **MES TRÈS-CHERS FRÈRES**, d'avoir contribué à les humilier par vos dégoûts, & à les secourir par vos charités.

Cependant nous avons vu tout d'un coup renaître une nouvelle troupe, & s'élever un second théâtre sur les ruines du premier ; nous en fumes surpris : mais ce qui nous toucha le plus, **MES TRÈS-CHERS FRÈRES**, ce fut l'ardeur avec laquelle vous couriez à de tels Spectacles : l'argent, qui vous coûte tant à donner à nos Hôpitaux, vous le donniez-là avec complaisance ; vous alliez avec joie vous divertir des passions d'autrui, & nourrir peut-être les vôtres : vous aimiez à voir & à entendre ces filles de Babylonne, qui chantoient les cantiques de leur pays ; vous leur donniez vos approbations, & par vos applaudissemens & vos flatteries, vous échauffiez ces serpens à mesure qu'ils vous piquoient : vous faisiez part de ces récréations empoisonnées à vos amis, & plus encore à vos amies ; & ce qui est plus déplorable, vous donniez à vos enfans, encore innocens, la vue de ces vanités, pour récompense de leur sagesse.

Ceux qui sont nés dans les lumières de la foi & de la Religion Catholique, ne rougissent-ils pas d'avoir part à ces œuvres de ténèbres : mais vous, **MES TRÈS-CHERS FRÈRES**, qui êtes sortis du sein de l'hérésie, quand ce ne seroit qu'en apparence ; pendant que vous viviez dans le libre exercice de vos erreurs, osiez-vous, ou par crainte, ou par conscience, approcher de ces Spectacles que vous fréquentez aujourd'hui ? Vous réserviez au soulagement de vos Frères l'argent qu'il ne vous étoit pas permis d'employer à cette sorte d'amusement : vous assigniez à Jesus-Christ, en la personne de ses pauvres, une portion des fruits de votre commerce, en reconnaissance de la bénédiction qu'il y répandoit : vous ne vous souvenez que trop de vos lois & de vos coutumes passées ; n'avez-vous oublié de votre ancienne discipline, que la

la privation des Spectacles, qu'elle vous avoit interdits, & les aumônes qu'elle vous obligeoit de faire ?

Mais enfin vous satisfites vos désirs. Nous avions espéré que ces plaisirs ayant perdu pour vous la grâce de la nouveauté, & vous, ayant perdu le goût de ces plaisirs, vous n'abuseriez plus de notre silence ; mais hélas ! à peine les traces impures de ce premier passage étoient effacées, que *l'Esprit immonde est revenu* ; qu'il s'est mis comme en possession de cette Ville ; qu'il y établit sa domination ; & qu'en quelque façon, il s'y perpétue, si nous ne résistons à cette introduction dangereuse, & si nous ne troublons cette paix, avec laquelle il prétend régner sur nos Diocésains.

Nous y sommes d'autant plus obligés, que le Ciel n'est déjà que trop irrité contre nous. Convient-il, MES TRÈS CHERS FRÈRES, d'étaler sur des théâtres un attirail de vanité ; d'y jouer de scènes divertissantes, & d'y remplir l'esprit & le cœur des peuples de frivoles & ridicules passions, dans des conjonctures fatales, où toute créature gémit dans l'attente du terrible événement ; où chaque citoyen doit prier pour son Prince, & craindre pour sa patrie ; où le Roi s'humiliant le premier lui-même sous la main toute puissante de Dieu, implore ses anciennes miséricordes ; & touché des malheurs d'une guerre que la justice & la Religion l'obligent de soutenir, met tout son Royaume en prières, & fait passer de son cœur royal dans celui de tous ses Sujets, son humble confiance en Dieu, & sa charité pour son peuple.

Les Spectacles, quand ils seroient innocens, ne doivent-ils pas être défendus dans ces temps de tribulation ? Ne fait-on pas que, selon le Sage, *la musique dans le deuil est une musique à contre-temps* ; & que J. C. fit sortir d'une maison affligée *les joueurs de flûte, & la troupe bruyante qui les suivoit* ?

Les saints Canons ont toujours défendu les réjouissances publiques aux pénitens ; & quand le serons-nous, MES TRÈS CHERS FRÈRES, si nous ne le sommes lorsque nous voyons la colère du Ciel répandue sur toute la terre. L'Eglise retranche même dans les jours de tristesse & de deuil, les solennités de son culte, les parures de ses Autels & de ses Ministres, la douceur même & la gaieté de ses chants ; & vous irez repaître vos yeux des agrémens affectés, & du pompeux ajustement de quelques femmes licencieuses, & prêter l'oreille à la voix & aux récits passionnés de ces *Sirenes*,

*Ev. de
S. Luc.
ch. 11.*

*Prières
ordon-
nées par
tout.*

*Ecclef.
ch. 9.*

*Ev. de S.
Math.
ch. 9.*

Isai. c. dont parle Isaïe , *qui habitent dans les Temples de la volupté.*
13.

Vous croyez peut-être , MES TRÈS-CHERS FRERES , qu'il est bon d'amuser & d'étourdir , pour ainsi dire , les craintes & les inquiétudes des peuples , & de leur mettre à la place de tant de tristes objets qui les environnent , des idées qui les divertissent. . . Peuvent-ils ignorer les fureurs & les agitations du monde ? Ne sentent-ils pas les maux présens ? N'appréhendent-ils pas les maux à venir ? Est-ce au pied du théâtre , ou de l'Autel , qu'on va chercher les consolations des tristesses publiques ou particulières ? Les malheurs réels que nous ressentons , ou dont nous sommes menacés , se guérissent-ils par des chansons & par des fictions faites à plaisir ? Pendant qu'Israël & Juda , Joab & vos Princes sont sous des tentes , dans les brûlantes ardeurs de la guerre & de la saison , il vous sied bien d'écouter à votre aise , un chanteur ou une chanteuse , & de voir sur un théâtre , comme en raccourci , la figure du monde qui passe.

Ne croyez pas , MES TRÈS-CHERS FRERES , que nous veuillions vous effrayer : nous espérons aussi-bien que vous , que nous aurons sujet de nous réjouir , & que le Seigneur bénira nos armes : mais sera-ce aux dieux de l'Opéra que vous irez porter votre reconnoissance & votre joie ? c'est au Dieu vivant que nous offrirons nos solennelles actions de grâces ; nous chanterons les Cantiques de Sion dans nos Temples : *Nous nous réjouirons , & notre modestie sera connue de tout le monde ; nous adorons le Dieu des armées , & nous substituerons des spectacles de religion aux spectacles impurs & profanes , dont vous n'avez été que trop enchantés.*

Nous vous conjurons , MES TRÈS-CHERS FRERES , par notre Sauveur Jesus-Christ , de vous en abstenir. Evitez les pièges funestes que le démon vous a tendus. Ne fournissez pas à vos convoitises de quoi se soulever contre vous. Ecoutez la voix du Pasteur , qui vous exhorte & vous sollicite , qui aime mieux devoir votre obéissance à ses charitables conseils , qu'aux censures que l'Eglise lui a mises en main. DONNÉ à Nîmes , dans notre Palais Episcopat , le huitième jour de Septembre mil sept cent huit. *Signé.*

† ESPRIT , Evêque de Nîmes.

Et plus bas ,

PAR MONSEIGNEUR :

RIEULENC.

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque
de Nîmes, au sujet de la disette du bled, & de la
crainte de la famine.

RECONNOISSEZ, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, par les tribulations différentes que Dieu vous envoie, qu'il vous éprouve & vous punit depuis long-temps; & que sa justice n'est pas encore satisfaite, puisqu'il continue à vous affliger. Nous vous avons souvent exhortés à chercher en vous-mêmes les causes de ces châtimens, à recourir à la prière, à faire enfin des fruits dignes de pénitence. Nous avons cependant compati à tous vos maux : vos peines ont été les nôtres ; & si nous n'avons pu vous secourir selon l'étendue de nos desirs, nous n'avons pas cessé de vous plaindre, de vous porter dans notre cœur, & de vous offrir à Jesus-Christ, quand nous l'offrions pour vous à son Père dans son adorable Sacrifice.

Fatigués des malheurs qu'entraîne toujours après soi une longue & cruelle guerre, vous cherchiez à les adoucir, sur ce que l'Ennemi étant loin de vous, il vous étoit permis de vivre, de cultiver vos champs, & de recueillir en repos les fruits que le Seigneur, par sa miséricorde y faisoit naître, quelquefois abondans, & toujours suffisans pour la consolation & l'entretien de votre vie. Vous ne supportiez de la guerre, que ce qu'il vous en coûtoit pour aider à la soutenir ; vous en sentiez les incommodités, mais vous n'en voyiez pas les horreurs, que vous n'avez hélas ! que trop vues dans les sanglantes agitations de ce Diocèse. Vous espériez même que le Ciel étoit prêt à s'apaiser, & que les armes alloient tomber des mains de tant de Nations irritées, sinon de gré, du moins de misère & de lassitude.

De nouvelles iniquités ont sans doute attiré une calamité nouvelle. Une disette imprévue a jeté la frayeur dans les esprits, & les tempêtes de la faim ont ému tout d'un coup les peuples. L'hiver, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, plus long & plus rude que de coutume, a désolé les Villes & la Campagne. Le Seigneur a fait souffler le triste Aquilon, pour me servir des termes de l'Écriture ; l'eau s'est glacée comme du cristal ; un froid mortel a pénétré jusques dans le sein de la terre ; la

A facie
tempes-
tatum
famis:
Thren:
Ventus
Aquilo
flavit, &

gelavit
cristallus
ab aqua,
& exuret
deser-
tum, &
extin-
guet vi-
ride sicut
igne.
Eccl. 43.

gelée a brûlé les déserts, & séché tout ce qui étoit verd, ou qui pouvoit le devenir, comme si le feu y avoit passé. Les bleds en-
core à demi vivans, ont attendu vainement l'humidité ou la
chaleur accoutumée; le Ciel est devenu d'airain; le Soleil
sans force & sans chaleur, n'a pu ranimer ces germes nais-
sans ou mourans; & la nature comme engourdie, a suspen-
du ses opérations & ses fécondités ordinaires: les arbres ont été
frappés jusques dans leurs racines: les troupeaux ont péri dans
leurs bergeries, sans que la main secourable du maître ait

A facie
frigoris
ejus quis
sustine-
bit?
Psal. 147.

eu de quoi les nourrir ou les réchauffer; les hommes même
étonnés, sur-tout vos pauvres, ont gémi, & vous ont dit
en gémissant: Seigneur: qui pourra subsister dans la rigueur de
votre froid?

Vous avez été quelques mois entre la crainte & l'espé-
rance, fouillant dans les entrailles de la terre, pour y dé-
couvrir le fort douteux de votre récolte, observant chaque
jour les différences des temps: uniquement attentifs aux be-
soins de cette vie présente; & ne songeant qu'à réparer vos
pertes, dès qu'elles vous ont été connues, vous avez cher-
ché les moyens de vous précautionner contre les menaces
d'une cruelle famine, moins dans les secours que le Ciel pou-
voit vous donner, que dans ceux que vous a fourni votre in-
dustrie. Il a pris aux riches & aux pauvres une subite frayeur
de manquer de pain, & nous n'avons ouï que ces tristes &
pitoyables paroles: *Il n'y a point de pain dans ma maison.*

In domo
mea non
est panis.
Isai. 3.

Vos craintes, MES TRÈS-CHERS FRERES, ont été d'au-
tant plus vives, qu'elles vous paroissoient raisonnables. Il est
vrai qu'il n'y a rien de plus cruel, que d'être livrés au déses-
poir d'une mort prochaine, & que les flèches de la faim, selon
le langage du Prophète, sont les armes les plus terribles dont
Dieu perce le genre humain dans sa colère. Mais pourquoi
avez-vous cru si légèrement qu'il vous avoit abandonnés?

Sagittas
famis
pessimas.
Ezech. 5.

Avez-vous oublié ses miséricordes passées? Ne savez-vous
pas que rien ne manque à ceux qui le craignent, & qu'il nourrira
ceux qui mettront en lui leur confiance? Il vous découvrira
des espérances & des ressources cachées. Sa Providence vous
envoyera des secours de près & de loin. Il inspirera le zèle
& la vigilance à ceux qu'il a chargés de votre conduite; &
lui-même qui vous mortifie, deviendra votre Nourricier, &

Non est
inopia
timentibus eum.
Psal. 33.

Psal. 26. le Protecteur de votre vie.

Il s'est comme chargé de nourrir nos corps, depuis qu'il

forma celui du premier Homme ; plus encore , depuis qu'il a daigné en prendre un comme le nôtre. Il nous l'a donné ce corps, pour être comme le soutien de l'ame , dans ses opérations & dans ses bonnes volontés , par la pratique des bonnes œuvres ; pour se rendre en quelque façon spirituel comme elle , en participant à sa dignité , ainsi qu'elle se rend en quelque façon corporelle comme lui , en prenant part à ses faiblesses ; & mener ensemble , dans le cours de leur commun pèlerinage , une vie paisible & sainte ; à servir & glorifier Dieu , qui est le Créateur de l'un & de l'autre.

Il est vrai que le corps est une source de corruption & d'infirmité. C'est de lui que naissent la plupart des passions, & c'est en lui qu'elles s'accomplissent. Souvent il se révolte contre l'esprit ; & l'Apôtre nous apprend d'un côté , qu'il faut le réduire en servitude , & le crucifier avec toutes ses convoitises ; mais de l'autre , il nous enseigne que ce corps appartient à Dieu comme son ouvrage ; qu'il est le temple du Saint-Esprit par sa pureté ; qu'il porte la mortification de Jesus-Christ par ses souffrances ; & nous savons qu'il sert à sa Religion dans l'usage des Sacremens , & dans la pratique de la plupart des vertus & des observances Evangéliques.

1. Cor. 9.
Ad Galat 5.
1. Cor. 6.
2 Cor 4.
Tert. de resur. carnis.

Tant que l'homme fut innocent , Dieu lui donna de quoi se nourrir des premières bénédictions de la terre. Après son péché , il le condamna à vivre de son travail , & à gagner son pain à la sueur de son visage ; en sorte pourtant que nous ne vivons que de ses bienfaits ; que c'est lui qui fait lever son soleil , & tomber à propos ses pluies sur les campagnes , & qui tire du fond de sa Providence universelle , de quoi faire subsister toute la race mortelle des hommes , surtout les enfans de son adoption , afin de conserver par sa bonté ceux qu'il a créés par sa puissance , & qu'il a dessein de sanctifier par sa grâce.

Genes. 3:

Il faut donc , MES TRÈS-CHERS FRÈRES , attendre ces dons de Dieu avec soumission & reconnoissance. Cependant à voir les inquiétudes & les empressements qu'on a pour ces biens extérieurs & corporels , qui ne diroit que nous vivons sous la loi de Moÿse , & non sous celle de Jesus-Christ ? On s'occupe toute l'année du soin de semer & de l'espérance de recueillir : on a toujours les yeux sur la campagne , pour voir ce qu'elle produira : on ne regarde le Ciel , que pour en voir tomber les rosées : on laisse là le Royaume des

Math. 6.
33.

Cieux & sa justice, qu'on doit chercher premièrement; & l'on s'arrête à ces biens que Dieu ajoute, & qu'il ne donne que par surcroît: on abuse ordinairement de leur abondance, ou l'on se plaint des stérilités de la terre, sans jamais se reprocher

Ps. 34. stérilité de son ame. Faut-il s'étonner si le Seigneur punit quelquefois cet attachement à la vie présente, que nous préférons à celui de notre salut éternel.

Nous ne prétendons pas blâmer ici ces prévoyances utiles & raisonnables. Dieu a voulu nous assujettir à ces précautions humiliantes, mais nécessaires. Il ne nous a pas interdit l'industrie & la diligence. Il nous a commis pour être les instrumens de sa Providence sur nous-mêmes; & comme il faut nourrir la spiritualité de l'ame des lumières de la foi, de la connoissance des vérités, du suc de la parole divine; il est juste d'entretenir aussi & de réparer les forces du corps par les nourritures qui lui conviennent: mais il faut que cette attention soit discrète & subordonnée; ne demander cette sorte de commodités, qu'entant qu'elles servent à la tranquillité & à la perfection de l'ame; bénir le Seigneur en tout temps, soit qu'il les diminue ou qu'il les augmente; appren-

dre à dire avec saint Paul: *Je sai vivre dans l'abondance, & souffrir la pauvreté; & nous conduire avec tant de dépendance & de soumission, que cette vie passagère puisse nous aider à nous établir dans l'éternité.*

Scio
abunda-
re & pe-
nuriam
pati. ad
Philip.
c. 4.

De cette ardeur d'acquérir ces biens, naît d'ordinaire le chagrin d'en être privé. Comme Dieu, selon les règles de sa sagesse ou de sa justice, les ôte quelquefois aux peuples, & que les peuples portent toujours à l'excès la crainte des périls & des nécessités de la vie; quelles plaintes alors! quelle défoliation! quels murmures! N'en avons-nous pas vu de tristes images devant nos yeux? Il n'y a point d'état plus affreux dans le monde, que celui d'une famine, ou réelle, ou imaginaire: on s'effraie, on s'abat, on croit se sentir défaillir, & retomber à toute heure dans son néant: tout l'esprit, tout le cœur est occupé de ses besoins; on n'est plus libre pour la prière; la raison se confond; la foi se perd dans une imagination troublée; les espérances de l'autre vie sont absorbées dans les pensées de celle-ci: la charité cesse, parce qu'on croit ne devoir rien qu'à soi-même. Les lois les plus naturelles & les plus saintes, cèdent à la nécessité: sous ce prétexte du nécessaire, on amasse, si l'on peut, de gré ou

de force, le superflu; & l'on se croit en droit de s'envier, de se tromper, de s'offenser les uns les autres.

Une férocité soudaine s'est emparée des esprits dans les villes & dans la campagne : on se fait des convois publics avec violence; on s'approprie les acquisitions d'autrui sans scrupule; on ne reconnoît ni justice, ni autorité; on s'arrache, pour ainsi dire, le pain les uns aux autres; plus de retenue, plus de bonne foi, plus de religion. Ne seroit-on pas plus tranquille, & par conséquent plus heureux, si chacun, selon la mesure de ses besoins, se partageoit également les biens de la terre; si l'y avoit dans les villes & dans la campagne une correspondance mutuelle de raison & de charité; si ceux qui sont riches assistoient les pauvres, & si les uns étoient prêts à donner ce qu'ils ont de trop, & les autres ne demandoient que ce qui leur manque?

Quelques-uns de vous nous diront peut-être : ce n'est pas le temps des bien-séances & des conseils, c'est le temps de penser à vivre : l'envie, la fraude, l'injustice & la violence sont excusables, quand elles deviennent nécessaires : nous savons ce que la Loi ordonne & défend, *mais en l'observant* de quoi vivrons-nous ? Y a-t-il un temps, M E S T R È S-CHERS FRERES, où il soit permis aux Chrétiens de ne l'être plus ? est-il prudent d'oublier Dieu, lorsqu'on a plus besoin de lui ? croyez-vous qu'il vous bénira, lorsque vous faites profession de l'offenser ? & s'il a la bonté de vous nourrir, lors même que vous êtes violens & injustes, ne vous nourriroit-il pas encore mieux, si vous étiez fidelles & charitables ?

Vous portez même dans l'avenir vos défiances tumultueuses. Quand nous aurons de quoi vivre, dites-vous, où trouverons-nous de quoi semer ? *Les oiseaux du Ciel*, dit Jesus-Christ, *ne sement, ni ne moissonnent, & votre Père céleste les nourrit; ne lui êtes-vous pas plus chers qu'eux ?* Pourquoi ne vous confiez-vous pas en sa bonté ? Est-ce qu'il a perdu sa puissance ? A-t-il oublié son administration paternelle ? A-t-il changé sa miséricorde en rudesse, & sa providence en aversion pour le genre humain, dit saint Basile; Jesus-Christ ne veut pas que vous vous mettiez en peine du lendemain, & vous vous donnez de l'inquiétude & du chagrin pour des années : il s'élèvera dans cette Egypte famélique quelque Joseph inspiré de Dieu, qui après avoir fourni des grains suffi-

Si timero Deum, non habebundam de vivam Aug. in Psal 33. Pascere, Dominus, contentem se, & te deseret timentem se ? Ibid. Respice volatilia cæli, quoniam non ferunt, neque metunt, neque congregant in hor-

rea, & Pater vester cœlestis pascit illa. *Math. 6.*
 fans pour vivre, vous dira : *Voilà de la semence, semez vos champs, afin que vous puissiez recueillir du bled.*

Cesiez donc de vous troubler, M E S T R È S - C H E R S F R E R E S, le pain ne vous a pas manqué; vous n'avez souffert jusqu'ici que ce que vous avez craint de souffrir. Grâces au Seigneur, qui mortifie & qui vivifie, nous n'avons encore vu aucuns de ces funestes effets que produit une famine sans ressource. Nous vivons; nous mangeons notre pain de chaque jour, *avec poids & avec mesure, même avec quelque inquiétude*, mais enfin nous vivons; c'est à nous à nous contenter de ce qui suffit : faites périr l'avarice, & la nature sera toujours assez riche: *Gardez-vous de vous inquiéter, & de dire: Qu'est-ce que nous mangerons, ou que nous boirons, & de quoi nous couvrirons-nous? car c'est ainsi que raisonnent les Payens; votre Père céleste fait que vous avez besoin de tout cela, de quoi vous mettez-vous en peine, dit Jesus-Christ?*

C'est donc une inquiétude payenne de s'agiter, de s'attrister, de se soulever comme vous faites; voudriez-vous ressembler à ces gens sans résignation & sans foi, qui murmurent contre les prévoyances des Magistrats, & contre la providence de Dieu même; qui désirent sans bornes, qui demandent sans discrétion, qui reçoivent sans actions de grâces, qui supportent sans patience, & qui jouissent sans réflexion?

Dans cette divine prière que Jesus-Christ nous a lui-même enseignée, & que Tertullien, & saint Cyprien après lui, appellent l'abrégé de son Evangile, il a bien voulu, parmi ce qui regarde sa gloire & notre salut éternel, avoir égard à notre nécessité temporelle. Il favoit que l'homme ne se suffit pas à lui-même; qu'il faut réparer la ruine insensible d'une chair fragile, & chaque jour défaillante, par une nourriture journalière; que le moyen de l'obtenir, étoit d'avoir recours à la bonté & à la sagesse paternelle de celui qui la distribue, & que d'ailleurs il n'y a rien de si naturel aux enfans que de demander du pain à leur père, non pas des richesses & des commodités mondaines, qui entretiennent presque toujours le luxe & la vanité; souvent l'ingratitude, & même l'oubli de Dieu: mais une subsistance de chaque jour, & une suffisance raisonnable, chacun selon la condition & le rang où Dieu l'a mis; en sorte qu'on règle ses desirs sur ses besoins; qu'on soulage, si l'on peut, ceux des

Baf. Hom. 8. de Siccit. Accipite semina, & serite agros, ut possitis habere fruges. Gen. 47. Ezech. 4. Nolite solliciti esse, dicentes, quid manducabimus, aut quid bibemus? Math. 6. Hæc enim omnia gentes inquirunt. Ibid. Breviarium Evangelii Tert. de Orat. Domini. Doctrinæ cœlestis Comp. Cypr.

autres; & qu'on fasse servir les biens qu'on reçoit, à la gloire de celui qui les donne.

Comme c'est donc par le Seigneur que nous vivons, c'est pour lui que nous devons vivre. Lorsque vous avez été dans l'abondance, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, avez-vous regardé vos biens comme des dons qui venoient d'en haut? Avez-vous loué votre Bienfaiteur? Sous les voiles de ces biens passagers qu'il vous accorde, avez-vous aperçu les biens éternels qu'il vous prépare? Quel usage en avez-vous fait? Ont-ils été employés à nourrir votre orgueil, ou à exercer votre charité? Si vous en avez abusé, avez-vous droit de vous plaindre s'il vous les ôte? *La Maison d'Israël ne reconnoît pas que c'est moi qui lui donne du bled*, dit-il par son Prophète; *c'est pour cela que je reprendrai mon bled dans son temps.*

Nescivit,
quia ego
dedi eis
frumen-
tum, id-
circo
conver-
tar, &
fumam
frumen-
tum
meum in
tempore
suo. *Osée.*
cap. 2.
Ep. Joan.
l. 15.
Eccli. c.
4,

Nous nous adressons ici à vous, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, qui jouissez de la substance de ce monde, & qui voyez vos Frères en nécessité, oseriez-vous fermer vos entrailles de pitié sur eux? Nous vous avons si souvent prêché, que l'aumône appartient au pauvre, & qu'il ne faut pas l'en frauder; que c'est une charité & une justice tout ensemble; qu'elle paroît le fruit d'une libéralité gratuite qui a son mérite, & qu'elle est en effet le paiement d'une dette qui porte son obligation avec elle.

Mais quand l'aumône ne seroit pas toujours aussi recommandée & ordonnée qu'elle est aux riches, elle le seroit en ce temps de calamité, où la misère est extrême; où l'on peut dire à la Lettre: *Vous n'avez point nourri, vous avez tué*; où la religion & l'humanité doivent amollir les entrailles les plus cruelles; où la terre ne donnant rien pour le présent, & ne promettant guères pour l'avenir, le laboureur ne peut vivre de son travail, ni même travailler pour vivre; & où la plupart des riches se croyant pauvres, parce qu'ils ne sont pas si riches qu'auparavant, on voit que les besoins se multiplient, & les secours vont tous les jours en diminuant.

Vous nous alléguerez peut-être, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, ce que des riches comme vous, alléguoient autrefois à saint Ambroise: *Les temps sont devenus si difficiles*; les récoltes sont toutes mauvaises; quelqu'un peut-il se dire riche au-
jourd'hui? *Une soudaine nécessité vient de tomber sur tout le mon-*

Quid mi-
hi, ô di-
ves! dif-
ficulta-

tem tem-
poris ob-
jicis ?
quid ne-
cessita-

de. Nous vous répondrons avec ce saint Docteur : *Connoissez qu'il n'y a point de plus grande nécessité pour vous ; que celle de votre salut ; qu'il vaut mieux réformer votre vie , que de réparer les pertes de votre bien.*

tem te-
geris re-
pentini-
nam.

Il est juste que chacun , selon son pouvoir , & selon la mesure de sa charité , assiste ses frères , & suive le conseil que Tobie donnoit à son fils : *Si vous avez beaucoup de bien , don-*

Omni
necessi-
tate ma-
jor est
necessi-
tas salu-
ris , &
utilior
causa
prius cu-
rare vi-
ram ,
tunc pe-
culii
damna
sarcire.

nez abondamment , & si vous en avez peu , donnez-en peu avec plaisir ; ces restes de vos épargnes ; ces miettes qui tombent de votre table , ce peu que vous retrancherez à la propreté de vos habits ou de vos meubles.

Nous ne doutons pas que les Ecclésiastiques , que le Seigneur a choisis & comme séparés des autres hommes , pour exercer sur eux ses différentes miséricordes , ne paragent avec les pauvres de Jesus-Christ la portion qu'ils ont de son héritage , & ne tirent du débris même de leurs bénéfices , du pain à distribuer en des occasions qui ne sont pas fort éloignées de celles où l'Eglise a quelquefois vendu ses vases sacrés. Ceux même , qui par vocation ou par indigence , ne possèdent pas les biens temporels , ne laisseront pas d'assister les pauvres , sinon par leurs aumônes matérielles , du moins par leurs consolations , par leurs conseils , & par leurs prières , dont ils ont besoin. *Tout homme dont le cœur est rempli de charité , quelque pauvre qu'il soit , trouve toujours de quoi donner.*

Ambr
Serm. 39
Tob. 4.

Habet
semper
unde
det , cui

pectus
plenum
est cha-
ritate.
Aug. in
Psal. 26.
conc. 2.

Mais hélas ! **MES TRÈS-CHERS FRÈRES** , ce qui doit émouvoir à pitié , n'a fait qu'irriter la cupidité des mauvais riches , qui d'une misère presque générale , voulant se faire une prospérité particulière , & chargeant leurs greniers du poids des grains qu'ils y amassent , pour profiter dans ce temps malheureux de ces amas d'usure & d'iniquité , au préjudice du repos & de la vie même des hommes , aiment mieux réduire tout à l'extrémité , que de refuser à leur avarice l'injuste gain qu'elle se propose. Tels sont ces hommes maudits des peuples & de Dieu même , *qui cachent & recèlent les bleds* , qu'ils dérobent à la société , qui en a besoin , & à la Providence , qui demande qu'on les distribue. Tels sont ceux , qui pour s'enrichir , *achètent à vil prix , & vendent sept fois autant qu'ils ont acheté* , rendant par ce commerce frauduleux , la vie des pauvres ennuyeuse & pesante.

Qui ab-
condit
fumen-
ta , ma-
ledice-
tur in po-
pulo.

Prov. 11.
Est qui
multa re-
dimat

Tels sont enfin ceux , qui affamés d'un intérêt fardide ,

se disent entr'eux, ou à eux-mêmes, ce que disoient ces avares dans le Prophète : *Quand est-ce que ces mois seront passés, où tout est à bon marché ? afin de débiter nos denrées ; alors nous ouvrirons nos greniers ; nous vendrons notre bled , nous en augmenterons le prix , nous ferons de fausses mesures : voilà le projet & le complot qu'ils font ensemble ; voici la fin qu'ils se proposent : Nous nous rendrons par-là maîtres des pauvres , sans qu'il nous en coûte presque rien , & nous leur vendrons chèrement jusqu'aux criblures de notre bled.* Aussi le Seigneur en colère contre Jacob , jure qu'il n'oubliera jamais de si indignes vexations.

Quoique peu de gens aillent peut-être jusqu'à cet excès, ceux-là ne sont guères moins coupables , qui ne se donnent d'autre soin que celui de jouir tranquillement de leurs biens, dans le trouble où l'on est par-tout ; qui s'endurcissant sur les maux publics , presque embarrassés de leur abondance , & plongés dans leur amour propre & dans la recherche de leurs plaisirs , comme cet avare dont il est parlé dans l'Evangile , ne veulent vivre que pour eux seuls.

Gardez-vous, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, de toutes ces espèces d'avarice, si contraires à l'esprit du Christianisme. Ne vous flattez pas de l'innocence de vos réserves, & de votre industrie à les débiter, en disant : « Si j'ai plus amassé, » j'ai été plus prudent ou plus heureux ; ce sont mes grains, » je les ai semés, je les ai recueillis, je les ai ferrés avec » plus de soin : ils m'appartiennent, je les vends au prix » courant, je prends un temps de disette & de cherté, je » fais plaisir à ceux qui achètent ; pourquoi me faites-vous » un crime de mon savoir faire ? Pourquoi ? répond saint » Ambroise : » Vous affectez d'être aussi dépourvu que les autres ; vous souhaitez que les vivres manquent, vous observez quand la disette vient ; alors vous vous réjouissez de voir venir votre moisson, & vous faites votre profit des misères de tout le monde ; vous appelez cela votre savoir faire : ce n'est pas un effet de votre habileté, c'est un raffinement de votre malice ; ce plaisir fait à vos acheteurs, est une usure ou une injustice ; vous faites entendre adroitement que la famine va augmenter, qu'il ne reste plus de bled que le vôtre, qu'on ne voit guères d'apparence de récolte : croyez-moi, votre gain est un larcin public.

Les Lois humaines & divines puniront ces iniquités qui désolent le peuple de Dieu, animeront dans vos cœurs la

modico pretio & restituentis ea in septu-plum.

Eccl. 20.

Dicentes,

quando transibit mensis,

& venundabimus merces,

& aperiemus frumentum,

ut imminuamus mensuram & augeamus siclum.

Amos. c. 8.

Ut possideamus in argento egenos & pauperes pro calceamentis,

& quinquilias frumenti vendimus. Ib.

Luc. 12.

Cavete ab omni avaritia.

Ambis frumentorum indigentiam,

fles publicam fertilitatem,

tunc
messim
enam ve-
nisse læ-
ratis ,
tunc tibi
de om-
nium mi-
seriis
congeris
opes . . .
hanc tu
indus-
triam
vocas ,
quæ calli-
ditatis
astutia
est . . . hoc
tu reme-
dium vo-
cas ,
quod est
com-
mentum
malitiæ ,
lucrum
tuum
damnum
publi-
cum est .
Amb de
Offic. l.
3. c. 17.
Sine
murmura-
tionibus &
hæsitati-
onibus .
Ep. ad
Philip.
c. 2.
Greg
Lib. 15.
Moral. c.
34.

charité de Jesus-Christ , qui l'a porté jusqu'à se faire pauvre pour nous. Que nos biens servent à nous faire assister ceux qui n'en ont pas comme nous ; que nos maux servent à nous faire compatir à ceux qui sont plus affligés que nous. De votre côté, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, reconnoissez votre pauvreté, & devenez pauvres d'esprit ; puisqu'il a plu à Dieu de vous humilier, priez-le qu'il vous rende véritablement humbles. Demandez d'être secourus ; demandez-le tout au plus avec instance, dans la pressante nécessité, mais que ce soit *sans murmure & sans dispute*, comme parle l'Apôtre. Etouffez en vous-mêmes les tristesses, les frayeurs, les colères, & toutes ces passions que la misère irrite. N'écoutez pas les discours indiscrets & séditieux d'une multitude emportée, qui se répand en malédictions & en imprécations, qui retomberont à la fin sur elle ; & sachez, que comme il y a de mauvais riches, qui possèdent & craignent de perdre ; il y a aussi de mauvais pauvres, qui désirent & se tourmentent de ce qu'ils ne peuvent pas avoir.

Il est étrange, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, que le péché, qui nous attire tant de malheurs, se mêle encore dans nos malheurs mêmes, & qu'après avoir abusé tant de fois des grâces de Dieu, nous abusions encore de ses punitions. Quand sera-t-il donc temps de l'apaiser en nous convertissant à lui ? Il nous avertit, il nous menace, il nous afflige depuis tant d'années, & personne n'y pense sérieusement. Les bruits du monde empêchent qu'on n'entende la voix du Ciel. Nous ne sentons pas nos véritables maux, les autres nous irritent au lieu de nous corriger. Nous regardons la guerre, comme une fureur qui prend quelquefois aux hommes, la famine, comme un effet d'une saison qui se dérrange, ou de la stérilité passagère d'une terre ingrate ou mal cultivée ; nous n'allons pas à la source de nos tribulations publiques & particulières. A quoi nous amusons-nous ? Quelle corruption dans nos mœurs ! que d'impiétés ! que de profanations, que d'horreurs n'avons-nous pas vues dans cette malheureuse contrée ?

David sur la fin de son règne, vit son peuple affligé d'une famine de trois ans ; la terre ne produisoit point ; une sécheresse fatale étouffoit dans son sein toutes les semences qu'on y jetoit. Ce Roi selon le cœur de Dieu, touché de l'affliction de son peuple, en présence du Pontife & des Prêtres, té-

moins de sa religion & de sa douleur, va se prosterner devant l'Arche du Dieu vivant, pour savoir de lui, comme de l'Oracle, quelle est la cause de sa colère, & les moyens de l'apaiser, quels qu'ils pussent être. Le Seigneur lui répond : *Je venge la mort des Gabaonites, que Saül fit mourir contre la parole qui leur avoit été donnée.* La cause du châtement ainsi déclarée, on cherche les moyens de satisfaire les offensés, on extermine les restes de Saül & de sa Maison sanguinaire; Dieu s'apaise, la famine cesse, l'abondance revient, & le Ciel répand sur Israël & sur Juda ses bénédictions ordinaires.

Nous pourrions croire, MES TRÈS-CHERS FRERES, que de tant de meurtres & de sacrilèges, commis presque à nos yeux, nous est venu ce fléau de la Justice divine : laissons à Dieu le secret de ses jugemens, prions-le qu'il pardonne, & non qu'il punisse, & ne renouvelons pas la mémoire de nos tribulations passées.

Nous avons assez d'autres péchés à nous reprocher. *Les impuretés & les malices ont arrêté les influences du Ciel sur vos champs.* Des corps souillés de péchés, corrompus par la mollesse & la bonne chère, dépravés encore par les suggestions & les malices de l'esprit, ont mérité d'être punis & traversés dans leurs plaisirs, par la faim, & par les troubles qui l'accompagnent.

Le dégoût de la parole de Dieu, d'où naissent l'ignorance des Mystères de la foi, & l'indifférence du salut, vous attire les malédictions qui vous arrivent dans les villes & sur les champs : ceux qui sont nés dans le sein de l'Eglise, négligent de se nourrir de ses vérités; ceux qui y sont rentrés, & qui mettoient leur principale religion à entendre cette divine parole, en ont perdu le goût, & n'ont plus ce louable empressement qu'ils avoient autrefois à l'écouter.

Les Communions indignes & sacrilèges, dont l'affreux souvenir sera pour l'Eglise & pour ses véritables enfans, une source éternelle d'amertume. Le peu de foi, d'amour, de respect que les Chrétiens ont pour Jesus-Christ immolé pour eux sur l'Autel, & devenu la nourriture de leurs ames, ne doit-il pas leur faire appréhender qu'ils n'aient souvent mangé leur jugement? Peut-être, MES TRÈS-CHERS FRERES, avez-vous négligé ce Pain qui est descendu du Ciel, & qui fait vivre éternellement, peut-être en avez-vous abusé; craignez qu'il ne vous ôte ce pain qui sort de la terre,

tribus
annis ju-
giter, &
confu-
sit Da-
vid ora-
cium
Domini.
2 Reg.
c. 21.
Dixitque
Domi-
nus,
propter
Saul &
domum
ejus lan-
guin-
m
que oc-
cidit Ga-
baoni-
tas. *Ibid.*
Pelliculi
terram
in forni-
cationi-
bus, &
manus
tuis,
quam ob-
rem pro-
hibita
sunt stil-
la plu-
viarum.
Jer. 3.
Si audire
noveris
vocem
Domini
Dei tui,
maledic-
tus eris
in civita-
te; ma-
ledictus
in agro.
Deut. 28.

Joan. 6.

& qui ne fert qu'à vous soutenir dans cette vie passagère :

Commencez donc à détourner , par un entier changement de vie , les malheurs qui vous menacent : Dieu commence à vous y forcer ; il vous refuse les secours que vous refusiez à ses pauvres ; il vous met dans la nécessité de retrancher de votre luxe & de votre orgueil , & d'être plus sages & plus modestes : vous aimiez avec excès la bonne chère , il vous réduit malgré vous à la frugalité & à la tempérance chrétienne : vous ignoriez de qui vous teniez vos biens , ou du moins vous n'y pensiez pas ; il vous fait sentir qu'il n'a qu'à retirer sa main , & que la terre ne donnera plus ses fruits.

Mais ce n'est pas assez de ces abstinences & de ces humiliations forcées , il faut briser son cœur d'une contrition véridique , entrer dans la voie d'une pénitence intérieure & volontaire , souffrir avec soumission les peines qui arrivent , & vous imposer même celles qui conviennent , pour réprimer vos passions , & pour exercer vous-mêmes la justice que le Seigneur exerce sur vous. Voudriez-vous qu'il appesantît encore sa main ? Un des plus terribles fléaux , & même deux à la fois , ne suffisent-ils pas pour vous corriger ? Il a voulu vous ramener par les afflictions de la guerre , vous n'en êtes pas devenus meilleurs. Vous dira-t-il encore comme à son ancien Peuple ? *Je vous ai envoyé la disette du pain , & vous n'êtes pas pour cela revenus à moi.*

Ego de-
di vobis
indigen-
tiam pa-
num in
omnibus
locis , &
non re-
verti estis
ad
me.

Amos. 4.
Psal 93.
2. Cor. c.
1.

Prov.
30. c.
Joan. 6.
27.

Retournez à lui , MES TRÈS-CHERS FRERES , avec crainte , mais aussi avec confiance ; quoiqu'il soit le Dieu des vengeances , il est aussi le Père des miséricordes , & le Dieu de toute consolation. Vous pouvez parler plus que d'autres , des terribles effets de sa justice. Si vous pleurez vos péchés , si vous les quittez , si vous les expiez , vous goûterez l'abondance de sa douceur. Déjà les espérances d'une paix prochaine sont des présages des bénédictions qu'il vous prépare. Il nous montre du haut des Cieux , cette paix si désirée & si désirable , que les hommes ne peuvent , & ne voudroient peut-être pas même nous donner. Ne détournez pas ses compassions : offrez-vous à lui , comme des victimes qui vont s'immoler à la pénitence : demandez-lui , comme Salomon , non les richesses , ni la pauvreté , mais ce qui est nécessaire. *Travaillez sur-tout pour avoir , non la nourriture qui peut périr , mais la nourriture qui demeure pour la vie éternelle , & que le Fils de Dieu vous donnera.*

A Nîmes , le 18 Mai 1709.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes ,
aux Fidèles de son Diocèse , pour demander
à Dieu ; par des Prières publiques , la prospé-
rité des armes du Roi , & la paix.

ESPRIT FLÉCHIER, par la grâce de Dieu , & du
saint Siège Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du
Roi en tous ses Conseils : A tous les fidèles de notre diocè-
se, SALUT & bénédiction en NOTRE SEIGNEUR JESUS-
CHRIST.

MES TRÈS-CHERS-FRÈRES, nous avons espéré que Dieu
se rendroit enfin propice à nos vœux, & que touché de l'afflic-
tion de son peuple, il lui accorderoit cette paix qui est de-
puis long-temps l'objet de nos desirs & de nos prières. Nous
attendions le succès de ces négociations secrètes, où se dé-
ploie ordinairement toute la prudence du siècle, pour con-
cilier les droits & les prétentions des Puissances intéressées, &
où se déposent à la fin des guerres, les inimitiés des Rois,
pour la tranquillité de leurs sujets, & pour la félicité de leur
règne.

Nous préparions déjà nos actions de grâces, & nous chan-
tions les miséricordes de Dieu par avance ; mais nos espé-
rances ont été trompées. La haine des uns, l'ambition des
autres, ou plutôt les péchés de tous, se sont opposés au bon-
heur de tous : les passions ont étouffé la raison ; les mauvais
conseils ont prévalu ; plus d'un homme ennemi a semé de la
zizannie lorsque nous étions endormis ; la justice & la paix
ont disparu. Dieu l'a permis ; & la guerre qu'on croyoit fi-
nie, va recommencer plus cruellement, par l'obstination
des uns, & par l'indignation des autres.

Vous avez su, MES TRÈS-CHERS-FRÈRES, les bonnes
intentions du Roi : accoutumé à donner la paix, il a bien
voulu la demander ; sa modération lui a fait oublier une
partie de sa grandeur ; il s'est lui-même fait la loi ; il n'a pas
refusé de céder volontairement ce qu'il avoit acquis, &
qu'il pouvoit légitimement retenir ; & n'a pas cru moins ho-
norable pour lui de pacifier le monde par sa bonté, que de
l'avoir autrefois pacifié par sa puissance. Vous savez les con-
ditions qu'il a offertes ou acceptées, au-delà même de la rai-

fon & de la justice ; le sacrifice qu'il a voulu faire d'une partie de ses conquêtes ; la facilité qu'il a eue de consentir à des propositions peu honnêtes & peu équitables , pour éviter de longues contestations , ou pour dissiper des jaloufies imaginaires.

Votre repos , MES TRÈS-CHERS-FRÈRES , le touchoit plus que sa propre gloire ; il regardoit moins ce qu'il alloit perdre , que ce que vous alliez gagner par la paix ; quelque dégoût que cette triste paix pût avoir pour lui , il connoissoit les besoins que vous en aviez ; & voyant croître vos misères , il sentoit déjà le plaisir qu'il auroit eu de vous soulager.

Qui n'auroit cru que nos ennemis satisfaits de ces généreuses dispositions , ennuyés de leurs fatigues & des nôtres , lassés de voir couler le sang Chrétien depuis si long-temps , reconnoitroient leurs avantages , & répandroient dans toute l'Europe , par un traité solennel , la joie d'une réconciliation générale. Ce qui devoit les adoucir , semble les avoir irrités. *Ils se font de nouveau ligués contre le Seigneur & contre son oint. Ils ont imaginé des choses vaines , & la facilité qu'on a eue à leur accorder , les a portés à demander avec hauteur & sans mesure.*

Nous n'osons presque , MES TRÈS-CHERS-FRÈRES , vous exposer les lois honteuses & tyranniques qu'ils ont voulu nous imposer : vous les avez apprises avec horreur , & nous ne vous en renouvelons ici le souvenir , que pour vous apprendre jusqu'où va l'orgueil de l'esprit humain , & jusqu'où doit aller la ferveur de vos prières.

Il falloit , pour les satisfaire , les rendre maîtres de nos frontières , démolir nous-mêmes nos places , & combler nos ports à leur fantaisie ; leur abandonner les villes que nous avions fortifiées pour notre défense ; sous prétexte de leur donner des sûretés , nous ôter les nôtres , & livrer le Royaume à leurs irruptions & à leurs caprices ; interdire au Roi la liberté de protéger une famille royale , respectable par son rang , par sa piété , par la persécution même qu'elle souffre ; & après l'avoir dépouillée de ses états , vouloir encore lui enlever sans pitié l'asile & la protection qui lui reste ; proposer de faire descendre du trône un Roi solennellement reconnu , régnant , établi , aimé des siens ; & l'arracher de son Royaume , & pour ainsi dire , du cœur même de ses sujets,

sujets ; & ce qu'il y a de plus inhumain , prétendre de s'aider des conseils & des armes même du père , pour déshonorer son propre fils , & violer en même-temps les règles de la justice , les droits de la royauté & ceux du sang & de la nature ; enfin pour ne rien oublier d'odieux , renvoyer à leur jugement la cause de Dieu , & soumettre notre religion à leur politique.

Ce n'est pas cette paix , MÉS TRÈS-CHERS FRERES , que nous vous exhortons de demander dans vos prières. Celle qui vous est nécessaire , & que vous désirez depuis longtemps , doit venir de la miséricorde de Dieu , & non pas de sa colère. Ce doit être une compensation de justice , non pas une oppression de puissance. Vous ne devez pas la tenir de ces négociations passionnées , où règne , selon les termes de l'Écriture , *une amertume de jalousie & un esprit de contention , toujours suivi de division & de trouble*. Elle doit être le fruit de *cette sagesse d'en-haut , qui est honnête , pacifique , modérée , qui se rend à la raison , & qui convient de ce qui est juste*.

L'énormité de leurs demandes portoit avec elle la nécessité du refus. Toute la Nation offensée de l'ignominie de ce projet , n'a plus pensé qu'à sa défense. Vous en avez marqué vos ressentimens , MÉS TRÈS-CHERS FRERES. Le Roi , dont le cœur étoit rempli des espérances de la paix , pour vous & pour lui , levant les yeux au Ciel , d'où viennent les véritables secours , a tourné tout d'un coup ses vœux du côté du Dieu des armées ; & les prières que nous croyions n'avoir à faire désormais que pour la conservation de sa personne sacrée , il nous ordonne de les faire pour la prospérité de ses armes.

Adressons nous donc au Seigneur tout-puissant. Nos intentions lui sont connues. Sa cause se trouve unie avec la nôtre. Nous le prions , comme il l'ordonne , avec une humble confiance. Il reste encore du courage ; il reste encore de la foi en Israël. Nos troupes n'ont pas perdu leur ancienne valeur ; Dieu n'a pas oublié son ancienne protection. *Les enfans des hommes sont vains , & se trompent dans leurs mesures*. Animons notre foi , & relevons nos espérances. Qui fait si nous ne conserverons pas par la guerre ce que nous avons consenti de leur accorder par la paix ? Qu'ils se vantent du nombre de leurs chariots & de leurs chevaux : pour nous , nous invoquerons le nom du Seigneur.

Si zelum
amarum
habetis ,
& contentio-
nes in
cordibus
vestris...
Jac. c. 3.

Quæ au-
tem de-
sursum
est sa-
pientia ,
primum
quidem
pudica
est , dein-
de paci-
fica , mo-
desta ,
suadibili-
s , bo-
nis con-
sentiens.

Verunta-
men vani
filii ho-
minum ,
mendaces
filii
homi-
num in
stateris.
Psf. 61.

Psf. 12,

Nous avons été heureux, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, ils le font. Tel est le jugement de Dieu sur eux & sur nous. Peut-être, présumant de nos propres forces, & nous glorifiant de notre bonheur, avons-nous mérité d'être humiliés. Croient-ils que leur orgueil ne puisse pas être confondu ? N'ont-ils jamais éprouvé eux-mêmes le sort des vicissitudes humaines, & n'ont-ils jamais reconnu que Dieu élève quand il veut, ceux qu'on croyoit abattus, & qu'il renferme dans le sein de sa providence des ressources inconnues, pour relever les Empires qu'il lui a plu d'humilier ?

Mais nous ne cesserons de vous le dire, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, nos ennemis les plus à craindre, sont

Unde nos péchés. *D'où sortent les contestations & les guerres ? n'est ce pas du fond de nos convoitises ? D'où vient que la terre la plus féconde devient stérile comme le sable ? N'est-ce pas de la malice de ceux qui l'habitent ? Pourquoi les fléaux du Ciel se répandent-ils & multiplient-ils impitoyablement dans le monde ?*

Terram fructiferam in falluginem à malitiâ inhabitantium in eâ.
Pf. 106. Flagella super iniquos creata sunt.
Ecccl. 40.

Ces fléaux ont été créés pour la punition des impies. La peine dure, quand l'iniquité continue. Vous vous plaignez d'être misérables, & bien loin de cesser d'être pécheurs, vous ne vous repentez pas même de l'avoir été.

Les vices au contraire semblent naître & s'entretenir dans les misères publiques : d'un côté, l'injustice, l'usure, la dureté ; de l'autre, le murmure, l'envie, la fraude ; l'abondance corrompt les uns, la disette irrite les autres, les riches lassent la patience des pauvres, les pauvres abusent de la charité même des riches. Le monde ne fut jamais plus inquiet, ni plus agité : on se tourmente sans cesse ; on se tend des pièges les uns aux autres. Un petit intérêt allume des haines cruelles. Dans les prières que nous faisons pour la paix, on ne pense qu'à la conclusion des guerres générales, & l'on ne songe pas à faire cesser les inimitiés, les procès, les haines, qui font des guerres personnelles ; on demande la paix à Dieu pour les Rois & pour les Royaumes, & on la refuse au prochain, & on se la refuse à soi-même.

Veit-on quelque zèle, ou quelque goût de dévotion parmi vous, MES TRÈS-CHERS FRÈRES ? On assiste aux offices divins, à la célébration des saints mystères, à la prédication de la divine parole ; tout cela sans recueillement, sans attention, souvent par coutume & par bienfaisance, tandis qu'on est fort ardent pour toutes les affaires temporelles. Une

partie de ceux qui ne sont pas sincèrement régénérés, se plaignent dans leur ignorance, & réduisent leur piété à ces assemblées, la plupart nocturnes, où le libertinage a plus de part que la religion ; qui ne sont suivies, que parce qu'elles sont défendues ; où la voix d'un vil artisan, ou celle d'une femme fanatique sont mieux écoutées, que ne seroit celle d'un prédicateur évangélique.

Depuis le temps que nous vous exhortons à la pénitence ; dont vous ne pouvez pas ignorer la nécessité, si vous voulez que la colère du Seigneur s'apaise, quelles conversions avons-nous vues ? chacun déplore ses malheurs, où sont ceux qui gémissent de leurs péchés ? A-t-on vu une foule de pénitens porter leurs cœurs contrits & humiliés, & fonder en larmes autour des confessionnaux ? De tant d'avares qui dévorent aujourd'hui le peuple de Dieu, y en a-t-il quelques-uns qui aient remis aux pieds des Prêtres les fruits injustes de leurs usures, pour restituer aux pauvres de Jésus-Christ la substance qu'ils leur ont ôtée ? *Convertissez-vous donc, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, repentez-vous de toutes vos impiétés, & votre iniquité ne sera plus cause de votre ruine. Faites-vous un cœur nouveau, & un esprit nouveau ; & pourquoi seriez-vous punis après cela ?*

Mettons nous en état, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, que le Seigneur nous pardonne, & même qu'il nous favorise. Prosternez devant ses Autels, & comme anéantis en sa présence, adorons ce qu'il est, & reconnoissons ce que nous sommes. Le Roi nous a déjà prévenus, & nous ordonne de le suivre. Attirons sur lui par une piété sincère, les secours du Ciel dont il a besoin. Accordons-lui les nôtres avec affection dans ces conjonctures pressantes. Il ne veut se servir de nos biens, que pour pouvoir plutôt s'en passer. Unissons nos bonnes intentions aux siennes. Donnons lui les moyens de nous rendre heureux, en nous procurant une paix sûre & raisonnable, & de passer lui-même dans une longue & sainte tranquillité, les jours précieux que nous prions le Ciel de lui prolonger.

Conver-
timini &
pœnitenti-
am agite ab
omnibus
iniquita-
tibus vestris, &
non erit
vobis in
ruinam
iniquitas.
Facite
vobis cor
novum
& spiritum
novum, &
quare
memoriamini
dominus Is-
raël ?
Ezech.
18.

A CES CAUSES, pour suivre les pieuses intentions du Roi, qui nous a fait l'honneur de nous en écrire, & pour satisfaire aux mouvemens de notre zèle & aux devoirs de notre ministère ; après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les dignités & Chanoines de notre Eglise Cathédra-

le, nous ordonnons qu'il sera fait dans notre diocèse des processions & des prières publiques, avec exposition & bénédiction du très-saint Sacrement; que l'ouverture en sera faite dans notre Eglise Cathédrale Dimanche prochain, quatorzième du présent mois, immédiatement après vêpres, par une procession générale, en la manière accoutumée; que lesdites prières seront continuées dans toutes les Eglises de la ville de Nîmes, suivant l'ordre qui leur sera marqué; que lesdites processions & prières seront faites dans les autres Eglises de notre diocèse le premier Dimanche après la réception du présent Mandement. Enjoignons à tous les Prêtres qui célébreront la sainte messe dans notre diocèse, de dire pendant un mois les collectes pour le Roi, *Quæsumus omnipotentes Deus*, & pour la paix, *Deus à quo sancta desideria*. Exhortant les Compagnies & tous les fidèles, d'affister auxdites processions & prières, avec la piété & la décence requises & accoutumées.

Donné à Nîmes dans notre palais épiscopal le dixième Juillet 1709. *Signé*,

† E S P R I T, Evêque de Nîmes.

Et plus bas, par Monseigneur,

D U R A N D.





L E T T R E
 EN FORME DE MÉMOIRE,
 A MONSEIGNEUR
 L'ARCHEVÊQUE DE PARIS,
 CONCERNANT les nouveaux Convertis.

*M*ONSEIGNEUR,

Nous apprenons avec grand plaisir par la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, que le Roi est dans le dessein de régler les affaires de la Religion qui le regardent, & d'ordonner aux nouveaux Convertis de son Royaume de professer la Foi, & de suivre les pratiques de l'Eglise Catholique. Nous en rendons grâces à Dieu, & nous le prions tous les jours qu'il inspire à Sa Majesté les moyens les plus efficaces pour ramener des esprits, la plupart disposés à exécuter ses ordres, & lassés de vivre sans aucune Religion.

Le Roi connoît, sans-doute, combien il importe à sa gloire & à la gloire de Dieu, qu'il considère plus que la sienne, de prendre en cette occasion le parti le plus convenable à sa piété, au salut de ses sujets, & à l'amour qu'il a pour l'Eglise. C'est dans cette vue que, par votre ministère, Monseigneur, il nous demande nos avis pour se déterminer ensuite sur la conduite qu'il doit tenir à l'égard de ceux qu'on appelle Réunis, soit qu'il veuille les abandonner à leurs consciences,

soit qu'il juge plus à propos de les presser un peu du poids de son autorité royale.

Pour obéir à ses ordres , je me sens obligé de lui représenter très-respectueusement qu'il s'agit d'achever un ouvrage qu'il a si glorieusement commencé , de conserver un peuple que ses soins & ses ordonnances lui ont acquis , & d'abolir une hérésie que la coutume & la prévention retiennent encore dans les cœurs & dans les volontés de ceux qui l'ont abjurée , & qui ne peut s'éteindre que par des déclarations précises des intentions de Sa Majesté , & par une contrainte salutaire jointe à l'instruction & à la doctrine.

Je parle selon mes lumières , & plus encore selon mon expérience : chargé dans mon seul Diocèse de quarante mille nouveaux convertis , avec lesquels je converse depuis onze ans , & dont je vois les dispositions présentes , je reconnois , comme saint Augustin le reconnut de son temps , que la Prédication , la Raison , la Dispute , les Conférences , & tous les offices de la Charité & de la sollicitude Pastorale n'avancent guères leur conversion , s'ils ne sont soutenus de la crainte des Lois & des Ordonnances du Prince.

On ne doit donc pas s'attendre que des esprits que l'ignorance , le mensonge , le libertinage , & une habitude invétérée de schisme & d'erreur , tiennent comme liés à leur fausse Religion , reviennent d'eux-mêmes , sur quelques légères exhortations , à la vérité & à l'unité de Jesus-Christ , si l'obéissance qu'ils doivent au Souverain ne les déterminent , & si la douleur ou l'apprehension des peines ne les y poussent. Il faut donc , pour ne pas perdre tout le fruit du passé & toutes les espérances de l'avenir , les presser par une conduite ferme & uniforme , de faire profession publique de la Religion Catholique. Depuis huit ou dix ans qu'on les a laissés , dans leur liberté , quoiqu'on ait écrit & qu'on ait prêché , en a-t-on vu revenir quelqu'un ? Ils sont comme un corps encore uni par leur ancienne créance , & par la dépendance qu'ils ont les uns des autres , par les promesses qu'ils se sont faites de ne se point abandonner , par le souvenir & le récit fréquent de ce qu'ils ont ouï dire de notre foi & de nos pratiques , par les reproches qu'ils font à ceux qui osent reconnoître la fausseté de leur Religion ; en un mot , par cet esprit de cabale qui règne encore dans leurs Consistoires secrets. On ne détruira jamais cette masse de pécheurs , si l'on ne

s'unit aussi par un même zèle mêlé de prudence & de charité, & si l'on n'ébranle ce corps, par quelque espèce de mouvement & de force extérieure, qui en détache insensiblement toutes les parties.

Il faut se persuader aussi que ce qui reste du Calvinisme, n'est plus une Religion, mais un parti, qui se soutient comme il peut, par une conspiration concertée, où il n'y a presque plus de connoissance des Mystères, où les Pères sont accoutumés à vivre sans culte & sans exercice de piété, & n'enseignent à leurs enfans que cette maxime: *Qu'il vaut mieux se passer de Religion que d'embrasser la Catholique*. Cette ignorance fortifie leur prévention, & cet oubli de Dieu les rend toujours plus endurcis. Il faut donc affoiblir ce parti, en guérissant leur ignorance, non par des controverses odieuses, mais par des enseignemens solides & par des explications judicieuses de nos Mystères, & brisant, pour ainsi dire, leur endurcissement, par une autorité prudente, mais forte, qui les réduise du moins à se faire instruire.

Ce sont les deux moyens de ramener les hérétiques dans le sein de l'Eglise; *l'Instruction & la Crainte*: si l'on ne faisoit que les effrayer sans les instruire, ce seroit une espèce de domination orgueilleuse. (1) Si l'on ne faisoit que les instruire sans les effrayer, ils demeureroient endurcis dans leur ancienne habitude. (2) La crainte seule révolteroit les esprits, l'instruction seule ne les remueroit pas assez; mais on peut bien espérer de leur conversion, lorsqu'on joint à la crainte une doctrine salutaire, en sorte que la lumière de la vérité, chasse les ténèbres de l'erreur, & que la force rompe les liens de la coutume. (3) Il vaudroit mieux à la vérité, dit ce Père en un autre endroit, conduire les hommes à Dieu par la connoissance de la vérité, que par la douleur ou par la crainte de la peine; mais il répond qu'on trouve rarement des âmes dociles; que l'expérience lui fait voir tous les jours que la crainte ou la punition, porte les plus opiniâtres à se faire instruire, & que si ceux qui se conduisent par amour sont

(1) *Superba esset dominatio. August. epist. ad Vien. 48.*

(2) *Vetustate consuetudinis obdurarentur. Ibid.*

(3) *Cum terrori utili doctrina salutaris adjungitur, non solum tenebras erroris lux veritatis expellat, verum etiam mala consuetudinis vincula vis timoris obrumpat. Ibid. ad Bonif. epist. 50.*

plus effimables, ceux qui ne cèdent qu'à la crainte ou à la douleur font en plus grand nombre. (1)

On n'a qu'à considérer la situation où sont présentement les nouveaux Convertis, telle que saint Augustin la décrit dans la décadence des Donatistes. Il y en a qui sont inquiets & téméraires, qui troublent la paix, qui retiennent dans l'erreur par leurs discours, ceux qui voudroient en sortir, & qui, par une *hardiesse turbulente*, (2) inspirent la désobéissance & la révolte; ceux-là ne se convertiroient jamais s'ils n'étoient liés par des lois comme des frénétiques. (3) Il y en a d'autres qui demeurent endormis, & comme enveloppés dans leur ancienne habitude de créance, qui n'ont pas d'ailleurs mauvaise intention, qui se sentent même quelque attrait pour la vérité, & qui nous disent, quand nous les avons convaincus; vous avez raison, il n'y a rien à dire à cela, mais il est fâcheux de quitter la tradition de ses pères. (4) Il est juste de remuer un peu ceux-ci, pour les faire rentrer dans l'unité. (5)

Quelques-uns croyant qu'il importe fort peu en quelle société Chrétienne on vive, s'imaginent qu'ils peuvent vivre dans la leur, par la seule raison de leur liberté ou de leur naissance. [6] Ce sont les Lois & les Ordonnances des Rois, qui en les publiant consacrent au Seigneur la puissance qu'il leur a donnée & le servent loyalement, [7] ce sont ces Lois, dis-je, qui tirent ces gens-là de cet état de prévention & d'indifférence.

Mais la plupart, depuis la conclusion de la paix, voyant qu'ils ont perdu non-seulement leur Religion, mais encore l'espérance de la rétablir, ne sont presque plus retenus que par des considérations humaines, par-dessus lesquelles ils n'ont pas le courage de passer, si on ne les aide. Ils voudroient bien rentrer dans le sein de l'Eglise, mais ils craignent les reproches & la colère de leurs parens, le crédit &

(1) Sicut meliores sunt quos dirigit amor, ita plures sunt quos corripit timor. *Ibid*

(2) Turbulentâ audaciâ.

(3) Nisi Legum vinculis, tanquam frenetici ligarentur. *Ep.* 48.

(4) Durum est nobis traditionem parentum relinquere. *Ibid.*

(5) Ut in salutem unitatis evigilent. *Ibid.*

(6) Quia ibi nati sunt, & eos inde discedere . . . Et ad Catholicam transire nemo cogit. *Ibid.*

(7) His omnibus Legum timor quibus promulgandis Reges serviant Dominus profuit. *Ibid.*

l'inimitié des personnes passionnées. [1] Il faut leur donner une crainte supérieure à celle des respects humains. Ce devoit être celle de Dieu, mais du moins que ce soit celle des puissances ordonnées de Dieu. Leur foiblesse fait pitié ; [2] il y a pourtant de la charité à y compatir.

Il est nécessaire de donner à ceux-ci, selon l'Écriture, l'occasion de devenir sages, de vaincre leur mauvaise honte, & de fauver un faux honneur qui les retient, en les pressant par les lois & par l'autorité du Prince, en sorte qu'ils puissent justifier devant les hommes leur changement de Religion par ces raisons : *Je ne veux point me faire d'affaires, le Roi le veut ainsi, les Lois l'ordonnent, que voulez-vous que je fasse ? Faut-il que je perde mon repos & mon bien ?* Je puis dire avec vérité que plusieurs d'entre eux, bien intentionnés, nous ont fait dire, nous ont dit même quelquefois : *Au nom de Dieu, pressez-nous d'entrer, montrez-nous des ordres du Roi qui autorisent nos conversions, nous obéirons.*

Nous en avons même trouvé qui nous ont prié de leur faire donner quelque amende pécuniaire, n'osant se déclarer qu'à la faveur de quelque petite violence, & voulant bien sacrifier quelque portion de leur bien temporel, pour acquérir les biens spirituels que la Religion Catholique leur présente : nous n'avons osé jusqu'ici ni parler, ni agir avec assurance, puisqu'il ne paroît encore aucune déclaration des intentions de Sa Majesté, & que lorsque nous les invitons aux exercices de la Religion Catholique, les méchans nous répondent : *Le Roi ne l'ordonne pas*, & les bons : *Faites que le Roi nous l'ordonne.* Dieu veuille que ce retardement n'ait pas refroidi tant de bons desirs, & que lorsqu'on se déterminera à donner des ordres, nos gens soient encore aussi déterminés qu'ils le paroissent à les suivre.

Je conclus, avec saint Augustin, que c'est aimer nos Frères que de les émouvoir pour leur salut : qu'il ne faut pas regarder si on les pousse, mais où on les pousse ; que la droiture, la charité & l'utilité de la fin justifient abondamment la petite sévérité des moyens ; & qu'on est heureux quand par des remèdes, quoiqu'amers, on peut les guérir de la maladie de leur habitude invétérée. Je me fonde principalement sur les principes & les raisons de ce Père, parce que

(1) Offensionem parentum perditorum hominum inimicitias. *Ib.*

(2) Eorum infirmitas sustinenda est.

sa doctrine est d'un grand poids & d'une grande autorité dans l'Eglise, parce qu'il traite cette matière à fond, parce qu'il s'est trouvé dans le même cas que nous, environné d'hérétiques, parce qu'ayant été du sentiment de n'employer à leur égard que les voies de l'instruction & de la douceur, il a reconnu par expérience & par réflexion, qu'il falloit encore les presser & les contraindre par autorité & par punitions discrètes & modérées. Que s'il est d'avis qu'on traite ainsi ceux qui, par le malheur de leur naissance, sont hors de l'Eglise, qu'auroit-il dit de ceux qui, après y être entrés, s'en éloignent & sont doublement coupables d'avoir vécu dans l'hérésie, & d'y avoir persévéré après l'avoir abjurée ?

Quoi qu'il en soit, toutes les hérésies se ressemblent dans leurs commencemens & leurs fins ; l'esprit humain, soit pour introduire la vérité, soit pour introduire l'erreur, se conduit par certains principes qui se renouvellent selon les temps, & ce que saint Augustin rapporte des Donatistes, se vérifie presque dans toutes ses circonstances par la conduite des hérétiques d'aujourd'hui. Il est donc à propos de tenir à leur égard la même conduite. Cette secte-ci doit finir comme les autres ont fini, par la diligence & l'application des Prélats, & par l'autorité du Prince ; un peu par persuasion & par remontrances, un peu par commandement & par *contrainte* (1).

Je n'entends point par ce mot, des moyens durs & violens, mais des remèdes efficaces : je parle d'une contrainte qui porte à la conversion, & non pas au désespoir, qui soit plutôt une correction qu'un châtement, qui n'éloigne & n'aigrisse pas ceux qui sont méchans, & qui n'inquiète pas ceux qui sont, ou qui veulent devenir bons ; qui les pousse, mais qui ne les frappe pas, & que ce ne soit pas tant une punition de l'erreur où ils sont, qu'un avertissement de la quitter ; mais aussi, comme il n'est pas juste de leur ôter toute sorte de liberté, il n'est pas convenable non plus de les abandonner à eux-mêmes, & il y a une espèce de peine médicinale, nécessaire pour guérir cette dureté de cœur, qui, selon l'Écriture, ne peut être corrigée par les paroles, mais

(1) *Catholicorum præceptorum sermonibus, Catholicorum Principum Legibus, partim divinis admonitionibus, partim justis imperialibus. Epist. 50. ad Bonif.*

qui peut l'être aisément, & sans blesser, par les petites sévérités de la discipline (1).

Je ne parle pas ici de ceux qui contreviennent aux Edits, qui excitent des séditions, qui font des assemblées, qui prêchent une doctrine interdite, qui meurent dans le refus réel & positif des Sacremens; leurs peines sont portées par les Edits; je parle de ceux qui n'assistent à aucun exercice de Religion, qui retiennent les autres par leur crédit, qui portent leur opiniâtreté à quelque excès qu'on doit arrêter par les conséquences; & je crois qu'il faut de temps en temps, par des exemples justes & bien appliqués, tenir la multitude en crainte; un exil de quelque mois, une petite amende bien ménagée, sont capables d'imprimer le respect deslois, & d'entretenir, au moins pour un temps, la discipline & l'ordre parmi le peuple.

Je ne dis pas que les Evêques ou les Ecclésiastiques doivent se mêler de ces punitions, quoique saint Grégoire & quelques Conciles semblent leur en avoir donné le pouvoir. Notre ministère est un ministère de paix. Nous sommes établis pour l'édification, & non pour la destruction. Nous devons nous souvenir que nous vivons dans le temps de la nouvelle alliance, où il faut non-seulement avoir la charité dans le cœur, mais encore dans nos œuvres, où Jesus-Christ ordonne à Pierre de remettre son épée, pour marquer que les Pontifes & les Prêtres de Jesus-Christ ne la doivent point tirer, même pour Jesus-Christ (2). Il nous faut attirer la confiance de nos peuples, & comme nous sommes les médiateurs entre Dieu & eux, il n'est pas mal à propos que nous soyons quelquefois les entremetteurs entre eux & le Prince, en les plaignant par charité, en leur faisant obtenir grâce quand ils la méritent; nous sommes comme le centre de l'unité dans nos diocèses, & c'est une de nos fonctions de recevoir dans notre sein, qui est le sein de l'Eglise, ceux que la puissance séculière y ramène.

C'est donc aux Princes à qui il appartient de droit divin de maintenir le bon ordre dans leurs Etats, de protéger l'Eglise, & de réduire par les lois & les peines temporelles

(1) Est quædam medicinalis molestia pravis vel frigidis animis necessaria, & illi duritiæ quæ verbis emendari non potest; sed tamen aliquantulâ severitate disciplinæ potest. *Ep. 50. ad Bonif.*

(2) Neque etiam pro Christo.

à l'obéissance de la foi, ceux qui se sont élevés contre elle. Qui ne fait qu'ils sont établis pour faire craindre la colère & le châtiment à ceux qui font mal ? qu'ils doivent fervir le Seigneur non-seulement comme hommes, en le priant, l'adorant, & lui rendant les hommages communs de la Religion, mais encore comme Rois, en faisant des Ordonnances pour autoriser la vertu, & pour défendre & punir les vices avec une rigueur convenable ? Qu'étant redevables à Dieu de leur puissance, le premier usage qu'ils sont obligés d'en faire, est de lui assujettir tous ceux que sa Providence leur a soumis ; qu'il y a eu des Conciles qui ont engagé, même par serment, les Princes catholiques, pour marque de la sincérité de leur foi, à ne point souffrir d'hérétiques dans leurs Etats ? Qui est-ce qui osera dire au Roi Très-Chrétien : *L'Eglise a besoin de votre secours ; mais pourquoi vous mêleriez-vous de ses affaires ? que vous importe, que dans votre Royaume la Religion de Jesus-Christ soit attaquée ou défendue ?* C'est une prérogative de la dignité, & un des plus beaux droits de la couronne, de pouvoir protéger & commander même la véritable piété, en faisant des lois qui en ordonnent les exercices, sous des peines raisonnables, où le zèle de la Religion & de la justice soit tempéré par la douceur chrétienne & par la clémence royale.

Concil.
Latran.

Sur ces principes, je crois que le Roi peut, & si je l'ose dire, doit obliger les nouveaux Convertis d'aller à l'Eglise écouter les Instructions & assister à la Messe. Il s'agit de ramener une multitude à l'unité de la foi, ce qui ne se peut faire sans les convoquer dans un même lieu. Comment croiront-ils, s'ils n'écoutent pas ? Comment écouteront-ils, si on ne leur prêche ? Comment leur prêchera-t-on, s'ils ne s'assemblent ? Où s'assembleront-ils, que dans les Eglises destinées aux dévotions & aux instructions des Fidèles ? Pourquoi ne les accoutumera-t-on pas aussi d'y assister à la célébration des saints Mystères ? Ils ne sont pas dans l'état des cathécumènes ou infidèles. Ils reconnoissent Jesus-Christ par profession. Ils ont été baptisés en son nom. Ils ne sont pas non plus hérétiques déclarés, du moins ne doivent-ils pas être regardés comme tels. Ils se sont soumis à l'Eglise par un engagement solennel, je veux dire, par un acte public accompagné d'affirmation & de serment, sans qu'il paroisse aucune rétractation du moins publique.

La foi de leur abjuration , enregiftrée dans nos greffes , fubfifte toujours à notre égard ; nous avons droit de les confidérer comme nos frères , quand même leur réunion ne feroit que feinte.

Saint Paul écrivant aux Galates qui fe faisoient circonci-
re après la publication de l'Evangile , leur déclare que tout
homme qui fe circonciit , eft obligé de garder toute la loi (1).
Chaque état , fur-tout celui de la Religion , impofe des obli-
gations attachées à cet état , d'où il paroît qu'après le Bap-
tême & l'abjuration , les nouveaux Convertis étant devenus
fujets & enfans de l'Eglife catholique , ils font tenus d'en
observer les lois , & qu'ainfi , felon la doctrine de l'Apô-
tre , l'on peut & doit même les y contraindre ; il feroit
inutile de dire que dans la fuite ils ont changé de senti-
mens ; un fujet rebelle n'eft pas difpenfé de la fidélité qu'il
doit à fon Prince , ni un enfant défobéiffant du refpect &
de la foumiffion qu'il doit à fon père.

On ne peut donc les regarder que comme pécheurs , in-
dignes à la vérité de participer aux faints Myftères , mais
capables d'y affifter pour avoir part aux prières & aux orai-
fons des Fidelles , à la propitiation même de Jefus-Chrift ,
quoiqu'ils n'en aient point à la communion de fon Corps &
de fon Sang. Nous favons que nous devons être les fidelles
difpenfateurs des dons & des Myftères de Dieu , & ce fe-
roit manquer aux règles de notre miniftère , non-feule-
ment de les preffer d'approcher de la fainte Table , lors-
qu'ils le refusent , mais encore de ne pas les éprouver
long-temps lorsqu'ils le demandent. Mais nous croyons
auffi que n'étant ni infidelles , ni hérétiques déclarés , ni
excommuniés par l'Eglife , leur mauvaife conduite , ni leur
foi infirme & douteufe , ne les exclut pas de l'affiftance au
saint Sacrifice , non plus que tant de mauvais Catholiques
qui font ou libertins ou incrédules.

La difcipline févère des premiers temps n'a pu durer ; s'il
falloit aujourd'hui interdire de l'affiftance de la Mefle tous
ceux qui ne font pas dignes d'y communier , les Eglifes fe-
roient défertes , & les vrais Fidelles réduits à un petit nom-
bre. On n'admet point à nos Myftères les hérétiques dé-
noncés , qui font profeflion ouverte de leur héréfie ; ce

(1) Testificor autem rursum omni homini circumcidenti se quoniam
debitor est universæ Legis faciendæ, Galat. v. v. 3.

font des étrangers & des ennemis de Dieu, qui ne méritent point d'entrer dans sa maison & de jouir des grâces qu'il fait à ses enfans. On en chassoit aussi les pécheurs qu'on avoit mis en pénitence publique, pour leur faire sentir le poids de leur péché par cette privation de grâces ecclésiastiques, pour exciter en eux des sentimens repensans, & un désir sincère de rentrer dans la communion, & c'est de ces espèces de Chrétiens que parlent quelques Pères & quelques Conciles qu'on nous allègue.

Quoi qu'il en soit, les nouveaux Convertis ne nous paroissent pas dans ce cas; ils sont rentrés dans l'Eglise, il n'y a aucune sentence qui les prive de la communion des Fidèles; ils doivent donc assister à la Messe. Ils le peuvent même utilement, non comme offrant avec le Prêtre, ils n'en sont pas dignes, mais comme unis avec les fidèles pour qui le sacrifice est offert. Ils se présenteront devant Jesus-Christ pour être guéris de leur foiblesse & de leur incredulité. Ils feront-là comme des criminels pour qui l'Eglise demande grâce, comme des membres morts qu'elle tâche de ranimer, en attirant sur eux par ses prières quelque souffle de vie dont la plénitude est en Jesus-Christ qu'elle offre à Dieu en hostie propitiatoire.

On dira qu'il est difficile de leur inspirer ces sentimens: il n'est pas moins difficile de les inspirer aux mauvais Catholiques que nous souffrons pourtant dans nos Eglises. Il faut instruire, il faut prêcher, il faut que les fidèles qui assistent à la Messe avec eux, prient le Seigneur qu'il leur donne une connoissance entière de la grandeur de ce Mystère, & que le Sang de Jesus-Christ qu'on offre à son Père obtienne de sa miséricorde infinie leur entière conversion.

On craint de faire des hypocrites; saint Augustin l'a craint aussi, mais il s'est mis au-dessus de cette crainte. Notre intention est de faire des Catholiques véritables; s'ils nous trompent, & que leur Religion soit feinte, ce n'est pas à nous d'en juger, c'est à Dieu (1), dit ce Père. Il remarque même, que quelques-uns de ces Catholiques feints pendant quelque temps, & forcés en quelque sorte de quitter l'erreur à laquelle leur cœur demeureroit attaché, avoient été dans la fuite plus fermes & plus fidèles que d'anciens Catholi-

(1) Non est hoc jam nostrum, sed Dei judicium. *Epist. LXVII. ad Faust.*

ques. Il raconte en un autre endroit que lorsque l'hérésie des Donatistes, par le commandement & les Edits des Empereurs, se vit sur le penchant de sa ruine, & qu'elle vint par troupes embrasser la Foi de l'Eglise, plusieurs firent semblant d'être Catholiques; ils furent reçus indifféremment, avec ceux qui revenoient de bonne foi; mais ceux-là, en s'accoutumant insensiblement, en écoutant la prédication de la vérité, se convertirent pour la plupart (1).

Mais que fera-t-on de ceux qui veulent être Catholiques de bonne foi, & qui demandent d'être contraints? N'est-il pas juste de les aider? Faut-il abandonner les bons, parce qu'il se trouve des méchans? faut-il laisser périr des ames qui veulent véritablement se sauver, & que la crainte de faire des hypocrites empêche de faire de vrais fidelles?

On craint encore les irrévérences & la profanation de nos Eglises & de nos Mystères. J'avoue qu'il n'y a rien qui doive faire tant d'horreur à ceux qui ont du zèle pour la maison de Dieu & pour l'honneur de son adorable Sacrement; mais nous les avons souvent ouï blamer le peu de respect & d'attention des Catholiques dans les Eglises, & dans le temps qu'ils sont venus à la Messe, croyant que le Roi le vouloit ainsi, nous n'avons pas appris, quoiqu'on les ait observés, qu'ils aient commis aucune irrévérence scandaleuse. Quand ils manqueroient sur ce point, le Roi emploie son autorité, le Parlement donne des Arrêts, les Evêques font des Ordonnances comme celle que vous avez faite, MONSIEUR, si pleine d'onction & de zèle.

D'ailleurs, l'aversion des nouveaux Convertis pour nos Mystères n'est plus si grande, depuis qu'ils vivent parmi nous; les voiles qui couvroient leurs yeux sont prêts à tomber. Ces impressions fausses & malicieuses qu'on leur donnoit de ce qui se passe dans nos Eglises & sur nos Autels, se dissipent & ne les rebutent plus tant (2). Il est important de les défabuser par eux-mêmes. J'en ai vu des plus opiniâtres, étant obligés d'aller à la Messe, ou y étant allés par curiosité ou par complaisance, en revenir très-édifiés

(1) Ex his plurimi simulando communicaverunt, sed populatum assuescendo, & prædicationem veritatis audiendo ex magna parte correkti sunt. *Epist. ad Bonif. 50.*

(2) Aditum intrandi observabant rumores maledicorum qui nescio quid aliud ponere in altare jactitabant. *Ep. 42. ad Vinc.*

de l'explication qu'on leur avoit faite des prières & des cérémonies , & du fond même du Myftère , & favoir mauvais gré à ceux qui leur en avoient déguifé la vérité.

Il eft toujours vrai qu'en pratiquant la Religion , fréquentant les aflemblées des fidelles , affiftant aux inftruétions , à la Mefle , aux Offices divins , infenfiblement ils s'accoutument à goûter la Religion ; ils fe détrompent , ils font touchés de la grandeur & de la majefté de nos Myftères ; la grâce agit plus efficacement dans ces occafions. L'homme nouveau fe forme peu-à-peu ; ces idées affreufes de fuperftition & d'idolâtrie dont ils étoient prévenus contre l'Eglife s'effacent ; & perfuadés enfin de la vérité & de la fainteté de notre Religion , ils béniront ceux qui les auront contraints de la connoître & de l'embraffer.

Ne leur a-t-on pas fait craindre l'autorité du Roi , quand on les a fait entrer dans la Communion catholique ? On n'a pas cru agir contre les règles de l'Eglife , quand on les a contraints par des moyens rudes à faire abjuration de l'héréfie. Le Roi a jugé qu'il devoit procurer , par toutes fortes de voies , le falut de fes fujets , en les *forçant d'entrer* felon l'Evangile , & n'a pas cru fa confcience chargée du ferment folennel qu'ils ont fait devant Dieu , ou par crainte ou par complaifance. Il n'eft pas moins convenable qu'après cette abjuration , on les oblige d'accomplir la promeffe qu'ils ont faite à Dieu , fans craindre de fe charger des mauvaiſes volontés que quelques-uns peuvent avoir. Le Roi exécute en cela les ordres de Dieu , dont il eft le miniſtre pour le bien , & laiffé à Dieu , qui feul eft le juge des cœurs , la punition & la vengeance de ceux qui en abuſent intérieurement.

On parle de ſe réduire à faire élever leurs enfans , à préparer à l'Eglife , par les inftruétions qu'on leur donnera , une génération prudente & fidelle. Il eft juſte de donner toute ſon application à l'éducation & à la conversion de la jeuneſſe ; il n'eft pas même inutile d'ordonner aux parens d'envoyer leurs enfans à l'école , aux collèges & aux couvens , pour y prendre les impreſſions de la Religion catholique , mais il ne faut pas ſe flatter de l'eſpérance de les gagner. Ils feront toujours dans la foi de leurs pères qui les exhortent , qui les inftruiſent , qui les flattent , qui les châtient & qui gravent profondément dans leurs eſprits , par toutes les voies de l'amour & de l'autorité paternelle , les principes d'une

d'une Religion dont ils ne peuvent connoître la fausseté. Ainsi les leçons de la maison effacent bientôt celles de l'école ; & des caréchistes domestiques , détruisent le soir , ce que les maîtres ou les catéchistes de l'Eglise ont édifié pendant la journée.

Voilà , MONSIEUR , les raisons qui me portent à souhaiter que le Roi déclare qu'il veut que ses sujets nouveaux convertis assistent aux Instructions , à la Messe & autres exercices de la Religion catholique , (j'excepte toujours la Communion) & qu'il attache même quelque petite peine , comme amendes pécuniaires de petites sommes , qu'on puisse appliquer sagement aux contrevenans : car le Roi ayant déclaré publiquement sa volonté , il ne seroit ni juste ni honnête qu'on crût pouvoir lui désobéir dans une entière impunité : enforte , pourtant , que ces amendes ou autres peines peu rigoureuses , servent plutôt à pardonner ceux qui promettent de bien faire , qu'à punir ceux qui auront peine à se corriger.

Cet avis est fondé sur ces principes de saint Augustin que l'expérience autorise ; que la doctrine seule ne ramène pas les hérétiques ; que la crainte commence , & que l'instruction achève leur conversion ; qu'on ne peut vaincre une mauvaise habitude que par une bonne ; que ceux qui obéissent d'abord pour éviter la colère , obéiront bientôt après pour satisfaire à leur conscience ; qu'il faut aider les infirmes dans la foi , & leur donner occasion de s'y fortifier en l'exerçant ; qu'il vaut mieux souffrir dans l'Eglise ceux qui sont méchants , que d'en laisser exclus ceux qui sont bons ; qu'il ne faut pas tant s'attacher à de certains maux qui peuvent arriver dans les affaires de Religion , qu'on ne regarde les grands biens qui en peuvent revenir ; & qu'il n'y a pas de plus grand bien que la destruction d'une hérésie ; que c'est par-là que l'Eglise rentre en possession d'une portion de son héritage qu'elle avoit perdue , & qu'elle acquiert une génération présente & des générations à venir : qu'au reste , il n'y en a jamais eu qui ait autrement fini que par les lois & l'autorité des Princes ; & que nous voyons tous les jours qu'aux endroits où l'on contraint les Réunis , il y en a plusieurs qui se convertissent de bonne foi , ce qui n'arrive pas dans les lieux où l'on les abandonne à eux-mêmes.

Pardonnez, MONSEIGNEUR, à la longueur de ma lettre & à la liberté de mes sentimens, que je soumettrai toujours à ceux de tant de Prélats qui sont plus éclairés que moi.

Je suis avec un profond respect, &c.

LETTRE sur la fidélité des Sujets envers leur Prince, du 1 Janvier 1704.

" VOUS me demandez, de trop bonne grâce, MONSIEUR, de vous faire part de la conversation que j'eus il y a quelques jours avec M. de M.... au sujet de la fidélité qu'on doit à son Prince, pour ne pas vous l'accorder avec plaisir: c'est aussi la matière sur laquelle on a plus de raison de s'entretenir, aujourd'hui qu'on en voit les devoirs publiquement violés: cependant cette grande douleur dont j'ai été si vivement pénétré en l'apprenant, se renouvelle toutes les fois qu'on me rappelle le souvenir de tant de désolations publiques & de tant de cruautés signalées; quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas de la douleur que je souffre, mais de ce qui se dit dans la conversation que nous eumes là-dessus: c'est ce que vous me demandez. Les horreurs de cette guerre civile nous donnèrent lieu de faire rouler tout notre entretien sur cette fidélité que les sujets doivent nécessairement à leur Prince, & sur le crime qu'ils commettent de prendre les armes pour les opposer aux siennes. Nous n'entrâmes pas dans un examen de religion, parce que nous vîmes bien que cela n'étoit pas nécessaire pour établir solidement la fidélité que les sujets doivent à leur Souverain: d'ailleurs cette discussion n'est pas l'affaire d'une conversation courte & rapide; mais il n'en falloit pas davantage pour faire les réflexions nécessaires sur cette fidélité indispensable, & pour rendre cette obligation naturelle très-sensible à tout le monde.

" Il fut remarqué d'abord, MONSIEUR, que cette fidélité nous engage, suivant la parole de Dieu, à remplir envers le Prince trois devoirs inviolables: le premier, à lui rendre l'obéissance: le second, à l'honorer, & le troisième, à lui payer le tribut. Saint Paul pouvoit-il parler plus formellement pour établir le devoir de l'obéissance, que lorsqu'il

s'explique ainsi : *Que toute ame soit sujette aux Puissances Supérieures , car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu : ce n'est pas seulement par un principe de politique ; ce n'est pas même par un motif de crainte de la peine qu'il faut obéir au Souverain , c'est un devoir du premier ordre qui naît du fond même de la Religion ; & voilà pourquoi l'Apôtre ajoute un peu plus bas qu'il faut être sujets non-seulement pour la colère , c'est-à-dire pour ne pas exciter le courroux & la vengeance du Souverain , mais aussi pour la conscience , parce que Dieu l'a ainsi prescrit. Ainsi l'obéissance que nous devons au Souverain , est une suite nécessaire de celle que nous devons à Dieu ; c'est pour cela que ce même Apôtre insiste avec tant de soin sur ce point de morale pratique , afin d'avertir les fidèles d'être soumis aux puissances supérieures ; il lui semble qu'il ne fauroit recommander trop vivement , un devoir si important pour la conservation de la société civile , & pour l'honneur de la Religion chrétienne , qui brille avec d'autant plus d'éclat dans cet ordre de l'Apôtre , que les Principautés & les Puissances étoient pour lors payennes , & les ennemis déclarés de la Religion chrétienne. Fidèles , ou infidèles , bons , ou mauvais , il faut leur rendre ce devoir , puisqu'ils sont revêtus d'une autorité suprême , établie par Dieu même : c'est aussi de la sorte que M. Desmarez l'entend , dans sa Bible si célèbre parmi les Protestans. En effet , puisque Dieu attache au caractère de Souverain l'obéissance des sujets , il faut donc indispensablement qu'on rende cette obéissance à ceux qui en sont revêtus , quels qu'ils soient , puisque Dieu n'y a point mis d'exception , & sur-tout dans un temps où ceux qui en étoient revêtus , usoient de leur autorité suprême , pour s'opposer à l'Évangile & à sa gloire , pour combattre le règne de Jesus-Christ , & lui faire trouver son tombeau , & son entière destruction dans son berceau même.*

Saint Pierre , comme Saint Paul , nous ordonne de remplir bien religieusement ce devoir , & désigne en particulier les Rois , parce que c'est le même esprit de Dieu qui parloit par la bouche de tous les deux , & qui s'en servoit pour prononcer ses oracles. Ils pressent l'accomplissement de ce devoir avec d'autant plus de soin que l'affaire est importante , & souverainement importante. Ce même Apôtre nous apprend le second devoir ; celui d'honorer le Souverain , lorsqu'il dit : *Craignez Dieu , honorez le Roi. (S. Pierre 2. 17) ,*

Remarque de Desmarez 50 : de forte qu'il nous fait regarder ces deux devoirs comme indispensables ; l'honneur que nous devons au Roi , comme une suite nécessaire de la crainte que nous devons à Dieu ; & pour ce qui regarde le tribut , Jésus-Christ lui-même donne l'ordre formel de le payer exactement , en S. Matthieu , lorsqu'il répondant à la question que lui firent les disciples des Pharisiens , s'il étoit permis de payer le tribut à César , ou non , il leur dit : *Rendez à César ce qui est à César , & à Dieu ce qui est à Dieu.* Il ordonne donc ici de payer le tribut à tous les Rois en la personne de César ; & non-seulement cela , mais il établit aussi manifestement l'obligation nécessaire de remplir tous les devoirs de l'obéissance & de la fidélité ; car sur la question du tribut qu'on lui fait , il prend occasion de faire une proposition générale , & de renfermer , avec le tribut , l'obéissance & l'honneur qu'on doit à son Souverain ; c'est pour cela qu'il dit en général : *Rendez à César ce qui appartient à César.*

¶ L'idée de la souveraineté renferme essentiellement en elle-même l'obligation de remplir ces trois devoirs que vous voyez ici évidemment établis de droit divin : il y a une relation si nécessaire de la souveraineté à l'obéissance , que la première ne sauroit être conçue sans la dernière. Peut-on concevoir en effet un Etre qui est revêtu de la souveraineté sur nos personnes , sans concevoir en même-temps une obligation essentielle de l'honorer ? L'image de la grandeur de Dieu que porte le Souverain , ne nous conduit-elle pas naturellement à l'obligation de lui rendre un honneur qui soit aussi l'image de celui que nous devons à Dieu ? Si l'on ne peut le concevoir revêtu de ce glorieux caractère , sans concevoir l'obligation de ce devoir essentiel & nécessaire : de même peut-on se le représenter sous l'idée d'image de la puissance de cet Etre suprême & infini , sans comprendre évidemment qu'on lui doit l'obéissance , comme un tribut dont on ne doit nullement se dispenser ? Et puisqu'il est le ministre de Dieu , comme dit l'Apôtre , & ministre souverain , n'est il pas nécessaire aussi qu'on lui paye le tribut pour remplir les fonctions d'un ministère si grand , qui consistent à gouverner , à protéger , à défendre les peuples sur lesquels Dieu l'a établi souverain , à exercer le droit de l'épée parmi eux , à tenir à la main la glorieuse balance de la Justice , & faire , comme souverain , tout ce qui appartient au

règlement & à la direction de l'Etat, sans être obligé de répondre de son administration qu'à Dieu même, qui lui a commis ce ministère suprême ? Peut-il soutenir ce grand & glorieux caractère, qui l'oblige à des dépenses si immenses dans la paix & dans la guerre, & principalement dans la guerre, sans les tributs, plus ou moins grands, suivant les nécessités de l'Etat & l'intérêt de la Couronne ? Et puisqu'il ne peut pas soutenir ce ministère suprême sans cela, l'obligation de payer le tribut est donc une suite nécessaire de la souveraineté, comme l'obéissance & l'honneur : sous l'idée générale de tribut, est compris tout ce que le Souverain règle suivant l'exigence des affaires, & qu'il le juge à propos ; & c'est sous ce mot, dit Desmarez, que s'entendent toutes les charges de tailles, d'impôts, de péage, de subsides, &c. qui s'imposent aux particuliers, par l'autorité publique, qui n'est que l'autorité du Souverain.

L'idée même de Dieu me fournit une nouvelle raison // pour autoriser ces trois devoirs : Dieu n'est pas un Dieu de confusion, mais d'ordre ; caractère qu'il exerce dans la direction de ce vaste univers d'une manière sensible aux plus stupides ; car puisque l'ordre est une perfection, il faut sans difficulté que l'idée de Dieu le renferme, puisqu'elle renferme nécessairement toutes les perfections, sans cela il manqueroit quelque chose à cette idée, & par conséquent ce ne seroit pas l'idée du vrai Dieu, qui ne seroit pas souverainement parfait, s'il y manquoit quelque chose, & ne seroit pas Dieu par conséquent. Otez la subordination, vous // ôtez l'ordre ; ôtez l'obéissance dont l'honneur & le tribut sont les suites nécessaires, vous ôtez la subordination ; l'obéissance est donc nécessaire pour conserver l'ordre que l'idée de Dieu renferme ; comme directeur suprême de l'univers, Dieu veille & agit sans cesse pour empêcher la confusion qui n'auroit de force que pour détruire & faire rentrer le monde dans le chaos. Ainsi sans l'obéissance dans un Royaume, vous le voyez tomber dans les horreurs d'une funeste confusion, & dans un affreux chaos ; il ne peut par conséquent que périr, suivant la maxime de notre Rédempteur, qui pose pour principe, que tout Royaume divisé contre soi-même ne peut point subsister : y porter la division, c'est y porter la destruction, & travailler directement à sa ruine. Idée si funeste & si affreuse.

// Quelque bien établie que soit l'obéissance qu'on doit au Magiftrat fouverain par toutes ces raifons, & par tant d'autres qui fuivent naturellement de celles-ci, l'on convient qu'il y a une occafion où l'on n'eft pas obligé d'obéir, par exemple, on n'étoit pas obligé d'obéir aux Empereurs Payens lorsqu'ils commandoient d'adorer les faux Dieux, & de les encenfer, parce que cette obéissance eft évidemment incompatible avec celle que nous devons à Dieu; & la nature, la raifon, la révélation nous apprennent qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes: or Dieu nous défend d'adorer les faux Dieux; autrement ce feroit mal à propos que l'Eglife honoreroit la mémoire des Martyrs, & qu'elle les regarderoit comme les plus grands Héros, puifque leur gloire confifte dans leur défobéissance aux ordres des fouverains Payens, qui vouloient leur faire encenfer leurs Idoles. Ils ont attiré fur eux, par cette défobéissance, les fupplices qui font la couronne de leur martyre, & la gloire de leur mort. Auffi l'Ecriture divinement inspirée, qui publie avec éclat la gloire de ces trois enfans, qui furent jetés dans la fournaife par l'ordre de Nabuchodonofor, pour avoir refusé d'obéir au commandement qu'il avoit fait d'adorer cette fautive Idole qu'il avoit fait ériger, l'Ecriture, dis-je, n'autorife-t-elle pas par-là qu'il y a quelques circonftances où l'on peut & doit cesser d'obéir. Mais il n'y en a pas une feule où l'on foit en droit de fe rebeller contre fon Prince, & de lui devenir infidelle quel qu'il foit; bien loin de cela, & même Dieu qui défend de lui obéir dans cette circonftance, ordonne de lui obéir dans les autres; & fi dans le temps qu'on leur défobéiffoit à cet égard, on n'étoit pas dans un efprit d'obéissance à tous les autres, cette défobéissance, quoique juftte & très-agréable à Dieu en elle-même, lui deviendroit défagréable, parce qu'elle feroit mêlée avec une défobéissance criminelle qu'il détefte; défobéissance qui d'ailleurs a des fuites d'une fi terrible conféquence, & qui nous met aujourd'hui devant les yeux d'une manière fi affreufe les lois les plus faintes de la charité chrétienne indignement violées; & fi la fimple défobéissance eft fi criminelle, combien ne le fera pas une rebellion active?

// Cependant l'amour propre, effentiellement orgueilleux, qui ne fe nourrit que de venin, qui jette feu & flamme à la moindre atteinte qu'on lui donne, qui ne respire que ven-

geance, qui n'a de la patience qu'autant qu'il a de foiblesse ou de lâcheté, & qui se croit tout permis lorsqu'on l'offense & le choque; l'amour-propre, dis-je, aveugle la raison, embrase la colère, inspire la rébellion, & fait fouler aux pieds les règles les plus saintes du devoir le plus sacré; & c'est pour prévenir & combattre cette inspiration criminelle, & les mouvemens injustes dont elle est la source, que saint Pierre, après nous avoir parlé des Rois & des Maîtres, nous dit qu'il faut être soumis non-seulement aux bons & équitables, mais aussi aux fâcheux: *Si en faisant bien, ajoute-t-il, vous souffrez avec patience, c'est-là ce qui est agréable à Dieu; car c'est à quoi vous êtes appelé.* Le Sujet n'a donc point d'autres armes à opposer à son Prince, quelque rigueur qu'il exerce contre lui, que la patience; s'il en emploie d'autres, il sort de son caractère de fidelle, puisqu'il sort des principes de l'Évangile, & qu'il va directement contre l'esprit de la Religion chrétienne. Soyez mes imitateurs, disoit S. Paul, comme aussi je le suis de Jésus-Christ; pour être donc imitateur de S. Paul, il faut l'être de Jésus-Christ. De bonne foi, est-ce imiter Jésus-Christ, que d'opposer ses armes particulières à celles de son Roi, que de faire un soulèvement dans l'état qui entraîne tant de sang & de ravage, & tant d'autres suites qui font horreur, & combattent si sensiblement les douces maximes de l'Évangile? Est-ce imiter Jésus-Christ, qui, lorsque Judas le trahit, & que les satellites des Juifs mettent la main sur lui & le saisissent, condamne S. Pierre, qui, par un zèle indiscret, met l'épée à la main & coupe l'oreille au serviteur du souverain sacrificateur pour le défendre, le condamne, dis-je, & lui ordonne de remettre son épée en son lieu, guérit l'oreille de ce serviteur, & dit à Pierre, *que tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée? Pensez-vous, ajoute-t-il, que je ne puisse pas prier mon Père qui m'enverroit présentement plus de douze légions d'AnGES? Il guérit l'oreille à celui qui vient pour le prendre, & condamne Pierre qui le veut défendre, & ne veut pas faire usage du pouvoir qu'il a de faire périr ses ennemis, ni des légions qu'il auroit pu avoir à sa disposition s'il le vouloit: il laisse au Magistrat l'exercice du droit de l'épée, quelque mauvais usage qu'il en fasse contre lui, & quelque force qu'il eût pour l'empêcher. Est-ce être l'imitateur de Jésus-Christ que de prendre les armes & de verser tant de sang? Est-ce, je*

vous prie, faire les fonctions de ses Disciples, de Disciple de Jesus-Christ, qui nous a donné pour règle de bénir ceux qui nous maudissent, & de prier pour ceux qui nous persécutent ? Si les Samaritains refusent de le recevoir, & si les Disciples émus de colère, par un si injuste & si criminel refus, lui disent : *Seigneur voulez-vous que nous ordonnions au feu du Ciel de descendre sur eux, & de les consumer ?* Jesus, bien loin d'approuver leur emportement, leur dit : Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. Si le sang est la semence de l'Eglise, c'est le sang des Martyrs ; c'est celui qu'ils souffrent qu'on fasse couler de leurs saintes veines pour la gloire de Jesus, & non pas celui que les fidelles pourroient verser des veines de leurs ennemis. Le Royaume de Jesus-Christ se forme, s'accroît, & se conserve par la patience & la croix, & non pas par les armes matérielles comme le Royaume du monde. Lorsque des particuliers prennent les armes, ils usurpent le droit du Magistrat souverain à qui Dieu seulement a confié celui-là. Ce n'est pas ainsi qu'on soutient le caractère de brebis de Jesus-Christ, qui ne sont appelés de ce nom qu'à cause de leur douceur. Ce n'est pas par ces violences que se ravit le Royaume des Cieux ; c'est par la violence qu'on fait à ses passions, à ses préjugés, & aux inspirations de l'amour-propre : au contraire, c'est par ces violences criminelles qu'on le perd. Ceux qui sont véritablement pénétrés de l'esprit de ce Royaume, de celui de Jesus-Christ, ne respirent que douceur, & font consister leur gloire dans leurs souffrances. Aussi est-ce l'esprit qu'on a vu régner avec tant d'éclat dans la primitive Eglise : en voici un grand exemple, comme M. le Sueur, ministre François, nous le rapporte dans son Histoire de l'Eglise & de l'Empire : on dit qu'à l'occasion d'une grande guerre qui tomba sur les bras de l'Empereur Maximilien, la Légion Thébéene fut mandée pour la joindre à son armée ; tous les soldats de cette Légion, aussi-bien que le Chef, nommé Maurice, étoient Chrétiens, qui avoient été convertis à la foi par Zumdas, Evêque de Jérusalem, où ils avoient eu le quartier d'hiver ; & en passant par Rome, ils furent confirmés en la Religion par le Pape Marcellin. Comme ils eurent passé les Alpes & furent près de l'armée, Maximien qui étoit à Olosture, qu'on appelle aujourd'hui Tarentaise, ils apprirent que l'Empereur, contre la coutume, vouloit faire jurer tous les sol-

dats sur un autel d'Idole, qu'ils se porteroient en vaillans hommes contre les ennemis de la République; c'est pourquoi cette Légion Thébéene s'éloigna du reste du Camp de dix-huit mille, ne pouvant consentir à l'idolâtrie de leurs compagnons; Maximien envoya vers eux leur Commandant de venir dans le Camp, de sacrifier aux Dieux, & de jurer comme les autres. Maurice, Chef de la Légion, Exupere Porte-Enseigne, & Candide de l'Ordre des Sénateurs, répondirent pour toute la bande, qu'ils étoient tous prêts à combattre vaillamment contre les ennemis de l'Empire, mais qu'ils ne sacrifieroient jamais aux Dieux. Maximien, irrité de cette réponse, fit mettre à part de dix l'un de toute cette bande, & ceux qui étoient tombés sous ce nombre de dix, il les fit tous passer par les armes, & commanda aux autres de venir dans le Camp, & d'obéir promptement à ses mandemens. Maurice se tourna vers ses soldats, les loua de ce qu'ils ne s'étoient point mis en devoir d'empêcher par force qu'on ne fit mourir leurs compagnons, bien qu'ils n'avoient pas mérité cette mort; il les exhorta à persévérer constamment en la foi, puis il répondit encore au nom de tous, qu'ils endureroient plutôt mille fois la mort que d'obéir à ce commandement injuste, qui étoit contre Dieu & leur conscience. L'Empereur voyant qu'après une seconde décimation qu'il avoit fait faire, ces braves soldats de Jesus-Christ demeuroient fermes dans la confession de son nom, envoya toute son armée contre cette Légion, & l'ayant environnée de toutes parts, il la fit passer au fil de l'épée le 22 Septembre, auprès de la ville d'Agannon, qu'on appelle aujourd'hui Saint-Maurice, en mémoire de ce célèbre Martyre qui est arrivé en ce lieu-là. Sur quoi le Sueur fait cette observation importante, où l'on peut remarquer en passant, dit-il, que bien que les Chrétiens eussent pu se défendre par les armes, vu qu'ils étoient en nombre assez considérable, comme il paroît par cette Légion & par d'autres exemples que nous avons déjà vus, cependant ils ne se sont jamais défendus par la force ouverte, mais ont été menés à la tuerie, de même que le Chef, comme des pauvres brebis innocentes, & leur Légion ne s'est conservée que par leurs souffrances admirables. Or sur cela voici ma réflexion; ou ce Ministre explique les sentimens des Protestans du Royaume, ou il ne les explique pas: s'il les explique, pourquoi ne les suivez-vous pas,

puis-que vous vous dites Protestans ? Pourquoi avez-vous les armes à la main ? Pourquoi portez-vous dans l'État une guerre civile , accompagnée de tant de meurtres & d'horreurs ? Ou après les avoir prises en violant témérairement les lois divines & humaines , en ce que nous devons à César , pourquoi ne les posez-vous pas en rentrant dans le devoir ? Pourquoi , après les avoir prises par une passion aveugle , pourquoi ne les quittez-vous pas par une obéissance éclairée ? Pourquoi , après les avoir arrosées de sang injustement répandu , puis-que le droit des armes & de l'épée n'appartient qu'au Souverain ? pourquoi , dis-je , ne les arrosez-vous pas des larmes d'une sainte repentance ? Ou si vous me dites que ce Ministre n'explique pas les sentimens des Protestans , vous dites ce qui ne peut pas s'accorder avec l'approbation de ce livre , à qui Charenton , avec tous les Ministres du Royaume , l'ont donnée d'une voix générale & sans restriction. J'ajoute encore une réflexion qui me paroît sans réplique , la voici : Ou cette Légion célèbre a suivi l'esprit de Jesus-Christ , ou elle ne l'a pas suivi. On ne peut pas dire le dernier , parce que leur gloire & leur vertu saute aux yeux de tout le monde , & que toute l'Eglise a toujours admiré ce grand exemple de patience chrétienne & de courage héroïque ; ou si elle a suivi l'esprit de Jesus-Christ , donc vous ne le suivez pas , vous qui dans une conjoncture bien moins favorable tenez une conduite si opposée à celle qu'ils ont tenue.

Voici comment un autre Auteur Protestant rapporte les paroles d'Exupère , Porte-enseigne de cette célèbre Légion. Alors Exupère , dit-il , parla ainsi à la Légion : Vous voyez , mes très-chers-compagnons , que je tiens à la main les enseignes des guerriers , mais par ce signe je ne vous excite pas à prendre les armes. Non , ce n'est pas à des guerres comme celles que nous avons faites jusqu'à présent , que j'appelle nos courages & notre vertu ; il nous faut choisir un autre genre de combat ; vous ne pouvez pas arriver au Royaume des Cieux par le moyen de ces épées. Après cela il commande de rapporter ces paroles à l'Empereur : le désespoir qui est ce qu'il y a de plus fort dans les périls , ô Empereur , ne nous a pas armés contre vous ; nous avons des armes à la main , les voici , & nous ne résistons pas , parce que nous aimons mieux mourir que de vaincre , & nous désirons de perdre la vie purs & innocens , plutôt que de la

conserver coupables ; ainsi voilà que nous jetons nos javalots & nos flèches : vos satellites trouveront, à la vérité, nos mains désarmées, mais nos ames sont fortes des armes de la foi. Après quoi les persécuteurs déchargent leur fureur contre ces généreuses victimes de Jesus-Christ. Ils se laisserent égorger sans se plaindre, présentant le cou à l'épée de ceux qui les massacroient, sans se prévaloir de leur nombre, ni de leur intrépidité reconnue pour soutenir par le fer la justice de leur cause ; mais se souvenant seulement de ceci, c'est de confesser celui qui a été conduit à la mort sans réclamer, & qui n'a pas ouvert la bouche non plus qu'un agneau ; eux de même, comme le troupeau des brebis du Seigneur, ont souffert d'être déchirés par des loups furieux, qui se jetoient sur eux & qui les déchiroient. Voilà l'esprit du Christianisme, & des véritables Chrétiens, toujours opposé à la rebellion, à la violence, & à toutes les passions qui conduisent à prendre les armes, pour porter le trouble dans l'état, & les opposer à celles du Souverain. C'est par la douceur que la religion Chrétienne se distingue si glorieusement de toutes les autres religions, & qu'elle se met au-dessus de la nature. Toutes les autres religions suivent ce principe qu'elles puisent du sein de la nature corrompue & du fond de l'amour propre, qui est de repousser la force par la force ; mais il en est bien autrement du Chrétien qui a renoncé au monde. Il a reçu du Ciel une loi bien différente, qui lui défend la colère & la vengeance, qui ne lui permet point de faire injure à personne, ni ne consent à rien qui puisse en tenir la place ; mais elle commande de présenter l'autre joue à celui qui l'a frappé en l'une. Et si cela n'est pas permis à l'égard de quelque particulier que ce soit, ne l'est-il pas sans comparaison mille fois moins à l'égard du Prince que Dieu a si grandement élevé, & qu'il a établi sur nos têtes avec un droit Souverain. Il n'est pas jusqu'aux payens qui n'aient reconnu ce devoir inviolable à l'égard des Souverains ; les Dieux, dit Tacite, ont donné un souverain empire aux Princes ; mais la gloire de l'obéissance est réservée aux sujets : & ailleurs, il faut nous souvenir des temps dans lesquels nous sommes nés, souhaiter de bons Princes, & les souffrir quels qu'ils soient. D'ailleurs je voudrois qu'on fit un peu de réflexion sur les épines qui suivent la couronne ; elles sont si dures, qu'un certain Maxime qui y

étoit parvenu, en fut dégoûté au premier jour, & jetant un grand cri, dit cette parole remarquable : ô Démoclès, que je t'estime heureux d'avoir été Roi seulement l'espace d'un dîner, il y a déjà un jour que je le suis, & je n'en puis plus : ces épines, dis-je, d'une couronne ne sont-elles pas assez piquantes, & en assez grand nombre, sans ouvrir la porte à la sédition & aux troubles de l'état, suivant le caprice ou les passions dominantes des sujets ; car si vous prétendez avoir droit de prendre les armes sous prétexte de religion, ou d'oppression, ne voyez vous pas qu'il n'y a plus de sûreté pour le Magistrat souverain, plus de sûreté pour la paix de l'état, plus de subordination, plus d'ordre ; & qu'il faut nécessairement que l'état périsse, lorsque par un renversement de la nature & des lois, tant divines qu'humaines, les sujets deviennent les arbitres des Souverains, & que les Rois cessent de l'être de leurs sujets.

Vous voyez la conduite des enfans d'Israël à l'égard de leurs Rois, & qu'elle vous serve de règle. Dieu avoit ordonné que celui qui sacrifieroit aux Dieux étrangers, excepté à l'Eternel, seroit exterminé du milieu de son peuple, & que s'il se trouvoit quelqu'un qui osât exciter les enfans d'Israël à rendre un culte public & solennel à d'autres divinités, le coupable seroit mis à mort, sans qu'il fût permis à qui que ce soit de l'épargner, ni même de le cacher pour le soustraire au supplice, fût-ce un fils, une fille, une épouse chérie, un intime ami : or, d'après cette Loi, que n'auroit-on pas été en droit de faire contre ceux qui ne se contentoient pas seulement d'attirer les autres à l'idolâtrie par l'exemple, mais aussi par des peines sévères & des supplices cruels, comme le firent plusieurs Rois, par exemple, Manassès qui remplit Jérusalem de sang innocent en faisant périr tous ceux qui n'avoient pas voulu consentir à ses idolâtries abominables ? mais il ne tomba jamais dans l'esprit du peuple de Juda de faire passer le Roi par cette Loi, & d'entreprendre de lui faire porter la peine de son crime, comme aux autres Israélites qui en eussent été coupables. Quelque zèle qu'ils eussent pour la loi de Dieu, & quelques animés qu'ils fussent contre l'idolâtrie, ils n'entreprirent jamais rien contre l'oint de l'Eternel, du moins l'histoire sacrée ne nous présente point d'exemple d'un attentat de cette nature, ce qu'elle n'auroit pas manqué de faire, s'ils se fussent rendus coupables à ces

égard, comme elle raconte exactement les autres crimes dont ils s'étoient malheureusement souillés.

Faudra-t-il que des Chrétiens, dont le principe dominant est la charité & la douceur, faudra-t-il, dis-je, qu'ils apprennent des Payens & des Juifs les règles de l'obéissance qu'ils doivent à leurs Souverains? Faudra-t-il qu'ils apprennent d'eux à respecter l'oint du Seigneur, & à lui rendre l'honneur qui lui est dû, en supportant avec une patience chrétienne tout ce qui peut leur venir de sa part, quelque amer qu'il leur paroisse? Faudra-t-il rappeler les morts du tombeau, & ranimer les cendres des premiers enfans de l'Eglise, pour apprendre aux Chrétiens d'aujourd'hui, qui devroient être si éclairés, les Lois les plus sûres de la religion chrétienne? Elle n'est pas venue au monde pour porter le trouble dans les états, & la confusion dans les Royaumes: c'est une religion de paix qui n'estime que les pacifiques, & frappe de sa malédiction les esprits turbulens & séditieux. Aussi dans le Nouveau Testament, Dieu n'est-il pas appelé le Dieu des armées comme dans le Vieux. Il paroît dans celui-ci comme le Dieu des armées, parce que les Israélites avoient à combattre des peuples belliqueux, & à les détruire en exécution des ordres positifs de Dieu; mais dans le Nouveau Testament où Dieu a fait un traité d'alliance avec tous les peuples du monde, les Chrétiens, comme Chrétiens, ne doivent y paroître qu'avec la douceur & la patience; ils n'ont point d'autres armes, du moins les particuliers, pour les intérêts de la foi que les armes de saint Paul, la ceinture de la vérité, la cuirasse de justice, le bouclier de la foi, le casque de l'espérance & l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu: quiconque se sert d'autres armes, n'agit pas comme Chrétien: aussi, comme je l'ai dit, dans le Nouveau Testament Dieu est-il appelé le Dieu de paix, & non pas le Dieu des armées; ou s'il y est appelé ainsi, c'est seulement au chapitre neuvième de l'épître de saint Paul aux Romains, & ce sont les paroles d'Isaïe que l'Apôtre rapporte, & au cinquième de l'épître de saint Jacques, & c'est par allusion à la loi de Moïse; mais par rapport à l'Évangile, il n'est que le Dieu de la paix, & par conséquent ses véritables enfans ne sont que des hommes doux & pacifiques: *Bienheureux sont les pacifiques, car ils seront appelés enfans de Dieu: Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur.*

Aussi les premiers Chrétiens qui soutinrent avec tant d'éclat la gloire de la religion chrétienne, n'ont jamais cru qu'il y eût rien qui pût leur donner droit de prendre les armes & de former des partis contre les ordres du Prince, de troubler l'état par des guerres civiles, que toutes les furies de l'enfer accompagnent toujours, & d'y porter les horreurs de la sédition, & les fureurs de la vengeance; ils ont vu les buchers allumés contre eux, ils se sont vu brûler à petit feu, ils ont vu les échafauds, les croix, les roues, & tout ce que la cruauté peut inventer de terrible mis en usage pour les faire périr, & eux & la religion chrétienne par la rigueur des supplices, & ils ont vu cela contre la foi des édits qu'ils avoient obtenus des Empereurs pour les laisser vivre en paix, édits que les Princes qui les persécutoient avoient eux-mêmes ratifiés; car, comme dit un ancien, les bienfaits des Empereurs présens avoient coutume d'être confirmés par ceux qui les suivoient aussitôt qu'ils avoient pris les rênes de l'Empire: cependant les Chrétiens, lorsqu'ils se voyoient si cruellement persécutés par le fer & par le feu, malgré la disposition de ces édits, n'ont pas eu recours aux armes sous ce prétexte; ils n'y ont pas même eu recours, lorsque les Ministres de l'Empire ont cruellement excédé les ordres des Empereurs: ils n'ont eu recours qu'aux plaintes, aux remontrances qu'ils leur adressoient, aux apologies de la religion qu'ils professoient, & à la patience chrétienne. Ce n'est pas qu'ils ne fussent propres à la guerre, qu'ils ne fussent consommés dans l'art militaire, & des plus vaillans hommes du monde; car ils combattoient vaillamment & avec intrépidité en faveur des Empereurs, & s'exposoient volontiers à la mort, & pour eux, & pour l'état; ce n'est pas non plus qu'ils n'eussent assez de force & de troupes pour pouvoir tout entreprendre; car ils remplissoient tout, les îles, les villes, les citadelles, les corps de la bourgeoisie, les assemblées, les camps mêmes, les compagnies des Juges, le Palais, le Sénat & le Barreau; mais c'est parce que Dieu leur avoit dit par la bouche de l'Apôtre: « *Que toute personne soit* » *sujette aux puissances supérieures* ». Rien n'étoit capable de leur faire violer un devoir si clairement établi dans l'Evangile dont ils étoient les véritables disciples: de voir si bien & si évidemment établi qu'on est obligé de le remplir à l'égard des Maximien & des Dioclétien, aussi-bien qu'à l'é-

gard des Constantin & des Théodose, parce qu'on les leur doit en qualité de Souverains, & non pas en qualité de Princes vertueux & de héros; ou si on les leur doit en cette dernière qualité, il auroit fallu les rendre à Constantin & à Théodose, avant qu'ils eussent la couronne sur la tête, parce qu'ils possédoient avant cela. comme après, toutes leurs vertus héroïques, & tout le monde convient qu'on n'auroit pu les leur rendre avant qu'ils eussent la couronne sur la tête sans se rendre coupable du plus grand crime, de celui de lèse-majesté; on leur devoit l'estime & l'admiration avant d'être couronnés, mais on ne leur devoit pas autre chose; & l'on ne pouvoit leur rendre sans crime, & sans un grand crime l'obéissance suprême, l'honneur dû au Souverain, & le tribut, avant qu'ils fussent revêtus de la puissance suprême. Quand un Seigneur auroit toutes les vertus des Constantin & des Théodose; quand il auroit toutes les vertus de Louis-le-Grand; s'il n'a la couronne sur la tête, s'il n'est revêtu du glorieux caractère de Souverain, vous ne pouvez lui rendre ces devoirs sans attentat: mais s'il en est revêtu, eût-il les vices des Dioclétien & des Maximien, vous ne pouvez les lui refuser sans un grand crime. Vous ne pouvez opposer vos armes particulières à celles du Souverain quel qu'il soit, ni porter le trouble dans son état sans vous attirer justement sur la tête les foudres du Ciel & de la terre: ainsi rien ne peut excuser la rebellion des sujets, ni les rigueurs du Prince ni les excès des Ministres, ni la fureur des Satellites de l'état. Et si on doit remplir ces devoirs en faveur de son Souverain quel qu'il soit, fût-il même idolâtre & adorateur des faux Dieux, avec quel zèle ne le doit-on pas à l'égard d'un Prince Chrétien, du successeur de Clovis, du fils aîné de l'Eglise, d'un aussi grand, aussi auguste & aussi digne Prince que celui qui règne aujourd'hui avec tant de gloire sur nos têtes; qui donneroit des leçons à tous les Princes du monde sur l'art de bien régler un état, de le protéger & le défendre, d'y faire fleurir la justice, & de le rendre souverainement redoutable aux ennemis, & une source inépuisable de protection & de secours aux amis.

Ni Jesus-Christ ni les Apôtres, qui ont mis devant les yeux aux fidèles les souffrances auxquelles ils doivent être exposés, & les persécutions outrées que la profession de l'E-

vangile leur devoit infailliblement attirer, ne les ont jamais appelés qu'à la patience, bien loin de leur mettre les armes à la main pour se défendre & les opposer à celles de leur Souverain. Si Jesus-Christ avoit approuvé cette voie, ne la leur auroit-il pas ouverte ? Bien loin de cela, il ne leur parle que de bénir ceux qui les maudissent, & de faire du bien à ceux qui les persécutent ; & c'est en cela que la religion chrétienne se distingue de toutes les autres religions, parce qu'elle ordonne à ses disciples d'aimer leurs ennemis, de leur faire du bien, & de tendre la joue gauche à celui qui les a frappés sur la droite. Les Apôtres, qui voyoient les Princes enflammés contre la religion qu'ils prêchoient, parce qu'elle combattoit toutes les autres, les Apôtres, dis-je, ne parlent à leurs disciples que d'être sujets aux Puissances supérieures, de les honorer & leur payer le tribut, bien loin de leur mettre les armes à la main sous ce prétexte. Chaque peuple avoit ses Dieux & sa religion : mais la religion chrétienne est la religion de tous les peuples ; elle adore le Dieu de tout l'univers, qui a admis tous les peuples à son alliance & à la participation de ses grâces : de sorte que si la religion chrétienne mettoit les armes à la main de ses disciples pour s'établir, pour se conserver & se défendre ; comme toutes les autres font ses ennemies, elle porteroit par-tout la sédition & la guerre ; ainsi elle seroit venue au monde pour porter le trouble & la désolation dans les états. Comment Jesus-Christ seroit-il le Prince de la paix, s'il avoit mis les armes à la main de ses disciples ? Au contraire, jamais religion n'a rendu l'honneur & les droits des Souverains aussi inviolables que la religion chrétienne. Si elle a porté la guerre dans le monde, ce n'est pas qu'elle ait pris les armes contre ses Princes, c'est parce qu'elle a fait la guerre aux passions & aux dérèglemens de l'amour propre, qui dominoient dans le monde ; c'est parce qu'étant venue pour détruire, non pas par les armes, mais par la pureté de ses lumières, les fausses religions qui régnoient avec tant d'empire dans le monde, elle y a porté la guerre par la pureté de sa doctrine, & la sainteté de sa morale, sans opposer à toute cette violence que la douceur & la patience, avec une constance héroïque. C'est par là qu'elle s'est établie, qu'elle s'est accrue, & qu'elle s'est conservée & se conservera toujours. Quiconque sort de ce caractère, sort de celui de véritable Chrétien,

& la vérité est aussi qu'il sort du caractère de véritable Protestant, que ceux du Dauphiné ont conserve & fait paroître dans les guerres précédentes; car moi, qui ne puis pas ignorer leurs principes & l'esprit de la religion, je sais que c'est leur doctrine que M. le Sueur a tres-bien expliquée dans sa réflexion sur l'exemple de la légion Thébéene. Si des Protestans vont contre ces règles que nous avons établies, ils ne suivent pas en cela les principes de la religion qu'ils professent. On doit cette justice aux sentimens des Protestans sur cette matière, ils sont justes & conformes à la saine doctrine; mais leur conduite n'y répond pas, & comme ils ne suivent pas l'exemple de ces héros de l'Eglise dont nous avons parlé, on peut dire qu'ils combattent par-là leurs propres principes, comme ceux de l'Evangile que nous venons d'établir. C'est ce qui rend leur conduite plus odieuse, & qui doit les déterminer avec d'autant plus de raison à rentrer dans leur devoir, à poser les armes sans balancer & sans aucune précaution, & à se jeter pieds & poings liés aux pieds de ce grand Monarque, si justement irrité par les armes qu'ils ont eu la témérité de prendre, & par toutes les suites funestes de cette guerre civile: peut-être qu'il ne voudra pas suivre, en voyant un tel retour, les inspirations de sa justice, mais celles de sa clémence. Comme il aime mieux sans comparaison l'exercice de la dernière que celui de la première, & que les inclinations de son cœur le portent à la douceur plutôt qu'à la sévérité, il y auroit tout à espérer d'un si grand Prince, d'un Prince si magnanime & si clément, & peu à craindre dans un si sage retour.

Ou s'ils veulent justifier leur conduite, leur soulèvement & les armes qu'ils ont prises, il faut qu'ils s'inscrivent contre l'Evangile, contre les Pères, contre la pratique de l'Eglise & de ses plus grands héros; il faut même qu'ils s'inscrivent contre les propres principes de la religion dont ils veulent paroître les zélateurs. Les passions qui les font agir doivent être bien émues, & la fumée doit en être bien épaisse, puisqu'elles les empêchent de voir des raisons si triomphantes, & qui devraient leur avoir fait tomber les armes de la main, avec tant de rapidité, après les avoir prises avec tant d'aveuglement. Si des ministres du Roi avoient contribué en excédant les ordres du Souverain par des passions particulières, ils seroient fort criminels; & de quels sanglans remords

leurs consciences ne doivent-elles pas être déchirées, à la vue de tant de désolations & de tant de choses qui font horreur ? Mais ceux qui ont pris les armes, ne seroient pas dispensés pour cela. Leur crime seroit toujours le même ; la faute des uns ne sauroit excuser la sédition & la rébellion des autres, & bien loin de mourir en Martyr dans cette guerre civile, on y meurt en rebelle & en violant les lois sacrées de la douceur & de la patience, & les saintes maximes de la religion chrétienne. C'est ce qui est pleinement justifié par ce qui a été dit jusqu'ici.

Voilà, MONSIEUR, à peu près ce qui se dit dans cette conversation, si nous en avons quelqu'autre sur ce sujet, comme M. de M. témoigna le désirer, je vous en ferai part, si vous prenez quelque goût à celle-ci. Je suis, &c.



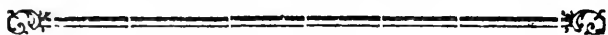


CONSIDÉRATIONS

ET

PENSÉES DIVERSES,

SUR plusieurs sujets de Morale & de Piété.



CONSIDÉRATIONS qui peuvent servir de lecture pour la Fête de la Pentecôte.

CROIRE que nous recevons le Saint-Esprit sans nous être préparés à lui faire une réception digne de lui, c'est nous tromper nous-mêmes, & vouloir arriver à la fin sans en prendre les moyens. Un homme, dit saint Chrysostome, qui va entrer dans une Charge, n'épargne ni les soins ni la dépense pour lever un train magnifique, ni le temps pour se précautionner contre tous les accidens, ni le travail pour se mettre en état de faire honneur à sa dignité. Quel est le malheur des Chrétiens de prétendre entrer en possession de la grâce & des dons du Saint-Esprit, qui sont proprement le Royaume de Dieu sur la terre, comme la gloire est le Royaume de Dieu dans le Ciel; de prétendre, dis-je, entrer dans ce Royaume sans s'y disposer par aucuns préparatifs?

PREMIÈRE DISPOSITION.

La séparation du Monde.

APRÈS l'Ascension de Jésus-Christ les Apôtres retournèrent tous ensemble à Jérusalem. Ils passèrent au milieu de cette grande Ville sans s'arrêter. Ils se renfermèrent dans une maison solitaire. Ils demeurèrent dix jours dans cette retraite: c'est-là que leur conversation est dans le Ciel; là

que fans aucun commerce avec les hommes , les heureux témoins des merveilles qui s'étoient accomplies en Jesus-Christ , attendoient la grâce qu'il avoit promis de leur envoyer , l'effusion du Saint-Esprit & de ses dons.

Tel doit être l'état du Chrétien qui se prépare à recevoir l'Esprit-Saint. La solitude doit le séparer des mœurs, des vanités & des convoitises du monde. J'entends par cette solitude , non pas une séparation totale d'avec le monde ; Dieu ne nous appelle pas tous à ces voies extraordinaires , cette vocation est le privilège des ames choisies ; mais une séparation de mœurs , une retraite de l'esprit , un éloignement de cette Babylonne , où tout est convoitise des yeux , orgueil de la vie , un renoncement véritable aux maximes pernicieuses du siècle.

DEUXIÈME DISPOSITION.

L'Union & la Charité.

FIGUREZ-VOUS cette troupe de fidelles , environnée de tous côtés des Juifs leurs ennemis , se rassembler , se réunir dans le Cénacle , se fortifier les uns les autres par leurs communes espérances. Ces jalousies qu'il y avoit autrefois entre eux , étoient finies ; ces desirs de préséance étoient étouffés ; une charité mutuelle les lioit les uns aux autres. On pouvoit dire alors qu'ils n'étoient qu'un cœur & qu'une ame ; la paix que Jesus-Christ leur avoit laissée , passoit de leurs cœurs dans leurs actions & dans toute leur conduite.

Ils savoient que l'esprit de Dieu n'établit sa demeure que dans des lieux saints & pacifiques. La charité de Dieu s'étoit répandue d'avance dans leurs cœurs par le Saint-Esprit qui devoit leur être donné , pour nous apprendre qu'il faut préparer nos cœurs à la grâce par l'union & la paix avec nos frères. . . Mais qu'ils sont indignes de cette grâce , ces hommes , qui , par des rapports malins & artificieux , sèment la discorde dans les familles ; ces vindicatifs , qui , pour quelques paroles indiscrettes , & quelques légères offenses , nourrissent dans leurs cœurs des haines invétérées & implacables ; ces esprits inquiets , qui , sur d'injustes prétentions , troublent le monde par des procès ou par des querelles interminables ?

TROISIÈME DISPOSITION.

Le Désir.

JESUS-CHRIST leur avoit ordonné de ne point partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père. *Præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed expectarent promissionem Patris.* Sur quoi S. Chrysostome demande pourquoi durant le temps que le Fils de Dieu étoit encore avec ses Disciples & qu'il conversoit avec eux, le Saint-Esprit n'est pas descendu sur eux ? Pourquoi il ne leur laissa pas cet Esprit consolateur dans le moment où il les quittoit. Avant que de monter au Ciel, il les assembla sur la Montagne des Oliviers ; qui ne croiroit que c'est pour leur laisser & résigner, pour ainsi dire, cet Esprit-Saint dont il les avoit souvent entretenus ? Cependant il laisse sans consolation les Apôtres languissans dix jours entiers dans les veilles & les soupirs ; il ne leur marque pas le temps, il dit seulement : Vous ferez baptisés du Saint-Esprit dans quelques jours : *Baptisabimini Spiritu Sancto non post multos hos dies.* Pourquoi ce retardement ? Ce fut, dit S. Chrysostome, afin qu'ils désirassent avec plus d'ardeur ce qui leur avoit été promis, & qu'ils le reçussent ensuite avec plus d'affection & de respect. Combien de fois, brûlant d'une sainte impatience, & répandant leur ame devant Dieu, lui dirent-ils : *Usquequò Domine, usquequò ?* Combien de fois, transportés du désir le plus violent de recevoir cet Esprit-Saint, s'écrièrent-ils : Envoyez, Seigneur, celui que vous devez envoyer. *Mitte quem missurus es.*

Voilà de quelle manière Dieu veut que nous attendions l'effusion de son Saint-Esprit. Il faut un cœur qui veille, qui soupire, qui s'empresse, & qui, par l'ardeur de ses désirs, aille au-devant de Dieu qui vient le visiter. Quand sera-ce que je pourrai sortir hors de moi-même, & prévenir l'arrivée de ce Dieu grand & fort ? *Sitivit anima mea ad Deum fortem vivum, quando veniam & apparebo ?* Si nous sommes lents, tièdes, indifférens, insensibles, en vain espérons-nous que cette grâce nous sera donnée. Comme il est naturel de demander ce qu'on souhaite, il ne faut pas s'étonner si les Apôtres joignirent la prière, à l'extrême désir de recevoir le Saint-Esprit.

QUATRIÈME DISPOSITION.

La Prière.

Nous ne lifons pas que les Apôtres, avant l'Ascension de Jesus-Christ, eussent été fort appliqués à la prière. Ils demandèrent à Jesus-Christ de quelle manière il falloit prier, & il leur donna cette formule divine dont l'excellence ne peut être assez admirée, & dont l'abus ne peut être assez déploré. Le Fils de Dieu leur reproche dans la fuite qu'ils n'en avoient pas profité : *Usque modò non petistis quidquam.*

Mais après l'Ascension, ils ne perdent pas un moment ; point de temps limité pour la prière, jour & nuit, à toute heure, *perseverantes* ; la nécessité d'élire un nouvel Apôtre, les oblige-t-elle à certains embarras qui pouvoient les distraire, ils remettent à Dieu cette élection, dit saint Chrysostome, pour n'employer pas à d'autres choses un temps que la seule prière devoit occuper.

Mais pourquoi demander ainsi sans discontinuation & sans relâche ce don divin qui leur étoit assuré, puisque le Fils de Dieu, dont les promesses sont fidelles, le leur avoit tant de fois promis ? Est-ce défiance ? Non, c'est affection, c'est désir, quand Dieu n'auroit pas promis de vive voix, de nous donner le Saint-Esprit, il ne faudroit pas laisser de le demander avec assiduité & avec ferveur. Dieu fait attendre ses grâces.

Premièrement, pour éprouver notre patience.

Secondement, pour nous faire estimer ses bienfaits.

Troisièmement, pour nous préparer solidement à les recevoir.

Quatrièmement, pour nous faire sentir la dépendance que nous avons de lui & de sa miséricorde.

Tout Chrétien doit se disposer à recevoir aussi le Saint-Esprit par la prière. Je m'imagine que vous l'avez fait ; car qui est-ce qui n'est pas invité à la prière, dans les temps surtout où l'Eglise redouble les siennes, & où Jesus-Christ n'est monté au Ciel que pour intercéder pour nous ? Mais quelles prières la plupart des Chrétiens adressent-ils à Dieu ? De toutes les actions sérieuses de la vie, celle qu'on fait avec plus d'indifférence, c'est la prière : on va à l'Eglise sans foi, on y est sans application, on y fait gloire de ses distractions.

Si l'on y prie, c'est avec tant de négligence, qu'à peine fait-on ce qu'on vient demander à Dieu. L'intérêt propre y a souvent plus de part que la charité. Nous demandons qu'une pluie salutaire vienne à propos arroser nos champs pour nous apporter l'abondance des biens temporels, & nous ne demandons pas que les rosées célestes ôtent la stérilité de notre ame & tempèrent l'ardeur de nos convoitises. Pour gagner un procès, pour entrer dans un établissement, pour acquérir un bien dont on use très-souvent mal, pour être débarrassé d'un concurrent dangereux, on a recours à Dieu, & on l'importune, pour ainsi dire, par ses prières. Mais alors nous pouvons bien le dire, ce n'est plus la foi; c'est l'ambition, c'est l'intérêt, c'est la cupidité qui prient en nous. Ainsi nos prières ne servent qu'à nous rendre plus coupables, & nous nous étonnons que toutes les années cette grande fête de la Pentecôte, se passe sans qu'on voie aucun changement dans les fidèles ! Il y auroit bien plutôt à s'étonner que de si mauvaises dispositions produisissent d'autres effets.

RÉFLEXIONS sur les fruits du Saint-Esprit.

I.

L A C H A R I T É.

Le principal office que vient exercer le Saint-Esprit dans le mystère de ce jour, c'est d'allumer dans le sein de l'Eglise & dans le cœur de tous les fidèles, la charité que Jesus-Christ leur avoit recommandée, comme l'abrégé de sa Loi, & la plus noble vertu de la loi évangélique. Comme l'amour que Jesus-Christ avoit pour nous a été la cause de la mission du Saint-Esprit, la mission du Saint-Esprit a produit aussi l'amour que nous avons pour Jesus-Christ; & saint Paul écrivant aux Corinthiens, fait à cet égard trois demandes à Dieu, & formant trois souhaits qu'il réunit en un seul, comme s'il n'étoit pas permis de les séparer, sollicite pour eux la grâce de Notre Seigneur Jesus-Christ, la charité de Dieu, & la communication du Saint-Esprit. *Gratia Domini Nostri Jesus-Christi, & charitas Dei, & communicatio Spiritus Sancti, sit cum omnibus vobis !*

La raison est, que la religion, le culte, l'hommage principal que la créature doit au Créateur, & l'homme à Dieu, c'est de l'aimer. Notre félicité ne peut venir de la force de notre esprit, ni du fond de nos connoissances, mais de l'union de nos cœurs avec Dieu, & de la force de notre amour: aussi avez-vous peut-être remarqué que Dieu nous ordonne de l'aimer lui seul, & ne nous ordonne pas de le connoître lui seul. Donnez à votre entendement la liberté de parcourir routes les choses dignes d'exercer l'esprit d'une créature raisonnable: allez d'objet en objet comme une industrieuse abeille pour en tirer le suc & pour en pénétrer l'essence; mais quant à la volonté, une puissance impérieuse la fixe à l'amour de Dieu, & l'arrête sous le joug de sa Loi, lui défend de se dissiper & de se répandre sur aucune chose créée, & veut être l'unique fin de nos desirs, l'unique objet de nos affections. Ou c'est cette volonté que le Saint-Esprit ramène à Dieu par l'efficace de sa grâce; c'est cette religion du cœur qu'il vient établir; c'est cette loi d'amour & de charité qu'il vient graver dans nos ames par sa présence.

Je fais que le Saint-Esprit est descendu pour enseigner: *Ille vos docebit omnia; docebit vos omnem veritatem.* Jesus-Christ avoit parlé par paraboles, enveloppant sous des figures sensibles & proportionnées à la foiblesse & à la grossièreté de ses Disciples, des mystères & des vérités qu'ils ne pouvoient encore comprendre. Plusieurs de ses enseignemens avoient passé pour des paradoxes: qu'il faut perdre son ame pour se sauver; qu'il faut aimer ceux qui nous haïssent; qu'on ne peut entrer dans le Ciel que par la porte étroite des tribulations & des souffrances: telles étoient les maximes qu'il ne cessoit de leur inculquer. Il n'avoit pas même expliqué tous les points de la discipline; il étoit réservé au Saint-Esprit d'être l'interprète de Jesus-Christ, de revêtir les écritures, dit Tertullien, de réformer l'entendement, de diriger la discipline: mais à quoi aboutissoit ce ministère, sinon à l'établissement de la charité? A qui appartient-il de faire goûter ces vérités pour nous les rendre aussi utiles qu'elles sont aimables, qu'à celui qui en donne l'intelligence? A qui appartient-il de les imprimer & de les insinuer dans le cœur, qu'à celui qui s'insinua lui-même dans les cœurs par les inspirations & par les ardeurs lumineuses qu'il y versa? Qui pouvoit mieux nous attacher à la divinité de Jesus-Christ & de

Ton Père, que celui qui est l'amour de l'un & de l'autre ? Quel autre ministère devons-nous avoir après Jésus-Christ, que celui qui pouvoit nous faire aimer ce qu'il falloit nous faire favoir ?

L'esprit du monde est un maître qui persuade facilement : il apprend à cet homme intéressé, qui ne vit que pour soi, qu'il faut faire profiter son argent autant qu'on le peut ; qu'il y a des formalités de justice pour frustrer les créanciers ; qu'il ne faut pas être si scrupuleux sur des gains que les dévots croient illégitimes ; qu'il faut établir sa maison & s'enrichir, quand ce seroit même aux dépens des autres. L'Esprit de Dieu oppose que ceux qui veulent devenir riches, tomberont dans les tentations, dans les pièges & dans plusieurs désirs déréglés qui conduisent à la perdition : que c'est la bénédiction du Seigneur qui enrichit ; qu'il faut la rechercher avec justice & avec droiture ; que les désolations & les ruines viennent de la cupidité ; & qu'enfin le peu du juste vaut mieux que l'abondance des impies. Le monde enseigne aux ambitieux qu'il y a de la sagesse & de la gloire à s'agrandir, qu'il faut se faire un nom, qu'on a des talens & qu'on les acquiert, qu'il faut monter quoi qu'il en coûte, & que les bassesses mêmes sont honorables quand elles servent à s'élever : l'Esprit de Dieu représente au contraire que les chûtes sont dangereuses dans ces sortes d'élévations ; qu'il faut seulement que nos noms soient écrits au livre de vie, & que devant Dieu le plus grand est celui qui s'humilie davantage. Le monde fait entendre à cet homme qui veut penser à son salut, qu'il faut suivre le train des autres ; qu'il est assez autorisé par le nombre & par la coutume ; qu'on n'est guères plus avancé quand on fait une reraite dont on se repent, & qu'il n'y a que du dégoût & de l'abus dans la dévotion. Le Saint-Esprit persuade au contraire, que le nombre des Elus est petit ; qu'il faut suivre la vérité non pas la coutume, & qu'il n'y a qu'une chose de nécessaire, qui est le salut de notre ame & le repos de nos consciences.

Il insinue ces vérités & ces maximes évangéliques ; & formant en nous par ses inspirations & par ses grâces l'amour de la loi & le désir de l'obéissance, il nous donne la facilité de l'accomplir. Tel est, dit saint Augustin, le cercle de ses opérations, que par lui la loi conduit à la foi ; la foi mène à la prière ; la prière attire l'esprit de Dieu ; l'esprit de Dieu

inspire la charité, & la charité accomplit la loi. Quoique nous soyons déchargés du pesant fardeau des cérémonies légales, cette liberté, dit Tertullien, ne fait point de tort à notre innocence. *Non facit innocentia injuriam.* Toute la loi de la piété & de la sainteté demeure. *Manet tota lex pietatis & sanctitatis.* Cette loi de la piété, c'est l'amour de Dieu qui nous porte à aimer ses commandemens, & à suivre les règles de son Evangile. La loi de Sinä étoit terrible, la loi de Sion est paisible : l'une se sentoit de la dureté des tables de pierre où le doigt de Dieu Tout-puissant l'avoit écrite ; on diroit que l'autre se ressent de la souplesse du cœur où le Dieu tout miséricordieux l'a gravée. Les Anciens disoient : que Dieu ne nous parle point, mais que ce soit Moyse : nous disons, nous, au contraire : que ce ne soit pas Moyse, mais que ce soit l'Esprit de Dieu qui nous parle.

C'est un Esprit consolateur que Jesus-Christ envoie à ses Apôtres dans le dessein de leur donner une joie parfaite, & pour les combler des dons les plus excellens. Est-ce donc qu'ils veulent être payés de leur amour, & que leur charité est intéressée ? Qui est-ce qui aime sans intérêt ? Je ne parle pas à l'égard des hommes ; qui ne fait que les amitiés humaines sont comme autant de ruisseaux qui coulent de la source de l'amour-propre ; que dans le cœur des hommes, comme dans les champs, on ne sème que pour recueillir, & que le bien qu'on fait aux autres, est la mesure de celui qu'on en espère & qu'on en souhaite ? Je dis même à l'égard de Dieu & l'on peut dire de la plupart des Chrétiens ce que le démon disoit de Job : Pensez-vous que cet homme-là aime Dieu gratuitement & sans intérêt ? S'il fait tomber dans les temps des pluies & des rosées sur vos campagnes ; si vos greniers suffisent à peine à soutenir le poids de vos abondantes récoltes ; si vous voyez croître vos revenus par des successions éloignées & imprévues ; si la fortune prévient vos desirs dans le cours de vos prospérités temporelles, vous levez peut-être les yeux au Ciel, & vous dites comme ceux dont il est parlé dans le Prophète Roi : Béni soit le Seigneur de ce que nous sommes devenus riches ; *Benedictus Dominus quia divites facti sumus.* Vous sentez alors quelques petits retours à Dieu que vous croyez aimer : les consolations & les joies sont les récompenses & non pas les offices de l'amour : *Non sunt amoris officia sed premia.* Jesus-Christ veut être aimé sans intérêt de

ses Disciples. Il se sépare d'eux avant que d'envoyer le Saint-Esprit : *Expedit vobis ut ego vadam*. Il les éprouve par des privations sensibles avant que de leur envoyer les consolations ; il veut qu'ils gardent ses commandemens avant que de recevoir ses bienfaits : *Si quis diligit me , sermonem meum servabit* ; & il exige d'eux l'obéissance avant d'enrichir leurs ames de ses grâces & de ses dons.

L'Esprit-Saint est la source de cet amour désintéressé qui doit nous unir à nos frères ; il est comme le centre des liaisons & des unions chrétiennes , qui deviennent par lui comme autant d'images de l'union qui est entre les trois Personnes de la Trinité.

Mais où sont ces unions saintes qu'on puisse attribuer à l'Esprit de Dieu ? La plupart de celles que je vois ne sont pas tant des intelligences de paix , des unions de charité , que des ligues d'intérêt , que des conspirations. Voyez ces nœuds si étroitement ferrés entre certaines personnes ; à quoi servent-ils ? à se porter peut-être à la piété par des exhortations mutuelles , peut-être à se guérir de leurs défauts par des conseils & des avis salutaires ; peut-être à concerter leurs pieux desseins & le secret de leurs bonnes œuvres ? Non , c'est à s'inspirer des sentimens d'une profane tendresse ; à couler quelques heures d'oïveté , loin des embarras que donne la foule ; à nourrir par des conversations flatteuses des flammes qu'une indigne passion allume. Ces marchands , liés d'une étroite société l'un avec l'autre , ont risqué leurs biens dans le même vaisseau : leur esprit va cent fois le jour aussi loin que leur commerce : ils sont unis par des soins , par des confidences , & par mille obligations réciproques. Ce nom sacré d'association & d'amitié ne fait que couvrir leur avarice , leurs usures ; ils ne s'aiment que pour leurs intérêts , ils ne s'affligent que de leurs pertes ; ils commencent par l'union , & finissent par des procès & par des haines. Ces deux familles s'allient ensemble par le nœud le plus étroit de la société civile qui est le mariage ; ce contrat , élevé à la dignité de Sacrement , & qui est l'image sinon de l'union des Personnes divines en la Trinité , du moins de la conjonction de Jesus-Christ & de son Eglise. Or quels en sont les motifs ? Une intrigue , un intérêt , & peut-être une passion qui se changera bientôt en aversion insurmontable. Bien davantage , on s'unit par des œuvres de miséricorde même & de charité ;

qui ne diroit que c'est le Saint-Esprit qui va conduire cet ouvrage? la ferveur dure quelque temps, bientôt elle se refroidit, le service des pauvres devient un joug insupportable; & de tant de Dames qui portent le nom de Chrétiennes, & qui font profession d'être charitables, à peine s'en trouve-t-il une qui veuille être à la tête de cette compagnie, non pas pour fuir l'honneur, mais pour éviter la peine; non pas par une sainte humilité, mais par une malheureuse négligence de leurs devoirs.

I I.

L E Z È L E.

POURQUOI pensez-vous que le Saint-Esprit descende sur les Apôtres avec bruit, porté, ce semble, sur le tourbillon d'un vent fort & impétueux, *sonus tanquam spiritus vehementis*, & qu'il ébranle jusques dans ses fondemens cette auguste quoique pauvre maison, où l'Eglise naissante étoit rassemblée, pour attendre la consolation que Jesus-Christ lui avoit promise? Ne pouvoit-il pas se communiquer invisiblement par une effusion spirituelle & intérieure de ses dons & de ses grâces? Venant pour perfectionner l'homme chrétien & pour former des adorateurs en esprit & en vérité, il n'avoit, ce semble, qu'à se répandre dans les cœurs, & à s'insinuer dans nos ames par la vertu d'une régénération & d'une sanctification secrète.

Non, Mes Frères, il étoit nécessaire pour la perfection de notre foi, que la descente du Saint-Esprit fût visible & publique: le Père s'étoit manifesté avec toute sa puissance & sa majesté, lorsqu'à la vue d'Israël, parmi les foudres & les éclairs, il donna sa loi & ses préceptes à son peuple; le Fils s'étoit fait connoître, lorsqu'après avoir travaillé pendant tout le cours de sa vie, à l'ouvrage de notre salut, il avoit fait voir sur la Croix, par l'effusion de son sang, l'excès de ses miséricordes; il étoit juste que le Saint-Esprit, après l'accomplissement des mystères de Jesus-Christ, pour consommer la foi de la Trinité, nous donnât à son tour une idée frappante de ses divines opérations.

Il étoit même convenable qu'il vînt avec véhémence & avec bruit, pour marquer sa divine présence comme Esprit Eternel, procédant du Père & du Fils, dont la Toute-puis-

fance s'exerce , & sur les corps par la force de son action , & sur nos cœurs par l'efficace de sa grâce ; secondement , pour marquer la grandeur des merveilles qu'il venoit produire par sa présence. Il s'agissoit de renverser les mœurs , les inclinations & les coutumes du siècle ; de changer toute la face de la terre , & de ramener les hommes charnels & plongés dans l'amour des choses visibles , à des prétentions spirituelles & invisibles. Mais la principale raison , c'est pour imprimer dans nos esprits la force & le zèle de la Religion , pour nous faire vaincre les difficultés qui ne sont que trop ordinaires dans la pratique des vertus évangéliques. Les Apôtres étoient encore foibles & timides ; Jesus-Christ qui se désoit de leur foi & de leur croyance , leur avoit ordonné de demeurer dans la ville , unis ensemble & renfermés , jusqu'à ce qu'ils eussent été revêtus de la force d'en-haut : *Sedite in civitate , quoadusque induamini virtute ex alto* , vous recevrez , leur avoit-il dit , la vertu du Saint-Esprit sur vous , & vous serez alors des témoins capables de porter mon Nom , & de le faire connoître à toute la terre : *Accipietis virtutem supervenientis Spiritus Sancti in vos*. A peine l'ont-ils reçue , cette vertu , que leur charité répand de toutes parts une odeur céleste. Leur zèle n'a d'autres bornes que celles de l'Univers. Nulle force , nul obstacle , nulle puissance n'est capable de les arrêter ; ils annoncent le Royaume des Cieux jusqu'au dernier soupir de leur vie. Où n'ont-ils pas porté le feu du Ciel & le flambeau de l'Evangile ? Sur quels rivages n'ont-ils pas fait retentir le nom de Jesus-Christ , le Sauveur des hommes ? Dans quelle terre inculte & barbare n'ont-ils pas planté la Croix de leur Maître ? Sans secours , sans autorité , sans force , sans richesses , sans éloquence , leur zèle leur a tenu lieu de tout.

D'où venoient ces prodiges ? C'est qu'ils étoient remplis du Saint-Esprit. S'ils ont ici le courage de soutenir la Religion , c'est qu'ils ont eu la ferveur nécessaire pour la pratiquer : auparavant ils avoient bien reçu le Saint-Esprit , mais ils n'en étoient pas remplis ; ils en avoient la mesure , mais ils n'en avoient pas la plénitude ; la grâce qu'ils avoient reçue lorsqu'ils marchaient à la suite de Jesus-Christ , étoit une grâce de vocation qui les attachoit à lui pour le servir & pour l'accompagner. La grâce qu'ils reçurent au jour de son Ascension étoit une grâce de séparation ; elle les séparoit du reste

des Juifs pour les retenir dans le recueillement & dans la prière. La grâce dont ils sont remplis le jour de la Pentecôte est une grâce de perfection qui les consacre au ministère & aux pratiques évangéliques : avant de la recevoir, ils auroient fui le monde, mais ils n'auroient pas combattu le monde : tous les pouvoirs que Jesus-Christ leur avoit donnés de prêcher, de former son Corps mystique, de remettre les péchés, avoient été comme suspendus ; mais ils les exercent aujourd'hui avec la liberté la plus généreuse. Ils ne pratiquent plus l'Évangile que d'une manière héroïque ; plaisirs, honneurs, richesses, ne leur font de rien. Une magnanimité toute divine les élève au-dessus de ce que le monde estime le plus & pourroit leur offrir de plus riche & de plus précieux. Il y a plus, ils vont au-devant des supplices ; s'ils ne souffrent la mort pour leur Maître, ils se croient indignes de lui ; s'ils prêchent, ce sont des oracles qu'ils prononcent ; s'ils agissent, ce sont des miracles qu'ils opèrent. Ils ne croient pas être assez charitables, s'ils ne s'immolent tout entiers au salut du prochain, *impendam & super impendar.*

Voilà ce que le Saint-Esprit produit en eux : que fait-il en nous ? où est notre zèle ? Cette vie molle, oisive, sensuelle, qui ne se refuse rien des aises & des douceurs que la nature recherche, qui fait son étude & son occupation du plaisir. Cette vie triste & languissante qu'on passe dans les embarras d'un négoce laborieux, à compter tous les jours ses acquisitions & ses dépenses, sans penser à ce qu'on perd ou à ce qu'on gagne pour l'éternité ; cette vie tiède & insensible pour la Religion, où l'on voit les péchés du monde & les siens sans en avoir ni repentir ni indignation, comme si l'on n'avoit nul intérêt à son salut, à celui du prochain, ni à la gloire de Jesus-Christ dont on ne connoît que le Nom : est-ce là avoir reçu le Saint-Esprit ?

Le zèle est un feu furnaturel & divin que Jesus-Christ a apporté du Ciel & que le Saint-Esprit infinue dans l'ame, dont il la pénètre. Ce n'est pas une vertu distinctive des autres, mais un tempérament d'ardeur & d'affection, qui nous excite aux bonnes œuvres, & qui nous les fait pratiquer avec joie. Comme la prudence est une vertu universelle qui assaisonne toutes les autres, qui les contient chacune en son ordre, & les empêche de se manifester & d'agir à contre-temps, & de sortir de leurs justes limites ; ainsi le zèle est comme un

don universel qui répand sa chaleur sur toutes les habitudes de la piété, & dispose par-là toutes les facultés de l'ame à être employées au service de Dieu.

Or, trois choses sont opposées à cet esprit de zèle, la tiédeur, la timidité, l'indévotion; le premier défaut est la tiédeur. Qu'entendons-nous par tiédeur? Cette peine qu'on a de faire une aumône. Combien faut-il de sollicitations pour arracher à un homme riche, je ne dis pas le superflu de ses besoins & de son état, mais les restes de ses vanités ou de ses dépenses inutiles? Ce regret qu'a une femme mondaine de retrancher quelques ajustemens, lors même que les rides de son visage, & les approches d'une importune vieillesse rendent les parures ridicules & la modestie nécessaire? Cette négligence d'un Magistrat à étudier les règles du droit & de la Justice qui l'expose à ruiner la veuve & l'orphelin, même avec bonne intention, & de se rendre par son ignorance responsable de ses injustices, quoiqu'involontaires? Avec quelle répugnance remplit-on ses devoirs de piété? Cet homme se tourmentera le jour & la nuit par une misérable passion; ouïr une Messe, assister à un Sermon, jeûner un Vendredi pour ses péchés; il ne le peut: que s'il arrive qu'on soit obligé par honneur ou par bienfaisance de faire quelques bonnes œuvres, quelle difficulté? quels ennuis? une demie heure de méditation est un siècle; une grand'Messe fait mourir de langueur; un Sermon, quelque liberté qu'on se donne de se livrer à d'agréables distractions, est toujours trop long: & qui rallumera, je vous le demande, ces charbons éteints si le Saint-Esprit ne l'a point fait?

Le deuxième défaut, c'est la timidité ou la lâcheté. On rougit de la piété & de l'Évangile. On veut avoir dans la religion des ménagemens pour le monde, & l'on n'ose s'élever au-dessus d'un respect humain. Que diroit-on de moi si je faisois une retraite? Irai-je faire le dévot? Passerai-je pour hypocrite? On est plus circonspect à faire le bien, qu'on ne le feroit à mal faire. On sème dans les compagnies des paroles indécentes, qui blessent la pudeur & la modestie; on s'y permet des médisances atroces contre le prochain, des railleries contre la vérité de la religion & des blasphèmes contre Dieu: y prenez-vous quelque intérêt? La cause de Dieu & du prochain vous touche-t-elle? Oferiez-vous donner un avis ~~à~~ médifant & à cet impie? Mais je suis un

particulier, & je n'ai point droit pour cela. Quand vous seriez même Magistrat, vous n'en auriez pas le courage : mais je n'y consens pas. Pourquoi donc souriez-vous à cette impiété ? Pourquoi trouvez-vous ces railleries plaisantes ? Pourquoi autorisez-vous ces langues malignes par des approbations plus malignes encore ? Garderiez-vous tant de sang froid s'il s'agissoit de vos intérêts ? que ne répondez-vous, ou que ne gardez-vous du moins un morne silence ?

Le troisième défaut, c'est l'irrégion répandue parmi les Chrétiens, défaut qui nous attire sans doute les tribulations qui nous accablent. Les Eglises sont désertes ; les voies de Sion pleurent de ce que personne ne vient aux solennités ; la parole de Dieu n'est plus écoutée que selon le goût qu'on a pour ceux qui l'annoncent. Les Sacremens ne sont plus presque fréquentés que par bienfaisance. On ne fait de nos mystères, qu'autant que la raison & la curiosité en demandent pour en douter ; & souvent d'un rire dédaigneux & moqueur, on se joue de la simplicité de ceux qui les croient. Qu'est devenue cette dévotion que vous faisiez paroître avant la réunion de vos frères que vous vouliez attirer par vos bons exemples ? J'atteste les voutes sacrées, les Autels & le Sanctuaire, témoins fidèles de vos fréquentes adorations & de vos saintes & nombreuses assemblées. Quand vous rappelez les temps heureux de votre jeunesse, vous dites : en ce temps-là régnoient les plaisirs purs ; la joie étoit peinte sur les visages ; l'argent circuloit dans le commerce ; l'abondance entretenoit la bonne humeur. Que ne dites-vous plutôt : en ce temps-là, les prières étoient ferventes ; on servoit Dieu avec gaieté ; les Eglises étoient fréquentées ; les charités se faisoient, non-seulement avec soin, mais encore avec largesse. La distribution de la parole de Dieu étoit un festin délicieux. La bonne foi & la simplicité chrétienne éloignoient ces détours frauduleux qui rendent les actions & les paroles mêmes douteuses. Les dames alloient dans les hôpitaux prêter le secours de leurs mains officieuses aux malades, ou répandre, aux portes des Eglises, des charités qui étoient tout à la fois & un spectacle d'édification, & un soulagement précieux à la misère du pauvre.



RÉFLEXIONS sur les principales circonstances de la Descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte.

I. **I**L n'y a point de circonstances dans ce mystère qui ne doivent servir à votre instruction & à votre édification. La Pentecôte étoit une fête, parmi les Juifs, établie pour renouveler tous les ans la mémoire de la publication solennelle de cette Loi de rigueur & de mort que Dieu, dans tout l'appareil de sa majesté & de sa puissance, avoit voulu donner lui-même à son peuple parmi les foudres & les éclairs sur le sommet fumant d'une montagne embrasée, & comme ébranlée du poids de la grandeur de Dieu. On s'assembloit à Jérusalem de tous les endroits de la Judée, pour rendre au Dieu Législateur des hommages de soumission & de reconnaissance, pour lui offrir les prémices des fruits, & pour s'humilier devant lui à titre de pécheurs, ou du moins à titre de sujets & d'esclaves, dépendans de ses volontés, & soumis à ses préceptes. Ce fut ce temps que la providence de Dieu avoit destiné pour la communication abondante & l'effusion publique de son Esprit-Saint sur ses Apôtres & sur toute son Eglise. Le Saint-Esprit descendit avec éclat.

1°. Pour rendre cette manifestation du Saint-Esprit plus authentique, & le miracle plus connu, dans un temps où tant de peuples assemblés pouvoient en rendre témoignage. Dieu ne veut point cacher aux hommes sa grâce & ses miséricordes. Il est bon de cacher les secrets des Rois, mais il est honorable de révéler les œuvres de Dieu, dit l'Ange Raphaël à Tobie.

2°. Pour faire connoître aux Apôtres que cette Loi ancienne, dont on renouveloit le souvenir, n'étoit qu'une figure & une image imparfaite de celle qu'il alloit établir; abrogeant ainsi avec honneur la lettre qui tue par l'esprit qui vivifie, & ensevelissant honorablement les ruines vénérables des cérémonies légales, sous la sainte liberté des enfans de Dieu.

3°. Il voulut en ce jour répandre son Saint-Esprit, pour faire voir la différence qu'il y a entre la Loi ancienne & la nouvelle: celle-là fut gravée par le doigt de Dieu sur

des tables de pierre ; celle-ci alloit être écrite sur les tables spirituelles de nos cœurs : celle-là fut reçue par un peuple saisi d'effroi ; celle-ci met le comble à la joie & à l'admiration des Apôtres, qui ne pensent plus qu'à célébrer les grandes merveilles de la sagesse & de la charité de Dieu. (Saint Augustin.) *Celebratur pascha, & interpositis quinquaginta diebus datur lex ad timorem, scripta digito Dei ; Christus occiditur, celebratur verum pascha, post quinquaginta dies datur ad charitatem, Spiritus Sanctus* : le peuple tremble & dit à Moïse : *Non loquatur Dominus*, parce que le propre de la Loi, c'est d'effrayer les consciences, de faire connoître le péché, de représenter la colère & les menaces de Dieu : le Saint-Esprit est venu pour calmer les consciences, pour faire accomplir, non-seulement avec fidélité, mais encore avec joie tout ce qu'il y a de plus rigoureux dans l'Évangile.

4°. Il a voulu se communiquer ce jour-là pour faire voir quelle étoit son administration & son officè. Nous étions charnels, il nous a rendus spirituels ; nous obéissions par contrainte, nous obéissons par amour. Le Saint-Esprit est venu comme l'interprète de la Loi, nous ramener à Jésus-Christ, qui est la fin de la Loi, pour la justification de tous ceux qui croient. L'office du Saint-Esprit est de veiller sans cesse sur l'Église ; il reprend les consciences par la Loi, il les console par l'Évangile, & il fait de ce jour-ci, non pas un jour de crainte & de tristesse, mais une fête de triomphe & de joie.

Mais pourquoi le Saint-Esprit s'est-il communiqué si tard ? Vous gémissiez pauvres ames dans l'attente des promesses de votre Maître : les Patriarches & les Prophètes ont soupiré long temps après la venue du Fils de Dieu ; les Apôtres & les Disciples soupirèrent après la venue du Saint-Esprit. Combien de fois, dans la ferveur de leurs oraisons, leur cœur s'éleva-t-il jusqu'au Ciel où leur divin Maître étoit assis à la droite de son Père, pour lui demander ce Consolateur qu'il avoit eu la bonté de leur promettre ? Combien de fois, interrompant l'heureux silence de leur retraite, se dirent-ils : Quand viendra ce divin Maître qui nous enseignera toute vérité ?

Tout cela nous dit assez que les dons de Dieu sont si saints & si magnifiques, qu'ils méritent bien qu'on les désire ; qu'il faut s'y disposer, s'y préparer par les exercices

d'une sincère affection & d'une piété solide : c'est ainsi que firent les Apôtres.

II. *Erant omnes in eodem loco.* Comme ils avoient les mêmes desirs, comme ils attendoient les mêmes promesses, ils s'unissoient dans un même lieu. Il n'en avoit coûté que trop à l'incrédule Thomas de s'être écarté de la société de ses frères ; il n'avoit eu ni les mêmes consolations, par la vue de son divin Maître, ni la même fermeté dans la foi. Chacun d'eux craignoit d'être privé de cet admirable baptême qui leur avoit été promis, & que les autres étant revêtus de la vertu d'en-haut, il n'en fût dénué par son absence. Nouvelle circonstance qui doit nous rappeler que rien ne dispose tant à recevoir les grâces & les dons de Dieu, que ces prières communes qui se font dans les Eglises destinées au culte & aux exercices de la Religion : on y prie plus efficacement, on y est plus facilement exaucé. Ne vous confiez pas à cette lecture particulière que vous faites dans votre retraite : allez recueillir la parole de Dieu dans le champ où le Seigneur veut qu'on la sème, dans l'Eglise où les Prédicateurs évangéliques l'annoncent à tous les fidèles. Ne vous vantez point tant de ces prières que vous faites dans votre oratoire ; vous ne rapportez ordinairement que la fécheresse dans la piété, qui est le fruit funeste de vos distractions & de vos imaginations mondaines. Assistez à ces Messes de Paroisse, à ces Offices divins, où la foiblesse de l'un est soutenue par la force des autres, & où, par les liens de la charité, les pécheurs se trouvant comme enveloppés dans la dévotion des justes, sont reçus comme eux aux pieds des Autels, & remis en grâce. Aimez à louer Dieu dans la compagnie de vos frères ; assistez tous ensemble à ces chants, à ces processions dont l'origine est si ancienne, & dont la pratique remonte à ces temps reculés, où la foi des Empereurs donna la paix à l'Eglise ; conduisez-vous comme David & comme son peuple, au moment où l'Arche de l'alliance sera conduite avec pompe dans votre ville ; mais en aimant à vous trouver réunis avec vos frères dans un même lieu de prières, ayez tous un même esprit. *Unanimitèr.*

Il est difficile d'être unis quand on a des prétentions, des desirs contraires à l'esprit de Dieu. Tant que les Apôtres furent dominés par le préjugé d'un règne temporel que Jésus-Christ devoit établir sur la terre, il y eut des prétentions

& des jalousies ; mais depuis que le Seigneur se fut élevé dans les Cieux , où son trône royal lui avoit été dressé par son Père , & qu'ils eurent connu que son règne étoit tout spirituel & tout céleste , ils n'eurent plus qu'un même dessein de recevoir le Saint-Esprit. Et certes le Saint-Esprit ne peut animer que des membres unis qui n'ont qu'un cœur & une ame , qui s'étudient à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Loin donc de la compagnie des Apôtres , vous qui , par des discours malins & par d'injustes rapports , vous plaisez à faire naître les soupçons & les défiances , à semer la discorde parmi les frères ; vous qui vous jouez de la réputation de votre prochain , & dont les langues meurtrières choisissent les plus gens de bien pour en faire de plus nobles victimes de vos médisances ; vous qui , par un petit intérêt & une prétention mal fondée , violez toutes les règles de la charité chrétienne ; & qui , pour acquérir un peu de bien , perdez le salut de votre ame : vous enfin qui nourrissez des haines , qui fuscitez des procès , qui troublez le repos de la veuve & de l'orphelin , n'espérez pas que le Saint-Esprit descende sur vous. Tout Chrétien qui n'est pas un enfant de paix , est rejeté par le Père , il est déshérité par le Fils , il est éloigné du Saint-Esprit ; & celui-là ne mérite pas de posséder l'héritage du Sauveur , qui n'aura pas observé la charité , qui est l'article essentiel de son testament.

III. *Factus est repente sonus* , &c. Il se fit tout d'un coup un bruit qui parut être l'effet d'un vent impétueux , & cela d'abord pour marquer la présence du Saint-Esprit. Premièrement , cet esprit n'est pas un esprit créé comme les Anges , ni comme nos ames ; c'est un esprit éternel procédant du Père & du Fils , dont la toute puissance se fait sentir sur les corps par la force de son action , & sur les cœurs par l'efficace de sa grâce ; qui remplit tout par sa vertu vivifiante , qui pénètre jusqu'à la moëlle de l'ame , & dans les plis les plus secrets des consciences. Il ne pouvoit donc descendre sans quelques marques de sa Majesté & de sa Grandeur. Secondement , la manière dont il descend exprime sa propriété personnelle , puisqu'il procède du Père & du Fils par voie de souffle & d'aspiration , & qu'il est appelé par l'écriture Esprit de Dieu , Esprit de la bouche du Fils de Dieu. Troisièmement , elle marque ses opérations spirituelles , sa force & son efficace. Le souffle des vents favorables con-

duit les vaisseaux au port; le souffle de l'Esprit de Dieu conduit les ames au Ciel : le souffle des vents fait croître & végéter toute la nature; l'Eglise étoit comme une plante que Jesus-Christ avoit arrosée de ses sueurs & de son sang; il avoit fait couler sur elle les ruisseaux de sa divine Providence. Le Saint-Esprit vient pour la rafraîchir, pour la ranimer, pour la rendre féconde par sa grâce. Quatrièmement, sans l'air nous ne pouvons respirer : c'est l'air, à proprement parler, qui nous fait vivre; il faut aussi que l'Esprit-Saint vivifie tous les cœurs d'une vie naturelle : *Spiritus Dei fecit me*, & *spiraculum Omnipotentis vivificavit me*, Job. c. 33; d'une vie de grâce lorsqu'il les régénère, qu'il les renouvelle, qu'il les sanctifie, qu'il les illumine, qu'il les consacre; d'une vie de gloire lorsqu'il les fait héritiers de Dieu, & qu'il les introduit dans le Royaume céleste.

IV. *Spiritus vehementis*. Ce vent étoit violent. Il le falloit bien, dit saint Chrysostome, il s'agissoit de renverser toutes les inclinations & les coutumes du siècle, & de changer toute la face de la terre. Le monde étoit plongé dans l'amour des choses visibles : occupé du présent, il ne se mettoit pas en peine de l'avenir. Les ténèbres des superstitions & des erreurs avoient couvert toute la face de l'abîme. Dans cet état des choses, il sort d'un coin de la Judée une troupe de gens pauvres & méprisés qui crient : Prenez des esprits & des cœurs nouveaux; cessez d'aimer ce qui vous charme; dépouillez-vous de vos opinions; changez de mœurs & de doctrine; brisez les Dieux que vous adorez. Quelle véhémence ne falloit-il pas imprimer dans l'esprit & dans les discours de ces Prédicateurs évangéliques? Esprit-Saint, renouvelez encore aujourd'hui ces saintes violences; enlevez vers le Ciel, dans un tourbillon, nos cœurs appesantis par la chair & le sang; renversez au bruit de vos trompettes évangéliques cette Jéricho que nous avons fortifiée au-dedans de nous contre votre gloire & votre service; arrachez du fond de nos consciences, cette habitude & cette inclination perverse qui nous domine & nous tyrannise; descendez encore une fois; soufflêz, soufflez avec violence sur tout ce monde Chrétien, où il ne reste presque plus de vestiges & de trace de votre sainte descente.

V. *De Cælo sonus*. Ce bruit venoit du Ciel. 1°. Dieu a chassé le démon du Ciel, & cet esprit réprouvé inquiète

les hommes sur la terre par ses tentations : il a envoyé le Saint-Esprit du Ciel, afin qu'il console les hommes sur la terre : *Ut ubi, accusatorem habemus, illic habeamus & Paracletum*, dit saint Irénée.

2°. Ce bruit est venu du Ciel, pour nous faire accomplir les deux grands préceptes de la Loi: c'est le sentiment de saint Grégoire : *Datus est de cælo Spiritus, ut diligatur Deus; datus est in terris spiritus, ut diligatur proximum.*

3°. Ce bruit venoit du Ciel, pour annoncer que la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres étoit céleste; que ce n'étoient pas des hommes qu'il falloit écouter en eux; que c'étoit Dieu qui alloit annoncer lui-même ses vérités par leur bouche, & qui alloit accompagner leurs paroles des marques visibles de sa puissance.

VI. *Et replevit totam domum.* La présence de l'Esprit de Dieu remplit toute cette maison. Tout ce qui se passoit au-dehors n'étoit que l'image de ce qui s'opéroit dans le cœur de chaque Apôtre. Chaque Apôtre étoit devenu comme le temple & la maison de l'Esprit-Saint.

VII. *Apparuerunt dispersæ linguæ.* Qui ne s'étonnera de voir la convenance des formes & des symboles dont s'est servi le Saint-Esprit? S'il est vrai que le véritable dessein de Dieu étoit de rendre les Apôtres les interprètes de ses vérités & les ministres de sa parole, pouvoit-il leur apparôître plus convenablement? C'est ce que Jesus-Christ leur avoit promis : *Dabo vobis os & sapientiam, cui non poterunt resistere adversarii vestri.* Sans étude, ils savent en un moment les secrets les plus cachés & les vérités les plus élevées de la religion. Le Saint-Esprit est en eux un principe de vérité, il leur enseigne tous les mystères de Jesus-Christ. *Spiritus est qui loquitur mysteria.*

VIII. *Tanquam ignis.* Mais ces langues étoient de feu; c'est le plus noble & le plus efficace de tous les élémens; les Egyptiens en avoient fait le symbole de la pureté. Lorsqu'à la fin des siècles Dieu voudra consumer les restes des iniquités & des impuretés des hommes, il employera le feu. Le Saint-Esprit descend en forme de feu, dit S. Chrysostome, pour purifier la matière du péché, pour brûler les épines qui croissent dans notre ame, pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres.

Que te manque-t-il présentement, ô homme? De quoi

te plains-tu ? Tu as connu le Père Eternel dans la création du monde , & tu ne l'as pas vu. La foiblesse des yeux mortels ne peut supporter l'éclat de cette Majesté divine. Dans son immuable éternité il habite une lumière inaccessible : mais S. Paul nous apprend que les choses invisibles de Dieu sont connoissables aux créatures pour les choses qui sont visibles. Par le Fils, que ne connois-tu pas ? Que n'as-tu pas vu de lui ? Il a conversé familièrement avec les justes & les pécheurs. Tu l'as vu travailler au salut des ames, éprouver la persécution de ses ennemis, languir, souffrir, mourir pour ton salut. Il ne te manquoit qu'à connoître le Saint-Esprit. Le voilà , non pas dans cette procession éternelle du Père & du Fils, cela surpasse l'entendement humain ; mais je peux voir comme il souffle , comme il excite , comme il inspire, comme il embrase les cœurs, comme il fait parler & agir les Apôtres , comme il opère par eux des prodiges qui surpassent toutes les forces & toute la puissance des hommes.

C O N C L U S I O N.

L'esprit du monde est un esprit de plainte, d'émotion, d'inquiétude, parce que le péché trouble l'ame, & que nos passions sont toujours mêlées d'orages & de tempêtes ; mais l'esprit de Dieu est un esprit paisible & tranquille. Voulez-vous donc participer au mystère de ce jour, entrer dans la paix du Seigneur, défaites-vous de cette ambition, de cette avarice, de cette haine, de cette vengeance qui vous troublent & qui vous tourmentent. Pères, vous avez assez amassé pour vos enfans, il faut songer à thésauriser pour vous-mêmes : reposez-vous, & faites-leur un héritage, non de vos biens fragiles & temporels, mais de vos vertus & de vos exemples ; ils seront assez riches s'ils craignent Dieu, & vous ferez assez heureux s'ils vous imitent. Enfans, qui, par vos débauches avez prodigué le bien de vos pères, calmez un peu ce bouillon du sang & de la jeunesse, revenez de vos passions : il n'y a que l'amour de Jesus-Christ qui donne de la joie sans inquiétude. Femmes mondaines, vous avez assez écouté vos flatteurs ; vous avez assez travaillé à entretenir vos vanités & votre luxe ; une frêle beauté, véritable ou imaginaire, ne vous a donné que trop de soins & de complaisances jusqu'ici ; renoncez à tant d'embarras ; contentez-

vous de la modestie & de la pudeur , & pensez enfin en repos à plaire à Dieu. Vindictifs, vous avez assez médité les moyens de votre vengeance : vous avez pris beaucoup de peine pour en faire à votre ennemi ; cessez de vous lasser en vain ; & sacrifiez vos ressentimens à Dieu, par un pardon général, & par une réconciliation volontaire. Peuple fidèle, donnez un peu de repos à vos cœurs ; ne rappelez pas le passé ; ne vous troublez pas du présent ; ne vous effrayez pas de l'avenir.

Pardon, Seigneur, pardon, si dans l'impatience d'un zèle, peut-être indiscret, & qui n'est pas selon la science, j'ai murmuré contre la dureté & l'indifférence de mon peuple, en voyant le peu de solidité de la plupart des conversions ; mais parmi ceux qui avoient écouté votre voix, qui avoient vu vos exemples & vos miracles, vous en trouvâtes vous-mêmes tant de rebelles à la vérité. Il faut vous laisser accomplir les desseins de votre sagesse. C'est à vous à disposer des temps & du nombre de vos élus.....



RÉFLEXIONS Théologiques & Morales sur la Grâce.

I. **Q**UAND je considère la conduite de Dieu envers l'ancien Israël, j'admire cette sagesse & cette providence adorable qui éclate dans tous les moyens dont elle se sert pour le délivrer. Si le tyran qui l'opprime est contraint de le mettre en liberté, ce n'est pas qu'Israël prenne les armes, qu'il lève des troupes, qu'il donne des batailles, qu'il entreprenne des sièges, qu'il force Pharaon dans sa ville capitale, ou dans son palais ; non, Dieu seul combat pour l'affranchir ; il arme ses créatures, il envoie ses Anges vengeurs, & il égorge par leurs mains invisibles, tous les aînés de ce grand Royaume. Si on le voit passer la mer rouge, il ne bâtit point de vaisseaux, il n'équipe aucune flotte, il ne prend pas pour guides d'habiles pilotes ; non, c'est Dieu qui fend les ondes devant lui, & lui ouvre un chemin au travers des eaux. S'il est nourri dans les déserts, ce n'est pas qu'il sème des grains, qu'il plante des arbres, qu'il recueille des moissons ou des fruits pour sa nourriture ; non, c'est Dieu qui lui envoie tous les matins un pain miraculeux, qu'on ramasse

aux environs du camp, & qui n'a besoin d'aucune préparation. S'il les guérit de la morsure brûlante des serpens, il ne se sert ni de la vertu des herbes, ni de la force des minéraux, ni des secrets de la médecine, mais c'est un serpent d'airain, élevé par son ordre, qui produit cette guérison miraculeuse. Si tout ce grand peuple traverse heureusement le Jourdain, ce n'est pas qu'il fasse des ponts sur cette rivière, qu'il cherche des gués, & qu'il gagne la rive voisine à force de rames ou de bras; non, mais Dieu, qui étoit présent dans son Arche, arrête ce fleuve au milieu de son cours, & le force à laisser un libre passage par l'écoulement des eaux. S'il se rend maître de Jéricho, qui s'opposoit à son établissement & à ses conquêtes, ce n'est pas qu'il fasse des tranchées, qu'il dresse des machines, & qu'il avance contre elle avec toutes ses forces; non, c'est le Dieu des batailles qui renverse les murailles de cette ville insolente, & rend son peuple victorieux, non par l'épée des soldats, ni par la valeur des Capitaines, mais par le souffle des Prêtres & des Sacrificateurs. Que veut dire cette conduite mystérieuse? Ce n'est point à Israël, ni à ses forces, ni à ses armes, ni à son industrie, ni à ses combats, mais à la seule grâce de Dieu qu'appartient la gloire de sa délivrance. C'est par cette grâce qu'il sort de l'Égypte, qu'il passe la mer rouge, qu'il subsiste dans le désert, qu'il surmonte les obstacles, & qu'il triomphe de ses ennemis; & comme la délivrance d'Israël étoit une figure expresse de la manière dont nous sommes délivrés des ennemis de notre salut, Dieu a voulu, par toute cette conduite, nous faire comprendre une grande vérité: c'est que ce n'est point par nos propres forces, par nos vertus foibles & languissantes, & par le mérite de nos qualités naturelles, mais par sa grâce & sa pure miséricorde que nous parvenons au salut.

II. Il est nécessaire de rappeler souvent aux fidèles cette doctrine salutaire; car l'homme de sa nature est tout à la fois misérable & orgueilleux. Quelque malheureux qu'il soit, il présume toujours de ses forces, & il est toujours enclin à s'attribuer le peu de bien qu'il fait. Les faux sages du paganisme se sont autrefois considérés comme pouvant se donner à eux-mêmes la force, la prudence, la modération & les autres vertus; & quoique les Chrétiens soient mieux instruits du mystère de la grâce, il s'en est trouvé qui se sont

confidérés comme les auteurs de leur salut. Il n'y a point d'erreur plus étrange, elle ravit à Dieu la gloire qui lui appartient. C'est un sacrilège de voler les Temples, de dépouiller les Autels, d'enlever les Vases sacrés; quelle impiété n'est-ce donc pas que de ravir à Dieu même l'honneur de notre salut pour nous l'attribuer?

III. S. Augustin de *Civitate Dei*, parlant de la paix, trouve que c'est un bien si grand & si excellent, que le nom même en est aimable, & qu'on ne peut rien ouïr de plus doux. On peut dire la même chose de la grâce; on ne peut entendre ce nom qu'avec plaisir; on se figure d'abord une bonté merveilleuse, une douceur admirable, une charité immense, une libéralité inépuisable, une miséricorde infinie. En effet, la grâce renferme en soi tout ce qu'il y a de plus doux dans la bonté, de plus tendre dans la miséricorde, de plus indulgent dans la charité, de plus communicatif dans la libéralité. Mais il faut bien se souvenir que la grâce qui nous sanctifie, est une faveur gratuite: *Gratia nisi gratis fit gratia non est*, dit S. Augustin, & que cette faveur est fondée, non sur l'excellence & la dignité de la personne qui la reçoit, mais sur la bienveillance seule de celui qui la donne.

C'est en cela que la grâce diffère de l'amour; car l'amour peut être mérité. L'on est souvent si obligé qu'on ne peut le refuser sans injustice: ainsi les enfans aiment leur père, les serviteurs leur maître, les sujets leur Roi, & les hommes aiment Dieu par engagement & par devoir. Mais la grâce est toujours libre, & agit sans obligation. Ainsi l'affection des sujets envers les Princes, celle des créatures envers leur Créateur, est bien purement amour, non pas grâce, parce qu'ils y sont indispensablement obligés; mais l'affection d'un Monarque envers son sujet, & de Dieu envers l'homme, n'est pas tant amour que grâce, parce que les Rois ne sont pas tenus d'honorer d'une bienveillance particulière ceux qu'ils choisissent pour leurs favoris, & sur-tout Dieu le souverain Roi des Rois, ne sauroit être obligé d'aucune chose à la créature.

IV. Ensuite il faut remarquer qu'il y a deux sortes de grâce, l'une qui est simplement gratuite, l'autre qui de plus est miséricordieuse. Celle qui est purement gratuite de la part de Dieu, est celle dont il use envers la créature inno-

cente : celle qui est miséricordieuse , est celle dont il use envers la créature criminelle. Le bien que Dieu fait aux créatures les plus pures , les plus justes , les plus saintes , est toujours grâce , parce qu'il ne leur doit rien , & qu'elles lui doivent tout. S'il place les Anges dans le Ciel , s'il les admet à la contemplation de sa face , s'il les honore de sa confiance & de ses secrets , c'est grâce : rien ne l'oblige à élever ces esprits à un si haut degré d'excellence. S'il établit Adam dans le Paradis , s'il lui donne la domination & l'empire sur l'œuvre de ses mains , s'il l'établit comme le Dieu visible de la terre , c'est grâce , parce qu'en le tirant du néant , il pouvoit le mettre dans un rang inférieur ; & quand le Chef de la race humaine auroit persévéré dans sa première justice , tout ce qu'il auroit jamais possédé de perfection & de bonheur , auroit été grâce , parce que se devant tout entier à Dieu , il n'auroit rien pu recevoir de sa main que comme un don de sa libéralité. Néanmoins ce n'auroit pas été miséricorde , parce que n'ayant point offensé Dieu , il n'auroit pas eu besoin de cette bonté qui pardonne aux criminels. C'est pourquoi l'on a distingué la grâce en grâce créante & grâce sauvante. *Gratia quâ creati sumus cum propriâ voluntate, gratia quâ salvamur ab infirmitate.* Aug. Ep. 95. Dieu anoblit les Anges & le premier homme par la première ; Jesus-Christ nous confère son esprit , nous pardonne , & nous sauve par la seconde.

V. Les Théologiens appellent celle-ci , tantôt grâce libérative , parce qu'elle nous délivre de la servitude du péché & de la mort , tantôt grâce médicinale , parce qu'elle remédie à nos maux. L'Écriture la nomme du mot qui signifie proprement entrailles : *Viscera misericordiæ Dei nostri* , nous voulant représenter en Dieu comme une émotion & une affection semblable à celle des mères lorsqu'elles voient arriver quelque infortune à leurs enfans. C'est de cette grâce que parle l'Apôtre , lorsqu'il dit : Vous êtes sauvés par une faveur gratuite & miséricordieuse : *Gratia estis salvati.* C'est une vertu divine , qui paroît toute occupée à guérir des malades , à consoler des affligés , à délivrer des captifs , à éclairer des aveugles , à soulager des malheureux , à sauver des âmes perdues & abimées dans le vice. Vertu pure & désintéressée , qui n'a point d'autre motif de ses bienfaits qu'elle-même , parce que , comme dit un Ancien , Dieu est juste

du nôtre, bon du sien: *De nostro justus, de suo bonus*; & qu'il rencontre bien en nous la matière de ses jugemens & de ses vengeances, mais il ne trouve qu'en lui-même la raison de ses miséricordes & de ses grâces.

VI. Il est essentiel de remarquer ici que S. Paul fait comme une opposition des œuvres & de la grâce, car il dit formellement, ad Rom. XI. *Si autem gratia, jam non ex operibus: alioquin gratia jam non est gratia.* Non, non, vous avez beau jeûner & vivre comme un solitaire, vous avez beau être courbé sous le joug de la pénitence, à vivre couvert d'un cilice, & à passer les nuits couché sur la cendre, la grâce & non l'austérité de votre vie sera le principe de votre salut. Le même Apôtre, comme s'il n'avoit pas assez établi cette doctrine, la renouvelle écrivant aux Ephésiens: *Gratiâ enim estis salvati per fidem: & hoc non ex vobis, Dei enim donum est.* Vous êtes sauvés par la grâce; n'entrez point du tout en partage de cette œuvre avec Dieu, *non ex vobis*, c'est sa pure miséricorde, sa pure libéralité, *Dei donum*, & parce que vous pourriez encore vous flatter sur vos œuvres, *non ex operibus, ut ne quis gloriatur*; oui, mon Dieu, je vous dois tout, & vous ne me devez rien; je ne me flatte point, tout ce qu'il y a de bon & de louable en moi, vient de vous; je vous en dois l'hommage, & je vous en renvoie toute la gloire, fans en rien retenir pour moi.

VII. Pour connoître encore mieux cette vérité, considérez par quelles voies Dieu nous conduit au salut, & vous verrez que nous sommes effectivement sauvés par la grâce. Il y a comme quatre degrés dans le salut, l'élection, la vocation, la justification, la glorification. L'élection est le fondement, la vocation est l'entrée, la justification est la voie, la glorification est le terme: l'élection est la racine du salut, la vocation en est comme le corps, la justification en est le fruit, la glorification en est la récolte. Parcourez ces quatre degrés, & vous reconnoîtrez par les caractères qui les distinguent les uns des autres, & par l'ordre merveilleux dans lequel ils se succèdent, que c'est en effet la grâce qui nous sauve.

VIII. Pour l'élection & la prédestination au salut, il ne peut y avoir de doute, puisqu'elle est appelée formellement élection de grâce: *Secundum electionem gratiæ.* Rom. XI. pour marquer que Dieu nous élit, non par la considération de

nos œuvres, ni par la prévision de nos mérites, mais par la seule inclination de sa miséricorde. Dieu agit différemment des hommes. Ceux-ci choisissent les choses parce qu'ils les croient bonnes, ou qu'ils prévoient qu'elles le deviendront un jour. Quand un Prince a quelque dessein, il cherche dans sa Cour ceux qui ont des qualités propres à le faire réussir. Mais Dieu en élisant les hommes ne les choisit pas parce qu'ils sont bons, mais parce qu'il a dessein de les rendre tels; & il ne prévoit en eux aucunes vertus que celles qu'il leur doit donner par sa grâce. Voulez-vous que je vous allègue S. Paul? L'en croirez-vous? *Sicut elegit nos ipsos, ante mundi constitutionem, ut essemus sancti, & immaculati in conspectu ejus in charitate.* Eph. 1. *Il nous a élus afin que nous fussions saints; il ne dit pas, parce qu'il a prévu que nous ferions saints, mais afin que nous le fussions. La sainteté n'est pas la cause, la condition, ni le motif qui précède l'élection, mais c'est au contraire l'effet qui la suit. Saint Paul ne confirme-t-il pas cette vérité, lorsqu'il dit ces paroles: Non est volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei, sur quoi S. Augustin s'écrit: Ubi nunc merita, ubi opera vel præterita vel futura, tanquam liberi arbitrii viribus adimpleta, vel adimplenda?* En effet, quel est l'objet de cette prévision dans l'élection de Dieu? Sont-ce les mouvemens de notre volonté? Voilà S. Paul qui n'est point de cette opinion: *Non est volentis*: feroit-ce notre foi, ou notre persévérance dans le bien? Saint Paul déclare que non: *Neque currentis*: sur quoi donc feroit fondée cette prévoyance? puisque ce n'est ni sur le commencement, ni sur le progrès de notre sanctification.

IX. L'exemple des petits enfans des fidelles qui meurent dans les premiers jours de leur vie avant l'usage de la raison, répand un nouveau jour sur cette vérité. En cet état de foiblesse où l'homme n'est qu'une ébauche de l'homme, les enfans ne sont capables ni de foi, ni de bonnes œuvres. Ils entrent au monde, & ils en sortent sans avoir jamais exercé, ni même connu aucune des vertus chrétiennes. Si donc Dieu n'élieroit les hommes que par prévision de leurs œuvres, ces petites & innocentes créatures, que la mort enlève dès le berceau, n'appartiendroient point à l'élection divine. Ces ames vierges, qui ne sont point encore souillées des impuretés du monde, qui n'ont presque point touché à la terre, & qui ont laissé dans l'eau du baptême la tache du péché originel, seroient

toutes perdues pour jamais. Cependant le Fils de Dieu déclare que le Royaume des Cieux leur appartient. Matth. 19. C'est la raison qu'apporte S. Prosper, disciple de S. Augustin, & défenseur de la grâce comme lui : *Effuderunt se divitiæ bonitatis Dei in ipsa quorundam primordia parvulorum, in quibus nec præcedens eligit me, nec secutura devotio.* Il parle de ceux qui renaissent aussitôt qu'ils sont nés, qui de la lumière de ce monde passent aux lumières de l'éternité, & qui après les premiers pleurs de leur naissance entrent pour toujours dans la souveraine béatitude. S. Prosper, *de lib. arb.*

X. L'Apôtre, pour établir de plus en plus cette doctrine, la confirme par divers exemples. Il allègue d'abord celui d'Isaac que Dieu avoit choisi pour être l'héritier de ses promesses, au lieu qu'il avoit rejeté Ismaël ; mais parce qu'on auroit pu dire qu'il ne faut pas s'étonner de cette différence, que l'un étoit fils de l'esclave, & que l'autre étoit sorti d'une femme libre & d'une épouse légitime, & que d'ailleurs Isaac n'étoit venu au monde qu'après qu'Ismaël avoit déjà donné des marques de son mauvais naturel, & fourni au Seigneur de justes sujets de réprobation ; S. Paul rapporte un autre exemple, qui prévient & qui prouve sans réplique que l'élection des prédestinés procède du seul amour gratuit de Dieu. . . Regardez, dit-il, un Jacob, un Esau : *Cum enim nondum noti fuissent, aut aliquid boni egissent aut mali, ut secundum electionem propositum Dei maneret, non ex operibus, sed ex vocante, dictum est ei, quia major serviet minori sicut scriptum est: Jacob dilexi, Esau autem odio habui.* Quelle cause pourrez-vous trouver de cette différence ? Tous deux viennent d'un même père, tous deux sont sortis d'une même mère, conçus en même moment, nés à la même heure, nourris dans la même maison, instruits à la même école. Ils n'avoient encore fait ni bien, ni mal, quand Dieu dit à leur père Isaac, l'aîné sera soumis au cadet. Je veux terminer cette discussion par un autre passage de S. Paul aux Ephésiens, c'est ce qui achevera de vous convaincre. *Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum-Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ, in laudem gloriæ gratiæ suæ.* Remarquez la sagesse de l'Esprit de Dieu dans ces paroles. *Dieu nous a prédestiné en soi*, il n'a donc point cherché la cause de son élection en nous, il ne l'a pas trouvée hors de lui-même ; *selon le bon plaisir de sa volonté*, non pas selon la prévision de

nos mérites ; à la louange & à la gloire de sa grâce , non par un acte de justice fondé sur nos œuvres , mais par un pur mouvement de miséricorde qu'on ne peut attribuer qu'à sa grâce.

XI. La vocation est une grâce par laquelle Dieu nous appelle à lui , nous attire à la communion de son Fils , nous incorpore à son Eglise , nous éclaire de ses lumières , nous échauffe de son amour , & nous remplit de sa crainte. Il est évident que dans ce second degré du salut , nous recevons tout de la grâce , comme dans le premier. Il faut que l'Apôtre S. Paul nous apprenne encore cette vérité. Il écrit à son disciple Timothée & l'exhorte à publier l'Evangile & la puissance de Dieu *qui nous a sauvés , & nous a appelés par sa vocation sainte , non selon nos œuvres , mais selon le décret de sa volonté , & selon la grâce qui nous a été donnée en Jesus-Christ avant tous les siècles. Qui nos liberavit , & vocavit vocatione suâ sanctâ , non secundum opera nostra sed secundum propositum suum & gratiam quæ data est nobis in Christo Jesu ante tempora sæcularia.* D'après cela dites que vous savez pourquoi Dieu appelle les uns à son Eglise & à son salut plutôt que les autres : remontez au principe du discernement de Dieu même , & dites qu'il voit en quelques-uns des dispositions & des préparations à la grâce , qu'il choisit ceux qui ménageront les lumières & les forces de la nature , & qui meneront une vie moralement plus pure & plus louable ; & que par ce moyen il se sent invité à leur communiquer ses grâces surnaturelles & les clartés célestes de la foi. S. Paul ne nous donne point sujet de recourir à de pareilles subtilités. Car , je vous prie , quelle disposition y a-t-il dans un mort à se relever du tombeau , dans un aveugle à discerner les couleurs , dans un sourd à distinguer les sons , dans un homme qui n'est point , à se produire soi-même ? Je vous appelle à la parole de Dieu qui est notre règle , comment est-ce qu'elle nomme les hommes dans l'état de nature corrompue ? Des morts ensevelis dans le péché , des aveugles qui marchent dans les ténèbres du siècle , des sourds qui n'entendent pas la voix , ni la parole de Dieu , & notre conversion n'est-elle pas appelée une nouvelle naissance.

XII. Puisque , selon la doctrine de S. Paul , sans la foi il est impossible de plaire à Dieu , il faut nécessairement conclure qu'avant la vocation céleste , par laquelle nous recevons

la foi, il n'y a rien en nous qui ne déplaîse au Seigneur & qui puisse l'exciter à nous faire du bien, par conséquent c'est Dieu qui de sa pure grâce, sans y être déterminé par nos vertus, nous appelle à sa connoissance & à la participation de ses bienfaits; c'est l'Evangile de Jesus-Christ qui m'apprend cette vérité. Matth. XI. *Confiteor tibi Pater, quia abscondisti hæc à sapientibus & revelasti ea parvulis.* Le Sauveur du monde rend grâces à son Père d'avoir fait la différence des sages orgueilleux, d'avec les humbles, d'avoir distribué ses lumières aux esprits soumis, & de les avoir cachées aux prudens du siècle, d'avoir attiré les pauvres, & d'avoir reprouvé les superbes. Quelle raison donne-t-il de cette diversité? *Quia beneplacitum est ante te.* Tel a été votre bon plaisir. Direz-vous encore que ces vertus morales, que ces connoissances naturelles des savans devoient être des dispositions aux vertus & aux connoissances chrétiennes? Vous voyez que Dieu n'en a pas jugé ainsi. Sa volonté est sa raison suprême. Bien loin que la grâce de la vocation nous trouve disposés à la recevoir, au contraire, elle nous trouve en un état entièrement misérable, n'ayant dans nos entendemens que ténèbres, dans nos volontés, que dérèglemens; dans nos affections, que désordre, dans toutes les facultés de notre ame, que vice & corruption.

XII. Le Prophète Ezéchiel nous représentant en termes allégoriques Dieu faisant alliance avec son Eglise, dit que quand il jeta d'abord les yeux sur elle, il la trouva souillée dans son sang, comme abandonnée & exposée à une honteuse nudité, voulant signifier par-là que Dieu nous honore de son amour, non par aucune excellence qu'il remarque en nous, mais par sa seule compassion, & par un effet de sa miséricorde infinie. Aussi dans toutes les vocations illustres dont il est parlé dans l'Ecriture, Dieu a-t-il toujours pris les hommes pour les appeler à lui lorsqu'ils étoient dans le pire de tous les états. Il appelle Abraham pour être le père de tous les Croyans, la tige même de l'arbre de vie. D'où le retire-t-il? du sein de l'idolâtrie, de cette Ur des Chaldéens qui adoroient le feu: car ce mot d'Ur en Hébreu signifie le feu. Qu'étoit Matthieu quand il fut appelé? un odieux exacteur, un ministre public de l'oppression & de la tyrannie, dans l'exercice actuel de cette profession détestée, assis à son comptoir? Jesus-Christ, par un de ses regards puissans & miséricordieux,

miséricordieux, qui portoient la piété dans le cœur des pécheurs, en fit un Apôtre. Qu'étoit Magdeleine ? L'habitation des esprits immondes, & un enfer vivant ; il la change en un paradis plein de sainteté. Qu'étoit saint Paul quand Jesus-Christ l'appela du Ciel ? un lion rugissant affamé du sang des fidelles, qui ne respiroit que le meurtre & le carnage, qui couroit au massacre, le cœur plein de rage, la bouche de blasphème, les mains de liens & de glaives pour enchaîner & faire périr les fidelles. Dans cet étrange moment Dieu en fait un vase d'élection, & le plus célèbre prédicateur de sa grâce. Je ne peux m'empêcher de dire avec S. Augustin, de grat. ex lib. arbr. c. 5. *Gratia Dei erat sola, quia merita ejus erant magna sed mala.*

XIV. Ce n'est pas qu'il faille méconnoître le franc arbitre dans les œuvres de piété, car il est inséparable de l'homme ; & ce seroit détruire son essence & la nature, que de lui refuser ce beau privilège qui fait partie de son être. Mais ce franc arbitre ne peut rien dans les choses surnaturelles sans l'efficace de l'esprit de Dieu, dont il tient toutes ses forces, & dont il reçoit tous ses mouvemens. C'est pourquoi saint Bernard s'écrie avec autant de vérité que d'élégance : *Quid agit liberum arbitrium ? Breviter respondeo, salvatur. Tolle liberum arbitrium, non erit quod salvetur ; tolle gratiam, non erit unde salvetur.* Pour montrer que dans l'ouvrage de notre salut, ces deux choses se rencontrent à la vérité, la grâce, le franc arbitre ; l'une comme un principe actif, & un premier moteur qui produit le bien ; l'autre comme un principe subordonné qui reçoit l'action du premier & qui la rend complète en agissant avec lui. Ce seroit une erreur de dire que notre volonté n'agisse pas dans les bonnes œuvres, car elle coopère avec Dieu ; mais c'est qu'elle n'agit que par la vertu & par l'impression de la grâce : *Totum in illo, totum ex illâ*, dit S. Bernard, de grat. lib. arb. Si nous donnons l'aumône, c'est la grâce qui ouvre & qui délie notre main ; si nous chantons les louanges du Seigneur, c'est la grâce qui remue notre langue, qui anime notre voix ; si nous prions avec ardeur, c'est la grâce qui enflamme nos prières ; si nous nous repentons de nos fautes, & si nous pleurons amèrement nos péchés, c'est la grâce qui brise nos cœurs qui excite notre contrition, qui fait couler nos larmes : *Non ego autem sed gratia Dei mecum.* 1. Cor. 15. Si Dieu se contentoit de

nous mettre en état de bien vivre , & laissoit ensuite à notre volonté à faire le reste , comment l'Apôtre pourroit-il dire ? *Quis enim se discernit ?* Un fidelle pourroit lui répartir : c'est moi qui me discerne , qui par ma suffisance & mes bonnes inclinations me suis séparé des gens vicieux : cette grâce dont vous parlez est commune à tous ; elle ne fait que mettre les hommes dans l'équilibre du bien & du mal , & dans l'indifférence : je l'ai reçue comme les autres ; mais par l'application que j'ai faite de mon franc arbitre à la piété , je me suis tiré du rang des profanes. Si cette doctrine étoit vraie , il ne faudroit plus dire : *Quid habes quod non accepisti ?* A ce compte un Chrétien pourroit dire : j'ai cent choses à moi que je tire de la force de la liberté ; j'ai des charités exercées envers les pauvres ; j'ai des prières récitées avec zèle ; j'ai des souffrances supportées avec patience & avec courage ; j'ai des mortifications , des jeûnes , des abstinences , par lesquelles j'ai maté ma chair & dompté mes convoitises. J'ai plusieurs vertus dont je puis me glorifier , parce que si j'avois voulu je ne les aurois pas pratiquées : je les dois à mon franc arbitre , non à la grâce. Langage impie qui détruit tout ce que la foi nous apprend sur la nécessité & la gratuité de la grâce. Ce fut-là la fausse mère qui voulut couper l'enfant en deux ; la vraie mère le demanda tout entier. La nature , fausse mère , fait tout ce qu'elle peut pour s'attribuer au moins une partie du nouvel homme que Dieu forme en nous dans la justice & la vérité ; mais la grâce le veut avoir sans division & sans partage. Saint Augustin enseigne constamment dans ses écrits , que la grâce est également agissante , soit qu'elle précède en nous les bonnes œuvres , & qu'elle nous y dispose , *preparantur* ; soit qu'elle les opère avec nous & par nous , *operantur* ; soit qu'elle les achève & les consume , *cooperatur* : c'est elle qui en produit les actes dans le temps même que notre volonté les conçoit & les exécute : c'est elle encore qui nous y confirme & nous y fait persévérer , afin que nous connoissions que tout notre salut dépend de Dieu.

XV. La justification. Je vais encore établir cette vérité sur l'autorité de l'Apôtre écrivant aux Romains , c. 3. *Justificati gratis per gratiam ipsius , per redemptionem quæ est in Christo Jesu* ; & il ajoute ensuite comme pour confirmer sa première décision : *Arbitramur enim justificari hominem per fidem sine ope-*

ribus legis. Par où cet admirable Docteur de la grâce exclut de la justification toutes sortes d'œuvres: s'il en excepte quelques-unes, qu'on nous les nomme. Sont-ce celles de la loi cérémoniale qui n'étoient qu'un signe & une ombre incapables de produire la justice? Mais il déclare lui-même que la loi dont il parle, est celle qui défend le larcin, l'adultère, l'idolâtrie, ce qui désigne la loi morale. Sont-ce les œuvres faites sous la loi naturelle, & dans l'état de nature par les seules forces du franc arbitre, comme les vertus des payens, & non celles qui se font en état de grâce, comme celles des justes? Mais il allègue l'exemple d'Abraham & de David; n'étoient-ils pas en état de grâce? N'étoient-ils pas au nombre des Saints? L'un, le père des Croyans; l'autre, un homme selon le cœur de Dieu; & cependant S. Paul assure que leurs œuvres n'ont point été la cause de leur justification: d'où nous devons conclure que l'homme ne pouvant être justifié par ses œuvres, la seule voie qui lui reste, c'est la grâce de Dieu, sa miséricorde & sa clémence.

XVI. Le Père Céleste ne trouvant point en nous de justice, cherche dans sa compassion & sa bonté, le motif de notre justification, & nous absout par un acte d'indulgence, comme un Prince qui fait grâce à des sujets rebelles qui l'ont offensé. L'Écriture fait consister notre justification dans la rémission de nos péchés, non dans notre innocence. *Beati quorum remissæ sunt iniquitates*, dit le Prophète. Il ne dit pas, bienheureux ceux qui sont trouvés sans péché; c'est une félicité en idée, une béatitude imaginaire. Hélas! il n'est point de tels bienheureux sur la terre! parce qu'il n'y a point de sainteté parfaite, ni de pureté sans tache: mais il fait consister le bonheur de l'homme dans le pardon des fautes, qui est l'effet de la grâce de Dieu: *Totum gratiæ Christi imputatur, non meritis nostris, beati, non in quibus non sunt inventa peccata, sed quorum testa sunt peccata.* Aug. Enarr. 2. in ps. 31. Le même Prophète dit encore: *Si iniquitates observaveris Domine, Domine quis sustinebit?* Bien loin de trouver en moi de quoi me justifier, je n'y vois que des sujets de crainte & de désespoir. Le sang d'Urie, la séduction de Betzabée, le dénombrement de mon peuple, qui me fut inspiré par l'orgueil & l'ambition. Mille autres crimes s'offrent à mes yeux, ma conscience m'accuse, la loi me condamne, chaque jour de ma vie me reproche quelqu'égarément. Je frémis dans

la pensée du nombre & de l'énormité de mes offenses. Que ferai-je ? je m'adresserai à vous, Seigneur, parce que vous êtes rempli de clémence & de miséricorde : *Quia apud te propitiatio*. C'est ce qui faisoit dire à S. Paul : *Adeamus tronum gratiæ* ; non pas au trône de la justice, il est plus terrible que celui de Salomon, mais au trône de la grâce & de la miséricorde ; non pour obtenir la déclaration de notre innocence, mais l'abolition de nos crimes. S. Bernard étoit pénétré des mêmes sentimens, lorsqu'il disoit que la justice de l'homme n'a d'autre principe que la honte de Dieu : *Hominis justitia, indulgentia Dei*. Quand je comparoîtrai devant Dieu, je n'alléguerai point la pureté de mes paroles : *Pollutus labiis ego sum*, ni la sainteté de mes pensées : *Incircumcisis cordibus*, ni l'intégrité de mes actions : *Non quod volo bonum hoc ago*. Ce ne sera pas ma justice que je lui offrirai, ce sera celle de Jesus-Christ que la grâce nous communique. Dieu l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devinssions justes de la justice de Dieu : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur justitia Dei in ipso*. 2. Cor. 5. S. Paul, l'ame la plus pure & la plus élevée, désiroit d'être trouvé non point avec la justice qui vient de la nature ou de la loi, mais avec celle qui nous est donnée par la foi de Jesus-Christ. Philip. 39.

XVII. La glorification. C'est ici que le prix inestimable de la grâce paroît dans tout son éclat, la foi nous faisant connoître l'excellence infinie de la gloire & de la vie éternelle. Il faut avouer que nous la recevons, non comme une chose due, mais comme une pure grâce ; que Dieu nous la donne, non par obligation, mais par charité, & que c'est une profusion de sa libéralité plutôt qu'une rétribution de sa justice. Saint Paul Rom. 6, nous apprend que c'est un don gratuit : *Stipendia autem peccati, mors, gratia autem Dei vita æterna*. C'est ce que S. Augustin a remarqué sur ce passage : *Cùm dixisset stipendium peccati mors, quis non congruentissimè aut consequenter addere judicaret, stipendia autem justitiæ vita æterna ; sed gratia Dei vita æterna. O humana non justitiæ, sed nomine justitiæ superbiæ, quod te disponis extollere, & contrarium morti vitam æternam tanquam debitum stipendium flagitare ?* Pour montrer la différence de la mort & du salut. La mort tient lieu de salaire au péché ; mais pour que la vie éternelle fût celui des justes, 1°. il faudroit que nos œuvres vinssent de

nous & de nos propres forces : or , Dieu les fait en nous , donc il n'est pas obligé de nous en récompenser ; nous-mêmes lui en sommes redevables. Ce sont des effets de son esprit , des productions de sa grâce. 2°. Pour mériter la gloire , il faudroit que nos œuvres & nos personnes fussent parfaites : où il y a du vice , il faut du pardon : or , le pardon & le mérite sont incompatibles. A qui est-ce que le Seigneur ne peut pas adresser ce reproche qu'il fait aux Anges des Eglises d'Asie : *Habeo aliquid contra te ?* 3°. Pour mériter , il faudroit qu'il y eût de la proportion entre nos œuvres & la gloire. Quelle raison si un homme présentoit à son Prince , & prétendoit mériter de monter sur son trône ? S. Grégoire , *in 7 , pr. pen.* déclare qu'aucun travail , aucune vertu ne peut entrer en comparaison avec cette vie éternellement heureuse , dont on jouit en Dieu & avec Dieu : *Illi beatæ vitæ , in quâ cum Deo & de Deo vivitur , nullus prope æquari labor , nulla comparari opera.* Et saint Paul avoit dit avant lui : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis , &c.* De toutes les bonnes œuvres , le martyre est la plus glorieuse ; c'est la couronne de la sainteté ; c'est le dernier effort de la plus haute vertu ; le plus difficile & le plus précieux sacrifice des fidèles. Cependant c'est du martyre , & des souffrances qui l'accompagnent , que l'Apôtre a dit : *Non sunt condignæ passiones ;* les unes finies , l'autre est infinie ; les unes sont passagères , l'autre est éternelle ; les unes sont imparfaites & défectueuses , l'autre est la perfection même. 4°. Pour mériter , il faudroit n'être point obligé aux bonnes œuvres que nous faisons : un homme ne mérite rien de son créancier en lui payant ce qu'il lui doit. Que ne devons nous pas à Dieu ? Que n'avons-nous pas reçu de lui ? Que pouvons-nous lui offrir qui ne vienne de sa libéralité , de sa toute-puissance , ou de sa miséricorde ? Quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé , vous serez encore obligés de dire , nous sommes des serviteurs inutiles : *Servi inutiles sumus :* cela nous est rendu sensible par l'action de ces vieillards de l'Apocalypse , qui jettent leurs couronnes devant le trône de Dieu , en s'écriant que tout lui est dû , la gloire , l'honneur , la puissance , &c.

XVIII. Recueillons quelques fruits de cette doctrine pour éclairer nos esprits , diriger nos consciences , & contribuer à la sanctification de nos âmes. 1°. Cette doctrine humilie

l'homme. Le but de la Religion est de glorifier Dieu ; & comment peut-on mieux le glorifier qu'en lui attribuant tout le mérite de nos bonnes œuvres , tout notre bonheur , toute la gloire de notre salut ? J'aime bien mieux m'abaïffer , que de m'élever par orgueil. Il est bien plus sûr de renoncer à ma propre gloire , ce renoncement n'ayant rien que de juste & d'innocent , que d'entreprendre sur celle de Dieu , où le moindre attentat est infiniment criminel. Quand j'aurois été appelé du Ciel , comme S. Paul , par une vocation extraordinairement éclatante , quand je serois Apôtre comme lui , quand j'aurois été ravi dans le Paradis , j'aimerois toujours mieux m'estimer avec lui , le plus grand des pécheurs , que de me vanter avec le Pharisien de n'être point comme le reste des hommes. Tous nos talens sont tirés des trésors de Dieu : ce sont des présens de sa main , & non des richesses tirées de notre propre fond : si nous sommes justes , c'est qu'il nous a justifiés , car il n'y a naturellement en nous rien qui ne soit mauvais & digne de blâme. *Scio enim quod non habitat in me , hoc est in carne meâ , bonum.* Rom. 7. Les vertus chrétiennes ne sont point des plantes qui croissent d'elles-mêmes dans notre terroir , ni que nos soins & notre culture fassent germer. Elles nous sont envoyées de l'Orient d'en haut ; c'est le Père Céleste qui les sème ; qui les arrose par sa grâce , qui leur donne l'accroissement par son esprit. David ayant vaincu Goliath , mit l'épée du Géant dans le tabernacle de l'Eternel , pour montrer qu'il ne tenoit sa victoire , ni de son courage , ni de sa force , ni de son adresse , mais de l'assistance du Seigneur Dieu des armées. L'araignée tire sa toile de ses propres entrailles , mais l'abeille tire son miel de la douce manne du Ciel qui tombe sur les fleurs. Sur chaque qualité de l'esprit & du cœur , sur chaque action vertueuse , il faut dire avec saint Paul : *Donum Dei est.* Eph. ch. 2. 2°. Cette doctrine donne de la confiance. Si vous aviez à faire à la justice de Dieu , si vous deviez être jugé selon la rigueur de sa Loi , si votre salut dépendoit de la bonté & de la dignité de vos œuvres , ô que vous auriez sujet de frémir ! Vous pourriez vous écrier comme Moïse , lorsqu'il fut ébloui de l'éclat insupportable de la majesté de Dieu , & qu'il ouït les foudres de sa terrible justice : *Exterritus sum ego , & tremebundus* ; mais vous avez à faire à Dieu miséricordieux , qui n'aime pas la mort , mais la conversion des

pêcheurs, qui excuse nos foibleſſes. Prenons donc courage, & après avoir dit avec ſaint Paul, Rom. 7 : *Infelix ego homo !* Hélas, que je ſuis un homme malheureux ; jetons-nous avec lui dans les bras de la miſéricorde : *Gratia Dei per Chriſtum Dominum noſtrum* : elle eſt immense, elle eſt infinie, elle ſurpaſſe nos crimes : *Superabundavit gratia* : c'eſt un déluge ſacré qui inonde les plus hautes montagnes : c'eſt un trône où il y a des lettres de rémiſſion pour tous les coupables ; les inceſtueux, comme Lot ; les adultères, comme David ; les perſécuteurs, comme Saul ; les diſſolus, comme la pécheuſſe de l'Evangile, pourvu qu'ils y aillent avec contrition. Source de conſolation & de tranquillité pour la conſcience dans les tréſors infinis de la clémence & de la miſéricorde, mais ſource de trouble, d'agitation & de frayeur pour ceux qui établifſent leur eſpérance ſur le mérite de leurs œuvres, principalement lorsqu'ils ſont prêts de mourir ; & ces angoiſſes ne viennent pas tant de la défaillance du corps, que des juſtes alarmes de l'ame. Le Cardinal Belarmin, après avoir défendu contre les hérétiques la néceſſité & le mérite des bonnes œuvres, fait cette réflexion : *Propter incertitudinem propriæ juſtitia, & periculum inanis gloria, tutiſſimum eſt fiduciam totam in ſolâ Dei miſericordiâ & bonitate reponere.* La penſée de ce ſavant Théologien, eſt la concluſion naturelle de tout ce qui vient d'être dit dans ce diſcours.

RÉFLEXIONS ſur la Pénitence.

I. Il y a deux cauſes ordinaires du relâchement & de la négligence des Chrétiens par rapport à la pénitence : c'eſt 1^o. ils ſ'abusent & ſe trompent eux-mêmes dans le jugement qu'ils portent de leur péché ; 2^o. ils ſe flattent ſur la miſéricorde de Dieu, & par une première erreur ils ſe diſſimulent l'horreur de leur crime, & par une ſeconde, ils ſe diſſimulent la ſévérité de la juſtice & de la vengeance de Dieu ; ils ſe croient moins pécheurs qu'ils ne ſont, & ils croient Dieu moins juſte qu'il n'eſt.

II. Dans les foibles idées qu'ils ſe forment de leurs péchés, ils ſe repréſentent avec des adouciſſemens & des couleurs ſi flattées, qu'ils ſe réduiſent preſque à rien : ce goût habituel

du plaisir & de la volupté, c'est un délassément nécessaire ; un amusement innocent : cette médisance qui ravit au prochain un bien plus précieux que la vie, n'est qu'un léger badinage, un bon mot qui étoit mal aisé de retenir : ce mensonge qui exprime ce que la pensée désavoue, c'est un compliment que l'usage du monde autorise une simple politesse : cette facilité à se laisser corrompre en parlant & en agissant comme les autres, passe pour une complaisance & une douceur de caractère : cette avarice, pour une bonne conduite, & pour une prudence qui s'occupe de l'avenir : cet excès de colère paroît un emportement de zèle ; & voilà comme nous nous flattons dans nos vices, comme nous ne les regardons que sous ces formes agréables & sous ces idées déguisées qui nous en cachent la difformité ; & de-là nous tirons cette fausse & pernicieuse conséquence, que pour de si petites fautes, nous ne sommes pas obligés aux rigueurs d'une pénitence si sévère, à faire une guerre perpétuelle à nos sens, à vivre dans la retraite & les privations ; &c. Mais le Prophète étoit bien plus éclairé que nous sur cette matière ; il rougissoit de honte ; il étoit saisi de crainte jusqu'au fond du cœur, & pourquoi ? *A facie peccatorum meorum* ; il voyoit la face terrible de ses péchés, avec leurs couleurs naturelles, & tout ce qu'ils avoient de difforme, au lieu que nous nous les cachons.

III. Que si nous considérons nos péchés dans leur laid, & que nous ne les déguisions pas, nous nous flattons du moins sur la miséricorde de Dieu : il est vrai que je suis un grand pécheur, disons-nous, mais j'ai à faire à un Dieu qui est infiniment miséricordieux : je suis un enfant prodigue, mais j'ai un père qui m'attend pour me recevoir & pour m'embrasser : j'ai un grand fond d'iniquité, mais Dieu a un plus grand fond de bonté pour nous. N'a-t-il pas dit qu'il ne veut pas la mort du pécheur, qu'il préfère la miséricorde au sacrifice, qu'il est venu sauver ce qui avoit péri ? Que fait donc ce sang répandu qui a arrosé toutes les parties du Calvaire ? *Deo adulantes, & sibi lenocinantur*, dit Tertullien. Voilà par quelle conduite artificieuse les pécheurs se font illusion ; ils ne considèrent pas que l'Écriture nous représente Dieu comme infiniment jaloux de son honneur & de sa gloire ; qu'en mille endroits elle menace au nom de Dieu de punir les prévaricateurs de sa Loi, & qu'elle le montre

à chaque page, armé contre ceux qui se prévalent de sa bonté pour l'offenser plus hardiment. Mais bien loin de craindre sa justice, on se repose sur sa miséricorde, on se tranquillise sur l'espoir du pardon, & on continue de pécher avec plus d'audace. D'où vient ce désordre ? 1^o. De ce qu'on sépare l'action du péché, de la malice du péché, ce qui en réduit l'idée à celle d'un plaisir passager que l'on pardonne volontiers à la foiblesse humaine ; 2^o. qu'on sépare la malice du péché de la justice de Dieu, qui doit le punir suivant son énormité ; & ce sont là les deux sources ordinaires du relâchement des Chrétiens dans la pratique de la pénitence. Il est donc important de leur apprendre à combien de titres nous sommes tous obligés à la pénitence, & pour cela, il suffira de leur rappeler que nous sommes, 1^o. pécheurs d'origine, 2^o. pécheurs d'inclination, 3^o. pécheurs de volonté & d'action ; d'où il suit que nous devons être pénitens dès notre naissance, & pendant tout le cours de notre vie.

IV. Il ne faut que considérer la punition du premier péché, pour connoître quelle est la malice & la contagion du péché. Il a corrompu toute la nature, laquelle a été, non-seulement pervertie, mais encore pervertissante ; péché qui a été mortel, non-seulement pour son auteur, mais encore pour sa postérité ; non-seulement grave, mais encore fécond : *Naturâ non solum facta est peccatrix, verum etiam genuit peccatores*. La nature est devenue criminelle, & mère des criminels ; souillée par le péché, & elle engendre des pécheurs ; elle est condamnée & dévouée à mille maux qu'elle communique avec sa corruption à tous ceux qui reçoivent le jour. Dieu permet cette fécondité malheureuse pour la conservation de l'homme qui est son plus parfait ouvrage, pour manifester sa miséricorde, pour faire connoître sa justice, pour réparer la nature qu'il a formée, & pour punir le péché que nous avons commis. Suivant ce principe, qui est un fondement de la religion chrétienne, nous sommes coupables du crime d'Adam ; dès le premier moment de notre naissance, nous entrons dans la société de sa révolte, nous sommes des rejetons d'une tige proscrite, destinés à la mort avant même que d'être nés. A peine avons-nous un corps formé, que nous sommes condamnés à le châtier ; nos yeux ne sont pas encore ouverts à la lumière, que nous devons verser

des larmes ; notre bouche n'a pas encore l'usage du discours , & nous sommes obligés de nous préparer à demander miséricorde. A peine avons-nous un cœur , qu'il faut en tirer des soupirs de douleur & de repentir. Enfin , nous ne sommes presque pas vivans , que nous avons déjà contracté l'obligation d'être pénitens , parce que nous naissons enfans de la colère , & comptables de tous nos instans à la justice de Dieu.

V. Il y a trois principes qui contribuent à notre naissance ; Dieu qui nous donne l'être , les parens qui nous communiquent la vie , & le péché qui nous corrompt : *Deus creat , parentes generant , peccatum inquinat*. Ces trois principes sont trois raisons qui nous obligent à la pénitence ; les parens qui sont criminels , & qui transmettent les effets du péché à ceux qui reçoivent d'eux le jour ; Dieu qui est juste , & qui doit punir les pécheurs , & le péché qui doit être expié par la pénitence. Nous naissons tous enfans de la mort , en sorte que chacun de nous , en venant au monde , peut s'appliquer ces paroles : *Filius mortis ego sum*. C'étoit une loi parmi certains peuples de l'antiquité de faire mourir les enfans qui naissoient monstrueux. Les pères ne croyoient pas violer les lois de la nature , puisque la nature les avoit violées elle-même ; ils pensoient faire un acte de justice , & non pas commettre une impiété lorsqu'ils détruisoient ces productions imparfaites ; & suivre les intentions du Ciel , en livrant à la mort ces avortons qu'il n'avoit pas fait naître dans leur perfection comme les autres. L'erreur de ces peuples , toute grossière qu'elle est , peut nous être proposée comme une image de ce que nous sommes aux yeux de Dieu par le malheur de notre origine ; il est armé contre tous les hommes naisans. Ce sont autant de monstres hideux & défigurés qui méritent la peine du premier péché , & par conséquent Dieu ne les laisse vivre que pour faire pénitence.

VI. Vous me direz sans doute : mais pourquoi faut-il que je fasse pénitence pour un péché que je n'ai pas commis ? Il suffit que je châtie mon corps & que je fasse justice à Dieu pour ces fautes volontaires dont je me suis rendu coupable par le dérèglement de mon cœur. C'est bien assez que je pleure ma vie voluptueuse , & que j'implore la miséricorde de mon Dieu , pour les fruits défendus que j'ai cueillis moi-même. Pourquoi exigez-vous de moi de pleurer , &

de me punir pour un crime étranger ? Je vous l'avoue, vous avez grand sujet de pleurer vos propres crimes, & vos larmes ne sont pas de trop pour laver vos iniquités personnelles. Mais je vous dis en même-temps que vous avez eu part à la défobéissance de votre premier père ; que votre volonté a été corrompue dans sa source ; que si Dieu est auteur de votre être par sa puissance & sa bonté lorsque vous naîsez, Adam est l'auteur de votre corruption par son péché qu'il vous a transmis ; que si vous avez une nature qui est bonne, parce qu'elle est l'ouvrage de Dieu, vous avez un péché & une source funeste de péché, qui est l'effet de la prévarication du premier homme : d'où vous devez conclure avec saint Augustin, qu'après ce péché, l'obligation d'en subir la peine, est une dette de tout le genre humain : *Universa hominum massa pœnas debet*. Qu'est-ce que Dieu vous doit ? Des peines, des punitions. Que devez-vous à Dieu ? Pénitence, réparation. Dussiez-vous vivre aussi long-temps que les premiers hommes, vous lui devez une pénitence aussi longue que votre vie. Toutes les incommodités de la vie, regardez-les comme des suites de cet état malheureux, & faites de toutes les misères naturelles, la matière d'une pénitence volontaire. Telle est votre condition, tel est votre devoir comme enfant d'Adam.

VII. Mais, direz-vous encore, n'ai-je pas été régénéré dans les eaux sacrées du baptême ? N'ai-je pas été lavé dans le sang même de Jésus-Christ ? Pourquoi me traiter comme un enfant du vieil homme, depuis que je suis devenu enfant du nouveau ? Et pourquoi faire pénitence toute ma vie d'un crime dont je suis innocent depuis ma seconde naissance. A cela je me contenterai de répondre avec saint Augustin, que le péché est aboli, mais que l'infirmité reste. *Numquid sanata est infirmitas ?* Puisque l'infirmité reste, il faut donc continuer l'usage du remède propre à la guérir ; & comme cette infirmité restera jusqu'à la mort, c'est donc la mort seule qui doit être le terme de la pénitence.

VIII. Considérons quelle a été la conduite de Dieu à l'égard du premier homme, & jugeons de notre état par le sien. Après qu'il eut reconnu son péché, Dieu lui pardonna. Il ne voulut point perdre ce bel ouvrage de ses mains, cet homme qu'il avoit formé lui-même, qu'il avoit animé de

son esprit, qu'il avoit fait pour être l'auteur de la nature ; qu'il devoit un jour prendre lui-même, à qui il avoit donné sa ressemblance, & dont il devoit prendre la ressemblance lui-même. Il voulut épargner le chef & le père de tous les hommes. Il n'exécuta pas sur le champ la sentence de mort qu'il avoit prononcée contre lui ; il lui pardonna son péché : *Eduxit illum à delicto suo*, dit le Sage, Sap. 10. 1. Tertullien, de *præscript. cap.* 52, met au rang des hérétiques ceux qui doutent du salut de ce premier criminel justifié. Mais voyons les conditions de cette réconciliation. Il ne lui dit pas : Je vous pardonne votre crime ; rentrez dans tous les droits de votre première création ; foyez encore le maître de toutes les créatures ; qu'on vous ouvre une seconde fois la porte du paradis terrestre ; jouissez-y de tous les plaisirs innocens que vous y goûtiez ; vivez heureux & innocent tout ensemble, la terre vous donnera des fleurs & des fruits, & vous vivrez avec les mêmes douceurs, puisque vous êtes rétabli dans votre première justice. Non, Dieu lui tient un langage bien différent ; vous ferez errant & exilé, lui dit-il, pour tout le reste de vos jours, & un Chérubin armé vous défendra l'entrée de votre premier séjour. Il vous faudra gagner votre vie à la sueur de votre visage ; la terre stérile & ingrate à vos travaux ne vous fournira qu'à peine des fruits pour votre nourriture, & frappée de la malédiction de votre péché, elle ne portera presque que des ronces & des épines. Vous ferez sujet à mille disgrâces, environné de foiblesses, tourmenté d'une foule d'incommodités différentes ; & cela pour combien de temps ? Pour neuf cents trente ans, c'est-à-dire pendant toute sa vie : *Donec revertaris in terram*. Sa vie est bien longue ; mais Dieu ne lui en épargne pas un moment de pénitence.

IX. Dieu vous a fait la même grâce ; il vous a tiré de la servitude du péché, & de toutes les misères spirituelles de votre première naissance ; vous avez été lavés dans le sang de Jesus-Christ ; on vous a imprimé sa croix sur le front, comme le caractère de votre salut ; Dieu s'est obligé à vous donner son héritage, & vous avez été régénérés par sa grâce : j'avoue tout cela ; mais considérez que si vous êtes fortis des engagements du péché, vous êtes entrés dans les engagements de la foi. Or, quelle est-elle cette foi ? La foi de Jesus-Christ né pauvre, la foi de Jesus-Christ souffrant,

& humilié pendant tout le cours de sa vie, la foi de Jesus-Christ mort en croix. Voilà votre foi, & par conséquent la pauvreté, les souffrances, les humiliations & la croix de Jesus-Christ sont votre partage : ne vous a-t-on pas demandé si vous renonciez aux plaisirs & aux pompes du siècle ? N'avez-vous pas répondu que vous les abjuriez pour toujours ? N'avez-vous pas fait ce vœu à la face de toute l'Eglise.

X. Remarquez, s'il vous plaît, qu'on peut considérer cette promesse en deux manières, ou comme une obligation volontaire de votre part, que vous avez exprimée par la bouche de ceux qui répondoient en votre nom, ou comme une condition de la part de Dieu. Par la première, un Chrétien reconnoît qu'étant reçu dans l'Eglise de Jesus-Christ, il s'engage à mener une vie conforme aux exemples de Jesus-Christ, c'est-à-dire une vie souffrante & pénitente. Il envisage toute sa vie, autant qu'elle peut s'étendre, en prononçant cet engagement, & s'oblige à suivre son état, à remplir son devoir jusqu'au dernier soupir ; il embrasse la croix, & ne doit pas s'en séparer ; il meurt au siècle, & ne doit plus s'y attacher ; il est Chrétien, & qui dit Chrétien, dit un homme renouvelé, une victime de la charité, un martyr de la pénitence, un homme insensible à tous les plaisirs. Cette promesse est de plus une condition de la part de Dieu dans le baptême. Montrez-moi aujourd'hui des Chrétiens dans toute la signification de ce nom sublime ; montrez-moi de ces hommes qui aient fait un divorce éternel avec le monde, qui aient dépouillé toutes les pensées de ce faux honneur dont on se fait une idole, qui fassent profession de souffrir le mépris & l'humiliation ; montrez-moi de ces pauvres évangéliques, qui ne soient attachés par aucun lien aux biens du monde ; montrez-moi ces agneaux doux & patients qui rendent le bien pour le mal, & qui pardonnent toutes les injures qu'on leur fait ; où sont-ils ? où les trouverez-vous ? Déserts de la Thébàide, solitude de la Palestine, vous n'êtes plus les saintes retraites de ces illustres solitaires, qui vous ont consacrés par leur vie angélique & par leur pénitence, vous êtes entre les mains des ennemis de Jesus-Christ, vous avez perdu vos Chrétiens, & l'on n'en trouve plus ailleurs, parce qu'on n'y voit plus de véritables pénitents. Une condition de la part de Dieu dans le baptême : Vous

voulez être Chrétien, vous voulez être enfant de Dieu, j'y consens, je vous reçois; mais à condition que vous réparerez votre péché, que vous ferez dans un état de pénitence perpétuelle, que vous étoufferez l'amour, les plaisirs & toutes les convoitises, en un mot, que vous ferez de vrais disciples de Jésus-Christ, de vrais Chrétiens. S. Cyprien définit un Chrétien: *Jugulator voluptatis*, si vous manquez à cette condition, vous êtes des parjures, vous ne méritez pas le nom de Chrétiens, vous n'en avez pas les mœurs, vous n'en obtiendrez pas les récompenses.

XI. Vous ne doutez pas que vous ne foyez pécheurs d'inclination: j'en appelle à votre conscience, & je vous demande si vous ne sentez pas en vous un certain penchant qui vous entraîne presque malgré vous-même au mal, penchant que S. Augustin appelle le poids de la cupidité, & que S. Paul avoit appelé la loi du péché. Or, le poids de la cupidité qui nous entraîne, cette loi du péché qui nous domine, c'est la source d'une obligation à la pénitence qui doit durer toute la vie, comme une précaution contre notre propre foiblesse, & un préservatif contre l'inclination de la nature corrompue qui nous porte au péché.

XII. Quoique la rédemption de J. C. ait été surabondante quant au mérite, puisque Jésus-Christ n'a rien fait qui ne soit d'un mérite infini, & quant à l'effet, puisqu'il a répandu son sang pour tout le monde, & qu'il a détruit le péché, enforte qu'on doit dire avec le Prophète: *Copiosa apud eum redemptio*; il est pourtant vrai dans un sens que les Pères & les Théologiens ont reconnu pour orthodoxe, d'après saint Paul, que la rédemption n'est pas totalement achevée, soit à l'égard de nos corps, soit à l'égard de nos âmes. Pour le premier, c'est saint Paul qui nous l'apprend: *Expectantes redemptionem corporis nostri*, & dans un autre endroit, il console les fidèles sur l'espoir d'un Rédempteur qui viendra pour la seconde fois, & qui reformera nos corps vils & abjets, pour les rendre conformes à son corps glorieux: *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ*. Que sont en effet nos maladies accablantes, nos infirmités ordinaires, que sont les soins de cette vie laborieuse, qu'est cette source de corruption & de mort qui abrège nos jours & nos années? Qu'un reste de péché qui se fait continuellement sentir, un affoiblissement de notre nature criminelle, & une fuite du premier crime

qui n'est pas encore étouffé. La rédemption de l'esprit n'est pas non plus achevée ; Jesus-Christ a détruit l'ame du péché ; mais il en a laissé des restes misérables. La tête du serpent est coupée , mais ce corps sans tête conserve encore des mouvemens dangereux : cette loi cruelle & féditieuse qui faisoit gémir saint Paul, qui s'attachoit à ses membres, & qui combattoit son esprit : *Legem repugnantem legi mentis meæ*. Un affoiblissement de raison, une dépravation de volonté, un penchant au mal, une lenteur & une foiblesse pour le bien : voilà ce qu'il sentoit en lui, & ce que nous éprouvons en nous.

Dieu ne pouvoit-il pas guérir, non-seulement nos plaies, mais encore en effacer les cicatrices ? Ne pouvoit-il pas nous délivrer, non-seulement du péché, mais encore de l'inclination au péché ? Celui qui avoit créé notre nature dans la justice, ne pouvoit-il pas la rétablir dans la même justice ? Pourquoi donc nous a-t-il laissé cette source funeste du péché ? Les saints Pères en donnent plusieurs raisons. Tertulien dit que c'est un effet de la sagesse miséricordieuse de Dieu, pour nous donner moyen de vaincre, en nous fournissant des sujets de combattre. Saint Augustin reconnoît que c'est un effet de la justice de Dieu qui a voulu nous laisser, pour notre honte & pour notre punition, des caractères de notre péché, pour nous humilier & nous tenir dans une continuelle défiance de nous-mêmes. Il a voulu que nous eussions toujours devant les yeux les images de notre première malice, pour nous obliger à une pénitence perpétuelle. Ce corps est sujet à mille incommodités, je les souffrirai donc avec patience, comme la suite & la peine de mon péché. Cet esprit qui ne se porte plus au bien qu'avec répugnance, ces nuages qui s'élèvent sans cesse du fond de nos cœurs, & qui obscurcissent, qui enveloppent notre raison, ce feu des passions qui se ranime au moindre choc, obligation toujours nouvelle de combattre, sujet continuel de pénitence. Maux du corps, maux de l'ame, c'est par-là, comme saint Paul nous l'enseigne, que nous accomplissons ce qui manque aux souffrances de Jesus-Christ : *Ea quæ defunt passionibus Christi*. Si vous souffrez dans un autre esprit que dans cet esprit de satisfaction, les peines du corps, vous souffrirez inutilement : si vous ne réprimez par la pénitence vos inclinations vicieuses, vous serez entraîné dans

les abîmes du péché. Il faut toujours avoir le couteau de la mortification en main, & quand ? Dès aujourd'hui, & quand encore ? Demain, & quand enfin ? Toute votre vie : *Regere motus animi, litigare quotidie contra vitia sua, increpare quâdam censurâ, vitam & mores & onera quâcumque, hæc qui facit, perrupto Passionis muro, ad Regem celorum ascendit.* La raison de cela, c'est que le royaume des cieux souffre violence, & qu'il n'y a que ceux à qui la pénitence met les armes à la main qui le ravissent. Pénitence intérieure, pénitence extérieure, voilà le chemin du Ciel, il ne se donne plus depuis l'Évangile, il se gagne. Les Chrétiens ne sont pas de ces conquérans qui se rendent maîtres des Provinces & des Royaumes par un seul combat, il faut qu'ils livrent autant de combats qu'ils ont de devoirs à remplir, de vertus à pratiquer, d'occasions à fuir, de chutes à éviter ; c'est une guerre qui dure autant que la vie.

XIII. Être pécheurs d'origine, c'est une misère déplorable, c'est mourir en naissant, c'est être enveloppé dans les ténèbres du péché, lorsqu'on commence à voir la lumière du jour ; mais quelque grand malheur que ce soit, ce n'est après tout qu'un malheur qui vient d'un principe étranger. Objets de pitié, l'Église déplore notre infortune, & cette tendre mère y remédie aussitôt qu'elle le peut. Être pécheur d'inclination, c'est un état qui n'est guères moins déplorable ; c'est être dans un danger continuel de pécher, dans une triste nécessité de se faire la guerre sans relâche, s'opposer à toutes les inclinations perverses de la nature, & d'entretenir une division intérieure de soi-même avec soi-même. Cet état est un sujet de crainte & de tremblement, mais ce n'est pas un péché. Suite malheureuse du péché, occasion de chute pour les foibles, mais en même-temps occasion de mérite pour les saints : mais être pécheur d'action & de volonté, se mettre par sa propre faute dans les chaînes du péché, se rendre par choix & avec réflexion esclave du péché, c'est le plus grand de tous les défordres ; c'est avoir en soi-même toute la corruption, toute la noirceur, & toute la malice du péché. Dans cet état, non-seulement nous sommes abandonnés de Dieu, mais nous l'avons abandonné nous-mêmes. N'est-ce pas là pour un Chrétien, l'excès & le comble de la misère ? Mais aussi n'en résulte-t-il pas l'obligation la plus étroite & la plus indispensable de faire pénitence

rence jusqu'au dernier moment de la vie ? Où la chercherons nous certe obligation ? Parmi les Anges ? ils n'en ont pas besoin , puisqu'ils n'ont pas péché : parmi les démons ? ils ne la méritent pas ; ils ne peuvent plus la faire ; ils sont fixés immuablement dans le péché. Si elle est quelque part , ce ne peut donc être que dans le pécheur touché du repentir de ses fautes.

XIV. Il faut remarquer qu'il y a deux effets principaux du péché , l'attachement à nous-mêmes , & l'éloignement de Dieu. Ces deux effets se rencontrent , non-seulement du côté de l'homme pécheur , mais encore du côté de Dieu offensé. Par le péché , nous recueillons & nous arrêtons en nous-mêmes toutes les complaisances , toutes les affections , tous les sentimens que nous devons avoir pour Dieu. Nous devenons idoîtres de nous-mêmes & des créatures. Dieu aussi se retire de nous ; il arrête en lui toutes ses grâces , toutes les lumières qui devoient éclairer le pécheur , toutes les ardeurs de la sainte charité qui le devoient embraser. Le pécheur étant séparé de Dieu , Dieu se sépare aussi du pécheur ; il n'a pour lui que des pensées de vengeance & de colère. Or , la pénitence a deux effets contraires ; elle fait que nous retournons à Dieu , en nous séparant de nous-mêmes , & que Dieu se rend à nous. Nous nous détachons de nous , & Dieu se détache de sa vengeance. Nous nous repentons de l'avoir offensé , & il se repent de nous avoir voulu punir. Par ce double effet de la pénitence , l'ordre renversé par le péché se trouve rétabli ; Dieu rentre dans ses droits , & l'homme de son côté rentre dans la dépendance qui est attachée à la condition des créatures , & dont il étoit sorti par le péché.

XV. Quelle règle plus saine & plus respectable pouvons nous proposer aux Chrétiens que l'exemple de Jesus-Christ. Or , la pénitence de ce divin Sauveur a été continuelle. Dès le moment de sa conception , il a conservé dans son cœur toutes les affections de la Croix ; & tous les instans de sa vie , n'ont été qu'une suite de souffrance : *Usque ad passionem effectus hostia* , dit Tertullien. Il n'a pas attendu le temps de sa mort comme la plupart des Chrétiens attendent leur vieillesse. Dites à ce jeune homme débauché : Faites pénitence , il vous répondra : Je suis jeune , attendez que le sang soit un peu refroidi , & que l'expérience m'ait appris à con-

noître les biens auxquels vous m'exhortez à renoncer. Demandez à cette dame pourquoi elle ne fait point pénitence, elle vous répondra : J'y songerai quand les rides seront venues sur mon front, que la vieilleffe m'avertira qu'il est temps de quitter le monde. Nous faisons comme ces juges, qui ne pouvant point arrêter des criminels fugitifs, les font crier à son de trompe, & les font punir en effigie. De même, quand nous avons été dérégés dans notre jeunesse, nous laissons échapper ce jeune qui mérite d'être puni, & nous faisons tomber la peine sur un vieillard qui n'est que le fantôme & l'effigie de celui qui a péché.

XVI. L'exemple de Jesus-Christ doit encore nous garantir d'une autre erreur trop commune en matière de pénitence. Nous la regardons ordinairement comme un supplice, & non comme une satisfaction qui doit être tout à la fois amoureuse & volontaire. La mort de Jesus-Christ a été libre, au lieu que la nôtre est forcée. Cependant nous pouvons la rendre en quelque sorte libre comme la sienne, en l'acceptant avec soumission & de toute la plénitude de notre volonté. Il en est de même de notre pénitence, en ce qui concerne les maux de la vie, comparée avec la pénitence de cet homme-Dieu. Elle fut toute de son choix, & la nôtre est nécessaire. Mais nous pouvons en quelque sorte la rendre libre, autant qu'il dépend de nous, par une acceptation humble & généreuse des peines qui sont inséparables de notre nature & de notre condition.

Pour faire une pénitence sincère, effective & digne d'être acceptée, que faut-il ? Je vais le dire en peu de mots. Il faut qu'elle soit furnaturelle dans son principe, entière dans ses circonstances, prompte dans son exécution, sans cela je n'oserois l'appeler qu'une apparence de conversion, une ombre de douleur, un fantôme de pénitence, parce qu'elle n'en a que les dehors. Si c'est une crainte naturelle, & non pas un motif d'amour qui vous fait agir, si vous ne quittez pas tout le péché avec toutes ses dépendances, si vous différez de vous convertir jusqu'à l'extrémité, endossez la haire & le cilice, répandez de vos yeux des torrens de larmes, allez vous bâtir une cellule dans le fond des déserts, desséchez votre cœur à force de soupirs & de regrets ; vos larmes inonderont votre visage, mais elles ne vous sauveront pas ; votre cilice couvrira votre corps, mais non pas la mul-

ritude de vos péchés ; vos soupirs feront des marques de vos péchés , & n'en feront pas les remèdes ; & vous ferez dans votre désert comme un pécheur retiré , & non pas comme un pécheur solitaire. Je vous vois changé , mais je ne vous tiens pas converti. Mais si votre pénitence est animée de l'esprit de Dieu , qui est un esprit d'amour ; si elle attaque & travaille à détruire le péché dans toutes ses circonstances ; si elle vous fait renoncer à toutes les affections du péché , & fuir toutes les occasions du péché : enfin , si elle vous fait appréhender de perdre un seul instant sans vous donner à Dieu , & de lui ravir la plus petite portion d'une vie qui doit lui être consacrée toute entière : à ces traits je reconnoîtrai la véritable conversion , & je me réjouirai avec les Anges de ce qu'il y a un vrai pénitent de plus dans l'Eglise de Jésus-Christ.

REFLEXIONS sur la crainte de Dieu.

I. **T**OUT pécheur , même après sa conversion , doit vivre dans une crainte perpétuelle des jugemens de Dieu ; & cette crainte bien réglée , est une partie de la pénitence , comme le mépris des menaces de Dieu , l'oubli de sa justice , & la fausse confiance en sa bonté a fait partie du péché. C'est ce qui a fait dire aux Prophètes : Que le commencement de la sagesse , est la crainte de Dieu : *Initium sapientiæ , timor Domini* ; & aux saints Pères , tantôt que la crainte est le fondement du salut , tantôt qu'elle est la mère de l'espérance , la fidelle compagne de la pénitence : *Fundamentum salutis , comes pœnitentiæ , custos dilectionis*. Je fais bien qu'il seroit à souhaiter que nous n'eussions pour Dieu d'autre sentiment que l'amour. C'étoit le premier dessein de Dieu. Il aimoit ses créatures , & il vouloit en être aimé ; & l'on peut dire que c'est en quelque sorte forcément & par nécessité qu'il s'en fait craindre , & qu'il se détermine à les punir. La crainte , comme dit Tertullien , n'est donc une vertu que depuis que la nature a été corrompue. Quand nous étions innocens , l'amour étoit notre partage ; depuis que nous sommes pécheurs , la crainte est un sentiment légitime & nécessaire pour nous contenir dans le devoir : Dieu nous attiroit à lui par ses récompenses , il nous épouvante par ses

jugemens. Cette différence de conduite est conforme à celle des deux états de l'homme juste & de l'homme coupable. Le péché a pour nous tant d'attraits, qu'il seroit plus ordinaire s'il étoit impuni ; la voie de perdition est une voie large, tout le monde s'y jeteroit s'il n'y avoit rien à craindre lorsqu'on seroit parvenu au terme. Qui est-ce qui se mettroit en peine de conserver ce qu'il pourroit perdre sans danger ? Nous sommes faisis d'une sainte frayeur sur le sujet des menaces terribles du Créateur, & à peine nous retirons-nous de nos dérèglemens. Que seroit-ce donc s'il ne nous menaçoit point ? *Tot illecebris mali expugnantibus bonum, quis illud appeteret quod impunè contemneret ? Quis custodiret quod sine periculo amitteret ? Legis mali viam latam & frequentiore, omnes illam ingredirentur, si nihil in illâ timeretur. Horremus terribiles minas Creatoris, & vix à malo avellimur ; quid si nihil minaretur ?* Il fuit de-là que dans l'état de pénitence, il faut mêler l'amour & la crainte. Nous méritons le châtimeut, & nous sommes sujets à la justice ; nous avons à faire à un Dieu qui est notre père par sa douceur & par sa clémence, mais qui est notre maître pour l'observance de l'ordre & de la dépendance. Il a une puissance amoureuse & une autorité sévère ; il veut être aimé par religion & par piété ; il veut être craint par devoir & par nécessité : *Patrem clementiâ, dominum disciplinâ ; patrem potestate blandâ, dominum severâ ; patrem diligendum piè, dominum timendum necessariè.*

II. La Religion chrétienne diffère de toutes les autres, en ce que c'est une Religion qui consiste en un culte & une adoration de cœur, d'esprit & de vérité. Les autres ne demandent que l'action, celle-ci examine l'intention & les motifs qui font agir ; les autres n'exigent que l'accomplissement du précepte, celle-ci veut encore la pureté du cœur ; elle ne se contente pas de la lettre, elle va jusques dans l'esprit pour fonder les principes de nos bonnes œuvres, & considérer non-seulement ce que nous faisons, mais encore la manière dont nous le faisons : en sorte que pour faire une action vraiment chrétienne, il faut non-seulement qu'elle soit bonne dans sa substance, mais encore qu'elle le soit dans son principe & dans sa fin. Or celui qui accomplit un commandement par la seule crainte du châtimeut, fait ce qu'il doit, mais il ne le fait pas comme il doit : *Qui solo timore præceptum facit, aliter quàm debet, facit.* Suivant ce principe, examinons

la pénitence de la plupart des pécheurs. Après qu'on leur a représenté les peines que souffrent les damnés qui ont mené une vie semblable à la leur, qu'on leur a parlé de la grandeur & de l'éternité de ces supplices, ils ont horreur de s'être exposés à tous ces dangers, ils prennent la résolution de souffrir plutôt la pénitence qu'on leur impose en cette vie, que les peines dont ils sont menacés dans l'autre; vous leur voyez quitter les plaisirs pour un temps, & se ranger à leur devoir. Mais sont-ils de véritables pénitens? Ils versent des larmes, ils jeûnent, ils prient, ils se mortifient, si vous voulez, mais après tout, & malgré ces belles apparences, ils n'en aiment pas Dieu davantage: c'est qu'ils craignent ses jugemens, sans cela vous les verriez se conduire tout autrement. Pourquoi cet homme du monde va-t-il se prosterner aux pieds des Autels? Pourquoi vient-il se jeter aux pieds d'un Prêtre pour y découvrir les mystères d'iniquité si long-temps cachés au fond de sa conscience? c'est qu'on l'a menacé de l'enfer. Pourquoi cette Dame gémit-elle & arrache-t-elle tous ces ornemens dont elle avoit accoutumé de se parer? c'est qu'elle craint d'être damnée. Tout cela est bon & louable en soi, mais s'il n'y a que ce motif de notre conversion, nous pouvons bien vivre à l'extérieur dans les exercices de la pénitence, sans que nous soyons pour cela de véritables pénitens. On ne voit dans toutes ces pratiques si saintes en apparence, que des actions morales, & non des vertus chrétiennes, parce qu'elles ne viennent point d'un cœur animé & conduit par l'amour, mais d'un principe de crainte & d'amour propre. Ainsi quand vous feriez tout ce qu'il faut, vous ne le faites pas comme il faut, & vous manquez dans le principe: ç'en est assez pour vous faire perdre aux yeux de Dieu tout le fruit de votre pénitence: *Qui adhuc ideò benè agit quia pœnam timet, Deum non amat, necdum est inter filios.* S. Aug. Sermon. 23.

III. C'est une maxime constante dans la doctrine de saint Augustin, qu'il faut deux choses pour faire une pénitence véritable & salutaire: de la haine & de l'amour. Il faut qu'un cœur se partage entre ces deux sentimens; qu'il haïsse & qu'il aime, qu'il ait horreur de son péché, qu'il soit touché d'amour pour ce Dieu qu'il a offensé par son péché: *Pœnitentiam certam non facit, nisi odium peccati & amor Dei.* Or celui qui n'agit que par la crainte des supplices n'aime point

Dieu. Il s'aime lui-même ; & ce n'est pas pour plaire au Seigneur qu'il s'abstient du crime , ni pour éviter le malheur de l'offenser , mais uniquement pour éviter celui d'être puni. Eteignez les flammes de l'enfer , & tout aussitôt il rallumera le feu de ses passions ; ôtez la justice de Dieu , il se livrera sans crainte à tous ses dérèglemens. Il n'aime donc pas Dieu , cela est évident. Il ne hait pas non plus le péché ; & s'il ne le commet pas hardiment , la crainte seule arrête sa main ; & si la cupidité ne se manifeste pas au dehors , il n'en est pas moins vrai que la source du mal est dans le cœur , & que la cupidité y règne , quoiqu'elle soit cachée dans les replis de la conscience : *Non est foris negotium malæ cupiditatis , ipsa enim cupiditas testis est hostis.* Vous diriez que c'est un corps bien sain , mais le poison qui le tue , est au fond de son cœur. C'est un pénitent d'action , & un pécheur de désir & d'affection. Otez-lui le mal qu'il craint , il fera le mal qu'on lui défend. Il est criminel dans sa volonté , parce qu'il voudroit bien faire le mal qu'il ne fait pas. Il n'est pas juste , parce qu'il voudroit qu'il n'y eût aucune justice : *Quis coram Deo innocens invenitur , qui vult fieri quod vetat , si subtrahas quod timet ? In ipsâ voluntate reus est qui vult facere quod non licet fieri , sed idè non facit quia impunè non potest fieri. Quantum in ipso est , mallet non esse justitiæ peccata prohibentem atque punientem.* Aug. Ep. 144.

IV. Cependant c'est une maxime dans la morale chrétienne , que pour avoir une contrition qui puisse faire un vrai pénitent , il faut haïr le péché autant pour le moins que la peine due & réservée au péché : *Ille peccare metuit , qui peccatum ipsum tanquam gehenna odit ;* & que dans la pénitence on hait autant le péché qu'on aime la justice : *Tantum quisque peccatum odit , quantum justitiæ diligit.* Cette maxime est de saint Augustin , & tous les maîtres de la morale chrétienne l'ont adoptée. Voulez-vous connoître quelles sont à cet égard les dispositions de votre cœur ? Bannissez d'abord toute préoccupation d'esprit. Mettez-vous dans une parfaite égalité de jugement. Pesez les choses de bonne foi. Placez d'un côté vos péchés , de l'autre les peines que vous avez méritées par votre péché : d'un côté vos médisances , vos jalousies , vos désirs ambitieux , votre amour désordonné pour le plaisir , vos profits usuraires , vos haines , vos duplicités , vos vengean-

ces, &c. de l'autre les supplices éternels qui sont destinés aux médifans, aux voluptueux, aux vindicatifs, aux injustes, &c. & demandez-vous à vous-mêmes, sans vous flatter, & dans la plus exacte vérité, ce que vous détestez le plus. La réponse que vous fera votre conscience, vous apprendra si c'est le péché qui vous déplaît, ou les tourmens de l'enfer qui vous causent de l'effroi. C'est donc au tribunal de la conscience que je vous appelle, vous tous qui êtes chargés d'iniquités, & qui craignez la justice vengeresse. Ouvrez toutes les portes de l'enfer, considérez-y tous les genres de supplices, voyez-y tous les rangs des damnés, écoutez leurs cris effroyables; & si vous dites qu'il est terrible d'être damné, dites aussitôt qu'il est encore plus terrible d'avoir offensé Dieu.

V. Dans le cœur d'un véritable pénitent, la crainte des peines renferme l'amour de la justice. Plus le péché lui déplaît, plus il trouve la justice de Dieu raisonnable. Ecoutez la plupart des gens du monde sur ce sujet : ils vous diront que Dieu n'est pas si sévère qu'on le représente; qu'il a un fonds de bonté que tous nos crimes ne sauroient épuiser; qu'il veut se faire aimer des hommes, & non pas les épouvanter & nous éloigner de lui par la crainte; qu'il n'a pas dessein de nous perdre; qu'il est notre père & non pas notre tyran : ainsi détruit-on peu-à-peu l'idée qu'on doit avoir de la justice divine, & l'on parvient à ne la plus craindre. Qu'on est encore loin d'entrer dans les voies de la pénitence quand on pense de la sorte ! combien de pécheurs ne se sont-ils pas perdus à jamais, pour s'être reposés avec trop de confiance sur ces fausses maximes ! Il y en a, dit Tertullien, qui croient bien que Dieu est juste, mais ils voudroient qu'il ne le fût pas. Chose déplorable, ajoute ce Père; ils corromproient, s'ils pouvoient, la justice même. Ils ne nient pas la divinité, mais ils seroient contens, s'il se pouvoit faire, qu'il n'y en eût point. Ils savent qu'il y a un enfer, mais ils s'estimeroient heureux s'il n'y en avoit point; la foi des Mystères est dans leur esprit, mais la malice & la corruption du péché est en même temps dans leur cœur. D'où vient cela ? C'est qu'ils n'ont qu'une crainte qu'ils voudroient ne point avoir; & que s'ils s'abstiennent quelquefois par ce motif des actions que la loi défend, ils s'en rendent coupables au-dedans par la mauvaise disposition de leur volonté.

V I. Voulez - vous comprendre cette vérité par une comparaison tout - à - fait juste , aussi est - elle de saint Augustin ? Représentez - vous un loup ravissant qui sort d'une forêt , & qui cherche des troupeaux d'innocentes brebis , ou pour assouvir la faim & la soif de sang qui le presse , ou pour contenter sa férocité naturelle. Il approche de la bergerie , examine toutes les avenues , & dévore déjà des yeux la proie qu'il prétend dévorer en effet ; mais il entend des chiens qui aboient ; il voit un berger qui veille avec sa houlette menaçante ; il s'en retourne sur ses pas tout saisi de frayeur : vous diriez d'abord qu'il a perdu toute sa cruauté , tant il paroît triste & abattu. Mais après avoir fait un peu de réflexion sur le motif qui le fait agir de la sorte , le trouveriez - vous bien changé ? Diriez - vous qu'il étoit venu loup & qu'il s'en retourne mouton , ou du moins que c'est un loup le plus doux & le moins malfaisant de son espèce ? *Numquid quia ovem non tulit , idèd lupus venit & ovis rediit ?* Vous vous tromperiez , il est toujours le même ; il est venu frémissant de rage , il s'en retourne tremblant de crainte ; son extérieur est un peu changé , son tempérament ne l'est pas ; il est aussi cruel & aussi loup qu'il ait jamais été : *Lupus venit fremens , lupus redit tremens ; lupus tamen est & timens & fremens.* Faites que le berger s'endorme avec ses chiens , & qu'il cesse de veiller sur le troupeau , vous verrez alors que c'est la crainte seule qui le retient , & que sa cruauté est renfermée toute entière dans son cœur. Image naturelle & sensible du faux pénitent , qui tient aux objets de sa passion par les inclinations & les sentimens secrets de son âme ; mais qui ne s'en prive , & ne s'en éloigne , que parce qu'il voit Dieu armé pour le punir , & les feux de l'enfer allumés pour l'engloutir : c'est le loup qui n'est pas moins un animal cruel & sanguinaire , soit qu'il frémissse du désir de dévorer les brebis , soit qu'il s'éloigne du troupeau en tremblant , parce que le berger & les chiens se préparent à lui donner la mort : *Lupus tamen est & fremens & timens.*

VII. Déplorons la foiblesse , ou pour mieux dire , l'ingratitude du cœur humain. Dieu l'a fait d'une nature portée à la tendresse & à la sensibilité , pour le rendre capable d'aimer. Il ne paroît occupé qu'à se l'attacher par des bienfaits. Faut - il après cela qu'il se profane & se dégrade , en prostituant son amour à tout autre objet que Dieu ; faut - il qu'à ce Dieu si

digne d'être aimé, il réserve d'autre sentiment que celui de la crainte. Je fai bien que cette crainte peut devenir utile, quand elle est bien réglée, & qu'elle est même nécessaire aux pécheurs, sur-tout dans les premiers temps de la conversion. Cœurs endurcis, nous sommes obligés de compatir un peu à vos infirmités spirituelles; si vous ne pouvez pas encore désirer la face de Dieu, craignez au moins les feux qu'il vous prépare; si les récompenses ne vous invitent point à la vertu, que les supplices au moins vous détournent du vice; & si ce qu'il vous promet n'est pas capable d'exciter vos désirs, que les maux dont il vous menace vous inspirent au moins une vive crainte: *Si nondum desiderant faciem Dei, vel ignem timeant, supplicia terreat quem præmia non invitant, vile est tibi quod Deus pollicetur, contemisce quod minatur.* S. Aug. in Psal. 49. On souffre cette crainte aux pécheurs comme un aiguillon pour les exciter, & comme un frein pour les contenir; mais il faut pour être bonne & salutaire, que cette crainte soit animée par la charité; quand vous pourriez pécher éternellement & impunément, quand Dieu renonceroit aux droits essentiels qu'il a de vous juger, quand tous les feux allumés par sa justice seroient éteints, quand il n'y auroit point de démons pour être les tyrans des damnés: *In quâlibet æternitate & impunitate delicti*, il faudroit vivre selon Dieu, & faire par un principe de charité ce que les imparfaits ne font que par un principe d'intérêt; il faudroit toujours craindre, & quoi? non d'être puni, mais de déplaire; que dis-je? & à qui est-ce que je parle? *Hæc amantibus pœna est non contemnentibus.* Ah! ce malheur de déplaire à Dieu, c'est la peine de ceux qui l'aiment, non pas de ceux qui le méprisent. Ceux qui ont ressenti les douceurs spirituelles savent ce que je dis; ils savent que le souverain désir d'un chrétien & d'un pénitent, est de vivre & de mourir uni à Dieu par la charité, & que la souveraine crainte est d'en être séparé par le péché; s'ils craignent la colère de Dieu, ils craignent encore plus les péchés qui en sont la source. Voilà suivant la doctrine de saint Augustin, la crainte qui s'accorde avec l'esprit du christianisme. Demandez à Dieu, du plus profond de votre cœur, sa crainte & sa charité; considérez la grandeur de Sa Majesté, l'excellence de ses perfections, les biens que vous avez reçu de lui, Combien est déplorable le sort

de ceux qui l'offensent , & combien est grand le bonheur de ceux qui l'aiment. Servez-le , non pas avec un cœur partagé , mais avec un amour généreux , plein & sans partage , & si vous craignez quelque chose dans cette vie , que ce soit de perdre la charité.

RÉFLEXIONS sur l'Aumône.

I. L'ÉCRITURE me fait trembler lorsqu'elle parle des richesses ; elle les nomme des trésors d'impiété : *Thefauri impietatis* , Prov. 10. des idoles d'iniquité : *Mammona iniquitatis* ; Luc. 16. elle ne les fait connoître que par leurs mauvais effets , & ne met les riches qu'au rang des criminels. Si elle parle des riches , c'est pour les traiter de réprouvés , & pour lancer sur eux des anathèmes : *Væ vobis divitibus*. Si elle rapporte l'histoire d'un riche voluptueux & fortuné pendant sa vie , c'est pour le faire voir au milieu des flammes après sa mort ; par-tout accusations ; par-tout prophéties funestes ; par-tout malédiction & arrêts effrayans. Que deviendront-ils donc ? Devons-nous croire qu'ils soient privés de tous les moyens de salut ? Non , sans doute , & les saints Pères , qui sont les oracles de l'Eglise , nous apprennent que les riches peuvent se sanctifier par leurs richesses ; qu'ils peuvent être les instrumens de la miséricorde & de la providence de Dieu ; que les richesses ne sont criminelles , que par le mauvais usage qu'on en fait.

II. S. Chrysostôme dit que les biens temporels passent par trois sortes de mains ; premièrement , celles de Dieu ; secondement , celles des riches ; troisièmement celles des pauvres : Dieu en est le principe , le riche en doit être l'administrateur : le pauvre à qui Dieu communique ses droits , ne peut être frustré de la portion qui lui est destinée. Il est bon de considérer les richesses sous ces différens rapports , pour connoître les vrais fondemens du précepte de l'aumône.

III. Ne croyez pas que ce soit le hasard , ou une fortune aveugle qui fasse les riches & les pauvres ; qui répande les biens sans considérer à qui elle les donne ; qui accorde aux uns le superflu , & qui refuse aux autres le nécessaire ; qui élève ceux-ci dans l'abondance , & qui réduit ceux-là à la dernière mendicité. Ce n'est pas une destinée sans vues qui

fait ces différences : vous vous trompez , libertins , si vous le croyez : *Felicitas dea non est , sed Dei donum : Deus est felicitatis autor & dator : neque hoc temerè quia Deus est , neque fortuitò , sed pro rerum ordine ac temporum , occulto nobis , notissimo sibi.* Les riches n'ignorent pas qu'ils ont reçu de Dieu leurs biens , mais ils s'imaginent qu'il ne les leur a donnés que pour soutenir leur qualité , pour s'en faire honneur dans le monde. Mais il n'est guères d'erreur plus grossière & plus funeste. Les biens de ce monde , quoique temporels de leur nature , rentrent dans l'ordre des choses surnaturelles , quand on les considère d'après les vues & les desseins de la Providence. Dieu veut sauver les riches par leurs biens , en leur donnant le moyen de faire de bonnes œuvres , en sorte que l'on peut dire : *Propter pauperem dives , propter divitem pauper.* Le riche est la ressource officieuse du pauvre , & le pauvre fournit au riche l'occasion d'acquérir des mérites , en exerçant la miséricorde.

IV. Voulez-vous savoir pourquoi il y a des pauvres & des riches ? c'est pour les sanctifier les uns par les autres. Voilà les desseins de Dieu , & le secret de sa conduite dans l'inégale distribution des biens temporels. Pauvre , Dieu veut te sauver par la patience : riche , Dieu veut te faire obtenir le ciel par la charité miséricordieuse & libérale. Dieu pourvoit également aux nécessités de nos corps & à celles de nos âmes ; il prétend que nous lui rendions un hommage & un tribut de reconnaissance pour l'un & pour l'autre. Il veut que nous lui payions en quelque façon sa charité par la nôtre , & que nous imitions l'exemple qu'il nous donne. C'est sa miséricorde qui donne aux riches les biens de la terre : c'est la miséricorde des riches qui doit les lui consacrer. Il veut même que nous exercions la miséricorde pour obtenir la sienne ; & que nous méritions d'être soulagés dans nos nécessités spirituelles , en soulageant les besoins temporels de nos frères.

V. Il y a trois sortes de riches également réprouvés dans les saintes Ecritures ; 1°. riches superbes : c'est pour être préférés aux autres , c'est pour s'élever au-dessus , qu'ils étalent avec ostentation leur faste & leur opulence. Ils sont même superbes à l'égard de Dieu ; ils attribuent à leur bonheur , à leur industrie , l'établissement de leur fortune. Ils disent comme ce Prince insolent dont parle Ezéchiel :

Meus est fluvius , ego feci memetipsum. Je suis l'auteur de ma fortune ; ces biens sont le fruit de mon travail ; j'en ai fait mes biens ; je ne les dois qu'à moi. 2°. Riches avides : ceux-ci reconnoissent Dieu pour auteur de leur prospérité , ils le remercient de ses dons : *Benedictus Deus , quia divites facti sumus* ; mais au moindre revers , ils changent de langage : *Venit lucrum , confitetur ; venit hæreditas , confitetur ; venit damnum , blasphematur.* Ils ne peuvent soutenir aucune perte , pour légère qu'elle soit , sans se plaindre , sans attaquer le Ciel , sans l'accuser d'injustice : c'est qu'ils n'en ont pas assez. 3°. Riches impitoyables : c'est le plus grand malheur des richesses : elles rendent un cœur insensible aux inspirations de Dieu & aux misères du prochain , parce que l'habitude du bonheur empêche de songer aux infortunes des autres , & parce qu'une pente naturelle porte les heureux du siècle à ne faire usage de leurs richesses que pour eux-mêmes , sans penser à ceux qui éprouvent toutes les horreurs de la pauvreté , par la privation du nécessaire.

VI. Un des grands désordres que cause l'amour des richesses dans le monde , c'est qu'il rompt tous les liens de la société ; point d'amitié si tendre ; point d'alliance si glorieuse ; point de parenté si proche ; point de liaison si étroite , que cette passion ne refroidisse , n'interrompe , ne sépare , ne détruise. Elle suscite des procès entre les amis : elle arme les frères contre les frères : elle divise les familles les plus unies. Il n'est point de lien à l'épreuve de l'intérêt : *Unitatem dividunt , fraternitatem separant* , dit saint Chrysologue. En voulez-vous savoir la raison ? c'est qu'on n'a qu'un cœur , & qu'on ne peut avoir qu'un attachement ; & , suivant ce principe : *Non diligit proximum , qui diligit aurum.* De-là viennent les inimitiés , les haines irréconciliables , les jalousies mortelles. On ne peut s'éloigner plus ouvertement des intentions de la Providence : elle veut que les biens temporels soient des principes d'union dans le christianisme , & ne les accorde aux Chrétiens que pour le soulagement des pauvres. Que les impies s'en servent pour opprimer les foibles & commettre des injustices , les Chrétiens ne s'en doivent servir que pour conserver l'unité du christianisme , en conservant la vie des pauvres. Il suit de-là que l'aumône est un devoir de justice & de religion , & qu'elle fait en quelque sorte partie du culte que nous devons à Dieu.

VII. Mais une autre considération me touche encore : ce misérable est homme comme moi ; quand je n'aurois que les principes de la nature & de la vertu morale , je devrois avoir pitié de lui. Il n'est pas nécessaire d'avoir un cœur chrétien ; quand il s'agit de secourir les malheureux , un cœur humain suffit. Il n'y a personne qui ne me plaise & que je ne voulusse bien servir par cette seule raison qu'il est homme ; je ne demande aucune autre recommandation. Si celui qui a besoin de mes secours , & qui les réclame , est un jeune déréglé , je pense qu'il est jeune , & que l'âge murira sa raison ; si c'est un vieillard qui s'est réduit à l'indigence par sa mauvaise conduite , je me représente qu'il en est assez puni ; si c'est un ennemi qui m'a offensé , j'espère qu'il reconnoîtra sa faute ; mais lorsque je ne trouve aucun sujet d'excuse ou de clémence , j'ai un sujet de pitié tout prêt : c'est qu'il est homme ; il y a une si grande liaison de lui à moi , que je me fais du bien à moi-même quand je lui en fais. Ce n'est pas que je veuille dire qu'il suffit d'avoir de la pitié par un mouvement naturel ; mais cette vertu morale peut , avec le secours de la grâce , devenir une vertu chrétienne ; ces mouvemens de la raison peuvent être élevés à un ordre surnaturel & former une charité chrétienne. Ce pauvre qui nous demande la vie , c'est notre frère , c'est notre chair : *Caro enim nostra est* : le laisserons-nous périr , quand nous pouvons remédier à ses maux ?

VIII. Les Chrétiens ont encore entre eux des liens plus sacrés , & plus étroits que ceux de la nature. Nous sommes régénérés dans les mêmes eaux du baptême , consacrés par les mêmes onctions , sanctifiés par les mêmes Sacremens , nourris à la même table , du Corps & du Sang de Jesus-Christ ; un même esprit doit nous animer. Si je méprise un Chrétien , je méprise ces onctions , ces participations , ce Sang & ce Corps de Jesus-Christ : quelle dureté ! Tertullien dit que l'union des cœurs , étoit une marque qui faisoit connoître les premiers Chrétiens. Les tyrans les voyoient dans l'union & la charité jusqu'à partager les besoins les uns des autres , suivant le précepte de saint Paul : *Necessitatibus sanctorum communicantes*. Ce sont donc des Chrétiens , disoient-ils ; la conséquence étoit juste. Remarquez , s'il vous plaît , que saint Paul ne dit pas seulement qu'il les faut assister , mais qu'il se faut rendre toutes leurs nécessités commu-

ries entre eux & nous par la charité ; être affligé avec eux souffrir les maux qu'ils souffrent , éprouver les atteintes de la faim & de la soif qu'ils endurent ; Jesus-Christ, chef & modèle de tous les Chrétiens, nous en donne l'exemple. Tout indigent ne l'est que pour soi , mais Jesus-Christ partage les peines & les misères de tous les membres souffrans de son Eglise. Il faut donc , comme Jesus-Christ , entrer dans toutes les nécessités des Chrétiens. La raison en est que vous devez considérer Jesus-Christ en la personne des pauvres. Les Saints Pères ont à ce sujet des expressions qui sont admirables ; ils disent que , qui nourrit le pauvre , nourrit Jesus-Christ ; que Jesus-Christ est caché dans le pauvre ; qu'il tend une main invisible , lorsque le pauvre tend la sienne : *Manum extendit pauper , & accipit Christus ; in paupere absconditus est Christus , &c.* Jamais ils ne sont plus éloquens & plus énergiques que quand ils traitent cette matière.

IX. Quand je considère les jugemens des hommes du monde , j'y trouve bien peu de justice. Ils appellent heureux ceux qui sont dans l'abondance & dans les honneurs ; mais ils se trompent : dans les principes du Christianisme , il n'y a d'heureux parmi les riches , que ceux dont le cœur est sensible , & la main libérale. A juger des choses suivant les idées de la Religion , qui sont les seules vraies , un riche est l'homme de la Providence , à qui Dieu n'a donné des biens que pour être l'économe , le tuteur & le nourricier des pauvres : ainsi il n'a par-dessus les autres que le soin de la dispensation : c'est le sentiment des Saints Pères & de S. Paul : *Divitibus hujus sæculi præcipe facile tribuere , communicare , &c.* Saint Augustin dit que c'est un honneur que Dieu fait à quelques-uns , & une préférence qu'il leur accorde. Il leur donne le pouvoir & la permission de prendre sur les biens qu'il leur a confiés , tout ce qui est nécessaire à l'honnête entretien de leur personne & de leur famille , mais en les obligeant de donner le reste aux pauvres. C'est à ce titre & à cette condition seulement que les biens dont ils jouissent ont été déposés dans leurs mains ; ils n'en peuvent user légitimement , qu'en la remplissant.

X. Tertullien voulant exhorter à la patience des Confesseurs de Jesus-Christ qui avoient déjà passé par les premières épreuves du martyre , & qui portoient sur leurs corps l'empreinte de leurs souffrances , leur disoit : Pourquoi vous

parlerois-je de la patience que vous savez si bien pratiquer ? Pourquoi vous recommanderois-je une vertu dont vous avez donné de si grands exemples, & que votre cœur vous a mieux apprise par votre constance dans les tourmens, que je ne saurois faire par mes discours ? C'est une grande consolation pour un Pasteur des ames, pour un O.ateur Chrétien quand ils peuvent adresser le même discours aux riches qui les écoutent, & leur dire : Je ne vous exhorte pas à la bienfaisance & à la libéralité envers les pauvres ; je ne vous rappellerai pas que vous n'êtes riches que pour être bienfaisans & charitables, que vous dirois-je à ce sujet que vous ne sachiez mieux que moi ? que vous apprendrois-je que vous n'avez appris depuis long-temps par les saints mouvemens de la charité chrétienne, & par une pratique journalière ?

XI. La pauvreté, à la considérer selon le monde, est la plus affreuse de toutes les misères de l'homme : la faim la dévore au-dedans, la nudité l'expose au-dehors, la honte & la confusion la retiennent, la nécessité la force de se produire ; si elle cache ses maux, elle reste sans consolation & sans secours ; si elle les découvre, on la méprise & on la rebute. Tous les malheurs à la fois l'assiègent & l'environnent : mais à la considérer selon Dieu, la pauvreté est une chose sainte ; & suivant les maximes du Christianisme, il n'y a rien au monde de plus grand & de plus vénérable que le pauvre. Oui, mon Dieu, ces hommes souffrans & abandonnés, qui sont destitués de tout secours, qui n'ont point d'autre patrimoine que la miséricorde publique, ni d'autres revenus que les aumônes, sont des hommes que votre Providence suscite pour les sanctifier par la souffrance, & pour nous sanctifier nous-mêmes par l'exercice de la compassion & de la pitié. Ce sont des hommes sous lesquels Dieu se déguise, suivant la pensée de Tertullien, qui appelle les pauvres, un Dieu déguisé, *Deus larvatus*. Ils portent, dit saint Ambroise, un visage sur lequel, comme sur un livre ouvert, quoique déchiré, on doit voir avec respect le caractère & l'empreinte de celui qui en est l'auteur. Ainsi l'on ne sauroit outrager un pauvre, sans commettre un sacrilège ; & l'on ne sauroit l'abandonner sans offenser cette Providence, qui en mettant sous nos yeux des misérables, nous oblige à titre de justice étroite & rigoureuse, de les soulager autant que nous le pouvons.

XII. Le Saint-Esprit, qui par la bouche du Sage nous a communiqué les plus saintes & les plus utiles maximes de la morale, nous apprend cette vérité, lorsqu'il dit que le riche n'est fait que pour le pauvre : *Propter pauperem dives*. Quelle est la fin, quel est le dessein de Dieu sur ceux qui vivent dans l'abondance ? ce n'est pas de flatter leur vanité, il abhorre les superbes : ce n'est pas pour les faire marcher sur la tête des pauvres, & leur donner les moyens d'opprimer les malheureux, il condamne le faste & l'ambition : ce n'est pas de fournir des alimens à leurs passions déréglées, il est ennemi de toute sorte de dérèglement. Son intention, en faisant des riches, a donc été de faire des charitables. Il les choisit pour être les instrumens de ses miséricordes, & les canaux par où doivent couler ses grâces extérieures dans son Eglise ; & met entre leurs mains les biens de ce monde pour les faire passer en celles des pauvres par leur ministère. Ainsi ceux qui possèdent avec attachement, & qui retiennent pour eux-mêmes les biens superflus que Dieu leur donne à distribuer, pervertissent l'ordre de la Providence, & manquent à une obligation essentielle de leur état. Ils répondront à Dieu de tous les maux que leur dureté fait souffrir à leurs frères. Ces larmes qui coulent des yeux des pauvres, sont comme un sang innocent que les riches sans pitié répandent sur la terre, & qui demande vengeance au Ciel. Les cris de tant de familles languissantes & abandonnées sont des accusations publiques contre eux ; & l'on peut dire que toutes les souffrances des pauvres sont les crimes du riche qui les méprise & qui ne les assiste pas dans leur nécessité pressante.

XIII. C'est une vérité terrible, mais elle n'en est pas moins constante, puisqu'elle est fondée sur la parole de Jesus-Christ dans son Evangile. Ce divin maître nous apprend lui-même, qu'au jour redoutable de sa justice, lorsqu'il jugera les impies, il aura plus d'égard aux intérêts des pauvres qu'aux siens propres, & qu'il fondera les arrêts de mort qu'il prononcera contre les réprouvés sur ce qu'ils n'auront pas donné à boire à ceux qui ont eu soif, & qu'ils n'auront pas assisté ceux que la faim tyrannisoit dans ce monde. Saint Chrysostome donne une belle raison de cette conduite. Dieu peut être considéré en deux façons, dit ce Père de l'Eglise, ou comme juge ou comme père ; comme juge, il est sévère ; comme père, il est miséricordieux : il est père
quand

quand nous l'offençons en lui-même , il a les entrailles de sa miséricorde toujours ouvertes , son cœur parle & demande grâce pour nous : l'amour de ce bon pere nous regarde comme des enfans infirmes que la corruption de la nature & la fragilité de la chair emportent loin du devoir , mais qui méritent plus de pitié que de courroux ; il ne veut donc pas se rendre partie contre nous , tout coupables que nous sommes ; mais dans ce que nous faisons contre nos frères , il a un cœur de juge , parce que nous avons en eux une partie offensée qui nous accuse à son tribunal. Adam offensa Dieu en lui-même ; & son cœur de père lui ôtant le courage de le maudire , il maudit la terre qui le portoit ; mais lorsque Caïn eut tué son frère , Dieu le maudit en sa propre personne , parce que le sang d'Abel crioit vengeance contre lui. Que serions-nous , mon Dieu , si le sang des pauvres crioit vengeance contre nous ? Que répondront au jugement ceux qui seront accusés par tant de voix , & qui se trouveront accablés du nombre de leurs parties ? On comptera jusqu'aux soupirs des malheureux ; on tiendra compte de tous les momens de leurs souffrances , pour en punir , non-seulement ceux qui les auront opprimés , mais encore ceux qui ne les auront pas soulagés dans leurs misères.

XIV. La considération de nos propres nécessités , est une autre raison qui doit nous porter à partager celles de nos frères , & à les soulager par nos bienfaits. Nous sommes pauvres devant Dieu , comme ils sont pauvres devant nous. S'ils élèvent leur voix pour nous rendre sensibles à leurs besoins , ne sommes-nous pas sans-cesse dans la nécessité de crier vers le Ciel pour le toucher , & en obtenir des secours. Quelque différence qu'il paroisse entre eux & nous , nous sommes compagnons de leur pauvreté , & leur état est , dans la plus exacte vérité , une vive image du nôtre. Quand les Pères nous tracent le tableau de l'ancienne Eglise , & qu'ils nous donnent une idée du Christianisme dans sa première pureté , ils nous disent que les Chrétiens s'appeloient frères , & qu'il n'y avoit entre eux qu'un même cœur & qu'une même ame ; on connoissoit les riches , non par la magnificence de leurs habits , ni par le luxe de leurs bâtimens , ni par le nombre & l'étendue de leurs possessions , mais par les œuvres de charité & de justice qu'ils pratiquoient : on connoissoit les pauvres , non par leurs vêtemens déchirés , ni

par leur teint livide , ni par leurs importunités , ni leurs larmes & leurs plaintes , mais par une humilité & une dépendance chrétienne. Ainsi les riches étoient pauvres par leur détachement ; & les pauvres ne laissoient pas d'être riches en quelque sorte , dans leur pauvreté même , parce qu'ils ne manquoient de rien , & ne désiroient rien. La vertu seule mettoit de la différence & de l'inégalité entre eux aux yeux de Dieu , devant lequel chacun est d'autant plus grand & plus noble , qu'il est plus juste & plus charitable. Mais depuis que les siècles se sont pervertis , l'orgueil , l'ambition & le luxe d'un côté , la faim , la soif , la nudité , le délaissement de l'autre , font la différence qui se trouve entre les enfans d'un même père dans le sein même du Christianisme. Mais à les considérer avec les yeux de la foi & de la raison , nous les trouverons tous égaux ; & peut-être les riches sont-ils plus pauvres devant Dieu que les pauvres mêmes.

XV. Un ancien Père du désert avoit raison de dire qu'il y avoit deux états à plaindre dans le monde : celui des pauvres & celui des pécheurs. Les uns sont dans l'indigence des biens temporels ; les autres dans l'indigence de la grâce de Dieu. Il faut soulager les uns , & pleurer les autres. Aussi les Saints Pères ont toujours considéré la nécessité corporelle des pauvres , comme une peinture de la nécessité spirituelle des pécheurs. Ceux-là ont besoin de la charité des bons pour vivre de la vie humaine ; ceux-ci de la charité de Dieu pour vivre d'une vie divine : ceux-là ne peuvent subsister que par l'aumône qui les nourrit ; ceux-ci que par la grâce de la pénitence qui les renouvelle & les soutient : ceux-là misérables d'une misère & d'une nudité qui leur causent de la confusion & de la honte , implorent des secours dont ils savent qu'ils ne peuvent se passer ; ceux-ci misérables d'une misère qu'ils ne sentent pas , & nus d'une nudité qui leur cause plutôt une folle joie qu'une honnête pudeur , sont d'autant plus à plaindre qu'ils ne sentent pas leurs maux , & qu'ils n'en désirent pas la fin. Nous avons donc besoin de l'assistance de Dieu , comme les pauvres ont besoin de la nôtre. Ne lui demandons nous pas notre pain de tous les jours ? Ne frappons-nous pas tous les jours à la porte de la miséricorde ? Mais de quel front pouvons-nous prétendre de lui ce que nos frères ne peuvent obtenir de nous ? Croyons-nous que Dieu puisse exaucer nos

vœux quand nous méprisons ceux qu'il nous fait en la personne de ses pauvres ?

XVI. Ce n'est pas assez d'éviter la justice de Dieu, d'attirer sa grâce, nous pouvons encore prétendre à imiter sa miséricorde, & sa providence par notre sensibilité, & nos soins prévoyans, & notre générosité pour les pauvres. La charité est l'essence de Dieu, ou, pour parler avec saint Paul, c'est Dieu même. Le Père Eternel se nomme le Père des miséricordes & le Dieu de toute consolation ; le Fils est appelé Sauveur, nom de douceur & de bonté, & le Saint-Ésprit s'appelle particulièrement Consolateur ; & il est tellement le principe de la compassion & de la tendresse, qu'il prie pour nous avec des gémissemens que saint Paul appelle ineffables : de sorte que la charité & la miséricorde ont Dieu même pour principe, puisque essentiellement Dieu est charité & miséricorde. Aussi n'est-il rien qui nous approche plus de Dieu, & qui nous donne plus de conformité avec Dieu, que la pitié & la libéralité envers les pauvres. Une personne charitable ne sauroit-être assez estimée ; appelez-là serviteur de Dieu, ce n'est pas assez ; ami de Dieu, c'est encore trop peu ; image de Dieu, vous ne dites pas encore assez : c'est un autre Dieu sur la terre. En effet il imite la puissance & la providence de Dieu. Nourrir les pauvres de Jesus-Christ, faire tomber la manne sur des faméliques, défaltérer ceux qui sont dévorés par la soif, n'est-ce pas fendre les rochers, & en faire sortir pour eux des sources d'eau vive. Hélas ! ils n'ont jamais un bon jour ; il semble que le soleil ne brille plus pour eux ; & que la terre qui n'a des fleurs que pour les riches, n'a pour eux que des ronces & des épines : privés de tout dans le monde, ils ressemblent plus à des morts qu'à des êtres vivans. Leur donner de quoi se couvrir, c'est créer un soleil pour eux, c'est faire éclore pour eux une terre nouvelle, c'est les ressusciter & les tirer du sein de la mort : à qui appartient-il d'opérer ces prodiges, qu'à Dieu & aux personnes charitables ?

XVII. Ames bienfaisantes, vous entrez donc par vos charités en conformité avec Dieu. Vous partagez les fonctions de Jesus-Christ. Tous les pauvres que vous secourez, vous bénissent ; & comme vous considérez en eux la personne de Jesus-Christ souffrant, ils considèrent en vous la personne de Jesus-Christ Sauveur. Vous ne sauriez mieux le

représenter qu'en visitant ceux qui gémissent dans la misère ; qui portent la croix de la pauvreté & de la maladie tout ensemble , & qui sont affligés de toutes les tribulations à la fois. Imiter le glorieux Apôtre saint Paul. Il fut ravi jusqu'au troisième Ciel ; il y apprit des choses si sublimes qu'il n'est pas permis de les révéler aux mortels : les secrets de la Divinité même. Quel emploi trouvera-t-il sur la terre qui soit digne de lui lorsqu'il y sera de retour ? & quelle sera son occupation dans l'Eglise militante ? Il se rendra le serviteur de tous ceux qui souffrent : *Quis infirmatur , & ego non infirmor ?* Quel est le malade , le pauvre , l'affligé que je ne visite , que je ne console , que je ne serve , que je ne guérissse. Voilà , dit saint Bernard , la vraie charité. Descendre du Royaume des Cieux , dans un hôpital habité par des malades & des infortunés de toute espèce , & ne vivre que pour leur être utile. Ces Dames , dont l'histoire a conservé les noms vénérables , les Mélanie , les Olympiade , les Paule , les Marcelle , plus illustres par leur charité que par leur naissance & leur rang , quels exemples n'ont-elles pas laissé aux personnes de leur sexe ? Elles étoient nées dans des Palais , & passoient leurs jours dans les hôpitaux , ou dans les chaumières. Ni la noblesse de leur extraction , ni la délicatesse de leur sexe , ne les détournent de leurs pratiques charitables. On les voyoit panser les plaies des uns , rendre aux autres les services les plus bas , les consoler tous , & changer ces maisons de douleur & de larmes , en des lieux de consolation & d'action de grâces. Dieu veuille que ces beaux modèles ne soient jamais sans imitation dans l'Eglise !





CONSIDÉRATIONS CHRÉTIENNES

SUR LES TENTATIONS.



ARTICLE PREMIER.

De la nécessité de résister à la Tentation.

LES principes & la pratique de toute la morale chrétienne sont renfermés dans la vie de Jesus-Christ: elle n'offre pas une circonstance qui ne doive nous servir d'exemple pour nos mœurs & de règle pour notre conduite. Une des plus nécessaires & des plus importantes instructions qu'il nous ait laissée, c'est cette manière prompte & efficace de résister à la tentation avant qu'elle s'établisse dans nos ames.

Il ne raisonne point avec le tentateur; il n'entre dans aucun éclaircissement sur ses vues & sur ses desseins; mais par des réponses sèches & positives, par des témoignages précis de la Loi, par des refus formels & absolus, il le reprend, il le confond, il le repousse, pour nous apprendre que le moyen le plus sûr pour vaincre la tentation, c'est de l'étouffer dans sa naissance; qu'il est plus facile de l'exclure quand elle se forme, que de la chasser quand elle s'est une fois introduite; que différer à combattre l'ennemi, c'est lui donner lieu de se rendre insurmontable; que dans ces guerres spirituelles, c'est vouloir être vaincu que de délibérer si l'on doit vaincre; & que c'est nous exposer à un danger évident de notre salut, que d'attendre ce malheureux temps, où notre esprit & nos sens sont troublés & nos forces dissipées. Craignons de ne recueillir autre fruit de notre tardive résistance que la douleur de nous voir réduits à la nécessité de succomber.

Lorsque le démon ou notre cupidité excite en nous quelque désir & quelque dessein contraire à la loi de Dieu, ou

nous croyons être obligés de le rejeter , ou nous ne le croyons pas. Si nous sommes dans l'incertitude à cet égard , nous renonçons donc à la foi qui nous enseigne que nous ne pouvons écouter un moment des propositions contraires à notre salut ; si nous nous croyons obligés de le rejeter , pourquoi attendons-nous que notre cœur en soit rempli , & que nous n'en soyons plus les maîtres.

Il y a comme trois degrés dans la tentation , savoir , la proposition , la sollicitation , la persuasion. La proposition est une simple vue de l'esprit , & une pensée sans réflexion qui passe & qui se perd dans sa naissance : c'est une semence de péché jetée dans l'ame , qui n'y produit rien , si la chaleur de quelque passion ne l'y fait germer : c'est une étincelle qui s'éteint après une foible lueur , si elle ne trouve une matière disposée à prendre feu & à s'enflammer. L'image d'une injure qu'on a recue , d'un gain illégitime qu'on pourroit faire , sont à la vérité des commencemens de vengeance & d'avarice ; mais s'ils demeurent involontaires , & s'ils ne touchent , pour ainsi dire , qu'à la surface de nos esprits & de nos pensées , ils peuvent bien nous inquiéter , mais ils ne peuvent nous rendre coupables ; & comme il n'étoit pas défendu aux Israélites de laisser passer sur leurs terres des gens des Nations étrangères , mais bien de les y laisser établir & de contracter avec eux des alliances & des mariages : ainsi Dieu ne s'offense point de certains mouvemens subits & de certaines imaginations passagères , si l'on ne s'y arrête par le plaisir qu'on y prend , ou par le consentement qu'on y donne.

2°. La sollicitation : c'est quand l'objet venant à grossir & l'esprit venant à s'y appliquer , on s'interroge , on raisonne en soi-même ; pourquoi ne pas se venger quand on le peut ? Pourquoi ne pas s'enrichir quand on en trouve le moyen ? On délibère si l'on prendra ce parti : ce n'est ni une pensée sans réflexion , ni un consentement formel , c'est un mélange de l'un & de l'autre : on n'est pas encore arrivé au terme , mais on est sur la route & sur le penchant du péché : on n'est pas établi dans le mal , mais on n'est pas ferme dans le bien ; il ne tient plus qu'à quelques foibles remords qu'oppose une conscience alarmée , qu'on ne s'abandonne à sa passion. Il se fait dans l'ame un progrès d'iniquité : on voudroit qu'il n'y eût point de mal à faire tout ce

qu'on veut : on commence à se persuader que le mal n'est pas si grand qu'on le pense. Encore que cette délibération se passe dans l'esprit , & non pas dans la volonté , comme cet esprit & cette volonté sont deux régions qui ne sont pas fort séparées , dont les limites ne sont pas fort visibles ni marquées , ils se mêlent & se confondent dans leurs actions. L'esprit conçoit ce que le cœur aime , le cœur aime ce que l'esprit propose ; & souvent , lorsqu'on croit ne faire que délibérer , on est déjà tout persuadé ; au moins c'est de là que vient la persuasion du péché , l'accomplissement du péché : de sorte que la tentation est d'abord l'objet de notre pensée , après cela le sujet de notre délibération , enfin le terme de notre raisonnement.

Cela supposé , je dis qu'il faut la rejeter sans hésiter , dès qu'on s'en aperçoit & qu'on la sent. Comme il n'est pas permis dans la Religion de délibérer sur ce qu'on doit croire , il n'est pas permis non plus de délibérer sur ce que l'on doit faire. L'Apôtre nous défend d'être flottans dans la foi ; il n'est pas moins défendu de l'être dans la charité. Il y a une suspension de créance qui fait le doute ; il y a une suspension de justice qui fait l'irrésolution. Or , comme il est contraire à la vérité de ne pas s'affujettir à la foi , il est contraire à la charité de ne pas s'affujettir à tout ce que la loi de Dieu ordonne. Que si Jesus-Christ nous déclare dans son Evangile que nous ne pouvons pas non plus choisir entre le monde & lui , lequel des deux nous devons servir ; cette incertitude est non-seulement contraire à la fidélité que nous devons à Dieu , mais encore c'est un danger presque inévitable de succomber au péché.

La raison de cette vérité est que la tentation est toujours foible & languissante dans son commencement , & presque facile à surmonter ; mais lorsque nous lui donnons le temps de croître & de s'affermir , elle prend des forces , elle occupe toutes les avenues de notre ame , qu'elle tient comme captive sous sa tyrannique domination. Ainsi , la facilité que nous lui donnons à s'établir , fait la difficulté que nous avons de la déposséder , & l'impuissance où nous nous trouvons de nous en défaire. C'est un torrent qui croit tout-à-coup & qui ravage tout ce qu'il inonde , si l'on ne l'arrête dans sa course. Le Prophète Ezéchiel nous fournit une admirable figure de ce que je dis. A peine étoit-il sorti du Temple ,

qu'il marchoit par un chemin qui ne lui paroiffoit ni difficile ni dangereux , fous la conduite d'un homme , qui , tenant des règles & des mefures , paroiffoit un guide difcret & fidelle. A côté couloit un ruiſſeau qui , n'étant pas loin de fa ſource , & ne pouvant être groſſi par des eaux paſſagères , étoit agréable aux paſſans , & ne leur étoit point incommode. Cependant le Prophète avance , le ruiſſeau vient à s'enfler & ſe répand à petit bruit hors de ſon canal ; on eût dit qu'il alloit ſeulement arroſer la plaine : *Egrediebantur aqua*. Peu de temps après ces eaux ſi douces & ſi paiſibles groſſiſſent , elles murmurent , elles s'élèvent : *Aqua autem aſcendebant* , enfin elles débordent ; il n'y a plus de digue qui les retienne ; plus de lit qui les renferme : *Ecce inundantes aqua*. Que fera le Prophète ? reculera-t-il ? l'eau l'entraîne ; s'élèvera-t-il ? l'eau monte à meſure qu'il s'élève : *Uſque ad talos , uſque ad genua , uſque ad renes* : aura-t-il recours à ſon guide ? Il ſ'amuſe à meſurer des chemins & à prendre des diſtances inutiles. Déjà il commençoit à perdre pié ; & ſa perte étoit infaillible , s'il n'eût été transporté , comme par miracle , au-delà du torrent , qu'il ne lui eût pas été poſſible de paſſer de lui-même : *Quia inundaverant aqua profundi torrentis qui tranſvadari non poſſet*.

Voilà l'image de nos tentations & de nos engagements : nous marchons ſans crainte & ſans précaution : nos paſſions ſ'inſinuent : nous nous fions à notre foible raifon , comme ſi elle étoit capable de les tenir dans les bornes qui leur conviennent : malgré nous elles ſe fortifient ; elles ſe répandent ; elles nous aſſujettiffent & nous lient. Pour nous en délivrer , il faut que Dieu faſſe des miracles. Ce n'eſt d'abord qu'une affection honnête : il ſ'y mêle quelques complaiſances mondaines : on cherche mutuellement les moyens de ſe plaire : l'eſprit ſ'attache peu-à-peu , le cœur ſ'attendrir , l'inquiétude ſe fait ſentir : à meſure qu'on ſe voit , le déſir de ſe voir augmente : certains déſirs vagues qu'on ne diſcerne pas bien ſe forment dans l'ame. De-là ſuivent ces intelligences criminelles , ces dépenses exceſſives , ces commerces ſcandaleux , ces infidélités concertées , ces agitations continuelles , ces ſouçons furieux , ces jalouſies & toutes les ſuites d'une paſſion également fatale , ſoit qu'elle puiſſe réuſſir , ſoit qu'on ne puiſſe la ſatisfaire. Vous avez quelque ſujet de plainte contre votre frère ; il a lancé contre

vous quelque parole indiscrette ; il a voulu vous attirer quelque réprimande ; il n'a pas assez ménagé votre humeur fière & délicate ; il a pris parti-contre vous , peut-être même pour la justice : le chagrin & le ressentiment s'emparent de votre cœur : vous le voyiez autrefois avec plaisir , vous prenez d'autres yeux pour lui. Ses manières , ses vertus mêmes , tout vous déplaît : ses prospérités vous choquent : vous aimez à le voir triste & humilié : vous contribuez vous-même à ses déplaisirs & à ses malheurs. De-là suivent ces mauvais offices qui rompent toutes les mesures d'un homme de bien ; ces calomnies qui renversent la plus pure réputation ; ces procès qui ruinent souvent les deux parties ; ces haines irréconciliables qui passent des pères jusqu'aux enfans , & qui se perpétuent dans les familles. Dieu , par sa grâce , vous a rappelés dans le sein de l'Eglise Catholique : on a pris soin de vous instruire : vous avez reconnu que nous n'étions ni superstitieux ni idolâtres : nous ne voulons ni vous scandaliser , ni vous séduire : nous supportons même l'infirmité de votre foi & la foiblesse de vos conversions : vous refusez d'écouter la vérité : vous flotez entre les deux Religions , & ne savez laquelle prendre ; tantôt Catholiques , tantôt Calvinistes , vous n'êtes par conséquent ni l'un ni l'autre ; détruisant Jesus-Christ en voulant le diviser , la vérité disparaît ; à force d'être indéterminé sur la Religion , vous n'en aurez plus ; & après avoir long-temps tâté sur la manière de servir Dieu , vous l'abandonnez peut-être , & direz enfin avec les impies dans votre cœur : Il n'y a point de Dieu.

Ce désordre vient de la malheureuse fécondité qui se trouve dans le mal , non-seulement quant à ses effets extérieurs , en se communiquant au-dehors par la contagion du mauvais exemple , mais encore quant à ses effets intérieurs , en se dilatant par un accroissement de corruption qui gagne toutes les puissances de l'ame : de sorte qu'au lieu que le bien qui vient de Dieu , tend toujours à se communiquer & à se répandre , & que le mal qui n'est qu'un défaut & une privation de l'être , qui ne peut avoir de principe que le néant , devrait se ressentir de l'impuissance & de la stérilité de son origine , il arrive , au contraire , par notre négligence , ou par notre foiblesse , que la vertu devient stérile , & se ruine presque d'elle-même , au lieu que le vice est fertile & abon-

nant , se produit & se reproduit , se multiplie sans cesse & se perpétue.

Il faut donc le détruire dans son commencement , briser contre la pierre ces enfans de Babylone , c'est-à-dire ces péchés naissans & ces passions encore tendres , autrement elles croîtront ; ces conversations inutiles , où vous donnez à votre langue la liberté de parler de tout sans réflexion & sans retenue , seront bientôt non-seulement indiscrètes , mais encore scandaleuses & sanglantes pour votre prochain ; & si Dieu ne met sur vos lèvres cette garde de circonspection que lui demandoit autrefois le Roi Prophète , il n'en sortira que des traits d'une médisance envenimée : vous défirez de vous enrichir par des voies mêmes d'abord légitimes ; si vous écoutez cette passion , bientôt vous n'examinerez plus : tous les gains que vous pourrez faire vous paroîtront légitimes.

Deux maximes incontestables sur cette vérité. La première , c'est que le propre de la tentation est de nous aveugler , & de nous ôter la lumière de l'esprit. Nos passions causent dans l'ame une émotion qui la trouble & qui la confond : il nous est aisé de leur résister , tant que la raison est saine & tranquille avec une entière liberté de jugement ; mais si , comme des pilotes emportés au gré des vents & des orages , nous abandonnons le gouvernail , si celui qui commande aux vents & à la mer ne nous sauve , notre naufrage est inévitable. La deuxième , c'est que dans le cours des tentations , l'aveuglement est la punition naturelle de la négligence qu'on a à leur résister. Il est juste que notre lâcheté soit punie & que Dieu retire ses grâces & ses lumières de ceux qui doutent s'ils doivent lui être fidèles , & qui osent se mettre dans un état de neutralité entre lui & ses ennemis.



A R T I C L E . I I .

Des remèdes qu'on doit apporter à la Tentation.

JESUS-CHRIST, entre les mains du tentateur , conduit & enlevé dans le désert pour y souffrir les attaques du démon qu'il pouvoit mettre sous ses pieds , & pour servir comme de triomphe à cet ennemi dont il étoit venu détruire l'empire ;

quel spectacle ! Sagesse & charité du Fils de Dieu , où le réduifez-vous pour notre instruction , pour notre salut , pour notre exemple ? Il l'a fallu pourtant : comme il devoit vaincre notre mort par la sienne ; il étoit nécessaire que , surmontant les tentations , il nous donnât & la force & l'exemple de vaincre les nôtres : il étoit juste qu'il excitât notre confiance par cette épreuve glorieuse qu'il fait sur lui-même , & qu'il nous obligeât à veiller sur nous , en nous faisant connoître que si le démon ne l'épargne pas , nous ne devons espérer aucune trêve de la part de cet ennemi de notre salut.

Tremblons , notre vie est une guerre continuelle sur la terre : dès qu'on s'engage à servir Dieu , il faut s'attendre à la tentation & à l'épreuve ; il faut qu'un vrai fidelle défende sa foi non-seulement contre la chair & le sang & contre la malice des hommes , mais encore contre les Puissances du siècle , & ces Puissances spirituelles qui règnent dans les ténèbres. Le démon , comme un lion rugissant , cherche à nous dévorer. Qu'il est difficile de résister à ses suggestions ; à ses persuasions , à ses violences ! Aucune Puissance ne peut l'égalier sur la terre , dit l'Écriture : *Non est potestas quæ comparetur super terram.* Il ne manque ni de dessein , ni d'invention ; sa malice est inépuisable : il ne s'affoiblit pas par le temps , il est immortel : il ne se lasse pas de ses poursuites , il est infatigable : il n'est pas retenu par le repentir , il est incorrigible : il ne s'apaise pas par les prières , c'est un aspic sourd à la voix & aux charmes de l'enchanteur. Il est tantôt serpent , tantôt lion : il joint l'adresse avec la force : il nous attaque par toutes les créatures , faute d'autres moyens : il se sert de nous pour nous perdre : il remue nos passions : il excite notre humeur : il combat l'esprit par la chair & la chair par l'esprit : il nous tente par nos vices & par nos vertus. Si nous sommes négligens , il nous accable ; si nous sommes foibles , il se joue de notre foiblesse. Si nous croyons être assez forts pour combattre , nous sommes vaincus sans combat. Si nous sommes assez heureux pour le vaincre , il est dangereux qu'il ne tire avantage même de sa défaite ; & que nous faisant perdre l'humilité , il ne triomphe même de notre victoire. Mettons-nous donc sur la défensive ; ayons donc recours à toutes les pratiques qui peuvent étayer notre foiblesse , & sur-tout au jeûne , à la retraite , à la prière , &c.

I.

L E J E U N E.

Le jeûne a été institué pour plusieurs raisons : 1^o. Pour satisfaire à Dieu pour les offenses que nous avons commises en violant ses saintes Lois, & pour nous en punir nous-mêmes. 2^o. Afin que notre esprit étant moins appesanti & plus dégagé du poids de la nourriture corporelle, se présente plus facilement à la contemplation des choses célestes. Mais la principale fin du jeûne, c'est de dompter la chair & réprimer ses mouvemens. Cette chair qui se révolte contre l'esprit; qui, selon saint Paul, n'est point sujette à la Loi de Dieu; dont les œuvres sont les impuretés, les vanités & les vengeances, qui nous portent à toutes sortes d'intempérance & d'orgueil; qui souffle jusques dans l'ame le poison de sa corruption, & qui doit nous faire dire tous les jours comme à saint Paul, les larmes aux yeux : Hélas ! qui nous délivrera de ce corps mortel ?

Or, il faut fortifier l'esprit par l'affoiblissement de ce corps mortel; & le moyen le plus sûr que Dieu a institué, c'est le jeûne. Je veux que le jeûne ne soit pas un bien essentiel & principal par lui-même, tels que sont la justice, la tempérance, la force & les autres vertus qui sont recommandables par leurs propres mérites, & qui doivent se pratiquer en tout temps; mais c'est un moyen nécessaire que l'Eglise nous propose pour surmonter les tentations de la vie, & pour nous assujettir à la loi & aux commandemens de Dieu. De-là l'institution du Carême.

Et ce temps de Carême, comment le regardez-vous ? Croyez-vous que le hasard ou une austérité capricieuse de nos Pères l'ait établi ? Croyez-vous que ce soit une loi sans exemple ? Croyez-vous qu'il n'y ait rien de saint & de mystérieux dans le nombre des jours qui le composent, & dans les circonstances qui l'accompagnent ? Vous vous trompez : le carême est une institution apostolique, c'est une discipline sainte, salutaire, aussi ancienne que l'Eglise. Et voici les raisons qu'elle a eu : 1^o. Le Seigneur avoit autrefois ordonné aux Israélites de lui offrir la dixme de leurs biens & de leurs revenus; c'étoit un hommage & une reconnoissance légitime. Il n'est pas moins juste de le reconnoître comme

Créateur, & de lui payer le même tribut pour ce qui regarde le temps de notre vie : & c'est pour cela que les Apôtres ont établi cette sainte quarantaine, qui est comme la dixme de toute l'année. 2°. Ils ont voulu que cette suite de jours de jeûne fût continuée jusqu'au temps de la passion de Jesus-Christ, afin que notre pénitence, qui ne peut être que défœctueuse, fût consommée par le sang & les mérites de Jesus-Christ, & qu'ayant pris part à ses souffrances, nous puissions avoir part à sa gloire. 3°. Ils ont cru qu'il falloit prendre quelques jours pour expier les péchés commis durant tout le cours de l'année, afin de pouvoir dans le temps de Pâques approcher plus dignement des Sacremens ; & que, comme autrefois le Peuple Juif mangeoit des laitues amères avant que de manger l'Agneau Pascal, ainsi nous nous disposions, par l'austérité du Carême, à être admis à cette Table délicieuse où l'Agneau de Dieu se donne à nous dans sa grande miséricorde. 4°. L'Eglise a choisi cette saison où la nature se renouvelant, & les passions semblant reprendre de nouvelles forces ; nous ayons une plus grande attention sur nous-mêmes pour résister aux tentations, pour réprimer les bouillons du sang, & les impressions de la chair & des sens, en réduisant nos corps en servitude par l'abstinence, & en remplissant nos esprits des instructions de la parole de Dieu & du goût des vertus chrétiennes. Enfin, ce jeûne a été sanctifié par Moÿse & Elie, & consacré même par Jesus-Christ.

Voilà ce Carême que vous craignez tant, qu'on voit arriver avec peine, auquel on se prépare par tant d'intempérance, qu'on passe si tristement, & dont on se dispense si légèrement.

L'esprit du monde, la sensualité, la délicatesse règnent par-tout : le Carême n'est presque plus regardé comme une loi & une discipline de l'Eglise. Sur une incommodité, le plus souvent imaginaire, sur une attestation mendiée, sur une dispense abusivement obtenue, on y renonce sans scrupule. Cette complexion qui supportoit si bien toutes les fatigues du monde & de ses vanités, semble tout d'un coup s'affoiblir au seul nom de jeûne & d'abstinence. Les longues veilles ne coûtoient rien avant le Carême ; dès que le Carême est arrivé, une petite interruption de sommeil paroît mortelle ; il faut se ménager & prendre ses précautions. La

diette qu'ordonneroit un Médecin seroit observée ; l'abstinence que l'Eglise ordonne n'est comptée pour rien. On a plus de soin de sa santé que de sa conscience.

Le dessein de l'Eglise n'est pas d'accabler ses enfans par des austérités excessives : mais il n'est pas non plus de les flatter par des condescendances indiscrettes : elle ne prétend pas d'altérer la santé , mais elle voudroit bien mortifier la concupiscence : elle ne veut pas perdre la chair , mais elle veut relever l'esprit. Ainsi , celui qui manque à cette pratique , ne remplit point le précepte de la Loi.

A ce jeûne spirituel que les anciens Pères ont tant recommandé , s'en joint un autre qui consiste dans le retranchement des plaisirs. Qui est-ce qui y fait réflexion ? Qui est-ce qui redouble ses prières dans ce temps de pénitence ? Qui est-ce qui donne aux pauvres la nourriture qu'il se retranche à soi-même ? Qui est-ce qui vient écouter la parole de Dieu avec préparation & avec dessein d'en profiter ? Qui est-ce qui se réconcilie avec son frère ? Qui est-ce qui s'efforce de sortir de ses ténèbres ? On vient à l'Eglise par bienfiance ; on pratique la Religion par politique ; on fait la charité par ostentation & par caprice.

I I.

L A R E T R A I T E .

IL n'y a rien de si conforme à la Loi de Dieu , rien de si recommandé dans les Ecritures que la retraite , la fuite & la séparation du monde : *Recedite , recedite , exiis de medio ejus.* Sortez , sortez , éloignez-vous , disoit le Prophète : c'est le premier conseil que saint Pierre , rempli des lumières & des impressions récentes de l'Esprit Saint , donne à des ames contrites & humiliées. *Salvamini à generatione istâ pravâ ,* Sauvez-vous de cette race corrompue : c'est un ordre de Dieu qu'une voix céleste porte à son peuple & qui retentit dans les airs : sortez de cette Babylone , & ne vous rendez pas complices de ses crimes. *Et ne participes fitis delictorum ejus.* C'est la première pensée que Dieu inspire à ceux qu'il veut engager à son service , & une pratique si importante qu'il semble que saint Paul ait réduit tout le dessein & tout le fruit de l'Incarnation du Fils de Dieu à cette séparation & à cette délivrance du siècle : *Qui dedit semet-*

ipsum pro nobis , ut eriperet nos de præfenti sæculo nequam.

Siècle trompeur & méchant , où les mœurs font corrompues par les relâchemens , les vérités obscurcies par les erreurs , les vertus affoiblies par les mauvais exemples , & les crimes accrus par le libertinage & l'impénitence ; où le mensonge déguise tout ; où chacun se pardonne le mal que chacun fait ; où la vanité s'infine dans tous les cœurs ; où l'intrêrêt propre occupe toutes les pensées ; où croissent , presque malgré nous , une foule de désirs séculiers par les discours , par les actions & par la société des gens du siècle ; où le péché s'établit par des occasions dont se forment les engagements ; par des coutumes qui deviennent des nécessités ; par des bienféances dont on se fait de misérables devoirs ; par des imitations auxquelles on est assujetti , & par l'orgueil & l'ambition qu'on se communique les uns aux autres.

Les Saints ont tremblé dans la crainte de ces dangers ; & touchés de l'esprit de Dieu , ils ont cru qu'il valoit mieux vivre hors du commerce & de la société des pécheurs , dans l'obscurité d'un désert , que de traîner au milieu du monde une vie tumultueuse , que d'y hasarder son salut , que d'y exposer son éternité : fuyez ces compagnies.

Il faut s'en retirer de cœur & de volonté , & n'y avoir point d'attache : user du monde comme n'en usant pas. 1^o. Pour conserver son innocence qu'il est presque impossible de conserver dans le commerce des hommes : ce que Jésus-Christ nous enseigne en se retirant dans le désert après avoir reçu le Baptême. 2^o. Pour ne pas participer à la malice du monde , parce que quand on est lié avec les méchans , il est difficile qu'on ne participe pas à leurs méchancetés , ou en les imitant , ou en les approuvant , ou en les dissimulant , quand on est obligé de les reprendre. Vous n'êtes pas naturellement médifant , vous savez donner un frein à votre langue , & réprimer vos pensées & vos jugemens ; mais à force d'entendre parler de votre prochain , vous vous essayez à lancer aussi vous-même des traits qui voleront enfin dans son cœur ; & si vous n'avez pas la malice de débiter les médifances , vous sentirez du moins quelque plaisir à les entendre. Vous êtes assez circonspect & retenu dans vos actions , & assez maître de vous-même ; mais à force de voir tant d'objets de vanités qui vous environnent , vous vous

amollirez, & l'endroit foible de votre cœur vous fera succomber & gémir sous sa tyrannie. Voilà les dangers où le commerce du monde expose.

Je me suis corrigé, direz-vous ; je ne vois presque plus personne ; je demeure dans ma maison renfermé comme un solitaire. . . Mais se croira-t-on bien avancé dans la perfection, quand, après une vie tumultueuse, touché de quelques mouvemens d'une conversion qui n'est souvent que superficielle, on rompt ce commerce universel que l'on avoit avec le monde, pour se réduire au choix de quelques amis qu'on préfère aux autres ? On cherche la douceur & non pas la fainteté de la vie : on éloigne le monde fâcheux, pour converser avec le monde qui plaît : on se fait un cercle plus étroit, mais on y fait entrer tout ce qu'on aime : on veut avoir le plaisir de la société & le mérite de la retraite. De-là viennent ces conversations particulières & ces commerces de confiance que la solitude rend plus suspects & plus dangereux, où l'on se dit en secret ce qu'on n'oseroit dire en public & en compagnie, & où souvent, sous prétexte de retraite, on entretient plus librement la curiosité & l'esprit du monde.

La solitude chrétienne est celle qui détache du monde & qui unit à Dieu : *Ecce elongavi fugiens & mansi in solitudinem* : je me suis éloigné, j'ai fui le monde, je me suis établi dans la solitude. Mais l'Écriture ajoute : *Expectabam eum qui salvum me fecit* : j'étois toujours dans l'attente de celui qui m'a délivré de ma foiblesse & des tempêtes qui s'élèvent dans mon ame. Et Jésus-Christ ne nous enseigne-t-il pas dans l'Évangile que ce n'est rien d'être retiré du monde, si l'on n'est uni avec Dieu dans la retraite ? *Solus non sum, quia Pater mecum est* : autrement on s'éloigne du monde, mais on porte le monde avec soi.

I I I.

L A P R I È R E.

POURQUOI Jésus-Christ recouroit-il à la Prière ? Lui manquoit-il quelque vertu ? N'est-ce pas de sa plénitude que nous tirons notre abondance ? Sentoit-il en lui quelque foiblesse ? N'est-ce pas lui qui doit guérir nos infirmités & nous

nous soutenir dans notre impuissance ? Craignoit-il les efforts de la tentation ? N'étoit-il pas venu pour triompher de ces puissances spirituelles , & pour nous affranchir de leur servitude par sa miséricorde & par sa grâce ? Non : ce n'est en lui , ni crainte , ni défiance , ni nécessité : c'est charité , c'est instruction , c'est exemple.

Il faut , dans les dangers qui nous menacent , lever les yeux & les mains au Ciel. Nous avons au-dedans de nous une source fatale de mauvais desirs , & dans nos propres cœurs autant de poisons secrets que nous avons de passions. Nous en accusons l'ennemi du salut : ainsi , dans les accidens de la vie , s'en prend-on toujours à la fortune. Non , toute mauvaise volonté de notre part ne procède pas du démon : mais il n'y en peut avoir de bonne sans le secours du Saint-Esprit. Saint Augustin en donne deux raisons : premièrement , parce que la créature étant corrompue , n'a qu'à suivre son inclination & son penchant pour vouloir le mal , au lieu qu'il faut qu'elle se roidisse contre ses inclinations naturelles pour vouloir le bien , ce qu'elle ne peut faire sans secours. Secondement , parce que les plaisirs que nous cherchons & les objets qui nous tentent sont de même genre que nous ; c'est-à-dire créés comme nous. Mais comme les choses que nous espérons & que Dieu nous promet sont d'un genre incréé , il faut nous élever au-dessus de nous-mêmes , & par conséquent il faut que ce soit l'esprit de Dieu qui nous y porte. Etre tenté , rien de si naturel ; résister à la tentation , rien de si difficile : il faut être assisté de Dieu.

Je fais bien que le démon allume souvent nos cupidités par des sollicitations impures , & par des images trompeuses qu'il forme dans l'esprit ; & que conspirant avec la corruption de l'homme , il attire sa volonté à des plaisirs , à des excès & à des folies que nous déplorons tous les jours ; mais , dit saint Augustin , il ne faut pas s'imaginer que toute pensée mauvaise soit l'œuvre du démon : *Unusquisque tentatur à concupiscentiâ.*

Saint Paul nous enseigne que le péché est autour de nous : *Circumflans nos peccatum.* Nous sommes investis & environnés du péché. Combien d'objets qui flattent notre orgueil , luxe , ambition , jalousie ? Pourquoi ne suis-je pas autant que celle-ci , ou celle-là ? Serai-je moins respecté ? serai-je moins décoré ? Combien d'objets qui blessent notre délica-

tesse ? Pourquoi irai-je le premier lui rendre ce devoir ? C'est à lui à me rechercher : son humeur me déplaît. Non-seulement le péché est au-tour de nous, il est au-dedans de nous : *Inhabitans in me peccatum*. Nous avons le feu dans notre sein, le poison est dans nos veines. Les objets extérieurs sont immobiles & n'agissent pas. C'est notre convoitise qui les rend vicieux. Ce n'est pas cette beauté qu'il faut détruire, c'est cet œil qu'il faut réformer : ce n'est pas ce bien de votre prochain que vous voulez usurper, qu'il faut anéantir, c'est votre désir qu'il faut retenir. Et comme ce n'est que par le secours du Très-Haut que nous pouvons y réussir, ce n'est aussi qu'à force de prières que nous obtiendrons ce secours.

I V.

L A V I G I L A N C E.

MAIS il ne faut pas que ce soit une prière sans vigilance : *Vigilate & orate*. Il faut prier pour implorer les secours du Ciel ; il faut veiller pour les attirer. Prier sans veiller, c'est paresse : veiller sans prier, c'est nourrir la vanité : *Spiritu principali confirma me*, disoit le Roi Prophète ; c'est-à-dire donnez-moi votre esprit supérieur. Nous avons des esprits puissans contre nous, il nous faut un puissant secours contre eux : ils sont subtils, il nous faut une vive lumière, celle de Dieu ; il faut une force divine : *Spiritu principali. Domine, vin pator, responde pro me.* (saint Bernard.)

La Foi nous apprend par la première règle de la justification que, même au milieu du repos, nous sommes dans une nécessité continuelle d'invoquer Dieu, pour attirer sur nous les regards de ce Soleil de Justice, l'influence de sa lumière & de sa chaleur. Comme l'Oraison est le premier effet de la Foi & de la grâce, l'Oraison & les bonnes œuvres sont les premiers effets de la grâce, & l'amour de Dieu est la fin & l'abrégé de toutes les bonnes œuvres.

V.

L A M O R T I F I C A T I O N D E L A C H A I R.

Il faut continuellement retenir la concupiscence : *Depo- nentes omne pondus & circumstans nos peccatum*. Nous sommes investis & environnés du péché. Si vous ne refermez vos

yeux , combien d'objets vous blessent ? Si vous ne vous observez dans vos conversations , combien de paroles vous échappent ? Combien entendez-vous de médisances ? Tant de pièges sont tendus : non-seulement le péché est au-dehors , mais il est encore au-dedans de nous : *Jam non ego operor illud , sed inhabitans in me peccatum.* (Rom. 7.) Nous y avons l'ennemi dans les murailles.

Les bonnes œuvres mêmes que nous faisons sont des sujets de tentation. Le Pharisien jeûne deux fois la semaine , paye les dixmes régulièrement , ne fait pas les péchés qu'on voit faire à d'autres hommes : toutes ces bonnes œuvres ne font que nourrir son orgueil. La Justice de Dieu n'occasionne-t-elle pas le désespoir de certains pécheurs timides & foibles ? Et la miséricorde n'a-t-elle pas servi quelquefois de prétexte à la fausse confiance de ces pécheurs qui abusent de la grâce que Jesus-Christ leur a promise ? *Postius in ruinam & in resurrectionem multorum.*

V I.

LA PAROLE DE DIEU.

LE moyen le plus sûr pour résister aux passions , c'est la parole de Dieu , la loi de Dieu. Quand je dis la parole de Dieu , je parle de ce que la miséricorde divine nous a laissé de plus sensible pour l'instruction de nos esprits , & pour la réformation de nos mœurs ; de ces saintes Ecritures qui sont les fondemens de notre Foi , la consolation de nos Espérances , les règles & les motifs de notre Charité , dans lesquelles il n'y a rien qui ne nous éclaire , si nous manquons de lumière ; rien qui ne nous reprenne , si nous manquons de fidélité ; rien qui ne nous encourage , si nous entrons dans les voies de Dieu ; rien qui ne nous effraye , si nous avons besoin de crainte ; rien qui ne nous attendrisse , si nous sommes sensibles à l'amour de Dieu ; qui ne nous montre la vertu avec ses récompenses , si nous avons dessein de la suivre ; ou le péché avec ses châtimens , si nous avons résolu de le quitter : en un mot , c'est la parole de Dieu dont je parle , & cette parole de Dieu , c'est sa Loi.

Or , cette Loi produit en nous divers effets. Premièrement , elle nous donne la connoissance du péché par les défenses & les réprimandes qu'elle fait. Comment aurois-je

remarqué , dit saint Paul , les mauvais désirs de la concupiscence , si la Loi ne me disoit : Tu n'auras point de mauvais désirs ? Sans cette lumière , l'esprit ne pouvoit distinguer le mal d'avec le bien , & le cœur suivoit aveuglément ses inclinations ; mais Dieu nous l'a donnée comme un principe de discernement & de connoissance entre le vice & la vertu. Secondement , elle nous expose les volontés de Dieu , & les obligations de les accomplir ; elle nous montre nos devoirs : ces devoirs communs & les volontés générales qui maintiennent l'ordre & la justice dans le monde : ces devoirs particuliers , & qui nous sont propres , afin que chacun passe sa vie à suivre la volonté de Dieu , & non pas les désirs des hommes. Troisièmement , elle nous propose & nous fait voir les peines & les récompenses , afin de nous retenir par les unes , & de nous exciter par les autres.

Enfin , toute l'intention de la Loi tend à nous mettre à couvert des tentations de la vie : aussi elle est appelée tantôt justice , parce qu'elle contient les règles d'équité & de droiture que nous devons observer en nous ; tantôt jugement , parce que c'est sur elle que nous devons fonder l'opinion que nous avons de nous-mêmes ; tantôt justification , parce que c'est d'elle que nous devons prendre les principes de nos connoissances ; tantôt témoignage , parce que c'est par elle que nous pouvons reconnoître notre fidélité ; tantôt commandemens & ordonnances , parce qu'elle nous prescrit ce qu'il faut faire. Aussi Dieu commande-t-il de méditer sa Loi jour & nuit ; de l'avoir sans cesse devant nos yeux ; de la conserver & de l'attacher à notre cœur pour y étouffer les mauvais désirs ; de la coller sur nos lèvres pour réprimer notre langue ; de la consulter sur le point du jour pour nous précautionner contre les dangers & les périls de la journée ; de nous mettre sous sa sauvegarde pendant notre sommeil pour nous préserver des illusions de la nuit.

C'est l'arsenal où nous trouvons toutes les armures de Dieu , comme parle l'Apôtre , pour résister au mauvais jour. C'est par cette épée de l'Espérance que nous perçons tous les ennemis de notre repos : c'est avec le bouclier de la Foi que nous repoussons ces traits enflammés dont parle le même Apôtre. Le démon vous attaque , il parle d'acquérir & de posséder ; l'Écriture vous dit que le peu du Juste vaut

mieux que l'abondance des pécheurs ; qu'il n'y a que les bénédictions de Dieu qui nous enrichissent ; que notre trésor est au Ciel , & que les véritables richesses sont celles qu'on ne peut nous voler & qui ne peuvent se corrompre. Vous inspire-t-il le mépris & la haine contre vos frères. L'Écriture vous dit : Gardez-vous de haïr personne : Honorez-vous les uns & les autres : Quiconque dira un mot fâcheux à son frère se rendra coupable de la gehenne. Vous persuade-t-il que rien ne vous presse ? que vous serez toujours à temps de vous convertir ? qu'il y a entre la mort & vous un grand & long espace de vie ? L'Écriture vous enseigne qu'en tout temps il faut penser à son salut : que Jésus-Christ viendra au moment que vous ne l'attendrez pas , & vous surprendra : que ce moment arrivera bientôt : que l'on vous demandera votre ame : qu'enfin il faut veiller , il faut travailler , parce que les jours sont courts & mauvais.

Le démon veut-il vous ôter les vertus chrétiennes ? montrez-lui dans l'Évangile le droit que vous avez à les pratiquer. Lorsqu'un usurpateur veut vous ravir vos possessions , votre héritage , vous recourez aux titres & aux testamens de vos pères qui justifient vos possessions. Vous tente-t-il de vous élever par orgueil & de perdre par vos fiertés & par vos vaines préférences l'humilité qui vous est propre ? fouillez dans le Testament de Jésus-Christ ; il vous a dit : Apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur ; s'il veut semer entre vous la division & la discorde , éteignez le feu qu'il allume , unissez-vous plus étroitement , & lisez ces vœux que Jésus-Christ a faits pour vous : Mon Père , qu'ils soient uns comme nous le sommes vous & moi. Veut-il vous endurcir envers les pauvres , sous prétexte de vos nécessités imaginaires & de vos folles prétentions dans l'usage de vos richesses ? fouillez dans les titres de votre Religion , & vous verrez qu'il faut donner votre superflu ; que pour obtenir miséricorde , il la faut faire ; & que si vous fermez vos entrailles sur les misères de vos frères , vous serez oublié & puni vous-même sans miséricorde.

Voilà les secours que vous pouvez tirer de la parole de la Loi de Dieu. Cependant aujourd'hui quelqu'un y fait-il réflexion ? Sait-on , & veut-on savoir par soi-même les vérités que les saintes Écritures renferment ? Voudroit-on

avoir donné à une lecture si sainte & si nécessaire un peu de ce temps qu'on passe si tristement dans une molle & ennuyeuse oisiveté ? N'aime-t-on pas mieux lire ces curiosités inutiles qu'un homme revenu des pays étrangers, aura peut-être débitées pour se moquer de la simplicité du lecteur ? N'aura-t-on pas plutôt entre les mains de ces histoires fabuleuses que les passions ont produites & qui produisent les passions, dont la composition & la lecture attestent souvent la corruption de l'esprit & du cœur, & font l'occupation des personnes qui n'en ont point ?

Mais cette parole de Dieu, qui doit être un préservatif contre toutes les tentations, elle est même, par un dérèglement inoui, un sujet de tentation. Les uns veulent l'interpréter ; & l'on ne peut voir sans indignation la licence avec laquelle chacun se mêle de raisonner & de disputer sur la Religion. De quelque profession & de quelque sexe qu'on soit, on veut discourir de tout à titre de bel esprit : on se fait honneur d'être de l'opinion de celui-ci ou de celui-là, sans savoir le plus souvent ce qu'on pense ni l'un ni l'autre : on parle indiscrètement & sans retenue des Mystères les plus incompréhensibles, & de ces matières dont les Papes & les Conciles, quoiqu'assistés du Saint-Esprit, n'ont jamais parlé qu'en tremblant : on perd la simplicité de la Foi, & l'on tombe dans des absurdités inévitables à un esprit qui n'est soutenu ni par la prière, ni par la science,





P E N S É E S

S U R

L'ÉDUCATION DES ENFANS,

Considérée comme le premier devoir des Pères & des Mères.

I. **L**A plus essentielle & la plus indispensable obligation des pères & des mères, à qui Dieu donne des enfans, est de pourvoir à tous leurs besoins.

II. Les mères qui semblent avoir honte d'être les nourrices de leurs enfans, renoncent à une partie de leur amour maternel. Cette délicatesse affectée, qui porte une mère à éloigner d'elle le fruit de ses entrailles, sitôt qu'il a reçu le jour, est un véritable attentat contre les lois de la nature.

III. Rien n'est plus naturel que de donner l'aliment à ceux à qui on a donné la naissance : ainsi Jesus-Christ nous ayant engendrés par la vertu de sa grâce, nous nourrit de son sang, & nous vivifie par la force de sa parole. Ainsi la qualité de nourrice est inséparable de celle de mère, & le devoir de conserver la vie à leurs enfans par les voies que la nature a établies, est la suite de la naissance qu'elles leur ont donnée.

IV. Toutes les mères aujourd'hui ne pensent pas être obligées d'avoir cette affection pour la vie de leurs enfans. L'amour aveugle qu'elles ont pour leur propre conservation, fait qu'elles ne craignent pas de s'opposer à l'ordre de Dieu. Elles les livrent à des nourrices étrangères, choisies au hasard, de mauvaises mœurs. C'est paresse, c'est orgueil de leur part. C'est quelquefois désir de conserver leur beauté : Dieu veuille que ce ne soit pas par un motif encore plus condamnable qu'elles agissent de la sorte.

V. L'Écriture nous a laissé plusieurs exemples de saintes femmes qui n'ont pas manqué à ce devoir ; Sara nourrit

Isaac ; Rebecca, Jacob ; Anne , Samuel ; la sainte Vierge nourrit de son lait Virginal le Sauveur du monde.

VI. Nous sommes redevables, dit Philon le Juif, de deux grands bienfaits à la bonté & à la providence de Dieu ; l'un de nous avoir donné l'être en nous tirant du néant ; l'autre, d'avoir fait couler deux sources de lait du sein de nos mères, pour nous conserver dans les premiers jours de notre vie. Pourquoi des mères s'exempteroient-elles de concourir à l'ordre de Dieu, de procurer à leurs enfans un secours que l'auteur de la nature les met en état de fournir libéralement au fruit de leurs entrailles.

VII. Plus d'une raison devoit les y déterminer. 1°. Cette nourriture est plus convenable à leurs enfans. 2°. Elle leur appartient par le plus naturel & le plus légitime droit du monde. 3°. Les mères nourrissent avec plus de vigilance & d'affection que des étrangères, qui n'ont qu'un amour passager & un soin mercénaire, pour les foibles créatures qui leur sont confiées. 4°. Il est à craindre que par là l'esprit & le corps des enfans ne reçoivent de grandes altérations, & quelquefois des inclinations préjudiciables à leur innocence. 5°. Les nourrir, les allaiter soi-même, c'est contribuer beaucoup à entretenir, & l'amour des mères pour leurs enfans, & la reconnoissance des enfans pour leurs mères.

VIII. Quant aux mères que les maladies, la foiblesse de leur complexion, ou quelques raisons solides peuvent dispenser légitimement de nourrir leurs enfans, quel soin ne doivent-elles pas avoir de choisir des nourrices reconnues pour être des modèles d'honnêteté, de chasteté, de sobriété ?

IX. L'Apôtre, Epître 3e. à Tite, avertit les femmes à qui l'âge & la bonne conduite a donné de l'autorité parmi celles de leur sexe, d'être soigneuses d'apprendre aux jeunes femmes comment elles doivent se comporter envers leurs enfans, afin que l'amour du monde & d'elles-mêmes ne les enlève point à un devoir si sacré.

X. Qui est-ce qui a appris à tous les animaux à allaiter ceux qui sont sortis de leurs entrailles préférablement aux autres ? Ce ne peut-être que la nature. Pourquoi donc laissez-vous étouffer des sentimens que la nature a imprimés en vous, & que la raison & la piété devoient y fortifier encore davantage ? Est-ce que la coutume auroit prévalu ? Mais un usage si pernicieux pourroit-il vous excuser ? Quel en

est l'origine ? Le vice. N'est-ce pas assez pour en rougir ?

XI. Comme les enfans sont obligés de nourrir leurs pères & leurs mères dans le temps d'un âge infirme, & d'une impuissante vieillesse : les mères & les pères doivent aussi nourrir leurs enfans dans le temps de leur âge le plus tendre.

XII. Travailler assidument de son métier pour gagner de quoi nourrir ses enfans ; les entretenir & les établir dans la suite suivant leur condition ; s'occuper à quelque chose de bon & d'utile ; s'appliquer soigneusement aux affaires de sa famille ; faire valoir son bien par des voies justes & légitimes ; éviter les jeux, la bonne chère, les compagnies de plaisir comme autant d'occasions de ruiner sa famille, & de devenir les meurtriers de ceux qu'il a mis au monde, en leur ôtant par ses excès la nourriture & l'entretien nécessaires ; ne point dissiper son bien en dépenses folles ou superflues ; amasser pour l'avenir, non avec l'empressement & l'inquiétude d'un Payen, mais avec la modération d'un père Chrétien ; ne pas ôter leurs biens à leurs enfans, non pas même les donner à l'Eglise, aux monastères par un zèle inconsidéré, ce qui seroit une espèce de piété contraire à la nature & à la raison, & porter la charité au-delà des bornes de la justice : tels sont les premiers devoirs des pères & des mères envers leurs enfans.

XIII. Saint Paul veut bien qu'on thésaurise, mais le premier trésor qu'il veut qu'on se procure, c'est la piété, c'est la modération d'un esprit qui se contente de ce qui suffit : *Est quæstus magnus pietas cum sufficientiâ*, 1. Timoth. 6. Si vous amassez des biens, que ce soit dans l'intention de pourvoir aux besoins de la famille que Dieu vous a donnée, non pour devenir riches, ni par attachement aux richesses, ni dans le dessein d'en abuser.

XIV. Il n'est pas permis non plus d'amasser du bien pour élever ses enfans au-delà de sa condition : c'est un désordre commun, personne n'est content de son état. Si l'on ne peut s'élever soi-même au-dessus de celui où l'on se trouve, on veut que ses enfans n'en restent pas-là. Chacun ne consulte que son bien & son ambition. Qu'en arrive-t-il ? Que la plupart des professions des hommes sont mal exercées, & que beaucoup de charges publiques sont occupées par des sujets incapables d'en remplir les devoirs.

XV. Accoutumez-vous à regarder vos enfans avec des yeux Chrétiens. Dieu a donné à votre fils un esprit médiocre, c'est une marque ordinaire que Dieu ne l'appelle pas à quelque chose de grand. Laissez-le au rang que Jesus-Christ lui donne dans la maison de son père, il s'y sauvera; & que devez-vous lui désirer autre chose, si vous l'aimez chrétiennement? Mais si votre ambition le destine à un rang plus élevé, vous risquez qu'il ne se perde dans une condition où Dieu ne l'appelle pas. Bien loin de vous faire honneur, il fera des fautes qui vous couvriront de confusion. On met celui-ci dans une chaire au milieu d'un peuple assemblé pour l'entendre, il ne fait pas seulement parler: on le charge de l'instruction des autres, à peine est-il capable d'être instruit autant qu'il faut que chacun le soit pour soi-même: on fait monter celui-là sur un tribunal pour juger des affaires & de la vie des hommes, & il n'a ni la connoissance des lois, ni le fond d'esprit propre à l'acquérir, ni le courage de résister aux Grands, ni la force de soutenir les foibles. Il déshonorera sa famille & sa charge.

XVI. Malheur à ces pères de famille, qui dans une funeste oisiveté consomment les restes d'une substance, que les soins & le travail de leurs ayeux leur avoient acquis; ou qui dans la passion d'un jeu immodéré hasardent souvent leur fortune, & confient à un coup de dés les espérances de leurs enfans!

XVII. Malheur à ceux qui dissipent en débauches la dot qui leur avoit été apportée par une épouse, comme un gage de sa foi; qui ne comptant pour rien la bonne chère qu'ils font chez eux, veulent vivre à grands frais loin d'une femme qui les adore, & qui se condamne dans une solitude, à s'épargner même le nécessaire, pour assurer au moins du pain à ses enfans, & pour réparer les brèches qu'une main injuste & déraisonnable fait à leur héritage! Que dirons-nous de ces mères de famille, qui pour encherir sur l'orgueil de leurs semblables, se ruinent en modes, en ajustemens, en parures; qui portent sur elles le revenu entier de leur maison, & font porter à leurs enfans toute leur vie la peine de leur vanité; qui dès les premiers jours de leurs noces font des brèches irréparables à leur fortune, & semblent vouloir, par une ostentation & des magnificences indiscrettes, condamner d'avance à la pauvreté, ceux à qui ils doivent donner le

jour ; ou qui abandonnant la famille dont Dieu les a chargées à des mains empruntées, passent les jours & les nuits mêmes à des divertissemens profanes & ruineux, où se contractent des dettes secrètes qu'il faut souvent payer par des larcins, ou par des épaignes toujours onéreuses à une famille ? Sont-ce là des pères & des mères tels que Dieu & la nature les demandent ? De-là qu'arrive-t-il ? C'est qu'on voit des jeunes gens manquer de tout, qui par de basses intrigues, qu'une mère ingénieuse leur dicte, cherchent à soutenir leur qualité, en pillant où ils peuvent, prenant sur autrui ce qu'ils ne trouvent pas chez eux : c'est que de jeunes filles, qu'une malheureuse indigence réduit à des manèges contraires à l'honneur & à la bienséance de leur sexe, ne trouvant pas chez elles de quoi fournir à leur nécessaire, trouvent bientôt le moyen de se procurer du superflu, & de satisfaire leur vanité aux dépens même de leur pudeur. Mais à quelles horreurs ne réduit pas la pauvreté ? Il s'est trouvé des pères mêmes assez barbares pour immoler, selon le Prophète, leurs enfans aux démons ; permettre à une jeune fille des libertés & des commerces indignes de son rang ; l'abandonner à des passions infâmes pour enrichir sa maison ; & déshonorer une famille, pour avoir lieu de la sustenter. Quelle horreur ! *Non tam laudandus qui filius amat quam detestandus qui non amat.* S. Aug. hom. 28 & 50.

XVII. On aime ses enfans ; rien de si naturel : mais il importe de les aimer chrétiennement. Les uns les aiment d'un amour désordonné, ils en font leurs idoles ; & les révérent plus que Dieu même, ils s'attirent le reproche que le Seigneur faisoit au Grand-Prêtre Hély : Tu as plus honoré tes enfans que moi : *Magis honorasti filios tuos quam me*, 1, Rois, 2. On les flatte, on les caresse, on a toujours les yeux sur eux, non pas pour observer leurs défauts ou leurs mauvaises inclinations, mais pour louer & admirer tout ce qu'ils font & tout ce qu'ils disent, jusqu'à certaines indiscretions qui leur échappent. A peine pense-t-on à les détourner du vice, à les porter à la piété. Mais n'est-ce pas les aimer sans raison, & même contre la raison, que de louer ainsi leurs mauvaises qualités, sans s'appliquer à leur en donner de bonnes ; que de les accoutumer à des amusemens dangereux, au lieu de nourrir leur esprit & leur cœur des principes de la vraie sagesse ; que de préférer en

eux la beauté & les vains agrémens de la nature à la science du salut ; que de leur destiner une fortune périssable , de préférence à un bonheur éternel ; que d'aimer mieux les laisser périr dans le vice , que de les contrister quelquefois pour les rendre meilleurs ?

XIX. Qu'arrive-t-il ? Que par des complaisances criminelles , au lieu de former des Chrétiens & des gens d'honneur , on forme des libertins dont on ne pourra jamais réformer les mauvaises inclinations. Qu'arrive-t-il encore ? De la confusion pour les pères & mères , témoins & victimes des suites fâcheuses qui résultent d'une pareille éducation. *Confusio patris est de filio indisciplinato.* Eccl. 22 : *Dolor matris quæ eum genuit.* Prov. 17.

XX. Quel regret de voir des enfans devenir enfin incorrigibles ; dissiper en peu de jours de grands biens ; traîner le poids accablant d'une jeunesse , que les débauches ont usée avant le temps , & porter sur leur corps même la corruption & l'opprobre , qui est la juste peine du péché ; s'engager dans les dangers , ou dans des embarras où jettent les mauvais conseils & les mauvaises compagnies ; s'exposer souvent aux recherches d'une justice sévère , & fuir à la face du glaive vengeur des iniquités du citoyen coupable !

XXI. C'est ce faux amour qui oblige souvent le Seigneur à châtier les pères & les mères dans leurs enfans. Une mère idolâtre son fils ; remplie de sa tendresse , elle y pensoit le jour & la nuit : elle en portoit l'image par-tout , dans son loisir , dans ses occupations , dans ses prières : elle négligeoit mille devoirs pour se borner à celui que lui disoit cet amour insensé : & le Seigneur frappe l'idole. Que de pleurs , quelle désolation , quel désespoir suivent cette perte ! Moïse descend de la montagne ; trouve le peuple adorant un veau d'or ; il en conçoit tant d'horreur & d'indignation , qu'il jette cette idole au feu & la réduit incontinent en poudre. Pourquoi tant de courroux contre ce simulacre innocent ? Avoit-il été la cause de l'idolâtrie ? Non , il en étoit seulement l'objet. Mais il avoit tenu la place de Dieu. Tout innocent qu'il étoit , il faut qu'il périsse. Cet enfant n'est pas coupable , je le fais , des affections déréglées de la mère , mais puisqu'elle met en lui son amour & sa confiance , il faut qu'il meure : la mère a beau se lamenter , s'en prendre aux

médecins, maudire la maladie, elle ne voit pas que c'est son péché qui est la cause de son malheur.

XXII. Dieu est tellement le Créateur & le Maître de toutes les créatures, & elles lui doivent appartenir si immuablement & si absolument, qu'après qu'il nous les a données, elles ne laissent pas d'être toujours également à lui. Lorsque Dieu donne des enfans, les parens Chrétiens sont obligés de les considérer, non-seulement comme les effets de sa bonté, de sa puissance & de cette fécondité primitive qui est en lui, comme principe, Créateur & Père de toutes choses, mais encore comme des biens qui lui doivent toujours être rapportés, & qui demeurent toujours en sa pleine possession. C'est donc à nous de nous servir de ces bienfaits mêmes, pour lui en rendre hommage. Il nous fait la grâce de nous donner ce que nous lui demandons, afin que nous ayons le mérite de le lui rendre. C'est dans ce commerce de bienfaisance d'une part, & de reconnoissance de l'autre, que consiste le plus essentiel exercice de la religion Chrétienne. C'est donc une sorte d'usurpation que de s'approprier ses enfans, comme si Dieu n'avoit plus de droit sur eux, que de les donner au monde par ambition, que de les arracher ainsi à leur légitime Souverain.

XXIII. Voulez-vous me prouver que vous aimez vos enfans d'un amour Chrétien ? offrez-les à Dieu, priez Dieu pour eux, afin qu'il lui plaise de les purifier des souillures de leur origine, & répandre en eux son esprit & sa sainteté. Non, la chaleur & les influences du Soleil ne sont pas plus nécessaires pour faire mûrir un fruit, que la grâce de Jesus-Christ l'est à un enfant qui commence à croître, pour entrer dans le chemin de la vertu, & s'y soutenir.

XXIV. Il est des pères inhumains qui traitent leurs enfans comme des esclaves, qui jettent toujours sur eux des regards terribles, & qui n'ont à prononcer contre eux que des paroles pleines de fureur. Sans doute il faut corriger ses enfans, mais il faut les corriger en pères, non pas avec une cruauté de tyran : ce seroit changer le remède en poison. Souvenons-nous de ce que dit saint Gregoire, que nous devons porter dans notre cœur ceux que nous corrigeons, & corriger ceux que nous y portons : *Portare debemus quos corrigimus & corrigere quos portamus.* Greg. hom. 17. Evang.

XXV. Dieu dans les Ecritures prend le nom de père quand

il châtie, & il fait passer ses châtimens pour des marques d'amour paternel : *Quem amat, castigat*. Ainsi, la charité doit-elle conduire les pères & les mères lorsqu'ils corrigent leurs enfans ; le désir de les rendre vertueux doit être leur motif principal. Modérons-nous, comme le veut S. Paul : *Considerans te ipsum*. Confidérons que nous avons en nous le fond d'infirmité & de corruption qui a fait tomber dans le mal ceux que nous voulons corriger, & que nous tombons dans de plus grands péchés encore. Proportionnons le châtiment à la faute : si elle vient d'ignorance, de surprise, de foiblesse, il faut la réprimer avec des paroles de douceur ; il faut secourir le coupable, non lui faire des reproches, encore moins lever sur lui un bras sévère, mais lui tendre une main charitable : si c'est par malice qu'il agit & par obstination, usez alors d'une répréhension sévère, châtiez-le même avec rigueur, s'il le faut, pour le ramener à son devoir. Du reste, que l'humeur, la fantaisie, la passion ne soient point notre guide. Un enfant a manqué légèrement à l'égard du père ou de la mère, on le traite avec indignation ; qu'il ait manqué à Dieu, on pardonne, on affecte une douceur faussée & meurtrière. Aime-t-on un de ses enfans ? on ne veut pas voir ses défauts, on dissimule ses péchés, on ne se peut résoudre à punir le coupable. Mais en est-il un autre qu'on n'aime pas ? Il a toujours tort, on ne lui connoît que des imperfections.

XXVI. Si cependant la douceur fustit pour ramener un enfant à son devoir, il faut laisser là les paroles dures & les traitemens sévères. Si la douceur entretient son mal, ne craignons pas d'user de sévérité à son égard. Le grand art est de connoître l'humeur des enfans. Celui-ci veut être humilié, celui-là veut être encouragé par des louanges. Traitez les tous les deux de la manière qui convient à leur caractère, sans cela vous manquez votre but.

XXVII. Ces mères qui regardent l'enfant qu'elles portent dans leur Sein comme un poids inutile, qui maudissent leur enfant avant même qu'il soit né, qui supportent les incommodités de leur grossesse avec murmure & avec chagrin, au lieu de la prendre en esprit de pénitence, comme une des peines du premier péché, & de regarder leur état actuel comme le fruit de la bénédiction attachée à tout mariage Chrétien : ces mères-la, dis-je, sont dans un étrange aveuglement. Elles se marient, & elles ne voudroient pas avoir

d'enfans , comme si ce n'étoit pas la principale fin du mariage. Les mères infidelles n'auront eu de nombreux enfans que pour peupler l'enfer , & des mères Chrétiennes ne feront pas flattées de pouvoir contribuer à remplir le Ciel ? Les douleurs d'un accouchement vous épouvantent , & la griéveté de votre péché ne vous étonne pas ? Vous vous effrayez des soins & des fatigues qu'il faut prendre pour l'éducation des enfans , & vous ne vous encouragez pas de l'espérance de donner un disciple à Jesus-Christ , au Ciel un Citoyen ? C'est une espèce d'homicide de souhaiter la mort d'un enfant que Dieu destine à voir le jour. La passion peut-elle s'opposer ainsi à la nature ! Ces fruits si légitimes d'un amour chaste & conjugal , deviendroient donc des objets d'horreur & de crainte , & l'on renonceroit par un vil intérêt à l'avantage de vivre en quelque sorte après sa mort , & de pépétuer la race des enfans de Dieu ?



PENSÉES sur la nécessité de donner une Education chrétienne aux Enfans.

I. **L**ES pères & les mères doivent réparer par la sainteté de l'éducation l'impureté de notre origine. Il est juste qu'après nous avoir communiqué le penchant que nous avons à tous les vices, ils forment en nous l'habitude de toutes les vertus ; qu'ils aident l'esprit que Dieu nous a donné à résister à la chair que nous avons reçu d'eux ; & qu'ils aient soin de guérir les plaies qu'ils nous ont faites sans le vouloir. Quel bien est-ce de vivre ? Il importe seulement de bien vivre. C'est peu de chose que d'avoir contribué à nous donner cette vie fragile & mortelle, s'ils ne contribuent à nous rendre dignes d'une vie éternelle, s'ils ne nous engendrent pour le Ciel, en nous enseignant la loi de Dieu, en jetant dans notre ame la semence de toutes les vertus.

II. Une bonne éducation suppléeroit à toutes les lois. Sans autre secours, elle seroit capable de mettre & d'entretenir la justice parmi les hommes : c'est une racine qui produit tous les bons fruits qui naissent dans la République. Le salut & l'honneur des familles dépend de ces premiers soins, sans lesquels il n'y a rien à espérer de la part de ces jeunes créatures. La sanctification des pères & des mères en dépend ;

& le Concile de Trente ne trouve point de moyen plus sûr ni plus efficace pour le bon ordre & pour la réformation du monde, que la bonne institution de la jeunesse. Prédicateurs, Confesseurs, Pasteurs, en vain vous voulez inculquer & répandre les maximes de l'Évangile & les règles de la foi, si les chefs de famille ne vous prêtent la main à l'exécution d'un dessein aussi important.

III. L'enfance est l'âge de l'éducation; la beauté d'un portrait dépend de certains premiers traits que la main savante du peintre a jeté d'abord sur la toile. Ces heureuses ébauches, que l'art conduit insensiblement par des coups de pinceau réitérés à la perfection de l'ouvrage, nous disent ce qu'on doit attendre & de ses soins auprès de la jeunesse qu'on élève, & de la flexibilité de ces jeunes corps, qui prennent facilement toutes les impressions qu'on veut leur donner. Exhortations, bons exemples, rien n'est à négliger; tout dépend des commencemens. Comme Tobie, conjurez-les souvent de se souvenir de Dieu tous les jours de leur vie; de se garder de consentir au péché par malice ou par complaisance; de bénir le Seigneur dans tous les temps, & de se régler sur ses divines volontés; de ne point faire à autrui que ce qu'on ne voudroit pas être fait à soi-même; de regarder les pauvres avec un œil de compassion; de les assister selon son pouvoir, & sur-tout de fuir les mauvaises compagnies.

IV. Une fille s'est oubliée: elle a prêté l'oreille à quelque jeune séducteur: elle a franchi les lois de l'honneur & des bienféances: croyez-vous que la faute tombe sur elle seule, & que la mère n'y soit pour rien? Si au lieu de la mener dans des assemblées de plaisir & de vanité, presque toujours fatales à l'innocence; si au lieu de lui apprendre l'art de plaire & de se parer comme une divinité; si au lieu d'ouvrir la porte à de jeunes gens, qui sous prétexte d'amitié & même de parenté n'ont que trop bien réussi à souffler dans son cœur les premières étincelles de l'amour profane, elle lui avoit inspiré l'horreur du péché; si elle lui avoit enseigné les règles de la pudeur, la crainte de Dieu, l'amour de la dévotion & de la retraite; si elle lui eût appris à se confesser avec douleur de ses péchés, à offrir à Dieu les premiers sentimens de son cœur, comme les prémices d'une bonne conscience, croyez-vous qu'elle seroit tombée dans ce désordre?

V. Il se tient dans les familles comme un conseil domestique

tique où le père & la mère se dressent un tribunal ; & prenant en main tous les droits de la Providence , ils disposent souverainement du sort de leurs enfans. On leur entend dire , nous marierons celui-ci , nous donnerons celui-là à l'Eglise , cette fille est propre pour le monde , celle-là n'est bonne que pour être Religieuse. Pères & mères , qui est-ce qui vous a établi juges de la vocation de vos enfans ? Qui vous a donné cette autorité sur leur volonté ? Si ce fils que vous destinez à l'Eglise se jette , avec le temps , dans les vanités & dans les intrigues du monde , s'il nourrit son esprit de galanteries , d'études profanes , d'embarras , d'affaires séculières ; une vie de retraite & consacrée au service divin , un vœu de chasteté lui conviendront-ils ? Et si cette fille , que vous avez dessein de renfermer dans un cloître , se trouve éprise de quelque passion , honnête ou non , si elle recherche sous main un mari riche ou pauvre , croyez-vous qu'elle s'accommode d'un voile , d'une clôture ?

VI. Ni les pères ni les enfans ne savent ce que c'est que le sacerdoce ; les uns vont aveuglement à l'ordination ; les autres les y portent par un motif d'intérêt : *Nec quisquam sumit sibi honorem , sed qui vocatur à Deo tanquam Aaron*. Ce n'est pas un commandement que l'Apôtre fait , c'est un usage qu'il établit. Ce n'est pas une vérité inconnue qu'il recommande , c'est une pratique constante qu'il suppose : il ne dit pas qu'aucun ne soit si hardi que de prétendre : il dit , qu'il n'y ait personne qui sans vocation prétende à la prêtrise. Il seroit à souhaiter que ce fût encore la coutume de notre temps , comme ce fut celle des premiers siècles. il falloit user d'une douce violence pour déterminer un fidelle à recevoir le sacerdoce. L'appareil de l'ordination les faisoit trembler. Ils sentoient par avance le fardeau qu'on leur alloit imposer , & ils ne répondoient à l'Evêque qui les consacroit que par des soupirs & des larmes. Aujourd'hui on présente une tête superbe aux onctions saintes , on monte hardiment à l'Autel pour y offrir sans dévotion le saint Sacrifice. Cette dignité si redoutable ne pèse plus & n'honore plus ceux qui la portent ; on regarde le sacerdoce comme un état honnête dans la Religion , & propre à une vie oisive & commode. La plupart des pères chrétiens ne pensent qu'à élever leurs enfans , qu'à faire honneur à la maison d'où ils sont sortis , par le déshonneur de l'Eglise. Je ne dis pas que parmi les Prê-

tres, il ne s'en trouve beaucoup qui soutiennent par leur vertu la dignité de leur caractère ; mais il y en a plusieurs qui ne sont pas entrés avec l'esprit qu'il faut dans le sacerdoce ; Dieu peut dire à beaucoup d'eux : *Non mittebam prophetas, & ipsi currebant.*

VII. On n'a que trop souvent à gémir des déplorables effets des mariages forcés. De-là les mécontentemens continuelns entre des personnes violemment assorties & liées indispensablement l'un à l'autre par une cruelle nécessité ; & si l'inclination des jeunes mariés étoit décidée pour quelque autre objet, quelles flammes secrètes ne nourrissent-ils pas dans leur sein ? De quels artifices n'usent-ils pas pour entretenir & fomenter des feux adultères ? Quelle cruelle défiance ne conçoivent-ils pas l'un de l'autre ? Dans quelle mélancolie ne passent-ils pas leurs jours ?

VIII. Que les enfans apprennent donc que l'autorité des pères ne doit pas être sans bornes, bien qu'elle soit impérieuse ; qu'ils se souviennent du commandement dont le Père des miséricordes a voulu charger tous ceux qui sont pères selon la chair : n'irritez point vos enfans, leur dit-il, de peur qu'ils ne perdent courage. Si quelque chose peut mettre à bout la patience d'un enfant, c'est quand on s'efforce d'étouffer en lui l'affection qu'il a nourri pour certaines personnes, dont il lui est comme impossible de se détacher ; & si quelque chose demande de la discrétion & de l'indulgence, c'est le malheureux état d'une jeune personne, prévenue d'une passion que les bons conseils & les remontrances d'un père ne peuvent éteindre, & qui portent l'un à l'extrémité de désobéir, l'autre à celle de s'irriter contre son propre sang. De-là viennent les vaines remontrances, les inutiles représentations, les malédictions dont on s'accable réciproquement ; de-là viennent encore ces haines d'autant plus vraies qu'elles soulèvent la raison contre la nature ; ces châtimens où le père, à titre de justice, venge son autorité violée ; ces divisions dans les familles qui attirent la colère de Dieu, & sur la désobéissance des enfans & quelquefois sur la dureté des pères.

IX. Le fils & la fille de leur côté se rendent vraiment coupables, si sans raison ils rejettent le choix de leurs pères & mères. Qu'ils veillent donc sur leurs passions de peur qu'elles ne prennent le dessus ; qu'ils étouffent ces premiers

mouvemens d'une affection dérégée ; ou si elle devient trop forte , qu'ils confient de bonne heure leurs inquiétudes à leurs pères & mères , ou à des amis également fidelles & discrets , afin d'aller à temps au devant de leur propre malheur , de celui de toute une famille.

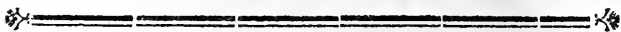
X. L'enfant ne doit pas avoir la témérité de s'opposer à la volonté de ses parens. Les parens ne doivent pas entreprendre de violenter les inclinations de l'enfant ; & lorsque , dans la chaleur de la passion , il s'est fait un contrat illégitime , qu'il n'est pas possible de révoquer , il faut que l'amour & la compassion intercèdent si tendrement pour les coupables , qu'en leur faisant ressentir un cuisant regret de leur témérité & de leur mépris , ils puissent en être touchés & affligés , mais non pas accablés.

XI. Il n'est pas permis d'user de prières si pressantes qu'elles puissent tenir lieu d'une violence réelle , comme il arrive envers les filles , qui sont naturellement plus timides que les hommes ; & comme il n'est pas permis de lui faire accepter un époux qu'elle ne veut pas , il n'est pas juste de lui refuser un homme qu'elle veut , quand son inclination est formée. Il est vrai que les enfans seroient mieux de déférer aux conseils de leurs parens qui ont de la tendresse pour eux , & plus d'expérience qu'eux ; par ce moyen le Seigneur béniroit leur obéissance , & le mariage qu'ils contracteroient seroit plus heureux.

XII. Quand on parle de donner à Dieu ses enfans , ce n'est pas de les faire Ecclésiastiques ou Religieux , mais d'employer tous les moyens de les établir dans une vie véritablement chrétienne. Ils appartiennent à Jesus-Christ par le droit de la régénération & de la vie nouvelle de son esprit qu'ils ont reçue dans le baptême , & ne doivent dans le temps & dans l'éternité appartenir qu'à Dieu seul. Cependant on veut les donner au monde , ou du moins les partager entre Dieu & le monde. Comment peut-on entreprendre d'arracher au Sauveur ses membres , ses élus , qu'il a déclaré ne pouvoir jamais lui être ravis ? Comment peut-on s'opposer à cette divine volonté , & à cette bonté infinie pour laquelle il les a choisis pour être sa possession & son héritage. Veut-on leur ôter cette vie sainte & spirituelle , sous prétexte qu'on leur a donné une vie de corruption & de péché ? Si on étoit bien touché des vérités de la religion , on auroit une

extrême horreur de cet état moyen entre Dieu & le monde ; qu'une aveugle cupidité fait imaginer comme possible , & fait regarder comme souhaitable ; & l'on craindrait davantage de devenir l'auteur de la perte de celui à qui on a donné la vie.

XIII. Je ne dis pas que cette obligation d'offrir ses enfans à Dieu , doive empêcher de les mettre dans les charges , dans les emplois & dans le service du Prince par une voie légitime , autant que les engagements de ces professions ne font pas des obstacles à garder la loi de Dieu. Ces états étant de la vocation de Dieu , on peut & on doit même s'y engager pour Dieu , en vue de Dieu , & pour obéir à ses ordres. S'acquitter fidèlement d'une charge , servir généreusement son Roi c'est servir Dieu.



REFLEXIONS sur le faux bonheur du Monde.

I. **L**ES hommes considèrent les obligations du Christianisme comme les choses du monde les plus pénibles & les plus difficiles , parce qu'ils ne savent pas la manière en laquelle on les doit pratiquer selon l'intention de Jesus-Christ & de l'Evangile ; pour connoître combien son service est doux , & son joug léger , ceux qui veulent allier le monde avec Jesus-Christ , qui veulent donner leur cœur à la terre , & se dire néanmoins les serviteurs d'un Dieu , qui ne leur demande pour culte que l'affection sincère de leur cœur : *Non colitur Deus nisi amando* , ces personnes-là doivent trouver les obligations du Christianisme trop difficiles ; le joug est insupportable : mais pour ceux qui , aimant la justice & la sainteté des préceptes de l'Evangile , suivent Jesus-Christ , ils ont des plaisirs tout spirituels : *An verò corpus habet delectationes suas , & animas deserit à voluptatibus suis ?* dit saint Augustin : n'y a-t-il que le corps qui a ses plaisirs ? l'ame qui est infiniment plus noble , n'en a-t-elle point ?

Lorsque nous renonçons aux plaisirs du monde , dit saint Augustin , nous ne perdons pas les plaisirs , mais nous en changeons ; nous prenons ceux du Ciel pour ceux de la terre , car on ne peut résister à l'amour du monde que par l'amour de Dieu , & lorsqu'on aime , il n'y a rien de difficile. Pourquoi les gens du monde souffrent-ils tant de choses pour le

monde qui les trahit & les paye si mal, sinon parce qu'ils l'aiment ? *Ubi amatur, non laboratur, aut certè labor ipse amatur* ; on n'a point de peine, lorsqu'on a de l'amour ; ou si on a quelque peine, elle devient aimable.

II. Il faut souvent faire à Dieu cette belle prière de saint Augustin : *Da quod jubes, & jube quod vis*, donnez-moi ce que vous me commandez, après cela commandez-moi ce que vous voudrez : ainsi nous pratiquerons avec joie tous les préceptes de l'Evangile, parce que la grâce de Jesus-Christ est toute puissante dans notre foiblesse ; & quelque stérile que paroisse notre ame, il nous fera toujours trouver l'abondance dans le désert ; & si nous avons d'abord quelque peine, pourvu que nous persévérions, il nous affermira toujours dans le bien, suivant cette parole de l'Ecriture : *Ipse modicum passos perficiet, confirmabit, solidabitque*. Après quelque légère souffrance, il nous rendra sages & inébranlables.

III. Par un effet de la sagesse de Dieu, le monde ne sauroit presque plus tromper personne : *Ut etiam spem seductionis amiserit*. Le monde est trop connu dans ses artifices & dans ses ruses, dans ses vains attraits, & dans ses faux plaisirs ; il ne peut plus séduire & tromper que ceux qui veulent l'être. Quelqu'un pourra croire d'abord que c'est une grande entreprise que de décrier le monde dans le monde même ; mais je parle à des gens qui, tout attachés qu'ils y sont, ne laissent pas d'en connoître l'abus ; ils en poursuivent les fauteurs, mais ils en sentent les chagrins : j'atteste votre conscience, vous n'en voudriez pas sortir, mais vous vous plaignez d'y demeurer.

IV. En voyant ces grands, ces riches du monde, vous diriez que tout leur rit, qu'ils goûtent de vrais plaisirs ; cependant ils vivent sans règle, sans ordre, sans fureté, sans bienfiance. Il y a tel homme, dit le Sage, à qui Dieu a donné des richesses, des possessions & des honneurs, en sorte qu'il ne lui manque rien de tout ce qu'on peut désirer : *Vir cui dedit Deus divitias, & substantiam, & honorem, & nihil deest animæ suæ ex omnibus quæ desiderat*. Ne diriez-vous pas que c'est le portrait de la félicité humaine ? Ecoutez ce qu'il ajoute : mais Dieu lui refuse l'avantage de jouir en paix de tout ce qu'il possède : *Nec tribuit ei potestatem Deus ut comedat ex eis & fruatur illis*. Ces terres, ces possessions immen-

ses , ces revenus abondans , ces coffres qui devoient être pleins , ces greniers qui s'affaissent sous le poids des grains , vous n'en jouirez pas : la juste impatience d'un créancier , forcé d'employer les voies de la justice ; la perte d'un procès , les sollicitations & la puissance des intéressés ; une révolution de fortune , ou une augmentation de dépense imprévue ; une imposition nécessaire dans les malheurs du temps ; le voisinage des guerres qui entraînent le ravage & la désolation ; l'avarice même qui craint toujours de manquer du nécessaire , vous force de tenir renfermé votre argent : tout cela vous empêche de jouir de vos biens. L'ambitieux , comme Aman , bouffi de la faveur du Prince dont il semble partager la fortune & l'autorité , voit tous les jours à sa porte une foule d'adulateurs qui l'encensent : quelque comblé qu'il soit d'honneur & de biens , ne le croiriez-vous pas heureux ? Un ennemi secret qui peut lui rendre de mauvais offices ; un homme qui se met au-dessus de la fortune & du crédit , qui regarde l'autorité sans trembler & la fortune avec dédain , ne lui rend pas tous les hommages qu'il croit mériter : alors tout l'honneur qu'il reçoit d'ailleurs ne le console pas du mépris que fait de lui cet homme seul.

V. Cependant quelque cruel que soit le monde , les mondains s'y attachent ; soit coutume , soit aveuglement , soit châtement de Dieu , ils se plaignent toujours de leur état , & n'en peuvent sortir. Saint Grégoire , *hom. 8 in evang.* fait cette belle réflexion sur le monde & l'aveugle attachement que nous avons pour lui : *Ubique in mundo mors , ubique luctus , ubique desolatio : undique amaritudine repletur , & tamen cæcâ morte ejus amaritudines amamus ; fugit tempus , insequimur , labenti inhæremus ; & quia labentem retinere non possumus , cum eo ipso dilabente dilabimur.* Par-tout mort , par-tout péril , par-tout chagrin , plainte par-tout ; il n'y a qu'amertume & aveuglement dans le monde , & cependant on s'attache à tout. Le monde fuit avec la vitesse du temps , & nous le suivons : il est plein de soucis comme autant d'épines piquantes , & nous l'embrassons : il tombe de son propre poids avec toutes les vanités qui l'accompagnent ; & ne pouvant le retenir , nous tombons & nous nous précipitons avec lui dans les abîmes d'une malheureuse éternité. C'est une vérité que saint Augustin nous apprend : celui qui aime Dieu , est

le seul qui sache s'aimer lui-même comme il faut : *Ille solus se novit diligere qui Deum diligit.*

VI. Il y a dans l'homme un homme intérieur, un homme du cœur, dit saint Pierre : *Homo cordis*, qui, par l'usage qu'il fait des grâces du Dieu vivant & immortel, acquiert des biens spirituels, en comparaison desquels tout ce qu'il y a de créé n'est rien : *Non comparavi illis lapidem pretiosum* ; il s'y livre avec affection, il s'en entretient avec son ame ; la mémoire des biens reçus, l'espérance de ceux qu'il attend, tout cela cause en lui un repos délicieux : *Requiem Dei*, une paix qui surpasse tous les plaisirs des sens : *Pax quæ exsuperat omnem sensum*. C'est, dit saint Augustin, parce que son ame tend vers un seul objet, qui est Dieu : *Quia eorum tota anima tendit ad unum* : son cœur n'est point déchiré des soins & des inquiétudes mortelles dont les gens du monde sont agités. Cette multiplicité de desirs qui accablent une ame mondaine & la fait gémir sous le joug de l'iniquité, n'approche point de lui : on lui ôte ses biens, il en devient plus spirituel : il devient pauvre, il le veut être : dans le monde tout est forcé, dans la piété tout est volontaire.

VII. La preuve qu'un homme mondain n'est pas heureux, c'est qu'il cherche son bonheur hors de lui. Que de divertissemens ! Combien de plaisirs différens ? &c. Un homme de bien trouve son plaisir en lui-même ; non dans les spectacles du monde, mais dans la contemplation des grandeurs de la Religion. Il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur, par la bouche du Prophète Isaïe : *Non est pax impiis, dicit Dominus*. Ce Prophète étoit dans une cour, dit saint Augustin ; il voyoit les uns, enflés de leur pouvoir, ne connoître que la félicité présente ; les autres délivrés de la contrainte des lois & de la crainte de Dieu, ne vouloir reléver que d'eux-mêmes : cependant il prononce, & de la part de Dieu, qu'il n'y a point de véritable paix, & par conséquent, point de solide bonheur pour les impies ; ils semblent être contents, & ne le sont pas : les justes, au contraire, semblent être tristes, mais leur tristesse est comme un songe qui se dissipe bien vite.

VIII. Dans les gens de bien la tranquillité de l'ame & le repos de la conscience sont peints jusques sur leur visage ; & cette félicité secrète & intérieure, qui est le fruit de leur résignation, ils ne voudroient pas l'échanger pour un siècle de

félicité charnelle : *Cor meum & caro mea exultaverunt in Deum vivum*, disoit David. Quoique les Justes soient destinés à souffrir, les mondains ne le sont pas moins ; & comparaison faite de la peine des uns avec la peine des autres, vous trouverez qu'il n'y a point d'autre différence entre eux, sinon que les justes sont plus heureux mille fois que les mondains ; que ceux-ci n'ont que le poids de leur croix, & n'en ont pas les soulagemens ; les consolations spirituelles qui sont les seules véritables & solides, leur manquent ; & ce qui les fera mourir de déplaisir devant le tribunal de Dieu, c'est qu'ils connoîtront que ces tourmens des pécheurs & ces mortifications forcées auroient suffi pour leur gagner l'Eternité ; qu'il y en avoit assez par faire un Saint ; qu'ils se sont perdus par cela même qui auroit pu les sauver ; que ce qui leur auroit coûté un bonheur court & imaginaire, auroit pu leur valoir une gloire éternelle & solide ; qu'ils ont souffert plus qu'il n'en falloit pour plaire à Dieu, si un autre motif eût animé leurs peines & leurs souffrances.

IX. Le monde oppose à cet avenir invisible, dont le juste nourrit sa foi, les délices du moment présent ; à la félicité de l'esprit, la félicité des sens. C'est un charme qui ôte le discernement aux mondains, & qui leur fait paroître frivole ce qui est solide, & solide ce qui est frivole. Cette fausse lueur se dissipera bientôt, parce qu'enfin la figure du monde passe comme une vapeur : détrompons-nous une bonne fois de ces enforcellemens de la vanité ; & pour fermer la bouche aux mondains, faisons leur sentir que les biens du monde sont eux-mêmes presque tous des biens en apparence, & comme placés dans les mains de l'avenir. Ces agitations, ces brigues, ces prétentions, ces soins pour s'avancer en sont la punition : ce dégoût des biens qu'on possède, cette avidité continuelle pour ceux qu'on ne possède pas ne nous font-ils pas travailler au hasard ? Et combien de fois le monde n'a-t-il pas trompé les espérances les mieux établies ! Dieu est infailible dans ses promesses, & ses promesses sont établies sur sa vérité éternelle, sur le sang de Jésus-Christ même son Fils unique, sur sa justice & son équité, sur sa puissance & sur sa miséricorde. Y a-t-il donc moins de sagesse à servir Dieu, qu'à servir un homme mortel qui se rit de votre servitude ; qui tantôt veut faire pour vous ce qu'il ne peut pas,

& tantôt ne veut pas ce qu'il peut faire ; qui croit que vous êtes assez récompensé de le servir ?

X. La gloire mondaine a la vertu de donner des forces, de changer la nature des choses, de faire des plaisirs des difficultés; mais quand les hommes de qui je parle jouiroient d'un repos entier, & qu'ils feroient véritablement heureux pendant le temps de leur vie, sans aucun mélange de chagrin & d'inquiétude, quand le monde leur donneroit tout ce qu'ils peuvent désirer, & que leur vie seroit un cours paisible de bons & d'agréables jours, & les combleroit de tous les avantages de la fortune, je leur dirois encore avec saint Augustin : Vous êtes à plaindre & pas à estimer ; votre fausse félicité est une véritable misère ; vous jouissez dans ce monde des biens que Dieu vous laisse pour vous amuser ; vous êtes des victimes de la justice de Dieu, que Dieu engraisse pour les perdre. C'est la part que Dieu vous laisse ; vous avez reçu les biens en votre vie : *Recepisti bona in vita tua* : qu'avez-vous à attendre dans l'autre ?

CONSIDERATIONS sur les vues de Jesus-Christ dans l'institution de l'Eucharistie.

I. JESUS-CHRIST a eu deux fonctions à remplir comme médiateur ; la première, étoit d'apaiser la colère de Dieu, de satisfaire à sa justice, & de lui rendre les hommages qu'il pouvoit attendre des hommes, soit comme esclaves, soit comme criminels ; la seconde, étoit de verser sur nous les grâces & les bénédictions qui nous sanctifient, & de nous offrir au Père Eternel comme des ennemis réconciliés, & des révoltés qui rentrent en grâce. Or, il les exerce tous deux dans l'Eucharistie ; il y opère la sanctification des fidèles comme étant l'auteur de la grâce ; il s'y présente encore à son Père, pour l'expiation de leurs crimes, en qualité de Rédempteur ; ce qui fait que nous pouvons considérer l'Eucharistie comme Sacrement ou comme Sacrifice.

II. C'est une vérité appuyée sur l'autorité de l'Ecriture & de la Théologie, que le propre état de Dieu est d'être incompréhensible, & de se faire pourtant connoître ; ou, si vous aimez mieux le dire avec Tertullien, qu'il n'est rien de si connu, & rien de si inconnu que Dieu : *Nihil tam no-*

tum , nihil tam ignotum quam Deus : la foi nous apprend qu'il est dans le séjour de sa gloire environné de lumière ; mais lumière inaccessible , qui éblouit au lieu d'éclairer , & qui nous faisant entrevoir sa Grandeur , nous convainc de notre foiblesse : le Prophète nous assure qu'il a établi sa demeure dans les ténèbres ; mais ténèbres mystérieuses , mêlées de jour & de clarté , qui nous laissent entrevoir les objets de la foi , ou qui ne les éloignent de nous que pour nous les rendre plus sacrés & plus vénérables : *Nox ejus illuminatio ejus* : c'est Dieu , disoit un Ancien , qui , quelque caché qu'il soit dans son essence , se fait admirer dans tous ses ouvrages visibles. Je ne vous connois pas , mon Dieu , & je ne saurois vous méconnoître ; rien ne me peut dire ce que vous êtes , & tout me prêche que vous êtes mon Dieu : aussi S. Clément d'Alexandrie est d'avis que nous devons à Dieu trois sentimens intérieurs , l'admiration , l'adoration & la foi : l'admiration , qui est un grand sentiment d'estime pour les choses même qu'on ne connoît point & qu'on nous dit être en lui ; l'adoration , pour reconnoître un Etre souverain , qui est au-delà de toutes nos connoissances , & que nous devons d'autant plus révéler que nous pouvons moins le comprendre ; la foi , enfin , pour croire les vérités qu'il nous a révélées , qui sont infaillibles , bien qu'elles ne soient pas évidentes , & qui n'offrent pas moins de certitude pour avoir quelqu'obscurité. Nous pouvons dire de même de Jesus-Christ , qu'il s'est caché & qu'il s'est découvert aux hommes pendant sa vie : quelquefois il a caché toutes ses grandeurs sous les apparences de nos foiblesse : quelquefois il a fait éclater sa divinité par ses miracles ; tantôt il a caché sa sainteté sous les apparences de pécheur ; tantôt il a fait connoître qu'il étoit la sainteté même : la raison a jugé de son pouvoir par ses œuvres , & quelques rayons échappés de sa gloire ont convaincu les Payens même de sa divinité : mais quand je le considère dans le Sacrement de l'Eucharistie , je n'y vois rien de sensible , rien de naturel : mes sens & ma raison n'y comprennent rien : je n'y vois rien que des yeux de la foi , & je n'ai qu'à m'écrier avec un Prophète : *Veretues Deus absconditus* ; que c'est un Dieu tout à fait caché : il n'avoit qu'à répandre quelques rayons de sa lumière , qu'à paroître sur l'Autel , comme il parut autrefois sur le Thabor ; mais il y veut être dans les ténèbres , parce qu'il y veut être

comme objet de notre foi, c'est-à-dire dans un état qui contrarie tout à la fois les sens & la raison.

III. C'est la créance de l'Eglise, que Jesus-Christ en instituant ce Sacrement, s'y est rendu présent, non-seulement pour être un objet d'adoration pour les ames fidelles, mais encore afin de s'incorporer à nous lorsque nous le recevons dans la Communion. Ce même Corps que le Saint-Esprit a formé dans le chaste sein de Marie, & que la Croix a soutenu comme la victime de la justice d'un Dieu irrité; ce même Sang qui a coulé sur les rochers du Calvaire, & qui est le prix du salut des hommes; ces parties sensibles de son humanité, il les a renfermés sous les accidens du pain & du vin: sa divinité même, par une suite nécessaire, se trouve dans ce Sacrement, avec les mêmes liaisons qu'elle avoit avec son humanité sainte; mais ce Corps & ce Sang sont cachés sous les voiles d'une substance étrangère; cette divinité même; qui devoit avoir quelque éclat, est toute cachée dans ce Mystère. Lorsque le soleil est couvert d'une nuée, on voit des traits de clarté qui prouvent sa présence: on voit passer au moins quelques demi-rayons qui font connoître qu'il y a quelque lumière sous ces ombres; mais sur nos Autels rien n'y paroît; Jesus-Christ Homme, Jesus-Christ Dieu, tout y est voilé: il est présent, & je ne saurois l'apercevoir: il s'offre à moi, & je ne saurois le toucher: il m'inspire ses vérités, & je ne saurois l'entendre: je me trompe, je me trompe; la foi tire ces voiles, & je le vois; la foi ôte ces obscurités, & je le touche; la foi lève tous ces obstacles, & je l'entends.

IV. Il est vrai qu'il fait de grands miracles dans ce Sacrement, mais ils sont aussi cachés que sa présence, & l'on ne voit pas comment il y est: on ne comprend point ce qu'il y fait: je fais bien qu'il y détruit la substance du pain, & qu'il y substitue la sienne propre. Cependant n'y voit-on pas encore toutes les apparences de la première? Et où trouve-t-on des marques de la seconde? Je fais qu'il y soutient des accidens sans l'appui de leur sujet naturel; mais où est la différence visible devant ou après la consécration? Je fais qu'il y distribue des grâces, qu'il y consacre des fidelles; mais ce sont des grâces secrètes & des onctions intérieures. Lorsqu'il conversoit avec les hommes, il rendoit ses miracles publics: il guérissoit des malades: il rendoit la vue à des

aveugles : il ressuscitoit des morts à la vue de tout le monde ; alors il vouloit nous confirmer dans la foi ; dans l'Eucharistie , il ne veut que l'exercer ; ses miracles y sont des mystères ; ce ne sont point des motifs pour nous exciter à croire , ce sont des vérités qu'il faut que nous croyions , bien qu'elles ne soient pas visibles.

V. Tertullien remarque qu'il y a deux différences considérables entre la religion des Payens & celle de Jesus-Christ : la première ne tiroit son autorité & sa vénération que de l'éclat extérieur de la pompe des solennités , de l'appareil des sacrifices & de la profusion de l'encens. Les Payens formoient des images de leurs Dieux des plus précieux de tous les métaux , afin que la matière même de leurs Idoles leur donnât de l'autorité. Ils leur offroient des sacrifices magnifiques , afin que cette pompe extérieure surprit l'esprit en surprenant les yeux. Ils n'avoient que des mystères éclatans pour donner de la terreur ou de l'admiration aux peuples : *De apparatu , de sumptu fidem sibi extruunt.* Ils n'avoient de la religion que sur la foi de leurs sens ; ils ne jugeoient bien de leurs Dieux que par les apparences , & ils ne les reconnoissent pour tels que parce qu'ils étoient éblouis , & qu'ils croyoient voir dans leur culte des marques de leur grandeur ou de leur puissance. La seconde , je veux dire la Religion de Jesus-Christ , fait agir les Chrétiens d'une manière bien différente : ils admirent parce qu'ils croient , & ne croient pas parce qu'ils admirent : ils ne cherchent pas à contester le sens , ils veulent exercer leur foi : ils ne sont point surpris par ces dehors éclatans ; & ce n'est pas une vaine magnificence , mais une sainte simplicité qui rend leurs mystères vénérables.

VI. Autre différence encore plus considérable , c'est que les adorations des Payens étoient aussi vaines que leurs Idoles : ils perdoient leur encens ; & leur religion qui étoit si magnifique dans l'action , étoit vaine & stérile dans son effet : au lieu que la Religion Chrétienne est simple dans ses apparences & magnifique dans ses effets : *Simplicitas in actu videtur , magnificentia in effectu repromittitur* : elle oblige les Fidèles à l'humilité , mais elle leur prépare une gloire qui ne finit point : elle les détache des biens temporels , mais elle leur prépare des récompenses éternelles. Quelques gouttes d'eau répandues , quelques paroles prononcées sur un

enfant , le rendent enfant de Dieu & héritier du royaume éternel. Une simple onction nous fait devenir soldats de Jesus-Christ , nous rend invincibles à tous les assauts du démon ; & sous de foibles apparences , se trouvent renfermés le Corps & le Sang de Jesus-Christ , la grâce même dans sa source , & la nourriture spirituelle de nos ames.

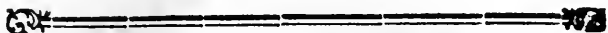
VII. Les ennemis de l'Eglise ont trouvé cette simplicité réunie à tant de magnificence , indigne de leur foi : la simplicité & l'obscurité des mystères n'a pas satisfait la vanité de leurs esprits. Ils les ont même regardé comme vains & comme impossibles : *Simplicia quasi vana , magnifica quasi impossibilia* : mais les enfans de l'Eglise adorent Dieu , & toutes les voies de Dieu. Ils reconnoissent sa puissance dans les choses les plus communes en apparence ; ils la trouvent dans les choses mêmes impossibles à la raison & à la nature. Ce sont-là les sentimens que la foi produit particulièrement dans le mystère de l'Eucharistie : elle nous donne des yeux pénétrans , & nous fait chercher ce soleil au travers des nuits , des ombres & des voiles qui le couvrent : Jesus-Christ y supprime tout l'éclat de sa gloire , mais il veut que notre foi n'en soit ni moins vive ni moins ardente.

VIII. Où voit-on aujourd'hui des marques de cette foi ? N'attendez pas que je me plaigne de ceux , qui , trop attachés à leurs sens , font profession de ne pas croire la vérité de ce Mystère , & qui par-là se sont fait retrancher de la Communion de l'Eglise : je suis assez touché des dérèglemens des Chrétiens , sans m'arrêter à déplorer l'aveuglement des hérétiques : les plaies du dedans me touchent plus que celles du dehors : nous avons trop à nous plaindre de nos frères pour nous arrêter à nous plaindre des étrangers ; & la persécution qui vient de la part des enfans rebelles , doit être bien plus affligeante que celle que font les ennemis. Où est la foi pratique de ce Mystère parmi les Chrétiens ? Vous les voyez entrer dans nos Eglises comme s'ils entroient dans une salle de bal ou de comédie. A peine jettent-ils les yeux sur celui qu'ils devroient adorer avec le plus profond respect : la première pensée qu'ils ont , est la curiosité de voir ou la vanité d'être vus. Ils passent ainsi jusques dans le sanctuaire , & ne craignent point d'offenser Jesus Christ jusqu'aux pieds de ses Autels. Est-ce-là croire la présence de Jesus-Christ , que de venir dans ses temples pour y appren-

dre ou pour y étaler ce que la pompe du monde a de plus recherché ? Est-ce croire que Jesus-Christ est sur l'Autel , que de venir enflammer les passions par des regards dissipés , ou de les entretenir par les rêveries secrètes d'une ame corrompue ? Est-ce croire , est-ce avoir de la foi que de troubler la piété des Fidèles par des entretiens bruyans & scandaleux comme il arrive tous les jours ; que de venir au Sacrifice comme Chrétiens , & d'y assister comme des Idolâtres ? Que nous a fait Jesus-Christ pour l'offenser ainsi en sa présence & sous ses yeux , & au moment qu'il nous témoigne son amour le plus excessif ?

IX. Le cœur de l'homme doit être comme un Autel , où brûlent les flammes innocentes de la charité , & où le zèle sacrifie une troupe de désirs criminels comme autant de victimes. La grâce est communiquée par les autres sacremens , dans celui-ci est contenu l'Auteur même de la grâce. Josué disoit autrefois à un Ange : *Noster es , an adversariorum ?* & les Anges aujourd'hui , peuvent le dire à chaque homme qui se présente dans les temples où Jesus-Christ réside ; es-tu d'une pureté de vie semblable à la nôtre ? Es-tu en société avec nos ennemis ? Songe que c'est le pain des Anges que tu demande. Juge où est cette droiture & cette équité qui te doit mettre à couvert de la justice de Dieu. Pasteur des ames , où est cette charité & ce zèle qui te doivent consumer pour le salut des peuples & la gloire de Dieu ? Artisan , Marchand , où est cette sincérité & cette vérité qui doit régler toutes tes actions ? as-tu les mains nettes & le cœur exempt de toutes fraudes ? Courtisan ambitieux , comment as-tu la hardiesse , avec un cœur enflé d'orgueil , & nourri du poison de la flatterie , avec un esprit agité de pensées & de desseins pleins de fourberies , de jalousie & de mensonge , de vouloir participer à ce Dieu de la paix & de l'humilité ? Avare , qui ne fais qu'entasser trésors sur trésors , comment ose-tu approcher de la Table Sainte avec des yeux éblouis par l'éclat des richesses , avec un cœur appesanti par des affections terrestres & engagé dans la possession tyrannique des biens frivoles & périssables ? Pour toi qui te vautres dans l'impureté , consentirois-tu à ouvrir ton cœur impur à celui qui est assis sur les ailes des Chérubins , des esprits les plus purs ? Si tu as été instruit à l'école de Jesus-Christ , comment vis-tu suivant les maximes du monde ? Si tu as été enrôlé dans

la milice des enfans de lumière , comment reçois-tu la loi des enfans de ténèbres ? Si tu crois qu'il y a un souverain bien , pourquoi cours-tu après tant de biens frivoles & imaginaires ? Si tu as les yeux tournés vers le Paradis , que Jesus-Christ t'a promis & t'a mérité , comment t'engage-tu à avoir commerce avec l'enfer ?



RÉFLEXIONS sur le respect dû au Sacrement de l'Eucharistie , & sur la Communion.

I. SI Dieu ne permettoit la communion de son Corps & de son Sang qu'à un petit nombre de Chrétiens , avec quelle estime , avec quelle sainte jalousie les regarderions-nous ? Heureux Chrétiens , dirions-nous , en les voyant , qui ont l'honneur de participer à ces adorables Mystères ! Ils diroient eux-mêmes , dans le transport de leur sainte joie , comme ce courtisan d'Assuerus : Félicitez-moi , mon bonheur est grand , je dois manger demain à la table du Seigneur : *Etiam cras cum Rege pransurus sum* : s'il ne nous avoit permis de communier qu'une seule fois en notre vie , eût-il exigé de nous une longue & pénible préparation ? Quelle joie pour ceux qui auroient une véritable foi , à l'approche de cet heureux jour , & quelle pureté de conscience n'eussent-ils pas cru nécessaire pour cette grande action ? Faut-il que la facilité de faire le bien ; diminue de l'estime du bienfait ; que la familiarité engendre , pour ainsi dire , le mépris des grâces qui nous sont accordées si libéralement ; que l'amour excessif que nous porte Jesus-Christ soit cause de notre froideur ; & que nous soyons moins touchés de reconnoissance , parce qu'il nous accorde plus de faveurs ?

II. Tout ce qui sert à Jesus-Christ dans l'Eucharistie , tout ce qui le touche , tout ce qui l'approche est devenu vénérable & sacré pour les Fidèles. On consacre les Temples où il réside , on pare les Autels où il repose ; on dore les Tabernacles où il se tient renfermé ; on enrichit les Vases qui servent au Sacrifice ; on charge d'ornemens précieux les moindres Ministres du sanctuaire ; l'or & l'azur brillent dans les lambris ; l'encens exhale de toutes parts ses douces fumées ; des flambeaux lumineux ; suivent & précèdent le char qui porte en triomphe le Sacrement ; les fleurs naissent

par-tout où il passe ; l'art & la nature , la magnificence & la piété , s'unissent ensemble pour faire voir aux mortels la grandeur & la majesté de ce Dieu sacrifié , par l'appareil & par la pompe dont on s'empresse à relever son Sacrifice.

III. Je loue ces soins religieux ; mais ne savez-vous pas que votre corps est le temple vivant où Jesus-Christ veut reposer ; que votre ame est le vaisseau où il veut être gardé ? Chrétien , ne fais-tu pas que ton cœur est l'autel que Dieu estime plus que ces autels qui lui ont été élevés de la main des hommes ? Cependant tu n'y sacrifies qu'aux idoles de tes passions ; tu n'y égorge d'autres victimes que tes ennemis ; tu n'y fais d'autre offrande que celle de tes intérêts & de tes larcins ; tu n'y allume d'autres feux que celui de tes amours criminels ; tu n'y présente d'autres parfums que celui de la fumée des honneurs du monde , de la vanité & de l'ambition : est-ce-là cette pureté qu'il exige de toi ?

IV. Les Payens , dit saint Cyprien , s'étoient fait des Dieux sujets aux vices les plus honteux , pour excuser & justifier les leurs , pour suivre impunément leurs passions , sans être exposés aux reproches de leur conscience. Les Chrétiens ont des sentimens différens : ils savent qu'ils servent le Dieu de la pureté , & qu'ils doivent marcher sur les traces de Jesus-Christ. Or , avez-vous dépouillé le vieil homme ? avez-vous pleuré vos péchés ? avez-vous combattu vos passions & vos mauvaises habitudes avant que de vous approcher de ce mystère de sanctification & de grâce ? avez-vous cherché dans les replis de votre conscience ce péché dominant & favori , que vous voudriez vous cacher à vous-même , pour n'être pas dans l'obligation de vous condamner ?

V. Examinez-vous sur le respect que vous avez pour Jesus-Christ : il nous demande le sacrifice de l'esprit ; mais comme il nous donne son corps & son ame , il veut aussi que nous lui rendions un culte extérieur : cependant comment agissons-nous dans le Temple saint où il réside en personne ? On y entre avec un air volage & dissipé : on ne daigne pas quelquefois plier le genou devant la Majesté Suprême. Que dirai-je de ces postures indécentes qui scandalisent les gens de bien , & qui sont si outrageantes pour Jesus-Christ ? De ces bruits & de ces murmures qui interrompent le vénérable silence des sacrés mystères , & qui
troublent

troublent jusqu'à l'Autel le Prêtre qui y sacrifie ? de ces conversations & de ces politesses affectées qui tendent à corrompre à la face des Autels du Dieu de la pureté, des ames chrétiennes, dans le lieu même destiné à leur sanctification ? On va dans l'Eglise pour voir & pour être vu : si l'on a quelque secret à dire, & quelque confiance à se faire, c'est l'Eglise qu'on choisit pour cela ; & peut-être est-ce le moment destiné à l'adoration qu'on préfère à tout autre.

VI. Que demande le respect intérieur ? Qu'on s'offre à Dieu pendant la Messe : recueillement, adoration, attention, humilité, &c. Or, de quoi s'occupe-t-on ? au lieu d'appliquer son esprit à ce que fait & dit le Prêtre ; au lieu de le fixer du moins par quelques lectures pieuses ou par des prières, on roule dans sa pensée le souvenir des soins & des affaires domestiques ; on pense à sa famille ; on se repaît de vaines espérances ; on pense aux moyens d'entamer un procès, ou de le gagner : peut-être s'occupe-t-on du plaisir de tromper quelqu'un, ou d'accomplir quelque partie de divertissement : est-ce-là l'occupation qu'il faut avoir dans l'Eglise ?

VII. Si nous étions dans le Ciel, dit saint Chrysostome, rien ne pourroit nous distraire de la vue de Dieu : Dieu est sur l'Autel, & comment pouvons-nous penser à autre chose qu'à lui, & fixer nos regards ailleurs que sur lui ? Le sang qui a coulé sur le calvaire, coule encore sous nos yeux : le Prêtre offre la victime sainte pour tous les assistans ; il frappe sa poitrine au bas de l'autel pour nous avertir de détester nos péchés ; il nous crie : *Sursum corda, élevez vos cœurs* ; qu'il n'y ait point de mensonge ni d'hypocrisie dans la réponse. L'Empereur Justin fit mettre à tous les bénitiers du magnifique temple qu'il fit bâtir à Constantinople cette inscription : *Lavez vos péchés & non pas seulement vos visages.*

VIII. Il est très-utile aux justes & aux pécheurs pénitens de participer au Corps & au Sang de Jesus-Christ, & de s'unir à lui par la communion. Un instinct secret porte chacun à conserver la vie du corps par l'usage des alimens propres à l'entretenir ; n'est-il pas juste qu'il y ait aussi dans nous une application continuelle à conserver & à fortifier la vie spirituelle de l'ame par cette nourriture divine ? Les justes y doivent venir par reconnoissance, les pécheurs par nécessité, tous par amour : les justes, pour rendre grâces à

Dieu des faveurs qu'ils en ont reçues ; les pécheurs , pour lui demander la grâce de fuir les attrait & les occasions du péché : tous pour s'exciter de plus en plus à se donner à Jesus-Christ , qui se donne à eux par un excès de charité. Justes , que l'humilité sur-tout vous conduise à Dieu , devant qui toute votre justice n'est qu'iniquité : pécheurs , que la confiance vous porte à vous nourrir de cette divine viande , qui seule peut vous rendre purs & innocens.

IX. Les Apôtres étoient encore imparfaits quand Jesus-Christ les communia ; c'est pour cela qu'il leur lava les pieds , pour montrer qu'il falloit se purifier de toute affection profane. Quelle consolation pour les Apôtres de recevoir ce divin Maître , dont les seules paroles leur avoient fait connoître qu'il étoit le principe de la vie & de la vie éternelle ? Mais aussi quel fut le malheur du perfide Judas , qui reçut le Corps de Jesus-Christ dans le dessein de le trahir ? Il profana par un sacrilège ce banquet d'amour. Quel fut l'excès de son malheur ! L'Evangile dit : *Melius erat ei si non fuisset natus homo ille*. Il eût mieux valu n'être point né , que d'avoir communiqué indignement. Il n'étoit auparavant que tenré du Démon , mais alors Satan entra dans son cœur , & prit si bien possession de son ame qu'il en devint le maître. Tremblez donc à cet exemple , vous qui êtes en péché , & qui dans cet état vous approcheriez de la Table Sainte. Si vous étiez assez téméraires , que dis-je ? assez impies envers Dieu , assez cruels envers vous-mêmes , pour vous porter à cet excès d'audace , vous convertiriez en poison ce breuvage sacré , qui devoit vous servir d'antidote : au lieu d'honorer Jesus-Christ , c'est le déshonorer ; c'est le trahir par un lâche baiser ; c'est l'enfermer dans une obscure & sale prison ; c'est le charger de chaînes ; c'est l'exposer à l'outrage du Démon qui règne dans ce cœur ; c'est lui donner la mort & le crucifier de nouveau.

X. L'Apôtre ne se contente pas de dire que celui qui communie indignement reçoit son Juge en recevant le Corps de Jesus-Christ ; mais qu'il reçoit son jugement ; mais qu'il mange & boit sa condamnation , 1^o. pour montrer , que comme la boisson & la nourriture sont inséparables du corps qui en a été alimenté ; ainsi l'éternelle condamnation est inséparable d'une communion sacrilège. 2^o. Pour montrer que cette condamnation est aussi certaine que si elle avoit

été prononcée de la bouche même de Jesus-Christ. S. Jean dit : *Qui non credit, jam judicatus est* : celui qui communique indignement, dit S. Paul, est déjà condamné. 3^o. Il boit & mange sa condamnation, parce qu'en prenant le Corps de Jesus-Christ, ce modèle des vertus qu'il devoit pratiquer & qu'il a méconnues, va condamner jusques dans son cœur l'impureté de ses desirs, lui reprocher ses indécences, ses regards lascifs, &c. ses péchés secrets, ses passions publiques, ses haines, enfin sa vie déréglée.

XI. Il ne faut pas s'étonner que ce corps, qui a été la cause & l'instrument de notre salut, devienne le principe, & pour ainsi dire, l'arrêt de notre condamnation : il ne faut pas s'étonner que ce sang précieux & saint, qui a lavé tous nos crimes & payé nos dettes, nous rende débiteurs de la justice de Dieu ; c'est le même Jesus-Christ qui s'offrit sur le Calvaire à son Père Céléste pour l'expiation de nos offenses, & qui s'offre aux hommes à la sainte table pour leur sanctification ; mais comme ce sang fut versé sur le Calvaire pour le bonheur de ceux qui crurent en lui, & pour le malheur de ceux qui le crucifièrent, il est bu sur ses Autels pour la justification de ceux qui l'y reçoivent en honorant Jesus-Christ, & pour la réprobation de ceux qui l'y offensent.

XII. C'est une maxime véritable, que tout ce qui est reçu dans un sujet y opère le bien ou le mal, selon les dispositions qu'il y rencontre. Le Soleil, qui est la source de la lumière, aveugle les yeux foibles & languissans. Le pain qui nourrit & conserve la vigueur d'une personne saine, accable l'estomach d'un infirme. Le vin qui fortifie un homme sain, augmente la fièvre du malade. Jesus-Christ est un Soleil de justice & de grâce, pour éclairer nos ames & les justifier ; mais nos péchés forment un nuage qui nous cache ce Soleil ; notre iniquité, comme un levain aigri, corrompra ce pain adorable, & infectera par sa malice toutes les vertus qu'il voudroit nous inspirer.

XIII. La manne, figure de l'Eucharistie, se conserva fort long-temps sans altération dans l'Arche d'Alliance ; elle se corrompoit en une seule nuit, & se changeoit en vers dans la maison de ceux qui la vouloient garder contre l'ordre de Dieu : ainsi l'adorable Eucharistie, qui renouvelle la vertu de ceux qui la reçoivent dans une ame pure, aug-

mente la corruption & la malice de ceux qui la prennent dans un état de péché mortel. De telles communions, dit saint Paul aux Corinthiens, rendent plus infirmes, & font qu'on s'endort dans le péché : *Idèd apud vos multi infirmi, & dormiunt multi*; 1^o. parce que Dieu punit le sacrilège par l'endurcissement; 2^o. parce que sous prétexte qu'on communie, on se croit dévot; & par cet acte de religion, quoique mal fait, on croit justifier tout le mal qu'on fait d'ailleurs; ses colères, ses vexations, ses injustices; une femme qui vient de communier ainsi, n'en devient que plus grondeuse, plus insupportable à son domestique, &c.

XIV. Le même Apôtre écrivant aux Hébreux, c. 10, s'écrie : si ceux qui ont violé la loi de Moïse sont rigoureusement punis, quels supplices ne mérite pas celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu, qui souille le sang du Nouveau Testament, & fait injure à l'esprit de grâce qui veut se répandre en lui par la communion? Qu'il est dangereux, ô mon Dieu, d'abuser de votre patience, & de vous forcer en quelque façon à nous punir, en avançant notre jugement par des communions indignes! Quelle union peut-il y avoir entre Jésus-Christ & Bélial! Cependant n'est-ce pas-là le sort de ceux qui communient indignement, sans avoir quitté le vice, sans avoir même formé le désir de le quitter?

XV. Transgresser la loi de Dieu, c'est blesser l'autorité du législateur, s'opposer à ses volontés & se tirer de l'ordre où il nous a mis; c'est offenser sa Providence, abuser des grâces qu'il nous a faites; c'est faire tort au bienfauteur. Tout péché porte avec soi la défobéissance, le mépris : l'Apôtre le dit : *Per prævaricationem legis Deum inhonorat*. Rom. 2. Tout pécheur est coupable envers la justice, la sagesse, la miséricorde & la vérité de Dieu; mais tout homme qui communie indignement offense Dieu immédiatement en sa personne, & devient criminel au premier chef de lèse-majesté divine; il s'en prend; non à l'image de Dieu, non à son empire, non à ses peuples, non à ses Prophètes; mais à lui-même; il l'outrage dans sa propre personne.

XVI. Les saints ont comparé ce sacrilège au crime de ceux qui crucifièrent J. C. Celui qui communie indignement; renouvelle, disent-ils, la passion du Sauveur, comme le Sauveur renouvelle sa patience à souffrir ces nouvelles tortures; du moins l'Apôtre en parle en ces termes : *Quicum-*

que manducaverit panem hunc vel biberit calicem indignè, reus erit Corporis & Sanguinis Domini. Tous les pécheurs à la vérité sont coupables de la mort de Jesus-Christ, soit parce qu'ils n'usent pas de ce remède salutaire que le sang & les mérites de la Passion leur ont procuré; qu'ils la rendent inutile par leur paresse, & qu'elle leur devient préjudiciable par leur ingratitude; soit parce qu'ils renouvellent la cause & l'occasion de cette Passion qui fut le péché; mais on peut dire plus particulièrement de ceux qui communient indignement, qu'ils font une espèce de violence & de déshonneur aux membres du Rédempteur, l'outrageant en sa personne invisible, d'une manière plus immédiate & plus sensible au cœur de Jesus-Christ: c'est ainsi qu'ont pensé les saints Docteurs, Augustin, Jérôme, Cyprien, Chrysostome, &c. ils ont même remarqué que c'est en chérir encore sur le crime des Juifs que de communier indignement. Les Juifs ont fait tort à Jesus-Christ lorsqu'il vivoit encore dans sa chair mortelle sur la terre; ceux-ci l'outragent dans l'éclat même de sa gloire lorsqu'il règne glorieux dans le Ciel: outrage qu'ils comparent à celui que reçoit un Prince, assis sur son trône, de la part d'un criminel, digne alors d'un supplice bien différent de celui que mériterait une insulte faite au même Roi, voyageant inconnu dans quelque pays étranger.

XVII. L'humanité de Jesus-Christ a non-seulement acquis par sa Résurrection une nouvelle gloire, mais elle a acquis par sa Passion une nouvelle sanctification, en qualité de victime offerte à la justice divine, pour réparer le tort que l'homme avoit fait à Dieu. Il y a plus de malice à outrager à présent le Corps de Jesus-Christ, que n'en ont eu ceux qui l'ont crucifié, quelques perfides qu'ils fussent, parce que le Seigneur n'étoit pas si pleinement connu qu'il l'est des fidèles: *Si enim cognovissent eum, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent.*

XVIII. Quoi qu'il en soit de ces considérations, il est certain que le Sauveur ne peut pas trouver la même consolation aux traitemens de ces impies qu'il goûta sur la Croix lorsque ses bourreaux l'y attachèrent: sur la Croix, en effet, il se soumettoit à la volonté de son Père Céleste, il envisageoit le salut du monde, la défaite de la mort & du péché; tout cela lui adouciſſoit l'amertume de son calice:

mais il ne peut voir dans le sacrilège d'une communion indigne qu'abomination, que malice d'un cœur ingrat ; & comme il n'y a pas un acte plus sublime de Religion qu'une communion sainte, il n'y a pas de plus grande iniquité qu'une communion indigne.

XIX. Il est des personnes très-orgueilleuses, qui, au sujet de la communion, affectent de dire quelquefois comme saint Pierre : *Exi à me, Domine, quia homo peccator sum* : cependant si le Confesseur leur refusoit l'absolution & les excluoit de la Sainte Table en un jour de fête, ils crieront à l'injustice ; ils appelleroient à un autre tribunal ; ils prendroient pour un affront la justice qu'on leur feroit. Voilà l'humilité, voilà le respect, voilà la crainte qu'on a de se familiariser avec les mystères : mais déclarez-vous, levez le masque ; vous dites que vous n'approchez pas de la Sainte Table pour plus grande révérence : oh ! dites que c'est pour plus grande liberté ; vous voulez donner carrière à vos passions ; mettre à couvert vos iniquités sous une humilité feinte ; & sous prétexte de vous préparer à approcher des saints mystères, vous rendre toujours plus indignes d'en approcher en effet ; & sous prétexte de craindre, comme on le doit, de communier indignement, vous excommunier vous-mêmes, & vous priver des saints mystères qui vous auroient imposé une heureuse nécessité de vous corriger.

XX. Qui ne fait que la révérence qu'on a pour Dieu, vient de l'amour qu'on a pour lui ? Si la crainte vous en éloigne, pourquoi l'amour ne vous en approche-t-il pas ? Saint Pierre n'eut pas plutôt dit à Jesus-Christ : *Exi à me*, que Jesus-Christ lui répond : *Noli timere*, parce que, comme remarque saint Thomas, l'amour & le désir de s'unir à Jesus-Christ doit prévaloir sur cette crainte. Ce n'est pas une belle préparation à la communion de Pâques, qu'une année passée dans l'injustice & l'impureté ?

Ainsi communier rarement, non-seulement n'est pas une disposition naturelle à communier dignement ; mais c'est un danger nouveau de s'en rendre indigne, parce que par ce retardement le péché vieillit & s'enracine dans le cœur ; la tyrannie de l'habitude s'établit ; le tumulte des passions croit ; l'ame devient plus assujettie à ses ennemis, & moins forte à secouer le joug pour retourner à Dieu de bon cœur. Gardez-vous donc de cette crainte, qui est une piété mal fon-

dée; on diffère pour retarder, non pour se préparer; on regarde la communion, non comme une consolation, mais comme une nécessité gênante: ce n'est pas respecter le sacrement, c'est le craindre.

XXI. D'où vient que vous refusez d'approcher de Jesus-Christ? L'Eglise vous y convie. Jesus-Christ veut vous enrichir; ouvrez lui votre sein; l'Eglise vous appelle; vous vous piquez d'être de ses enfans & vous ne l'écoutez pas: que n'avez-vous du moins pitié de votre ame affoiblie & mourante faute de cette nourriture spirituelle. Vous maudirez la négligence que vous apportez à vous nourrir du fruit de cet arbre de vie éternelle: je crains que cette répugnance ne soit une marque de votre réprobation prochaine. Voilà que ceux qui s'éloignent de vous périront: *Ecce*, dit le Prophète, *qui elongant se à te peribunt*. C'est comme un prodige qu'il se trouve des gens, Seigneur, qui s'éloignent de vous, tandis que vous vous approchez d'eux; que la pauvreté fuie les richesses; que l'infirmité s'éloigne de la guérison; que la créature refuse de s'unir au Créateur: mais cela n'est que trop vrai, & la classe de ces sortes de Chrétiens n'est que trop nombreuse. Qu'en arrivera-t-il? C'est que tous ceux qui se rendent coupables d'une pareille indifférence périront, parce que Dieu s'éloignera d'eux à son tour pour les punir de s'être éloignés de lui: *Qui elongant se à te peribunt*. L'Ante-Christ, le ministre de Satan, ne pourra rien faire de plus digne de lui que d'ôter à l'Eglise ce Sacrement.

XXII. Eprouver les mouvemens de la concupiscence, avoir des doutes au sujet de la foi lorsqu'on y résiste, & qu'on travaille à les vaincre, ce doit être un motif pour communier. Jesus-Christ a institué ce divin Sacrement pour la guérison des petites fautes, & comme préservatif des grandes. *Tanquam antidotum quo liberemur à culpis quotidianis, & à peccatis mortalibus præservemur*. Il faudroit s'approcher même si souvent du Sacrement de l'Eucharistie, qu'on retournât à la seconde communion avant que d'avoir perdu la grâce de la communion précédente; par-là s'affoibliroient insensiblement les fougues des passions & la force des mauvaises habitudes; par-là s'insinuerait dans le cœur une affection secrète pour la pureté & pour la justice; par-là s'établirait dans le corps même une vie toute sainte & spirituelle; & l'union de la chair vivifiante & immaculée du Sauveur, embaumerait,

pour ainsi dire , la nôtre , & enleveroit toute sa corruption :

XXIII. Outre la diminution de la cupidité , vient l'accroissement de la charité. On ne peut communier sans purifier sa conscience , sans renouveler les bons propos , sans ressentir ses indignités , sans avoir le désir de satisfaire à celui à qui l'on va s'unir intimement par une pénitence proportionnée. On puise tous ces actes de vertu dans la communion ; la Foi , en croyant la vérité de ce divin Sacrement ; l'Espérance , dans l'attente des effets de la divine promesse ; la Charité , en aimant un Seigneur si libéral en bienfaits & si riche en miséricorde ; la Religion , en adorant cette majesté cachée & bienfaisante ; la reconnoissance , en admirant ses bontés ; l'humilité , en s'abaissant devant la face d'un Dieu Souverain à la vue de ses mystères , que les saints appellent terribles.

XXIV. Pour faire voir la nécessité d'approcher souvent de ce sacrement , suivant les intentions de Jesus-Christ , il suffit d'en considérer la matière ; elle renferme avec elle l'objet & la fin de son institution : Jesus-Christ s'est donné sous l'espèce d'un aliment le plus facile à trouver ; le plus commode pour l'usage ; le plus propre à satisfaire tous les goûts , & qui se trouve dans tous les pays.

La privation volontaire de la communion porte , sans qu'on y pense , sa punition avec elle : s'étant séparés de Jesus-Christ , ils seront exclus de ses grâces & de son Royaume ; & comme le désir de participer à ce sacrement est un gage de salut & de vie éternelle , le dégoût de cette viande céleste est une marque de mort & d'éternelle réprobation.

XXV. Je sens dans mon cœur deux passions différentes : je désire , & je crains. D'un côté , Jesus-Christ m'ordonne d'aller chercher les conviés à son festin dans les chemins & dans les haies , & de les faire entrer dans la salle afin qu'elle se remplisse : *Exi in vias & sepes , & compelle intrare ut impleatur domus mea* ; je fors de ma retraite , de mon repos , de mon silence , & je vous sollicite d'entrer : de l'autre , le Seigneur ordonne qu'on chasse ceux qui entrent indignement vêtus , & qu'on les jette dans les ténèbres extérieures : *Ejicite in tenebras exteriores , ubi erit fletus & stridor dentium*. Incertain , inquiet , sur vos dispositions intérieures , la charité m'oblige à vous convier à ces noces spirituelles ; la

prudence m'oblige à favoir si vous avez la robe nuptiale ; n'osant ni vous admettre ni vous rejeter ; cherchant la sincérité de votre foi ; craignant que vous n'en approchiez avec une foi feinte & une conscience hypocrite ; ne sachant si vous allez vous nourrir ou vous empoisonner , pour ainsi dire , de ce pain céleste ; si vous allez participer à cette viande de salut , ou manger votre jugement & votre condamnation ; si vous allez communier comme Pierre ou comme Judas ; voyant vos avantages & vos dangers ; prêt à vous pousser d'une main ; prêt à vous arrêter de l'autre , la seule chose que je puis vous dire , la seule règle que j'ai à vous proposer , c'est de vous adresser le conseil de l'Apôtre : *Ipsi vos probate* ; interrogez-vous devant Dieu ; & selon la réponse que vous fera votre conscience , éloignez-vous avec crainte , pour ne pas devenir profanateur & sacrilège , ou approchez-vous avec amour , pour recevoir la source & le principe de toutes les grâces.



REFLEXIONS sur la manière de se comporter chrétiennement dans les temps de calamité.

I. DIEU nous a revêtu d'un corps pour qu'il soit le soutien de l'ame dans ses opérations , & dans la pratique des bonnes œuvres. Tous deux sont destinés à mener ensemble , dans le cours de leur commun pèlerinage , une vie paisible & sainte , employée à servir & à glorifier Dieu qui est le créateur de l'un & de l'autre.

II. Il est vrai que le corps est une source de corruption & d'infirmités : de lui naissent la plupart des passions : c'est dans lui & par lui qu'elles exercent leur tyrannie : il se révolte contre l'esprit ; mais l'Apôtre nous apprend qu'il faut le réduire en servitude & le crucifier avec toutes ses convoitises ; que non-seulement il appartient à Dieu comme son ouvrage , mais qu'il doit être le temple de l'Esprit-Saint par sa pureté ; qu'il doit porter la mortification de J. C. par ses souffrances ; qu'il sert à la Religion dans l'usage des Sacremens & dans la pratique de la plupart des vertus chrétiennes ; il nous est donc permis , il est donc louable de pourvoir à sa nourriture.

III. Tant que l'homme fut innocent, Dieu lui donna de quoi s'engraïffer des bénédictions de la terre. Après son péché il le condamna à vivre de son travail & à la fueur de son front ; mais l'homme, en vivant ainsi, n'en vit pas moins des bienfaits du Seigneur, car c'est lui qui fait lever le soleil, & tomber à propos la pluie sur les campagnes : c'est lui qui tire du fond de sa Providence universelle de quoi faire subsister toute la race des hommes ; & qui conserve par sa bonté ceux qu'il a créés par sa puissance, & qu'il a dessein de sanctifier par sa grâce.

IV. Il faut donc, même en travaillant sans relâche sous ses ordres, attendre avec soumission ce qu'il lui plaira de nous donner..... Cependant, à voir les inquiétudes & les empressements qu'on a pour les biens extérieurs & corporels, qui ne diroit que nous vivons sous la loi de Moïse, non sous celle de Jesus-Christ ? On s'occupe toute l'année du soin de semer & de l'espérance de recueillir ; on a toujours les yeux fixés sur la campagne, pour voir ce qu'elle produira ; on ne fait que solliciter la rosée du Ciel ; on laisse là le Royaume des Cieux & sa justice ; on s'arrête à ces biens temporels que Dieu ne veut donner que par surcroit ; on abuse de leur abondance ; on se plaint de la moindre stérilité ; faut-il s'étonner après cela que Dieu punisse quelquefois, de la manière la plus rigoureuse, un pareil attachement à la vie présente, que nous préférons si volontiers au salut éternel ?

V. Nous ne prétendons pas blâmer ici des prévoyances raisonnables ; Dieu a voulu nous assujettir à ces précautions humiliantes, mais nécessaires : il n'interdit pas tout effort de l'industrie, il nous a commis au contraire pour être les instrumens de sa providence sur nous ; & comme l'ame se nourrit des lumières de la foi, de la connoissance des verus, du suc de la parole divine, il est juste d'entretenir aussi & de réparer les forces du corps, par la nourriture qui lui convient.

VI. Mais il faut que ce soin soit subordonné à la raison, & qu'il ne nous fasse demander les biens temporels, qu'autant qu'ils peuvent être utiles à ceux de l'ame : il faut de plus que nous soyons disposés à bénir le Seigneur en tout temps, soit qu'il les diminue, soit qu'il les augmente. Il faut enfin apprendre à dire avec l'Apôtre : *Scio abundare & penuriam pati.*

VII. Du désir d'acquérir des biens temporels, naît d'ordinaire le chagrin d'en être privé. Comme Dieu, selon les règles de sa sagesse ou de sa justice, les ôte quelquefois aux peuples, & que les peuples portent toujours à l'excès la crainte des périls & des nécessités de la vie, quelles plaintes alors, quelle désolation ! Que de murmures ! Nous en avons eu la preuve sous les yeux. Il n'y a point d'état plus affreux dans le monde que celui d'une famine réelle ou imaginaire ; on tremble ; on s'effraie ; on craint à toute heure de défailir & de tomber dans son néant. Tout l'esprit, tout le cœur est occupé de ses besoins, & n'est plus libre pour la prière & les autres devoirs de la piété. La raison s'égare ; la foi s'éteint ; les espérances de l'autre vie sont absorbées dans les pensées de celle-ci ; la charité cesse ; chacun ne compte plus que sur soi-même ; les lois les plus saintes cèdent à la nécessité, & chacun se croit autorisé à s'approprier tout ce qui peut satisfaire ou prévenir ses besoins. La férocité s'empare des esprits dans les villes & dans les campagnes ; on se fait des convois publics ; on envahit sans scrupule le bien d'autrui ; on s'arrache les uns aux autres le peu de nourriture qui reste : plus de bonne foi : plus de soumission à l'autorité : plus de religion.

VIII. Tout le monde seroit heureux, parlant en général, si les biens de la terre étoient également partagés ; si entre la campagne & la ville il y avoit une correspondance mutuelle de charité, & sur-tout, si dans ces momens de crise, les riches se faisoient un devoir de subvenir à la nécessité du pauvre, & si le pauvre ne demandoit au riche que ce qui lui manque ; mais est-ce aujourd'hui le temps, nous dira-t-on, de garder étroitement les bienséances, & de pouvoir suivre de si sages conseils : n'est-ce pas le moment de penser à vivre ? Envie, fraude, injustice, violence, tout cela devient excusable quand la nécessité commande ; nous respectons la Loi ; nous savons ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend ; mais en l'observant de quoi vivrons-nous ? Mais, puis-je vous répondre : à ce compte, il y auroit donc un temps où il seroit permis aux chrétiens de cesser d'être ? Quelle folie d'oublier Dieu & de négliger sa Loi, lorsqu'on a le plus grand besoin de sa protection ! Vous bénira-t-il au moment où vous faites vœu de l'offenser ; & s'il a la bonté de vous nourrir, lors même que vous êtes injustes & désolés.

béiffans , ne vous nourrirait-il pas encore mieux , si vous étiez fidelles & charitables ?

IX. Vous portez encore vos défiances dans l'avenir ; quand nous aurions de quoi vivre , dites-vous , où trouverions-nous de quoi semer. Les oiseaux du Ciel , dit Jéfus-Christ , ne fèment ni ne moissonnent , & votre Père Céleste les nourrit ; ne lui êtes-vous pas plus chers qu'eux ? Pourquoi ne vous confieriez-vous pas en cette bonté paternelle ? Le Seigneur a-t-il perdu son crédit & fa puiffance ? A-t-il changé fa bonté en malice , & fon amour en averfion contre le genre humain ? Suspendez vos murmures , peut-être qu'avant peu il s'élevera dans cette Egypte affamée , quelque nouveau Jofeph , qui après avoir fourni à votre fubfiftance , vous donnera encore de quoi semer vos champs , de quoi recueillir du blé.

X. Ceffez donc de vous troubler. Le pain ne vous a pas encore manqué ; vous n'avez pas encore fouffert ce que vous aviez craint de fouffrir ; grâces au Seigneur nous n'avons pas encore vu de ces funeftes effets que produit une famine fans reflource ; nous vivons , nous mangeons notre pain de chaque jour , avec poids & avec mefure , il est vrai , mais c'est à nous de nous contenter de ce qui fuffit rigoureufement ; Dieu nous défend de dire : que mangerons-nous , ou que boirons-nous ? & de quoi nous couvrirons-nous ? c'est-à-dire qu'il nous interdit à cet égard des inquiétudes qui tiennent à l'efprit du paganifme , & qui renferment un fentiment de défiance , injurieux à la Providence.

XI. Voudriez-vous reffembler à ces perfonnes , qui laiffant leur foi s'éteindre , & perdant toute réfignation , s'abandonnent aux plaintes les plus amères contre la prévoyance des Magiftrats , & murmurent contre la providence de Dieu même ? Efprits turbulens & murmurateurs , dont les défirs font fans bornes , les demandes fans difcrétion ; qui reçoivent fans actions de grâces , & qui jouiffent fans réflexion.

XII. Dans cette divine prière que J. C. nous a lui-même enseignée , & que Tertullien , & S. Cyprien après lui , appellent l'abrégé de fon Evangile , ce Divin Maître a bien voulu ne pas oublier nos besoins temporels. Il favoit que l'homme ne fe fuffit pas à lui-même , qu'il faut réparer la ruine infenfible d'une chair fragile & chaque jour défaillante , par

une nourriture journalière ; que le moyen de l'obtenir étoit d'avoir recours à la bonté & à la sagesse paternelle de celui qui la distribue ; que d'ailleurs il n'y a rien de si naturel aux enfans que de demander du pain à leur père ; non pas des richesses & des commodités mondaines qui entretiennent l'ambition, le luxe & la vanité, & presque toujours l'ingratitude avec l'oubli de Dieu, mais leur subsistance de chaque jour, & une suffisance raisonnable pour chacun, selon son état & sa condition : de sorte qu'on réglât ses desirs sur ses besoins, qu'on soulageât autant qu'on le pourroit ceux des autres, & qu'on fit servir les biens qu'on reçoit à la gloire de celui qui les donne.

XIII. Comme c'est par le Seigneur que nous vivons, c'est pour lui que nous devons vivre... Lors donc que vous avez été dans l'abondance, avez-vous regardé vos biens comme des dons qui venoient d'en-haut ; avez-vous loué votre bienfaiteur ? Sous le voile de ces biens passagers qu'il vous accorde, avez-vous aperçu les biens éternels qu'il vous prépare ? Quel usage en avez-vous fait ? Ont-ils été employés à nourrir votre orgueil, ou à exercer votre charité ; avez-vous renfermé votre opulence dans les règles de la tempérance chrétienne ? Si vous en avez abusé, quel droit avez-vous de vous plaindre de ce qu'il vous les ôte ? La maison d'Israël ne reconnoît pas que c'est moi qui la nourris, dit le Seigneur par son Prophète, c'est pour cela que je lui retirerai mes dons quand le temps sera venu de la punir par la privation des biens de la terre dont elle a si mal usé.

XIV. Vous qui jouissez de la substance de ce monde, & qui voyez vos frères dans la nécessité, oseriez-vous leur fermer vos entrailles ? Ne vous a-t-on pas souvent prêché que l'aumône appartient aux pauvres ; que la leur refuser, c'est blesser tout à la fois & la justice & la charité ; que vous la croyez mal à propos le fruit d'une libéralité gratuite, & qu'elle est en effet le paiement d'une dette qui porte avec elle son obligation. (Ecclef. c. 4.) Mais quand l'aumône ne seroit pas aussi expressément ordonnée qu'elle l'est aux riches & aux heureux du siècle, pourroit-il se faire qu'elle ne leur fût pas commandée, dans ces jours de deuil & de calamité, où le mercénaire ne peut vivre de son travail, ni même travailler pour vivre ; où l'on peut dire à la lettre, vous n'avez point nourri votre frère, vous l'avez tué :

Non pavisti, occidisti ; où le riche lui-même se croit pauvre ; parce qu'il n'est pas aussi riche qu'il l'étoit avant cette époque malheureuse , où les besoins se multiplient & les secours vont diminuant de jour en jour , à mesure que le nombre des malheureux s'accroît ? Quel cœur seroit assez dur pour n'être pas touché de la misère générale ? Que chacun donne donc aux pauvres selon son pouvoir ; que personne ne se refuse à des privations de luxe & de commodités qui doivent tourner au soulagement des misérables. Tel qui ne possède aucuns biens temporels , peut encore assister les pauvres , sinon par des aumônes pécuniaires , du moins par des paroles de consolation , par de bons conseils , par des prières... Si l'esprit de la charité nous anime , quelques pauvres que nous soyons , dit S. Augustin , il n'est pas que nous n'ayons encore de quoi assister les pauvres de quelque manière que ce soit : si nous n'avons ni or , ni argent à leur donner pour subvenir aux besoins du corps , donnons-leur l'exemple de la soumission aux ordres du Ciel.

XV. Mais hélas ce qui devoit émouvoir la pitié , ne fait qu'irriter la cupidité des mauvais riches. La misère générale va devenir pour eux une source de richesses ; on les verra charger leurs greniers du poids des grains qu'ils y ramasseront de toutes parts. Au préjudice du repos & de la vie même de leurs frères , ils aimeront mieux réduire toute une Province à l'extrémité , que de refuser à leur avarice l'injuste gain qu'elle se propose de faire. Tels sont ces hommes maudits de Dieu , vrais fléaux de son peuple , qui cachent & recèlent des vivres que la société leur demande à grands cris , & dont la Providence leur ordonne en vain de faire la distribution. Tels sont ceux , qui après avoir acheté à vil prix des denrées de première nécessité , les font payer au pauvre sept fois plus qu'elles ne leur ont coûté , sans penser que c'est trafiquer évidemment de la vie d'autrui. On croiroit ici voir ces avarés donc parle le Prophète , qui s'écrioient : quand viendra donc le temps de la stérilité ? alors nous ouvrirons nos greniers , nous vendrons chèrement notre blé ; nous aurons de fausses balances pour peser l'argent qui en sera le prix : par-là nous nous rendrons maîtres du pauvre , sans qu'il nous en coûte presque rien ; il n'y aura pas jusqu'aux criblures qui ne nous rapportent un denier considérable (*Amos 8.*) Aussi le Seigneur indigné déclare-t-il qu'il n'oubliera jamais

de semblables vexations, & qu'il redemandera le sang du pauvre au riche impitoyable qui l'a vu périr de faim, sans en être touché. Tous, je le veux, n'iront pas jusqu'à ces excès crians; mais ceux-là ne sont guères moins coupables, qui jouissent tranquillement de leurs biens, au milieu de la misère générale; qui s'endurcissant sur les maux publics, songent à bâtir de nouveaux greniers, au lieu de vider les anciens, & qui embarrassés de leur abondance, occupés de leurs plaisirs, ne veulent vivre que pour eux seuls.

XVI. Loin de nous ces sentimens inspirés par l'avarice; & si contraires à l'esprit de l'Évangile. Ne cherchons pas à nous justifier, en disant: j'ai mieux cultivé ma terre, or elle m'a plus rendu; si j'ai plus amassé, c'est que j'ai été plus prudent ou plus heureux; ces grains sont à moi, je les vends au prix courant; je fais plaisir à ceux qui achètent, ai-je tort; pourquoi me faites-vous un crime de mon savoir faire & de mon humanité? Pourquoi? Ah! c'est, répond S. Ambroise, parce que votre conduite en cela n'offre qu'un raffinement de malice & de cupidité, & que le plaisir que vous faites aux acquéreurs est une usure, & que cette usure est le fruit du monopole, & que votre gain est un larcin public. Les lois divines & humaines condamnent ces iniquités qui désolent le peuple de Dieu. Tôt ou tard elles seront punies, & le pauvre sera vengé. Pour vous, sur qui la misère du temps s'est plus appesantie que sur tout autre, bénissez le Seigneur dans votre affliction, puisqu'il lui a plu de vous humilier. Conjurez-le de regarder en pitié votre infortune; loin de vous toute plainte & tout murmure; n'écoutez pas les discours indiscrets & séditieux d'une multitude emportée, qui se répand en malédictions & en imprécations contre les riches. N'est-ce pas assez qu'il y ait de mauvais riches, sans qu'il y ait encore de mauvais pauvres?

XVII. Il est étrange que le péché qui nous attire tant de malheurs, se mêle encore aux malheurs qui en sont le triste effet, & qu'après avoir abusé tant de fois des grâces de Dieu, nous abusons encore de ses punitions: quand sera-t-il donc temps de l'apaiser? En nous convertissant à lui; il nous avertit, il nous menace, il nous afflige depuis tant d'années, il n'y a personne qui y pense sérieusement. Les bruits du monde empêchent qu'on n'entende la voix du Ciel; les maux à venir ne nous touchent pas, les maux présens nous irritent

au lieu de nous corriger ; nous regardons la guerre comme un événement politique ; la famine comme la fuite du dérangement des saisons & l'effet de la stérilité passagère d'une terre ingrate ou mal cultivée. Nous n'allons pas à la source de nos tribulations publiques & particulières : à quoi nous amusons-nous ? Quelle corruption dans les mœurs ? Quel relâchement dans la discipline, que d'impiétés, que de profanations, que d'horreurs !

XVIII. David, sur la fin de son règne, vit son peuple affligé d'une famine de trois ans ; la terre refusoit ses productions ordinaires ; une sécheresse fatale étouffoit dans son sein toutes les semences qu'on pouvoit y jeter, & ceux qui prenoient soin de la cultiver, voyoient leur travail perdu, leurs espérances trompées. Ce Roi, selon le cœur de Dieu, touché de l'affliction de ses sujets, en présence du Pontife & des Prêtres, témoins de sa religion & de sa douleur, va se prosterner devant l'Arche du Dieu vivant, pour savoir de lui & la cause de sa colère & les moyens de l'apaiser ; le Seigneur lui répond : Je venge la mort des Gabaonites que Saül fit mourir contre sa parole & son serment. La cause du châtiment ainsi déclarée, le Seigneur va être fatisait ; on extermine les restes de Saül & de sa maison sanguinaire ; alors la famine cesse, l'abondance revient, & Dieu comble de ses bénédictions Israël & Juda. Hélas ! quels rapports n'y a-t-il pas entre la cause des maux qui faisoient gémir les bons Israélites & celle des nôtres ! Nous pourrions croire que le fléau qui nous fait gémir maintenant, est la juste punition des meurtres & des sacrilèges que nous avons vu commettre sous nos yeux... Mais laissons à Dieu le secret de ses jugemens ; prions-le qu'il pardonne & non qu'il punisse. Nous avons vu couler le sang innocent, & nous n'avons point demandé celui des coupables ; Ministres de la paix & de la grâce, nous avons même intercédé pour eux auprès de Dieu & auprès des hommes ; & dans le même esprit qui nous a guidés, nous demandons encore, non la mort des pécheurs, mais leur conversion & leur vie.

XIX. Laissons ces tristes idées, ne renouvelons pas ici le souvenir de nos tribulations passées, nous avons assez d'autres péchés à nous reprocher. Des corps souillés & corrompus par la mollesse, la bonne chère, & par tant d'autres vices honteux, méritoient d'être sevrés de leurs

leurs plaisirs criminels, par la faim & par tous les maux qui l'accompagnent : *Polluisti terram in fornicationibus & malitiis tuis, quamobrem prohibita sunt flumina pluviarum.* (Jerem. 8.)

XX. Pourquoi n'attribuerions-nous pas encore ce fléau, à ces communions indignes & sacrilèges dont l'affreux souvenir sera pour l'Eglise & pour ses véritables enfans une source éternelle d'amertume ; à ce peu de foi, d'amour, de respect, que les Chrétiens ont envers Jesus-Christ immolé pour eux sur l'Autel ? Vous avez négligé ce pain qui est descendu du Ciel, & qui devoit vous faire vivre éternellement ; craignez que, par un juste châtement, il ne vous soit ôté ce pain matériel que donne la terre, & qui est si nécessaire à la subsistance de nos corps. Ne différez donc pas à détourner par un entier changement de vie les derniers malheurs dont nous sommes menacés. Dieu nous met dans l'heureuse nécessité de le faire il vous refuse les secours que vous refusez au pauvre il vous met dans l'impossibilité de fournir à votre luxe ordinaire : il vous réduit malgré vous à la frugalité & à la tempérance chrétienne : vous ignoriez, où vous paroissiez ignorer de qui vous teniez vos biens, & il vous fait sentir que c'est sa main qui les donne, ou qui les enlève à son gré. Mais ce n'est pas assez de ces abstinences forcées & indispensables ; dans la situation actuelle des choses, il faut briser son cœur d'une contrition véritable ; il faut entrer dans les voies d'une pénitence intérieure & volontaire ; souffrir avec soumission les misères qui nous accablent ; s'imposer à soi-même des peines convenables à la réforme de nos passions, & capables d'apaiser la colère de Dieu. Retournez à lui avec une confiance filiale : quoiqu'il soit le Dieu des vengeances, il est aussi le père des miséricordes & le Dieu de toute consolation. Quittez vos voies perverses encore une fois, & vous goûterez la douceur de son abondance. N'écartons point de dessus nous les heureux effets de sa compassion... Offrez-vous à lui comme des victimes qui vont s'immoler à la pénitence. Demandez-lui, comme Salomon, non les richesses ni la pauvreté, mais ce qui vous est nécessaire pour le soutien de votre vie, & avant tout cela, le Royaume de Dieu & sa justice : travaillez à vous procurer, non une nourriture qui peut périr & qui ne doit point vous empêcher de périr vous-même un jour, mais une

306 CONSIDÉRATIONS ET PENSÉES DIVERSES
nourriture toute céleste ; mais sa grâce ; mais sa miséricor-
de qui doivent nous faire vivre éternellement.

Nota. Les Réflexions qu'on vient de lire , ont pour objet les calamités qui furent occasionées par le funeste hiver de 1709 ; & tout cet article , tiré d'un Manuscrit original de M. Fléchier , est composé des pentées que l'éloquent Prélat n'a pu faire entrer dans l'excellente instruction Pastorale qu'il a donnée aux Fidelles de son Diocèse sur le même sujet , & qui se trouve dans ce Volume.

PENSÉES DIVERSES.

I.

Sur la Mort.

LA mort se présente souvent à notre imagination ; mais c'est à la manière de ces perspectives , qui , tracées avec certaines proportions tirées des secrets de l'optique , nous font illusion , en nous offrant une longue & profonde galerie , qu'on est tenté de parcourir , quoique ce ne soit qu'une surface peinte avec art , qui vue de près fait cesser notre erreur , & termine aussitôt notre promenade.

I I.

Sur les illusions par rapport au salut.

UN avare voudra bien se sauver par le jeûne & par l'abstinence , mais non pas par la charité ni par la tendresse envers les pauvres ; un orgueilleux fera des libéralités éclatantes aux Hôpitaux & aux Eglises , mais il ne voudra céder à personne quelque droit qu'on fasse valoir contre lui ; un médifant consentira volontiers à ne point prendre le bien d'autrui , pourvu qu'on lui permette de déchirer la réputation de tout le monde : ainsi chacun se fait des restrictions sur son salut , selon son humeur , & met toujours à part les péchés qui naissent du tempérament ; comme s'ils étoient moindres , parce qu'on les aime ; comme s'ils étoient moins dangereux , parce qu'ils sont plus naturels ; comme s'ils étoient plus pardonnables , parce qu'on les commet plus souvent ; comme s'il suffisoit pour se justifier de dire , cela est dans mon sang , c'est ma complexion , c'est mon étoile ,

ou comme si cette corruption naturelle étoit une raison pour se défendre devant la justice de Dieu, & non pas un sujet de recourir à sa miséricorde.

I I I.

Sur la parole de Dieu.

La parole de Dieu en passant par la bouche de l'homme, ne perd rien de sa vertu. La vérité est toujours elle-même.

I V.

Sur le soin qu'on doit prendre de son salut.

Est-ce qu'il est moins important de veiller sur soi & de penser à son salut, que de s'occuper d'affaires temporelles ? Devrions-nous avoir moins de ferveur que nos ayeux dans la foi ? Le Ciel est-il aujourd'hui de moindre prix qu'il l'étoit alors ? N'aspirons-nous pas aux mêmes couronnes ? N'avons-nous pas à craindre les mêmes périls, & même des occasions de chute encore plus dangereuses ? Puisque la perversité humaine va toujours croissant, & que l'art de faire le mal se perfectionne de plus en plus, il faut dans l'œuvre du salut plus de précautions que jamais, plus de soins, plus de vigilance, des moyens plus puissans, & des secours plus efficaces.

V.

Sur les fruits de la parole de Dieu.

Telle fut la force de la divine parole, qu'annoncée au monde par la bouche des Apôtres, elle changea la face du monde ; elle s'empara tellement de l'esprit & de la volonté des hommes, qu'elle leur fit quitter leurs lois, leurs coutumes, leur religion . . . Celui qui étoit adultère devient chaste, & fait un pacte avec ses yeux pour ne plus regarder l'objet de ses désordres ; celui qui a trempé ses mains homicides dans le sang de son frère, réprime dans son cœur jusqu'aux moindres émotions de colère ; celui qui brûloit du désir de se venger d'un ennemi, pardonne généreusement les offenses les plus sensibles ; celui qui dévorait la substance du peuple par ses injustices & ses rapines, donne ce qu'il peut avoir de superflu aux pauvres & aux Hôpitaux ; celui qui blasphémoit le nom de Dieu avec tant de fureur & tant de scandale, s'interdit même jusqu'aux paroles inutiles ; celui qui brigoit

les honneurs & les vanités du siècle, les méprise; celui qui se plaiſoit à répandre des diſcours pleins d'impieété, n'est plus occupé qu'à gagner des ames à Jeſus-Chriſt, & à les attirer à lui par des converſations les plus édifiantes.

V I.

Sur le Péché.

Quand nous péchons, nous admettons en nous un ennemi, un tyran, un tentateur importun, aſſidu & dangereux. Un ſaint Docteur nous fait remarquer que le péché actuel a preſque en chacun de nous les mêmes effets & les mêmes ſuites qu'a eu le péché originel en la nature humaine; d'où il faut conclure qu'il y a eu dans nous deux fortes de concupiſcences, l'une qu'on nomme originelle, & l'autre perſonnelle; l'originelle eſt une amorce du péché dans le cœur de tous les hommes, c'eſt une contagion qui ſe répand inſenſiblement, un feu lent qui ne s'éteint qu'à la mort, que l'eau même du baptême n'amortit point, & que tous les exorcifmes ne fauroient chaſſer. La concupiſcence perſonnelle eſt dans chacun de nous, quand nous avons conſenti au péché mortel. C'eſt un penchant continuel, une inclination violente qui nous porte à de nouveaux péchés; & comme la première ne s'éteint pas par le baptême, la ſeconde ne s'eſface pas non plus par l'abſolution.

V I I.

Sur la Juſtice.

I. J'appelle ici juſtice, cette perfection de la loi qui conſtitue l'homme dans l'habitude des vertus chrétiennes. Sur cela je demande, ſi les Pharifiens pouvoient ſe flatter d'avoir cette perfection? Et j'examine quelle étoit leur juſtice.

Je trouve, 1°. qu'elle étoit toute extérieure; ils portoient les Commandemens de Dieu gravés ſur leur front, mais les obſervoient-ils? Ils exterminoient leur face pour avoir la réputation de jeûner rigoureuſement; au-dehors ils étoient comme des agneaux, & au-dedans comme des loups raviffeurs, puisſqu'ils vouloient perdre J. C. . . Or, il faut que la juſtice des Chrétiens ſoit dans le cœur. Le cœur doit être le ſiège de la Religion; elle y doit régner, ſi l'on veut

parvenir au Royaume des Cieux Mais je prie Dieu, dites-vous, je l'honore des lèvres : ainsi l'honoroient ces Pharisiens ; mais je fais des aumônes ; si c'est pour être vu des hommes, Dieu ne sauroit vous en tenir aucun compte.

2°. Leur justice étoit orgueilleuse. Ils croyoient que leur vertu étoit à eux ; ils s'en attribuoient tout le mérite ; ils méprisoient les autres hommes ; s'ils prêchoient, ils vouloient se faire admirer ; s'ils étoient généreux, c'étoit pour se faire aimer des hommes. La justice des Chrétiens doit être humble ; après avoir travaillé avec zèle à sa propre sanctification & à la sanctification des autres ; on doit se reconnoître encore pour des serviteurs inutiles : *Servi inutilis sumus.* *

3°. Leur justice étoit imparfaite : la justice qui procédoit de la Loi, dit saint Paul, n'étoit pas pleine & entière. Les Pharisiens avoient une connoissance parfaite des cérémonies ; mais n'ayant jamais voulu donner entrée dans leurs cœurs à la charité de Jesus-Christ, ils ne purent jamais atteindre à la véritable perfection.

II. D'après ces principes, nous pouvons juger si l'esprit Pharisaïque ne règne pas encore parmi un certain nombre de Chrétiens On n'épargne ni le sacré, ni le profane dans ses discours ; même en faisant profession de piété, on cherche à tirer vanité du peu de bien qu'on fait ; on veut réformer les autres par des avertissemens importuns, par des corrections indiscrettes ; on les décrie en feignant de vouloir les convertir ; & l'on croit être charitables, lors même que l'on porte des coups mortels à la charité.

III. Les libertins, après avoir perdu leur réputation, se jettent sur celle de ceux qui leur déplaisent, ou dont la vertu les choque ; après avoir usé de tous les plaisirs, ils se réservent pour la fin de leurs coupables jouissances, celui de médire ; & au lieu de pleurer leurs péchés, on les entend gémir éternellement, & nous entretenir des péchés d'autrui.

IV. Que dirai-je de ces médisances qui grossissent les moindres défauts de nos frères par des circonstances toujours exagérées, qui révèlent les crimes secrets par des confidences malignes, qui ruinent la fortune des gens de bien par des calomnies préparées avec un art meurtrier, de ces railleries fines & ingénieuses, de ces bons mots dont on se

fait honneur aux dépens du prochain ? ... Ce n'est qu'une parole, dites-vous : ce n'est qu'un jeu : ce n'est que pour égayer la compagnie ; mais que répond l'Écriture ? Celui, dit-elle, qui lance une flèche contre son prochain, est coupable de sa mort : ainsi celui qui nuit à sa réputation & qui s'excuse sur ce qu'il ne l'a fait qu'en riant : *Sic ludens feci*, se rend coupable devant le Seigneur du crime d'homicide. Cette raillerie est légère pour vous, dit saint Bernard, mais elle est importante à celui qu'elle regarde & qui en est l'objet. Votre frère ne s'informe pas si vous vous êtes réjoui, il sent seulement que vous l'avez offensé : on juge d'une blessure, non par la main qui l'a faite, mais par l'impression de douleur qu'elle a causée à celui qui l'a reçue ; & quand on est blessé, qu'importe que ce soit par un homme qui s'emporte, ou par un homme qui se divertit ?

V I I I.

Sur la Charité fraternelle.

I. La religion Chrétienne est différente de la religion des Juifs : premièrement, dans son principe : elle venoit d'un Dieu terrible, d'un Dieu qui avoit publié sa loi au milieu des foudres & des éclairs ; la religion Chrétienne a été fondée par Jésus-Christ, par un Dieu de bonté & de charité : secondement, dans ses motifs : on punissoit de mort les prévaricateurs de la première loi : c'étoit la crainte qui faisoit agir ; mais la loi de l'Évangile a pour motif la charité, l'amour de Dieu ; aimez le Seigneur, & vous avez accompli sa loi : troisièmement, les récompenses étoient temporelles, l'abondance des biens de la terre, les richesses, &c. Celles des Chrétiens sont toutes spirituelles, la grâce, la gloire de Dieu, la sanctification des âmes. Quatrièmement, les préceptes tendoient à la justice ; ne point tuer, ne point faire de tort au prochain, &c. mais les préceptes de l'Évangile tendent à la charité & à la bonté ; ne pas fâcher, ne pas défobliger son frère, ne lui dire pas un mot qui puisse l'aigrir, &c.

II Il a été dit aux anciens, vous ne tuerez point. . . L'homme est l'image de Dieu, il la faut respecter. Dieu est le principe des choses, est le maître de la vie . . . Quelle folie pleine de brutalité que de chercher à se détruire les uns les autres ?

Comment peut-on se laisser aller à ces passions cruelles, qui vont à la ruine de son semblable ? . . . Un peuple grossier avoit besoin de ce précepte, mais Jesus-Christ a proportionné ses commandemens à la sainteté de sa Religion, en défendant de faire la moindre chose qui puisse offenser le prochain . . . *Je vous dis, moi, que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné.* Dans l'ancienne loi, Dieu défend le meurtre & l'homicide : Dieu défend dans la nouvelle, jusqu'aux moindres mouvemens de colère.

III. Cependant y a-t-il rien de plus commun ? Il ne faut qu'un mot, quelquefois dit sans mauvaise intention, pour allumer le feu de discorde entre ses frères. Un salut qu'on ne nous aura pas rendu de bonne grâce ; une marque d'honêteté à laquelle on n'aura pas été assez sensible, un geste, un sourire ; il faut moins que tout cela pour blesser notre orgueil & révolter notre amour propre : du ressentiment, on passe à la colère, & de la colère à la haine. On ne peut plus ni voir, ni souffrir des personnes qui ont eu le malheur de nous offenser ; tout ce qu'ils font, tout ce qu'ils disent nous déplaît : on travaille à leur rendre de mauvais offices ; on cherche même tous les moyens de se venger : voilà où conduire l'animosité, si on ne la réprime dans sa naissance. Modérons donc une passion dont nous pourrions bien n'être plus les maîtres dans la suite.

IV. Il est défendu dans l'Evangile de se mettre en colère ; mais n'y a-t-il pas une colère permise ? Le Roi Prophète ne dit-il pas : *Mettez-vous en colère & ne péchez pas* ? Saint Paul ne parle-t-il pas d'une espèce de colère que Dieu approuve ? Je conviens qu'il est une colère Sainte, qui procède du zèle & de l'amour de la Religion, & qui ne seroit pas déplacée à la vue des outrages qu'on fait à Dieu : telle est celle, par exemple, qui s'empare de nous lorsque l'on entend blasphémer le saint nom du Seigneur, ce nom si auguste & si vénérable devant qui tout genou doit fléchir. Ne seroit-on pas en droit de déchirer ses vêtemens comme dans l'ancienne Loi, lorsqu'on est témoin des irrévérences qui se commettent dans les Eglises, où l'on parle aujourd'hui comme on parleroit dans les rues & dans les places publiques ; où l'on jette de tous côtés des regards curieux, indécens & peut-être criminels ; où l'on entame des conversations toutes profanes ? Qui ne seroit pas tenté à ce spectacle, de

prendre le fouet en main , comme Jesus-Christ , pour châfer ceux qui se comportent de la sorte ? Quand on voit des gens ignorans dans leur religion , sans étude , sans science , vouloir raisonner néanmoins sur les points de doctrine les plus épineux , en hommes éclairés , ou en esprits forts ; se révolter contre les soins qu'on prend de les instruire ; fuir la lumière qu'on leur présente , & braver par leur opiniâtreté la grâce qui les poursuit ; qui ne seroit pas indigné ? Une telle indignation est trop louable & trop juste , pour qu'elle ne soit pas agréable au Seigneur ; mais toute autre colère est péché ; il faut la réprimer Quiconque aura dit à son frère *Raca* , sera digne du feu , a dit le Sauveur des hommes : ce n'est pas une parole dite en l'air : ce n'est point une opinion de quelque Casuiste sévère , c'est un oracle du Fils de Dieu. On ne peut être sauvé sans la charité , & dire un outrage à son frère , c'est la perdre. Pour accomplir la loi , il faut lui faire du bien ; & c'est la violer cette loi , que de lui vouloir , ou de lui faire du mal : enfin c'est s'attaquer à un membre de Jesus-Christ ; à un Fidelle , pour lequel Jesus-Christ est mort ; & si c'est un péché que de lui dire une injure , que fera-ce de le corrompre par des paroles licencieuses ; de le pervertir par de mauvais exemples , & de le déchirer par des médisances cruelles ?

I X.

Sur la Réconciliation.

I. Il a été nécessaire qu'on nous prêchât la réconciliation : nous sommes si foibles dans le commerce du monde ; il faut si peu de chose pour nous choquer ; nous nous fachons si souvent les uns contre les autres , qu'il étoit bien à propos qu'on nous obligéât de nous rapprocher de nos frères , après que nous aurions eu le malheur de nous brouiller avec eux , & de faire par vertu , ce qu'il ne nous a pas été donné de faire par inclination.

II. Que votre paix soit comme l'eau qui coule , dit l'Écriture ; rien de si uni que l'eau , rien de si divisible ; jetez-y un bâton , une pierre ; la moindre chose la fend : elle se sépare ; mais ses parties se réunissent aussitôt , & elle coule comme auparavant : ainsi doivent faire les Chrétiens : un mot , une parole , un intérêt les divise ; mais qu'on les voie

se réunir promptement , oublier tout , & ne plus se ressouvenir du passé. 1°. Parce qu'après que J. C. nous a réconciliés avec son père , il n'y a point de Chrétiens si ennemis , qui ne doivent se réconcilier en J. C. 2°. parce que rien n'est si contraire à l'Évangile , qui est une loi de paix , que cet esprit de discorde persévérant. 3°. Parce que Dieu ne peut pardonner à ceux qui ne pardonnent pas.

III. Vous vous approchez de l'Autel , vous y apportez vos offrandes ; mais si vous vous êtes brouillés avec votre frère , allez plutôt vous réconcilier avec lui. Le Sacrifice de la Messe commence , vous vous disposez à y communier ; déjà vous avez confessé vos péchés ; déjà vous avez frappé votre poitrine ; déjà vous touchez à la Table Sainte où l'on administre le Corps du Seigneur : & quelle offrande allez-vous lui présenter ? Des aumônes ? Elles ne font d'aucun prix devant Dieu , si elles ne partent pas de la charité. Quoi donc ? votre cœur. Dieu se soucie bien d'un cœur aigri , d'un cœur ulcéré qui fume encore du feu de la vengeance. Quoi donc encore ? la victime de nos Autels , sans-cesse offerte en holocauste au Père Céleste ? il rejette une main sacrilège qui la lui présente. Sortez , sortez du Sanctuaire , ô vous qui nourrissez dans vos cœurs des inimitiés éternelles ; allez demander grâce à votre frère ; vous n'êtes pas digne de participer au Corps & au Sang de Jésus-Christ ; il vous appelle à lui pour vous rendre saint , mais il vous rejette si vous n'avez pas demandé grâce à celui que vous avez offensé. — Sachez vaincre le mal par le bien. . . . Mais il m'a offensé ; & n'avez vous jamais offensé Dieu ? Mais il n'avoit aucune raison de me fâcher ; & ne vous êtes vous jamais oublié vous-même jusques-là vis-à-vis de lui ? Mais il a communié ; s'il a mal fait , en ferez-vous moins coupable de mal faire aussi comme lui ? Croyez-moi , cherchez à lui être utile ; instruisez-le s'il est ignorant ; assistez-le par des aumônes s'il est dans le besoin ; comblez-le de bienfaits , afin que le Seigneur vous comble aussi de ses grâces & de ses bénédictions.

X.

Sur la Résurrection des Morts.

I. JESUS-CHRIST appartenoit à Dieu corporellement ; le Saint-Esprit avoit formé sa chair adorable dans le sein de

Marie ; la plénitude de la divinité reposoit en lui : il avoit satisfait par sa Passion à son amour & à la justice de son Père ; tout cela étoit autant de titres , autant de droits pour lui à une résurrection glorieuse ; mais nous appartenons à Dieu , nous sommes unis à son Fils , & par conséquent nous sommes destinés à ressusciter un jour comme lui.

II. L'homme est composé de deux parties , de l'ame & du corps ; ce corps mortel n'est que poussière dans son origine , il n'est que poussière dans sa fin ; cette ame , toute spirituelle qu'elle est , ne laisse pas d'être elle-même sujette à une espèce de mort , dit S. Augustin : *Habent & animæ mortem suam. Toute ame qui aura péché mourra : Omnis anima quæ peccaverit , morietur.* L'état de l'homme est déplorable ; lorsqu'il naît , le corps commence à vivre , & l'ame vient à mourir lorsqu'il pèche.

III. Une partie de nous-mêmes est presque toujours morte ; le sein de nos mères est le premier écueil de notre innocence ; le sepulcre est le terme de notre vie. Jésus-Christ est venu réparer ces deux morts : il est entré dans ces deux tombeaux , & il en est sorti glorieux : il est entré dans le sein d'une Vierge , il l'a rempli de ses bénédictions & de ses grâces , & il y a produit notre génération spirituelle : il est entré dans le tombeau de nos corps , & il y a laissé en se ressuscitant un germe de la résurrection future.

IV. Nous pouvons considérer nos corps en deux manières , ou selon leur dignité , ou selon leur destination. Ce sont des tentes qu'on plie & qu'on abat presque tous les jours , & qui ne sont établies que sur la poussière , dans le pèlerinage de cette vie. Mais ce sont des Temples sanctifiés par les eaux sacrées du Baptême , destinés au service du Seigneur , aux opérations du Saint-Esprit qui y habite & qui les possède : *Tabernaculum sunt Spiritûs Sancti.* Dans le premier état , il dépérit , il s'use , il se ruine tous les jours ; sa corruption passe quelquefois jusqu'à l'ame , en l'appesantissant par le poids des affections terrestres ; ce qui faisoit dire à S. Paul : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ;* qui me délivrera de ce corps mortel ? Et à S. Grégoire de Nazianze , comment se comporter avec ce corps corruptible ? Si je l'entretiens dans ses aises , il se révolte ; si je le châtie par les austerités , il s'abat ; s'il est en santé , il est insolent ; s'il est malade , il m'est à charge. C'est un ami qui me trahit , c'est

un ennemi qui me flatte ; je ne puis vivre sans lui , je ne puis m'accorder avec lui.

V. Ce corps , ainsi foible & fragile , doit être le sujet de notre humiliation. Mais , prenons courage , cette ruine ne fera que pour peu de jours ; après un court voyage fait hors de ce monde , dit Tertullien , cette ame reviendra dans son domicile ; ce n'est point une désertion , ni une fuite , c'est un pèlerinage.

VI. Pauvre veuve , qui gémissiez sous l'oppression , à qui on ôte le bien , & peut-être l'honneur , par des calomnies & des rapines ; cette vie est courte , consolez-vous , Dieu vous réserve une paix éternelle & une résurrection bienheureuse. Pauvre artisan , qui passez dans un lit , comme sur une croix , des jours pleins de tristesse & d'amertume , & qui voyez presque à chaque heure votre sépulcre ouvert , consolez-vous , vous en sortirez après y être descendu , & ce fera , je l'espère , pour entrer dans un repos éternel.

VII. Cependant , quelques misérables que soient nos corps , ne dites pas qu'ils ne soient que poussière & que cendre. Ils sont les temples de l'Esprit-Saint ; en les méprisant , vous mépriseriez ou Jesus-Christ , dont vous êtes membre , ou le Saint-Esprit qui habite en vous. . . . Jesus-Christ étoit le temple de Dieu d'une façon particulière , non-seulement par l'infusion de sa grâce , mais parce que la divinité habitoit immédiatement & personnellement en lui. Détruisez ce temple , dit-il aux Juifs , & dans trois jours je le rétablirai ; voilà le principe de sa résurrection ; ils auront beau le lier comme Samson , il rompra comme lui ses liens sans peine & sans effort ; il n'aura besoin ni du secours des Anges , ni de l'intercession des Prophètes ; il est l'Auteur de la vie , il se la rendra lui-même par sa Toute-puissance. Ressusciter un mort , est une œuvre au-dessus de la nature , mais se ressusciter soi-même , c'est ce qu'il n'appartenoit de faire qu'à Jesus-Christ ; lui seul avoit la puissance de quitter la vie & de la reprendre , c'est l'apanage de sa divinité ; il est la résurrection & la vie.

VIII. Mais comme les Chrétiens sont les temples du Seigneur , parce que Dieu habite au milieu d'eux par la communication de sa grâce ; que leur cœur est comme le sanctuaire de l'Esprit-Saint , qui travaille sans cesse à leur sanctification & qu'il les prépare à la gloire , peuvent-ils douter qu'ils ne

ressuscitent aussi par la vertu de Jesus-Christ ? Or , s'il est vrai , qu'étant membres de Jesus-Christ nous devons ressusciter un jour comme lui , il n'est pas moins vrai que nous devons nous disposer à cette résurrection en vivant de son esprit : c'est l'Apôtre S. Paul qui nous l'enseigne dans son Epître aux Romains ; voici ses paroles : Si nous sommes conduits par l'Esprit de Jesus-Christ ressuscité , si cet Esprit habite en nous , le même Dieu qui l'a ressuscité , vivifiera nos corps mortels. . . Nous aurons part aux effets de la puissance du Père , si nous participons à la sagesse du Fils , parce qu'entre la vie que nous aurons menée en ce monde , & celle que Dieu nous rendra par sa vertu toute puissante , il doit y avoir une proportion évangélique ; ensorte que pour que la dernière soit glorieuse , il faut que la première ait été marquée aux traits de la patience & de l'humilité de Jesus-Christ. C'est une loi établie , dit S. Augustin , de ne pouvoir aller à Dieu que par Jesus-Christ ; & c'est un principe de religion , qu'on ne peut avoir droit à ses promesses , que par l'accomplissement de ses ordonnances.

IX. Mais les pécheurs que deviendront-ils ? Viens-je les condamner à un néant éternel ? Viens-je de mon autorité privée , ouvrir ou fermer les tombeaux , & ôter à une partie des hommes l'immortalité que Dieu leur prépare. Non , non , je fais , & l'Évangile nous l'enseigne , que l'heure viendra que tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'Homme : *Omnes qui in monumentis sunt audient*. Je fais que tout ce qui convient à la nature d'une espèce , doit convenir à tous ceux de la même espèce ; qu'il y a des bons & des méchans ; que l'ame des uns & des autres a une même inclination naturelle à se réunir aux corps qu'elles auront animés ; que tous doivent ressusciter ; que nous ressusciterons tous en effet , soit pour notre bonheur , soit pour notre malheur éternel. Mais ne l'oublions pas , ceux-là seuls ressusciteront comme Jesus-Christ , qui auront marché sur ses traces , qui auront crucifié leur chair , qui auront détruit en eux le péché. Mais où est le Calvaire pour vous ? Où est la croix ? Où est la mortification de vos sens ? Croyez-vous que vous ressusciterez glorieux comme Jesus-Christ , après avoir tout accordé à vos passions ? après vous être conduit par des maximes & des exemples tous contraires à ceux de l'Évangile ? après vous être donné la liberté de tout voir &

de tout entendre ; après vous être livrés à tous les délices du siècle ? Que dirai-je de ces corps usés par les plaisirs , & corrompus par la mollesse ; desséchés , non par le cilice & par les jeûnes , mais par les veilles & l'application à un jeu immodéré , par la crainte de perdre & par l'avidité de gagner , ou par le chagrin d'avoir perdu ? Autant de passions qui tourmentent d'autant plus au-dedans , qu'on tâche de les couvrir au dehors du voile de l'honneur & de la bienfiance. Que dirai-je de ces hommes , qui jouissant de la substance de ce monde , ferment leurs entrailles à la pitié & à la miséricorde , sans être touchés de la misère des hôpitaux , ni des pressans besoins du pauvre ? Tous ces pécheurs prétendent-ils participer à la résurrection ?

X. D'où pensez-vous que venoit la confiance du saint homme Job , que les saints Pères ont appelé l'homme évangélique avant l'Evangile ? sinon de l'assurance où il étoit que son Rédempteur ressusciteroit un jour ; cette tête si sagement humiliée sous la main toute-puissante de Dieu , & toujours baissée pour recevoir avec soumission les coups différens de la Providence ; ces yeux qui s'étoient interdits volontairement toute sorte de regards curieux pour ne point rencontrer d'objets funestes à son innocence ; cette bouche que l'impatience & le désespoir n'avoient pu faire ouvrir au murmure & aux malédictions ; ce corps qui n'étoit qu'une plaie , figure anticipée de l'Homme-Dieu souffrant & crucifié , tout dans lui nourrissoit l'espérance de sa résurrection future : *Scio quod redemptor meus vivit.*

Crucifiez donc votre chair , comme S. Paul vous y exhorte par son exemple ; mais ce n'est pas assez , entrez dans le sépulcre avec Jesus-Christ : la mort , oserai-je le dire , sans craindre d'offenser la grandeur de Sa Majesté ? oserai-je le taire , sans offenser la profondeur de son humiliation ? la mort , dis-je , l'avoit mis au-dessous de la condition des esclaves , j'ai presque dit au-dessous du néant ; mais la résurrection l'a élevé au-dessus des hommes & des Anges. Le sépulcre , objet de tristesse & d'horreur , le domicile de la pourriture & des vers , la région des ténèbres ; le sépulcre , qui est l'écueil inévitable de la vanité de l'homme , la preuve éclatante de sa foiblesse & de sa misère , est le monument éternel de la gloire de Jesus-Christ ; c'est le Prophète qui l'a dit : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.* Les autres tom-

beaux contiennent les restes honteux de notre misérable mortalité ; ils cachent la corruption de nos corps ; ils font une image perpétuelle de notre misère ; mais le tombeau de Jesus-Christ a été , durant l'espace de trois jours , le tabernacle de son corps précieux ; corps mort véritablement , quant à l'humanité , par la séparation violente , quoique volontaire de son ame , dans les douleurs de sa Passion ; mais corps vivant , quant à la divinité , par l'union étroite de notre nature avec la nature divine dont elle n'a jamais été séparée. Y eût-il jamais inscription plus glorieuse que celle-ci : *Quid queritis ? viventem cum mortuis ?* Que cherchez-vous ? Celui qui est vivant parmi les morts ? Il est ressuscité , il n'est plus dans le tombeau où il avoit été mis : *Non est hic.*

XI. Descendons nous-mêmes en esprit dans le tombeau. La perspective est triste & défagréable , sans doute , à ceux qui sont lâchement attachés à la vie , aux richesses , & aux voluptés du siècle ; & qui , entraînés par l'amour des biens périssables & passagers qu'ils possèdent , n'ont point d'espérance des choses futures & éternelles ; mais pour un Chrétien , dont la conversation est dans les Cieux , qui regarde la terre comme le lieu de son exil ; le Ciel comme sa patrie ; la mort comme le passage qui lui en prépare l'entrée ; cette pensée ne peut être défagréable. Il en fait volontiers le sujet de ses plus profondes méditations , & elle lui sert à remplir les conditions de son baptême , qui n'est autre chose que la participation de la sépulture & de la mort de Jesus-Christ.

XII. On croit quelquefois que ce sont-là les pensées d'un esprit mélancolique qui se plaît à se nourrir d'idées noires , par lesquelles il devient à charge aux autres & à soi-même. On dit : quoi donc empoisonnerai-je tous les momens de ma vie par des images si funestes ? troublerai-je toute la sérénité de mes belles journées , par des rêveries ténébreuses ? Erreur , Chrétiens , erreur. Un voyageur ne doit-il pas considérer la terre qu'il parcourt , & ne pense-t-il jamais au terme vers lequel il s'avance ? Quelle étude plus naturelle que celle qui apprend à bien mourir ? Et quelle plus salutaire consolation , que de voir au-delà d'une mort qui paroît terrible , une résurrection glorieuse ? Il faut donc s'enfvelir avec Jesus-Christ : je dis plus encore , il faut détruire le péché comme lui.

Jesus-Christ élevé sur la Croix a mis sous ses pieds les puissances des ténèbres ; il a détruit le corps du péché , je veux dire , les affections & les actions du péché ; il a déchiré la sentence de condamnation & de mort qui nous retenoit sous les lois sévères de la justice divine ; & ce n'est qu'après avoir fait tout cela , qu'il est sorti triomphant de son tombeau , en détruisant encore par sa résurrection tous les effets du péché qui l'avoit persécuté pendant les jours de sa vie mortelle , & qui l'avoit attaché à la Croix. Or , comme la résurrection de Jesus-Christ doit être le modèle de la nôtre , il faut nous appliquer à faire mourir en nous le péché : l'avons-nous fait ? Nous sommes peut-être allez nous jeter aux pieds d'un Prêtre dans le tribunal de la pénitence ; mais avons-nous détruit le péché ? l'avons-nous affoibli ? l'avons-nous attaqué dans ses derniers retranchemens ? l'avons-nous anéanti ? Avons-nous , par exemple , déraciné cette avarice qui nous fait épargner fardidement des biens que le Seigneur nous a donnés libéralement , qui nous fait désirer & usurper peut-être celui des autres ? Avons-nous mis un frein à notre langue , & réprimé dans nous cette licence que nous prenions de décrier les actions du prochain par des calomnies ; d'empoisonner ses paroles par des rapports malins & des interprétations indiscrettes , ses intentions mêmes par des pensées & des jugemens téméraires ? Avons-nous arraché de notre cœur cet amour grossier & profane qui nous attache à la créature , au mépris du Créateur ? Avons-nous détruit cet orgueil qui nous porte à nous agrandir , à nous élever au-dessus de notre condition & de celle de nos frères ? qui nous fait regarder nos supérieurs avec chagrin & avec envie , & qui nous feroit volontiers marcher sur la tête de nos égaux ?

XIII. Mais que je crains que le péché ne vive encore dans vous ! Peut-être n'avez-vous fait que le chasser pour quelques jours. Il ne convenoit ni à votre honneur , ni à la sainteté de la fête , de n'avoir pas au moins les apparences d'un homme qui renonce au péché ; mais peut-être l'avez-vous caché dans le fond de votre cœur , pour le dérober à la sévérité d'un Confesseur , ou à la juste correction de l'Eglise ; peut-être s'est-il retiré presque malgré vous , à la vue de Jesus-Christ crucifié , au bruit des Prédicateurs Evangéliques , au spectacle de nos solennités , en paroissant céder

aux impressions de la grâce, & à la nécessité de paroître aux offices & aux instructions; mais quand vous l'auriez fait effectivement mourir ce péché, peut-être allez vous le faire ressusciter? Cette intrigue se renouera; le feu de la colère se rallumera; cette bouche se r'ouvrira aux médisances & aux blasphèmes.....

XIV. S'il est des insensés qui nient la résurrection future, il est aussi des pécheurs insensibles à cette vérité. Ils connoissent le néant & l'instabilité du monde; ils savent qu'ils portent leur trésor dans un vase fragile, c'est-à-dire leur vie dans un corps mortel; ils confessent, si vous le voulez, la résurrection de Jesus-Christ, mais leur foi est superficielle; ils espèrent même de ressusciter, mais leur espérance est morte, & elle ne produit pas la conversion du cœur; ils voient que tout périt, mais ils s'excusent toujours & s'appuient sur ce qui est périssable; ils se laissent emporter par le torrent; ils vivent comme s'ils étoient immobiles en ce monde; ils bâtissent des maisons; ils augmentent leur revenu; ils voient la figure de ce monde qui passe, sans faire attention qu'ils vont passer avec elle; ils touchent à la mort, & ils ne songent pas que de-là dépend leur résurrection pour le Ciel ou pour l'enfer.

C'est pécher contre la foi de la résurrection, que de devenir inconsolable dans ses infirmités & dans ses afflictions. Rien n'est quelquefois si délicat, ni si tendre que les dévots; ils voudroient à la faveur d'une couche de piété, jouir de toutes les consolations divines & humaines; ils voudroient vivre à leur aise pour servir Dieu, disent-ils, plus tranquillement. Les Croix que Dieu leur envoie, leur paroissent toujours trop pesantes. Viennent-ils à perdre un fils, un parent, un ami, ils se lamentent, ils se désespèrent, comme s'ils n'avoient point d'espérance: *Sicut & ceteri qui spem non habent*. Gémissons de la nécessité où nous sommes de les perdre; mais consolons-nous, dans l'espérance de les retrouver, & guérifions nos douleurs par cet espoir, fondé sur des promesses divines & infaillibles.

Mais pourquoi, direz-vous, la résurrection de nos corps est-elle remise à la fin des siècles? Pourquoi chacun ne ressuscite-t-il pas après sa mort? Notre foi seroit soulagée, notre espérance seroit sûre; l'expérience nous toucheroit, &c.... Vous vous trompez: les Juifs croyoient-ils mieux,
pour

pour avoir vu tant de miracles ? L'usage n'ôteroit-il pas l'admiration, ne s'accoutumeroit-on pas à voir ressusciter, comme on s'accoutume à voir mourir ? La foi en seroit moins ferme ; l'œuvre de Dieu en seroit moins admirable. Il est plus digne de la grandeur de Dieu de nous faire croire la résurrection, toute éloignée qu'elle est, sur la foi de sa parole, que si nous la croyions sur des expériences sensibles & journalières. Mais, quoi qu'il en soit, il arrivera ce jour où Dieu nous fera sortir de la poussière du tombeau, & la prophétie d'Ezéchiel s'accomplira..... Dieu étendit la main sur le Prophète, & le transporta en esprit dans un lieu rempli d'ossements secs & arides, & lui dit : Fils de l'homme, penses-tu que ces os doivent revivre ? Il répond effrayé, Seigneur Dieu, vous le savez ; prophétise-donc, répliqua le Seigneur ; alors le Prophète s'écria : ossements arides & décharnés, entendez la parole du Seigneur : voici ce que le Seigneur a dit, je vous ranimerai, & vous vivrez ; je vous réunirai : je vous revêtirai de chair ; je vous couvrirai de peau ; vous revivrez, & vous connoîtrez que je suis le Seigneur. A la voix du Prophète qui parle de la part de Dieu, les os se rapprochent les uns des autres ; ils se réunissent ; ils s'emboîtent dans leurs anciennes jointures ; les nerfs reparoissent ; la chair s'étend, s'arrondit, s'anime ; en un mot, le corps se forme, l'esprit s'y introduit comme un souffle de vie ; ils se lèvent sur leurs pieds, ces morts, & ils forment comme une armée nombreuse rangée en bataille.

XVI. Que je souhaiterois, pour le bonheur des Chrétiens qui sont tous mes frères, avoir dans le moment cette vertu vivifiante du Prophète ! Je rendrois à la vie de la grâce, tous ces morts que le péché tient asservis sous son empire. Il me semble que le Seigneur, en me faisant voir leurs consciences desséchées par le feu des passions, & leurs cœurs presque dépourvus de tout sentiment de piété, s'adresse à moi, & me dit ; penses-tu que ces morts puissent revivre ? Vous le savez, Seigneur.... ils sont insensibles aux coups dont vous les accablez dans votre colère ; on a beau leur rappeler les vérités de l'Evangile, ils sont sourds & indociles ; ils sont sans goût & sans affection pour les objets de la foi. On leur montre les espérances & les avantages de la religion, & ils demeurent dans une molle indifférence. Vous les appelez au

tribunal de la réconciliation ; vous leur offrez le pain de vie , & vos invitations les trouvent toujours insensibles... Comment puis-je dire s'ils vivront ? Vous le savez seul , Seigneur , vous pouvez répandre sur eux un rayon de lumière , & les animer de votre esprit ; vous n'avez pas besoin du ministère des hommes ; ou si vous daignez vous en servir , donnez à la parole de vos ministres , qui est la vôtre ; donnez-lui , d'ébranler les cœurs , & de dissiper les ténèbres où les plonge leur infidélité.

X I.

Réflexions sur la Résurrection de Jesus-Christ , considérée comme modèle de notre Résurrection spirituelle.

I. QU I dit résurrection , dit un changement , un renouvellement d'être. Quoique Jesus-Christ ait voulu rester sur la terre après sa résurrection , il n'a pas vécu en homme ordinaire , mais en homme céleste , pour nous apprendre qu'après notre résurrection spirituelle , après notre conversion , nous devons mener une vie pure & conforme à la dignité de notre état.

II. S. Augustin s'étonne de ce que Jesus-Christ dit à ses disciples après sa résurrection : *Cum adhuc essem vobiscum* ; c'est-à-dire , lorsque j'étois encore avec vous ; mais , Seigneur , s'écrie-t-il , vous leur parlez , vous les enseignez , vous êtes au milieu d'eux ; & à ce moment-là même , vous voulez leur paroître éloigné d'eux ? Ah ! je le vois , répond le même saint Docteur , sans être absent , il est si différent de ce qu'il étoit autrefois , qu'il est en droit de parler de la sorte , & de mettre cette différence entre l'homme sujet à la mort , & l'homme impassible & divinisé ; & c'est aussi l'idée que présente une véritable résurrection spirituelle. Sortis justifiés du tribunal de la pénitence , sanctifiés & consacrés par la communion du Corps & du Sang de Jesus-Christ , nous devons dire au monde & aux hommes du monde : *Cum adhuc essem vobiscum* ; vous pouviez compter sur moi avant ma conversion , c'est-à-dire lorsque je vivois au gré de mes passions , que je me nourrissois de projets frivoles , de désirs profanes , lorsque je bravois tout , & les bienféances du Christianisme , & les terreurs de la foi , & les menaces de Dieu , si souvent répétées dans les saintes Ecritures , contre

les impies & les endurcis ; mais aujourd'hui que je suis avec vous sans y être , que je suis tout autre que ce que j'étois , n'espérez plus de me voir partager vos plaisirs criminels. J'ai abjuré vos maximes & vos mœurs , ne me comptez plus pour l'un des vôtres.

X I I.

Exhortation à la Pénitence.

Qu'avons-nous à faire de mieux , que de suivre le conseil de l'Apôtre , qui veut que nous nous jugions sans miséricorde ; grâces à cette miséricorde , qui est le principe de notre salut ; grâces au Sang de Jésus-Christ , qui est le prix adorable de sa rédemption , notre pénitence peut faire ce que feroit la justice divine. Le Seigneur pourroit vous réduire en cendres , mais il lui suffit que vous ouvriez votre cœur au repentir ; il auroit droit de vous condamner à des supplices éternels , mais il ne vous demande que quelques larmes & quelques douleurs passagères. Mais aussi , quelque pitié qui lui reste pour nous , quelque répugnance qu'il ait à punir & à perdre sans ressource des créatures qu'il a formées de ses mains , qu'il a arrosées de son Sang , qu'il a nourries de sa substance , s'il veut bien modérer sa rigueur , il ne veut pas frauder sa justice. Ce n'est pas un pardon absolu qu'il nous offre , ni une abolition entière ; c'est une remission & une grâce conditionnelle , en ce sens qu'elle exige de votre part une compensation de rigueur & de satisfaction , qui bannisse toute idée d'impunité. . . . Vous avez couru de plaisirs en plaisirs , & vous n'avez pensé à Dieu que pour l'offenser ; allez de douleur en douleur , à la vue de vos péchés , & ne pensez à vous que pour vous condamner ; vous avez méprisé les pauvres de Jésus-Christ dans leurs besoins , ouvrez-leur désormais votre cœur & vos mains , jeûnez vous-mêmes ; & par une abstinence volontaire , souffrez ce que vous leur avez fait souffrir ; vous avez affligé votre frère par vos médisances piquantes , réparez l'honneur que vous lui avez ravi ; & pour vous punir , supportez avec patience les traits qu'on pourra lancer contre vous. . . . Toutes les portes de la miséricorde nous sont encore ouvertes ; n'attendons pas que le désespoir nous les ferme. Humilions-nous sous le fardeau de nos iniquités , afin que Dieu nous reconnoisse pour les enfans , & que dans l'autre vie nous n'ayons qu'à jouir de ses récompenses.

XIII.

Sur l'Enfer.

I. L'Enfer est un lieu d'exil & de proscription, où l'on est pour toujours privé de la vue de Dieu, éloigné de sa personne, & séparé de la compagnie des Saints.... Deux cruelles choses y seront jointes ensemble, la douleur & la fureur, le règne de la justice de Dieu & de l'injustice de l'homme; état funeste où Dieu déploiera sur le réprouvé tous les fléaux de sa colère, & où le réprouvé déploiera contre Dieu tous les efforts de sa haine & de son impiété.

II. Nulle créature qui puisse échapper à la vengeance de Dieu, soit par la fuite, puisqu'il est par-tout, soit par la résistance, puisqu'il peut tout.....

III. Sauvons-nous au moins par la crainte d'éprouver le supplice horrible dont on nous menace.... C'est à quoi la Religion nous convie. Elle y travaille même de tout son pouvoir, & quand elle n'y réussit pas, elle arrose des larmes de sa tendresse les tombeaux de ceux qui n'ont pas voulu se rendre à ses invitations, & qui ont mieux aimé périr que d'employer les remèdes qu'elle leur a offerts.

IV. Ne dites pas, nous avons du temps pour nous repentir; Dieu est patient parce qu'il est éternel; il ne prononcera pas tout d'un coup la sentence contre les méchants, parce que sa miséricorde les tolère & les invite à la pénitence, & les hommes abusent de cette bonté immense, & ils la font servir à leur ruine, & ils changent en poison le remède qui leur est offert! Peut-être vont-ils même jusqu'à s'imaginer que Dieu n'est point, parce qu'il est patient; au lieu qu'au contraire il n'est si patient, que parce qu'il est Dieu, & qu'ayant une souveraine puissance pour punir les méchants, il a aussi toute l'étendue de l'éternité, pour la juste exécution de ses vengeances.

XIV.

Sur la Vigilance Chrétienne.

I. Le Fils de Dieu nous assure qu'il viendra de nuit comme un voleur, pour nous surprendre; il a voulu nous engager par-là à nous tenir toujours sur nos gardes, & à être toujours prêts à le recevoir. En effet, vous ne savez ni

l'heure ni le jour qu'il arrivera ; peut-être fera-ce au moment où vous serez occupé d'une intrigue criminelle ; dans un temps où le sang des innocens que vous aurez versé , coulera encore & criera vengeance contre vous ; peut-être fera-ce lorsque vous serez tout occupé du désir de plaire , & de pervertir des ames que Jesus-Christ a créées pour sa gloire ; peut-être fera-ce au milieu d'une de ces conversations où vous déchirez le prochain , & où votre langue impitoyable , n'épargnant ni le sacré ni le profane , lancera les traits les plus envenimés de la médisance & de la calomnie.

II. Ne craignez-vous pas de vous voir transporté au jugement de Dieu , sans avoir eu le temps de le prévenir , ni d'apaiser les murmures des pauvres qui demanderont justice contre vous , au sujet de votre dureté , & qui se porteront pour témoins & pour accusateurs contre vous au Trône de Dieu.

III. Voudriez-vous être surpris dans cet état ? Et cependant n'est-ce pas l'état ordinaire de votre conscience ? Alors on vous arrachera malgré vous à ce que vous aimez le plus. Le coup mortel sera porté , il rompra tous vos liens , il renverfera vos entreprises , il anéantira tous vos projets , il brisera les idoles de votre cœur ; s'il vous reste donc quelque sentiment de crainte & d'amour pour Dieu , quelque foi des vérités éternelles , quelque désir des biens célestes , & quelque zèle pour votre salut , veillez sans cesse , tenez-vous toujours prêt à paroître devant Dieu , car le Fils de l'Homme , c'est-à-dire Jesus-Christ , votre Sauveur & votre Juge , viendra au moment que vous y penserez le moins : *Quâ horâ non putatis , Filius Hominis veniet.*

X V.

Sur l'Assomption de la Sainte Vierge.

I. Les Justes meurent dans la charité , lorsqu'après avoir persévéré dans les voies de Dieu , ils consacrent leurs derniers soupirs par un acte d'amour de Dieu ; mourir de la sorte , c'est mourir dans la paix & dans le baiser du Seigneur , comme parle l'Ecriture ; c'est sortir de ce monde pour aller recevoir la couronne que le Souverain Juge a préparée à ses Elus. Les Martyrs sont morts , non-seulement dans la charité , mais pour la charité , lorsque pour défendre

la vérité combattue, & pour soutenir la gloire de Jésus-Christ, ils ont lassé par leur constance la cruauté des bourreaux & des tyrans; & lorsque laissant leurs corps sanglans comme des victimes innocentes sur le lieu de leur supplice; ils ont rendu leur esprit en odeur de suavité à celui qui le leur avoit donné, & dont ils ont soutenu la cause avec un courage héroïque.

II. Marie meurt tout à la fois & dans la charité; (car qui ne connoît pas ses vertus sublimes ?) & par la charité; car c'est la violence de son amour qui détache son ame de son corps mortel, & qui fait en elle la fonction de la mort : *Fortis ut mors dilectio.*

III. La mort est un effet du péché, & un effet de la justice de Dieu, suivant les paroles de l'Apôtre : *Per peccatum mors.* Ce péché a répandu dans chaque homme un poison homicide, qui dessèche & rarit peu à peu dans nos veines la source de la vie. Nous ne sommes mortels que parce que nous sommes tous coupables; nous l'avons signé nous-mêmes, cet arrêt de mort, & puisque nous avons tous perdu la grâce qui devoit en préserver le genre humain, il ne nous reste plus qu'à adorer la justice qui nous punit, & à nous soumettre sans murmurer à l'exécution de cet arrêt.

IV. Dans l'état d'innocence, par un privilège & une grâce particulière, l'homme devoit être immortel; je dis par grâce & par privilège, parce que de sa nature il avoit un principe de destruction, autrement il n'auroit pas perdu l'immortalité, puisque le péché n'a détruit en lui aucuns des dons de la nature, & que les saints Pères nous disent, que l'homme a bien été blessé à cet égard, mais qu'il n'a point été privé de ces dons naturels en conséquence de son péché. Mais depuis le moment où la sentence de mort a été prononcée, ce monde n'est plus qu'une vaste arène où les hommes, comme autant de criminels, paroissent les uns après les autres, pour y être exécutés. La justice de Dieu leur imprime en naissant un caractère de condamnation, qui les dévoue à la mort; ils naissent pécheurs, la mort est leur salaire : *Stipendia peccati mors.*

V. Mais si Marie meurt, ce n'est point pour expier aucun péché par la douleur, c'est pour honorer le souverain domaine de Dieu sur toutes les créatures, qui n'ont d'être & de vie que ce qu'il leur en a donné; c'est pour couronner

ses vertus par ce dernier période d'anéantissement & d'humilité ; c'est pour avoir la gloire d'imiter la mort de son Fils, de ce Fils si cher & si respecté, dont l'esprit a toujours été la règle de ses actions.

VI. Si c'est une nécessité pour tout homme de mourir, la Providence ne nous condamne à mourir qu'une fois : *Statutum est omnibus hominibus semel mori*, disoit l'Apôtre ; c'est un arrêt porté dès le commencement des siècles, contre tous les hommes, arrêt qui les condamne à mourir une fois. Marie étoit déjà morte de douleur, pour ainsi dire, aux pieds de la Croix ; elle avoit été martyr, & plus que martyr ; la Passion de Jesus-Christ avoit été la sienne ; & par sa mort naturelle, si l'on peut appeler ainsi, une mort qui n'est que l'effet d'une extase & d'un ravissement, elle couronne son dernier sacrifice. L'amour divin va immoler la victime ; & n'est-il pas juste que ce soit l'amour qui porte le dernier coup à celle que la pureté a consacrée, que la sainteté a enfantée, que la grâce a nourrie, & qu'anima toujours la charité ? Aussi cette mort est-elle suivie du triomphe le plus glorieux.

VII. Que l'ame s'élève jusqu'à Dieu après sa séparation, qu'elle passe jusques dans le séjour de l'immortalité, & que rien ne soit plus capable d'altérer son bonheur ; que l'esprit, enfin, aille se réunir à son principe, je ne m'en étonne pas ; mais qu'un corps, qui, par sa nature, est sujet à une entière dissolution, en soit exempt, & qu'il soit élevé jusqu'aux plus hauts degrés de la gloire, c'est ce qui surpasse toutes nos idées ; c'est pourtant le miracle que Dieu fait en faveur de Marie. Vous en fûtes les témoins, vous, saints Apôtres, qui assistâtes à ses glorieuses funérailles ; vous, Esprits bienheureux, qui ouvrites la porte de son tombeau, & qui célébrâtes son entrée triomphante dans la céleste Jérusalem.

VIII. N'attendez pas que je vous peigne ici ce triomphe glorieux, Dieu seul qui est la gloire & la couronne de ses Saints, peut nous dévoiler le nombre & la mesure des grâces qu'il leur donne. Je me contente d'examiner les principes de cette gloire & de cet éclat dont Marie brille dans le premier rang de la Hiérarchie céleste. Cette gloire lui étoit due à titre de récompense, & cette récompense est un juste retour d'amour & de charité de la part de Dieu envers celle qui fut tout amour & toute charité pour lui. Elle avoit servi

de trône à Jesus-Christ, & Dieu l'élève sur un trône placé à côté de son Fils; elle avoit été la compagne des souffrances de l'Homme-Dieu, elle devient la compagne de sa gloire. Son alliance avec la Sainte Trinité ne demandoit pas non plus un moindre degré de gloire; le Père lui avoit confié tous ses droits; elle avoit mis au monde le Fils du Très-Haut; le Saint-Esprit l'avoit choisie pour son épouse; cette Fille bien-aimée vient prendre possession de l'héritage paternel; cette tendre Mère vient participer au bonheur de son Fils, comme elle avoit participé à ses humiliations; cette Epouse chérie vient entrer en possession de tous les droits attachés à une si sainte alliance. Voilà les titres de son élévation.

IX. De plus, S. Pierre Damien, remarque que Marie étoit toujours montée de vertus en vertus, de mérites en mérites; elle avoit été choisie pour être la mère du Fils de Dieu; saisissez, si vous le pouvez, la proportion qui se trouve entre cette dignité & toutes les grâces que Dieu lui avoit accordées; concevez comment répondirent toujours à ces grâces, & les sentimens dont elle fut animée, & les actions qui composèrent le tissu de sa vie, alors vous aurez de Marie l'idée qu'il en faut avoir, & vous pourrez juger de l'excellence de la gloire dont elle jouit, par l'excellence de ses mérites & de ses vertus.

X V I.

Sur le bon usage des biens temporels.

I. Quand Dieu créa le monde, il trouva que toutes choses étoient bonnes, non-seulement en elles-mêmes, mais encore à l'égard de l'homme à qui sa bonté les avoit destinées. Elles auroient sans doute contribué à son bonheur, s'il eût entrevenu l'union qu'il avoit avec Dieu. Mais après le péché, la terre fut privée de toutes les bénédictions spirituelles & temporelles que Dieu y avoit répandues. L'homme réconcilié avec Dieu, par le Sang de Jesus-Christ, recouvre une partie des avantages dont il avoit joui. Jesus-Christ étant constitué l'héritier de toutes choses, appelle ses fidèles à partager son héritage. Les cieux & la terre appartiennent au Fils de Dieu, premièrement, parce que tout a été créé par lui : *Per quem omnia facta sunt*; secondement, parce qu'étant médiateur entre Dieu & les hommes, & ayant réuni

par son Sang la justice & la miséricorde, Dieu lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom : *Dicit illi nomen quod est super omne nomen*, & que par ce nom tout lui est soumis dans l'univers, tout dépend de lui, comme du Seigneur & du Maître, devant qui le Ciel, la terre, & l'enfer même, doivent fléchir le genou, pour reconnoître sa souveraine puissance.

II. Or, ce droit qui a été rendu à l'homme, d'user encore des créatures pour sa conservation & son utilité, c'est par Jésus-Christ seul qu'il lui a été rendu, & ce n'est qu'en vertu de la rédemption de Jésus-Christ qu'il en peut jouir. Voilà le principe d'où naissent toutes les règles que nous devons suivre dans l'usage des biens temporels, car n'y ayant droit que par Jésus-Christ, je veux dire, comme disciples & cohéritiers de Jésus-Christ, nous ne pouvons en user que suivant l'esprit & les maximes de celui qui nous a acquis ce droit, & qui nous a prescrit la manière dont il veut que nous l'exercions. La modération, la justice & la piété, ce sont là, d'après l'Apôtre, les règles proposées aux Chrétiens sur l'usage des biens créés : *Sobriè, justè, piè* ; la modération, pour nous renfermer à cet égard dans les bornes étroites de la prudence & de la sobriété ; la justice, pour ne blesser jamais les droits & la propriété d'un autre ; la piété, pour nous remplir des sentimens les plus vifs de la reconnoissance & de l'amour envers notre divin bienfaiteur.

III. Mais, dira-t-on, nous sommes les cohéritiers de Jésus-Christ, à qui tous les biens du monde ont été donnés comme sa conquête, & cependant nous ne jouissons presque pas des choses temporelles, tandis que les enfans du siècle en ont la meilleure part. Parcourez les Cartes Géographiques, vous verrez plus de pays sous la domination du Croissant, que sous l'empire de la Croix. Cette inégalité de partage se trouve dans le sein même de l'Eglise. Les méchans possèdent la terre ; & si les foibles ravissent les Cieux, ce n'est qu'à force de combats. La violence, l'oppression & la tyrannie règnent sous le soleil, & c'est toujours parmi les Justes que le Prince de ce monde choisit ses victimes. Est-ce ainsi que tous les biens doivent appartenir aux disciples de Jésus-Christ ?

IV. Je réponds, que malgré la différence qu'on remarque en cette vie, entre la condition extérieure des bons &

celle des méchans, il n'est pas moins vrai de dire que les biens temporels sont aux Justes, quoiqu'ils n'en jouissent pas comme l'homme animal & terrestre. Celui-ci fait son capital & son tout des biens du monde, parce qu'il y borne ses desirs & qu'il n'ambitionne rien de plus précieux; l'homme de bien au contraire n'y met pas les affections de son cœur, parce qu'il aspire à d'autres biens plus dignes de lui. Il fait que le monde n'est que vanité, que sa figure passe, & que Dieu garde ses trésors dans le ciel pour ses Elus. Il jouit d'une manière spirituelle de ces biens temporels, que les méchans profanent, soit que Dieu les lui donne, soit qu'il les lui refuse. Il en fait comme autant de symboles de ces biens éternels que la foi lui promet dans une meilleure vie. De même que les abeilles ne cueillent pas les fleurs, comme font les hommes qui s'en attribuent la possession & la propriété, mais qu'elles en tirent délicatement & sans les flétrir, un certain suc dont elles composent leur miel; de même l'homme de bien ne se sert des choses temporelles que pour s'élever à Dieu, c'est le suc qu'il en tire. Tantôt il y admire la bonté de Dieu & sa Toute-puissance, qui forment tant de biens différens, & qui en laissent l'usage à ceux-là même qui en abusent; tantôt voyant que les méchans y participent autant, & même plus que les bons, il confesse que ce n'est donc pas la félicité naturelle & véritable des Justes; tantôt, enfin, considérant que la plupart des gens de bien en sont privés, il conclut qu'il faut que Dieu leur en réserve de plus excellens dans le Ciel, & il se console, en disant avec le Prophète: *Le sort qui m'est échu, est le plus avantageux, car mon héritage est excellent, c'est Dieu même: Funes ceciderunt mihi in præclaris: etenim hæreditas mea præclara est mihi.* Psal. 15. v. 6.

X V I I.

Sur la parole de Dieu.

I. C'est dans la parole de Dieu que se trouve le remède à tous nos maux; c'est le vrai baume de Galaad, qui guérit toutes nos plaies, c'est une source de consolations douces & solides dans toutes les afflictions & les misères de la vie, enfin c'est un arsenal où nous trouvons des armes contre tous les ennemis de notre salut. Si la pauvreté nous fait

éprouver ce qu'elle a de plus dur, elle nous apprend que la bénédiction de Dieu est le principe des vraies richesses, que notre trésor est dans le Ciel, & que les véritables biens sont ceux que la rouille ne détruit pas, & que les voleurs ne peuvent enlever. Sommes-nous dans l'humiliation & le mépris? Elle nous enseigne que la qualité d'enfant de Dieu est préférable à toutes les grandeurs de la terre; qu'il vaut mieux être petit & ignoré dans la maison du Seigneur, que d'habiter les palais superbes des méchants; qu'après avoir été rebutés sur la terre, comme la balayure du monde, Dieu nous placera dans le Ciel sur des trônes plus brillans que les autres, & que si les hommes nous traitent avec mépris, les Anges nous regardent comme les futurs compagnons de leur gloire. Dans l'exil, elle nous fait souvenir que nous sommes étrangers & voyageurs sur la terre, mais que nous avons au Ciel une cité permanente dont Dieu lui-même est l'architecte; qu'il nous couvre de ses ailes quand la persécution nous oblige de fuir; que sa providence pourvoit à nos besoins, & saura nous ménager un asile contre la fureur de nos ennemis: toute la parole de Dieu est remplie de semblables instructions, qui sont la nourriture & la consolation du juste dans toutes ses peines.

II. Voilà pourquoi le saint Roi David demande si souvent à Dieu dans le Pseaume 118, qu'il daigne lui enseigner sa divine parole, & lui en donner l'intelligence. Mais, dira quelqu'un, est-ce donc une chose si difficile que d'entendre la loi de Dieu? Les préceptes qu'elle nous donne ne sont-ils pas clairs, précis, aisés à comprendre? Faut-il monter aux cieux ou traverser les mers pour s'en instruire, & savoir la manière d'accomplir ce qu'elle nous prescrit? Puisque Dieu nous a donné cette loi pure & sainte pour régler nos actions & nous apprendre comment nous devons nous conduire, tant envers lui, qu'envers les autres hommes, elle ne pourroit servir à ce dessein, si elle étoit conçue en des termes que nous ne puissions comprendre. Pour être une lampe qui éclaire nos pieds, & un flambeau qui nous montre les sentiers par où nous devons marcher, ne faut-il pas qu'elle répande sa lumière dans nos esprits, & que cette lumière se suffise à elle-même pour se faire connoître? D'où vient donc que David en demande continuellement l'intelligence, comme s'il ne pouvoit l'entendre & en pénétrer le sens?

Si elle étoit obscure pour ce grand Prophète , qui assure de lui-même qu'il a surpassé en connoissances tous ceux de son âge , combien ne le sera-t-elle pas davantage pour le commun des Fidelles.

III. Pour répondre à cette difficulté , il suffira d'observer que le sens de la Loi divine est facile à entendre , mais que la véritable intelligence , dont parle le Prophète , consiste à l'entendre de telle sorte , qu'on la mette à exécution par une exacte fidélité à pratiquer ce qu'elle commande : ce n'est pas la lettre qui justifie , mais l'esprit : or l'esprit qui constitue l'essence de la Loi , & le mérite des œuvres qu'elle prescrit , ne réside que dans ceux qui l'observent religieusement & par des motifs dignes de Dieu. Ce n'est pas assez d'écouter ou de lire la parole de Dieu , & de la comprendre , si on ne la garde pas , puisqu'au jugement de Jesus-Christ , ceux-là seuls sont heureux qui l'entendent & qui la gardent : *Beati qui audiunt verbum Dei & custodiunt illud*. Il faut donc distinguer entre une connoissance purement spéculative qui ne réside que dans l'esprit , & une connoissance effective qui porte la volonté à la pratique des vertus & à la fuite des vices. Les Philosophes ont très-bien distingué entre l'entendement théorique qui s'arrête à la simple contemplation des choses , & l'entendement pratique qui porte à l'action. Or ces deux manières d'entendre les choses sont tellement différentes l'une de l'autre , qu'il arrive souvent que la volonté se détermine d'une manière toute opposée à ce qu'elle feroit , si elle agissoit en conséquence des lumières qui sont dans l'entendement. Ce n'est pas ordinairement la connoissance qui manque aux pécheurs ; mais c'est la violence des passions qui prévaut dans la pratique , & qui les entraîne vers le mal. Ces réflexions nous font sentir les raisons de la prière que le Prophète adresse à Dieu , de lui enseigner sa loi & ses ordonnances , c'est-à-dire de lui faire la grâce de connoître cette loi & ces ordonnances , pour les suivre & les pratiquer : car il s'agit ici de la volonté , faculté aveugle & plongée dans les ténèbres du péché , qui a besoin que Dieu l'éclaire par la lumière de son esprit , & la remue par sa grâce , afin qu'elle se détermine au bien & qu'elle le fasse.

IV. S'il ne s'agissoit que d'une simple connoissance de l'esprit , nous n'aurions rien à désirer , ni à demander : cette connoissance ne nous manque pas. Suivant la doctrine de

saint Paul, ceux qui n'ont pas reçu la loi extérieurement, la portent écrite dans leur cœur; & de cette manière, ils font une loi vivante pour eux-mêmes, leur conscience s'accusant, ou s'excusant par l'application qu'elle fait de sa lumière intérieure à tous leurs sentimens & à toutes leurs actions. Voilà ce qui a rendu les pécheurs inexcusables dans tous les temps. Ils n'ont pas ignoré ce que je puis appeler le droit de Dieu, je veux dire les devoirs généraux dont nous sommes tenus envers lui, & qu'il exige de nous en quelque état que nous soyons. Ils ont connu Dieu & sa volonté; cependant ils ne l'ont point suivie; les passions dérégées ayant offusqué les lumières de la raison, & l'amour des choses créées ayant prévalu dans leur cœur, sur celui qu'ils devoient à Dieu. L'homme animal n'est pas capable de concevoir & d'accomplir les choses qui sont de l'esprit de Dieu: *Animalis homo non percipit ea quæ spiritus Dei sunt.* La Loi divine est spirituelle, & l'homme est charnel; outre cela le Prince de ce siècle aveugle les esprits, en y jetant les nuages de l'erreur & du vice. Il faut que Dieu chasse ces ténèbres, par la vertu de son esprit: qu'il ouvre nos yeux à la vérité, & qu'il en fasse tomber les écailles, afin que nous puissions voir les merveilles de sa Loi, goûter la sainteté de sa parole, & obéir à ce qu'elle nous commande.

V. C'est ainsi que Dieu enseigne ses enfans, en écrivant sa Loi dans leur cœur par son amour, & en leur donnant par sa grâce, le vouloir & le faire. Il est dit en plusieurs endroits des Livres Saints, de ceux à qui cette faveur est accordée, qu'ils sont enseignés de Dieu; que Dieu leur a donné un cœur qui fait comprendre, qu'il a éclairé les yeux de leur cœur, &c. Tous les autres sont traités d'ignorans, d'aveugles & d'insensés, conformément à cette parole: celui qui dit: j'ai connu Dieu, & qui ne garde pas ses commandemens, est un menteur, la vérité ne se trouve point en lui. Or toutes ces considérations ne suffisent-elles pas pour nous engager à faire souvent la prière que le saint Roi Prophète adresse à Dieu? Seigneur, donnez-moi l'intelligence, & je m'appliquerai à connoître votre Loi, & je la garderai de tout mon cœur: *Da mihi intellectum, Domine, & scrutabor Legem tuam, & custodiam illam in toto corde meo.*

VI. Remarquons encore, que le Prophète, pour obtenir de Dieu la lumière & l'instruction qu'il lui demande,

lui représente humblement , & néanmoins avec confiance , qu'il est son serviteur , qu'il met toute son application à étudier sa sainte Loi pour en pénétrer le sens , pour en connoître l'étendue , & qu'il fait consister toute sa gloire , tout son bonheur à lui obéir. Tels sont les motifs qu'il emploie auprès de Dieu , pour se le rendre favorable ; ils sont tous tirés de son dévouement à Dieu & de sa fidélité à le servir. C'est à ceux qui sont ainsi disposés , que le Seigneur accorde tous les jours de nouvelles grâces. Il confie des talens à ceux qui ont fait valoir les simples deniers qu'il leur avoit commis. Son secret & les trésors de sa bonté sont pour ceux qui l'aiment & qui lui sont fidèles. Si quelqu'un m'aime , dit le Sauveur lui-même , il gardera ma parole , & mon Père l'aimera , & nous viendrons à lui , & nous ferons en lui notre demeure : *Si quis diligit me sermonem meum servabit , & Pater meus diliget eum , & ad eum veniemus , & mansionem apud eum faciemus*. Concluons , que toute l'intelligence de la parole de Dieu consiste dans la charité ; & que pour comprendre , il faut aimer.





CONSOLATION

S U R

L A M O R T.

NOUS trouvons dans saint Paul une admirable vérité qui nous doit être d'une merveilleuse consolation, toutes les fois que nous considérons la mort ; soit comme présente dans les personnes que nous voyons mourir & qui nous sont chères ; soit comme très-assurée pour l'avenir à l'égard de nous-mêmes. Cette vérité, si elle étoit bien établie & bien vive dans notre cœur, nous feroit regarder la mort, & dans les autres & dans nous-mêmes, non-seulement sans étonnement & sans tristesse, mais encore avec une pleine tranquillité & avec une extrême joie : & nous comprendrions la grande raison & la grande sagesse qui est dans cette disposition, que l'Ecriture représente devoir être dans les personnes qui sont véritablement à Dieu, en disant de la femme forte, ce qui est propre à toutes les âmes qui sont soutenues par la force de Jesus-Christ : *Ridebit in die novissimo* : Elle fera, dans sa dernière heure, en une joie qu'elle fera paroître par un visage riant.

Voici cette vérité du grand Apôtre : *Le corps est pour le Seigneur, & le Seigneur est pour le corps : car comme Dieu a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance.* Nos corps appartiennent à Jesus-Christ, comme les membres appartiennent à la tête à laquelle ils sont unis & par laquelle ils vivent & ils agissent. Et Notre Seigneur appartient à notre corps, comme la tête appartient aux membres qu'elle fait vivre & agir, ne faisant qu'un corps complet avec eux. Ce Sauveur doit donc ressusciter & glorifier nos corps comme étant à lui, & comme devant vivre & être glorieux avec lui ; & comme leur appartenant aussi, & possédant la vie conjointement pour eux & pour lui.

S. Paul explique encore admirablement comment nous appartenons immuablement & pleinement à Jesus-Christ après notre mort, tout de même que durant notre vie, dans ces autres paroles : *Nul de nous ne vit pour soi-même, & nul de nous ne meurt pour soi-même. Soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons ; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous appartenons toujours au Seigneur. Car c'est pour cela même que Jesus-Christ est mort & qu'il est ressuscité & rentré dans la vie, afin d'acquérir une domination souveraine sur les morts & sur les vivans. Si nous n'appartenions point à Jesus-Christ dans notre mort comme dans notre vie ; si nous cessions d'être autant à ce Sauveur en mourant, que nous sommes à lui en vivant, la vue de la mort des personnes que nous aimons, & l'assurance que nous devons mourir nous-mêmes, pourroit nous rendre inconsolables avec raison. Mais puisque nous appartenons à ce Sauveur aussi pleinement en un état comme en l'autre, il faut que nous trouvions notre consolation dans cette grande & incomparable vérité.*

Mais ce qui doit achever & rendre toute complète notre consolation, & ce qui doit même nous combler de joie dans la nécessité de voir mourir les personnes que nous aimons, & de mourir aussi nous-mêmes, est qu'il n'est pas possible d'appartenir à celui qui est le dominateur Souverain, le Chef, le Sauveur, le Dieu des vivans & des morts, le principe de la vie ; que nous ne soyons aussi assurés, selon les termes de l'Apôtre, que comme il a repris une nouvelle vie, il nous ressuscitera de même par sa puissance, & qu'il a ainsi repris cette vie pour nous comme pour lui. De sorte que les vrais fidèles étant aussi parfaitement à lui après être morts, qu'ils étoient à lui quand ils vivoient, ils ne peuvent mourir que pour être préparés, par la mort & la corruption de leurs corps, comme par une expiation nécessaire, à rentrer en lui & par lui dans une nouvelle vie. *Ils sont morts pour le Seigneur*, dit l'Apôtre, & pour lui appartenir par conséquent toujours après être morts.

De manière, que comme Notre Seigneur possède en soi-même la plénitude de la vie, & qu'il la possède pour ses membres comme pour lui, il rend leur mort toute sainte, toute méritoire, toute heureuse, par le mérite & la vertu
de

de celle qu'il a soufferte sur la Croix : & il ne peut, puisqu'il les possède comme ses membres, les laisser passer par cette mort, qu'afin de les préparer à sa vie ; la conformité à ses souffrances & à sa mort étant absolument nécessaire, selon l'Apôtre, pour obtenir cette conformité à sa vie & à sa gloire à laquelle nous devons incessamment aspirer de tout notre cœur.

Nous ne pouvons vivre pour Jesus-Christ, que nous ne mourions aussi pour Jesus-Christ : & nous ne pouvons mourir pour Jesus-Christ, que nous ne revivions aussi par lui dans une éternelle félicité. Si donc la foi de ces grandes vérités étoit vigoureuse dans notre cœur, nous regarderions la mort, non pas comme une chose affreuse & comme un sujet d'accablement, mais comme un état infiniment plus désirable que celui de la vie présente, puisqu'elle nous approche de cette autre vie qui doit être le terme & la récompense de nos travaux & de notre fidélité, comme la vie glorieuse que Jesus-Christ a prise en ressuscitant a été le terme & le couronnement de sa mort & de ses souffrances. Et comme le Patriarche Abraham a vu le jour du Seigneur avec joie, ainsi que parle le même Seigneur dans l'Evangile, c'est-à-dire l'accomplissement de ses mystères, ainsi la foi nous doit faire regarder avec joie le jour de notre sortie de ce monde, puisque c'est le jour que nous devons sortir des misères du siècle présent, & que nous devons entrer dans la joie dont le Seigneur doit récompenser ceux qui auront été prudents & fidèles à le servir.

Si nous examinons, sans nous flatter, quels sont les principes de tous les mouvemens de tristesse qui nous viennent quand nous contempions la mort dans les personnes qui meurent devant nos yeux, nous trouverons qu'ils ne procèdent que de notre infidélité, que de notre attachement à la terre, que de la bassesse & de la fragilité de notre chair. Si l'esprit de la foi régnoit en nous, tous ces mouvemens de tristesse que la nature nous fait sentir, se calmeroient en un moment. Nous en aurions une extrême confusion, & nous reconnoîtrions qu'ils ne nous viennent que de ce que nous ne savons pas assez ce que nous sommes ; ce que nous devons être ; à qui nous appartenons maintenant ; à qui nous devons éternellement appartenir ; quelle est notre vie, quelle est notre mort ; quelles qualités & quelles propriétés la vie

& la mort de Jesus-Christ ont données à notre vie & à notre mort, quelles suites il est nécessaire qu'elles aient.

Nous ne savons pas, ou nous ne considérons pas assez quel usage il est nécessaire que Jesus-Christ fasse de notre vie & de notre mort. Il ne les fauroit employer que pour notre bien & pour notre gloire; puisque nous lui appartenons si parfaitement que nous ne sommes qu'une même chose avec lui, & que nous sommes à lui immuablement; & qu'il a toujours une même considération, un même amour, un même dessein, une même vie, une même gloire pour nous, quelque changement qu'il arrive en nous par notre mort & par la corruption de nos corps.

La mort fait, selon les sens, une violente séparation entre les personnes qui s'aiment. Mais elle n'en fait aucune entre Dieu & les vrais fidèles, ni selon l'ame, ni selon le corps. Leurs corps demeurent toujours dans le tombeau les Temples de Dieu. Leur chair & leurs ossemens demeurent toujours la chair & les ossemens de Jesus-Christ, selon le langage de l'Ecriture. Ils ont toujours en eux cette semence de résurrection & de vie que son Esprit leur avoit donnée par la grâce des sacremens. Mais nous nous appartenons aussi les uns aux autres par l'union que l'Esprit de Dieu fait entre nous d'une manière qui n'est point sujette aux atteintes de la mort. Pourvu donc que nous ne nous aimions point pour cette vie si périssable & si passagère, mais pour la vie de l'éternité, & que la foi nous rende capables de ne nous vouloir aimer & posséder les uns les autres qu'en Dieu & pour Dieu, nous demeurons persuadés par les mêmes principes qui nous apprennent que nous lui appartenons toujours immuablement malgré la mort; que nous nous appartenons aussi toujours les uns aux autres, & que nous nous possédons les uns les autres en Dieu, soit dans la vie, soit après la mort. Et c'est, selon l'Apôtre, l'espérance de cette résurrection glorieuse par laquelle nous devons être réunis & revivre en Dieu & pour Dieu, qui nous doit donner cette consolation, dont ceux qui sont privés de cette espérance ne fauroient être capables.





ORAISON FUNÉBRE

DE

M. FLÉCHIER,
ÉVÊQUE DE NISMES.

Par M. l'Abbé DU JARRY.

1711.

Laudemus viros gloriosos . . . nuntiantes in Prophetis dignitatem Prophetarum . . . & populis sanctissima verba . . . homines divites in virtutibus . . . pacificantes in domibus suis. *Eccl.* 44.

Louons les hommes éclatans de gloire, . . . qui ont été remplis de l'esprit des Prophètes, en annonçant avec dignité les Oracles sacrés aux peuples . . . qui ont été riches en vertu, & qui ont fait paroître un esprit de paix & de modération dans leur vie.

LE Saint-Esprit, qui nous invite à louer les grands hommes, met au premier rang de la gloire ceux qui célèbrent les grands noms par de dignes éloges; & emploie les plus vives couleurs de l'éloquence à louer l'éloquence même.

Mais cette éloquence, ce riche don du Ciel qui couronne les vertus, en doit-être lui-même couronné. Ceux qui l'ont reçu dans un haut degré d'excellence, ont été la plupart de grands hommes aussi-bien que de grands Orateurs. Tels furent les illustres Prélats qui honorèrent les premiers siècles de l'Eglise. Ils parurent également puissans en œuvres & en paroles. Ils brillèrent comme des flambeaux de la religion, aussi ardens par leur charité, que lumineux par leur

doctrine. Vous me prévenez fans doute, MESSIEURS, vous rappelez cette double prédication de l'exemple & du discours, réunis dans le grand Prélat & le célèbre Orateur que nous regrettons ; cet homme vraiment rempli de l'esprit des Prophètes, & si connu par cette éloquence harmonieuse & divine, avec laquelle il annonça les sacrés oracles : *Nuntiantes in Prophetis dignitatem Prophetarum* : ce Pontife qui a plu au Seigneur dans les jours de sa vie toute illustre, qui dans les temps de colère a été trouvé digne d'être la réconciliation des peuples avec Dieu, par un esprit de modération & de paix. Il fut une de ces sources sacrées de la religion, que le père des dons & des lumières fait réjaillir dans le sein de l'Eglise, non-seulement pour désaltérer ceux qui ont soif de la justice dans le désert aride de cette vie, mais pour mêler quelque innocente douceur aux fatigues de l'exil & à la longueur du voyage.

Louons donc cet homme éclatant de gloire : *Laudemus viros gloriosos* ; il le mérite, MESSIEURS, avec d'autant plus de justice après sa mort, qu'en louant si dignement les autres, il voulut être peu loué pendant sa vie.

Je connois à quel péril je m'expose lorsque j'entreprends l'éloge de ce grand homme, qui fut rendre avec tant de dignité, dans le lieu saint, un tribut de louanges à d'illustres morts. Mais notre zèle seroit-il muet, parce qu'il n'est pas assez éloquent ? Le célèbre FLÉCHIER se seroit-il ravi l'hommage qui lui est dû, pour l'avoir trop mérité ? N'aurions-nous point d'encens à lui offrir, parce que nous n'en trouvons pas du même prix que le sien ? & le degré d'excellence où il a porté l'éloge funèbre, sera-t-il une raison pour nous dispenser d'un devoir si légitime ? Au contraire, MESSIEURS, c'est en cela même que je puis contribuer à sa gloire, puisqu'en ne voyant ailleurs que dans ses écrits, ces couleurs & ces traits qui me manquent pour le peindre, vous désirerez l'ouvrier habile dont vous admirâtes les chefs-d'œuvres, & je rehausserai le prix du bien que vous avez perdu, en vous faisant sentir combien votre perte est irréparable. Une comparaison secrète & défavantageuse pour moi, vous rappellera le souvenir de cette éloquence qui vous a tant de fois charmés, & peut-être qu'en condamnant la témérité de mon zèle, vous approuverez la justice de ma reconnaissance.

Mais par quels traits ébaucheraï-je le tableau de ce grand Prélat, bien mieux gravé dans le cœur de ceux qui m'écourent, qu'il ne le fera dans cet éloge? Nous l'avons vu avec admiration, réunir en sa faveur les suffrages de la Cour & de la ville, des grands & du peuple. Dans le centre des passions déchainées, & dans l'endroit le plus agité d'une mer qui n'est jamais calme, à peine a-t-on vu le plus foible nua-ge altérer la douce-sérénité de son front. Il rendoit des hommages au Prince, & préparoit sans y penser, les voies de son élévation, en cultivant dans des heures de retraite bien ménagées, ces fruits précieux que le travail & la patience mûrissent peu à peu dans les cabinets des savans. Il s'est distingué parmi des hommes choisis, qui sont comme l'élite du monde poli, & il a été un des ornemens d'une compagnie qui est elle-même l'ornement de ce Royaume. Il a paru dans les cercles, répandant l'odeur d'une vie sans tache, avec la douceur d'une conversation toute charmante. Il a su gagner les cœurs d'une foule d'amis par un commerce aisé, & attirer les applaudissemens du public par les grands emplois de l'éloquence Chrétienne.

L'Académie
Françoi-
se.

Si nous le considérons passant d'une vie douce & tranquille, aux fonctions laborieuses de l'épiscopat, nous lui verrons honorer deux trônes de l'Eglise par l'éclat de ses vertus & les fruits de ses travaux, apprivoiser des bêtes féroces qui ravageoient la vigne du Seigneur, & former des martyrs de Jésus-Christ par ses exhortations: nous verrons, dis-je, des fanatiques aveugles, qui avoient rompu tous les liens de la religion & de l'humanité, respecter sa vertu simple & modeste, mais ferme & inébranlable. Il a blanchi dans les emplois les plus saints & les plus glorieux. Nous avons admiré les dernières productions de sa plume, lorsqu'elle tomboit, pour ainsi dire, de sa main défaillante dans un âge avancé. La mort l'a surpris tenant ces armes de lumière dont il a terrassé l'erreur & le vice, & le Seigneur a trouvé son serviteur veillant quand il est venu heurter à sa porte.

Tel a été le grand Prélat à qui nous venons rendre ce triste & religieux devoir. Louons donc, s'il nous est possible, cet homme éclatant de gloire & vraiment digne d'être loué, *parce qu'il a excellé dans cette harmonie merveilleuse qui naît des accords de l'éloquence & de la vertu, rehaussés par un ef-*

Eccli.

prit de paix, de douceur & de concorde, qui fut son caractère.

Division. Il a laissé un parfait modèle aux Orateurs, & un grand exemple aux Evêques : *Laudemus viros gloriosos, &c.* C'est le sujet de l'éloge que nous consacrons à la mémoire de MESSIRE ESPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, ci-devant Aumônier ordinaire de madame la Dauphine.

I. Il semble, MESSIEURS, que la destinée des lettres suive
POINT. celle des Monarchies & des Républiques, & qu'elles fleurissent plus ou moins dans les états, selon que ceux qui les gouvernent ont plus ou moins de gloire & de puissance.

Le siècle de Louis-le-Grand, comparable par tant d'endroits à celui d'Auguste, l'a égalé, pour ne rien dire de plus, par les génies extraordinaires qu'il a produit. Comme ce Prince devoit fournir les plus riches matières aux Orateurs & aux Poètes, il n'a pas manqué d'artisans dignes de les mettre en œuvre. L'esprit de ce grand Cardinal, si connu par sa noble passion pour les sciences, animoit encore ceux qui lui avoient succédé au ministère. Paris, cette merveille du monde, renfermoit dans l'enceinte de ses murs, des hommes excellens en tout genre de mérite, quand le nom d'Esprit Fléchier, devenu si célèbre, commença d'y briller.

M. Colbert. Vous le savez, MESSIEURS, cette ville, l'admiration des peuples, qui tire tant de richesses d'esprit de son propre fond, les voit augmenter par le nombre d'hommes rares que les Provinces lui fournissent, comme des tributaires à leur Reine. Elle doit le trésor qu'elle a possédé & perdu, à ce climat * heureux, si fécond en Poètes & en Orateurs célèbres. En entrant dans le monde, il y trouva les voies du

* Pro-
vence. Le R. Père
Hercule
Général
des PP.
de la
Doctrinne
Chré-
tienne. Vous rappelez, MESSIEURS, ces palais révé-
rés par tous ceux qui aiment la science & la vertu. C'est-là que l'on pe-
soit les esprits à la balance du plus juste discernement, que l'on recevoit, ou que l'on rejetoit le bon ou le mauvais or-
des ouvrages. C'étoit dans cette vraie Académie où les noms illustres étoient écrits en caractères que la gloire avoit tra-

Hôtel
de Ram-
bouillet.

cès; c'étoit-là, dis-je, que l'on goûtoit les innocentes délices de l'esprit, & ces pures voluptés où les sens n'ont point de part; que les vrais aiglons qui prenoient le vol dans le monde étoient éprouvés aux rayons les plus vifs de la droite raison, & que cette Reine des esprits rendoit ses oracles par la bouche d'une personne dont le nom sera toujours vénérable.

L'Abbé Fléchier se fit bientôt remarquer parmi d'illustres rivaux, & des Juges dignes de le couronner. Les connoisseurs admirèrent toutes les grâces de la poésie Françoisse & Latine, dans les coups d'essai de sa plume. Avec quelles vives & brillantes couleurs n'a-t-il pas décrit ce tournoi célèbre où parurent les plus accomplis cavaliers de la Cour à la suite de Louis-le-Grand, qui entroit dans la carrière de la gloire.

L'on a vu plus d'une fois les génies du premier ordre se former par les exercices amusans du Parnasse, aux grandes occupations de l'esprit, & faire des sons agréables de la poésie, comme les préludes d'une grave & digne éloquence. Monsieur de Nimes fut toucher la lire avec grâce, avant que de faire retentir la trompette évangélique. Ses premiers ouvrages respirent la fleur de la plus pure latinité, comme fraîchement éclose dans les jardins de la Cour d'Auguste. Nous y reconnoissons cette langue qui représente si parfaitement la majesté de l'Empire & des premiers Césars. Nous croyons entendre Cicéron & Virgile avec toutes leurs grâces, passées de leur siècle jusqu'au nôtre.

S'il décrit une réjouissance publique, le spectacle qui ravit les yeux est moins beau que l'image qu'il en présente à l'esprit. Il transporte le lecteur dans les lieux qu'il peint, par des ressorts invisibles qu'il remue au fond de l'ame. Il trouve le secret de faire voir à la postérité la pompe & les délices de la Cour de Louis-le-Grand, de fixer en quelque sorte l'image fugitive & la courte durée des joies du siècle, par des traits plus durables que s'ils étoient gravés sur l'airain & sur le bronze. Il éternise, pour ainsi dire, les fêtes passagères qui finissent dans l'espace de quelques heures.

Ne vous figurez pas, MESSIEURS, les amorces du vice & des passions semées avec des paroles qui en portent le poison le plus subtil au fond des ames; les plus vives couleurs de la poésie, profanées dans des tableaux dangereux, sur lesquels il faudroit tirer éternellement le voile; le cœur,

un des plus riches présens que Dieu ait fait aux hommes ; déshonoré par des usages qui le dégradent ; & , pour me servir des paroles du Saint-Esprit , semblable à un anneau d'or attaché à un animal immonde qui le plonge dans la boue. Non , MESSIEURS , Dieu prit soin de conserver toujours pure cette voix qu'il avoit choisie pour en faire l'organe de sa parole chaste. Les jeux de cet esprit destiné à la religion , furent accompagnés de modestie & de sagesse. Il n'offrit point aux idoles du monde l'encens qu'il a brûlé sur les Autels. Il ne jeta point sous les pieds des profanes les fleurs immortelles dont il a paré nos Temples. Avant que de les offrir au Dieu jaloux , il les présenta sans tache à sa plus vive image , & les mit au pied du trône , avant que de les porter au Sanctuaire.

Nous admirons cet ouvrage également merveilleux & prudent , où il venge si noblement un droit sacré à toutes les nations , violé dans la personne d'un Ambassadeur ; où il fut joindre avec tant d'art un respect religieux pour Rome la sainte , avec une juste indignation contre le coupable d'un attentat mémorable. Nous lisons avec étonnement l'histoire d'un grand Cardinal , dont il a immortalisé le nom ; ouvrage où la force du raisonnement , la pénétration de l'esprit , la noblesse du style , & les grâces du discours se trouvent réunies , & que nous regarderions comme la production d'un esprit fortifié par l'expérience , si nous ne savions qu'il fut un des premiers fruits de sa plume.

Le Cardinal
Com-
mendon.

Le mérite de notre Prélat commençoit à jeter ses premiers rayons , & pareil à l'aurore d'un beau jour , s'élevoit peu à peu sous les yeux de quelques amis éclairés , qui s'applaudissoient d'avoir trouvé ce trésor. Ce fut alors que le choix d'un Monarque guidé du Ciel , confia le plus important emploi de son état au sujet le plus digne de le remplir. M. le duc de Montausier , chargé de l'éducation de notre grand Dauphin , sentit tout le poids de ses obligations , & chercha des hommes rares avec lesquels il pût partager un fardeau si glorieux. La Providence qui vouloit conduire l'Abbé Fléchier par des voies illustres au terme où il est parvenu , fit ce riche présent à ce sage gouverneur. Il en connut bientôt tout le prix , & il l'honora de cette haute estime qui ne laisse presque plus rien à faire à nos éloges. Ce grand homme eut besoin de cet ami fidelle & de ce consolateur éloquent ,

quand la mort lui ravit la moitié de lui-même dans une épouse qui fut l'ornement de son siècle, & dont la perte mit dans sa famille le deuil que partagea la Cour & la France. Les grâces, les vertus & les Muses pleurèrent l'incomparable Julie. M. le duc de Montausier accablé de ce coup douloureux, auroit été peut-être inconsolable, si notre Orateur chrétien n'eût, pour ainsi dire, enchanté sa douleur par la douce harmonie de ses paroles.

Parmi les riches talens qu'il eut, un des plus beaux fut de répandre avec dignité des larmes précieuses sur le tombeau des hommes illustres. Vous le savez, MESSIEURS, ce don du Ciel si rare, lui fut libéralement communiqué. La renommée a porté dans tout l'univers les accens funèbres, les plaintes harmonieuses & les concerts lugubres dont il remplissoit nos Temples, quand il étoit l'organe du public pour pleurer ses Reines & les Princes, ses Héros & ses Héroïnes. Il étala toute la richesse de ce talent, lorsqu'en présence d'une troupe de Vierges sacrées, & loin de la Cour & du monde, il fut accomplir les jours de deuil, & consoler l'époux & la sœur par un éloge immortel qui charma leur douleur.

Il falloit une main aussi délicate pour mettre l'appareil de la religion sur une plaie si fraîche & si sensible. Il fit couler au fond de l'ame cette douceur secrète, que mêle à l'amertume des larmes une digne louange du sujet qui les cause. Il les essuya en les faisant répandre. Il soulagea le cœur de ce fardeau pesant de la douleur muette. Il toucha les ressorts secrets qui ouvrent l'ame, ferrée par la tristesse, à la consolation. Il répandit au pied des Autels ce parfum précieux qui, selon le Sage, réjouit l'esprit affligé avec les paroles d'un ami compatissant.

Prov. 27;
9.

Ici, MESSIEURS, ne vous figurez pas des louanges flatteuses prodiguées sans discrétion par une bouche dévouée à la flatterie & au mensonge. L'encens qui fut présenté par une main sacrée, fut pris sur l'Autel. Les ornemens de l'éloquence furent tirés des sources pures de la religion & de la vérité. Tout est chrétien dans l'éloge d'une héroïne pénitente. Le cœur est attendri autant que l'esprit est charmé. L'Orateur inspire un secret mépris de tous les avantages dont il peint la fragilité avec la gloire. Il montre en passant l'idole du monde environnée d'adorateurs, brisée & mise

dans le tombeau. Toute la beauté de l'esprit humain y est employée à peindre la foiblesse & la misère de cet esprit même, qui après avoir enfanté des ouvrages immortels, survit quelquefois à lui-même, s'affoiblit & s'use avec les organes humilians dont ses divines opérations dépendent. On y entrevoit un éclat passager des honneurs, qui, effacé par les sombres couleurs de la mort, en représente la fragilité. On y entend, pour ainsi parler, sortir du creux des sépulcres cette voix lamentable : Voilà l'écueil où se brise toute la grandeur humaine.

M. l'Abbé Fléchier revint du désert couronné par le suffrage de ce digne estimateur du mérite, qui prit soin d'honorer son illustre consolateur, & de faire passer à la postérité cette courte gloire de l'éloquence. L'éloge qui avoit charmé dans la prononciation, fut encore plus admiré en passant par l'épreuve dangereuse de la lecture, & il n'eut pour censeurs que les hommes chagrins, que la trop grande lumière du mérite offense.

Mais hélas ! permettez-moi de gémir ici sur la misère de l'homme, qui en rendant hommage à la vertu, est souvent en péril de la perdre. Vous le savez, MESSIEURS, combien il est difficile de ne pas ouvrir son cœur au poison d'une louange publique ; & , pour me servir des paroles de notre Prélat, de ne pas réserver pour soi quelques grains de l'encens que l'on vient d'offrir sur les Autels. Mais ne craignons rien pour l'Orateur que nous louons. Jamais on ne vit tant de modestie avec tant de réputation. Cette belle vertu fut le caractère de Monsieur de Nîmes, & lui fit autant d'amis que ses rares talens lui attirèrent d'admirateurs. La même lumière qui lui faisoit produire des ouvrages achevés, lui en faisoit découvrir la vanité. Il rendoit, avec le Prophète, au Seigneur l'hommage de la parole qu'il tenoit de lui. On le voyoit dans les compagnies se taire avec dignité, après avoir parlé avec applaudissement, comme un épi chargé de grains, la tête baissée, pour ainsi dire, sous le poids de son mérite, & laisser chercher le grand homme à ceux qui n'ont pas assez de pénétration pour le découvrir au travers de la digne simplicité qui le cache.

Il eut besoin, MESSIEURS, de toute sa modestie pour servir de contrepoids à l'élévation de son mérite, & pour ne pas succomber à la tentation d'une vaine gloire au milieu

des acclamations nouvelles & générales, que lui attirèrent les éloges de la duchesse d'Aiguillon & du grand Turenne.

A ce nom, permettez-moi, MESSIEURS, de gémir ici de la triste nécessité où je me trouve, en pleurant la perte d'un Orateur illustre, de rappeler celle d'un fameux Capitaine. Nous nous souvenons encore de l'accident tragique qui enfevelit cet autre Macchabée dans son propre triomphe. Ce Général, que la victoire avoit toujours suivi dans les combats, fut frappé entre les bras de la gloire d'un coup funeste à son Roi & à sa Patrie. La consternation fut générale; le Prince pleura; les gémissemens du peuple éclatèrent dans les Temples qui avoient retenti des Cantiques de sa reconnoissance, & furent remplis de voix plaintives.

Mais ce ne fut pas assez, pour célébrer ce Héros, de cet éloge sans art qui se forme de la confusion des cris & des regrets poussés de toutes parts. Quand ce torrent de pleurs fut écoulé, & que le temps eut calmé cette première tempête de la désolation publique, on attendit avec impatience qu'une main habile mit en œuvre cette riche matière de louanges, & recueillit au pied de son tombeau, dans une cérémonie auguste, les moissons de lauriers confusément épars dans les campagnes glorieuses de ce grand homme; & que l'éloquence sacrée, à l'envi de la profane, se parât de tous ses ornemens, pour rendre devant les Autels un digne hommage à la mémoire de ce Conquérant.

Vous le savez, MESSIEURS, dans ces conjonctures affligeantes, il ne se trouve que trop de ces *consolateurs onéreux* Job. 16. & *fatigans*, qui par des louanges sans choix, ajoutent l'en- 2.nuï & le dégoût à la douleur. Les peuples pleins de l'image de leur Héros, ne la peuvent souffrir défigurée dans des portraits tracés à la hâte par un pinceau téméraire. Les hommes tels que notre Prélat, sont de ces rares présens que le Ciel fait au monde pour couronner le mérite éclatant. Il n'appartient qu'aux Héros de l'éloquence de louer les Héros de la guerre. Déjà la bouche d'un Orateur célèbre s'étoit ouverte dans le lieu saint. Le succès d'un discours universellement applaudi, sembloit marquer un écueil inévitable à celui qui oseroit le suivre. Mais dès que l'éloquent Fléchier eut parlé, le tableau du grand Turenne fut mis dans son plus beau jour, & je ne crains pas de dire qu'il surpassa les autres dans un éloge où il se surpassa lui-même. L'Auditeur ne fut

point séduit par ce charme passager que l'éloquence extérieure forme avec les grâces de la prononciation , & qui se dissipe sous les yeux du lecteur. Que vous dirai-je, MESSIEURS, les grands noms de Turenne & de Fléchier s'éterniseront l'un & l'autre dans un discours, où la postérité la plus éloignée verra la gloire du Conquérant confondue avec celle de l'Orateur. On y sentira toute la force de cette éloquence vive & animée , qui vit encore après que le son des paroles est évanoui. Tous les curieux admireront ce mausolée immortel travaillé avec un art si merveilleux, bâti, non de marbre & de porphyre que le temps détruit, mais riche par la structure magnifique de ces nombreuses périodes que les siècles respecteront. On y trouvera dans tous les âges le modèle de ce style consacré, qui purifie les éloges des Grands de ce qu'ils ont de profane, convenable à la dignité du lieu saint où ils sont prononcés, & de la religion qui les joint à ses augustes Mystères.

Loïn ces froids censeurs qui voudroient que les aigles de l'éloquence volassent pesamment & à fleur de terre ; & qui blâmant en autrui l'élévation où ils ne peuvent atteindre, condamnent dans les discours cette sainte harmonie des paroles arrangées, au son de laquelle l'esprit de Dieu entre dans les ames, & ces nobles efforts de la raison qui tiennent de la fureur & de l'enthousiasme des Prophètes.

Son style s'accorde avec ces chants lugubres dont les Temples retentissent dans ces tristes cérémonies. Les paroles offrent à l'esprit tout le spectacle d'une pompe funèbre : dès que l'incomparable Fléchier ouvroit la bouche, on se sentoît comme élevé & transporté par une douce violence ; le nombreux auditoire marquoit son admiration par un silence attentif qui ne laissoit rien perdre de ses sons mélodieux, silence qui n'étoit interrompu que par le bruit des applaudissemens causé par l'heureuse chute de ses périodes, & que la bouche ne pouvoit refuser au plaisir de ce sens délicat, par lequel les esprits se communiquent.

Les hommes de ce caractère ne doivent leur réputation qu'à eux-mêmes : mais l'Académie, de qui la France reçoit tant d'honneur, s'en faisoit trop en s'associant ce rare génie, pour ne pas le chercher avec empressement. Alors fleurissoit, comme aujourd'hui dans tout son lustre, cette Assemblée que l'Eglise, l'épée, & la robe enrichissent à l'envi de leurs

tréfors. Cette Compagnie célèbre étoit trop intéreffée à relever son lustre par l'ornement de notre fameux Orateur , pour n'avoir pas une juste impatience de s'en parer : elle prépara ses plus beaux lauriers pour en orner le front de cet Homme rare , qui joignant l'éloquence à la poésie , entroit dans ce Temple de la gloire & du mérite par les deux voies qui en ouvrent la porte. Il charma les oreilles du petit nombre , dont l'approbation met en quelque sorte le sceau à l'estime générale. Il justifia , par un discours admirable , le choix que tant d'autres raisons rendoient si légitime. Le jugement des Quarante fut confirmé au tribunal souverain de la raison. Monsieur l'Abbé Fléchier fut couronné par toutes les voix. Son éloge prononcé sur le premier théâtre du monde , fut répété dans les cercles ; on approuva sur le bord du Tibre ce qui avoit été décidé sur les rives de la Seine.

L'esprit de ce grand Homme n'éclatoit pas seulement dans les ouvrages d'une longue application , il brilloit dans ses entretiens familiers , & dans les productions les plus négligées. On y remarquoit cette heureuse fécondité qui joint le charme avec l'abondance ; les grâces du discours couloient de source ou par sa plume ou par sa bouche ; son esprit ressembloit à ces veines de terre où la nature verse d'une main libérale toutes ses richesses.

Ses moindres lettres ont des beautés qui les font admirer. Illustres amis , qui avez recueilli dans la société de ce grand Homme , les fruits de ce commerce qui adoucit l'absence & qui lie toutes les parties du monde , vous conservez ces témoignages de son estime , joints aux marques de sa politesse ; & il seroit à désirer qu'une main soigneuse ramassât ces trésors dispersés , pour en faire un présent au public , qui en connoîtroit tout le prix. Les grands ouvrages que l'esprit enfanté avec effort , peuvent être balancés par les productions naturelles où il s'épanche sans contrainte ; où une belle ame montre son riche fond comme au travers d'un pur cristal ; où le grand Homme se laisse voir avec cette négligence noble qui efface la plus régulière parure ; où le pinceau d'une main habile , conduit par des caprices heureux , se joue au hasard dans des traits qui sont des chefs-d'œuvres.

Après vous avoir représenté notre Prélat sublime Orateur , vous le ferai-je voir excellent Historien dans le portrait célèbre du grand Théodose.

Ce grand Homme ne se délassoit de ses travaux que par la diversité de ses occupations. On le voyoit passer du cabinet dans la Chaire, répandant à pleines mains les fleurs sacrées de l'éloquence, dans ces jours solennels que l'Eglise consacre à la mémoire des Saints. Ces admirables éloges nous représentent la terre où coule le lait & le miel parmi la douceur & la politesse du langage, mais où croissent aussi les plus beaux fruits de la vigne du Seigneur, avec une érudition polie & une saine doctrine. On y reconnoît Jesus-Christ, la fleur des champs, & le lys des vallées; mais aussi le pain des forts & le lait des enfans. Les grâces y parlent le langage de la Religion, & l'on y trouve tous les agrémens des unes, avec la sainte austérité de l'autre.

Pendant, au milieu de tant de gloire, Monsieur l'Abbé Fléchier étoit encore sans récompenses. Vous le savez, MESSIEURS, c'est un personnage embarrassant à soutenir dans le monde, que celui d'un malheureux illustre. On devient bientôt importun par la voix d'un mérite qui crie, & qui semble reprocher au siècle son injustice. Si l'on se montre, on fatigue; si l'on se cache, on est oublié: l'assiduité est accusée d'ambition, la retraite est soupçonnée de murmure. Mais enfin la nuée suspendue s'ouvrit, & versa une pluie de bénédictions sur un sujet si digne. Les abbayes de S. Séverin & de Baigne, suivies d'une des places les plus distinguées de la Cour, le firent regarder comme un fruit mûr pour l'Episcopat. On jugeoit bien qu'une tête dont il étoit sorti tant de belles choses, ne pouvoit manquer de l'ornement qui lui convient; mais les vœux de la France ne furent pas sitôt accomplis. Les sages Princes semblent fermer quelquefois l'oreille à la voix du mérite, pour le couronner avec plus d'éclat, en le faisant parler avec plus de force. Ils diffèrent le prix de la vertu héroïque, de peur que venant à se reposer trop tôt, elle ne prive son siècle des grands exemples qu'elle lui doit; & ils mettent la couronne à la fin d'une longue & laborieuse carrière, pour augmenter l'honneur de la course.

Monsieur l'Abbé Fléchier, qui avoit partagé le fardeau glorieux de l'éducation de Monseigneur, qui avoit porté tant de fois les fruits de ses veilles au pied du Trône, & qui joignoit le mérite d'une Cour sage à celui de l'éloquence & de la vertu, surmonta l'envie par l'éclat de sa réputation, ou

la défarma par sa modestie. LOUIS LE GRAND le regardoit comme un des plus beaux ornemens de son règne. Ce Monarque se plaît à faire sentir aux grands hommes qu'ils ne sont redevables qu'à lui des biens dont il les comble. Quand un talent du premier ordre répand une lumière éblouissante de toutes parts, alors il se fait d'un devoir le plus indispensable, la joie la plus sensible; il ajoute à ses grâces le prix inestimable qu'elles reçoivent en coulant de leur source; il connoît tout le prix de ce glorieux appanage de la royauté, qui lui donne le pouvoir de faire des heureux, & d'ajouter le dernier éclat à la réputation d'un homme illustre, en joignant la marque de son estime à sa libéralité. Il goûte la douceur que trouve une belle ame à répandre ses bienfaits sur un digne sujet, & la satisfaction qu'il y a de lire dans un grand cœur la vive impression de la reconnoissance.

Monsieur l'Abbé Fléchier conduit par la main de Dieu au rang des Princes d'Israël, y monta par des degrés qui en rehaussèrent le lustre. Il avoit déjà rempli les sept années de services pour mériter l'épouse sacrée qu'on lui destinoit pour récompense; mais à l'exemple de Jacob, il lui en coûta sept autres pour emporter la conquête de Rachel. Les éloges immortels du grand Lamoignon, d'une Reine incomparable, & d'un Chancelier célèbre, ajoutèrent un nouvel éclat à sa gloire. Voilà par quels degrés la Providence a conduit ce grand Homme. Ceux du Trône de Salomon étoient-ils plus beaux & plus riches?

Mais où s'égare encore notre imagination? Est il temps de le contempler dans sa gloire, quand nous le pleurons dans le tombeau? Cette bouche qui nous a tant de fois ravis, est donc fermée pour jamais, & si elle est encore éloquente dans la poussière, c'est pour représenter la vanité de l'éloquence même. Est-ce donc là que se réduit la beauté de ce talent, que l'on met à un si haut prix? Un vain son de paroles qui se perd, la nuit qui annonce la science à la nuit, une langue profane, des oreilles mondaines, un frivole plaisir, une vaine complaisance, digne fruit de ces ouvriers infortunés, qui reçoivent toute leur récompense dès ce monde, pour lequel ils travaillent?

Ainsi passe l'homme dans une image fugitive, comme l'illusion d'un beau songe. L'Orateur & le Héros sont bientôt oubliés. En vain s'efforce-t-on de conserver les restes de

l'un & de l'autre , par le secret de cet art qui fixe la parole ; ces discours tant admirés , ne tiennent tout au plus qu'un peu de place dans ces immenses trésors d'esprit que renferment nos Bibliothèques. La poudre & les vers rongent les Grands dans leurs éloges comme dans leur tombeau. A peine se trouve-t-il quelque œil curieux qui aille déterrer ces morts illustres , & révéler de temps en temps leur mémoire , en relisant un ouvrage qui les expose à la vénération de la postérité.

Voilà, MESSIEURS , tout ce qui nous resteroit de ce grand Homme que nous pleurons , si sa piété connue ne nous laissoit de plus solides consolations. Il a subi la loi générale imposée à tous les enfans d'Adam ; mais si elle pouvoit souffrir quelque dispense , ce seroit en faveur de ces hommes merveilleux qui enrichissent l'Eglise & le monde de ces précieux monumens de l'esprit , d'ou nous tirons la plus forte preuve de son immortalité.

Qui de nous ne remonte pas du ruisseau jusqu'à la source , quand nous lisons les écrits de notre grand Prélat , où les rayons célestes du vrai & du beau , allument dans les cœurs le désir du bien qui en est l'origine ? Il a parfaitement rempli le dessein de Dieu , quand il fait ces riches présens au monde ; il a connu son Créateur , & il l'a fait connoître ; il a chanté mélodieusement ce Cantique de louanges & de bénédictions que tous les êtres doivent à leur principe ; il a été une de ces voix harmonieuses qui consolent l'homme dans l'ennui de son exil , qui nous ravissant encore dans ses écrits , toute éteinte qu'elle est , nous semble digne de se mêler avec celle des Anges.

Nous l'avons admiré comme un homme éclatant de gloire , par la beauté de son éloquence ; considérons-le comme un Prélat riche en vertus & vénérable dans la Religion , par cet esprit de paix & de douceur qui a été son caractère.

II.
POINT.

C'EST le sentiment unanime des saints Docteurs , que la disposition la plus propre à l'Episcopat , est de le fuir par les sentimens d'une humilité profonde , en même-temps que l'on y monte par les degrés des vertus & des travaux qui le méritent. De-là vient que la plupart des grands Prélats des premiers siècles de l'Eglise ont mis de pieux artifices en usage pour se dérober à la vénération des peuples , & n'ont été portés sur le Trône Episcopal , qu'en cédant à la sainte violence

violence qu'ils ont soufferte. Cependant l'Apôtre nous apprend que l'on peut désirer cette grande place, en désirant les saintes œuvres & les emplois sacrés dont elle est la récompense. Et en cela il s'accorde parfaitement avec la réponse du Sauveur à un des deux enfans de cette mère ambitieuse qui lui demandoit les deux premiers rangs de son royaume : *Pouvez-vous boire le Calice que je boirai*, comme s'il eût dit : Je ne vous défends pas d'aspirer aux plus hautes places de mon Eglise, mais sachez que l'on n'y parvient que par de grands travaux : Ainsi ceux que Dieu a choisis pour être les Princes de son peuple, ne doivent pas couvrir la lumière des riches talens qui les distinguent. Ils peuvent, sans porter leurs desirs téméraires jusqu'à ces éminentes places, s'appliquer sans relâche aux fonctions apostoliques qui les y préparent. Il faut que dans le cours de leurs emplois éclaians, ils se mettent entre les mains de la Providence pour obéir à ses ordres, soit qu'elle veuille les abaisser ou les élever dans la maison du Seigneur; que semblables à un pilote qui regarde les astres pendant que son vaisseau fend les flots, ils s'avancent dans la voie des honneurs ecclésiastiques en contemplant le Ciel; & lorsque le sort réglé dans les décrets éternels de Dieu vient à tomber sur eux, qu'ils courbent leurs épaules avec un tremblement religieux, sous une charge redoutable aux Anges mêmes.

Matth.
10. 22.

Telles ont été, MESSIEURS, les dispositions du grand Prélat à la mémoire duquel nous consacrons cet éloge, & dont on peut dire, qu'en honorant la France, l'Eglise & son siècle, il a aussi honoré l'Episcopat. Les bornes étroites où je me trouve renfermé, ne me permettent pas de rassembler tous les traits différens qui forment le tableau d'un grand Evêque, tel que le Saint-Esprit nous le trace. Ma vénération pour les oints du Seigneur, laisse encore moins de liberté à mon ministère pour tremper ma plume dans le fiel de l'invective contre les vices opposés aux vertus d'un digne Pontife. Le monde n'est que trop plein de ces censeurs indiscrets, qui n'épargnent ni le saint, ni le profane, & qui, après avoir porté leur bouche impie jusques dans le Ciel, font passer leur langue sur tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre. Je laisse donc le vaste champ d'une louange sans choix & d'une censure sans respect, pour former le caractère particulier de notre illustre Prélat, qui donne le plaisir de le voir tel qu'il a

été, à ceux qui l'ont perdu, & la consolation de le connoître après sa mort, à ceux qui ne l'ont pas eue pendant sa vie.

Trois principaux traits ont distingué ce grand Evêque entre les plus illustres; un esprit de gouvernement plein de douceur, qui lui a soumis les peuples sans effort; une sagesse de conduite admirable dans les conjonctures difficiles & périlleuses, qui l'ont mise à l'épreuve; une persévérance infatigable à remplir ses fonctions & à faire valoir ses talens jusqu'à la fin.

Les Evêques sont appelés dans l'Écriture sainte les Anges de Dieu. Les Anges d'Éphèse, de Smyrne, d'Antioche, sont les Evêques de leurs Sièges dans l'Apocalypse. O l'éminente dignité, puisqu'elle est honorée d'un si beau nom! Mais un rapport singulier des Evêques avec les Anges, est un esprit de gouvernement; car bien que ces sublimes intelligences environnent le trône de l'Agneau & remplissent les premières places de la céleste Jérusalem, elles ne sont pas dégradées d'une si haute élévation par la conduite des hommes que Dieu leur confie.

Le peuple d'Israël eut pour conducteur dans le désert un Ange du premier ordre. Les Royaumes, les Provinces & les Villes ont des Anges tutélaires. Voilà quelle est la fonction des Evêques à l'égard des peuples qui leur sont soumis; c'est pour cela que la qualité la plus nécessaire à un Prélat est un esprit de gouvernement rempli de douceur & de sagesse, qui ôte à la supériorité ce qu'elle a d'onéreux, & qui rende doux & léger le joug pénible de l'obéissance. On peut dire que cette marque d'un Evêque choisi de Dieu, ne parut jamais plus visible que sur notre grand Prélat. Ce don précieux de la paix que Jésus-Christ laissa pour héritage à ses Disciples, fut le caractère de Monsieur de Nîmes, toujours doux & pacifique, & néanmoins toujours supérieur & maître. Cet esprit admirable sembloit renfermer tous les divers esprits des particuliers: noble avec les Grands, populaire avec les petits, savant parmi les doctes, poli parmi les courtisans, & aussi propre à entretenir l'accord harmonieux de la société, qu'il l'étoit à former celle de l'éloquence.

Peuples heureux, qu'il a gouvernés avec tant de sagesse & de douceur, avez-vous été troublés par ces schismes si ordinaires, qui divisent les membres d'avec leur chef? Le Dé-

mon de la chicanne, que S. Paul a banni du Christianisme, a-t-il paru jusqu'au pied de l'Autel ? Les Tribunaux séculiers ont-ils retenti des contestations de votre Clergé ? Malheur à moi, si j'osois condamner ces Prélats zélés pour la justice, qui sont quelquefois contraints d'appuyer leur autorité par celle des lois & du Prince ; mais je ne puis refuser de justes louanges à un Evêque qui a su maintenir ses privilèges avec une vigueur ecclésiastique, en conservant la paix avec ses frères par une sage condescendance, & qui pendant vingt-cinq années de gouvernement, a garanti les Eglises dont il étoit l'Ange tutélaire, de ces troubles où les gémissemens de la colombe sont étouffés parmi les cris de la discorde.

Il savoit remplir avec autant de facilité que d'exactitude, tous les devoirs attachés à sa grande place. Cette merveille de la nature, qui ôte le poids aux élémens dans leur centre, étoit une grâce de sa vocation, qui rendoit léger pour lui ce fardeau que tant d'autres traînent au lieu de le porter ; ce n'étoit point ce zèle amer qui couvre un chagrin de tempérament, cette conduite austère qui révolte au lieu d'affujettir ; qui change l'obéissance en servitude, & qui fait des esclaves de ceux qui participent à la royauté du Sacerdoce : c'étoit un tempérament de sévérité & d'indulgence ; l'union du bon & du vigilant Pasteur qui écarte les loups travestis, en ménageant les brebis foibles, qui mêle l'huile avec le vin dans l'appareil des plaies, & qui n'applique le fer & le feu qu'après avoir essayé les autres remèdes.

Il faut l'avouer, MESSIEURS, des Prélats de ce caractère sont des dons précieux que Dieu tire des trésors de sa miséricorde.

De combien d'ames le salut n'est-il pas attaché au choix d'un Monarque religieux, quand il place de tels sujets sur le trône de l'Eglise ? Combien de vaisseaux fragiles prêts à se briser contre les écueils du monde, sont garantis du naufrage ? La face d'une Eglise change lorsque la Providence lui fait ces riches présens. Une infinité de pécheurs s'arrêtent sur le bord du précipice au bruit de cette voix pastorale, qui se fait entendre au fond des consciences. C'est une digue au torrent du siècle, & un frein à la licence du monde. L'onction du grand Prêtre Aaron descend de sa tête sur ses vêtemens, & tombe

jusqu'à la frange de sa robe. La bonne odeur de Jésus-Christ répandue dans tout un diocèse, écarte l'air contagieux du crime. L'exemple d'un Pasteur sans reproche & d'un Clergé régulier, entraîne la réforme du peuple.

Ce sont les fruits de bénédiction qui gagnèrent les esprits & les cœurs à notre illustre Prélat, & qui joints à son éloquence, le faisoient admirer par amour & par inclination, autant que par discernement & par estime. Vous le savez, MESSIEURS, c'est le cœur qui juge souvent des productions de l'esprit, & qui dicte l'arrêt que la raison prononce : c'est une partie qui ne suborne que trop souvent son Juge, & qui laisse rarement la balance dans l'équilibre. Quand le cœur est mal disposé, il cache les beautés, & ne laisse voir que les défauts ; il ôte la liberté à l'approbation & la donne à la critique. Il est difficile qu'on approuve ce qu'on ne veut point estimer, & que la louange suive une estime forcée. Au contraire, une prévention favorable répand je ne sai quel charme sur les discours & sur les ouvrages. Les esprits les plus éclairés & les plus équitables, éprouvent, sans qu'ils y pensent, la force de cette séduction imperceptible qui s'attache aux pensées & aux paroles ; elle place le tableau dans ce jour favorable, qui couvre les taches & relève les beautés : mais quand le cœur & l'esprit se trouvent intéressés dans une même cause, que l'équité parle en faveur de l'ami, que l'estime éclairée donne le suffrage qu'une forte inclination accorde, il se forme cette haute idée d'un homme illustre, qui se fait en quelque sorte adorer des autres.

C'est par-là que Monsieur de Nîmes réunit toutes les voix en sa faveur. Les charmes de sa société étoient un des plus riches ornemens de son éloquence, & attachoient à sa personne cette première partie de l'oraison qui captive la bienveillance de l'auditeur : en ne laissant rien à reprendre dans ses mœurs, il ne laissoit rien à critiquer dans ses discours ; la disposition favorable que l'on sentoit pour lui, eût rendu ses auditeurs assez indulgens pour lui pardonner des fautes, s'il eût été moins sévère censeur de lui-même pour se les permettre, & bien que son mérite ne laissât point de place à la faveur, on sentoit bien qu'on étoit prêt à lui faire grâce lorsqu'on lui rendoit justice.

Comme il s'attiroit des louanges de toutes parts, il étoit prodigue à les répandre sur tous les sujets dignes de les rece-

voir. Loin ces froids approbateurs du mérite , qui se taisent quand on le loue , ou qui ne lui donnent qu'un suffrage forcé. Ces hommes pleins d'eux-mêmes , à qui une prévention aveugle ôte le discernement pour connoître le prix de leurs rivaux , ou l'équité pour en convenir ; qui , comme parle l'Écriture , ont , ce qui est abominable devant le Seigneur , *Prov. 2c. un poids , & un poids* pour peser eux & le prochain , & qui ^{10.} dans la fausse balance dont ils se servent , mettant l'amour propre de leur côté , trouvent toujours les autres légers & médiocres. Aveugles qu'ils sont , ils ne voient pas que ce ménagement de louanges marque en eux un cœur rétréci & une petitesse d'ame ; qu'ils se dégradent sans y penser du premier rang où ils veulent toujours être ; en ne pouvant souffrir qu'aucun en approche ; qu'il sied bien quelquefois aux Princes de l'éloquence de descendre du trône pour faire asséoir à leurs côtés ceux qui s'efforcent d'y atteindre , & qu'étant couronnés par toutes les voix , ils brillent d'un nouvel éclat de gloire quand ils en répandent quelques rayons sur les autres !

Notre illustre Prélat , ordinaire observateur du silence , étoit toujours prêt à le rompre pour rendre des témoignages désintéressés à la vertu & au mérite. Bien-loin de retenir alors la vérité captive dans sa bouche , & de regarder comme une diminution de sa gloire la portion qui en revenoit à ceux qui marchaient sur ses traces , il leur prêtoit la main pour les élever jusqu'à lui. Il sembloit se faire des concurrens de ses admirateurs , par les louanges dont il les combloit : non-seulement il étoit juste pour louer le mérite , il étoit même éloquent pour le couronner. Ceux qui consultoient l'oracle de Nîmes , & qui lui rendoient l'hommage de leurs productions , en recevoient des réponses respectables à l'envie même , qui n'osoit toucher aux écrits que l'approbation de ce grand Homme mettoit à couvert de la censure.

Il étoit au-dessus de ces noires vapeurs qui s'élèvent dans la moyenne région des esprits , par la situation éminente du sien , par le degré supérieur de sa gloire , & sur-tout par le caractère excellent de son cœur , où cette lâche foiblesse ne trouva jamais d'entrée : à la vérité il étoit frappé des traits éclatans & sublimes , mais il ne regardoit pas le moins beau comme défectueux , ni les ombres du tableau comme des taches.

Ne vous figurez pas cependant une bouche qui trahit la vérité par complaisance , un approbateur sans choix qui jette les fleurs à pleines mains pour couvrir les défauts autant que pour honorer les vertus. Monsieur de Nimes également éloigné de la flatterie qui prostitue la louange , & de l'injustice qui la refuse , ne la donnoit qu'avec discernement , & ne la dispensoit qu'avec équité : connoissant tout le poids de ses décisions , il étoit attentif sur ses moindres paroles , dans les lieux où il se confidéroit comme sur le théâtre de la souveraine raison , qu'on croyoit entendre par sa bouche : partagé entre la crainte de blesser la charité ou la vérité , il ne savoit comment rejeter le mauvais or qu'on lui présentoit comme bon : la discrétion qu'il gardoit alors dans ses paroles , laissoit voir qu'il louoit par inclination , & qu'il censuroit par nécessité ; que son cœur eût voulu donner le suffrage que son esprit refusoit. Grand exemple dans un siècle si fécond en Critiques indiscrets qui s'attribuent un droit de juridiction sur des matières , où bien-loin de décider en maîtres , à peine ont-ils le droit de parler en disciples. Le grand Homme que nous louons mettoit une garde de circonspection sur ses lèvres , pour n'en laisser sortir aucune parole qui ne fût dictée par la sagesse ; bien éloigné d'être blessé par l'éclat d'un grand nom soutenu d'un vrai mérite , il ne croyoit pas qu'il fût permis de donner atteinte à une réputation mal acquise. Il laissoit ces heureux estimés en possession d'un faux bien qu'ils devoient à la cabale ou au mauvais goût : il ne confioit qu'à ses plus intimes amis le secret de ses sentimens : quand il alloit contre le torrent d'une foule d'aveugles approbateurs , il laissoit passer ces fantômes de gloire , qui se dissipent d'eux-mêmes après quelques jours d'illusion.

Combien cet esprit de douceur & de sagesse , qu'il avoit reçu du bon Pasteur par excellence , lui fut-il nécessaire pour exercer ses fonctions dans les temps difficiles qui troublèrent la paix de son diocèse ? Dieu qui a tiré tous les êtres du sein du néant , n'est pas moins admirable par sa sagesse qui gouverne le monde que par sa puissance qui l'a créé ; mais il est sur-tout merveilleux dans ce secret incompréhensible avec lequel il fait servir les élémens contraires à la conservation des corps qui en sont composés. Il communique cette science divine aux âmes du premier ordre nées pour le gouvernement , qui

de l'opposition des esprits, des sentimens, des inclinations & des intérêts, tirent la subordination des états, la paix des familles, la tranquillité des royaumes.

Notre illustre Prélat eut besoin sans doute de cet art tout divin dans une conjoncture déplorable, où les brebis dispersées laissèrent le Pasteur en proie à la rage des loups, & où la violence d'une tempête imprévue mit le vaisseau de son Eglise à deux doigts de sa perte. C'est avec douleur, MESSIEURS, que je retrace de tristes objets qu'il faudroit couvrir des ombres de l'oubli, & qui ne vous ont que trop coûté de larmes. Mais comment connoître toute l'habileté d'un pilote, si l'on ne le voit lutter contre les vents & l'orage? Vous vous en souvenez, & nous en frémissons encore. A peine vient d'expirer dans les Cevènes ce monstre qu'animèrent la fureur, l'hérésie & la rebellion: ces trois furies infernales déchainées, le fer & la flamme à la main, remplirent le Diocèse de Nîmes de confusion & de désordre.

Représentez-vous l'idole de l'abomination sur l'Autel, l'incendie & le meurtre dans les Temples, les plus belles fleurs du jardin sacré de l'Epoux foulées aux pieds des animaux aussi immondes que barbares, le signe adorable de notre rédemption retombé dans l'opprobre: en un mot, tous les excès d'impiété & de rage que la révolte des Fanatiques nous a fait voir il y a quelques années. Quel triste spectacle pour un Prélat qui ne respire que la douceur & la paix, nourri dans le repos convenable aux talens de son esprit & à l'amour des lettres, qui avoit été l'innocente passion de toute sa vie! Quelle douleur déchira les entrailles de ce Père sensible à la vue de ses chers enfans arrachés presque entre ses bras & à toute heure exposés à des bêtes féroces qui ne respectoient, ni sexe, ni âge, ni rang! Qui pourroit décrire ce qui se passa dans son cœur quand il vit rompre toutes les digues de ce torrent d'inhumanité & de crimes, qui après avoir désolé les villes & la campagne, vint fondre jusqu'au pied de son trône? Combien de fois prosterné devant l'Autel, ce ministre de paix dans le temps de la colère, s'offrit-il au Seigneur en victime pour apaiser sa fureur? Combien de fois, à l'exemple d'Augustin, prêt de voir ravager la ville d'Hyppone, demanda-t-il à Dieu qu'il lui fermât les yeux avant qu'il fût le témoin de la calamité & de la désolation publique?

Dieu le purifia dans la longue épreuve où ce douloureux

ſpectacle mit ſa charité & ſa patience. Il lui fallut ſouffrir les opérations d'un remède violent , & voir les défordres de la guerre ajoutés à ceux du fanatiſme. Combien d'autres auroient abandonné le timon dans une tempête ſi horrible ? mais au contraire, il crut que ſi ſon vaiſſeau avoit à périr , il devoit être enveloppé dans le naufrage. Ce fut alors qu'il parut vraiment grand à tout l'Europe , qui admira ſa fermeté , & , ſi je l'oſe dire , ſa ſérénité dans le fort de l'orage : tous les trésors cachés de ſon ame ſe montrèrent dans cette néceſſité preſſante ; il y trouva des reſſources qui lui étoient inconnues à lui-même , & le monde auroit peut-être ignoré ſes plus belles vertus , ſans la triſte conjoncture qui les fit éclater.

Dans combien d'emplois différens ſon zèle, auffi inſatiable qu'intrépide , fut-il partagé ? Représentez-vous un Evêque des premiers ſiècles dans les perſécutions ; tantôt il conſole ſon peuple avec une tendreſſe paternelle & une éloquence divine ; tantôt , la plume à la main , il relève les courages abattus , dans ces écrits où nous voyons revivre les Cyprien & les Ambroïſe ; là , il conſacre dans les annales de ſon Eglife les plus beaux exemples du martyr renouvelés par ſes exhortations ; ici il répare par ſa charité les maux de la guerre & les fureurs de la rebellion , dans les lieux où paroiffent les plus triſtes marques de leur paſſage : ce charitable Paſteur, prêt à donner ſa vie pour ſon troupeau , ſe voit immolé dans toutes les viſtmes d'une ſi cruelle perſécution.

Mais ce qu'il y a de plus étonnant , & ce qui demande toute notre admiration pour ce grand Homme , c'eſt qu'il fut apprivoiſer des monſtres & des bêtes indociles , par je ne ſai quel charme de douceur , de modeſtie , de gravité & de ſageſſe : les loups furieux & dégouttrants du meurtre des brebis, n'en veulent point au Paſteur ; les Fanatiques le reſpectent au plus fort de leur emportement ; ils déclarent qu'ils n'en veulent point à l'Evêque de Nimes ; ils révèrent le ſiège Paſtoral , où il les attend s'il le faut , pour le conſacrer de nouveau par ſon ſang ; ils l'admirent quand ils foulent aux pieds tout ce qu'il y a de plus ſaint , & quand ils font une guerre implacable à l'Eglife , ils en aiment le défenſeur & le père. C'eſt un prodige que nous aurions peine à croire , ſi nous n'en avions été les témoins. Enfin la tempête ceſſa ; mais il ne fut pas oïſif dans le calme , & ſon zèle qui avoit éclaté dans des conjonctures périlleuſes , fut agiſſant juſqu'à la fin.

Il n'est point de vertu qui passe plus les forces de l'homme que la persévérance ; mais cela se vérifie sur tout à l'égard de ceux qui dès leurs premières années marchent par la voie de la vertu héroïque, & qui par l'effor rapide qu'ils ont pris, ont attiré les regards & l'admiration du monde. Lorsque la réputation a été grande dans la jeunesse, il est dangereux de vivre long-temps ; il y a un point fatal d'élévation où commence la vicissitude des choses humaines, il est difficile de se soutenir dans une situation si périlleuse & si glissante ; en descendant, c'est tomber, & les hommes qui sont fortis de la voie commune, se déshonorent quand ils rentrent.

Mais ce qui met notre Prélat au-dessus de nos éloges, c'est qu'il soutint jusqu'au bout ce vol d'un mérite élevé qu'on lui avoit vu prendre. Nous n'avons pas besoin de cet art qui met des voiles sur les ombres d'une vie inégale. Monsieur de Nîmes trouva dans le riche fond de son ame des vertus propres aux divers âges, & aux différens états par où il passa : les commencemens de sa vie furent beaux, la suite en fut éclatante, les progrès en furent admirables, & la fin couronna dignement une course si glorieuse.

Ici, MESSIEURS, un nouvel ordre de choses se présente à mon esprit. Vous ferai-je admirer ce grand Homme se renouvelant comme un aigle dans sa vicillesse ; semblable à ces montagnes célèbres qui vomissent des torrens de flammes de leurs têtes couvertes de neige, lorsqu'il faisoit couler des fleuves animés du beau feu de l'éloquence, d'une tête blanchie dans le travaux de la religion ? Ici il soutient le poids des députations importantes dont il est chargé, & règne sur les esprits par le discours, dans le cabinet comme dans la chaire ; là, il porte la parole avec dignité, dans ces assemblées augustes où les ordres de l'Etat ne pouvoient avoir un plus digne organe, & où la pourpre brillant de toutes parts, représente l'épouse de Jesus-Christ dans sa gloire ; & la majesté des Conciles : tantôt son éloquence couronnée par tant d'éloges, prend encore des vêtemens de deuil, & comme une Reine majestueuse dans sa douleur, pleure la perte d'une jeune Princesse : tantôt il rassemble deux illustres moitiés, que la mort rejoint après les avoir séparées ; & de la même bouche dont il avoit célébré les vertus de Julie, il prononce l'éloge de l'Epoux qu'elle avoit trouvé seul digne d'elle : les fleurs qu'il avoit semées avec tant d'art dans le premier de

ses discours funèbres, renaissent aussi fraîches & aussi vives dans le dernier qui couronna tous les autres.

Combien nous a-t-il paru digne de nos admirations dans les lettres Pastorales qui ont été les dernières productions de sa plume défaillante ; mais qui bien-loin de se sentir du déclin de l'âge, ajoutent à la force de ses autres écrits le poids d'un grand Evêque consommé dans les emplois de sa dignité ? C'est-là que cet éloquent Pasteur faisant servir l'éclat de sa réputation à l'utilité de l'Eglise universelle, répand la bonne odeur de Jesus-Christ avec celle de son nom dans tout le monde chrétien ; & que par l'amorce d'une curiosité salutaire, il rend commune à tous les Fidèles la nourriture présentée à ses peuples. Il me semble voir couler de ces divines Epîtres, comme de celles de l'Apôtre, les sources d'un lait délicieux & céleste. Avec quelle dextérité n'a-t-il pas levé les voiles dont l'erreur a couvert la vérité sur l'adoration que nous devons à la Croix ? Quelles sages précautions n'a-t-il pas prises pour marquer le sentier qui ne s'écarte ni à droit, ni à gauche, entre l'hérésie sacrilège qui a foulé ce signe adorable aux pieds, l'illusion d'un zèle outré, qui en pousse trop loin le véritable culte. Avec quels efforts d'une laborieuse lecture, a-t-il puisé dans les sources les plus reculées de la sainte antiquité, les eaux de la saine doctrine, pour la faire couler sans aucune altération jusqu'à nous, par le canal de ses excellentes instructions ?

Qui osera faire encore l'apologie de ces spectacles profanes tant de fois condamnés, après la lecture du merveilleux ouvrage où notre Prélat a renouvelé contre ces enfans de ténèbres la malédiction dont les saints Pères les ont frappés ? Que vous dirai-je de cette dernière consolation qu'il s'efforça de donner au monde gémissant encore sous le fléau de ce froid mortel qui avoit désolé la face de l'Univers ? Châtiment d'un Dieu irrité, qui enveloppe quelquefois l'innocent dans la peine du coupable, qui tient les glaces comme les feux à son commandement, pour exécuter ses ordres. Par quel secret inconnu de l'art, notre divin Orateur a-t-il su donner de l'agrément à un sujet si triste ? C'est dans cet écrit visiblement sorti des entrailles d'un Père miséricordieux, que nous commençâmes à reprendre l'espérance presque perdue, que nous vîmes dans la main qui nous frappoit, des ressources inconnues, pour réparer les maux par les biens, & pour ra-

nimer dans le sein de la terre, l'esprit de vie qui sembloit éteint par le froid, ennemi mortel de la nature.

Ce fut en faisant ces riches présens au monde que la mort le vint surprendre. Faut-il que ce triste mot termine tous nos éloges, comme il finit les plus belles vies ? Qu'est-ce donc que l'homme avec toute sa réputation & toute sa gloire ? Qu'est-ce que ce fantôme éclatant d'un Orateur célèbre, qui après s'être fait un peu remarquer dans la figure du monde, où il a brillé par son éloquence, disparaît & se perd avec le vain son de ses paroles ? Ainsi donc, s'écrie le Sage, en séparant de l'homme sa grandeur véritable, fondée sur la foi, & ne le considérant que par rapport à ce qui frappe les sens, ainsi l'homme meurt comme la bête, & personne ne fait si l'esprit des enfans d'Adam monte ou descend : la fin du sage & de l'insensé est la même ; l'entrée & la sortie du monde est égale pour le Berger & pour le Prince. O mortels, qui passez tous par la même voie, considérez, & voyez ces torrens de vanité qui coulent depuis tant de siècles, & dont les flots toujours différens, semblent toujours les mêmes ; ce cercle de générations qui se succèdent ; cette suite d'hommes qui se font place les uns aux autres & qui se poussent dans le tombeau ; ce fleuve *d'une mort courante*, qui dans la longueur de son cours, ayant rappelé les événemens de tous les siècles, Ecc. 523 ne présente plus rien de nouveau sous le soleil ; & qui ne laissant plus voir ceux qu'il entraîne dans l'abîme où il se perd, ne remplit l'homme que d'une affreuse incertitude de son sort, & de la triste pensée du néant.

Voilà, CHRÉTIENS, les réflexions qui s'offrent à l'esprit & à la vue de l'homme mourant, s'il n'est soutenu par la foi ; mais que cette divine foi change la face des choses, lorsque tirant le voile qui nous cache la différente destinée du juste & de l'impie, elle nous apprend que tout ce qui paroît de l'homme n'est point de l'homme ; que ces jours mesurables, où son Créateur a renfermé les étroites bornes de sa vie, ne lui sont donnés que pour régler son sort éternel par le bon ou le mauvais usage du temps ; qu'il y a dans l'homme visible & mortel un homme invisible & immortel, dont l'un se perfectionne à mesure que l'autre se détruit ; que son être réel & permanent ne commence que par la fin de son être apparent & périssable ; qu'enfin tout l'homme est celui qui craint le Seigneur & qui observe ses commandemens.

J'accomplirai donc avec confiance la dernière partie de mon ministère. Je ne craindrai point d'exposer à vos yeux notre grand Prélat aux prises avec la mort. Il ne gémissoit point encore sous le poids de ses nombreuses années, quand le Seigneur vint frapper à sa porte; il jouissoit de cette vieillesse honorable qui est la récompense d'une vie réglée; il joignoit l'action avec le repos dans un âge avancé, quand il fut attaqué d'un mal dont les premières atteintes ayant été suivies de quelque soulagement, ne nous ont pas ravi les grands exemples, qu'il nous a laissés.

Son esprit n'éprouva point ces suites humiliantes de sa liaison avec les organes affoiblis dans ces derniers momens; il parut plus que jamais d'une origine immortelle, en agissant jusques dans le sein de la mort, & en prêtant ses plus nobles opérations à celles de la grâce; pendant qu'il en demeura un léger souffle sur ses lèvres, il s'en servit à former ces actes parfaits de la religion, dont toute la vertu est ramassée dans ce sentiment de l'ame qui les produit; quand la voix vint à lui manquer, il s'exprima comme ces Intelligences spirituelles, au rang desquelles il alloit prendre sa place.

Il ne se démentit point dans cet instant où les vertus qui ne sont pas solides, laissent voir leur foible, & où les œuvres de l'homme pénitent, dit le Sage, paroissent nues & sans voile. Il est mort comme il devoit mourir, après avoir vécu comme il avoit fait: sa grande ame nourrie de la religion, qu'il avoit encore plus dans le cœur que dans la bouche, se trouva par sa situation au-dessus des terreurs de la mort.

Il ne fallut point lui dire ces paroles que les amis de Job lui adressèrent dans l'adversité: *Vous qui avez conforté les autres, & affermi les genoux défaillans de vos frères, manquez-vous de courage?* Il entendit la voix de Dieu qui l'appeloit, & il n'en fut point épouvanté: plein de confiance dans la miséricorde de son Rédempteur, il ouvrit la porte à son Juge avec une intrépidité chrétienne; il fut au-devant de cette nouvelle terrible, qu'il faut adoucir avec tant de précaution aux lâches Chrétiens.

Ne vous figurez pas l'orgueil humain qui se défend contre le dernier remède dont Dieu se sert pour l'abattre, & qui semble ramasser les débris de son naufrage jusques sur l'écueil où il se brise, un ver de terre qui se redresse sous le pied qui l'écrase; un mortel encore superbe sous la main de

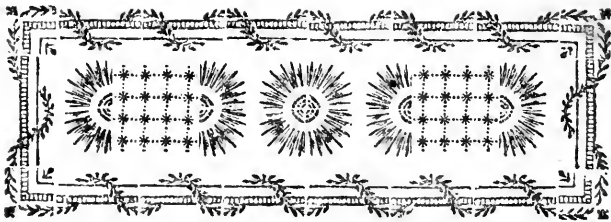
Dieu qui lui fait sentir son néant : la magnanimité chrétienne se conserve toute entière avec une humiliation pénitente & une pieuse crainte de la mort, qui en prépare les suites ; les actes les plus héroïques de la religion, joints aux plus saints usages des Sacremens, firent voir que la fermeté de ce grand Homme, dans ces derniers momens, fut bien plus l'ouvrage de sa foi & de la grâce que de sa raison.

Quels motifs d'espérance, & de consolation ne s'offrent donc pas à nos esprits, dans le souvenir d'une vie & d'une mort où la censure ne trouve point de tache ni de vide ? S'il lui restoit quelques fautes à expier, ne les a-t-il pas pleinement expiées par les aumônes, dont la charitable profusion a sanc-tifié un vertueux ménagement ? Les fruits d'une sage économie, employés en fondations & en autres saintes œuvres, ne sont-ils pas comme un déluge de cette rosée céleste qui éteint le péché & ne laisse plus rien à faire au feu purifiant de l'autre vie ? Si les dignes & nombreux sujets d'une famille honorable ont recueilli quelque portion de son héritage, ils n'ont point diminué celui des pauvres : il a exercé les œuvres de la justice dans sa famille, avec celles de la miséricorde sur son peuple. Le pécheur meurt insolvable, dit le Prophète ; mais le juste après avoir secouru l'indigent pendant sa vie, laisse encore après sa mort de quoi soulager la veuve & le pupille.

Si donc ceux qui ont fait & enseigné brilleront comme des astres pendant l'éternité, n'avons-nous pas lieu de croire que ce flambeau de la religion s'est rallumé dans la nuit du tombeau où il a paru s'éteindre ; que cette grande ame dégagée de la matière & du nuage obscur du corps où elle jetoit de si vifs rayons, est maintenant au nombre des Intelligences célestes, à qui elle étoit si semblable, & qu'elle chante le Cantique de l'Agneau dans la sainte Jérusalem, après avoir si dignement annoncé ses oracles dans l'Eglise ? Mais puisque ses riches talens lui auroient été plus funestes qu'utiles sans ses rares vertus, honorons sur-tout dans ce grand Homme la mémoire de ce qu'il a le plus estimé. Il a laissé de grands modèles aux Orateurs sacrés, mais il a aussi donné de grands exemples aux Chrétiens. Souvenons-nous que ces derniers nous regardent, & travaillons à devenir les imitateurs de sa piété, après avoir été tant de fois les admirateurs de son éloquence.

FIN de l'Oraison Fun. de M. Fléchier, & du huitième Volume.





T A B L E

D E S

P I E C E S

CONTENUES DANS CE VOLUME.

P RÉFACE de l'Éditeur ,	page 5
MANDEMENT pour la publication de la Constitution de Notre Saint Père le Pape Innocent XII , du 12 Mars 1699. Portant condamnation & défense du Livre intitulé : Explication des Maximes des Saints , &c.	55
LETTRE PASTORALE aux fidèles du Diocèse de Nîmes , au sujet des Fanatiques ,	58
LETTRE PASTORALE aux Prieurs , Curés & autres Ecclésiastiques du Diocèse de Nîmes , touchant la persécution des Fanatiques ,	65
LETTRE PASTORALE aux religieuses du Diocèse de Nîmes , au sujet des Fanatiques ,	84
LETTRE PASTORALE aux fidèles du Diocèse de Nîmes , au sujet de la Croix de St. Gervasi ,	106
MANDEMENT pour ordonner des prières publiques pour la prospérité des armes du Roi , pour l'avancement de la paix & pour l'heureux accouchement de Mde. la Duchesse de Bourgogne ,	118
MANDEMENT pour la publication du Jubilé ,	121
MANDEMENT contre les spectacles ,	127
LETTRE PASTORALE au sujet de la disette du bled & de la crainte de la famine ,	131.

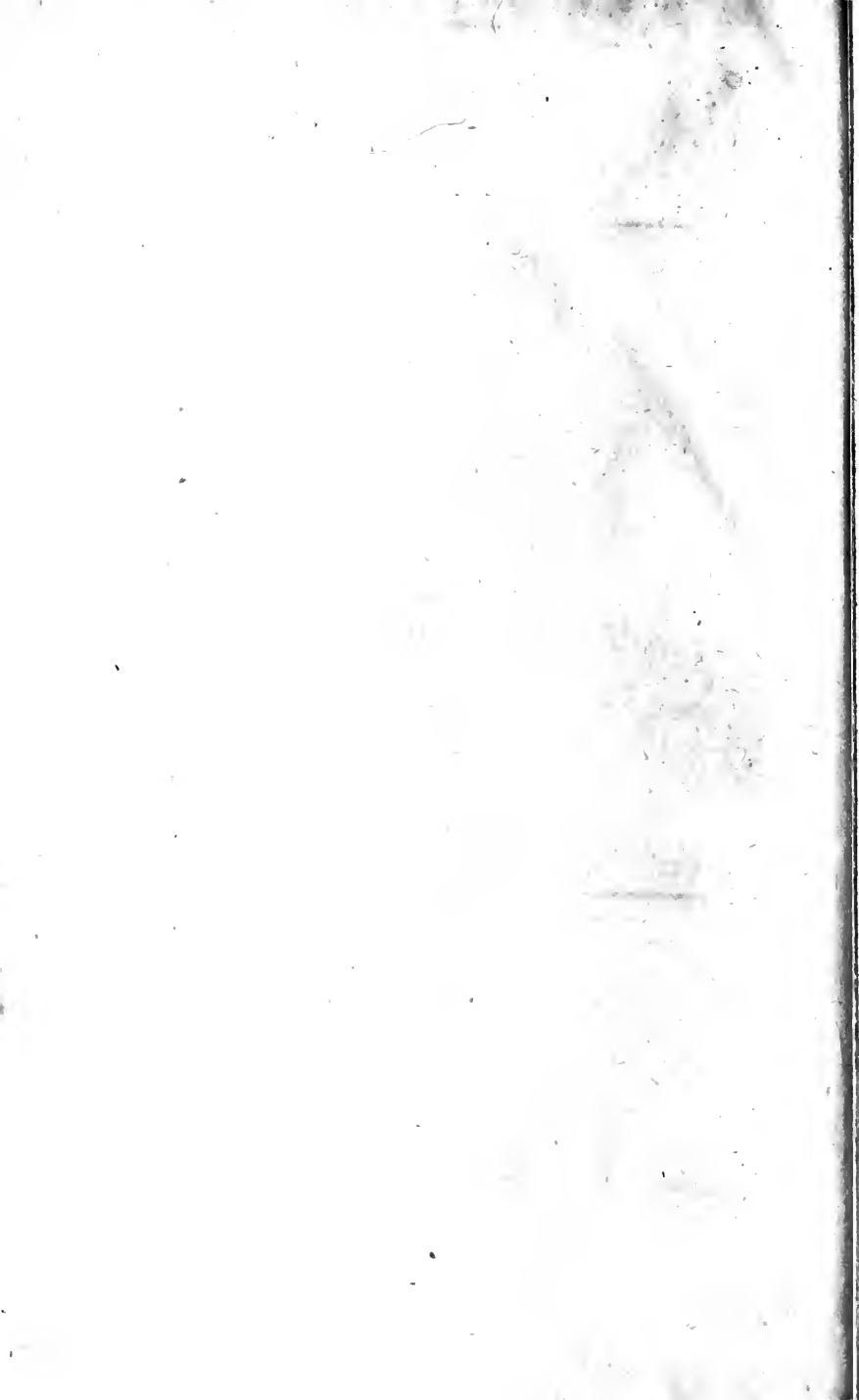
MANDEMENT pour demander à Dieu par des prières publiques la - prospérité des armes du Roi & la paix ,	143
LETTRE à Monseigneur l'Archevêque de Paris sur la conduite qu'on doit tenir à l'égard des nouveaux convertis du Languedoc ,	149
LETTRE en forme de dissertation sur la fidélité des sujets envers leur Prince ,	162
CONSIDÉRATIONS & pensées diverses sur plusieurs sujets de morale & de piété ,	179
CONSIDÉRATIONS qui peuvent servir de lecture pour la fête de la Pentecôte ,	ibid.
RÉFLEXIONS sur les fruits du Saint-Esprit ,	183
RÉFLEXIONS sur les principales circonstances de la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte ,	193
RÉFLEXIONS théologiques & morales sur la grâce ,	200
RÉFLEXIONS sur la pénitence ,	215
RÉFLEXIONS sur la crainte de Dieu ,	227
RÉFLEXIONS sur l'aumône ,	234
CONSIDÉRATIONS chrétiennes sur les tentations ,	245
PENSÉES sur l'éducation des enfans , considérée comme le premier devoir des pères & mères ,	263
PENSÉES sur la nécessité de donner une éducation chrétienne aux enfans ,	271
RÉFLEXIONS sur le faux bonheur du monde ,	276
CONSIDÉRATIONS sur les vues de J. C. dans l'institution de l'Eucharistie ,	281
RÉFLEXIONS sur le respect dû au sacrement de l'Eucharistie & sur la Communion ,	287
RÉFLEXIONS sur la manière de se comporter chrétiennement dans les temps de calamité ,	297
PENSÉES DIVERSES ,	306
I. Sur la mort ,	ibid.
II. Sur les illusions par rapport au salut ,	ibid.
III. Sur la parole de Dieu ,	307
IV. Sur le soin qu'on doit prendre de son salut ,	ibid.
V. Sur les fruits de la parole de Dieu ,	ibid.
VI. Sur le péché ,	308
VII. Sur la justice ,	ibid.
VIII. Sur la charité fraternelle ,	310
IX. Sur la réconciliation ,	312
X. Sur la Résurrection des morts ,	313

XI. <i>Réflexion sur la Résurrection de J. C. considérée comme le modèle de notre Résurrection spirituelle,</i>	322
XII. <i>Exhortation à la pénitence,</i>	323
XIII. <i>Sur l'enfer,</i>	324
XIV. <i>Sur la vigilance chrétienne,</i>	ibid.
XV. <i>Sur l'Assomption de la Sainte Vierge,</i>	325
XVI. <i>Sur le bon usage des biens temporels,</i>	328
XVII. <i>Sur la parole de Dieu,</i>	330
CONSOLATION <i>sur la mort,</i>	335
Oraison <i>Funèbre de M. Fléchier, par M. l'Abbé du Jarry,</i>	339

Fin de la Table.



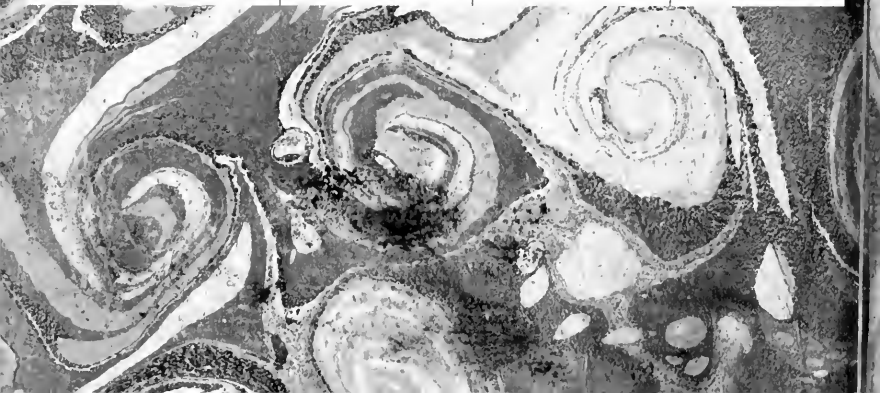






La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due



CE

BQ
7040 Fléchier, E.
.F6208
1782 Oeuvres complètes.

